



RAPPORT ANNUEL AUX ACTIONNAIRES 2025



BMO Groupe financier | 208^e Rapport annuel

La Banque de Montréal regroupe l'ensemble des sociétés membres de l'organisation sous la marque BMO Groupe financier. La note 26 afférente aux états financiers consolidés fournit des renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales.

Revue des activités

- 1 Ce que nous sommes
- 2 Notre stratégie
- 4 Message du président du conseil
- 5 Message du chef de la direction
- 8 Résultats financiers
- 10 Expérience client de premier ordre
- 12 Une banque qui met le numérique au premier plan et qui est optimisée par l'IA
- 13 Culture de réussite
- 14 Conseil d'administration et Comité de direction

Rétrospective financière

- 15 Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements
- 16 Rapport de gestion
- 114 Données complémentaires
- 125 Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 126 Rapport de l'auditeur indépendant
- 130 Rapports du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant
- 133 États financiers consolidés
- 138 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

- 122 Glossaire de termes financiers
- 203 Où trouver plus d'information
- 204 Information à l'intention des actionnaires

Murale de l'escalier roulant intitulée *Ring True* par Panya Clark Espinal.



CE QUE NOUS SOMMES

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

offrent aux clients partout au Canada une gamme complète de produits, de services et de conseils financiers par l'intermédiaire de succursales, de centres contact clientèle et de circuits numériques intégrés.



BMO Groupe financier est la septième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif, lequel s'établit à 1 500 milliards de dollars. Au service de ses clients depuis plus de 200 ans, BMO est une institution financière hautement diversifiée qui fournit une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires à environ treize millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans certains marchés à l'échelle mondiale. Nous exerçons nos activités par l'entremise de quatre unités d'exploitation intégrées : les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada, les Services bancaires aux États-Unis, la Gestion de patrimoine et les Marchés des capitaux.

Les Services bancaires aux États-Unis

offrent aux clients une gamme complète de produits, de services et de conseils financiers partout aux États-Unis par l'intermédiaire d'un vaste réseau de succursales, de centres contact clientèle et de plateformes de services bancaires numériques, avec un accès aux guichets automatiques BMO et Allpoint^{MD} à l'échelle du pays.

La Gestion de patrimoine

sert tous les segments de clientèle à l'échelle du Canada, des particuliers et familles aux propriétaires d'entreprise et clients institutionnels, en offrant une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'assurance conçus pour aider les clients à améliorer leurs finances grâce à la planification, à la croissance, à la protection et à la transmission de leur patrimoine. Nos activités de gestion d'actifs sont axées sur l'offre de solutions et de stratégies financières novatrices à nos clients.

Les Marchés des capitaux

offrent une gamme complète de produits et de services à leur clientèle constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques à l'échelle mondiale. Notre vaste réseau, qui compte environ 2 700 employés et 38 bureaux répartis dans le monde entier, soutient les aspirations de croissance de tous les clients de l'organisation.

NOTRE STRATÉGIE

À BMO, nous continuons à bâtir une banque prête pour l'avenir qui met le numérique au premier plan et qui compte sur un effectif mobilisé et une culture de réussite hautement performante.

Nous nous efforçons de donner à nos clients les moyens d'améliorer leurs finances, de croître et d'innover, tout en investissant dans nos employés.

Animés par notre raison d'être, nous nous différencions par nos priorités stratégiques favorisant la croissance, renforcés par notre approche en matière de durabilité et guidés par nos valeurs, tout en établissant une relation de confiance avec nos collègues, nos clients et les collectivités.

Nos priorités stratégiques

Nos priorités soutiennent notre stratégie globale et sont les facteurs de différenciation qui nous permettent d'atteindre nos objectifs financiers et d'assurer notre performance sur le plan concurrentiel grâce à une exécution rigoureuse.

Une expérience client de premier ordre,
fondée sur l'approche
Un seul et même
client

Une culture de réussite hautement performante
reposant sur une action concertée, la responsabilisation et la reconnaissance

Une banque qui met le numérique au premier plan et qui est optimisée par l'IA
afin de créer de la valeur et d'être prête pour l'avenir

Une gestion du risque supérieure

Notre raison d'être

Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*. BMO a une raison d'être bien ancrée. Nous tirons parti de notre position en tant que fournisseur de services financiers de premier plan afin de favoriser le progrès pour nos clients et les collectivités.

Une économie florissante

Donner accès à des capitaux et offrir de précieux conseils financiers – investir dans les entreprises, soutenir l'accès à la propriété et renforcer les collectivités que nous servons, tout en favorisant l'innovation qui simplifie les opérations bancaires.

Un avenir durable

Être le principal partenaire de nos clients dans leur transition vers un monde carboneutre, en leur offrant des produits et des services pour les aider à atteindre leurs objectifs en matière de durabilité et de gestion des risques.

Des collectivités plus fortes

Agir comme catalyseur de progrès grâce à des investissements en capital, à des commandites, à des dons ainsi qu'à des programmes de littératie financière et d'éducation. Notre culture inspire nos collègues à s'impliquer, à faire leur part pour la collectivité et à donner de leur temps pour changer les choses.

BOLDLY GROW THE GOOD
IN BUSINESS AND LIFE



Raison d'être de BMO :
Avoir le cran de faire une différence
dans la vie, comme en affaires.



Message du président du conseil

George A. Cope
Président du conseil

BMO a connu une excellente année 2025, progressant sur le plan de ses priorités stratégiques et de sa performance financière. Cette performance positive a été obtenue dans un environnement très dynamique – un environnement qui continue de changer rapidement en raison de l'évolution des relations commerciales mondiales, des réformes réglementaires en cours et de l'accélération de l'adoption de l'IA. BMO est bien positionné pour l'avenir grâce à une stratégie claire soutenue par une solide assise financière.

Au cours de la dernière année, BMO a généré une forte croissance des bénéfices, tout en vous remettant du capital, à vous, les actionnaires, grâce à des rachats d'actions stratégiques et à des hausses de dividendes. Comme Darryl White l'explique dans son message, notre impératif absolu au cours des prochaines années sera de continuer à renforcer notre RCP – pour le faire passer à 15 % à moyen terme.

Nous avons une grande confiance en Darryl et dans l'équipe de direction, et nous continuons à promouvoir la culture de haute performance qui imprègne l'organisation, comme en témoigne le très haut niveau de mobilisation des employés. Nous remercions tous les membres de l'équipe BMO de continuer à incarner notre raison d'être – **Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires.**

J'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau membre au sein de votre Conseil d'administration. Nous avons nommé **Tammy L. Brown** au Conseil d'administration et nous vous

demanderons de confirmer sa nomination lors de notre assemblée annuelle des actionnaires. Tammy compte plus de 30 ans d'expérience en comptabilité publique, en plus d'avoir occupé des postes de haute direction et de gouvernance au sein des marchés industriels, d'avoir siégé à des conseils d'administration et d'avoir de l'expérience en ressources humaines. Détenant le titre de Fellow des Comptables professionnels agréés de l'Ontario depuis 2021, Tammy est associée retraitée chez KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. et a agi à titre de vice-présidente du conseil d'administration de KPMG Canada. Nous avons hâte de voir la contribution que Tammy apportera à nos délibérations.

Enfin, je tiens à souligner la confiance que vous, nos actionnaires, nous accordez en tant que vos représentants et, au nom de tous mes collègues, je vous remercie de nous donner le privilège de tenir ce rôle. Grâce à votre soutien, au cours de l'année à venir, nous continuerons à nous efforcer d'aider BMO à faire des progrès pour nos clients, nos collègues et les collectivités que nous servons.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "George A. Cope".

George A. Cope



Message du chef de la direction

Darryl White
Chef de la direction

L'année 2025 en a été une de transformation à l'échelle mondiale – sur les plans économique, politique et technologique. Tout au long de cette période, BMO a été un pilier de force et de résilience pour nos clients et les collectivités que nous servons. L'ensemble de nos activités établies au Canada, de nos activités en croissance aux États-Unis et de notre vaste réseau de conseillers bancaires, de conseillers en gestion de patrimoine et de professionnels des marchés des capitaux dans certains marchés du monde a profité de l'élan que nous avons créé au cours des dernières années et offert une autre excellente année.

En tant que septième banque en Amérique du Nord ayant un actif total de 1 500 milliards de dollars, nous avons une solide plateforme qui représente un avantage stratégique pour BMO et nos clients, plus particulièrement dans le cadre de l'évolution du commerce et des investissements en Amérique du Nord. Jusqu'à ce jour, cet avantage a rendu possible notre soutien à la croissance économique – ainsi qu'aux entreprises et aux collectivités solides qui la favorisent – dans les pays où nous exerçons nos activités depuis plus de 208 ans.

Dans ce contexte opérationnel dynamique, nous avons vu à la réalisation de nos priorités stratégiques afin d'accélérer l'amélioration de notre performance. Nous avons tiré profit des investissements faits dans nos équipes et nos capacités, en plus d'exploiter la culture de réussite que nous avons nourrie pour favoriser la croissance et offrir de la valeur aux actionnaires. Le Rapport annuel de cette année met en évidence le chemin que nous avons parcouru en tant que banque nord-américaine de premier plan et la façon dont notre performance aidera à stimuler le progrès pour nos clients et nos actionnaires.

Défis et occasions d'affaires dans une nouvelle réalité économique

Le commerce international se réorganise. Dans un contexte de hausse des tarifs douaniers et de changements de politiques entrepris par divers gouvernements, des alliances économiques de longue date sont en évolution. Pour les consommateurs et les entreprises, cela a entraîné des défis économiques pendant une grande partie de 2025, et ce, même si l'inflation ralentissait et que les marchés financiers se sont généralement bien comportés.

Les discussions sur les relations commerciales entre les États-Unis et le Canada se poursuivent. Aussi, il est clair que le mouvement d'abandon de la libéralisation des échanges – qui a défini des décennies de croissance en Amérique du Nord et dans le monde – est là pour de bon.

Bien que ce changement ait introduit de nouvelles complexités, il crée également des occasions. Au Canada, cette pression externe a permis de recentrer les décideurs sur la compétitivité économique. Un consensus politique s'est dégagé en faveur de politiques propices à la croissance et d'investissements dans de grands projets visant à résoudre des enjeux de longue date en matière de commerce intérieur, de productivité, de sécurité nationale et de développement des ressources naturelles. Aux États-Unis, l'accent est mis sur le développement du secteur manufacturier national, la sécurisation des chaînes d'approvisionnement et de l'énergie ainsi que la création d'emplois. Dans les deux cas, notre priorité est de fournir les conseils et le soutien précieux dont les clients ont besoin pour prospérer.

Le réexamen de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) est un enjeu crucial de la relation entre les États-Unis et le Canada. Bien qu'il soit difficile de prévoir comment se déroulera ce réexamen en 2026, il reste que le présent accord commercial, et ceux qui l'ont précédé, ont aidé l'Amérique du Nord à devenir la région la plus prospère au monde. La préparation en vue de la prochaine forme de coopération économique nord-américaine sera essentielle pour les particuliers, les familles et les entreprises au cours des mois et de l'année à venir – et BMO est prêt.

La force de BMO en tant que banque nord-américaine de premier plan

Depuis 208 ans, BMO donne aux clients et aux collectivités les moyens d'améliorer leurs finances partout où nous exerçons nos activités. Notre croissance en tant que banque nord-américaine de premier plan continue de nous permettre d'offrir une performance et une valeur qui respectent cet héritage – comme en témoignent nos résultats pour l'ensemble de l'exercice financier 2025.

Dans toutes les unités d'exploitation, nous avons favorisé une croissance importante des bénéfices avant dotation à la provision et avant impôts, grâce à de solides revenus soutenus par une gestion rigoureuse des dépenses. Cela a permis à l'équipe BMO de respecter son engagement à afficher un levier d'exploitation positif pour la sixième fois en sept ans. Une gestion du risque supérieure est un facteur clé de différenciation pour BMO et, tout au long de 2025, nos équipes ont travaillé avec diligence pour stabiliser notre performance en matière de crédit et réduire la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Tout en répondant aux besoins de nos clients, nous favorisons la performance pour atteindre notre plein potentiel. Notre impératif absolu est de rétablir notre rendement des capitaux propres (RCP) pour atteindre notre objectif à moyen terme de 15 %. Cette année, nous avons réalisé d'excellents progrès en la matière, enregistrant 11,3 % pour l'ensemble de l'exercice, soit une amélioration de 150 points de base par rapport à l'exercice précédent. En offrant une solide performance opérationnelle, en gérant le risque et en concentrant nos efforts sur l'optimisation de la répartition du capital, nous mettons en œuvre notre plan et prenons les mêmes types de décisions disciplinées et agiles qui servent la Banque et nos clients depuis plus de 200 ans.

L'accent que nous mettons sur une croissance rentable constante est renforcé par la solidité et la stabilité de notre bilan qui affiche de solides ratios de fonds propres et de liquidité. De plus, je suis extrêmement fier que BMO verse des dividendes pour la 197^e année d'affilée, un fait inégalé par toute autre entreprise canadienne.

Cinq ans de croissance et de progrès

L'exercice 2025 a été propulsé par l'élan que nous avons créé au cours des cinq dernières années. Pendant cette période, nous avons fait évoluer notre plateforme nord-américaine, renforçant notre position de leader sur le marché canadien et faisant croître nos activités aux États-Unis pour devenir l'une des dix principales banques américaines offrant des solutions bancaires diversifiées.

Nous avons fait croître la Banque, tant au moyen d'initiatives internes que d'acquisitions stratégiques, comme celle de Gestion d'actifs Burgundy au Canada, et nous avons assuré une gérance consciente de nos capitaux propres, investissant stratégiquement pour renforcer notre présence et nos capacités dans des domaines où nous avons un avantage concurrentiel et où nous pouvons le mieux servir nos clients.

Animées par notre raison d'être, **Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires**, nos équipes sont déterminées à contribuer aux progrès vers une économie florissante, un avenir durable et des collectivités plus fortes.

Au cours des cinq dernières années, nous avons également investi pour renforcer les collectivités que nous servons. Aux États-Unis, notre programme d'avantages pour les collectivités de 40 milliards de dollars favorise la croissance économique et offre un meilleur accès au capital à tous, en faisant progresser l'accès à la propriété et croître les petites entreprises, et en renforçant les collectivités. Partout où BMO exerce ses activités, nous avons donné 350 millions de dollars à des milliers d'organismes sans but lucratif œuvrant pour résoudre des enjeux critiques. Cela comprend investir dans l'avenir de la Californie, où nous appuyons les organismes sans but lucratif au moyen de subventions pluriannuelles, ainsi que les efforts de rétablissement à Los Angeles à la suite des feux de forêt. De plus, nous sommes toujours la banque officielle de la communauté de la Défense canadienne, soutenant les besoins uniques des anciens combattants et des familles de militaires. Enfin, nous avons ancré notre présence au moyen d'espaces de travail de qualité, notamment à la Tour BMO, à Chicago, et à la Place BMO, à Toronto.

En cours de route, nous avons été reconnus mondialement pour notre innovation, notre service à la clientèle et nos pratiques éthiques. BMO a entre autres été nommé l'une des entreprises les plus novatrices au monde par *Fast Company*; meilleure banque privée au Canada, meilleure banque commerciale au Canada et meilleure banque commerciale aux États-Unis pendant plusieurs années de suite par le magazine *World Finance*; ainsi que l'une des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada par le magazine *Corporate Knights* pour les 24 dernières années.

Une stratégie claire et ciblée

L'équipe BMO vise à donner à ses clients les moyens d'améliorer leurs finances. Cela signifie offrir encore plus de valeur aux personnes, aux familles et aux entreprises que nous servons au moyen d'expériences et de capacités numériques de premier ordre, le tout optimisé par notre culture de réussite hautement performante.

Notre expérience client de premier ordre repose sur des conseils Un seul et même client visant à offrir des interactions uniformes et personnalisées qui aident les clients à accéder à l'étendue des services de la Banque. Ces expériences exceptionnelles

reposent sur notre culture de réussite hautement performante, nos équipes se responsabilisant pour aider les clients à profiter du meilleur de BMO. Guidées par un état d'esprit novateur et entrepreneurial, nos équipes tirent parti de nos capacités axées sur le numérique et optimisées par l'IA de façon responsable afin d'améliorer la prise de décision, de simplifier les activités et de libérer de la valeur pour nos clients. Et nous y parvenons tout en assurant une gestion du risque supérieure pour protéger la Banque et nos clients.

Dans la foulée de l'expérience unique que nous offrons à nos clients, nos priorités demeurent le renforcement de notre RCP, l'optimisation de la répartition du capital et un levier d'exploitation positif durable. Collectivement, ces mesures soutiennent notre engagement à offrir un rendement total des capitaux propres de haut niveau. Tout au long de 2025, l'équipe BMO a offert une performance élevée et constante, enregistré une croissance importante du rendement total des capitaux propres et générée de la valeur pour nos actionnaires.

Créer de la valeur grâce aux capacités axées sur le numérique et optimisées par l'IA

L'évolution de la transformation numérique de nos activités se poursuit, à un rythme visant à offrir une expérience client de premier ordre et à créer une valeur concrète dans toute l'organisation. Nous intégrons l'innovation dans l'expérience numérique des clients et des employés, le déploiement à grande échelle des données pour favoriser la connaissance et la personnalisation, la simplification des processus au moyen de la numérisation et le déploiement responsable de l'IA.

Notre détermination à utiliser des solutions numériques optimisées par l'IA pour donner à nos clients les moyens d'améliorer leurs finances est reconnue mondialement. Cette année, nous avons reçu 11 prix Digital Bank 2025 et le prix Qorus-Infosys Finacle Banking Innovation pour notre leadership en matière d'IA, notre innovation numérique et notre engagement continu à l'égard des solutions axées sur le client. Nos excellents programmes en matière de développement des talents en IA sont également reconnus à l'échelle mondiale. BMO s'est récemment classé parmi les 20 premières banques sur les 50 plus grandes au monde pour la maturité en IA, obtenant le premier rang (ex æquo) en matière de développement des talents en IA selon le classement Evident AI Index.

L'IA est un outil important pour nos équipes, et nous sommes déterminés à l'utiliser de manière responsable dans le respect de nos valeurs et de la réglementation. Le maintien de normes élevées en matière de confidentialité, de sécurité et de protection des données des clients est, et sera toujours, essentiel à la confiance qui sous-tend nos activités.

Une culture de réussite axée sur l'éthique et le leadership

La culture de réussite de BMO est profondément axée sur la mobilisation et la haute performance – et un facteur de différenciation clé pour notre stratégie. Dans le cadre de

l'évolution de cette stratégie, nous continuons à renforcer notre culture de réussite en formant et en recrutant des talents qui aident la Banque et nos clients à réussir, avec la détermination de faire ce qui est bien pour nos clients et les collectivités que nous servons. Notre façon d'atteindre nos objectifs importe tout autant que le résultat. Cela signifie agir avec transparence, bonne gouvernance et intégrité, et encourager nos employés à prendre la parole si quelque chose n'est pas conforme au Code de conduite de BMO.

En raison de cette culture éthique exemplaire, BMO a été nommé l'une des sociétés les plus éthiques du monde par Ethisphere pour la huitième année d'affilée, et a récemment été inscrit au palmarès de *Forbes* 2026 des sociétés les plus dignes de confiance aux États-Unis. Ces reconnaissances témoignent de notre engagement à répondre aux besoins de nos clients, à donner à nos collègues les moyens d'agir et à renforcer les collectivités.

Cet engagement à renforcer les collectivités remonte à près de deux siècles, en 1835, alors que nous avons fait un des premiers dons d'entreprise enregistrés au Canada. Aujourd'hui, cette tradition se poursuit dans le cadre de notre campagne annuelle BMO Générosité. Affichant d'excellents niveaux de participation, cette campagne est une source de fierté pour nous tous à BMO. Au cours de la dernière décennie seulement, nos employés ont amassé près de 250 millions de dollars pour des organismes communautaires en Amérique du Nord.

Merci à tous à BMO d'offrir des expériences de premier ordre aux clients, de soutenir des collectivités solides et de faire de notre culture de réussite une culture exceptionnelle.

Regard vers l'avenir

Les progrès que nous avons réalisés au cours du dernier exercice nous serviront bien en 2026 et au-delà. Animées par notre raison d'être, **Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires**, nos équipes sont déterminées à contribuer aux progrès vers une économie florissante, un avenir durable et des collectivités plus fortes. Notre performance de 2025 renforce ma confiance que l'équipe peut concrétiser cette raison d'être.

En tant que banquiers, nous sommes en mesure de fournir aux clients les capitaux dont ils ont besoin pour concrétiser leurs ambitions. Grâce à la solidité de nos activités au Canada, à la croissance de nos activités aux États-Unis et à nos investissements dans nos employés et nos capacités, nous sommes prêts à servir les clients. Je suis fier de la façon dont l'équipe BMO s'y prend chaque jour pour donner à nos clients les moyens d'améliorer leurs finances.

Merci de votre confiance et de votre investissement auprès de BMO.



Darryl White

RÉSULTATS FINANCIERS

Objectifs à moyen terme¹

	Résultats financiers de 2025		Résultats financiers sur 3 ans ⁴	
	Comptables	Ajustés ²	Comptables	Ajustés ²
Croissance du bénéfice par action de 7 % à 10 %	20,2 %	25,6 %	(17,0) %	(2,8) %
Rendement des capitaux propres d'au moins 15 %	10,6 %	11,3 %	8,8 %	11,2 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires d'au moins 18 %	14,3 %	14,7 %	12,1 %	14,7 %
Levier d'exploitation ³ d'au moins 2 %	2,4 %	4,3 %	(7,4) %	(0,3) %
Ratios de fonds propres excédant les exigences réglementaires	CET1 de 13,3 % ⁵		S. O.	

Croissance du bénéfice par action (%)

- Comptable
 - Ajusté²
-
- | Année | Comptable (%) | Ajusté ² (%) |
|-------|---------------|-------------------------|
| 2024 | 65,1 | (18,0) |
| 2025 | 20,2 | 25,6 |

Rendement des capitaux propres (%)

- Comptable
 - Ajusté²
-
- | Année | Comptable (%) | Ajusté ² (%) |
|-------|---------------|-------------------------|
| 2024 | 9,7 | 9,8 |
| 2025 | 10,6 | 11,3 |

Bénéfice net (en milliards de dollars canadiens)

- Comptable
 - Ajusté²
-
- | Année | Comptable (milliards \$CA) | Ajusté ² (milliards \$CA) |
|-------|----------------------------|--------------------------------------|
| 2024 | 7,3 | 7,4 |
| 2025 | 8,7 | 9,2 |

Rendement total des capitaux propres⁶ (%)

- BMO
 - Indice composé S&P/TSX
-
- | Période | BMO (%) | Indice composé S&P/TSX (%) |
|---------|---------|----------------------------|
| 1 an | 43,3 | 28,7 |
| 3 ans | 16,9 | 19,5 |
| 5 ans | 22,2 | 17,6 |

¹ Nous avons établi des objectifs financiers à moyen terme à l'égard de certaines mesures importantes de rendement. On définit généralement le moyen terme comme étant une période de trois à cinq ans, et le rendement est mesuré sur une base ajustée.

² Les résultats et les mesures ajustées ne sont pas des montants ou des mesures conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières du Rapport de gestion. Pour ce qui est de la composition des mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, il y a lieu de se reporter à la section Glossaire de termes financiers du Rapport de gestion.

³ Avant le 1^{er} novembre 2022, nous présentions les revenus ajustés déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) et nous calculions le levier d'exploitation en fonction des revenus, déduction faite des SCVPI. Depuis l'exercice 2023, en raison de l'adoption et de l'application rétrospective de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, nous ne présentons plus les SCVPI. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 34 393 millions de dollars à l'exercice 2022 et à 25 787 millions de dollars à l'exercice 2021. Les mesures et les ratios présentés déduction faite des SCVPI sont des données non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR).

⁴ Le taux de croissance de 3 ans du bénéfice par action (BPA) et le levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI, reflètent les taux de croissance annuels composés (TCAC).

⁵ Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) est présenté selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

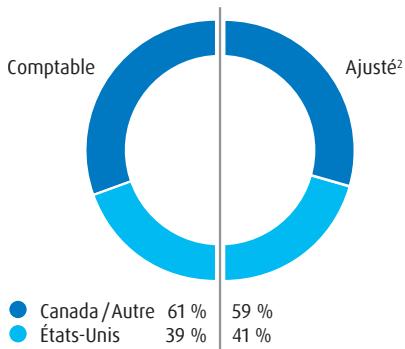
⁶ Au 31 octobre 2025.

⁷ Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

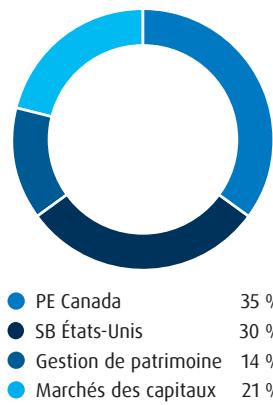
Certains chiffres comparatifs ont été reclasés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.



Bénéfice net par secteur géographique



Bénéfice net comptable par unité d'exploitation⁷



1817

Au service des clients
depuis 208 ans

7^e banque
en Amérique du Nord
selon la valeur de l'actif

Actif total de
1,5 milliards
de dollars

Environ
13 millions
de clients à travers le monde

Dividendes versés depuis 197 ans

BMO Groupe financier verse des dividendes depuis 197 ans, fait inégalé par toute autre entreprise canadienne. Le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'élevait à 3,7 % au 31 octobre 2025.

Taux de croissance annuel composé

5,7 %
BMO 15 ans

8,7 %
BMO 5 ans



UNE EXPÉRIENCE CLIENT DE PREMIER ORDRE

Tour BMO à Chicago

Améliorer les finances

BMO est déterminé à donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances. Nous offrons une expérience client améliorée grâce à des produits spécialisés et à des services accessibles aux particuliers, aux familles, aux entrepreneurs, aux petites entreprises, aux grandes entreprises et aux gouvernements dans le but d'aider les économies à prospérer.

Nous donnons accès à des capitaux et à une précieuse expertise financière. Qu'il s'agisse d'investir dans les entreprises, de soutenir l'accès à la propriété, de contribuer à des résultats durables ou de renforcer les collectivités que nous servons, nous favorisons l'innovation qui simplifie les opérations bancaires.

Notre approche Un seul et même client donne à chacun de nos clients accès au pouvoir de l'ensemble de la Banque. Après tout, lorsqu'ils réussissent, nous réussissons tous.

BMO a acheté pour plus de
8,4 milliards de dollars
de biens et de services

auprès de fournisseurs au Canada
et aux États-Unis.



Leadership éclairé en Amérique du Nord

Nous réunissons des experts de BMO, des clients et des leaders lors de conférences annuelles portant sur divers secteurs. Par exemple, cette année, nous avons tenu le **troisième Sommet Canada-États-Unis annuel** afin de discuter des plus grands enjeux auxquels font face ces deux pays. Ces événements illustrent bien que BMO est un chef de file offrant des renseignements utiles sur les secteurs, des occasions d'affaires et la possibilité de tisser des relations. Nous faisons notre part pour favoriser une meilleure compréhension, une prise de conscience accrue et une ambition plus grande quant à la place de l'Amérique du Nord dans le monde.



Le magazine *World Finance* a décerné trois prix à BMO en 2025 :

Pour une onzième année d'affilée
Meilleure banque commerciale au Canada

Pour une troisième année d'affilée
Meilleure banque commerciale aux États-Unis

Pour une quinzième année d'affilée
Meilleure banque privée au Canada



En 2025, BMO a remporté deux prix *Euromoney Global Private Banking Award* :

Meilleure banque privée au Canada pour les services-conseils en philanthropie

Meilleure banque privée au Canada pour les services aux clients à valeur nette très élevée

UNE BANQUE QUI MET LE NUMÉRIQUE AU PREMIER PLAN ET QUI EST OPTIMISÉE PAR L'IA

Des progrès en matière d'innovation

Notre stratégie Le numérique au premier plan permet de libérer la puissance du numérique, de l'intelligence artificielle (IA) et d'autres technologies émergentes afin d'offrir une expérience client de premier ordre et de créer de la valeur.

Grâce à des programmes de formation de pointe et à des outils d'IA, nous permettons à nos employés de tirer parti des outils numériques pour donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances. Tout en innovant, nous nous engageons à utiliser l'IA de manière responsable et à déployer cette technologie dans le respect de nos valeurs et de la réglementation.

Création de valeur

Infrastructure numérique solide

Élaboration d'un code optimisé par l'IA

Expérience client intégrée

Conseils plus rapides et renseignements en temps réel

Solutions hyper personnalisées

Plateformes de services bancaires numériques de pointe et modélisation prédictive

Perfectionnement des talents de calibre mondial



Donner des moyens à nos employés

- L'IA pour tous :** Notre programme de formation sur l'IA permet à chaque employé, quelle que soit son expérience technique, d'acquérir des connaissances de base sur l'IA, en ce qui concerne notamment son utilisation éthique, sa gouvernance et ses applications pratiques.
- Perfectionnement des talents :** Nous figurons au premier rang mondial (ex æquo) en matière de perfectionnement des talents selon le classement Evident AI Index de 2025, un indice de référence prestigieux qui évalue la maturité en intelligence artificielle des 50 plus grandes banques du monde.
- Adoption généralisée :** BMO a dépassé les points de référence du secteur en matière d'utilisateurs actifs : plus de 80 % des employés utilisent des outils d'IA, ce qui représente plus de 3,7 millions d'invités.
- Investir dans les prochaines étapes :** À titre de première banque canadienne à se joindre au réseau IBM Quantum Network, nous étudions comment les technologies quantiques peuvent révolutionner les services financiers.

Donner des moyens à nos clients

Nous développons des outils pour améliorer l'expérience client numérique – comme **Mon info BMO**, qui donne aux clients des Services mobiles BMO un aperçu rapide et personnalisé de leurs dépenses, ou **Lumi**, un assistant numérique primé qui nous aide à offrir un service à la clientèle plus rapide et de meilleure qualité, sans oublier **Rovr**, notre assistant numérique alimenté par l'IA, le premier du secteur, qui répond aux demandes de tarification des conseillers, ce qui permet de libérer du temps pour la mobilisation des clients et les entretiens personnalisés.



CULTURE DE RÉUSSITE

Du progrès pour nos employés

L'équipe BMO est responsable d'offrir une expérience Un seul et même client qui favorise la réussite de la Banque et de nos clients. Dans le cadre de notre culture de haute performance, nous misons sans relâche sur la formation, le recrutement de talents et la reconnaissance.

Nos programmes d'apprentissage et de perfectionnement de calibre mondial – du perfectionnement en intelligence artificielle au programme de recherche de l'Institut pour le climat de BMO où le personnel fait progresser les initiatives qui y sont menées – permettent à l'équipe BMO de garder une longueur d'avance.

La Banque soutient avec fierté les activités de bénévolat et les dons de l'équipe BMO, ce qui se reflète dans notre campagne BMO Générosité de premier plan, témoignant de la culture de générosité que nous avons créée.

Nous collaborons avec des organismes communautaires pour promouvoir les occasions économiques partout où nous sommes présents et renforcer les collectivités où nous vivons et travaillons, car nous savons que si les collectivités prospèrent, l'économie prospère aussi.



BMO a été nommé l'une des Sociétés les plus éthiques du monde pour la 8^e année d'affilée

par Ethisphere, un chef de file mondial au chapitre de la définition et de l'avancement des normes liées aux pratiques commerciales éthiques. Cette année encore, BMO a été la seule banque au Canada – et l'une des quatre seules banques au monde – à être honorée.



Notre

Campagne annuelle BMO Générosité

de premier plan, à laquelle 90 % des employés ont participé, a permis d'amasser

31 millions de dollars

pour des organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis*. Dans le cadre de cette campagne, au cours des cinq dernières années, les employés de BMO ont personnellement fait don de plus de 130 millions de dollars à des organismes de bienfaisance en Amérique du Nord.



Un leader mondial en matière d'apprentissage et de perfectionnement

L'Association for Talent Development (ATD) a décerné à BMO le prestigieux prix BEST, qui célèbre les organisations favorisant la réussite grâce à l'apprentissage et au perfectionnement des compétences des employés. BMO est la seule banque canadienne à avoir gagné ce prix en 2025.

* Données de 2024. Les données de 2025 seront disponibles au début de 2026.

Conseil d'administration

George A. Cope, C.M.

Administrateur

Président du conseil

Comités :

Gouvernance et mise en candidature,
Ressources humaines

Administrateur depuis : 2006

Janice M. Babiaik

Administratrice

Comités :

Audit et révision (présidente),
Gouvernance et mise en candidature

Administratrice depuis : 2012

Craig W. Broderick

Administrateur

Comités :

Audit et révision,
Gouvernance et mise en candidature,
Évaluation des risques (président)

Administrateur depuis : 2018

Tammy L. Brown*

Administratrice

Comités :

Évaluation des risques

Administratrice depuis : 2025

Hazel Claxton

Administratrice

Comités :

Audit et révision

Administratrice depuis : 2023

Diane L. Cooper

Administratrice

Comités :

Audit et révision,
Évaluation des risques

Administratrice depuis : 2024

Stephen Dent

Premier directeur général
et cofondateur, Birch Hill
Equity Partners

Comités :

Gouvernance et mise en candidature,
Ressources humaines (président),
Évaluation des risques

Administrateur depuis : 2021

Martin S. Eichenbaum

Professeur titulaire de la chaire
d'économie Charles Moskos,
Université Northwestern

Comités :

Audit et révision,
Évaluation des risques

Administrateur depuis : 2015

David Harquail

Président du conseil d'administration,
Franco-Nevada Corporation

Comités :

Ressources humaines,
Évaluation des risques

Administrateur depuis : 2018

Eric R. La Flèche

Président et chef de la direction,
Metro Inc.

Comités :

Ressources humaines

Administrateur depuis : 2012

Brian McManus

Président-directeur du conseil
d'administration, Polycor Inc.

Comités :

Évaluation des risques

Administrateur depuis : 2024

Lorraine Mitchelmore

Administratrice

Comités :

Gouvernance et mise en
candidature (présidente),
Ressources humaines,
Évaluation des risques

Administratrice depuis : 2015

Madhu Ranganathan

Administratrice

Comités :

Audit et révision

Administratrice depuis : 2021

Darryl White

Chef de la direction,
BMO Groupe financier

Administrateur depuis : 2017

Comité de direction

Darryl White

Chef de la direction

Piyush Agrawal

Chef de la gestion
globale des risques

Darrel Hackett

Chef de la direction
États-Unis

Sharon Haward-Laird

Chef de l'unité d'exploitation
Services bancaires aux grandes
entreprises au Canada et
Solutions intégrées Amérique
du Nord et cochef, Services
bancaires Particuliers et
entreprises au Canada

Deland Kamanga

Chef, BMO Gestion
de patrimoine

Aron Levine

Chef et président,
Services bancaires
aux États-Unis, BMO.

Mona Malone

Chef des affaires administratives,
chef des ressources humaines
et chef, Talent, culture et marque

Mathew Mehrotra

Chef de l'unité d'exploitation
Services bancaires Particuliers
et entreprises au Canada
et cochef, Services bancaires
Particuliers et entreprises
au Canada

Paul Noble

Conseiller général

Alan Tannenbaum

Chef de la direction
et chef, BMO Marchés
des capitaux

Steve Tennyson

Chef de la technologie
et des opérations

Tayfun Tuzun

Chef des finances

* En vigueur le 4 décembre 2025.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force » ou EDTF) a été établi par le Conseil de stabilité financière afin de fournir des directives et des recommandations sur les pratiques exemplaires en matière de présentation d'informations sur le risque en ce qui concerne les banques. À BMO, nous avons adopté ces recommandations afin de préparer et de fournir des informations au titre des risques transparentes et de grande qualité. La table des matières qui suit fournit des détails sur ces recommandations et indique la page de référence de l'information pertinente dans notre Rapport annuel pour 2025, les données financières complémentaires (DFC) ou les données complémentaires sur les fonds propres réglementaires (DCFPR). L'information figurant sur le site Web de BMO, y compris l'information présentée dans les DFC ou les DCFPR, n'est pas intégrée par renvoi dans le présent Rapport annuel pour 2025 et ne doit pas être considérée comme telle.

Sujet	Informations à fournir conformément à l'EDTF	Page de référence		
		Rapport annuel	DFC	DCFPR
Généralités	1. Renseignements sur les risques dans chacun des rapports, y compris une table des matières pour faciliter la consultation. 2. Terminologie, mesures et principaux paramètres du risque. 3. Principaux risques et risques émergents. 4. Plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées.	67-107 70-107, 122-124 67-69 61	Table des matières	Table des matières
Gouvernance des risques, stratégies de gestion des risques et modèle opérationnel	5. Gestion des risques et cadre de gouvernance, processus et fonctions clés. 6. Culture de gestion des risques, appétit pour le risque et procédures visant à soutenir cette culture. 7. Risques découlant du modèle opérationnel et des activités. 8. Simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital.	70-74 72-75 72,73-75 63,72-74 75		
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9. Exigences de fonds propres aux termes du premier pilier. 10. Composition des éléments des fonds propres et rapprochement du bilan comptable avec le bilan réglementaire. On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques sur le site Web suivant : Dépôt réglementaire de documents. 11. Tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2. 12. Gestion du capital et planification stratégique. 13. Actifs pondérés en fonction des risques par unité d'exploitation. 14. Analyse des exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. 15. Tableau du risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle et portefeuilles importants. 16. Tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché. 17. Processus de validation et de contrôle ex post de Bâle, y compris les paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles.	59-61,185 62 58-63 63 59-63,76-80 101-102		5-6,15 5-7 8 16 16,22-49, 55-67,70-71, 78-82,85, 86-91 22-49, 51-67, 89-91 50,71,83 92-94
Liquidité	18. Gestion des besoins éventuels en matière de liquidité et de la réserve de liquidité nécessaire pour satisfaire ces besoins.	89-95		
Financement	19. Information sur les actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan. 20. Total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes. 21. Analyse des sources de financement et de la stratégie de financement.	91 96-97 92-93	48	
Risque de marché	22. Lien entre le risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation et le bilan consolidé. 23. Principaux facteurs de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation. 24. Hypothèses du modèle de risque de marché, processus de validation et contrôle ex post. 25. Principales techniques à l'égard de la mesure du risque et de l'évaluation des risques, y compris le risque de perte.	88 84-88 84-88,101-102 84-88		
Risque de crédit	26. Analyse du profil de risque de crédit, de l'exposition à ce risque et de la concentration du risque. 27. Politiques visant à cerner les prêts douteux et les prêts renégociés. 28. Rapprochements entre les soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances. 29. Risque de contrepartie découlant des transactions sur instruments dérivés. 30. Atténuation du risque de crédit.	62-63,76-83, 145-152,163-164 146,151 82,148 76-78,83,163-164 76-78,147,154, 196-197	24-25	16-81 55-73 21,51-52,68
Autres risques	31. Analyse des autres risques. 32. Événements impliquant des risques communément reconnus faisant intervenir des événements générateurs de perte importante ou susceptibles de l'être.	70-73,98-107 98-107,197-198		

Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration qui établit la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels audités et le Rapport de gestion. La déclaration décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2025. Le commentaire a été établi en date du 4 décembre 2025. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés annuels audités établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont émises par le Conseil des normes comptables internationales (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

Table des matières

17 Mise en garde concernant les déclarations prospectives	53 Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2025
18 À propos de BMO	54 Analyse des résultats financiers de 2024
19 Faits marquants de la Banque	55 Analyse de la situation financière
19 Objectifs financiers et mesures de la valeur	55 Sommaire du bilan
22 Faits saillants financiers	58 Gestion globale du capital
23 Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières	65 Arrangements hors bilan
27 Évolution de la situation économique et perspectives	67 Gestion globale des risques
28 Analyse des résultats financiers de 2025	108 Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne
34 Analyse des résultats de 2025 des unités d'exploitation	108 Estimations et jugements comptables critiques
34 Méthode de présentation des résultats des unités d'exploitation de BMO	111 Modifications futures de méthodes comptables
35 Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada	111 Autres faits nouveaux en matière de réglementation
39 Services bancaires aux États-Unis	111 Transactions avec des parties liées
43 Gestion de patrimoine	112 Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires
47 Marchés des capitaux	113 Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
50 Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations	114 Données complémentaires
52 Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice	122 Glossaire de termes financiers

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Les documents d'information continue de BMO, y compris les états financiers consolidés intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les états financiers consolidés annuels audités, le rapport de gestion annuel, la Notice annuelle et l'Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com/relationsinvestisseurs, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedarplus.ca, et dans la section EDGAR du site Web de la commission des valeurs mobilières des États-Unis (SEC), au www.sec.gov. Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans le rapport de gestion annuel et dans la Notice annuelle de BMO, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que l'efficacité et, s'il y a lieu, les faiblesses significatives du contrôle de BMO à l'égard de l'information financière. L'information contenue dans notre site Web (www.bmo.com) ou celui des tiers mentionnés aux présentes, ou accessible par l'intermédiaire de ces sites, ne fait pas partie du présent document.

Mise en garde

Les sections À propos de BMO, Objectifs financiers et mesures de la valeur, Évolution de la situation économique et perspectives, Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes, Axes cibles en 2026, Contexte et perspectives, Gestion globale du capital, Arrangements hors bilan, Gestion globale des risques, Modifications futures de méthodes comptables et Autres faits nouveaux en matière de réglementation contiennent des déclarations prospectives. En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent de nous que nous formulions des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Facteurs pouvant influer sur les résultats futurs

Comme il est mentionné dans la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section Gestion globale des risques décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, d'assurance, de liquidité et de financement, ainsi que les risques opérationnel non financier, lié à la conformité juridique et réglementaire, de stratégie, environnemental et social et de réputation. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière et nos résultats financiers pourraient subir des répercussions importantes.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document peuvent comprendre notamment des énoncés concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2026 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles et nos engagements (y compris en ce qui a trait à la carboneutralité), nos attentes concernant notre situation financière, notre assise financière, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, nos résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale, et elles comprennent des déclarations faites par notre direction.

Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par des mots tels que « devoir », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « projeter », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « s'engager à », « viser », « perspectives », « échéancier », « suggérer » et « pouvoir », y compris sous leur forme négative et toutes leurs formes grammaticales.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent que nous formulions des hypothèses et elles comportent des risques et des incertitudes de nature aussi bien générale que particulière. Il existe un risque appréciable que nos prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que les hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont les effets peuvent être difficilement prévisibles.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, ce qui comprend les enjeux liés à la main-d'œuvre et la variation des cours de change et des taux d'intérêt, la situation politique, notamment les changements liés aux questions économiques ou commerciales ou influant sur celles-ci, dont les tarifs douaniers, les mesures de rétorsion et les politiques d'atténuation tarifaires, les modifications de nos cotes de crédit; le risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information, y compris la menace d'atteinte à la protection des données, de piratage, de vol d'identité et d'espionnage d'entreprise, ainsi que le déni de service pouvant découler des efforts visant à provoquer une défaillance du système et une interruption de service, la résilience technologique, l'innovation technologique et la concurrence, l'incapacité de tiers de s'acquitter de leurs obligations envers nous, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, le risque environnemental et social, y compris les changements climatiques, le marché de l'habitation au Canada et l'endettement des particuliers, les pressions inflationnistes, les changements apportés aux lois, y compris la législation et les interprétations fiscales, ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de fonds propres, de taux d'intérêt et de liquidité, y compris si la Banque était désignée comme une banque d'importance systémique mondiale, ainsi que l'incidence de tels changements sur les coûts de financement et les exigences en matière de capital, les changements de politique monétaire, budgétaire ou économique, la faiblesse, la volatilité ou l'illiquidité des marchés financiers ou du crédit, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, l'exposition à d'importants litiges ou questions réglementaires et leur résolution, notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en œuvre avec succès nos plans stratégiques, de conclure les acquisitions ou les cessions et d'intégrer les acquisitions, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, et de réaliser les avantages attendus de tels plans et transactions, les estimations et les jugements comptables critiques et les effets des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, y compris en ce qui concerne la dépendance envers des tiers, les activités des marchés financiers internationaux, l'émergence d'urgences sanitaires de grande envergure ou de pandémies, ou leur prolongation, et leur incidence sur les économies locales, nationales ou internationales ainsi que l'aggravation qui découle de certains risques susceptibles de toucher nos résultats futurs, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre et les inondations, et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques découlant des facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient influer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à l'analyse dans la section Risques pouvant influer sur les résultats futurs ainsi qu'aux sections portant sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel non financier, le risque lié à la conformité juridique et réglementaire, le risque de stratégie, le risque environnemental et social, et le risque de réputation de la section Gestion globale des risques, qui ont été mises à jour dans les rapports trimestriels et qui présentent l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur nos résultats futurs. Les investisseurs et toute autre personne doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'entreprise ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider les actionnaires et les analystes à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent celles présentées dans la section Évolution de la situation économique et perspectives, ainsi que dans la section Provision pour pertes sur créances, mises à jour dans les rapports trimestriels. Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, nous utilisons principalement les données économiques historiques, les liens passés entre les variables économiques et financières, les changements de politiques gouvernementales, ainsi que les risques qu'ils posent pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

À propos de BMO

BMO Groupe financier (ci-après désigné par « BMO », « Banque de Montréal », « la Banque », « nous », « nos » ou « notre ») est la septième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif, lequel s'établit à 1 500 milliards de dollars. Au service de ses clients depuis plus de 200 ans, BMO est une institution financière hautement diversifiée qui fournit une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires à environ treize millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans certains marchés à l'échelle mondiale. Nous exerçons nos activités par l'entremise de quatre unités d'exploitation intégrées : les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada, les Services bancaires aux États-Unis, la Gestion de patrimoine et les Marchés des capitaux. Pour en savoir plus sur nos unités d'exploitation, voir la section Analyse des résultats de 2025 des unités d'exploitation.

À BMO, nous continuons à bâtir une banque prête pour l'avenir qui place le numérique au premier plan et qui compte sur un effectif mobilisé et une culture de réussite axée sur la haute performance. Nous nous efforçons de donner à nos clients les moyens d'améliorer leurs finances, de croître et d'innover, tout en investissant dans nos employés. Animés par notre raison d'être, nous établissons des liens de confiance avec nos collègues, nos clients et les collectivités en adoptant des priorités stratégiques favorisant notre croissance qui nous permettent de nous démarquer, tout en étant soutenus par notre approche à l'égard de la durabilité et guidés par nos valeurs.

Notre raison d'être : Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*

BMO a une raison d'être bien ancrée. Nous tirons parti de notre position en tant que fournisseur de services financiers de premier plan afin de favoriser le progrès pour nos clients et les collectivités.

- **Économie florissante** – Faciliter l'accès aux capitaux et offrir de précieux conseils financiers – investir dans les entreprises, soutenir l'accès à la propriété et renforcer les collectivités que nous servons, tout en favorisant l'innovation qui simplifie les opérations bancaires.
- **Avenir durable** – Être le principal partenaire de nos clients dans leur transition vers un monde carboneutre en leur offrant des produits et des services qui les aident à atteindre leurs objectifs en matière de durabilité et de gestion des risques.
- **Collectivités plus fortes** – Agir comme catalyseur de progrès grâce à des investissements en capital, à des commandites, à des dons et à des programmes de littératie financière et d'éducation. Notre culture inspire nos collègues à s'impliquer, à faire leur part pour la collectivité et à donner de leur temps pour changer les choses.

Nos priorités stratégiques

Nos priorités soutiennent notre stratégie globale et sont les facteurs de différenciation qui nous permettent d'atteindre nos objectifs financiers et d'assurer notre performance sur le plan concurrentiel grâce à une exécution rigoureuse.

- **Une expérience client de premier ordre**, fondée sur l'approche Un seul et même client
- **Une culture de réussite hautement performante** reposant sur une action concertée, la responsabilité et la reconnaissance
- **Une banque qui met le numérique au premier plan et qui est optimisée par l'IA** afin de créer de la valeur et d'être prête pour l'avenir
- **Une gestion du risque supérieure**

Les stratégies des unités d'exploitation sont présentées dans l'Analyse des résultats de 2025 des unités d'exploitation.

Notre approche à l'égard de la durabilité

La durabilité fait partie intégrante de notre raison d'être. Nous prenons des mesures pour gérer nos activités conformément à nos objectifs financiers et de gestion des risques à long terme, en tenant compte de notre incidence sur les collectivités, la société et les autres parties prenantes. Nous intégrons des pratiques de durabilité dans les secteurs clés de notre chaîne de valeur, y compris la finance durable, l'inclusion financière, les changements climatiques, les droits de la personne et notre effectif.

Nos valeurs

Quatre valeurs fondamentales façonnent notre culture et sous-tendent nos choix et nos actions :

- **Intégrité**
- **Inclusion**
- **Responsabilité**
- **Empathie**

Mise en garde

La présente section À propos de BMO contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Faits marquants de la Banque

Gestion d'actifs Burgundy Ltée

Le 1^{er} novembre 2025, nous avons conclu l'acquisition de Gestion d'actifs Burgundy Ltée (Burgundy), un important gestionnaire de patrimoine indépendant au Canada offrant des services de gestion discrétionnaire de placements à des clients privés, des fondations, des fonds de dotation, des régimes de retraite et des bureaux de gestion de patrimoine familial. L'acquisition élargit la portée de la Gestion de patrimoine et renforce notre offre dans le secteur des conseils en placement au Canada destiné aux clients fortunés et très fortunés. Les coûts d'acquisition et d'intégration ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts de notre unité d'exploitation Gestion de patrimoine à titre d'élément d'ajustement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 9 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Optimisation des succursales aux États-Unis

Le 16 octobre 2025, nous avons annoncé la conclusion d'un accord définitif pour la vente de 138 succursales de BMO situées dans certains marchés à First-Citizens Bank & Trust Company (First Citizens Bank) visant à optimiser notre réseau de succursales aux États-Unis et le redéploiement de nos capitaux et de nos ressources. Aux termes de cet accord, First Citizens Bank prendra en charge environ 5,7 milliards de dollars américains (8 milliards de dollars canadiens) en dépôts et achètera environ 1,1 milliard de dollars américains (1,5 milliard de dollars canadiens) en prêts, moyennant une prime nette sur les dépôts d'environ 5 % versée à la conclusion. La transaction est soumise à l'approbation des autorités réglementaires et aux conditions de clôture habituelles, et devrait être finalisée au milieu de 2026. En conséquence, BMO a comptabilisé une dépréciation de l'écart d'acquisition de 73 millions de dollars américains (102 millions de dollars canadiens) avant et après impôts au quatrième trimestre de 2025 inscrite dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise à titre d'élément d'ajustement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 9 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Réorganisation des unités d'exploitation

Le 28 octobre 2025, nous avons annoncé la réorganisation des unités d'exploitation à la suite des changements annoncés antérieurement concernant la structure organisationnelle de la Banque avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2025 et appliqués de manière rétrospective. Dans le cadre de la réorganisation, les activités américaines des Services bancaires Particuliers et entreprises, des Services bancaires aux grandes entreprises et de la Gestion privée ont été regroupées de manière à former une unité d'exploitation unifiée, soit Services bancaires aux États-Unis. Auparavant, les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis étaient présentées dans la Gestion de patrimoine. La réorganisation n'a eu aucune incidence sur les résultats consolidés de la Banque.

Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des unités d'exploitation de BMO.

Objectifs financiers et mesures de la valeur

Les résultats et les mesures de la présente section sont présentés sur une base comptable et ajustée, et la direction considère utile de recourir à ces deux modes de présentation aux fins de l'appréciation de notre performance. Nous sommes d'avis que les mesures et ratios non conformes aux PCGR présentés ici, lus à la lumière de nos résultats établis aux termes des PCGR, donnent aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats et sont représentatifs de la performance continue de l'organisation.

Les résultats et les mesures ajustés de la présente section, y compris le bénéfice par action (BPA), la croissance du BPA, le rendement des capitaux propres (RCP), le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RPCAAO), le bénéfice net, les revenus, les charges autres que d'intérêts, le ratio d'efficience et le levier d'exploitation, sont des montants, des mesures et des ratios non conformes aux PCGR, qui sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Des renseignements sur la composition de chacune de ces mesures sont fournis dans le Glossaire de termes financiers.

Objectifs financiers

BMO a établi, à l'égard de certaines mesures de rendement clés, les objectifs financiers à moyen terme énoncés ci-dessous. On définit généralement le moyen terme comme étant une période de trois à cinq ans, et le rendement est évalué sur une base ajustée. Ces objectifs servent de repères et présupposent un environnement d'affaires et un cycle de crédit normaux. Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à atteindre nos objectifs financiers en harmonisant nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre.

Nous utilisons un processus de planification rigoureux et nous nous fixons des objectifs ambitieux qui tiennent compte de facteurs comme le contexte économique, notre appétit pour le risque, l'évolution des besoins des clients et les occasions qui se présentent dans nos diverses unités d'exploitation. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès par rapport à nos priorités stratégiques. Nous recherchons un équilibre entre la rentabilité actuelle et les investissements afin de générer une croissance durable. Notre capacité à atteindre ces objectifs pourrait être touchée par l'évolution du contexte économique, commercial ou réglementaire, ou par des événements extraordinaires.

Notre rendement à l'égard de chacun de ces objectifs s'est raffermi au cours de l'exercice 2025, dans un contexte caractérisé par une croissance économique modérée du secteur et de solides marchés financiers, mais également des défis découlant de l'incertitude sur le plan du commerce et des tarifs douaniers. Notre rendement a profité de la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer le rendement des capitaux propres pour atteindre notre cible de 15 % à moyen terme, ce qui comprend l'amélioration de la rentabilité des Services bancaires aux États-Unis, la normalisation des pertes sur créances, l'optimisation du capital et l'amélioration de l'efficience et de la rentabilité de nos activités, et qui demeure, selon nous, une cible appropriée. Nos objectifs financiers et notre rendement par rapport à ces objectifs sont présentés dans le tableau ci-dessous et décrits dans les sections qui suivent.

TABLEAU 1

Au 31 octobre 2025 ou pour les périodes closes à cette date	Objectifs financiers (ajustés)	Résultats comptables			Résultats ajustés ¹		
		1 an	3 ans ^{2, 3}	5 ans ^{2, 3}	1 an	3 ans ^{2, 3}	5 ans ^{2, 3}
Croissance du bénéfice par action (%)	De 7 % à 10 %	20,2	(17,0)	8,7	25,6	(2,8)	9,5
Rendement des capitaux propres (%)	Au moins 15 %	10,6	8,8	12,8	11,3	11,2	13,1
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%)	Au moins 18 %	14,3	12,1	15,7	14,7	14,7	15,9
Levier d'exploitation (%) ²	Au moins 2 %	2,4	(7,4)	0,8	4,3	(0,3)	1,3
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)	Excéder les exigences réglementaires	13,3	S. o.	S. o.	S. o.	S. o.	S. o.
Rendement total des capitaux propres (%)	Rendement de haut niveau	43,3	16,9	22,2	S. o.	S. o.	S. o.

¹ Les résultats et les mesures ajustées ne sont pas des montants ou des mesures conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

² Avant le 1^{er} novembre 2022, nous présentions les revenus ajustés déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) et nous calculions le levier d'exploitation en fonction des revenus, déduction faite des SCVPI. Depuis l'exercice 2023, en raison de l'adoption et de l'application rétrospective de l'IFRS 17, Contrats d'assurance, nous ne présentons plus les SCVPI. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 34 393 millions de dollars à l'exercice 2022 et à 25 787 millions à l'exercice 2021. Les mesures et les ratios présentés déduction faite des SCVPI sont des données non conformes aux PCGR.

³ Les taux de croissance de 3 ans et de 5 ans du BPA et le levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI, reflètent les taux de croissance annuels composés (TCAC).

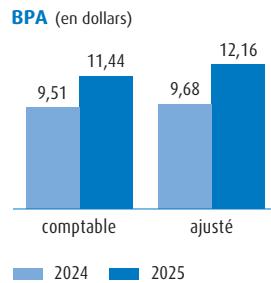
S. o. – sans objet

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Croissance du bénéfice par action

Par bénéfice par action (BPA), on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA comptable s'est établi à 11,44 \$ à l'exercice 2025, en hausse de 1,93 \$, ou de 20 %, par rapport à 9,51 \$ à l'exercice 2024. Le BPA ajusté s'est établi à 12,16 \$, en hausse de 2,48 \$, ou de 26 %, par rapport à 9,68 \$ à l'exercice 2024. La hausse du BPA comptable et du BPA ajusté reflète la croissance des bénéfices ainsi qu'un nombre moins élevé d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a augmenté de 19 % sur un an sur une base comptable et de 25 % sur une base ajustée, la hausse des revenus et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances étant partiellement contrebalancées par l'augmentation des dépenses. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, a diminué de 1 % par rapport à l'exercice 2024 en raison du rachat d'actions pendant l'exercice.



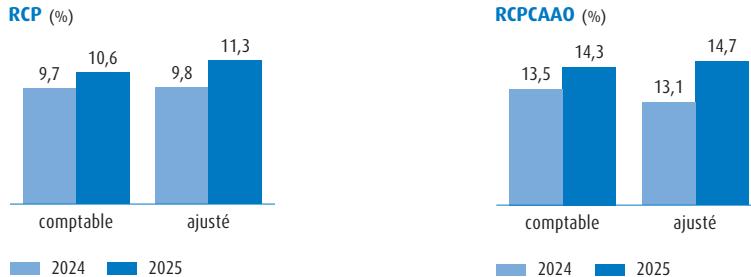
Le **bénéfice par action (BPA)** est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 23 afférente aux états financiers consolidés annuels audités contient plus de détails sur le BPA dilué.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

À l'exercice 2025, le rendement des capitaux propres (RCP) comptable s'est établi à 10,6 % et le RCP ajusté, à 11,3 %, comparativement à 9,7 % et à 9,8 %, respectivement, à l'exercice 2024. Le RCP comptable et le RCP ajusté ont progressé en raison de la hausse des bénéfices, qui a été annulée en partie par une augmentation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 6,3 milliards de dollars, ou de 9 %, par rapport à l'exercice 2024, principalement en raison de la croissance des résultats non distribués et de l'augmentation du cumul des autres éléments du résultat global, lesquelles ont été partiellement neutralisées par les effets de l'achat d'actions ordinaires de BMO aux fins d'annulation pendant l'exercice.

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) comptable s'est établi à 14,3 %, comparativement à 13,5 % à l'exercice 2024, et le RCPCAAO ajusté s'est chiffré à 14,7 %, comparativement à 13,1 % à l'exercice 2024. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 7 % par rapport à l'exercice précédent et s'est chiffrée à 111,57 \$, ce qui reflète l'augmentation des capitaux propres.



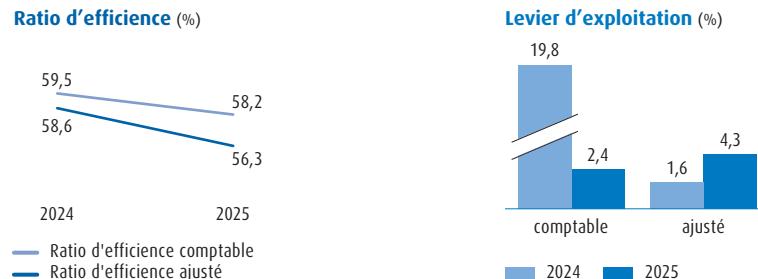
Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)** équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net comptable.

Le **rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO)** est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des pertes de valeur, le cas échéant, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le RCPCAAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net comptable.

Ratio d'efficience et levier d'exploitation

Le ratio d'efficience comptable de BMO s'est chiffré à 58,2 % à l'exercice 2025, soit une amélioration par rapport au ratio de 59,5 % à l'exercice 2024, et le ratio d'efficience ajusté s'est chiffré à 56,3 %, soit une amélioration par rapport au ratio de 58,6 % de l'exercice 2024.

Le levier d'exploitation comptable à l'exercice 2025 a été de 2,4 %, comparativement à 19,8 % à l'exercice 2024, et le levier d'exploitation ajusté s'est situé à 4,3 % à l'exercice 2025, comparativement à 1,6 % à l'exercice 2024.



Le ratio d'efficience (ou ratio des charges aux revenus) est une mesure de la productivité. Il s'agit d'un pourcentage que l'on obtient en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les unités d'exploitation).

Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance des revenus et celui des charges autres que d'intérêts. Le levier d'exploitation ajusté est calculé à l'aide des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustées.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 13,3 % au 31 octobre 2025, alors qu'il était de 13,6 % au 31 octobre 2024. Notre ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a diminué par rapport à l'exercice précédent, car la génération interne des fonds propres a été plus que contrebalancée par l'impact de l'achat de 22,2 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation et par la hausse des actifs pondérés en fonction des risques dans la monnaie d'origine.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, y compris une marge sur services contractuels, s'il y a lieu, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments (qui peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues ou un déficit au titre des provisions et d'autres éléments spécifiés), divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est calculé conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

Rendement total des capitaux propres et autres renseignements

TABLEAU 2

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2025	2024	2023	2022	2021	TCAC 3 ans ¹	TCAC 5 ans ¹
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	174,23	126,88	104,79	125,49	134,37	11,6	17,0
Dividende versé (en dollars, par action)	6,36	6,04	5,72	5,11	4,24	7,6	8,6
Rendement de l'action (%)	3,7	4,8	5,5	4,3	3,2	n. s.	n. s.
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	37,3	21,1	(16,5)	(6,6)	69,4	n. s.	n. s.
Rendement total des capitaux propres annuel (%) ²	43,3	27,4	(12,5)	(3,1)	75,9	16,9	22,2
Moyenne du groupe de référence au Canada (excluant BMO) ³	35,8	49,4	(8,8)	(6,2)	56,1	21,9	21,4

¹ Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

² Le rendement total des capitaux propres annuel suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.

³ Groupe de référence canadien au 31 octobre 2025 : La Banque de Nouvelle-Écosse, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada et La Banque Toronto-Dominion.

n. s. – non significatif

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et nous croyons que la mise en œuvre de nos priorités stratégiques se traduira par une création de valeur pour nos actionnaires. Le RTCP annuel moyen sur un an, sur trois ans et sur cinq ans s'est chiffré à 43,3 %, à 16,9 % et à 22,2 %, respectivement, comparativement à la moyenne de notre groupe de référence au Canada (excluant BMO), qui s'est établie à 35,8 %, à 21,9 % et à 21,4 %, respectivement.

Le tableau ci-dessus présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de notre action durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2021 aurait valu 2 725 \$ au 31 octobre 2025, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 172,5 %.

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2025 ont totalisé 6,44 \$, une hausse de 0,32 \$ par rapport à 6,12 \$ à l'exercice précédent. Les dividendes versés au cours de la dernière période de cinq ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé d'environ 9 %.

Le **rendement total des capitaux propres (RTCP)** annuel correspond au rendement total annuel moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début de la période correspondante. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

Mise en garde

La présente section Objectifs financiers et mesures de la valeur contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Faits saillants financiers

TABLEAU 3

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2025	2024
Sommaire de l'état des résultats¹		
Revenus nets d'intérêts	21 487	19 468
Revenus autres que d'intérêts	14 787	13 327
Revenus	36 274	32 795
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	3 147	3 066
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	470	695
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	3 617	3 761
Charges autres que d'intérêts	21 107	19 499
Charge d'impôts sur le résultat	2 825	2 208
Bénéfice net	8 725	7 327
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	16	9
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	436	386
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	8 273	6 932
Bénéfice net ajusté	9 248	7 449
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	8 796	7 054
Données relatives aux actions ordinaires (en dollars, sauf indication contraire) ¹		
Bénéfice de base par action	11,46	9,52
Bénéfice dilué par action	11,44	9,51
Bénéfice dilué par action ajusté	12,16	9,68
Valeur comptable par action	111,57	104,40
Cours de clôture de l'action	174,23	126,88
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
À la clôture de la période	708,9	729,5
Nombre moyen de base	721,9	727,7
Nombre moyen dilué	723,3	728,5
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	123 513	92 563
Dividendes déclarés par action ordinaire	6,44	6,12
Rendement de l'action (%)	3,7	4,8
Ratio de distribution (%)	56,2	64,3
Ratio de distribution ajusté (%)	52,8	63,1
Mesures et ratios financiers (%)¹		
Rendement des capitaux propres	10,6	9,7
Rendement des capitaux propres ajusté	11,3	9,8
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	14,3	13,5
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	14,7	13,1
Ratio d'efficience	58,2	59,5
Ratio d'efficience ajusté	56,3	58,6
Levier d'exploitation	2,4	19,8
Levier d'exploitation ajusté	4,3	1,6
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,65	1,58
Marge nette d'intérêts ajustée, compte non tenu des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs d'assurance	1,99	1,85
Taux d'impôt effectif	24,5	23,2
Taux d'impôt effectif ajusté	24,3	22,9
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations	0,53	0,57
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations	0,46	0,47
Bilan et autres informations (au 31 octobre et en millions de dollars, sauf indication contraire)		
Actifs	1 476 802	1 409 647
Actif productif moyen	1 305 072	1 235 830
Solde brut des prêts et acceptations	682 922	682 731
Solde net des prêts et acceptations	677 872	678 375
Dépôts	976 202	982 440
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	79 095	76 163
Total des actifs pondérés en fonction des risques ²	437 945	420 838
Actifs sous administration	864 891	770 584
Actifs sous gestion	506 661	422 701
Mesures des fonds propres et de la liquidité (%)²		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,3	13,6
Ratio des fonds propres de catégorie 1	15,0	15,4
Ratio du total des fonds propres	17,3	17,6
Ratio de levier	4,3	4,4
Ratio TLAC	29,7	29,3
Ratio de liquidité à court terme	132	132
Ratio structurel de liquidité à long terme	117	117
Cours de change (\$)		
Dollar CA/dollar US – au 31 octobre	1,4016	1,3909
Dollar CA/dollar US – moyenne	1,4029	1,3591

¹ Les résultats ajustés excluent certaines composantes des résultats comptables et ils servent à calculer nos mesures ajustées, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir plus de détails. Pour obtenir des informations sur la composition des montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, ainsi que sur les mesures financières supplémentaires, il y a lieu de se reporter au Glossaire de termes financiers.

² Les mesures des fonds propres et de la liquidité sont présentées selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) et la ligne directrice Normes de liquidité (NL), établies par le BSIF, le cas échéant.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Les résultats et mesures figurant dans le présent document sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR). Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés annuels audités établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB). Toute mention des PCGR renvoie aux IFRS. Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre performance, ainsi que la performance de nos unités d'exploitation, ce qui comprend des montants, des mesures et des ratios qui sont présentés sur une base non conforme aux PCGR, comme il en est fait mention ci-dessous. Nous sommes d'avis que ces montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, lus à la lumière de nos résultats établis aux termes des PCGR, donnent aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

Les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. Ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition des mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, il y a lieu de se reporter à la section Glossaire de termes financiers.

Mesures et ratios ajustés

La direction considère que les résultats et mesures comptables et les résultats et mesures ajustés sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Les résultats et mesures ajustés retranchent certains éléments précis des revenus, des charges autres que d'intérêts et des impôts sur le résultat, comme il est indiqué en détail dans le tableau ci-après. Les résultats et mesures ajustés présentés dans le présent document ne sont pas conformes aux PCGR. Le fait de recourir à la présentation des résultats comptables et ajustés permet au lecteur d'évaluer l'incidence de certains éléments sur les résultats des périodes présentées, et de mieux évaluer les résultats, compte non tenu de ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances sous-jacentes. Sauf indication contraire, l'analyse, par la direction, des changements des résultats comptables figurant dans le présent document s'applique également à ceux des résultats ajustés correspondants.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAO) est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des pertes de valeur, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAO est largement utilisé dans le secteur bancaire en Amérique du Nord et il constitue une mesure uniforme de la performance des unités, qu'elles aient été acquises ou mises sur pied à l'interne.

Éléments d'ajustement

Les résultats ajustés pour l'exercice considéré et les exercices précédents ne tiennent pas compte des éléments suivants :

- Les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 13 millions de dollars (17 millions avant impôts) pour l'exercice considéré et de 129 millions (172 millions avant impôts) pour l'exercice précédent. Ces coûts ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts dans l'unité d'exploitation connexe : Burgundy dans la Gestion de patrimoine, Bank of the West dans les Services d'entreprise, AIR Miles dans PE Canada et Clearpool et Radicle dans les Marchés des capitaux.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 352 millions de dollars (476 millions avant impôts) au cours de l'exercice considéré, y compris une dépréciation avant impôts de 64 millions liée à AIR MILES, et de 334 millions (450 millions avant impôts) pour l'exercice précédent. Ces montants ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts dans l'unité d'exploitation connexe.
- L'incidence de dessaisissements liés à la vente annoncée de 138 succursales dans certains marchés américains, ce qui a entraîné une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 102 millions de dollars avant et après impôts au cours de l'exercice considéré, imputée aux charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- L'incidence d'une cotisation spéciale relative à la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) des États-Unis, comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts et imputée aux Services d'entreprise, qui tenait compte d'une reprise partielle d'un montant de 14 millions de dollars (19 millions avant impôts) pour l'exercice considéré et d'une charge de 357 millions (476 millions de dollars avant impôts) pour l'exercice précédent.
- L'incidence de l'harmonisation des méthodes comptables relatives aux congés annuels des employés dans l'ensemble des entités juridiques de 70 millions de dollars (96 millions avant impôts) pour l'exercice à l'étude comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts et imputées aux Services d'entreprise.
- Le renversement d'une provision pour frais juridiques inscrite à l'exercice 2022, y compris les intérêts courus, se rapportant à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, de 834 millions de dollars (1 135 millions avant impôts) à l'exercice précédent, qui comprend le renversement de charges d'intérêts de 547 millions et le renversement de charges autres que d'intérêts de 588 millions. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.
- Perte nette comptable de 136 millions de dollars (164 millions avant impôts) liée à la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs dans le cadre de l'optimisation du bilan à l'exercice précédent, comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts et imputée aux Services d'entreprise.

Le bénéfice net a fléchi de 523 millions de dollars en raison de l'ensemble des éléments d'ajustement au cours de l'exercice considéré, comparativement à une diminution de 122 millions enregistrée à l'exercice précédent.

Mise en garde

La présente section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières contient des déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières¹

TABLEAU 4

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024
Résultats comptables		
Revenus nets d'intérêts	21 487	19 468
Revenus autres que d'intérêts	14 787	13 327
Revenus	36 274	32 795
Dotation à la provision pour pertes sur créances	3 617	3 761
Charges autres que d'intérêts	21 107	19 499
Bénéfice avant impôts sur le résultat	11 550	9 535
Charge d'impôts sur le résultat	2 825	2 208
Bénéfice net	8 725	7 327
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	436	386
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	16	9
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	8 273	6 932
BPA dilué (\$)	11,44	9,51
Éléments d'ajustement influant sur les revenus (avant impôts)		
Provision pour frais juridiques/reversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	547
Incidence de la vente du portefeuille de prêts	-	(164)
Incidence des éléments d'ajustement sur les revenus (avant impôts)	-	383
Éléments d'ajustement influant sur les charges autres que d'intérêts (avant impôts)		
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	(17)	(172)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²	(476)	(450)
Incidence des dessaisissements	(102)	-
Provision pour frais juridiques/reversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	588
Cotisation spéciale relative à la FDIC	19	(476)
Incidence de l'harmonisation de méthodes comptables	(96)	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts (avant impôts)	(672)	(510)
Incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net comptable (avant impôts)	(672)	(127)
Éléments d'ajustement influant sur les revenus (après impôts)		
Provision pour frais juridiques/reversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques)	-	401
Incidence de la vente du portefeuille de prêts	-	(136)
Incidence des éléments d'ajustement sur les revenus (après impôts)	-	265
Éléments d'ajustement influant sur les charges autres que d'intérêts (après impôts)		
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	(13)	(129)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²	(352)	(334)
Incidence des dessaisissements	(102)	-
Provision pour frais juridiques/reversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	433
Cotisation spéciale relative à la FDIC	14	(357)
Incidence de l'harmonisation de méthodes comptables	(70)	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts (après impôts)	(523)	(387)
Incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net comptable (après impôts)	(523)	(122)
Incidence sur le BPA dilué (\$)	(0,72)	(0,17)
Résultats ajustés		
Revenus nets d'intérêts	21 487	18 921
Revenus autres que d'intérêts	14 787	13 491
Revenus	36 274	32 412
Dotation à la provision pour pertes sur créances	3 617	3 761
Charges autres que d'intérêts	20 435	18 989
Bénéfice avant impôts sur le résultat	12 222	9 662
Charge d'impôts sur le résultat	2 974	2 213
Bénéfice net	9 248	7 449
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	8 796	7 054
BPA dilué (\$)	12,16	9,68

¹ Les résultats ajustés ne tiennent pas compte de certains éléments tirés des résultats comptables et ils sont utilisés pour calculer nos mesures ajustées, comme elles sont présentées dans le tableau ci-dessus. Il y a lieu de se reporter à la présente section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

² Représente l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les pertes de valeur.

Sommaire des résultats comptables et ajustés par unité d'exploitation

TABLEAU 5

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	PE Canada	Services bancaires aux États-Unis	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque	Activités américaines ¹ (en millions de dollars américains)
2025							
Bénéfice net (perte nette) comptable	3 295	2 810	1 381	1 977	(738)	8 725	2 431
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	46	61	6	41	282	436	12
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	14	-	-	2	16	12
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	3 249	2 735	1 375	1 936	(1 022)	8 273	2 407
Éléments d'ajustement							
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	-	-	4	-	9	13	6
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	58	272	-	22	-	352	200
Incidence des dessaisissements	-	-	-	-	102	102	73
Incidence de la cotisation spéciale relative à la FDIC	-	-	-	-	(14)	(14)	(10)
Incidence de l'harmonisation de méthodes comptables	-	-	-	-	70	70	25
Bénéfice net (perte nette) ajusté ²	3 353	3 082	1 385	1 999	(571)	9 248	2 725
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) attribuable aux actionnaires ordinaires ²	3 307	3 007	1 379	1 958	(855)	8 796	2 701
2024							
Bénéfice net (perte nette) comptable	3 457	2 010	1 067	1 492	(699)	7 327	2 112
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	42	57	6	37	244	386	20
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	2	-	-	7	9	7
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	3 415	1 951	1 061	1 455	(950)	6 932	2 085
Éléments d'ajustement							
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	17	-	-	15	97	129	76
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	13	290	-	31	-	334	222
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	-	-	-	(834)	(834)	(616)
Incidence de la vente du portefeuille de prêts	-	-	-	-	136	136	102
Incidence de la cotisation spéciale relative à la FDIC	-	-	-	-	357	357	263
Bénéfice net (perte nette) ajusté ²	3 487	2 300	1 067	1 538	(943)	7 449	2 159
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) attribuable aux actionnaires ordinaires ²	3 445	2 241	1 061	1 501	(1 194)	7 054	2 132

¹ Les résultats comptables et les résultats ajustés des activités américaines comprennent le bénéfice net comptabilisé dans les Services bancaires aux États-Unis et dans les activités américaines des Marchés des capitaux et des Services d'entreprise.

² Il y a lieu de se reporter à l'analyse dans la présente section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

TABLEAU 6

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024
Pour l'exercice clos le 31 octobre		
Bénéfice net comptable	8 725	7 327
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	16	9
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	8 709	7 318
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	436	386
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (A)	8 273	6 932
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions après impôts	352	334
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (B)	8 625	7 266
Incidence des autres éléments d'ajustement après impôts ¹	171	(212)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (C)	8 796	7 054
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (D)	78 126	71 817
Écart d'acquisition	(16 886)	(16 385)
Immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(2 329)	(2 642)
Déduction faite des passifs d'impôt différé connexes	953	960
Capitaux propres moyens corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (E)	59 864	53 750
Rendement des capitaux propres (%) (= A/D)	10,6	9,7
Rendement des capitaux propres ajusté (%) (= C/D)	11,3	9,8
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= B/E)	14,3	13,5
Rendement ajusté des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= C/E)	14,7	13,1

¹ Il y a lieu de se reporter à l'analyse dans la présente section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

Rendement des capitaux propres par unité d'exploitation¹

TABLEAU 7

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025							Activités américaines ² (en millions de dollars américains)
	PE Canada	Services bancaires aux États-Unis	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque		
Données comptables								
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	3 249	2 735	1 375	1 936	(1 022)	8 273		2 407
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	16 744	37 075	3 028	13 786	7 493	78 126		32 512
Rendement des capitaux propres (%)	19,4	7,4	45,4	14,0	s. o.	10,6		7,4
Données ajustées³								
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	3 307	3 007	1 379	1 958	(855)	8 796		2 701
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	16 744	37 075	3 028	13 786	7 493	78 126		32 512
Rendement des capitaux propres (%)	19,8	8,1	45,6	14,2	s. o.	11,3		8,3
2024								
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	PE Canada	Services bancaires aux États-Unis	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque	Activités américaines ² (en millions de dollars américains)	
Données comptables								
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	3 415	1 951	1 061	1 455	(950)	6 932		2 085
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	15 986	35 100	2 905	13 172	4 654	71 817		31 782
Rendement des capitaux propres (%)	21,4	5,6	36,5	11,0	s. o.	9,7		6,6
Données ajustées³								
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	3 445	2 241	1 061	1 501	(1 194)	7 054		2 132
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	15 986	35 100	2 905	13 172	4 654	71 817		31 782
Rendement des capitaux propres (%)	21,5	6,4	36,5	11,4	s. o.	9,8		6,7

¹ Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. À compter de l'exercice 2025, le taux d'imputation des fonds propres a été porté à 12,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, comparativement à 11,5 % à l'exercice 2024. Les fonds propres sont imputés aux unités d'exploitation en fonction du montant de fonds propres réglementaires requis pour soutenir les activités commerciales, les fonds propres non imputés étant comptabilisés dans les Services d'entreprise. Les méthodes d'imputation des fonds propres sont passées en revue chaque année. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des unités d'exploitation de BMO.

² Les activités américaines comprennent les résultats comptables et les résultats ajustés et les fonds propres imputés comptabilisés dans les Services bancaires aux États-Unis et dans les activités américaines des Marchés des capitaux et des Services d'entreprise.

³ Il y a lieu de se reporter à l'analyse dans la présente section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

s. o. – sans objet

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Évolution de la situation économique et perspectives

Évolution de la situation économique en 2025 et perspectives pour l'année civile 2026¹

Les incessantes modifications apportées aux politiques commerciales américaines ont créé un sentiment accru d'incertitude économique qui a une incidence sur le Canada et les États-Unis. Les répercussions définitives sur la croissance économique des deux pays dépendront de l'ampleur et de la durée des tarifs douaniers et du résultat des futures négociations commerciales. À l'échelle mondiale, les incertitudes à l'égard du commerce et les tarifs douaniers ont probablement provoqué le ralentissement de l'économie en 2025. Toutefois, les récents accords commerciaux conclus entre les États-Unis et plusieurs régions, y compris l'Union européenne, le Royaume-Uni et le Japon, montrent un certain progrès vers le retour à la stabilité économique mondiale. Les États-Unis et la Chine ont également convenu de ne pas imposer de tarifs douaniers supplémentaires pendant un an, ce qui a permis d'atténuer les tensions commerciales. La renégociation de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) devrait influencer l'orientation des politiques commerciales en 2026.

On estime que la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du Canada a ralenti pour s'établir à un taux annuel de 1,7 % en 2025, comparativement à 2,0 % en 2024. La croissance soutenue des dépenses de consommation et des dépenses publiques a été en partie contrebalancée par une baisse des exportations et des investissements des entreprises, en raison de l'incertitude quant aux tarifs douaniers. En supposant une atténuation des tensions commerciales et la reconduction de l'ACEUM, le PIB réel devrait enregistrer une croissance de 1,4 % en 2026, en réponse à l'amélioration de la confiance des entreprises, à la baisse des taux d'intérêt et à des politiques budgétaires expansionnistes visant à accroître les investissements des entreprises et les projets miniers, énergétiques et d'infrastructure. Le taux de chômage a augmenté modérément au cours de la dernière année pour s'établir à 6,9 % en octobre 2025, sous l'effet de la faiblesse de l'économie, et devrait augmenter davantage et atteindre 7,2 % avant de diminuer à mesure que la croissance économique s'améliorera en 2026. La réduction des cibles d'immigration ralentira également la croissance démographique, ce qui aura pour effet d'atténuer la pression sur le taux de chômage. L'inflation des prix à la consommation est demeurée modérée à 2,2 % sur 12 mois en octobre 2025, en partie en raison de l'élimination de la taxe sur le carbone pour les consommateurs, et on s'attend à ce qu'elle s'établisse en moyenne à 2,5 % en 2026. Après l'avoir maintenu stable depuis mars 2025, la Banque du Canada a abaissé son taux directeur en septembre et en octobre 2025 pour contrer le ralentissement du marché de l'emploi. Le taux directeur a diminué de 100 points de base (pdb) au total en 2025 et on s'attend à une réduction finale de 25 pdb le ramenant à 2,0 % au début de 2026, même si les taux d'intérêt ne devraient diminuer que légèrement par la suite. Le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain en 2025, mais devrait se renforcer modérément en 2026, en supposant que les tensions commerciales s'atténuent et que l'écart de taux d'intérêt avec les États-Unis se resserre. L'activité sur le marché de l'habitation est demeurée faible en Ontario et en Colombie-Britannique en 2025, en raison des enjeux relatifs à l'abordabilité et du ralentissement de la croissance démographique. La croissance de 4,8 % sur 12 mois des soldes des prêts hypothécaires à l'habitation enregistrée à l'échelle du secteur en septembre 2025 devrait ralentir à court terme, avant de s'améliorer en 2026 à mesure que le marché de l'habitation réagira au renforcement de l'économie et à la baisse des coûts d'emprunt. La croissance du crédit à la consommation (à l'exception des prêts hypothécaires) sur 12 mois est demeurée modérée à 4,0 % en septembre 2025, mais devrait se renforcer quelque peu en raison de la baisse des taux d'intérêt. À l'échelle du secteur, la croissance des soldes de prêts aux sociétés qui ne sont pas du secteur financier est demeurée modeste à 2,3 % sur 12 mois en septembre 2025 et devrait demeurer modérée jusqu'à ce que l'incertitude relative aux tarifs douaniers diminue.

On estime que la croissance du PIB réel aux États-Unis a diminué pour s'établir à un taux annuel de 1,9 % en 2025, comparativement à 2,8 % en 2024, dans un contexte de ralentissement des dépenses de consommation et de l'activité sur le marché de l'habitation. L'incertitude à l'égard des politiques commerciales, les coupes budgétaires au sein du gouvernement fédéral et la paralysie partielle du gouvernement pendant six semaines ont également pesé sur l'activité. Les investissements des entreprises ont toutefois dépassé les attentes en raison de dépenses importantes dans les technologies de l'intelligence artificielle et les centres de données. Stimulé par la baisse des taux d'intérêt et des politiques budgétaires expansionnistes, le PIB réel devrait croître de 1,8 % en 2026. Le ralentissement de la croissance de l'emploi a fait passer le taux de chômage d'un creux cyclique de 3,4 % en avril 2023 à 4,4 % en septembre 2025 et on s'attend à ce qu'il atteigne 4,7 % d'ici la fin de l'année. L'inflation des prix à la consommation est passée à 3,0 % sur 12 mois en septembre 2025, en hausse par rapport à un récent creux de 2,3 % observé en avril 2025, en partie en raison des tarifs douaniers. L'inflation annuelle devrait demeurer élevée à court terme, avant de ralentir en réaction au ralentissement du marché du travail. Après l'avoir maintenu stable pendant la majeure partie de l'année en raison de préoccupations liées à l'inflation, la Réserve fédérale américaine a réduit son taux directeur en septembre et en octobre 2025 afin de réagir aux risques de baisse de l'emploi. La banque centrale devrait réduire ce taux de 100 points de base supplémentaires d'ici septembre 2026 afin de rétablir la neutralité de la politique. Cependant, les taux d'intérêt à long terme devraient demeurer près des niveaux actuels, compte tenu des préoccupations persistantes au sujet de l'inflation et de l'important déficit budgétaire fédéral. La croissance des soldes des prêts hypothécaires à l'habitation a été modeste à l'échelle du secteur, s'établissant à 2,1 % sur 12 mois en octobre 2025, dans un contexte de faiblesse continue des ventes de maisons, mais on s'attend à ce qu'elle augmente en 2026 à mesure de la baisse des taux hypothécaires. La croissance d'une année à l'autre des soldes de crédit à la consommation s'est améliorée pour s'établir à 3,6 % en octobre 2025 et devrait se raffermir davantage en 2026. Ralentie par des coûts d'emprunt relativement élevés et l'incertitude liée aux politiques commerciales, la croissance sur 12 mois du crédit commercial et industriel et de l'immobilier commercial a été modeste, s'établissant à 2,5 % en octobre 2025, mais une certaine reprise est prévue en 2026.

Les perspectives économiques ci-dessus sont assujetties à plusieurs risques qui pourraient entraîner des résultats moins favorables pour l'Amérique du Nord. Les menaces les plus directes découlent d'une possible escalade des tarifs douaniers américains. Les entreprises canadiennes font face à des risques à long terme si la renégociation de l'ACEUM échoue, car des tarifs douaniers importants pourraient alors s'appliquer à un plus grand nombre de biens exportés aux États-Unis, plutôt qu'à une petite fraction de ceux-ci, ce qui entraînerait probablement une récession au Canada. D'autres risques comprennent l'escalade de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et la reprise du conflit au Moyen-Orient. Les dépenses substantielles des entreprises dans l'IA apportent un soutien crucial à l'économie tout en présentant de nouveaux risques pour les travailleurs. Si l'IA n'a pas encore causé de pertes d'emplois notables, elle pourrait influencer de plus en plus les décisions d'embauche et provoquer des changements radicaux dans la composition de la main-d'œuvre, obligeant les personnes sans emploi à acquérir de nouvelles compétences.

Nos activités et nos clients pourraient être touchés par des changements importants dans le contexte économique et l'accroissement de l'incertitude connexe. Une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, une volatilité des marchés des capitaux et un ralentissement de la croissance des prêts pourraient se produire si les tarifs douaniers demeurent élevés et persistants. La direction assure une surveillance régulière du contexte économique et prend des mesures proactives pour réagir aux incertitudes et réduire l'incidence sur nos résultats.

Mise en garde

La présente section Évolution de la situation économique et perspectives contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

¹ Toutes les périodes de la présente section font référence au trimestre civil et à l'année civile plutôt qu'au trimestre ou à l'exercice financier.

Analyse des résultats financiers de 2025

La présente section traite des résultats financiers de BMO pour l'exercice 2025 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans les états financiers consolidés annuels audités de BMO. Une analyse des stratégies et des résultats des unités d'exploitation suit l'analyse globale, le réalignement des unités d'exploitation étant abordé à la section Méthode de présentation des résultats des unités d'exploitation de BMO.

Incidence du change

TABLEAU 8

	2025 c. 2024
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)	
2025	1,4029
2024	1,3591
	Augmentation/(diminution)
Incidence sur les résultats comptables des activités américaines	
Revenus nets d'intérêts	300
Revenus autres que d'intérêts	167
Total des revenus	467
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(64)
Charges autres que d'intérêts	(288)
Charge d'impôts sur le résultat	(22)
Bénéfice net	93
Incidence sur le bénéfice de base par action (\$)	0,13
Incidence sur le bénéfice dilué par action (\$)	0,13
Incidence sur les résultats ajustés des activités américaines¹	
Revenus nets d'intérêts	282
Revenus autres que d'intérêts	172
Total des revenus	454
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(64)
Charges autres que d'intérêts	(274)
Charge d'impôts sur le résultat	(21)
Bénéfice net	95
Incidence sur le bénéfice de base par action (\$)	0,13
Incidence sur le bénéfice dilué par action (\$)	0,13

¹ Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Le tableau ci-dessus fait état des cours de change moyens pertinents des dollars canadien et américain et de l'incidence de leurs fluctuations sur les résultats comptables et ajustés des activités américaines de BMO, qui comprennent les Services bancaires aux États-Unis et les activités américaines des Marchés des capitaux et des Services d'entreprise.

L'équivalent en dollars canadiens des résultats sectoriels des activités américaines de BMO libellés en dollars américains a augmenté au cours de l'exercice 2025 en regard de celui de l'exercice 2024, en raison des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Dans le présent document, toute mention de l'incidence du dollar américain ne rend pas compte des montants libellés dans cette monnaie et constatés par des unités de BMO qui ne mènent pas d'activités aux États-Unis.

D'un point de vue économique, nos flux de revenus en dollars américains n'ont pas été couverts contre le risque découlant des fluctuations des cours de change survenues au cours de l'exercice 2025 et de l'exercice 2024. Les fluctuations des cours de change influeront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges, les dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances et les impôts sur le résultat sont comptabilisés.

Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital pour obtenir une analyse de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des cours de change sur le capital de BMO.

Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 8 725 millions de dollars, en hausse de 1 398 millions, ou de 19 %, comparativement à l'exercice précédent, et, après ajustement, il a atteint 9 248 millions, en hausse de 1 799 millions, ou de 24 %.

Les résultats comptables pour l'exercice à l'étude tenaient compte d'une dépréciation de l'écart d'acquisition liée à la vente annoncée de succursales dans certains marchés américains et de l'incidence de l'harmonisation des méthodes comptables relatives aux congés des employés dans l'ensemble des entités juridiques, contrebalancées en partie par les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration moins élevés, tandis que l'exercice précédent a profité du renversement d'une provision pour frais juridiques inscrite à l'exercice 2022, ce qui a été partiellement contré par l'incidence de la cotisation spéciale relative à la FDIC et une perte nette comptable découlant de la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs.

Le bénéfice net sur une base comptable et ajustée s'est accru en raison de la croissance des revenus et d'une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par la hausse des charges, le bénéfice net s'étant accru dans le cas des Services bancaires aux États-Unis, des Marchés des capitaux et de la Gestion de patrimoine, ce qui a été contrebalancé en partie par une diminution dans le cas de PE Canada. Sur une base comptable, les Services d'entreprise ont comptabilisé une perte nette plus élevée comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout des éléments précités et d'une baisse de la perte nette sur une base ajustée.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2025 des groupes d'exploitation. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite du bénéfice net.

Revenus¹

TABLEAU 9

(en millions de dollars canadiens, avant impôts)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2025	2024
Revenus nets d'intérêts	21 487	19 468
Revenus autres que d'intérêts	14 787	13 327
Total des revenus	36 274	32 795
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	(547)
Incidence de la vente du portefeuille de prêts	-	164
Incidence des éléments d'ajustement sur les revenus	-	(383)
Revenus ajustés	36 274	32 412

¹ Les résultats ajustés ne tiennent pas compte de certains éléments tirés des résultats comptables et ils sont utilisés pour calculer nos mesures ajustées, comme elles sont présentées dans le tableau ci-dessus. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

Les revenus comptables et ajustés se sont élevés à 36 274 millions de dollars, en hausse de 3 479 millions, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent sur une base comptable et en hausse de 3 862 millions, ou de 12 %, sur une base ajustée.

La croissance des revenus comptables a subi l'incidence du renversement des intérêts courus liée à une provision pour frais juridiques et d'une perte comptable sur la vente du portefeuille de prêts susmentionnée. L'augmentation des revenus comptables et ajustés a été observée dans l'ensemble des unités d'exploitation et dans les Services d'entreprise.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2025 des unités d'exploitation.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans la présente section qui traite des revenus pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts. Les revenus nets d'intérêts, compte non tenu des revenus de négociation, sont présentés sur une base qui exclut les revenus d'intérêts liés à la négociation.

La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts, compte non tenu des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et des actifs de négociation et d'assurance moyens, est calculée de la même manière, mais ne tient pas compte des revenus d'intérêts liés à la négociation ni des actifs productifs liés à la négociation et à l'assurance.

L'**actif productif moyen** correspond au solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des valeurs mobilières et des prêts, pour la période.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. Nous tirons des revenus de la gestion rentable des positions de nos clients et, dans une mesure restreinte, de nos principales positions de négociation, sous réserve des limites prescrites. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Étant donné que les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques connexes peuvent périodiquement faire passer les revenus de négociation entre les revenus nets d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts, nous considérons le total des revenus de négociation comme la mesure la plus appropriée de la performance au chapitre de la négociation.

Revenus nets d'intérêts

Les revenus nets d'intérêts comptables et ajustés ont atteint 21 487 millions de dollars, en hausse de 2 019 millions, ou de 10 %, par rapport à l'exercice précédent sur une base comptable, alors qu'ils ont progressé de 2 566 millions, ou de 14 %, sur une base ajustée. Les revenus nets d'intérêts ont augmenté, en raison surtout d'une hausse pour PE Canada, qui s'explique par la forte croissance attribuable à l'accroissement des soldes et à la hausse de la marge nette d'intérêts, de l'élargissement de la marge nette d'intérêts liée aux Services bancaires aux États-Unis, de l'augmentation des revenus nets d'intérêts autres que de négociation des Marchés des capitaux, de même que de la hausse des revenus nets d'intérêts liés à la négociation. Les revenus nets d'intérêts des Services d'entreprise ont diminué sur une base comptable, ce qui s'explique par le renversement des intérêts courus sur la provision pour frais juridiques au cours de l'exercice précédent, mais ont augmenté sur une base ajustée en raison des activités de gestion de la trésorerie. Les revenus nets d'intérêts liés à la négociation se sont situés à 783 millions, ce qui représente une hausse de 614 millions par rapport à l'exercice précédent.

La marge nette d'intérêts comptable globale de BMO, établie à 1,65 %, a augmenté de 7 points de base en regard de l'exercice précédent. La marge nette d'intérêts ajustée, compte non tenu des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et des actifs de négociation et des actifs d'assurance, s'est établie à 1,99 %, en hausse de 14 points de base, du fait essentiellement de l'amélioration des marges sur les dépôts et les prêts et de la progression des revenus nets d'intérêts, ainsi que de la baisse des actifs à faible rendement dans les Services d'entreprise. Les marges sur dépôts ont profité de taux de réinvestissement plus élevés.

Variation des revenus nets d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts¹**TABLEAU 10**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts ²		Actif productif moyen ³		Marge nette d'intérêts (en points de base)	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
PE Canada	9 667	8 852	342 361	319 518	282	277
Services bancaires aux États-Unis	9 017	8 602	235 855	230 500	382	373
Toutes les autres unités d'exploitation et Services d'entreprise ⁴	2 803	2 014	726 856	685 812	S. o.	S. o.
Total comptable	21 487	19 468	1 305 072	1 235 830	165	158
Total ajusté	21 487	18 921	1 305 072	1 235 830	165	153
Revenus nets d'intérêts liés à la négociation et actifs de négociation et d'assurance	783	169	264 786	222 149	S. o.	S. o.
Total comptable compte non tenu des actifs de négociation et d'assurance	20 704	19 299	1 040 286	1 013 681	199	190
Total ajusté compte non tenu des actifs de négociation et d'assurance	20 704	18 752	1 040 286	1 013 681	199	185
Services bancaires aux États-Unis (en millions de dollars américains)	6 427	6 330	168 096	169 596	382	373

¹ Les résultats et les ratios ajustés que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.² Les revenus des unités d'exploitation sont présentés selon une base d'imposition comparable (bic) dans les revenus nets d'intérêts. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des unités d'exploitation de BMO.³ L'actif productif moyen représente le solde moyen quotidien des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques centrales, des dépôts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des titres et des prêts, pour une période. L'actif productif moyen, compte non tenu des actifs de négociation et d'assurance, exclut les actifs productifs de négociation et d'assurance.⁴ Pour de plus amples renseignements sur les revenus nets d'intérêts de ces autres unités d'exploitation et des Services d'entreprise, il y a lieu de se reporter à la section Analyse des résultats de 2025 des unités d'exploitation.

S. o. – sans objet

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus autres que d'intérêts¹**TABLEAU 11**

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2025	2024
Commissions et droits sur titres	1 169	1 106
Frais de service – dépôts et ordres de paiement	1 791	1 626
Revenus de négociation	2 584	2 377
Commissions sur prêts	1 342	1 464
Frais de service de cartes	831	847
Gestion de placements et garde de titres	2 339	2 056
Revenus des fonds d'investissement	1 495	1 324
Commissions de prise ferme et de consultation	1 703	1 399
Profits sur titres, autres que de négociation	287	200
Revenus de change, autres que de négociation	271	263
Résultats des activités d'assurance	421	340
Rendement des placements liés à l'assurance	124	105
Quote-part du profit dans des entreprises associées et des coentreprises	175	207
Autres	255	13
Total comptable	14 787	13 327
Incidence de la vente du portefeuille de prêts	–	164
Revenus autres que d'intérêts ajustés	14 787	13 491

¹ Les résultats ajustés ne tiennent pas compte de certains éléments tirés des résultats comptables et ils sont utilisés pour calculer nos mesures ajustées, comme elles sont présentées dans le tableau ci-dessus. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles. Il y a lieu de se reporter à l'analyse dans la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

Les revenus autres que d'intérêts comptables et ajustés se sont établis à 14 787 millions de dollars, soit une hausse de 1 460 millions, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent sur une base comptable, et une hausse de 1 296 millions, ou de 10 %, sur une base ajustée.

Les revenus autres que d'intérêts sur une base comptable et ajustée ont augmenté dans la plupart des catégories, en raison surtout de la progression des honoraires de gestion de patrimoine, de commission de prise ferme, de consultation, de négociation et des revenus tirés des dépôts, ainsi que de l'incidence du raffermissement du dollar américain, ce qui a été neutralisé en partie par la baisse des revenus tirés des commissions sur les prêts, notamment la transition des expositions aux acceptations bancaires aux prêts.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite des revenus, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Revenus de négociation

TABLEAU 12

(en millions de dollars canadiens) (base d'imposition comparable) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2025	2024
Contrats de taux d'intérêt	1 026	1 003
Contrats de change	633	579
Contrats sur titres de participation	1 133	781
Contrats sur produits de base	365	150
Autres contrats	212	55
Total (bic) ¹	3 369	2 568
Compensation selon la bic	2	22
Total comptable	3 367	2 546
Présenté dans les :		
Revenus nets d'intérêts	785	191
Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation	2 584	2 377
Total (bic)	3 369	2 568
Compensation selon la bic	2	22
Total comptable, déduction faite de la compensation selon la bic	3 367	2 546

¹ Les revenus de négociation, présentés selon une base d'imposition comparable (bic), sont une mesure non conforme aux PCGR. Comme le font d'autres banques, BMO analyse les revenus de négociation sur une bic, qui reflète une augmentation des revenus nets d'intérêts sur les titres exonérés d'impôt par rapport aux montants équivalents avant impôts et qui facilite les comparaisons entre les revenus de sources imposables et ceux de sources exonérées d'impôt.

Les revenus de négociation peuvent être présentés soit dans les revenus nets d'intérêts, soit dans les revenus autres que d'intérêts et un certain nombre de facteurs peuvent faire passer les revenus de négociation entre ces catégories. Nous considérons le total des revenus de négociation comme la mesure la plus appropriée de la performance au chapitre de la négociation. Le total des revenus de négociation sur une bic s'est établi à 3 369 millions de dollars, en hausse de 801 millions, ou de 31 % par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des revenus de négociation de contrats sur titres de participation et de contrats sur produits de base, soutenue par le niveau élevé d'activité des clients, et de l'incidence du raffermissement du dollar américain.

La section Risque de marché de la section Gestion globale des risques donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Total des dotations à la provision pour pertes sur créances

TABLEAU 13

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	Services bancaires aux États-Unis	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque
2025						
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 952	1 010	8	133	44	3 147
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	412	33	2	68	(45)	470
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	2 364	1 043	10	201	(1)	3 617
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,70	0,47	0,03	0,24	n. s.	0,53
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,58	0,45	0,03	0,16	n. s.	0,46
2024						
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 326	1 285	15	367	73	3 066
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	333	392	2	2	(34)	695
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	1 659	1 677	17	369	39	3 761
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,51	0,77	0,06	0,45	n. s.	0,57
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,41	0,59	0,05	0,44	n. s.	0,47

n. s. - non significatif

Certains chiffres comparatifs ont été reclasés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 3 617 millions de dollars, comparativement à 3 761 millions à l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 53 points de base, comparativement à 57 points de base pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est fixée à 3 147 millions, en hausse de 81 millions par rapport à l'exercice précédent, du fait en grande partie de la hausse des dotations à la provision de PE Canada, contrebalancée en partie par la baisse des dotations à la provision des Services bancaires aux États-Unis et des Marchés des capitaux. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établie à 46 points de base, comparativement à 47 points de base à l'exercice précédent. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 470 millions a été enregistrée pour l'exercice à l'étude en regard d'une dotation à la provision de 695 millions enregistrée à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs pour l'exercice à l'étude découlle avant tout de l'incidence de l'incertitude économique qui plane, dont l'incidence des tarifs douaniers sur les conditions de crédit futures, et des changements dans la migration du crédit au sein du portefeuille, ce qui a été contré en partie par des soldes moins élevés relativement à certains portefeuilles.

La note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels audités présente des renseignements supplémentaires sur la dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris sur le plan géographique. Le tableau 70 de la section Données complémentaires fournit de plus amples renseignements sur la répartition sectorielle de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La **dotation à la provision pour pertes sur créances** s'entend d'une charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, les perspectives économiques et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances peut se composer de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Risque de crédit et de contrepartie - Dotation à la provision pour pertes sur créances et à la section Estimations et jugements comptables critiques - Provision pour pertes sur créances ainsi qu'à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Le **solde moyen net des prêts et acceptations** s'entend du solde quotidien ou mensuel moyen des prêts et des engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, pour une période de un an.

Charges autres que d'intérêts¹

TABLEAU 14

(en millions de dollars canadiens, avant impôts)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2025	2024
Rémunération du personnel		
Salaires	6 238	5 747
Rémunération liée au rendement	4 216	3 742
Avantages du personnel	1 564	1 383
Total de la rémunération du personnel	12 018	10 872
Total des frais de bureau et de matériel	4 468	4 117
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 152	1 112
Autres charges		
Publicité et expansion des affaires	806	837
Communications	342	388
Honoraires	678	583
Honoraires d'associations et de chambres de compensation et honoraires de réglementation annuels	302	321
Autres	1 341	1 269
Total des autres charges	3 469	3 398
Total des charges autres que d'intérêts	21 107	19 499
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	(17)	(172)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(476)	(450)
Incidence de dessaisissements	(102)	-
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	588
Cotisation spéciale relative à la FDIC	19	(476)
Incidence de l'harmonisation de méthodes comptables	(96)	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts	(672)	(510)
Total des charges autres que d'intérêts ajustées	20 435	18 989
Ratio d'efficience (%)	58,2	59,5
Ratio d'efficience ajusté (%)	56,3	58,6

¹ Les résultats ajustés ne tiennent pas compte de certains éléments tirés des résultats comptables et ils sont utilisés pour calculer nos mesures ajustées, comme elles sont présentées dans le tableau ci-dessus. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles. Il y a lieu de se reporter à l'analyse dans la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 21 107 millions de dollars, en hausse de 1 608 millions, ou de 8 % par rapport à l'exercice précédent, alors que les charges autres que d'intérêts ajustées se sont établies à 20 435 millions, en hausse de 1 446 millions, ou de 8 %.

L'augmentation des charges autres que d'intérêts comptables et ajustées s'explique par des frais liés au personnel plus élevés, y compris la rémunération liée au rendement, la hausse des coûts des ordinateurs et du matériel, l'augmentation des frais de bureau et des honoraires ainsi que l'incidence du raffermissement du dollar américain.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite des charges autres que d'intérêts, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes

TABLEAU 15

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2025	2024
Bénéfice avant impôts sur le résultat	11 550	9 535
Charge d'impôts sur le résultat	2 825	2 208
Droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) ¹		
Retenues salariales	562	534
Impôt foncier	70	70
Impôt provincial sur le capital	58	52
Taxe d'affaires	34	26
Taxe de vente harmonisée, TPS, TVA et autres taxes de vente	460	483
Divers	1	1
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes)	1 185	1 166
Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes ^{2, 3}	4 010	3 374
Taux d'impôt comptables		
Taux d'impôt effectif (%)	24,5	23,2
Total du taux d'impôt effectif	31,5	31,5
Résultats et taux d'impôt ajustés⁴		
Bénéfice avant impôts ajusté	12 222	9 662
Charge d'impôts sur le résultat ajustée	2 974	2 213
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	24,3	22,9

¹ Les droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

² La charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes ne sont pas conformes aux PCGR et ils sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

³ Les chiffres de l'exercice 2025 tiennent compte d'un montant de 1 797 millions de dollars (1 266 millions pour l'exercice 2024) qui a été engagé au Canada, dont une tranche de 1 015 millions (485 millions pour l'exercice 2024) est incluse dans la charge d'impôts sur le résultat et le reste, soit une tranche de 782 millions (781 millions pour l'exercice 2024), a été comptabilisée dans le total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes).

⁴ Les résultats ajustés excluent certaines composantes des résultats comptables et ils servent à calculer nos ratios ajustés. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

La charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes s'est élevée à 4 010 millions de dollars pour l'exercice considéré, ce qui comprend une charge d'impôts sur le résultat de 2 825 millions et des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) de 1 185 millions, comparativement à 3 374 millions à l'exercice précédent, ce qui comprend une charge d'impôts sur le résultat de 2 208 millions et des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) de 1 166 millions.

La charge d'impôts sur le résultat comptable s'est établie à 2 825 millions de dollars, en hausse de 617 millions par rapport à celle de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 24,5 %, contre 23,2 % pour l'exercice précédent. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'est établie à 2 974 millions, en hausse de 761 millions par rapport à l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est élevé à 24,3 %, contre 22,9 % pour l'exercice précédent. La variation du taux d'impôt effectif comptable et ajusté en regard de celui de l'exercice précédent est principalement attribuable à la composition des résultats, dont l'incidence du recul du bénéfice à l'exercice précédent, et de l'adoption de la *Loi sur l'impôt minimum mondial* au cours de l'exercice à l'étude.

BMO couvre, à des fins comptables, une partie du risque de change découlant d'investissements dans les établissements à l'étranger en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Un profit ou une perte provenant des activités de couverture et un profit ou une perte latent provenant de la conversion des établissements à l'étranger viennent diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global. Aux fins des impôts sur le résultat, un profit ou une perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global, tandis que le profit ou la perte latent lié aux investissements dans les établissements à l'étranger n'est assujetti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux investissements dans les établissements à l'étranger ont donné lieu à un recouvrement d'impôts sur le résultat de 29 millions de dollars pour l'exercice considéré, lequel a été affecté aux autres éléments du résultat global, contre un recouvrement de 38 millions pour l'exercice précédent.

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats de nos unités d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une base d'imposition comparable.

La note 22 afférente aux états financiers consolidés annuels audités contient des renseignements plus détaillés sur la charge d'impôts sur le résultat. Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite de la charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Le **taux d'impôt effectif** est un pourcentage calculé comme la charge d'impôts sur le résultat divisée par le bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat.

Le **total du taux d'impôt effectif** est un pourcentage calculé comme la charge d'impôts sur le résultat et les droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) divisés par le bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat.

Analyse des résultats de 2025 des unités d'exploitation

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacune des unités d'exploitation de BMO et une description de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs défis, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

BMO Groupe financier				
Unités d'exploitation	Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada	Services bancaires aux États-Unis	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux
Secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires Particuliers et entreprises Services bancaires aux grandes entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires Particuliers et entreprises Services bancaires aux grandes entreprises Gestion privée 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion privée BMO Ligne d'action Gestion mondiale d'actifs Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés Marchés mondiaux
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations				

Méthode de présentation des résultats des unités d'exploitation de BMO

À compter du quatrième trimestre de 2025, BMO a regroupé ses activités américaines de gestion de patrimoine, qui étaient antérieurement présentées dans la Gestion de patrimoine, avec les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis afin de former une unité d'exploitation unifiée, soit les Services bancaires aux États-Unis. En raison de ce changement, nous ne présentons plus le groupe d'exploitation combiné Services bancaires Particuliers et entreprises. BMO présente désormais ses résultats financiers dans quatre unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Marchés des capitaux. Les résultats financiers des périodes antérieures ont été reclasés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Les unités d'exploitation sont appuyées par les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O) dans les Services d'entreprise, et leurs résultats comprennent les ventilations, provenant des Services d'entreprise, des revenus liés à la trésorerie, des charges associées aux services fournis par les unités fonctionnelles et l'unité T&O, des impôts ainsi que des fonds propres.

BMO a recours à la fixation des prix de cession interne des fonds et des liquidités entre la Direction de la trésorerie et les unités d'exploitation afin d'attribuer le coût ou le crédit aux actifs et aux passifs pour faciliter l'établissement de prix et la prise de décisions commerciales efficaces et aider à l'évaluation de la rentabilité de chaque secteur d'activité. Ces méthodes tiennent également compte du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité et de faciliter la gestion du risque de taux d'intérêt et de liquidité dans le respect de notre cadre d'appétit pour le risque et des exigences réglementaires. Nous passons en revue nos méthodologies de prix de cession interne au moins une fois par an afin qu'elles soient conformes à nos pratiques de gestion des risques de taux d'intérêt, de liquidité et de financement, et nous les mettons à jour au besoin.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et l'unité T&O sont en grande partie répartis entre les quatre unités d'exploitation, les montants restants étant pris en compte dans les Services d'entreprise. Certaines charges directement engagées pour soutenir une unité d'exploitation spécifique sont généralement attribuées à cette unité d'exploitation. Les autres charges qui ne sont pas directement attribuables à des unités d'exploitation sont généralement réparties selon des montants qui reflètent raisonnablement le niveau de soutien fourni à chaque unité d'exploitation. Nous passons en revue au moins une fois par année nos méthodes de répartition des charges et nous les mettons à jour au besoin.

Les fonds propres sont imputés aux unités d'exploitation en fonction du montant de fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités commerciales. À compter de l'exercice 2025, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 12,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 11,5 % pour l'exercice 2024. Les fonds propres non imputés sont comptabilisés dans les Services d'entreprise. Nous passons en revue au moins une fois par année nos méthodes d'imputation des fonds propres, et nous les mettons à jour au besoin.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités de notre structure organisationnelle soient réorientés au sein d'une unité d'exploitation ou transférés entre les unités d'exploitation et les Services d'entreprise pour appuyer nos priorités stratégiques. Les ventilations des revenus, des charges, des charges d'impôts sur le résultat et des fonds propres des Services d'entreprise aux unités d'exploitation sont mises à jour afin de refléter ces changements.

À l'instar des membres de notre groupe bancaire de référence au Canada, nous analysons les revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans les états financiers consolidés annuels audités plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic). Comme c'est le cas pour plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses unités d'exploitation sur une bic. Les revenus nets d'intérêts, le total des revenus et la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat des Marchés des capitaux et des Services bancaires aux États-Unis relativement aux titres exonérés d'impôts sont augmentés à des montants équivalents avant impôts afin de faciliter la comparaison du bénéfice provenant de sources imposables et de celles qui ne le sont pas, et sont reflétés dans les principales mesures de la performance. La compensation des ajustements sur une bic des unités est reflétée dans les revenus nets d'intérêts, le total des revenus et la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise. Au cours de l'exercice 2024, le gouvernement du Canada a adopté des dispositions législatives qui, dans certains cas, permettent de refuser une déduction pour des dividendes reçus après 2023. Par conséquent, depuis le 1^{er} janvier 2024, nous ne demandons plus de déduction à l'égard de certains dividendes au Canada que reçoivent les Marchés des capitaux et nous ne présentons plus ces revenus sur une bic. Il y a lieu de se reporter à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation du Rapport annuel de BMO pour 2024 pour obtenir un complément d'information.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada servent les clients partout au Canada avec une gamme complète de produits, de services et de conseils financiers par l'intermédiaire d'un réseau intégré de succursales, de centres contact clientèle et de circuits numériques.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** proposent une vaste gamme de solutions bancaires, notamment des services de dépôt, des prêts, des services de gestion de trésorerie, des conseils en matière de services financiers et de placement courants et d'autres services bancaires, en ayant pour objectif d'offrir aux clients une expérience exceptionnelle et de leur donner les moyens d'améliorer leurs finances.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment diverses options de financement et solutions de trésorerie et de paiement, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec les clients pour anticiper leurs besoins financiers et mettent à leur disposition leur expertise et leurs connaissances sectorielles précieuses afin de les aider à gérer leurs activités commerciales et à accroître leur volume d'affaires.

Priorités stratégiques et réalisations en 2025

Nous visons à proposer des solutions financières fondées sur l'analyse des données qui donnent à nos clients les moyens d'améliorer leurs finances et favorisent la croissance de nos activités partout au Canada. Nous nous efforçons d'offrir des expériences exceptionnelles et des conseils personnalisés à nos clients en tirant parti de nos capacités numériques de premier plan, de notre vaste expertise sectorielle et de notre stratégie Un seul et même client. Nous sommes déterminés à faire croître et à approfondir les relations avec les clients, tout en continuant à améliorer nos offres numériques et à simplifier les processus, avec pour objectif l'amélioration du rendement des capitaux propres.

Grande priorité : Stimuler la fidélisation de la clientèle et offrir une expérience Un seul et même client améliorée

- Nous avons maintenu une forte fidélisation de la clientèle dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et celui des services bancaires aux grandes entreprises, comme le démontre notre taux de recommandation net (TRN)¹.
- Nous avons continué à développer une approche intégrée et axée sur le client en matière de solutions de trésorerie et de paiement au sein des Services bancaires aux entreprises, des Services bancaires aux grandes entreprises et des Services bancaires aux sociétés partout en Amérique du Nord afin d'offrir des capacités distinctives et une expérience client supérieure.
- Le magazine *World Finance* nous a octroyé le titre de Meilleure banque commerciale au Canada pour la onzième année d'affilée, ce qui témoigne de notre compréhension des besoins financiers en constante évolution des clients et de notre engagement à offrir une expérience axée sur le numérique.

Grande priorité : Dans le secteur d'activité des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, favoriser l'acquisition de clients, accroître notre part de portefeuille, favoriser l'adoption des services numériques et donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances

- Nous avons continué à stimuler une croissance de la clientèle de premier ordre et de grande qualité grâce à des relations approfondies, ce qui s'est traduit par une forte croissance des comptes de chèques, et nous avons accru notre part de portefeuille et gagné des parts de marché² dans des catégories clés, notamment les dépôts de particuliers, les dépôts d'entreprises et les prêts hypothécaires.
- Nous avons amélioré nos capacités numériques et continué d'offrir des expériences novatrices primées à nos clients.
 - Nous avons reçu le prix Celent Model Bank 2025 pour l'innovation en matière de paiements pour trois initiatives liées à l'expérience client dans le domaine des paiements numériques.
 - EMARKETER nous a classés au premier rang de son étude comparative des fonctionnalités de services bancaires mobiles au Canada de 2025 pour la deuxième année de suite, ce qui reflète notre leadership en matière de services bancaires mobiles numériques axés sur le client.
 - *The Digital Banker* nous a décerné des prix liés à l'expérience client en 2025, y compris le prix de l'expérience client numérique exceptionnelle pour les services bancaires mobiles et le prix d'excellence pour l'expérience client omnicanal.
- Nous avons continué à offrir des produits et des services distinctifs pour donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances.
 - Nous avons lancé le programme Privilège de BMO pour investisseurs, qui vise à aider les familles à bâtir et à préserver leur patrimoine en leur offrant des frais réduits et des conseils financiers personnalisés, ce qui a mené à des soldes supplémentaires d'environ 2 milliards de dollars.
 - Nous avons lancé Mon progrès financier, un outil numérique de planification des objectifs qui fournit à nos clients des analyses complètes de leurs finances et des stratégies personnalisées pour les aider à atteindre leurs objectifs.
- Nous avons élargi notre gamme de cartes haut de gamme en nouant un partenariat avec Porter Airlines pour le lancement de deux nouvelles cartes Mastercard^{MD} BMO Vipporter^{MD}, qui offrent un accès immédiat au programme de fidélisation de Porter et des récompenses-voyages accessibles plus rapidement, ce qui a généré de nombreuses adhésions.

¹ Taux de recommandation net (TRN) : pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou un collègue.

² Source : BSIF en date de juin 2025.

Grande priorité : Dans le secteur d'activité des Services bancaires aux grandes entreprises, continuer à investir dans les secteurs et les régions de base et approfondir les relations avec les clients grâce à la simplification et à l'innovation numérique

- Nous avons maintenu notre deuxième rang au classement des parts de marché national en ce qui concerne les prêts¹ et enregistré une croissance exemplaire des dépôts de grandes entreprises pour la troisième année d'affilée².
- Datos Insights nous a décerné le prix de la meilleure innovation en matière d'expérience client dans le domaine des paiements et des services bancaires aux grandes entreprises pour la troisième année d'affilée, ce qui atteste une expérience utilisateur plus simple, plus rapide et plus intuitive pour les petites et moyennes entreprises³.
- Nous avons renforcé nos activités en investissant dans des talents de première ligne afin d'agrandir les équipes en contact direct avec les clients pour soutenir la croissance dans les secteurs et les régions de base et améliorer la couverture relationnelle.
- Nous avons reçu le prix de meilleure banque pour le recouvrement en Amérique du Nord par le magazine *Global Finance* pour la mise en place d'un réseau complet de services de case postale et pour la seule solution de saisie de dépôts à distance nord-américaine entièrement intégrée pour les dépôts de chèques, offrant ainsi une solution pratique et rapide pour plus de 25 produits de comptes clients.

Grande priorité : Favoriser l'efficience en simplifiant et en numérisant les processus et en investissant dans les capacités numériques et en matière d'intelligence artificielle pour améliorer l'expérience client

- Nous avons développé des expériences numériques distinctives et primées pour accompagner les clients tout au long de leur parcours financier, y compris FinancesFutées BMO, une plateforme d'éducation financière en ligne accessible à tous les Canadiens qui comprend plus de 40 modules interactifs personnalisés sur des sujets de planification financière.
- Nous avons lancé l'Assistant Lumi, un outil primé optimisé par l'intelligence artificielle qui simplifie et accélère l'accès aux renseignements essentiels dont les employés ont besoin pour offrir des conseils et de l'assistance aux clients.
- Nous avons reçu deux prix relatifs au financement des chaînes d'approvisionnement remis par *The Digital Banker* pour notre plateforme de financement du commerce international qui vise à simplifier et à personnaliser l'expérience client.
- Le magazine *The Banker* nous a décerné son prix Technology Award for Bank/Fintech Partnership in Digital Innovation pour Lien BMO, une solution développée en partenariat avec FISPAN qui intègre les services bancaires en ligne pour entreprises de BMO aux systèmes de comptabilité et aux progiciels de gestion intégrés des entreprises.
- Nous avons reçu plusieurs prix au cours des Global AI Innovation Awards 2025 du magazine *The Digital Banker* pour nos initiatives en matière d'analyse prédictive, pour l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour personnaliser nos offres aux clients, pour le meilleur assistant virtuel et pour le meilleur lancement de l'année de nouveaux produits reposant sur l'IA, ce qui témoigne de notre engagement à offrir des solutions novatrices à nos clients.

Grande priorité : Favoriser une culture de réussite, attirer et perfectionner les meilleurs talents et promouvoir un milieu de travail inclusif

- Nous avons obtenu d'excellents résultats sur le plan de la mobilisation des employés et nous nous classons parmi les meilleures organisations au monde⁴.
- Nous avons consolidé notre position de chef de file dans les services bancaires aux Autochtones grâce à l'établissement du Bureau de réconciliation et à la nomination d'un chef attribué des Services bancaires aux Autochtones.
- Nous avons fait progresser le recrutement inclusif grâce à des partenariats stratégiques avec des organisations qui œuvrent en faveur de l'accès équitable aux occasions d'emploi.

¹ Source : Association des banquiers canadiens en date de mars 2025 dans une fourchette de prêts de 1 M\$ à 100 M\$.

² Source : BSIF en date de juin 2025.

³ Datos nous a décerné la médaille d'argent.

⁴ Source : Qualtrics 2025.

Axes cibles en 2026

- Stimuler la croissance rentable de notre unité d'exploitation des Services bancaires Particuliers et entreprises en offrant des expériences Un seul et même client améliorées et des produits distinctifs.
- Dans le secteur d'activité des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, stimuler une croissance de la clientèle de premier ordre et donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances grâce à une approche axée sur le numérique au premier plan et à un accompagnement personnalisé, en s'appuyant sur les catalyseurs clés que sont la simplification, la numérisation et l'intelligence artificielle.
- Dans le secteur d'activité des Services bancaires aux grandes entreprises, accélérer la croissance par l'acquisition ciblée de clients, simplifier pour évoluer avec l'intelligence artificielle et améliorer les produits et les solutions afin d'augmenter la part de portefeuille.
- Favoriser une culture de réussite et de haute performance grâce à la collaboration, à l'innovation et à l'inclusion, en mettant l'accent sur l'attraction, le perfectionnement et la fidélisation des talents.

PE Canada¹

TABLEAU 16

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2025	2024
Revenus nets d'intérêts	9 667	8 852
Revenus autres que d'intérêts	2 595	2 587
Total des revenus	12 262	11 439
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 952	1 326
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	412	333
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	2 364	1 659
Charges autres que d'intérêts	5 360	5 005
Bénéfice avant impôts sur le résultat	4 538	4 775
Charge d'impôts sur le résultat	1 243	1 318
Bénéfice net comptable	3 295	3 457
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	46	42
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 249	3 415
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration ²	-	17
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³	58	13
Bénéfice net ajusté	3 353	3 487
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 307	3 445
Charges autres que d'intérêts ajustées	5 279	4 964

Principales mesures de la performance

Revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises	8 805	8 231
Revenus des Services bancaires aux grandes entreprises	3 457	3 208
Rendement des capitaux propres (%) ⁴	19,4	21,4
Rendement des capitaux propres ajustés (%) ⁴	19,8	21,5
Levier d'exploitation (%)	0,1	2,3
Levier d'exploitation ajusté (%)	0,9	2,7
Ratio d'efficience (%)	43,7	43,8
Ratio d'efficience ajusté (%)	43,1	43,4
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,58	0,41
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,82	2,77
Actif productif moyen	342 361	319 518
Solde moyen brut des prêts et acceptations	340 635	324 082
Solde moyen net des prêts et acceptations	338 525	322 314
Solde moyen des dépôts	311 886	301 278
Effectif – équivalent temps plein	15 500	16 140

¹ Les résultats et les ratios ajustés sont non conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

² Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration liés à l'acquisition d'AIR MILES, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

³ Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et pertes de valeur, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

⁴ Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. À compter de l'exercice 2025, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 12,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 11,5 % pour l'exercice 2024. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

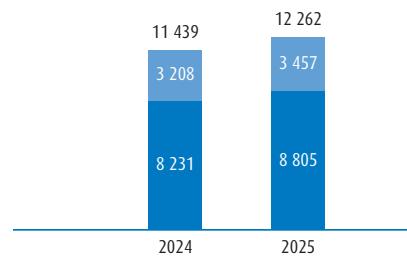
Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars)

■ Services bancaires Particuliers et entreprises

■ Services bancaires aux grandes entreprises

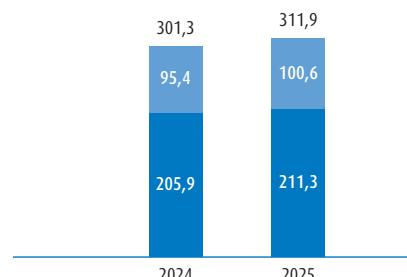


Solde moyen des dépôts*

(en milliards de dollars)

■ Services bancaires Particuliers et entreprises

■ Services bancaires aux grandes entreprises



Solde moyen brut des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars)

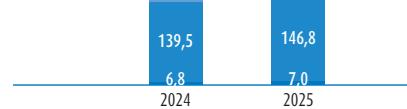
■ Grandes entreprises

■ Cartes de crédit

■ Prêts à tempérément et autres prêts aux particuliers

■ Prêts hypothécaires à l'habitation

■ Entreprises



*La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 3 295 millions de dollars, en baisse de 162 millions, ou de 5 %, comparativement à il y a un an, la hausse des revenus ayant été plus que contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'accroissement des charges.

Le total des revenus s'est établi à 12 262 millions de dollars, soit une hausse de 823 millions, ou de 7 % par rapport à l'an dernier. Les revenus nets d'intérêts ont augmenté de 815 millions, ou de 9 %, en raison de l'accroissement des soldes et de l'élargissement des marges nettes d'intérêts. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 8 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des revenus tirés des commissions de distribution de fonds d'investissement et des revenus tirés des dépôts, en partie contrebalancée par la baisse des revenus tirés des commissions sur les prêts, ce qui reflète l'incidence de la transition des expositions aux acceptations bancaires aux prêts, laquelle a été contrebalancée dans les revenus nets d'intérêts, ainsi que la baisse des revenus générés par les cartes de crédit. La marge nette d'intérêts de 2,82 % a augmenté de 5 points de base par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de la hausse des marges sur les prêts et les dépôts, atténuée par la croissance plus rapide des prêts que des dépôts.

Les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 574 millions de dollars, ou de 7 %, en raison de l'augmentation des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts. Les revenus des Services bancaires aux grandes entreprises se sont renforcés de 249 millions, ou de 8 %, en raison de la hausse des revenus nets d'intérêts, ce qui a été compensé partiellement par une baisse des revenus autres que d'intérêts, compte tenu de l'incidence de la transition des acceptations bancaires aux prêts.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 2 364 millions de dollars, en hausse de 705 millions par rapport à l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 70 points de base, comparativement à 51 points de base pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 1 952 millions, en hausse de 626 millions par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse des dotations à la provision liées aux Services bancaires Particuliers et entreprises, sous l'effet des segments non garantis du portefeuille de prêts à la clientèle, et aux Services bancaires aux grandes entreprises. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établie à 58 points de base, comparativement à 41 points de base pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice à l'étude, une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 412 millions a été enregistrée, comparativement à une dotation à la provision de 333 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 5 360 millions de dollars, soit une hausse de 355 millions, ou de 7 % par rapport à l'an dernier, en raison surtout de l'augmentation des coûts liés à la technologie et des frais liés au personnel ainsi que de la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions qui reflète une perte de valeur liée à AIR MILES.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 16,6 milliards de dollars, ou de 5 %, par rapport à il y a un an. Les soldes des Services bancaires Particuliers et entreprises ont progressé de 4 %, essentiellement du fait de la croissance des prêts hypothécaires. Les soldes des Services bancaires aux grandes entreprises se sont accrus de 7 %, alors que les soldes de cartes de crédit ont monté de 3 %. Le solde moyen des dépôts a augmenté de 10,6 milliards, ou de 4 % par rapport à l'exercice précédent, la hausse des dépôts d'exploitation ayant été contrebalancée en partie par la diminution des dépôts à terme. Les soldes des dépôts des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 3 % et les soldes des dépôts des Services bancaires aux grandes entreprises ont grimpé de 5 %.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2025 des unités d'exploitation.

Contexte et perspectives

Le contexte économique canadien a été marqué par un climat d'incertitude commerciale au cours de l'exercice 2025, avec l'introduction de droits de douane dans certains secteurs, la baisse de l'immigration et les réductions des taux d'intérêt opérées par la Banque du Canada. Malgré une forte croissance des prêts et des dépôts des Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada au début de l'année, la combinaison de ces facteurs a entraîné un ralentissement des activités d'investissement des entreprises et de la demande de prêts, ainsi qu'un essoufflement de l'activité du marché de l'habitation à compter du deuxième trimestre. La croissance des dépôts a ralenti en raison d'une diminution de la demande de dépôts à terme en réponse à la baisse des taux d'intérêt, ce qui a été en grande partie compensé par une hausse des soldes des comptes d'exploitation et des placements sur les marchés boursiers, notamment les fonds d'investissement. La forte acquisition de clients, y compris par l'intermédiaire des circuits numériques, a également soutenu la croissance des dépôts au cours de l'année. La hausse du chômage a entraîné une augmentation des retards de paiement et des provisions pour pertes sur créances liées aux produits de crédit aux particuliers non garantis.

L'incertitude commerciale devrait continuer d'avoir une incidence sur les activités commerciales. Toutefois, l'introduction de mesures budgétaires par le gouvernement canadien visant à stimuler l'investissement au Canada, ainsi que le soutien aux secteurs affectés par les droits de douane, devraient entraîner une modeste croissance du PIB au cours de l'exercice 2026 et permettre de soutenir une progression modérée des prêts aux entreprises tout au long de l'année. Le taux de chômage devrait augmenter légèrement, ce qui exercera une pression sur les pertes des consommateurs liées au crédit non garanti; toutefois, l'assouplissement continu des taux directeurs et la baisse des coûts d'emprunt devraient alléger la pression sur les bilans des entreprises et les consommateurs tout au long de l'année et soutenir les clients titulaires d'un prêt hypothécaire devant être renouvelé à l'exercice 2026. La croissance des dépôts devrait continuer à ralentir, les clients cherchant des produits à rendement supérieur se tournant vers les marchés boursiers. La croissance des prêts hypothécaires devrait demeurer modeste, conforme à celle du marché.

Le contexte canadien reste concurrentiel. La croissance des revenus continuera d'être soutenue par l'investissement dans nos activités, en mettant l'accent sur la prestation d'une expérience client et de conseils exceptionnels sur l'ensemble des circuits, ainsi que par l'exécution de notre stratégie de croissance de nos activités et par la gestion rigoureuse des dépenses.

Le contexte économique au Canada en 2025 et les perspectives pour l'année civile 2026 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services bancaires aux États-Unis

Les Services bancaires aux États-Unis offrent aux clients une gamme complète de produits, de services et de conseils financiers partout aux États-Unis par l'intermédiaire d'un réseau intégré de succursales, de centres contact clientèle et de plateformes de services bancaires numériques, et d'un accès à des guichets automatiques BMO et Allpoint^{MD} à l'échelle du pays.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** proposent une vaste gamme de produits et de services, notamment des services de dépôt, des prêts à l'habitation, du crédit à la consommation, des prêts aux petites entreprises, des cartes de crédit et des services de gestion de trésorerie, en s'employant à offrir une expérience exceptionnelle aux clients et en leur donnant les moyens d'améliorer leurs finances.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment diverses options de financement et solutions de trésorerie et de paiement, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec les clients pour anticiper leurs besoins financiers et mettent à leur disposition leur expertise précieuse et leurs connaissances sectorielles afin de les aider à gérer leurs activités commerciales et à accroître leur volume d'affaires.

La **Gestion privée** soutient une clientèle diversifiée, composée de particuliers, de familles et de propriétaires d'entreprise aisés, à valeur nette élevée et à valeur nette très élevée, à qui elle offre une gamme complète de services financiers et de solutions de gestion de patrimoine.

Priorités stratégiques et réalisations en 2025

Nous visons à répondre aux besoins financiers de nos clients grâce à des solutions et à des conseils financiers centrés sur le client. Nous sommes déterminés à accroître notre part de marché, à intensifier notre présence sur les marchés clés et à approfondir nos relations avec les clients en leur offrant le meilleur de BMO au moyen de notre stratégie Un seul et même client. Nous nous concentrons sur la génération d'une croissance rentable et sur l'amélioration du rendement des capitaux propres en tirant parti des forces des Services bancaires aux grandes entreprises, en renforçant les relations avec les clients des Services bancaires Particuliers et entreprises et en nous positionnant de manière à répondre aux besoins globaux de nos clients de la Gestion privée, tout en continuant à moderniser nos capacités numériques afin d'améliorer l'efficience et l'expérience client.

Grande priorité : Stimuler la fidélisation de la clientèle et offrir une expérience Un seul et même client améliorée

- Nous avons amélioré notre excellent taux de fidélisation de la clientèle dans les secteurs des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services bancaires aux grandes entreprises et de la gestion privée, comme le démontre notre taux de recommandation net¹.
- Nous avons intensifié la collaboration Un seul et même client entre les Services bancaires aux grandes entreprises et la Gestion privée afin d'offrir des solutions intégrées qui reflètent notre approche unifiée à l'égard des besoins des clients et de générer des flux plus importants d'indications de clients.
- Nous avons été nommés meilleure banque commerciale aux États-Unis pour la troisième année d'affilée par le magazine *World Finance*.
- Nous avons reçu le prix Celent Model Bank 2025 pour l'innovation en matière de paiements pour trois initiatives numériques liées aux paiements et à l'expérience client :
 - l'établissement des dépôts directs, une fonctionnalité qui connecte les systèmes de paie directement aux comptes de BMO;
 - la vérification du crédit sans incidence sur la cote, qui permet aux clients d'évaluer leur admissibilité au crédit et d'explorer les options de crédit en toute confiance;
 - la fonction FundsNow, une solution de dépôt de chèques qui donne aux utilisateurs un accès immédiat et garanti à leurs chèques admissibles déposés par téléphone mobile.
- Nous avons développé les services-conseils de la Gestion privée destinés aux juristes et approfondi nos relations avec les cabinets d'avocats et les avocats en renforçant nos capacités à proposer des solutions sur mesure aux clients et aux entreprises qu'ils accompagnent.

Grande priorité : Améliorer l'expérience client afin de favoriser l'acquisition de nouveaux clients, accroître notre part de portefeuille et étendre l'adoption des services numériques grâce à des produits, à des solutions et à des capacités avant-gardistes qui donnent aux clients les moyens d'améliorer leurs finances.

- Nous continuons à détenir l'une des dix premières parts du marché des services bancaires aux grandes entreprises², selon le total des prêts de gros.
- Nous avons augmenté nos capacités dans le secteur des moyennes entreprises émergentes en nous concentrant sur l'offre de solutions de produits sur mesure, la création d'une équipe hautement performante et l'amélioration de notre modèle de service pour accroître notre impact.
- Nous avons élargi notre spécialisation en matière de transition climatique aux secteurs agroalimentaire et industriel en proposant notamment de nouvelles offres axées sur l'agriculture durable et les solutions d'énergie propre, comme le financement de l'énergie solaire pour les secteurs commercial et industriel et le financement de projets.
- Nous avons offert des produits et des services distinctifs et primés pour mieux servir nos clients, comme notre compte de chèques du programme Privilège, dont les avantages bonifiés comprennent des frais mensuels peu élevés et l'absence de frais sur les transactions en devises pour les achats par carte de débit à l'étranger.
- Nous avons lancé les cartes de débit comarquées BMO Mastercard^{MD} aux couleurs du LAFC^{MC} et du Angel City FC^{MC}, qui proposent des offres spéciales et des expériences exclusives les jours de match.
- Nous avons mis en œuvre le programme Flex Rewards de BMO et lancé des produits Visa destinés aux entreprises, ce qui multiplie les solutions de paiement pour les clients et optimise la flexibilité et la valeur offerte.
- Nous avons réalisé une forte croissance des nouveaux fonds nets au sein de la Gestion privée grâce à une présence accrue dans 11 des 15 principaux marchés à valeur nette élevée et très élevée, en mettant l'accent sur le développement d'équipes locales pour offrir aux clients un service de premier ordre et renforcer les liens avec les collectivités locales.

¹ Taux de recommandation net (TRN) : pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue.

² National Information Center : FR Y-9c Report.

Grande priorité : Favoriser l'efficience en simplifiant et en numérisant les processus et en investissant dans les capacités numériques

- Nous avons continué d'améliorer notre plateforme des Services de trésorerie et de paiement en simplifiant l'ouverture de compte par voie numérique et en élargissant l'accès aux forfaits Action Entreprise.
- *The Digital Banker* nous a décerné le prix de l'expérience client 2025 pour la meilleure utilisation de la rétroaction des clients dans le cadre du modèle d'optimisation de l'intégration de BMO Entreprises.
- Nous avons amélioré notre processus de demande de prêt hypothécaire de bout en bout, notamment par l'ajout d'une demande de prêt hypothécaire en langue espagnole afin de faciliter l'accès à la propriété.
- Nous nous sommes classés en quatrième position dans l'étude de 2025 sur la satisfaction à l'égard des applications de services bancaires mobiles de J.D. Power¹, ce qui témoigne de nos efforts visant à rendre l'expérience des services bancaires mobiles la plus pratique possible pour nos clients.
- Nous avons enrichi le tableau de bord CreditView^{MD} de notre plateforme de services bancaires numériques avec des alertes et des renseignements exploitables par les clients pour les aider à améliorer leur cote de crédit.

Grande priorité : Favoriser une culture de réussite, attirer et perfectionner les meilleurs talents et promouvoir un milieu de travail inclusif

- Nous avons enregistré d'excellents résultats sur le plan de la mobilisation des employés et de notre culture de haute performance, notamment dans certains domaines clés, comme la mobilisation et l'éthique, où nous nous classons parmi les meilleures organisations au monde.
- Nous avons intégré nos opérations bancaires aux États-Unis en regroupant les Services bancaires Particuliers et entreprises, les Services bancaires aux grandes entreprises et la Gestion privée et nous avons investi dans les meilleurs talents afin de renforcer la collaboration et d'offrir des conseils et un service exceptionnels aux clients.
- Nous avons favorisé le développement des compétences des talents internes au moyen de programmes de rotation, de coaching en leadership et d'initiatives de perfectionnement numérique dans le but d'avoir un effectif hautement performant et prêt pour l'avenir.

¹ Pour plus d'information, il y a lieu de consulter le site Web www.jdpower.com/business.

Axes cibles en 2026

- Continuer à stimuler la croissance rentable et la fidélisation de la clientèle des Services bancaires aux États-Unis en offrant des services et des conseils intégrés et personnalisés à des segments de clientèle et des marchés ciblés.
- Saisir les occasions d'approfondir les relations grâce à une approche Un seul et même client améliorée afin d'offrir une gamme étendue de solutions à nos entreprises clientes, de répondre aux besoins de notre clientèle aisée et de renforcer notre plateforme de banque privée offrant un service hautement attentionné.
- Intensifier notre présence sur les marchés principaux en renforçant notre ancrage local et en nous développant dans des marchés ciblés pour accélérer la croissance de la clientèle.
- Investir dans les capacités numériques afin d'offrir des solutions et des offres novatrices à nos clients, d'enrichir l'expérience client et d'améliorer l'efficience opérationnelle.
- Favoriser une culture de réussite et de haute performance grâce à la collaboration, à l'innovation et à l'inclusion, en mettant l'accent sur l'attraction, le perfectionnement et la fidélisation des talents.

Services bancaires aux États-Unis¹

TABLEAU 17

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2025	2024
Revenus nets d'intérêts (bic) ²	9 017	8 602
Revenus autres que d'intérêts	2 466	2 209
Total des revenus (bic) ²	11 483	10 811
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 010	1 285
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	33	392
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	1 043	1 677
Charges autres que d'intérêts	6 855	6 690
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 585	2 444
Charge d'impôts sur le résultat (bic) ²	775	434
Bénéfice net comptable	2 810	2 010
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	61	57
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	14	2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 735	1 951
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³	272	290
Bénéfice net ajusté	3 082	2 300
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 007	2 241
Charges autres que d'intérêts ajustées	6 490	6 300
Actif productif moyen	235 855	230 500
Solde moyen brut des prêts et acceptations	225 104	219 167
Solde moyen des dépôts	244 795	237 855
(équivalents en millions de dollars américains)		
Revenus nets d'intérêts (bic) ²	6 427	6 330
Revenus autres que d'intérêts	1 759	1 626
Total des revenus (bic) ²	8 186	7 956
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	719	943
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	21	285
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	740	1 228
Charges autres que d'intérêts	4 886	4 922
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 560	1 806
Charge d'impôts sur le résultat (bic) ²	553	321
Bénéfice net comptable	2 007	1 485
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	44	42
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	10	2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 953	1 441
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³	192	214
Bénéfice net ajusté	2 199	1 699
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 145	1 655
Charges autres que d'intérêts ajustées	4 627	4 635
Principales mesures de la performance (en dollars américains)		
Revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises	2 897	2 801
Revenus des Services bancaires aux grandes entreprises	4 458	4 384
Revenus de la Gestion privée	831	771
Rendement des capitaux propres (%) ⁴	7,4	5,6
Rendement des capitaux propres ajustés (%) ⁴	8,1	6,4
Levier d'exploitation (bic) (%)	3,6	(1,0)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	3,1	(0,3)
Ratio d'efficience (bic) (%)	59,7	61,9
Ratio d'efficience ajusté (bic) (%)	56,5	58,3
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	3,82	3,73
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,45	0,59
Actif productif moyen	168 096	169 596
Solde moyen brut des prêts et acceptations	160 437	161 261
Solde moyen net des prêts et acceptations	158 809	159 948
Solde moyen des dépôts	174 440	175 004
Actifs sous administration ⁵	104 368	83 450
Actifs sous gestion ⁵	83 036	69 504
Effectif - équivalent temps plein	12 317	12 786

¹ Les résultats et les ratios ajustés que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PGCR et autres mesures financières.

² Les revenus nets d'intérêts, le total des revenus et la charge d'impôts sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic), et ils sont pris en compte dans les ratios. Montants sur une bic de 33 millions de dollars pour l'exercice 2025 et de 36 millions pour l'exercice 2024, qui ont fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise. Sur la base de la monnaie d'origine : 24 millions de dollars américains pour l'exercice 2025 et 25 millions de dollars américains pour l'exercice 2024.

³ Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et pertes de valeur, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. Sur la base de la monnaie d'origine : 259 millions de dollars américains pour l'exercice 2025 et 287 millions de dollars américains pour l'exercice 2024.

⁴ Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. À compter de l'exercice 2025, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 12,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 11,5 % pour l'exercice 2024. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

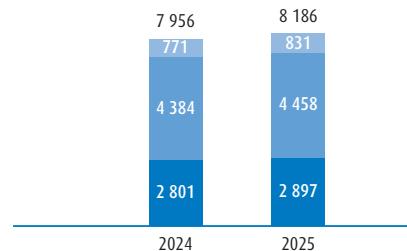
⁵ Concerne la Gestion privée. Les actifs sous administration ne tiennent pas compte des actifs sous conservation.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus par secteur d'activité (bic)²

(en millions de dollars américains)

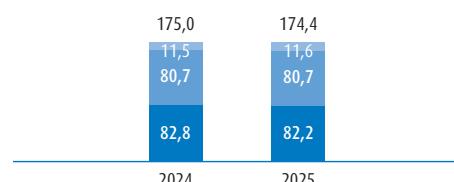
- Services bancaires Particuliers et entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises
- Gestion privée



Solde moyen des dépôts*

(en milliards de dollars américains)

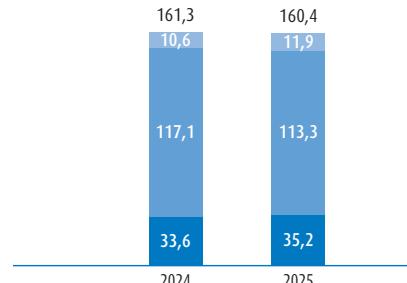
- Services bancaires Particuliers et entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises
- Gestion privée



Solde moyen brut des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars américains)

- Services bancaires Particuliers et entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises
- Gestion privée



*La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable des Services bancaires aux États-Unis¹ s'est établi à 2 810 millions de dollars, en hausse de 800 millions, ou de 40 %, par rapport à il y a un an. Le raffermissement du dollar américain a contribué à hauteur de 3 % à la croissance des revenus et des charges et à hauteur de 4 % à celle du bénéfice net, respectivement. Tous les montants dans le reste de la présente section sont en dollars américains.

Le bénéfice net comptable s'est établi à 2 007 millions de dollars, en hausse de 522 millions, ou de 35 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, de l'augmentation des revenus et de la baisse des charges.

Le total des revenus s'est établi à 8 186 millions de dollars, en hausse de 230 millions, ou de 3 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus nets d'intérêts ont progressé de 97 millions, ou de 2 %, en raison surtout de la croissance de la marge nette d'intérêt, compensée en partie par la baisse des soldes. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 133 millions, ou de 8 %, sous l'effet de l'accroissement des revenus tirés des dépôts, y compris la forte croissance de la trésorerie et des frais liés aux paiements, et de la hausse des honoraires de gestion de patrimoine attribuable à l'incidence du raffermissement des marchés et des ventes nettes, facteurs en partie contrés par l'incidence d'une perte sur la vente stratégique d'un portefeuille de cartes de crédit ne faisant pas l'objet d'une relation d'affaires au cours de l'exercice considéré. La marge nette d'intérêts, qui s'est établie à 3,82 %, a augmenté de 9 points de base, en raison principalement de l'élargissement des marges sur les dépôts par suite de l'optimisation des dépôts.

Les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 96 millions de dollars, ou de 3 %, en raison de la hausse des revenus nets d'intérêts, contrebalancée en partie par la baisse des revenus autres que d'intérêts. Les revenus des Services bancaires aux grandes entreprises ont augmenté de 74 millions, ou de 2 %, en raison surtout de l'accroissement des revenus autres que d'intérêts. Les revenus de la Gestion privée ont augmenté de 60 millions, ou de 8 %, en raison de la hausse des revenus autres que d'intérêts et des revenus nets d'intérêts.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 740 millions de dollars, en baisse de 488 millions par rapport à l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 47 points de base, comparativement à 77 points de base pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 719 millions, en baisse de 224 millions, ce qui s'explique essentiellement par la diminution des dotations aux provisions liées aux Services bancaires aux grandes entreprises. La dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établie à 45 points de base, comparativement à 59 points de base pour l'exercice précédent. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 21 millions a été enregistrée au cours de l'exercice à l'étude, comparativement à une dotation à la provision de 285 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont chiffrées à 4 886 millions de dollars, en baisse de 36 millions, ou de 1 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la gestion rigoureuse des dépenses dans plusieurs catégories, en partie contrée par l'augmentation des frais liés au personnel qui rend compte des investissements dans les talents.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a diminué de 0,8 milliard de dollars, ou de 1 %, par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 160,4 milliards. Les soldes des Services bancaires aux grandes entreprises ont diminué de 3 %, ce qui reflète les initiatives d'optimisation du bilan. Les soldes des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 5 % et les soldes de la Gestion privée se sont accrus de 13 %. Le total des dépôts moyens a reculé de 0,6 milliard pour s'établir à 174,4 milliards. Les dépôts des Services bancaires Particuliers et entreprises ont diminué de 1 %, les dépôts de la Gestion privée ont augmenté de 1 % et les soldes des dépôts des Services bancaires aux grandes entreprises sont demeurés relativement inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Les actifs sous gestion ont augmenté de 13,5 milliards de dollars, ou de 19 %, par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 83,0 milliards, sous l'effet du raffermissement des marchés mondiaux et de l'accroissement des actifs des clients. Les actifs sous administration ont augmenté de 20,9 milliards, ou de 25 %, pour s'établir à 104,4 milliards, sous l'effet du raffermissement des marchés mondiaux.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2025 des unités d'exploitation.

Contexte et perspectives

Au cours de l'exercice 2025, le secteur bancaire américain a connu une croissance modeste des prêts et des dépôts après une période prolongée de faible demande de prêts et d'activité réduite des entreprises, accompagnée de marges nettes d'intérêt plus élevées en raison de la modération des coûts des dépôts résultant des premières baisses de taux. Notre performance a bénéficié d'une gestion rigoureuse des charges et d'une bonne croissance des revenus, notamment grâce à une amélioration des marges et à une hausse des revenus de commissions, tandis que les prêts et les dépôts ont diminué modérément, résultant d'une optimisation du bilan destinée à soutenir l'amélioration du rendement des capitaux propres. Le rendement du crédit s'est amélioré dans l'ensemble du secteur et les pertes sur créances douteuses de BMO ont reculé par rapport aux pics enregistrés au quatrième trimestre de l'exercice 2024.

Bien que les tarifs douaniers et les différends commerciaux aient une incidence sur l'économie, la croissance du PIB demeure solide et la consommation des ménages résiliente, de sorte que la croissance soutenue devrait se maintenir à l'exercice 2026. Avec la poursuite attendue de l'assouplissement des taux d'intérêt par la Réserve fédérale, la baisse des coûts d'emprunt devrait stimuler la demande de prêts des entreprises et des particuliers, améliorer davantage le rendement du crédit et stabiliser les coûts des dépôts. Le contexte bancaire américain demeure extrêmement concurrentiel et plusieurs opérations de fusions et d'acquisitions bancaires ont été annoncées, ce qui influera sur les stratégies des banques sur les marchés qu'elles servent.

Nous anticipons une accélération de la croissance des prêts et des dépôts, exclusion faite de l'impact de la cession annoncée de succursales dans des marchés non stratégiques, la hausse des revenus étant alimentée par le regroupement et l'intégration accrue de nos activités des Services bancaires Particuliers et entreprises, des Services bancaires aux grandes entreprises et de la Gestion privée. Nous privilégions l'affectation des ressources vers les secteurs où nous disposons d'avantages concurrentiels afin de poursuivre nos initiatives de croissance tout en maintenant une gestion rigoureuse des charges afin d'accélérer la dynamique des affaires et de saisir les occasions de croissance à mesure que les conditions économiques s'améliorent.

Le contexte économique aux États-Unis durant l'année civile 2025 et les perspectives relatives à l'année civile 2026 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

Mise en garde

La présente section Services bancaires aux États-Unis contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

¹ Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2025, BMO a combiné ses activités américaines de gestion de patrimoine, précédemment présentées dans la Gestion de patrimoine, avec les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis pour créer une unité d'exploitation Services bancaires aux États-Unis unifiée. Les résultats financiers des périodes antérieures ont été reclasés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Pour plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des unités d'exploitation de BMO.

Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine sert tous les segments de clientèle à l'échelle du Canada, des particuliers et familles aux propriétaires d'entreprise et clients institutionnels, en offrant une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'assurance conçus pour aider les clients à améliorer leurs finances grâce à la planification, à la croissance, à la protection et à la transmission de leur patrimoine. Nos activités de gestion d'actifs sont axées sur l'offre de solutions et de stratégies financières novatrices à nos clients.

Secteurs d'activité

La **Gestion privée** offre aux clients aisés et à valeur nette élevée et très élevée des services complets de conseil en matière de placement, des services bancaires et des services de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des solutions de planification financière personnalisées et axées sur les conseils, notamment en matière de gestion de placements, de planification de la relève, de services de fiducie et de succession et de philanthropie.

BMO Ligne d'action est en tête des services de placement numérique de la Gestion de patrimoine, qui proposent aux clients canadiens trois façons d'investir : une plateforme de négociation en ligne autogérée pour les investisseurs qui veulent garder le contrôle de leurs placements; ConseilDirect^{MD}, pour les investisseurs qui souhaitent pouvoir prendre eux-mêmes leurs décisions de placement tout en ayant accès à des conseils et à du soutien personnalisés; et Portefeuille futé^{MD}, pour les investisseurs qui veulent des portefeuilles gérés par des professionnels, dont les frais sont peu élevés et qui correspondent à leurs objectifs de placement.

La **Gestion mondiale d'actifs** offre des services de gestion de placements aux investisseurs institutionnels, particuliers et à valeur nette élevée, en leur proposant une vaste gamme de solutions et de stratégies novatrices et axées sur le client pour les aider à atteindre leurs objectifs de placement.

L'**Assurance** offre des solutions diversifiées d'assurance et de gestion de patrimoine et est un chef de file dans l'élaboration de solutions d'atténuation des risques liés aux régimes de retraite. Elle met au point des produits d'assurance vie, d'assurance maladies graves et de rentes, de même que des fonds distincts, destinés aux particuliers. De plus, des programmes collectifs d'assurance crédit et d'assurance voyage sont offerts aux clients canadiens par l'intermédiaire de BMO.

Priorités stratégiques et réalisations en 2025

Nous visons à offrir une expérience client de calibre mondial en étant un leader en matière de conseils financiers. Pour y arriver, nous proposons des solutions de placement et de planification qui permettent à la fois de répondre aux besoins courants des investisseurs et de les aider à résoudre leurs difficultés financières plus complexes. En privilégiant l'expérience et les résultats, nous nous efforçons de répondre aux besoins des clients actuels et de la prochaine génération en leur offrant des conseils financiers dynamiques et complets ainsi qu'un service et des solutions de qualité supérieure axés sur l'empathie au moyen d'une plateforme conviviale. En tirant parti de solides capacités en matière de données et d'analyses, nous nous engageons à utiliser des solutions technologiques pour réaliser des gains d'efficacité, renforcer nos pratiques de gestion des risques et simplifier les processus en mettant l'accent sur l'amélioration du rendement des capitaux propres.

Grande priorité : Consolider notre position de chef de file dans le secteur des services-conseils en gestion privée grâce à l'approche Un seul et même client afin de planifier, de faire croître, de protéger et de transmettre le patrimoine de nos clients

- Nous avons obtenu des résultats records en matière de fidélisation dans la plupart de nos secteurs d'activité, comme le démontre notre taux de recommandation net¹, ce qui reflète notre investissement continu dans l'amélioration de l'expérience client.
- Nous avons été reconnus par le magazine *World Finance* comme la meilleure banque privée au Canada pour la 15^e année d'affilée.
- Nous avons été reconnus comme la meilleure banque privée au Canada pour les services aux clients à valeur nette très élevée et les services-conseils en philanthropie lors de la remise des prix Euromoney Global Private Banking Awards 2025 pour notre engagement à offrir des services bancaires privés et des solutions de crédit personnalisés et du soutien aux familles dans l'élaboration de plans philanthropiques qui correspondent à leurs objectifs.
- Nous avons fait l'acquisition de Gestion d'actifs Burgundy Ltée, un gestionnaire de patrimoine indépendant de premier ordre au Canada, élargissant nos capacités de gestion de patrimoine et de planification financière axées sur les particuliers, les familles et les institutions à valeur nette élevée.
- Nous avons fourni, par l'intermédiaire de notre équipe mondiale d'experts, des renseignements ciblés sur les tendances du marché, y compris sur l'incidence des changements apportés aux politiques américaines, afin d'informer les clients et de leur offrir des conseils pratiques.

Grande priorité : Étendre notre avantage en tant que fournisseur de solutions, en élargissant notre gamme de produits de gestion d'actifs et d'assurance offerts dans les principaux secteurs de croissance afin de fournir des solutions de produits novatrices et concurrentielles qui répondent aux besoins en constante évolution de nos clients

- Nous avons lancé une vaste gamme de certificats canadiens d'actions étrangères (CCAÉ), donnant ainsi aux investisseurs canadiens un meilleur accès aux sociétés négociées sur les marchés étrangers tout en atténuant efficacement le risque de change.
- Nous avons maintenu notre position de chef de file dans les flux nets des fonds négociés en bourse (FNB)² en lançant une série de stratégies novatrices, y compris le FNB d'actions américaines axées sur le capital humain, le FNB de titres adossés à des prêts (TAP) AAA et les FINB BMO actions du secteur sélectionné SPDR. À ces fonds s'est ajoutée une série de FNB à gestion active conçus pour offrir un rendement différencié grâce à un positionnement tactique et à des processus de placement rigoureux.
- Nous avons lancé des stratégies novatrices en matière de placements non traditionnels, y compris le Fonds de couverture Alpha Managers, qui tire parti de la force combinée de BMO et de Goldman Sachs Asset Management pour offrir une stratégie différenciée de rendement absolu aux investisseurs canadiens.
- Nous avons reçu 25 Trophées FundGrade A+^{MD} de la société d'analyse de données Fundata Canada Inc. pour des fonds présentant un solide rendement corrigé du risque, soit trois prix pour des fonds d'investissement et 22 prix pour des FNB – le plus grand nombre de prix parmi toutes les institutions financières cotées en 2024³.
- Nous avons reçu 12 prix LSEG Lipper Fund 2025 au Canada, ce qui témoigne de notre engagement à offrir un solide rendement corrigé du risque à nos clients au moyen d'une gamme diversifiée de solutions de placement – sept fonds d'investissement BMO et cinq FINB BMO ont été récompensés.

¹ Taux de recommandation net (TRN) : pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue.

² Banque Nationale, Rapport sur les FNB, au 31 juillet 2025.

³ Annoncé à l'exercice 2025.

Grande priorité : Proposer une offre de premier ordre en matière de solutions de gestion de patrimoine numérique, en misant sur nos capacités distinctives en matière de conseils numériques afin de simplifier, de rationaliser et d'intégrer les expériences numériques des clients

- Nous avons continué d'améliorer ROVR, le premier assistant numérique alimenté par l'IA générative destiné aux conseillers externes dans le marché canadien de l'assurance individuelle, jetant les bases d'un cadre agentique (autonome) visant à accroître l'efficience, à soutenir la prise de décision et à améliorer l'expérience client.
- Nous avons lancé des capacités numériques élargies et de nouvelles fonctions en ligne dans BMO Ligne d'action, comme les opérations sur options à branches multiples, l'adhésion numérique au Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et l'amélioration de l'affichage des types de positions, afin d'améliorer l'expérience utilisateur.
- Nous avons fourni aux clients utilisant les services en ligne l'accès à de nouvelles capacités de planification numérique permettant de créer des plans financiers qui leur donnent les moyens d'améliorer leurs finances.
- Notre appli mobile Investissements BMO a atteint le premier rang du classement par les utilisateurs des plateformes iOS et Android, ce qui reflète notre investissement continu à l'égard de l'expérience client numérique¹.

Grande priorité : Favoriser une culture de réussite axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail inclusif qui favorise l'innovation et la collaboration

- Nous avons obtenu d'excellents résultats sur le plan de la mobilisation des employés grâce à une croissance notable d'une année à l'autre dans certains domaines, notamment l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, ce qui nous positionne parmi les meilleures organisations au monde.
- Nous avons lancé le programme Innovation, conçu pour stimuler l'échange d'idées, la pensée visionnaire et la recherche de solutions à l'interne, y compris la reconnaissance des réalisations à l'échelle de l'organisation.
- Nous avons organisé des événements et mis en place des programmes ciblés pour attirer et fidéliser les talents très performants, renforçant ainsi notre engagement à veiller à l'inclusivité au sein de l'effectif.

¹ Cote de l'App Store, au 31 octobre 2025.

Axes cibles en 2026

- Être un leader canadien en matière de services-conseils financiers et accélérer la mise en œuvre de notre approche Un seul et même client afin d'offrir une expérience client de calibre mondial.
- Renforcer notre position en tant que fournisseur de solutions en offrant des produits de gestion d'actifs et d'assurance novateurs et concurrentiels qui contribuent à faire croître et à protéger les intérêts financiers de nos clients.
- Accélérer le développement de solutions numériques et optimisées par l'intelligence artificielle qui créent de la valeur pour les clients tout en continuant de moderniser la technologie et d'améliorer la productivité.
- Favoriser une culture de réussite axée sur la haute performance grâce à la collaboration, à l'innovation et à l'inclusion, en mettant l'accent sur l'attraction, le perfectionnement et la fidélisation des talents.

Gestion de patrimoine¹

TABLEAU 18

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2025	2024
Revenus nets d'intérêts	1 020	873
Revenus autres que d'intérêts	4 282	3 726
Total des revenus	5 302	4 599
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	8	15
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	2	2
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	10	17
Charges autres que d'intérêts	3 460	3 176
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 832	1 406
Charge d'impôts sur le résultat	451	339
Bénéfice net comptable	1 381	1 067
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	6	6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 375	1 061
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration ²	4	-
Bénéfice net ajusté	1 385	1 067
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 379	1 061
Charges autres que d'intérêts ajustées	3 454	3 176
Principales mesures de la performance		
Bénéfice net comptable de Gestion d'actifs et de patrimoine	1 065	831
Bénéfice net ajusté de Gestion d'actifs et de patrimoine	1 069	831
Bénéfice net comptable des activités d'assurance	316	236
Rendement des capitaux propres (%) ³	45,4	36,5
Rendement des capitaux propres ajusté (%) ³	45,6	36,5
Levier d'exploitation (%)	6,3	1,6
Levier d'exploitation ajusté (%)	6,5	1,6
Ratio d'efficience (%)	65,3	69,1
Ratio d'efficience ajusté (%)	65,1	69,1
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,03	0,05
Actif moyen	53 224	49 134
Solde moyen brut des prêts et acceptations	30 003	28 532
Solde moyen net des prêts et acceptations	29 979	28 511
Solde moyen des dépôts	52 359	45 874
Actifs sous administration ⁴	282 258	245 183
Actifs sous gestion	390 282	326 032
Effectif – équivalent temps plein	5 289	4 998

¹ Les résultats et les ratios ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

² Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration avant impôts de Burgundy, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

³ Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Depuis l'exercice 2025, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 12,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 11,5 % pour l'exercice 2024. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Certains actifs sous gestion qui sont aussi administrés par BMO sont inclus dans les actifs sous administration.

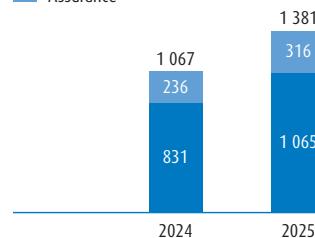
Certains chiffres comparatifs ont été reclasés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)

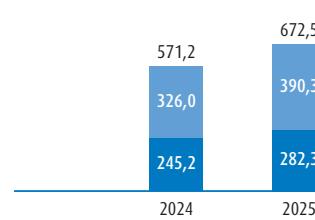
■ Gestion d'actifs et de patrimoine

■ Assurance



Actifs sous administration et actifs sous gestion*

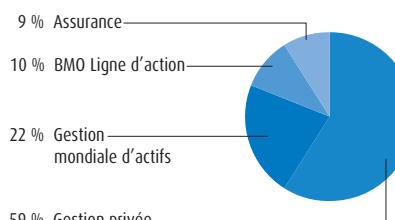
(en milliards de dollars)



*La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Revenus nets par secteur d'activité en 2025

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de la Gestion de patrimoine¹ s'est chiffré à 1 381 millions de dollars, en hausse de 314 millions, ou de 29 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net de Gestion d'actifs et de patrimoine s'est élevé à 1 065 millions, en hausse de 234 millions, ou de 28 %. Le bénéfice net des activités d'assurance s'est quant à lui élevé à 316 millions, en hausse de 80 millions, ou de 34 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le total des revenus s'est établi à 5 302 millions de dollars, en hausse de 703 millions, ou de 15 %. Les revenus de Gestion d'actifs et de patrimoine se sont chiffrés à 4 799 millions, en hausse de 567 millions, ou de 13 %, en raison surtout de l'incidence du raffermissement des marchés mondiaux et des ventes nettes, de la forte croissance des soldes des prêts et des dépôts et de l'augmentation des volumes de transactions de courtage. Les revenus d'assurance se sont chiffrés à 503 millions, en hausse de 136 millions, ou de 37 %, en raison principalement des variations favorables des marchés au cours de l'exercice à l'étude et d'un profit sur la vente d'un portefeuille de contrats d'assurance.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 10 millions de dollars, en baisse de 7 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué de 7 millions tandis que la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs est demeurée relativement inchangée par rapport à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 460 millions de dollars, en hausse de 284 millions, ou de 9 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des frais liés au personnel plus élevés, y compris l'augmentation des charges liées aux revenus et des investissements dans les talents.

Les actifs sous gestion ont augmenté de 64,3 milliards de dollars, ou de 20 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 390,3 milliards, et les actifs sous administration ont augmenté de 37,1 milliards, ou de 15 %, pour s'établir à 282,3 milliards, dans les deux cas sous l'effet du raffermissement des marchés mondiaux et de la croissance des actifs des clients. Le solde moyen brut des prêts a augmenté de 5 % et le solde moyen des dépôts a augmenté de 14 % par rapport à l'exercice précédent.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2025 des unités d'exploitation.

Contexte et perspectives

La Gestion de patrimoine a enregistré un solide rendement au cours de l'exercice 2025, soutenu par des conditions de marché favorables et des investissements stratégiques continus. La croissance des revenus a été favorisée par la hausse des actifs sous gestion, ce qui reflète la vigueur de l'activité sur les marchés et des flux de fonds nets, en partie contrebalancée par l'incidence de la baisse du rendement des actifs à l'échelle du secteur et de la diminution des taux d'intérêt. L'efficience opérationnelle est demeurée une priorité et nous avons continué à investir dans l'intelligence artificielle, l'automatisation et les plateformes technologiques afin de simplifier et d'intégrer les solutions numériques pour nos clients, tout en améliorant les outils destinés aux conseillers. L'Assurance et la Gestion mondiale d'actifs ont élargi leur gamme de produits offerts dans les principaux secteurs de croissance afin d'offrir des solutions novatrices et concurrentielles adaptées aux besoins en constante évolution de nos clients.

La vigueur de l'activité sur les marchés et des flux de fonds nets devrait continuer à soutenir la croissance des activités à l'exercice 2026. Toutefois, l'évolution du contexte macroéconomique mondial, les tensions géopolitiques et l'incertitude persistante entourant les politiques commerciales pourraient avoir des répercussions sur le rendement global de nos activités.

Nous demeurons déterminés à soutenir nos clients en leur offrant des conseils d'experts et des solutions de placement complètes pour les aider à composer avec la volatilité des marchés et l'incertitude macroéconomique. Cela comprend des investissements dans des produits axés sur le numérique et des offres novatrices conçues pour aider les clients à atteindre leurs objectifs financiers.

Le contexte économique au Canada en 2025 et les perspectives pour 2026 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

Mise en garde

La présente section Gestion de patrimoine contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

¹ Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2025, BMO a combiné ses activités américaines de gestion de patrimoine, précédemment présentées dans la Gestion de patrimoine, avec les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis pour créer une unité d'exploitation Services bancaires aux États-Unis unifiée. Les résultats financiers des périodes antérieures ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des unités d'exploitation de BMO.

Marchés des capitaux

Les Marchés des capitaux offrent une gamme complète de produits et de services à leur clientèle constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques à l'échelle mondiale. Notre vaste réseau, qui compte environ 2 700 employés et 38 bureaux répartis dans le monde entier, soutient les aspirations de croissance de tous les clients de l'organisation.

Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Nous fournissons aux clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions et aux restructurations d'entité ou de capital, et leur proposons des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, de même qu'un large éventail de services bancaires et de services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Marchés mondiaux** offre des services de recherche aux investisseurs institutionnels, aux sociétés et aux particuliers, et leur permet d'accéder aux marchés financiers grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Des services de développement de produits et d'émission d'instruments sont également offerts, de même que des services de gestion des risques et des services-conseils conçus pour les stratégies de couverture, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt, au change et aux prix des produits de base. Le secteur Marchés mondiaux offre en outre des services de gestion du risque de liquidité et de financement à ses clients.

Priorités stratégiques et réalisations en 2025

Nous visons à devenir un chef de file sur le marché pour l'ensemble des produits, des secteurs et des régions et à offrir à nos clients nord-américains et internationaux des solutions de premier plan liées aux marchés des capitaux grâce à une plateforme différenciée. Nous sommes déterminés à offrir un service exceptionnel et des solutions personnalisées qui répondent aux besoins en constante évolution de nos clients et à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires de l'organisation pour renforcer et approfondir les relations avec les clients. Nous nous employons à stimuler l'efficience et le rendement des capitaux propres en modernisant notre technologie, nos opérations et nos données et en regroupant nos ressources là où nous détenons des forces et des occasions à saisir.

Grande priorité : Renforcer la collaboration et les liens à l'échelle de BMO afin de mieux servir nos clients et d'accroître notre part de marché dans les secteurs où nous détenons une force concurrentielle et des occasions

- Nous avons tiré parti de la diversification de nos activités pour contribuer à diriger plusieurs premières sur le marché pour nos clients, notamment en tant que :
 - cochef de file teneur de livre pour la conclusion d'un premier appel public à l'épargne (PAPE) de 314 millions de dollars pour Groupe Dynamite Inc., le plus important PAPE au Canada depuis 2022;
 - co-conseiller auprès de BCE Inc. dans le cadre de son acquisition de Ziply Fiber pour un montant de 7 milliards de dollars américains, lui permettant ainsi de devenir le troisième fournisseur de services Internet par fibre optique en Amérique du Nord;
 - coarrangeur chef de file, cochef de file teneur de livre et mandataire administratif pour la mise en place de facilités de crédit de premier rang garanties pour e.l.f. Beauty en vue de financer l'acquisition de rhode.
- Nous avons fait progresser notre position en tant que chef de file du marché dans l'ensemble des marchés et des produits prioritaires, y compris :
 - l'émission de titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines;
 - la négociation de taux de la Banque du Canada et l'émission d'obligations du gouvernement du Canada;
 - les marchés des capitaux actions et des fusions et acquisitions dans le secteur des banques d'affaires au Canada.
- Les Services bancaires aux sociétés et les Solutions de trésorerie et de paiement ont obtenu des résultats de premier ordre, comme le démontre notre taux de recommandation net¹.
- Nous avons renforcé notre position de chef de file mondial dans le secteur des mines et métaux :
 - le magazine *Global Finance* nous a nommés la meilleure banque d'investissement du monde dans le secteur des mines et métaux pour la seizième année d'affilée;
 - nous détenons une part de marché prédominante des fusions et acquisitions dans le secteur des mines et métaux, ce qui comprend la deuxième transaction en importance du secteur, soit la fusion annoncée de Teck Resources Ltd. et d'Anglo American plc;
 - nous avons élargi notre offre en adhérant au London Metal Exchange (LME) à titre de banque agréée de catégorie 2.
- Nous avons aidé nos clients à évoluer dans un contexte de forte incertitude, y compris sur le plan du commerce et des tarifs douaniers, en leur offrant un large éventail de ressources et d'événements réunissant des experts du secteur.
- Nous avons mis à profit notre expertise et nos connaissances pour approfondir nos relations avec les clients par l'organisation de conférences annuelles de premier plan à l'intention des investisseurs, parmi lesquelles notre 34^e conférence mondiale sur le secteur des mines, des métaux et des minéraux critiques, notre 20^e conférence sur les marchés agricoles, notre 22^e conférence sur les services publics et les infrastructures, notre 12^e conférence Gouvernements, banque centrale et gestionnaires de fonds et notre 11^e conférence sur les titres à rendement élevé.
- Nous avons lancé un nouveau partenariat stratégique de crédit direct avec Canal Road Group qui nous permet d'élargir nos capacités de financement en matière de crédit privé.

¹ Taux de recommandation net (TRN) : pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue.

Grande priorité : Continuer à offrir des solutions pour soutenir la transition climatique de nos clients

- Nous avons soutenu la transition climatique de nos clients, notamment au moyen d'un mandat inédit de services-conseils en matière d'émissions de carbone et de crédits compensatoires de carbone exclusifs.
- Nous sommes devenus la première banque nord-américaine à émettre une obligation labellisée autochtone pour soutenir les entreprises et les communautés autochtones.
- Nous nous sommes classés premiers preneurs fermes d'obligations durables de l'année au Canada avec des transactions notables pour le gouvernement du Canada, Hydro One, la ville de Toronto, Desjardins et Hydro Ottawa¹.
- Nous avons apporté conseil et assistance à la Corporation de développement des investissements du Canada pour la structuration du programme de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada dans le cadre de notre soutien continu à la prise de participation des Autochtones dans les grands projets d'infrastructure canadiens.

Grande priorité : Favoriser la transformation des technologies, la prise de décisions fondées sur les données et les solutions innovantes et prendre de l'expansion et maximiser le rendement du capital investi grâce à une approche de bout en bout

- Nous avons lancé notre première application d'intelligence artificielle (IA) agentive, permettant d'offrir aux conseillers bancaires une analyse de l'historique des transactions de prêts approuvés.
- Nous avons simplifié notre écosystème technologique en réduisant le nombre d'applications et en procédant à une réingénierie des processus afin d'accroître la portée et d'accélérer la prestation de nos services.
- Nous avons amélioré nos capacités d'analyse afin d'optimiser l'affectation des ressources, d'améliorer les flux de travail et de renforcer la gestion et la surveillance des risques.

Grande priorité : Faire progresser notre culture de réussite, attirer et perfectionner les meilleurs talents et promouvoir un milieu de travail inclusif

- Nous avons obtenu d'excellents résultats sur le plan de la mobilisation des employés, grâce à une amélioration notable d'une année à l'autre des indices relatifs à l'action concertée, au pouvoir d'agir et à la reconnaissance.
- Nous avons investi dans la croissance et le perfectionnement de nos talents au moyen de programmes d'apprentissage, tels que notre série d'apprentissage Un seul et même client et notre série d'apprentissage à l'intention des leaders.
- Nous avons continué d'attirer des talents de premier ordre en mettant l'accent sur la constitution d'équipes très performantes qui produisent des résultats mesurables à l'échelle de la Banque.
- Nous avons apporté du soutien aux collectivités que nous servons au moyen de programmes distinctifs, comme la campagne BMO Générosité et Action-Éducation.

¹ Source : Bloomberg, Marchés des capitaux.

Axes cibles en 2026

- Faire croître et approfondir les relations avec les clients, offrir des solutions intégrées et tirer parti de notre approche Un seul et même client.
- Élargir nos capacités en matière de produits afin de créer de la valeur pour les clients en priorisant les secteurs où nous avons un avantage concurrentiel.
- Continuer à investir dans la technologie et à déployer des capacités optimisées par l'IA pour réaliser des gains d'efficacité opérationnelle et innover.
- Favoriser une culture de réussite et de haute performance grâce à la collaboration, à l'innovation et à l'inclusion, en mettant l'accent sur l'attraction, le perfectionnement et la fidélisation des talents.

Marchés des capitaux¹

TABLEAU 19

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2025	2024
Revenus nets d'intérêts (bic) ²	2 482	1 731
Revenus autres que d'intérêts	4 965	4 785
Total des revenus (bic) ²	7 447	6 516
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	133	367
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	68	2
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	201	369
Charges autres que d'intérêts	4 616	4 278
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 630	1 869
Charge d'impôts sur le résultat (bic) ²	653	377
Bénéfice net comptable	1 977	1 492
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	41	37
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 936	1 455
Coûts d'intégration des acquisitions ³	-	15
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁴	22	31
Bénéfice net ajusté	1 999	1 538
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 958	1 501
Charges autres que d'intérêts ajustées	4 586	4 216
Principales mesures de la performance		
Revenus des Marchés mondiaux	4 599	3 898
Revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés	2 848	2 618
Rendement des capitaux propres (%) ⁵	14,0	11,0
Rendement des capitaux propres ajusté (%) ⁵	14,2	11,4
Levier d'exploitation (bic) (%)	6,4	1,9
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	5,5	2,6
Ratio d'efficience (bic) (%)	62,0	65,7
Ratio d'efficience ajusté (bic) (%)	61,6	64,7
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,16	0,44
Actif moyen	551 491	468 963
Solde moyen brut des prêts et acceptations	84 273	83 024
Solde moyen net des prêts et acceptations	83 951	82 669
Effectif - équivalent temps plein	2 740	2 710
Activités aux États-Unis - Principales données financières (en millions de dollars américains)		
Total des revenus (bic) ²	2 654	2 286
Charges autres que d'intérêts	1 662	1 599
Bénéfice net comptable	678	350
Charges autres que d'intérêts ajustées	1 651	1 580
Bénéfice net ajusté	686	364
Actif moyen	192 595	157 876
Solde moyen brut des prêts et acceptations	32 088	31 795

¹ Les résultats et les ratios ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

² Les revenus nets d'intérêts, le total des revenus et la charge d'impôts sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic), et ils sont pris en compte dans les ratios. Montants sur une bic de 6 millions de dollars pour l'exercice 2025 et de 22 millions pour l'exercice 2024, qui ont fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise. Depuis le 1^{er} janvier 2024, nous traitons certains dividendes au Canada comme non déductibles aux fins de l'impôt en raison de la législation adoptée au troisième trimestre de l'exercice 2024. Par conséquent, nous ne présentons plus ces revenus sur une bic.

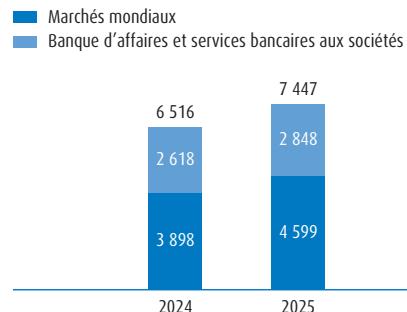
³ Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration relatifs à Clearpool et à Radicle, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

⁴ Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et pertes de valeur, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. L'exercice 2025 et l'exercice 2024 tiennent compte d'une perte de valeur liée à Radicle de 10 millions de dollars et de 18 millions, respectivement.

⁵ Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Depuis l'exercice 2025, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 12,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 11,5 % pour l'exercice 2024. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

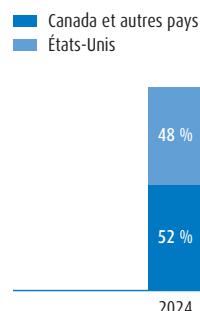
Revenus par secteur d'activité (bic)²

(en millions de dollars)



Revenus par secteur géographique

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable des Marchés des capitaux s'est établi à 1 977 millions de dollars, en hausse de 485 millions, ou de 33 %, par rapport à l'exercice précédent, la croissance des revenus et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ayant été en partie contrebalancées par l'augmentation des charges.

Le total des revenus s'est établi à 7 447 millions de dollars, soit une augmentation de 931 millions, ou de 14 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus des Marchés mondiaux ont augmenté de 701 millions, ou de 18 %, du fait de la hausse des revenus de négociation pour l'ensemble des produits, qui reflète le niveau élevé d'activité des clients, et de l'incidence du raffermissement du dollar américain. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont augmenté de 230 millions, ou de 9 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des commissions de prise ferme et de consultation attribuable au niveau élevé de fusions et acquisitions au Canada, de l'augmentation des revenus du secteur Banque d'affaires attribuable à la forte croissance des revenus tirés des dépôts et des frais et de l'incidence du raffermissement du dollar américain, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence des réductions de valeur sur les placements.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 201 millions de dollars, en baisse de 168 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 133 millions, comparativement à une dotation à la provision de 367 millions à l'exercice précédent. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 68 millions a été enregistrée pour l'exercice à l'étude en regard d'une dotation à la provision de 2 millions enregistré à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 4 616 millions de dollars, en hausse de 338 millions, ou de 8 %, par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet de l'augmentation de la rémunération liée au rendement et des coûts liés à la technologie, ainsi que de l'incidence du raffermissement du dollar américain.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations s'est établi à 84,3 milliards de dollars, en hausse de 1,2 milliard, ou de 2 %, par rapport à l'exercice précédent.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2025 des unités d'exploitation.

Contexte et perspectives

Les Marchés des capitaux ont enregistré de solides résultats financiers au cours de l'exercice 2025, faisant la preuve d'une exécution rigoureuse et d'une capacité d'adaptation dans un environnement opérationnel complexe. Nous avons géré efficacement nos activités face à la volatilité macroéconomique, due notamment aux ajustements des droits de douane et aux différends commerciaux, en réaffectant les ressources de façon proactive et en optimisant notre exposition au risque dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Portés par la vigueur généralisée des activités de négociation, les Marchés mondiaux ont obtenu d'excellents résultats en accompagnant nos clients dans un contexte de volatilité, notamment dans la négociation de contrats sur produits de base, où nous sommes dans une position unique pour répondre à de nombreux besoins de nos clients. Le secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés a connu une reprise des activités de prise ferme et de services-conseils, illustrée par une croissance notable des fusions et acquisitions au Canada découlant d'une amélioration de l'humeur du marché et de la confiance des clients au deuxième semestre.

En 2026, la Banque d'affaires devrait bénéficier de l'essor des fusions et acquisitions et des émissions de titres de participation et de titres d'emprunt, tandis que la volatilité persistante dans l'ensemble des principales catégories d'actifs devrait stimuler les revenus des activités de négociation. Toutefois, les risques géopolitiques et l'incertitude commerciale pourraient avoir une incidence sur le rendement du marché et les activités commerciales. Le secteur d'activité demeure bien positionné pour générer une croissance rentable et des rendements durables grâce à une gestion rigoureuse des risques, à une couverture ciblée de la clientèle et à la poursuite des investissements dans la technologie et les plateformes optimisées par l'IA.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis durant l'année civile 2025 et les perspectives relatives à l'année civile 2026 sont analysés à la section Evolution de la situation économique et perspectives.

Mise en garde

La présente section Marchés des capitaux contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans divers domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, la trésorerie, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, la durabilité, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières ainsi que l'approvisionnement. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, y compris les données et les analyses et le développement et l'utilisation d'outils alimentés par l'intelligence artificielle, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services opérationnels.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'ensemble de l'organisation relativement au maintien d'un solide environnement de contrôle interne et de gestion des risques et de conformité réglementaire, notamment la gestion, l'évaluation et la surveillance des portefeuilles de placements et des activités de financement, de liquidité et de capital, ainsi que toute exposition aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt de BMO. Pour soutenir les unités d'exploitation, les Services d'entreprise élaborent et mettent en œuvre des processus, des systèmes et des contrôles à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir l'efficacité opérationnelle et de permettre à nos secteurs de s'adapter et d'atteindre leurs objectifs d'expérience client.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et T&O sont en grande partie répartis aux quatre unités d'exploitation, les montants restants étant pris en compte dans les Services d'entreprise. Ainsi, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence des dépenses résiduelles non attribuées, des activités de gestion de la trésorerie résiduelle et de l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable. Nous passons en revue annuellement ces méthodes de répartition des revenus et des charges.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations¹

TABLEAU 20

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date		
Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des unités	(660)	(532)
Compensation sur une bic des unités	(39)	(58)
Revenus nets d'intérêts (bic)	(699)	(590)
Revenus autres que d'intérêts	479	20
Total des revenus (bic)	(220)	(570)
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	44	73
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(45)	(34)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(1)	39
Charges autres que d'intérêts	816	350
Perte avant impôts sur le résultat	(1 035)	(959)
Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic)	(297)	(260)
Perte nette comptable	(738)	(699)
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	282	244
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2	7
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(1 022)	(950)
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration ²	9	97
Incidence des dessaisissements	102	-
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	(834)
Incidence de la vente du portefeuille de prêts	-	136
Cotisation spéciale relative à la FDIC	(14)	357
Incidence de l'harmonisation de méthodes comptables	70	-
Perte nette ajustée	(571)	(943)
Perte nette ajustée attribuable aux actionnaires ordinaires	(855)	(1 194)
Total des revenus ajustés (bic)	(220)	(953)
Charges autres que d'intérêts ajustées	626	333
Effectif – équivalent temps plein	17 388	16 963
Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)		
Total des revenus (bic) ³	(15)	401
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(2)	3
Charges autres que d'intérêts	348	47
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic) ³	(107)	74
Bénéfice net (perte nette) comptable	(254)	277
Total des revenus ajustés	(15)	118
Charges autres que d'intérêts ajustées	246	36
Bénéfice net ajusté	(160)	96

¹ Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

² Coûts d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de Bank of the West imputés aux charges autres que d'intérêts.

³ Montants liés à la compensation sur une base d'imposition comparable (bic) des unités, comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts, le total des revenus et la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat : 39 millions de dollars pour l'exercice 2025 et 58 millions pour l'exercice 2024.

Analyse des résultats

La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est établie à 738 millions de dollars, comparativement à une perte nette comptable de 699 millions il y a un an. La perte nette comptable reflète la hausse des revenus, plus que contrebalancée par les charges plus élevées.

La perte nette comptable plus élevée pour l'exercice tient compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition liée à la vente annoncée de succursales sur certains marchés américains et de l'incidence de l'harmonisation des méthodes comptables relatives aux congés annuels des employés dans l'ensemble des entités juridiques, en partie contrebalancées par les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration moins élevés, tandis que l'exercice précédent a tiré parti du renversement de la provision pour frais juridiques, partiellement contré par l'incidence de la cotisation spéciale relative à la FDIC et la perte nette comptable sur la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs.

La perte nette ajustée s'est chiffrée à 571 millions de dollars, contre 943 millions il y a un an. La perte nette ajustée, qui ne tient pas compte des éléments susmentionnés, reflète la hausse des revenus, contrebalancée en partie par les charges plus élevées. Les revenus ajustés ont enregistré une hausse, ce qui s'explique avant tout par l'augmentation des revenus liés à la trésorerie, y compris l'incidence de la volatilité du marché sur les positions de couverture à l'exercice précédent. La hausse des charges ajustées est principalement attribuable aux frais liés au personnel plus élevés, y compris l'incidence de la consolidation de certains régimes de retraite aux États-Unis au cours de l'exercice précédent.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2025 des unités d'exploitation.

Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles¹

TABLEAU 21

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4-2025	T3-2025	T2-2025	T1-2025	T4-2024	T3-2024	T2-2024	T1-2024
Revenus nets d'intérêts	5 496	5 496	5 097	5 398	5 438	4 794	4 515	4 721
Revenus autres que d'intérêts	3 845	3 492	3 582	3 868	3 519	3 398	3 459	2 951
Revenus	9 341	8 988	8 679	9 266	8 957	8 192	7 974	7 672
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	750	773	765	859	1 107	828	658	473
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	5	24	289	152	416	78	47	154
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	755	797	1 054	1 011	1 523	906	705	627
Charges autres que d'intérêts	5 556	5 105	5 019	5 427	4 427	4 839	4 844	5 389
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 030	3 086	2 606	2 828	3 007	2 447	2 425	1 656
Charge d'impôts sur le résultat	735	756	644	690	703	582	559	364
Bénéfice net comptable (voir ci-dessous)	2 295	2 330	1 962	2 138	2 304	1 865	1 866	1 292
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration/renversement	3	4	(1)	7	27	19	26	57
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	123	69	81	79	92	79	79	84
Incidence des dessaisissements	102	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	-	-	-	(870)	13	12	11
Incidence de la vente du portefeuille de prêts	-	-	-	-	-	-	-	136
Cotisation spéciale relative à la FDIC	(9)	(4)	4	(5)	(11)	5	50	313
Incidence de l'harmonisation de méthodes comptables	-	-	-	70	-	-	-	-
Bénéfice net ajusté	2 514	2 399	2 046	2 289	1 542	1 981	2 033	1 893
Revenus comptables par unité d'exploitation²								
PE Canada	3 125	3 098	2 974	3 065	2 934	2 908	2 819	2 778
Services bancaires aux États-Unis	2 875	2 830	2 814	2 964	2 735	2 722	2 639	2 715
Gestion de patrimoine	1 419	1 343	1 242	1 298	1 219	1 170	1 143	1 067
Marchés des capitaux	1 819	1 776	1 779	2 073	1 600	1 666	1 661	1 589
Services d'entreprise	103	(59)	(130)	(134)	469	(274)	(288)	(477)
Total des revenus	9 341	8 988	8 679	9 266	8 957	8 192	7 974	7 672
Principales mesures de la performance								
Bénéfice dilué par action (\$) ³	2,97	3,14	2,50	2,83	2,94	2,48	2,36	1,73
Bénéfice dilué par action, après ajustement (\$)	3,28	3,23	2,62	3,04	1,90	2,64	2,59	2,56
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,44	0,47	0,63	0,58	0,91	0,54	0,44	0,38
Taux d'impôt effectif (%)	24,2	24,5	24,7	24,4	23,4	23,8	23,1	22,0
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	23,6	24,5	24,7	24,5	21,7	23,9	23,3	22,4
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (\$)	1,3887	1,3730	1,4203	1,4303	1,3641	1,3705	1,3625	1,3392

¹ Les résultats ajustés excluent certaines composantes des résultats comptables et ils servent à calculer nos mesures ajustées, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, et, pour obtenir des informations sur la composition des montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, ainsi que sur les mesures financières supplémentaires, il y a lieu de se reporter au Glossaire de termes financiers.

² Les revenus, les revenus nets d'intérêts, le total des revenus et la charge d'impôts sur le résultat des unités d'exploitation sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). La compensation des ajustements sur une bic des unités est reflétée dans les Services d'entreprise. Pour plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des unités d'exploitation de BMO.

³ Le bénéfice net et le résultat tirés de nos activités commerciales sont attribuables aux actionnaires par l'intermédiaire du BPA et du BPA dilué. Le BPA ajusté et le BPA dilué ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le bénéfice afférent à certains trimestres a subi une influence des facteurs saisonniers, notamment la hausse des frais liés au personnel découlant de l'accroissement des avantages du personnel et de la rémunération fondée sur des actions du personnel admissible à la retraite, qui sont toujours passés en charges au premier trimestre de l'exercice, ainsi que l'incidence des quelques jours de moins que compte le deuxième trimestre comparativement aux autres trimestres. La conversion des monnaies étrangères a également influé sur les résultats, principalement les variations du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le bénéfice par action trimestriel est touché par le versement semestriel de dividendes sur certains instruments de capitaux propres. La conjoncture économique, par exemple l'évolution des politiques commerciales et les événements mondiaux, peut aussi avoir une incidence sur nos résultats et sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités. Le tableau précédent présente un sommaire des résultats obtenus entre le premier trimestre de 2024 et le quatrième trimestre de 2025.

Un certain nombre d'éléments d'ajustement se sont répercutés sur les résultats de certains trimestres. Les résultats du quatrième trimestre de 2025 tiennent compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition lié à la vente annoncée de certaines succursales américaines. Les résultats du premier trimestre de 2025 tiennent compte de l'incidence de l'harmonisation des méthodes comptables relativement aux congés annuels des employés dans l'ensemble des entités juridiques. Les résultats du quatrième trimestre de 2024 tiennent compte du renversement d'une provision pour frais juridiques inscrite à l'exercice 2022, y compris les intérêts courus, se rapportant à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank. L'exercice 2025 et l'exercice 2024 tiennent compte de l'incidence, chaque trimestre, d'une cotisation spéciale relative à la FDIC des États-Unis. Les résultats du premier trimestre de l'exercice 2024 tiennent compte d'une perte liée à la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs dans le cadre de l'optimisation du bilan. Toutes les périodes tenaient compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des pertes de valeur, le cas échéant.

La performance financière a bénéficié de la solidité et de la diversification de nos activités, les revenus étant en hausse.

La progression des revenus de PE Canada est attribuable à une acquisition fructueuse de clients, à la croissance des volumes et à l'élargissement de la marge nette d'intérêts. Les résultats des Services bancaires aux États-Unis ont continué d'être touchés par la faible demande de prêts dans le secteur au cours de la période, et les quatre derniers trimestres ont bénéficié d'une marge nette d'intérêts plus élevée et des activités d'optimisation et de gestion des placements. En ce qui concerne la Gestion de patrimoine, les revenus ont bénéficié du raffermissement des marchés mondiaux et de la croissance soutenue des actifs des clients, ainsi que de la croissance du bilan. Les revenus d'assurance sont susceptibles de fluctuer en raison de l'incidence des marchés. Les revenus des Marchés des capitaux sont largement tributaires des conditions du marché, lesquelles ont une incidence sur les activités menées par les clients. Les activités de négociation ont été solides au cours de l'exercice 2025, soutenues par le niveau élevé d'activité des clients. Les activités de prise ferme et de consultation ont enregistré une progression au cours des derniers trimestres, stimulées par l'élan marqué sur les marchés canadiens.

La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux peut varier en fonction du contexte économique et des circonstances propres à chaque client. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a augmenté au cours de l'exercice 2024, en raison de la hausse prolongée des taux d'intérêt, du resserrement de l'accès au crédit et des changements dans la demande des consommateurs. Pour l'exercice 2025, la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué, mais est demeurée vigoureuse dans PE Canada, ce qui reflète l'incidence de la faiblesse de l'économie canadienne et du taux de chômage élevé. La dotation à la provision liée aux prêts productifs a été touchée par les perspectives macroéconomiques, la migration du crédit et la croissance des prêts. Au cours des huit derniers trimestres, la Banque a accru la dotation à la provision liée aux prêts productifs en raison de la migration du crédit et de l'incidence d'une conjoncture économique incertaine sur les conditions de crédit futures.

Les charges autres que d'intérêts ont été touchées par les éléments spécifiques à certains trimestres susmentionnés et reflètent une gestion serrée des dépenses, tandis que nous continuons d'investir dans nos activités pour stimuler la croissance des revenus. La croissance des charges est en grande partie attribuable à la hausse des frais liés au personnel, y compris l'augmentation de la rémunération liée au rendement au cours de l'exercice 2025, et des coûts liés à la technologie.

Le taux d'impôt effectif a varié à la suite de modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, de la composition des résultats, y compris la proportion relative du bénéfice réalisé dans chaque territoire où nous exerçons nos activités, le niveau du bénéfice comptable avant impôts et le montant des investissements ou des titres qui génèrent des crédits d'impôt ou du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts. Le taux d'impôt effectif comptable a été touché par l'élimination des déductions d'impôt sur le résultat à l'égard de certains dividendes au Canada au cours de l'exercice 2024 et par la mise en œuvre des règles relatives à l'impôt minimum mondial à compter du premier trimestre de l'exercice 2025.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes y compris les éléments d'ajustement, que renferme la présente section Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2025

Comparaison du quatrième trimestre de 2025 et du quatrième trimestre de 2024

Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 2 295 millions de dollars, en baisse de 9 millions, comparativement à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 514 millions, en hausse de 972 millions, ou de 63 %. Les résultats ajustés ne tiennent pas compte des éléments particuliers indiqués dans la section Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice.

La diminution du bénéfice net comptable tenait compte du renversement d'une provision pour frais juridiques au cours de l'exercice précédent et de la dépréciation de l'écart d'acquisition lié à la vente annoncée de succursales dans certains marchés américains au cours de l'exercice considéré. La hausse du bénéfice net ajusté témoigne de la croissance des revenus et de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par la hausse des charges. Le bénéfice net sur une base comptable et ajustée s'est accru dans l'ensemble des unités d'exploitation. Sur une base comptable, les Services d'entreprise ont inscrit une perte nette au cours de l'exercice considéré, par rapport à un bénéfice net à l'exercice précédent, en raison surtout des éléments précités et d'une perte nette moins élevée sur une base ajustée.

Revenus

Les revenus comptables et ajustés se sont élevés à 9 341 millions de dollars, en hausse de 384 millions, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent sur une base comptable alors que les revenus ont augmenté de 973 millions, ou de 12 %, sur une base ajustée. La croissance des revenus comptables a subi l'incidence du renversement des intérêts courus liée à une provision pour frais juridiques à l'exercice précédent. Les revenus nets d'intérêts comptables sont demeurés relativement inchangés par rapport à l'exercice précédent en raison de l'élément susmentionné, et ont augmenté sur une base ajustée, ce qui s'explique par l'élargissement de la marge nette d'intérêts, la hausse des revenus nets d'intérêts liés aux Services d'entreprise, la progression des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et la croissance des soldes liés à PE Canada et à la Gestion de patrimoine. Les revenus autres que d'intérêts comptables et ajustés se sont accrus dans la plupart des catégories, en raison surtout de la hausse des honoraires de gestion de patrimoine, des revenus de commission de prise ferme et de consultation et des profits sur titres, autres que de négociation, et de la baisse des réductions de valeur sur les prêts à la juste valeur, facteurs en partie contrés par le recul des revenus de négociation autres que d'intérêts.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 755 millions de dollars, comparativement à une dotation de 1 523 millions pour l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 44 points de base, comparativement à 91 points de base pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 750 millions, en baisse de 357 millions, en raison surtout d'une diminution des dotations à la provision des Services bancaires aux grandes entreprises aux États-Unis et des Marchés des capitaux, contrebalancée en partie par une hausse des dotations à la provision liée au crédit à la consommation non garanti au Canada. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établie à 44 points de base, comparativement à 66 points de base à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est chiffrée à 5 millions, comparativement à une dotation à la provision de 416 millions pour l'exercice précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 5 556 millions de dollars, en hausse de 1 129 millions, ou de 26 %, par rapport à l'exercice précédent, et les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 5 294 millions, en hausse de 418 millions, ou de 9 %. Les résultats comptables tiennent compte du renversement de la provision pour frais juridiques à l'exercice précédent et de l'incidence de la dépréciation de l'écart d'acquisition pour l'exercice considéré. Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté, en raison principalement des frais liés au personnel plus élevés, y compris la rémunération liée au rendement, de la hausse des coûts des ordinateurs et du matériel et de l'augmentation des frais de bureau.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comptable s'est établie à 735 millions de dollars, en hausse de 32 millions par rapport à l'exercice précédent, et, après ajustement, la charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 778 millions, en hausse de 351 millions. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 24,2 %, contre 23,4 % pour l'exercice précédent, cette variation étant essentiellement attribuable à l'incidence de la *Loi sur l'impôt minimum mondial* au cours de l'exercice à l'étude. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 23,6 %, comparativement à 21,7 %, ce qui s'explique essentiellement par la composition des résultats, compte tenu de l'incidence du bénéfice moins élevé au cours de l'exercice précédent et de l'incidence de la *Loi sur l'impôt minimum mondial* au cours de l'exercice à l'étude.

Comparaison du quatrième trimestre de 2025 et du troisième trimestre de 2025

Le bénéfice net comptable a reculé de 35 millions de dollars, ou de 1 % par rapport au trimestre précédent, du fait de la réduction de valeur de l'écart d'acquisition et de la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Le bénéfice net comptable ajusté a quant à lui augmenté de 115 millions, ou de 5 %, ce qui s'explique par la croissance des revenus et une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par la hausse des charges. Les revenus comptables et ajustés ont progressé de 353 millions, ou de 4 %, par rapport au trimestre précédent. Les revenus nets d'intérêts sont demeurés inchangés par rapport au trimestre précédent, la hausse des revenus nets d'intérêts autres que de négociation ayant été contrebalancée par la baisse des revenus nets d'intérêts liés à la négociation. Les revenus autres que d'intérêts se sont accrus, en raison de la hausse des revenus de négociation, des honoraires de gestion de patrimoine et des profits nets sur les placements par rapport au trimestre précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances a diminué de 42 millions par rapport au trimestre précédent, du fait de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et aux prêts productifs. Les charges autres que d'intérêts comptables ont augmenté de 451 millions, ou de 9 %, par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des éléments précisés susmentionnés. Les charges autres que d'intérêts ajustées ont progressé de 282 millions, ou de 6 %, en raison surtout de l'accroissement des coûts des ordinateurs et du matériel, des honoraires et des frais de bureau.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2025.

Analyse des résultats financiers de 2024

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur les résultats de l'exercice 2025. La présente section constitue un sommaire des résultats de BMO de l'exercice 2024 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2023.

Le 1^{er} février 2023, nous avons conclu l'acquisition de Bank of the West, ce qui a contribué à accroître les revenus, les charges et la dotation à la provision pour pertes sur créances depuis le début du deuxième trimestre de l'exercice 2023, les résultats d'exploitation étant principalement imputés aux Services bancaires aux États-Unis (qui s'appelaient auparavant PE États-Unis). Le 1^{er} juin 2023, nous avons conclu l'acquisition du Programme de récompense AIR MILES (AIR MILES), ce qui a contribué à l'augmentation des revenus et des charges dans nos Services bancaires PE Canada depuis le troisième trimestre de l'exercice 2023.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos unités d'exploitation et une description de leurs activités, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des unités d'exploitation de BMO.

TABLEAU 22

(en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Revenus nets d'intérêts ¹	19 468	18 681
Revenus autres que d'intérêts	13 327	10 578
Revenus ¹	32 795	29 259
Dotation à la provision pour pertes sur créances	3 761	2 178
Charges autres que d'intérêts	19 499	21 134
Bénéfice avant impôts sur le résultat	9 535	5 947
Charge d'impôts sur le résultat ¹	2 208	1 510
Bénéfice net	7 327	4 437
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	129	1 533
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	334	264
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques)	(834)	21
Incidence de la vente du portefeuille de prêts	136	-
Incidence de la cotisation spéciale relative à la FDIC	357	-
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West ²	-	1 461
Dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis ³	-	517
Incidence des mesures fiscales canadiennes ⁴	-	502
Bénéfice net ajusté	7 449	8 735

¹ Les revenus des unités d'exploitation, les revenus nets d'intérêts, le total des revenus et la charge d'impôts sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). La compensation des ajustements sur une bic des unités d'exploitation est reflétée dans les Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des unités d'exploitation de BMO.

² La gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition de Bank of the West, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, comptabilisée dans les Services d'entreprise. Les chiffres de l'exercice 2023 tiennent compte des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 1 628 millions de dollars, sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus de négociation, et des pertes de 383 millions liées à un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis et d'autres instruments inscrits au bilan, comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts.

³ La dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West et comptabilisée dans les Services d'entreprise.

⁴ L'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement canadien, comptabilisée dans les Services d'entreprise. Les chiffres de l'exercice 2023 tiennent compte d'une charge d'impôts ponctuelle de 371 millions de dollars constituée d'un dividende pour la relance du Canada de 312 millions et d'un montant de 59 millions lié à l'incidence de l'augmentation de 1,5 % du taux d'impôt calculé proportionnellement sur l'année d'imposition 2022, déduction faite de la réévaluation d'un actif d'impôt différé et d'une charge de 131 millions (160 millions ayant impôts) liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, constituée d'un montant de 138 millions comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts et de 22 millions comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement de l'exercice 2024 reflétés dans le tableau ci-dessus.

Bénéfice net

Le bénéfice net comptable de l'exercice 2024 s'est établi à 7 327 millions de dollars, en hausse de 2 890 millions, ou 65 %, par rapport à l'exercice 2023. Le bénéfice net ajusté s'est quant à lui chiffré à 7 449 millions, en baisse de 1 286 millions, ou de 15 %, par rapport à l'exercice 2023. Les résultats comptables ont augmenté par rapport à l'exercice 2023, en raison surtout de l'incidence de l'acquisition de Bank of the West comptabilisée à l'exercice 2023, y compris une perte liée à la gestion des variations de la juste valeur survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition, une dotation initiale à la provision liée aux prêts productifs acquis et des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration, ainsi qu'un trimestre supplémentaire de résultats pour l'exercice 2024 par rapport à l'exercice 2023. En outre, les résultats comptables de l'exercice 2024 tiennent compte du renversement de la provision pour frais juridiques en lien avec une poursuite liée à M&I Marshall and Ilsley Bank, une banque absorbée.

Le bénéfice net ajusté a reculé, la hausse des revenus ayant été plus que contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'augmentation des charges.

Revenus

Les revenus comptables de l'exercice 2024 se sont établis à 32 795 millions de dollars, en hausse de 3 536 millions, ou de 12 %, par rapport à l'exercice 2023, et les revenus ajustés se sont situés à 32 412 millions, en hausse de 974 millions, ou de 3 %. La hausse des revenus comptables est principalement attribuable aux éléments d'ajustements précités. Les revenus comptables et ajustés tenaient compte des résultats de Bank of the West pour un trimestre supplémentaire, ainsi que de l'incidence de l'acquisition d'AIR MILES. Les revenus ajustés ont progressé, ce qui s'explique par la hausse des revenus autres que d'intérêts attribuable à l'augmentation des revenus de négociation, de commission de prise ferme et de consultation et des revenus de gestion de placements et de garde de titres, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des revenus d'assurance par suite de la transition à l'IFRS 17 et le recul des revenus tirés des commissions sur les prêts découlant de la transition des expositions aux acceptations bancaires aux prêts. Les revenus nets d'intérêts ajustés ont diminué, la hausse des soldes au sein de PE Canada et de Services bancaires aux États-Unis ayant été contrebalancée par un rétrécissement de la marge nette d'intérêts et une baisse des revenus nets d'intérêts liés à la négociation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances pour l'exercice 2024 s'est établi à 3 761 millions de dollars, contre 2 178 millions sur une base comptable et 1 473 millions sur une base ajustée pour l'exercice 2023. La dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée pour l'exercice 2023 exclut une dotation initiale de 705 millions liée au portefeuille de prêts acquis de Bank of the West. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est élevée à 3 066 millions pour l'exercice 2024, en hausse de 1 886 millions par rapport à l'exercice 2023. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de l'exercice 2024 s'est chiffrée à 695 millions pour l'exercice à l'étude, contre 998 millions sur une base comptable et 293 millions sur une base ajustée pour l'exercice 2023.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 19 499 millions de dollars pour l'exercice 2024, en baisse de 1 635 millions, ou de 8 % par rapport à l'exercice 2023, et les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 18 989 millions, en hausse de 276 millions ou de 1 % par rapport à l'exercice 2023. La diminution des charges autres que d'intérêts comptables rend compte de la baisse des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration et du renversement d'une provision pour frais juridiques inscrite à l'exercice 2022, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la cotisation spéciale relative à la FDIC et la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Les charges autres que d'intérêts ajustées et comptables reflètent la prise en compte des résultats de Bank of the West pour un trimestre supplémentaire, déduction faite des synergies de coûts réalisées, l'inclusion d'AIR MILES et les gains d'efficacité opérationnelle, de même que la diminution des provisions liées aux indemnités de départ et pour frais juridiques.

Charge d'impôts sur le résultat

Pour l'exercice 2024, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 2 208 millions de dollars, contre 1 510 millions pour l'exercice 2023. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 23,2 % pour l'exercice 2024, comparativement à 25,4 % pour l'exercice 2023, en raison essentiellement de la composition des résultats, y compris l'incidence de certaines mesures fiscales canadiennes comptabilisées au cours de l'exercice 2023. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'est chiffrée à 2 213 millions pour l'exercice 2024, contre 2 517 millions pour l'exercice 2023. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 22,9 % pour l'exercice 2024, comparativement à 22,4 % pour l'exercice 2023.

Analyse de la situation financière

Sommaire du bilan

TABLEAU 23

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre

	2025	2024
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	70 322	68 738
Valeurs mobilières	423 476	396 880
Titres pris en pension ou empruntés	129 421	110 907
Solde net des prêts et acceptations	677 872	678 375
Instruments dérivés	57 151	47 253
Autres actifs	118 560	107 494
Total des actifs	1 476 802	1 409 647
Passifs et capitaux propres		
Dépôts	976 202	982 440
Instruments dérivés	58 729	58 303
Titres mis en pension ou prêtés	134 967	110 791
Autres passifs	210 304	165 450
Dette subordonnée	8 500	8 377
Capitaux propres	88 051	84 250
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	49	36
Total des passifs et des capitaux propres	1 476 802	1 409 647

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 67,2 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2024, pour se chiffrer à 1 476,8 milliards. Le raffermissement du dollar américain a entraîné une augmentation des actifs de 5,7 milliards, compte non tenu de l'incidence sur les actifs dérivés. Le total des passifs a augmenté de 63,3 milliards par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 1 388,7 milliards. Le raffermissement du dollar américain a fait augmenter les passifs de 5,2 milliards, compte non tenu de l'incidence des passifs dérivés. Le total des capitaux propres, établi à 88,1 milliards, a augmenté de 3,8 milliards en regard du 31 octobre 2024.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 1,6 milliard de dollars, en raison principalement de la hausse des soldes détenus auprès des banques centrales.

Valeurs mobilières

TABLEAU 24

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre

	2025	2024
Titres de négociation	192 303	168 926
Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	21 354	19 064
Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - titres de créance et titres de participation ²	113 209	93 702
Titres de créance évalués au coût amorti ³	96 610	115 188
Total des valeurs mobilières	423 476	396 880

¹ Comprend des titres obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de 7 818 millions de dollars au 31 octobre 2025 (6 850 millions au 31 octobre 2024) et des titres désignés à la juste valeur de 13 536 millions au 31 octobre 2025 (12 214 millions au 31 octobre 2024).

² Comprend la provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 6 millions de dollars au 31 octobre 2025 (4 millions au 31 octobre 2024).

³ Dédiction faite de la provision pour pertes sur créances de 4 millions de dollars au 31 octobre 2025 (3 millions au 31 octobre 2024).

Les valeurs mobilières ont augmenté de 26,6 milliards de dollars, essentiellement en raison de l'intensification des activités menées par les clients des Marchés des capitaux, de l'incidence du raffermissement du dollar américain, ainsi que des soldes plus élevés des Services d'entreprise.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont augmenté de 18,5 milliards de dollars, en raison de l'intensification des activités menées par les clients des Marchés des capitaux.

Solde net des prêts et acceptations

TABLEAU 25

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre

	2025	2024
Prêts hypothécaires à l'habitation	196 033	191 080
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	92 741	92 687
Cartes de crédit	12 649	13 612
Prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques	381 499	385 352
Solde brut des prêts	682 922	682 731
Provision pour pertes sur créances	(5 050)	(4 356)
Total du solde net des prêts et acceptations	677 872	678 375

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le solde net des prêts et acceptations a diminué de 0,5 milliard de dollars par rapport au 31 octobre 2024. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques ont baissé de 3,9 milliards, ce qui reflète la baisse des soldes des Services bancaires aux États-Unis, contrebalancée en partie par les soldes plus élevés de PE Canada. Les prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers sont demeurés relativement inchangés par rapport à l'exercice précédent, les soldes moindres des Services d'entreprise reflétant la sortie et la liquidation de nos activités de financement indirectes de prêts automobiles pour la clientèle de détail au Canada et aux États-Unis ayant été contrebalancés par les soldes plus élevés des Services bancaires aux États-Unis, de PE Canada et de la Gestion de patrimoine. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 5,0 milliards grâce à la croissance enregistrée par PE Canada et les Services bancaires aux États-Unis. Les soldes de cartes de crédit ont diminué de 1,0 milliard.

Le tableau 64 de la section Données complémentaires présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 65 de la section Données complémentaires présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province. La qualité des prêts est analysée à la section Risque de crédit et de contrepartie - Information sur la qualité du crédit et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 3, 5 et 24 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

Actifs financiers dérivés

Les actifs financiers dérivés ont augmenté de 9,9 milliards de dollars, ce qui reflète surtout l'augmentation de la valeur des instruments dérivés de négociation du fait des activités menées par les clients des Marchés des capitaux, la juste valeur des contrats de change et des contrats sur titres de participation ayant monté, ce qui a été contré en partie par la diminution de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt et sur produits de base. De plus amples renseignements sur les actifs financiers dérivés se trouvent à la note 7 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent principalement l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les sûretés en trésorerie, les actifs liés à l'assurance, les bureaux et le matériel, les métaux précieux, les actifs d'impôt exigible et différé, les débiteurs, les charges payées d'avance et les participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les autres actifs ont augmenté de 11,1 milliards de dollars principalement dans les Marchés des capitaux, du fait des variations du solde des transactions sur titres non réglées. De plus amples renseignements sur les autres actifs se trouvent aux notes 8, 10, 11 et 22 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

Dépôts

TABLEAU 26

(en millions de dollars canadiens)		2025	2024
Au 31 octobre			
Banques		27 621	32 546
Entreprises et administrations publiques		585 497	575 019
Particuliers		306 922	320 767
Dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net		56 162	54 108
Total des dépôts		976 202	982 440

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les dépôts ont diminué de 6,2 milliards de dollars. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont progressé de 10,5 milliards, ce qui reflète la hausse des soldes pour financer les activités menées par les clients des Marchés mondiaux et l'incidence du raffermissement du dollar américain, contrées en partie par une baisse du financement de gros des Services d'entreprise. Les dépôts des particuliers ont diminué de 13,8 milliards, du fait principalement de la baisse des dépôts des clients des Services bancaires aux États-Unis, qui reflète les activités d'optimisation des dépôts, et de PE Canada. Les dépôts d'autres banques ont diminué de 4,9 milliards, ce qui reflète la diminution du financement de gros pour les activités menées par les clients des Marchés mondiaux. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 12 afférente aux états financiers consolidés annuels audités et dans la section Risque de liquidité et de financement.

Passifs financiers dérivés

Les passifs financiers dérivés ont augmenté de 0,4 milliard de dollars, en raison principalement de la hausse de la juste valeur des instruments dérivés de négociation du fait des activités menées par les clients des Marchés des capitaux, ainsi que de l'augmentation des contrats de change, ce qui a été contré en partie par la diminution de la juste valeur des contrats sur titres de participation et des contrats de taux d'intérêt. De plus amples renseignements sur les actifs financiers dérivés se trouvent à la note 7 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés ont augmenté de 24,2 milliards de dollars, du fait surtout de l'intensification des activités menées par les clients des Marchés des capitaux.

Autres passifs

Les autres passifs comprennent essentiellement les titres vendus à découvert, les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, les acceptations, les passifs liés à l'assurance et les charges à payer. Les autres passifs ont augmenté de 44,9 milliards de dollars, sous l'effet des variations du solde des transactions sur titres non réglées dans les Marchés des capitaux, de l'augmentation des titres vendus à découvert en raison des activités menées par les clients des Marchés des capitaux, de l'augmentation des passifs liés à la titrisation de Marchés des capitaux, des passifs liés à l'assurance et des acceptations, facteurs en partie contrebalancés par la diminution des passifs liés à la titrisation des Services d'entreprise.

De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 13 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Dette subordonnée

La dette subordonnée est demeurée relativement inchangée par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète une nouvelle émission, compte non tenu d'un remboursement. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Capitaux propres

TABLEAU 27

(en millions de dollars canadiens)		2025	2024
Au 31 octobre			
Capital social			
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres		8 956	8 087
Actions ordinaires		23 359	23 921
Surplus d'apport		373	354
Résultats non distribués		47 377	46 469
Cumul des autres éléments du résultat global		7 986	5 419
Total des capitaux propres		88 051	84 250

Le total des capitaux propres a augmenté de 3,8 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2024. Le cumul des autres éléments du résultat global a progressé de 2,6 milliards, en grande partie du fait de la hausse du cumul des autres éléments du résultat global liés aux couvertures de flux de trésorerie. Les résultats non distribués ont monté de 0,9 milliard en raison du bénéfice net gagné pendant l'exercice qui a été compensé en partie par des dividendes et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres ainsi que par le rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation. Les actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ont augmenté de 0,9 milliard en raison de l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité de série 6, au cours de l'exercice considéré, déduction faite des rachats d'actions privilégiées, série 27, série 46 et série 29.

L'état consolidé des variations des capitaux propres présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent le total des capitaux propres, tandis que la note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels audités donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées ci-après.

Gestion globale du capital

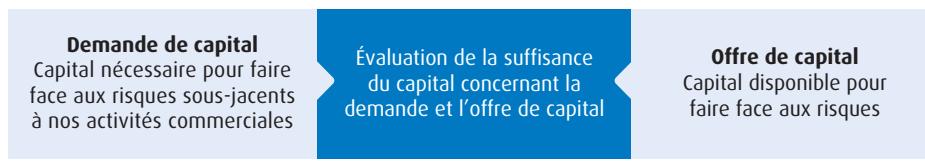
Gestion du capital

Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences de ses déposants, des organismes de réglementation, des actionnaires, des investisseurs en titres à revenu fixe et des agences de notation. Nous sommes conscients que les exigences en matière de fonds propres réglementaires évoluent à l'échelle mondiale et nous gérons notre assise financière en conséquence. Notre objectif est de maintenir une situation de capital solide et optimisée, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu des ratios cibles de BMO pour les fonds propres réglementaires et de son évaluation interne des exigences en matière de capital économique;
- soutient les stratégies des unités d'exploitation de BMO et tient compte du contexte du marché;
- maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, et assure le versement régulier de dividendes ainsi que l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires;
- est conforme aux cotes de crédit cibles de BMO.

Cadre



Les principes et les éléments clés de notre cadre de gestion sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans le plan de capital annuel, qui intègre les résultats du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres.

Ce processus intégré prévoit l'utilisation de simulations de crise et d'autres outils pour évaluer la suffisance des fonds propres sur le plan réglementaire et économique. Les résultats obtenus servent de base à l'établissement des cibles et à la mise en œuvre des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétit pour le risque de l'organisation. Le plan de capital annuel est élaboré en tenant compte des résultats du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres et, conjointement avec le plan d'affaires annuel, vise à favoriser l'harmonisation entre les stratégies commerciales et de gestion des risques, les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique, et la disponibilité des capitaux. Les simulations de crise et l'analyse de scénarios effectuées à l'échelle de l'organisation permettent d'évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur notre profil de risque et sur les exigences en matière de fonds propres.

Le cadre de gestion du capital vise à garantir que le capital de la Banque est suffisant pour lui permettre de faire face aux risques qu'elle assume dans le cours normal de ses activités, ainsi que dans les situations de crise; il soutient l'établissement des limites, des cibles et des mesures des résultats qui sont appliquées à la gestion du bilan, des niveaux de risque et des exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée, de l'entité juridique et des unités d'exploitation. Nous cherchons à optimiser notre capital grâce à une utilisation efficace de notre bilan et des risques connexes que nous prenons, et il se peut que nous utilisions des leviers comme les transactions de transfert des risques et la vente d'actifs. Tout au long de l'exercice, nous évaluons la suffisance du capital, réelle et prévue, par rapport à nos cibles de capital en tenant compte des modifications de nos activités commerciales et de notre profil de risque, des conditions d'exploitation, de nos concurrents et des attentes réglementaires actuelles et futures.

Nous répartissons les fonds propres entre les unités d'exploitation pour évaluer le rendement de l'organisation et guider la répartition des ressources et tenons compte des incidences sur le capital dans la prise de nos décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. La répartition des fonds propres entre les unités d'exploitation, l'établissement et la surveillance des limites et des paramètres relatifs aux fonds propres et la mesure de la performance des unités en fonction de ces limites et de ces paramètres ont pour but de surveiller et d'optimiser les rendements pour nos actionnaires ajustés en fonction des risques, tout en nous permettant de conserver un capital suffisant.

De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités sont présentés à la section Gestion globale des risques.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire du Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital de la Banque. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital et les principales activités de gestion du capital de la Banque. En outre, les résultats des évaluations de la suffisance du capital obtenus dans le cadre du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres sont approuvés par le Conseil d'administration, sur la recommandation du Comité d'évaluation des risques. Le Comité de gestion globale du capital assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner les politiques, les activités et les enjeux importants relatifs à la gestion du capital, ainsi que le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre de nos politiques générales et de nos cadres se rattachant à la gestion du capital et des risques, ainsi qu'au processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. L'Audit interne, qui agit comme troisième point de contrôle, vérifie l'adhésion aux contrôles et repère les occasions de renforcer nos processus. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale des risques - Cadre de gestion des risques pour obtenir plus de détails.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), en fonction du dispositif de Bâle III élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF, les ratios actuels des fonds propres basés sur le risque minimaux s'établissent comme suit : ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4,5 %, ratio des fonds propres de catégorie 1 de 6,0 % et ratio du total des fonds propres de 8,0 %. En plus de ces exigences de fonds propres minimales, le BSIF exige que les banques d'importance systémique nationale (BISN), dont fait partie BMO, détiennent des réserves au titre des premier et deuxième piliers, lesquelles feraien fonction de réponse initiale en situation de crise. Les réserves au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 % et un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % applicable aux BISN, auxquels s'ajoute une réserve anticyclique, qui peut varier de 0 % à 2,5 % en fonction de l'exposition de la banque dans les territoires où cette réserve est activée. Si les ratios des fonds propres d'une banque descendant en deçà des limites combinées des réserves de fonds propres minimales et de celles au titre du premier pilier, des restrictions pourront lui être imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque. Les réserves au titre du deuxième pilier couvrent les risques associés aux vulnérabilités systémiques et comprennent la réserve pour stabilité intérieure, qui peut varier de 0 % à 4,0 % des actifs pondérés en fonction des risques et qui était de 3,5 % au 31 octobre 2025. Le niveau de la réserve est fixé deux fois par an par le BSIF, soit en juin et en décembre. Toutefois, le BSIF peut le modifier à tout moment. En vertu des lignes directrices du BSIF, les dérogations aux conditions de la réserve pour stabilité intérieure n'entraînent pas automatiquement de restrictions liées aux distributions de capital. Advenant une dérogation, le BSIF exigerait un plan de mesures correctrices et s'attendrait à ce qu'il soit mis en place en temps opportun. Les banques peuvent être tenues de détenir des réserves de fonds propres réglementaires supplémentaires qui s'appliquent aux ratios des fonds propres, au ratio de levier et au ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC).

La TLAC comprend le total des instruments de fonds propres et des autres instruments de TLAC pouvant être convertis, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* et répondant aux critères d'admissibilité de la TLAC. Les autres instruments de TLAC comprennent les titres d'emprunt de premier rang non garantis aux termes du régime de recapitalisation interne des banques du Canada dont la durée initiale jusqu'à l'échéance est supérieure à 400 jours et la durée restante jusqu'à l'échéance est supérieure à 365 jours. Au 31 octobre 2025, les exigences minimales relatives à la TLAC établies par le BSIF sont un ratio de la TLAC de 21,5 % des actifs pondérés en fonction des risques et un ratio de levier TLAC de 6,75 % des expositions de levier.

Le ratio de levier minimal actuel précisé dans la ligne directrice Exigences de levier (EL) du BSIF est de 3,0 %. Les BISN doivent également respecter une exigence de réserve supplémentaire de 0,5 % pour le ratio de levier et le ratio de levier TLAC.

Entré en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2024, le cadre de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères de BISN vise à s'assurer qu'une BISN non viable a une capacité d'absorption des pertes suffisante, en tant qu'entité juridique autonome, pour assurer sa résolution. Cela faciliterait ensuite la résolution ordonnée de la BISN tout en minimisant les répercussions négatives pour la stabilité du secteur financier, en assurant la continuité des fonctions essentielles et en réduisant autant que possible le risque de pertes pour les contribuables. Nous avons dépassé l'exigence minimale de 21,5 % en matière de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères.

Le tableau suivant résume les exigences du BSIF au 31 octobre 2025.

TABLEAU 28

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques ou de l'exposition aux fins du ratio de levier)	Exigences minimales	Réserves de fonds propres totales au titre du premier pilier ¹	Réserve de fonds propres de catégorie 1 ²	Exigences minimales avant la réserve pour stabilité intérieure	Réserve pour stabilité intérieure ³	Exigences minimales relatives aux fonds propres, au levier financier et à la TLAC, y compris les réserves de fonds	Ratios des fonds propres, de levier et de la TLAC de BMO au 31 octobre 2025
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	3,5 %	s. o.	8,0 %	3,5 %	11,5 %	13,3 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	6,0 %	3,5 %	s. o.	9,5 %	3,5 %	13,0 %	15,0 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	3,5 %	s. o.	11,5 %	3,5 %	15,0 %	17,3 %
Ratio de la TLAC	21,5 %	s. o.	s. o.	21,5 %	3,5 %	25,0 %	29,7 %
Ratio de levier	3,0 %	s. o.	0,5 %	3,5 %	s. o.	3,5 %	4,3 %
Ratio de levier TLAC	6,75 %	s. o.	0,5 %	7,25 %	s. o.	7,25 %	8,5 %

¹ Les réserves de fonds propres au titre du premier pilier, constituées des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 %, un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires applicable aux BISN de 1,0 % et une réserve anticyclique, comme il est stipulé par le BSIF (dont l'importance a été négligeable au quatrième trimestre de l'exercice 2025).

² Les BISN doivent respecter une exigence de réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % pour le ratio de levier et le ratio de levier TLAC.

³ La réserve pour stabilité intérieure a été confirmée à 3,5 % par le BSIF en juin 2025.

s. o. – sans objet

Ratios de fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

Les **fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** sont constitués des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, y compris une marge sur services contractuels, s'il y a lieu, moins les déductions réglementaires pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments, qui peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues, un déficit au titre des provisions ou d'autres éléments spécifiés.

Les **fonds propres de catégorie 1** sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des **fonds propres de catégorie 1 supplémentaires**. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués d'actions privilégiées et d'autres instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, y compris des billets avec remboursement de capital à recours limité, moins les déductions réglementaires.

Les **fonds propres de catégorie 2** sont constitués de débentures subordonnées et peuvent inclure certaines provisions pour pertes sur créances, moins les déductions réglementaires.

Le **total des fonds propres** comprend les fonds propres des catégories 1 et 2.

La **capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)** s'entend du total des fonds propres et de la dette de premier rang non garantie admissibles aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada, moins les déductions réglementaires.

Les **ratios des fonds propres** représentent les fonds propres respectifs, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

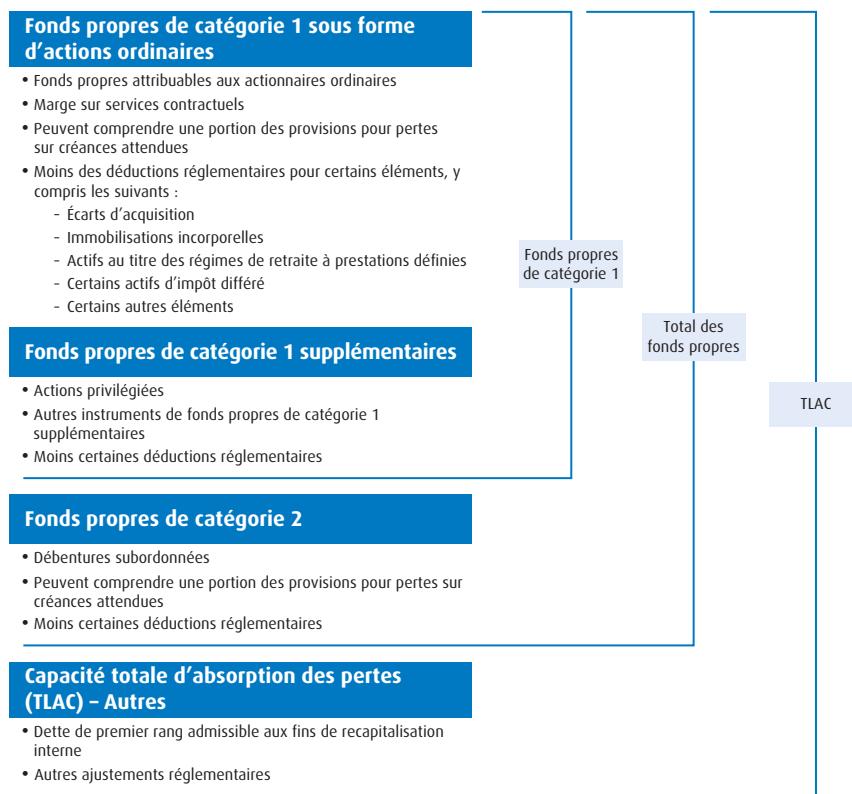
Le **ratio de levier** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par l'exposition aux fins du ratio de levier, soit la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Le **ratio de levier TLAC** représente la TLAC, divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier.

Les mesures et ratios ci-dessus sont calculés conformément aux lignes directrices NFP, EL et TLAC établies par le BSIF.

Composantes des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

La structure de fonds propres de BMO est diversifiée entre les instruments et les catégories afin d'offrir une répartition adéquate d'absorption des pertes. Les principales composantes des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes se résument comme suit :



La ligne directrice NFP du BSIF comprend des clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), aux termes desquelles les instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et de fonds propres de catégorie 2 devraient être convertis en actions ordinaires si le BSIF en venait à annoncer publiquement qu'une banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent pour éviter la non-viabilité. Conformément aux principes énoncés dans la ligne directrice NFP, une conversion en actions ordinaires respecterait la hiérarchie des créances en cas de liquidation, faisant ainsi en sorte que les détenteurs d'instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et de fonds propres de catégorie 2 bénéficient d'un résultat économique plus favorable que les détenteurs d'actions ordinaires existantes.

Aux termes du régime de recapitalisation interne, les titres d'emprunt de premier rang admissibles émis le 23 septembre 2018 ou après cette date sont assujettis aux exigences sur la conversion aux fins de recapitalisation interne. La Société d'assurance-dépôts du Canada a le pouvoir de convertir des créances admissibles à la recapitalisation interne en actions ordinaires. Cette exigence prévue par la loi s'étend aux titres de FPUNV, qui doivent être intégralement convertis avant la conversion des créances admissibles à la recapitalisation interne.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition d'une banque, pondérée en fonction du risque relatif assumé, et sont calculés conformément aux règles définies par le BSIF en matière de fonds propres réglementaires, qui comprennent l'approche standard et les approches fondées sur les notations internes ou les modèles internes pour le risque de crédit et le risque de marché, et l'approche standard pour le risque opérationnel.

Nous utilisons principalement l'approche fondée sur les notations internes (NI) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans notre portefeuille. L'approche NI comprend l'approche fondée sur les notations internes fondation (approche NI fondation) pour les expositions aux portefeuilles des institutions financières et des grandes entreprises, et l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour toutes les autres expositions. L'approche NI avancée met en application des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris des estimations des paramètres de risque comme la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (PCD) et l'exposition en cas de défaut (ECD), et en fonction du terme à courir et du type de catégorie d'actifs, comme le définissent les règles du BSIF. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des modèles internes qui s'appuient sur les données historiques du portefeuille et d'études comparatives, selon le cas, et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces modèles sont en place afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques. L'approche NI fondation utilise les mêmes estimations internes de la PD que l'approche NI avancée, mais les paramètres liés à la PCD et à l'ECD sont prescrits par le BSIF. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit liés à certains portefeuilles sont calculés selon l'approche standard en utilisant des coefficients de pondération du risque prescrits déterminés en fonction de notations établies à l'externe, du type de contrepartie ou du type de produit. Ces portefeuilles sont conformes aux exemptions et aux dispenses en vigueur à l'égard de l'approche NI approuvées par le BSIF. Pour en savoir plus sur ces approches respectives, il y a lieu de consulter la section Risque de crédit et de contrepartie - Évaluation du risque de crédit et de contrepartie.

Nous utilisons l'approche standard pour déterminer les exigences en matière de fonds propres réglementaires rattachées au risque de marché et au risque opérationnel.

Lorsqu'on calcule les ratios pour les fonds propres réglementaires, le total des actifs pondérés en fonction des risques doit être relevé si le plancher de fonds propres calculé selon l'approche standard, multiplié par un facteur d'ajustement du plancher de fonds propres, établi à 67,5 % jusqu'à nouvel ordre, est supérieur au résultat que l'on obtiendrait en effectuant le calcul selon l'approche de mesure interne plus sensible aux risques, s'il y a lieu. Le plancher de fonds propres ne s'est pas appliqué pour BMO aux exercices 2025 et 2024.

Évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires

Le 29 octobre 2025, le BSIF a publié une mise à jour de la ligne directrice Régime au regard des normes de fonds propres et de liquidité visant les expositions sur crypto-actifs (banques), publiée le 20 février 2025, qui décrit les possibilités de traitement des fonds propres réglementaires selon une approche globale pour les crypto-actifs. La mise à jour rehausse le plafond des expositions sur crypto-actifs du groupe 2 et en modifie le traitement. Ces changements entrent en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2026 et ne devraient pas avoir une incidence importante.

Le 11 septembre 2025, le BSIF a publié la version révisée de la ligne directrice NFP, qui entrera en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2026. Les principales révisions comprennent des mises à jour et des précisions sur le traitement des entités soutenues par le gouvernement des États-Unis, la catégorisation des expositions sur immobilier résidentiel en tant que biens productifs de revenus et des directives sur le traitement des produits de prêt combinés, ainsi qu'une mise à jour des règles entourant les fonds propres pour le risque de marché concernant les expositions sur emprunteurs souverains. Ces changements ne devraient pas avoir une incidence importante.

Le 12 février 2025, le BSIF a annoncé le report de toute augmentation du facteur d'ajustement du plancher de fonds propres, qui est actuellement de 67,5 %, jusqu'à nouvel ordre. Les banques seront avisées au moins deux ans avant la reprise de l'augmentation du facteur d'ajustement du plancher de fonds propres.

Analyse des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

BMO est bien capitalisé. Ses ratios des fonds propres sont supérieurs aux exigences publiées par le BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, y compris une réserve pour stabilité intérieure de 3,5 %. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 13,3 % au 31 octobre 2025, alors qu'il était de 13,6 % au 31 octobre 2024. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a diminué par rapport à l'exercice précédent, car la génération interne de fonds propres a été plus que neutralisée par les effets de l'achat de 22,2 millions d'actions ordinaires de BMO aux fins d'annulation et de l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques libellés dans la monnaie d'origine.

Nos ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 15,0 % et à 17,3 % au 31 octobre 2025, alors qu'ils étaient respectivement de 15,4 % et de 17,6 % au 31 octobre 2024. Les ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres ont diminué en raison des mêmes facteurs mentionnés ci-dessus pour le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. L'incidence sur le ratio du total des fonds propres a été partiellement compensée par une hausse du provisionnement excédentaire découlant d'une provision pour pertes sur créances à des fins comptables tenant compte de pertes prévues plus élevées que les pertes anticipées d'un point de vue réglementaire.

Les investissements de BMO dans ses établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains, et l'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. Nous gérons l'incidence des fluctuations des cours de change sur les actifs pondérés en fonction des risques et les déductions au titre des fonds propres dans nos ratios des fonds propres, et cette incidence a été en grande partie compensée au cours de l'exercice.

Notre ratio de levier s'établissait à 4,3 % au 31 octobre 2025, par rapport à 4,4 % au 31 octobre 2024, une baisse principalement causée par une augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier, compensée en partie par l'augmentation des fonds propres de catégorie 1.

Au 31 octobre 2025, notre ratio TLAC était de 29,7 %, et notre ratio de levier TLAC, de 8,5 %, comparativement à 29,3 % et à 8,3 %, respectivement, au 31 octobre 2024.

Bien que les ratios indiqués ci-dessus rendent compte de notre capital de base consolidé, nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, y compris des filiales. Un cadre a été instauré pour gérer adéquatement le capital et le financement au niveau des filiales.

BMO Financial Corp. (BFC) est une institution de catégorie III en vertu des normes prudentielles plus strictes émises par le Conseil de la Réserve fédérale (CRF) américaine et elle doit respecter certaines normes réglementaires en matière de capital, de liquidité et de gestion des risques, y compris le respect des limites de crédit pour les contreparties individuelles du CRF. BFC doit également se soumettre tous les ans au processus d'analyse et d'examen complets du capital ainsi qu'aux exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi *Dodd-Frank* du CRF.

Le 27 juin 2025, le CRF a publié ses résultats du processus d'analyse et d'examen complets du capital ainsi que de la simulation de crise prévue en vertu de la loi *Dodd-Frank* pour 2025. Le 29 août 2025, il a annoncé les exigences de fonds propres pour chacune des grandes banques, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2025. Le CRF a attribué à BFC une exigence de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8,8 %, qui comprend le ratio minimal de 4,5 % des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ainsi qu'une réserve de fonds propres pour les périodes de crise de 4,3 %. BFC est bien capitalisée, avec un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 13,7 % au 30 septembre 2025.

Fonds propres réglementaires et TLAC¹**TABLEAU 29**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre

	2025	2024
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves		
Actions ordinaires admissibles émises directement, plus la prime d'émission	23 732	24 275
Résultats non distribués	47 377	46 469
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	7 986	5 419
Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes)	(20 389)	(20 349)
Autres déductions au titre des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(420)	1 240
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	58 286	57 054
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires : instruments		
Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émis directement, plus la prime d'émission	7 706	7 787
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	(102)	(106)
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	7 604	7 681
Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires)	65 890	64 735
Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions		
Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission	8 353	8 230
Provision générale	1 326	954
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(7)	(8)
Fonds propres de catégorie 2	9 672	9 176
Total des fonds propres (fonds propres des catégories 1 et 2)	75 562	73 911
Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires		
Instruments de TLAC admissibles émis directement	54 510	49 465
Total des ajustements réglementaires appliqués à d'autres instruments de TLAC	(115)	(88)
Autres instruments de TLAC	54 395	49 377
TLAC (total des fonds propres et autres instruments de TLAC)	129 957	123 288
Actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier		
Actifs pondérés en fonction des risques	437 945	420 838
Exposition aux fins du ratio de levier	1 521 813	1 484 962
Ratios des fonds propres (%)		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,3	13,6
Ratio des fonds propres de catégorie 1	15,0	15,4
Ratio du total des fonds propres	17,3	17,6
Ratio de la TLAC	29,7	29,3
Ratio de levier	4,3	4,4
Ratio de levier TLAC	8,5	8,3

¹ Calculés conformément à la ligne directrice NFP et à la ligne directrice EL du BSIF, le cas échéant. Les instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et de fonds propres de catégorie 2 non admissibles ont été progressivement retirés au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.

Nos fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'élevaient à 58,3 milliards de dollars au 31 octobre 2025, comparativement à 57,1 milliards au 31 octobre 2024. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont augmenté en raison de la génération interne de fonds propres et de l'incidence des fluctuations des cours de change, une hausse partiellement compensée par l'incidence de l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation.

Les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres s'élevaient respectivement à 65,9 milliards de dollars et à 75,6 milliards au 31 octobre 2025, comparativement à 64,7 milliards et à 73,9 milliards, respectivement, au 31 octobre 2024. L'augmentation des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres est attribuable aux mêmes facteurs influant sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. L'augmentation du total des fonds propres reflète également une hausse du provisionnement excédentaire. L'incidence des activités d'émission et de rachat d'instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et de fonds propres de catégorie 2 terminées et annoncées a été en grande partie compensée au cours de l'exercice.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques totalisaient 437,9 milliards de dollars au 31 octobre 2025, en hausse par rapport à 420,8 milliards au 31 octobre 2024. Au 31 octobre 2025, les actifs pondérés en fonction du risque de crédit s'élevaient à 367,0 milliards, en hausse par rapport à 350,3 milliards au 31 octobre 2024, principalement en raison de changements apportés à la qualité des actifs nets, d'une augmentation de la taille de l'actif et de l'incidence des fluctuations des cours de change. Au 31 octobre 2025, les actifs pondérés en fonction du risque de marché s'établissaient à 18,7 milliards, contre 17,8 milliards au 31 octobre 2024, une hausse principalement attribuable aux changements apportés au portefeuille et à la croissance de celui-ci au cours de l'exercice. Au 31 octobre 2025, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel s'élevaient à 52,3 milliards, comparativement à 52,8 milliards au 31 octobre 2024, une baisse surtout due à la fluctuation de la moyenne des revenus sur trois ans et à une légère augmentation à l'égard des pertes moyennes sur dix ans.

TABLEAU 30

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	Exposition totale ^{1,2}	Coefficient de pondération du risque moyen	Actifs pondérés en fonction des risques ¹			Total des actifs pondérés en fonction des risques	2024	
			Approche standard	Approche NI				
				Approche NI fondation	Approche NI avancée			
Risque de crédit								
Services de gros								
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	422 061	46,0 %	24 647	74 886	94 796	194 329	182 920	
Prêts aux petites et moyennes entreprises	32 067	62,7 %	2 659	20	17 423	20 102	19 981	
États souverains	285 861	1,9 %	313	-	5 140	5 453	4 870	
Banques	23 458	16,5 %	-	3 876	-	3 876	4 180	
Services de détail								
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	194 671	11,7 %	3 805	-	18 947	22 752	21 517	
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	80 064	10,9 %	886	-	7 854	8 740	8 018	
Crédit renouvelable admissible	56 225	26,8 %	392	-	14 696	15 088	13 926	
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	29 948	58,0 %	11 185	-	6 193	17 378	17 288	
Prêts aux petites et moyennes entreprises	21 258	62,1 %	3 180	-	10 029	13 209	12 697	
Capitaux propres	13 104	139,4 %	18 262	-	-	18 262	16 154	
Portefeuille de négociation	59 011	24,3 %	5 391	7 766	1 171	14 328	12 200	
Titrisation	73 756	15,3 %	2 459	-	8 847	11 306	13 425	
Autres actifs présentant un risque de crédit - actifs gérés sans risque de contrepartie	20 220	109,7 %	22 186	-	-	22 186	23 085	
Total du risque de crédit	1 311 704	-	95 365	86 548	185 096	367 009	350 261	
Risque de marché	-	-	18 672	-	-	18 672	17 797	
Risque opérationnel	-	-	52 264	-	-	52 264	52 780	
Actifs pondérés en fonction des risques avant le plancher de fonds propres	1 311 704	-	166 301	86 548	185 096	437 945	420 838	
Ajustement au titre du plancher de fonds propres ³	-	-	-	-	-	-	-	
Total des actifs pondérés en fonction des risques	1 311 704	-	166 301	86 548	185 096	437 945	420 838	

¹ L'exposition et les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés en fonction de la catégorie d'actifs du débiteur.² L'exposition représente l'exposition en cas de défaut (ECD) après l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et d'un facteur de conversion en équivalent-risque de crédit pour les expositions inutilisées.³ En ce qui a trait au plancher de fonds propres, la Banque est assujettie aux exigences énoncées dans la ligne directrice NFP du BSIF. Pour tenir compte de l'ajustement du plancher, le total des actifs pondérés en fonction des risques est relevé d'un montant calculé selon l'approche standard. Le plancher de fonds propres ne s'est pas appliqué au 31 octobre 2025 ni au 31 octobre 2024.

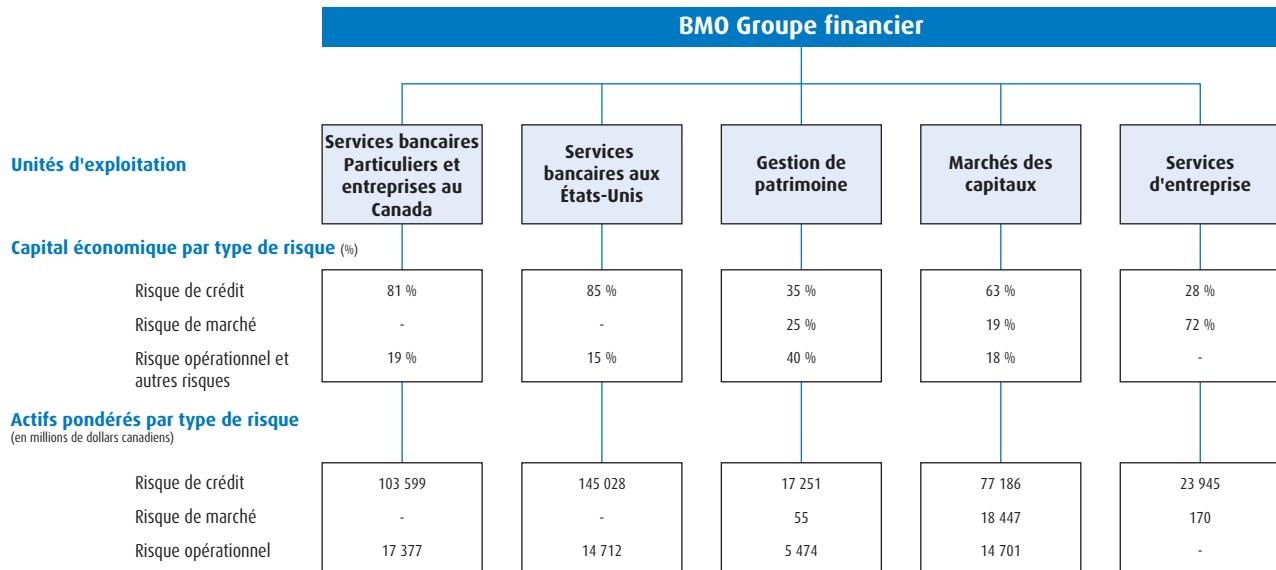
S. o. – sans objet

Capital économique

Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu de son appréciation des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables. La perte économique représente la perte de valeur économique ou de marché subie sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance déterminé, par rapport à la perte attendue au cours de la même période. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par unité d'exploitation et type de risque

(Au 31 octobre 2025)



Activités de gestion du capital

Le 17 janvier 2025, nous avons annoncé une offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités en vue de racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 20 millions de nos actions ordinaires, à compter du 22 janvier 2025 et jusqu'au 21 janvier 2026 au plus tard (OPRA de janvier 2025). Nous avons également établi un programme d'achat automatique de titres (PAAT) lié à l'OPRA de janvier 2025 (PAAT de janvier 2025).

Le 2 septembre 2025, nous avons annoncé la résiliation de l'OPRA de janvier 2025 en date du 4 septembre 2025, ainsi qu'une nouvelle OPRA en vue de racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 30 millions de nos actions ordinaires, à compter du 5 septembre 2025 et jusqu'au 4 septembre 2026 au plus tard (OPRA de septembre 2025). Les dates et les montants des achats effectués en vertu de l'OPRA de septembre 2025 sont déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et le niveau des fonds propres. Nous avons également mis fin au PAAT de janvier 2025 et établi un nouveau PAAT en vertu duquel notre courtier peut acheter nos actions ordinaires selon un ensemble défini de critères.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons acheté à des fins d'annulation 16,4 millions d'actions ordinaires en vertu de l'OPRA de janvier 2025 avant sa résiliation et 5,8 millions d'actions ordinaires en vertu de l'OPRA de septembre 2025, pour un total de 22,2 millions d'actions ordinaires, à un prix moyen de 152,97 \$ par action ordinaire et pour un montant total de 3 461 millions de dollars, taxes comprises.

Le 12 novembre 2025, nous avons racheté les billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1 à 4,300 % (FPUNV) d'un montant de 1 250 millions de dollars, et les actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 48 (FPUNV) correspondantes d'un montant de 1 250 millions détenues en fiducie.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons procédé à des émissions et à des rachats d'instruments de fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2, qui sont indiqués dans le tableau suivant.

Émissions et rachats d'instruments de fonds propres

TABLEAU 31

Au 31 octobre 2025	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en millions)	Montant (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Actions ordinaires émises		1,6	168 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation		22,2	730 \$
Fonds propres de catégorie 1			
Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 31, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 novembre 2024	12,00	300 \$
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité, série 6, à 6,875 %	29 juillet 2025		1 000 \$ US
Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 33, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 août 2025	8,0	200 \$
Fonds propres de catégorie 2			
Émission de billets à moyen terme, série N, tranche 1	5 mars 2025		1 250 \$
Rachat de billets à moyen terme, série J, tranche 2	17 juin 2025		1 250 \$

Actions ordinaires et instruments de capital compris dans les FPUNV

TABLEAU 32

Au 31 octobre	Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions)	Dividendes déclarés par action		
		2025	2024	2023
Actions ordinaires	709	6,44 \$	6,12 \$	5,80 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 27 ¹	-	-	0,48 \$	0,96 \$
Série 29 ²	-	-	0,68 \$	0,91 \$
Série 31 ³	-	-	0,96 \$	0,96 \$
Série 33 ⁴	-	-	0,76 \$	0,76 \$
Série 44	400 \$	-	1,70 \$	1,21 \$
Série 46 ⁵	-	-	0,64 \$	1,28 \$
Série 50	500 \$	-	73,73 \$	73,73 \$
Série 52	650 \$	-	70,57 \$	57,52 \$
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires				
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 % ⁶	500 \$ US	S. O.	S. O.	S. O.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1 à 4,300 % ^{7,8}	1 250 \$	S. O.	S. O.	S. O.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 2 à 5,625 % ⁸	750 \$	S. O.	S. O.	S. O.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 3 à 7,325 % ⁸	1 000 \$	S. O.	S. O.	S. O.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 4 à 7,700 % ⁸	1 000 \$ US	S. O.	S. O.	S. O.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 5 à 7,300 % ⁸	750 \$ US	S. O.	S. O.	S. O.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 6 à 6,875 % ⁸	1 000 \$ US	S. O.	S. O.	S. O.
Billets à moyen terme⁹				
Billets subordonnés à 3,803 %	1 250 \$ US	S. O.	S. O.	S. O.
Série K, tranche 1	1 000 \$	S. O.	S. O.	S. O.
Billets subordonnés à 3,088 %	1 250 \$ US	S. O.	S. O.	S. O.
Série L, tranche 1	750 \$	S. O.	S. O.	S. O.
Série M, tranche 1	1 150 \$	S. O.	S. O.	S. O.
Série M, tranche 2	1 000 \$	S. O.	S. O.	S. O.
Série N, tranche 1	1 250 \$	S. O.	S. O.	S. O.
Options sur actions				
Droits acquis	2,3			
Droits non acquis	3,5			

¹ Rachetées le 25 mai 2024.² Rachetées le 25 août 2024.³ Rachetées le 25 novembre 2024.⁴ Rachetées le 25 août 2025.

⁵ Rachetées le 25 mai 2024.

⁶ Les billets avaient un taux d'intérêt initial de 4,800 %, qui a été rajusté à 6,709 % le 25 août 2024.

⁷ Rachetées le 12 novembre 2025.

⁸ Convertibles en actions ordinaires en vertu du recours aux actions privilégiées, série 48, série 49, série 51, série 53, série 54 et série 55, respectivement. La note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels audités contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

⁹ La note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels audités présente des détails sur les billets à moyen terme compris dans les FPUNV.

S. o. – sans objet

La note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels audités traite en détail du capital social et d'autres instruments de capitaux propres.

Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, les instruments compris dans les FPUNV seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché des actions ordinaires de BMO à la date de l'événement déclencheur (calculé selon un prix moyen pondéré sur dix jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments compris dans les FPUNV seraient convertis en environ 4,5 milliards d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

De plus amples renseignements sur la dette subordonnée et le capital social sont respectivement présentés dans les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2025 se sont élevés à 6,44 \$, soit une hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Les dividendes annuels déclarés représentaient 56 % du bénéfice net comptable et 53 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires sur les 12 derniers mois.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, selon les résultats obtenus au cours des 12 derniers mois) s'établit entre 40 % et 50 % sur une base ajustée. Notre fourchette du ratio de distribution cible vise à procurer aux actionnaires un revenu stable et un rendement concurrentiel des dividendes, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et assurer un niveau adéquat des fonds propres.

Le rendement annualisé de notre action ordinaire s'établissait à 4 % selon le cours de clôture au 31 octobre 2025. Le 4 décembre 2025, nous avons annoncé que le Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 1,67 \$ par action, une hausse de 0,04 \$ par action par rapport au trimestre précédent, et de 0,08 \$ ou 5 % par rapport à l'exercice précédent. Le dividende doit être versé le 26 février 2026 aux actionnaires inscrits le 30 janvier 2026.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires.

Aux premier et deuxième trimestres de l'exercice 2024, de nouvelles actions ordinaires ont été émises visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires à un prix reflétant un escompte de 2 % et calculé conformément aux modalités du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Depuis le troisième trimestre de l'exercice 2024, et jusqu'à nouvel ordre, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires sont achetées sur le marché libre sans escompte.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Mise en garde

La présente section Gestion globale du capital contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Arrangements hors bilan

Dans le cadre normal de nos activités, nous concluons un certain nombre d'arrangements hors bilan, ce qui comprend les entités structurées (ES), les instruments de crédit et les garanties.

Entités structurées et titrisation

Nous exerçons certaines de nos activités au moyen d'arrangements qui impliquent des ES dont nous nous servons pour obtenir des sources de liquidités et gérer le capital en titrisant certains de nos actifs financiers, réaliser des transactions pour le compte de clients, ou transférer notre exposition au risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Par exemple, nous concluons des transactions avec des ES dans lesquelles nous transférons des actifs, y compris des emprunts hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des prêts sur cartes de crédit, des marges de crédit immobilières, des prêts automobiles et des prêts d'équipement afin d'avoir accès à d'autres sources de financement, ou dans le cadre de nos activités de négociation. La note 5 afférente à nos états financiers consolidés annuels audités donne une description des activités de titrisation de prêts menées dans le cadre de programmes mis sur pied par des tiers, comme le Programme des Obligations hypothécaires du Canada et le Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH). Il y a lieu de se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés annuels audités, qui renferme d'autres renseignements sur notre participation dans des ES qui sont consolidées et dans celles qui ne le sont pas. Aux termes des IFRS, nous consolidons une ES lorsqu'elle est sous notre contrôle. Nous consolidons nos propres entités de titrisation, certaines entités de capital et de financement ainsi que d'autres entités structurées créées pour satisfaire aux besoins de nos clients et à nos besoins. Nous ne consolidons pas nos entités de titrisation des clients, certaines entités de capital, ni divers fonds d'investissement gérés par BMO, ni diverses autres entités structurées dans lesquelles des placements sont détenus. D'autres renseignements sur les entités de titrisation des clients sont donnés ci-après.

Entités de titrisation soutenues par BMO

Nous soutenons plusieurs entités qui financent des actifs émanant de nous (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de nos clients (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire de trois entités canadiennes de titrisation des clients et d'une entité américaine de titrisation des clients). Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Ces commissions se sont approximativement élevées à 152 millions de dollars à l'exercice 2025 (160 millions à l'exercice 2024).

Entités de titrisation des clients

Nos entités de titrisation des clients procurent aux clients un accès à du financement provenant soit de nous, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent soit leurs actifs, soit une participation dans leurs actifs dans ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA soit à l'intention d'investisseurs, soit à notre intention, pour financer les achats. Les vendeurs demeurent responsables de la gestion des actifs cédés, et ils sont les premiers à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Nous ne sommes pas responsables de la gestion ou de l'absorption des pertes de premier niveau et aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat du PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés conclus avec elles et au soutien de trésorerie fourni aux entités financées sur le marché. Nous avons recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

Trois de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une quatrième est financée directement par la Banque. Nous ne contrôlons pas ces entités; par conséquent, elles ne sont pas consolidées. La note 6 afférente aux états financiers consolidés annuels audités présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients.

Au 31 octobre 2025, le PCAA en cours des entités financées sur le marché totalisait 11,1 milliards de dollars (11,2 milliards au 31 octobre 2024). Le PCAA émis par les entités financées sur le marché au Canada est coté R-1 (élevé) par DBRS et P1 par Moody's, et le PCAA émis par des entités financées sur le marché aux États-Unis est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. Les avoirs de PCAA que nous détenons à titre d'agent de placement du PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisaient 12 millions de dollars au 31 octobre 2025 (170 millions au 31 octobre 2024).

Nous fournissons aux entités financées sur le marché des facilités de trésorerie, ce qui peut exiger que nous leur consentions du financement supplémentaire si certains événements surviennent. Le total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités et du montant non utilisé des entités financées par BMO était de 19,7 milliards de dollars au 31 octobre 2025 (19,3 milliards au 31 octobre 2024). Ce montant des facilités de trésorerie représente une partie des engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Les actifs de chacune de ces entités financées sur le marché consistent essentiellement en des participations dans des lots diversifiés de créances automobiles et de prêts hypothécaires à l'habitation conventionnels au Canada et de créances automobiles, de prêts pour équipement et de contrats de location aux États-Unis. Ces deux catégories d'actifs représentent 69 % (67 % pour l'exercice 2024) au Canada et 85 % (86 % à l'exercice 2024) aux États-Unis du total des actifs de ces entités au 31 octobre 2025 et au 31 octobre 2024, respectivement.

Garanties et autres instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons divers garanties et engagements. Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal des activités, les types de produits de garantie que nous offrons sont notamment des lettres de crédit de soutien, des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance) et des conventions d'indemnisation. Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était de 53 milliards de dollars au 31 octobre 2025 (47 milliards au 31 octobre 2024).

Les autres engagements de crédit sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés. Il s'agit notamment des concours de trésorerie, des crédits documentaires et des lettres de crédit commerciales, et des crédits fermes. Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces autres engagements de crédit s'élevait à 269 milliards de dollars au 31 octobre 2025 (261 milliards au 31 octobre 2024).

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Le montant qui précède ne représente pas notre risque de crédit probable ni les besoins de liquidité relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie de nos clients auraient recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui auraient pour effet de causer la défaillance d'un nombre important de clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une même région ou une industrie donnée.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Mise en garde

La présente section Arrangements hors bilan contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des services de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux et à l'assurance, BMO est exposé aux divers risques que posent chacune de ces activités. Une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est essentielle à notre réussite. Notre cadre de gestion des risques assure, à l'échelle de l'organisation, une approche uniforme en matière de gestion et de supervision des risques qui soutient notre stratégie, permet la prise de décisions éclairées et favorise la résilience et l'efficience.

La section **Gestion globale des risques** décrit la façon dont BMO aborde la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes que posent ces activités, tel qu'il est expliqué dans les sections suivantes :

67 Risques pouvant influer sur les résultats futurs	98 Risque opérationnel non financier
70 Cadre de gestion des risques	102 Risque lié à la conformité juridique et réglementaire
76 Risque de crédit et de contrepartie	104 Risque de stratégie
84 Risque de marché	105 Risque environnemental et social
89 Risque de liquidité et de financement	107 Risque de réputation

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2025. Ils présentent les informations exigées par le Conseil des normes comptables internationales dans l'*IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers consolidés et le Rapport de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 1 et à la note 4 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

Risques pouvant influer sur les résultats futurs

Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

Des événements internes et externes qui évoluent peuvent avoir une incidence sur le profil de risque global de BMO. Notre cycle de vie de la gestion des risques est un processus continu conçu pour détecter, évaluer, mesurer, gérer et signaler les risques découlant de ces événements. Ces risques liés aux événements sont présentés au Conseil d'administration, à la haute direction et aux leaders aux fins d'échanges dans diverses plateformes, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes. L'examen et l'évaluation des risques se font au moyen de différents processus, notamment des simulations de crise réglementaires et internes et l'analyse de scénarios. Nous gérons notre exposition aux événements au moyen de plans d'action élaborés sur la base de ces évaluations des risques.

Les risques suivants peuvent influer de façon importante sur les activités et les résultats financiers de BMO.

Situation économique générale

Les activités et les résultats financiers de BMO sont tributaires de la conjoncture économique et de son évolution, notamment le taux de croissance du PIB, les politiques monétaires et budgétaires, les taux d'intérêt, les taux de chômage, l'inflation, les niveaux d'immigration et la volatilité des marchés. Comme nous exerçons nos activités dans divers territoires, les fluctuations des cours de change, particulièrement entre le dollar canadien et le dollar américain, peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice. L'évolution des politiques commerciales, y compris l'incidence des tarifs douaniers, peut aussi influer sur l'environnement dans lequel la Banque et ses clients exercent leurs activités. Ces facteurs, de même que l'incertitude économique, peuvent freiner les investissements des entreprises et les dépenses de consommation.

L'économie canadienne s'est affaiblie au cours de l'exercice 2025, en raison principalement de l'effet des changements apportés aux politiques commerciales américaines sur certaines exportations canadiennes, bien que l'Accord Canada-Etats-Unis-Mexique (ACEUM) exempta la majorité des exportations canadiennes des nouveaux tarifs douaniers américains. Les taux de chômage ont augmenté au Canada et aux États-Unis au cours de l'exercice 2025, dans un contexte d'essoufflement du marché du travail, ce qui a contribué à l'augmentation des cas de défaut de paiement et des pertes sur créances dans les portefeuilles de crédit à la consommation de la Banque. Même si le rythme de l'inflation a ralenti face à l'affaiblissement des marchés du travail et à la baisse des prix des produits de base, un climat d'incertitude économique exacerbée et l'incidence des tarifs douaniers pourraient accroître les pressions inflationnistes. Par ailleurs, il existe un risque de surévaluation des actifs sur les marchés des actions et du crédit, lequel pourrait conduire à d'énormes baisses de valeur des actifs et avoir des effets néfastes sur le patrimoine et l'attitude de nos clients et sur l'économie en général. Il y a lieu de se reporter à la section Évolution de la situation économique et perspectives pour une analyse plus détaillée de l'incidence des taux et des politiques budgétaires, et en ce qui concerne les différends commerciaux, il y a lieu de se reporter à la section Montée des différends commerciaux et évolution des risques géopolitiques.

Nous avons mis en place des processus et des contrôles pour évaluer l'incidence de multiples scénarios de crise économique, y compris des simulations de crise réglementaires et internes exhaustives qui ont permis de dégager des renseignements exploitables concernant les répercussions potentielles sur les activités et les résultats financiers de BMO, ainsi que sur les mesures d'atténuation possibles. En outre, des prévisions et des indicateurs économiques de référence sont utilisés pour prévoir et surveiller la conjoncture économique afin de déceler les tensions potentielles qui pourraient toucher la Banque et d'élaborer des mesures de précaution.

Montée des différends commerciaux et évolution des risques géopolitiques

Les économies et les marchés mondiaux ont subi par le passé, et pourraient dans l'avenir, subir les répercussions de l'incertitude géopolitique et des conflits internationaux. Les va-et-vient au chapitre des politiques commerciales du gouvernement des États-Unis ont engendré un climat d'incertitude économique exacerbée en raison de la hausse des tarifs sectoriels et des tarifs propres à des pays spécifiques, ainsi que des tarifs sur les marchandises non conformes à l'ACEUM. Par conséquent, la renégociation de l'ACEUM à venir en 2026 présente un risque plus élevé, car la résiliation de l'accord pourrait donner lieu à des tarifs sur les échanges commerciaux de plus en plus perturbateurs et coûteux. De surcroît, les relations du Canada et des États-Unis avec la Chine sont devenues plus complexes en raison de différends commerciaux.

Les conflits mondiaux, notamment les conflits au Moyen-Orient et en Ukraine, demeurent imprévisibles sur fond de tensions exacerbées, et ils pourraient provoquer une plus grande instabilité mondiale, une volatilité importante des prix de l'énergie et des chocs sur les marchés qui pourraient nuire à la confiance, aux investissements et à la consommation, et entraîner un ralentissement de la croissance mondiale.

Nos clients sont tributaires du commerce international et de la croissance économique. En outre, bon nombre d'entreprises américaines doivent composer avec des coûts plus élevés en raison des tarifs douaniers et du fait qu'elles doivent s'approvisionner auprès de sources nationales plutôt que de producteurs étrangers qui étaient auparavant moins chers. Nous continuons de surveiller les risques liés aux événements géopolitiques mondiaux, y compris les changements de politiques telles que les tarifs douaniers, et d'évaluer l'incidence qu'ils pourraient avoir sur les activités et les résultats financiers de BMO au moyen de multiples approches qui comprennent des simulations de crise et l'analyse de scénarios pour atténuer ces risques.

Les tableaux 64 à 70 de la section Données complémentaires ainsi que la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels audités indiquent la répartition géographique de l'exposition au risque de crédit de BMO.

Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information

Le risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information découle de la dépendance de nos activités commerciales à l'égard de l'Internet et des technologies infonuagiques et du recours aux technologies numériques avancées pour le traitement des données. Par ailleurs, les tensions géopolitiques qui s'accentuent contribuent à une plus grande exposition, à l'échelle mondiale, aux risques liés à la cybersécurité. Ces risques pourraient avoir des répercussions sur la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des systèmes et des données de BMO dans l'ensemble de nos secteurs d'activité et de notre clientèle. BMO est fréquemment la cible de tentatives de cyberattaques, et nous devons continuellement surveiller et optimiser nos capacités afin de préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de nos données et de notre infrastructure technologique. Des cyberattaques réussies pourraient entraîner l'exposition ou la perte de données, y compris des renseignements sur les clients ou les employés et des informations stratégiques ou d'autres informations internes sensibles de la Banque et ainsi donner lieu à des vols d'identité, à des fraudes ou à des pertes commerciales. Elles pourraient aussi causer des pannes de réseau et une interruption des services, et exposer la Banque à un risque de litige et à un risque réglementaire, ainsi qu'à une atteinte à sa réputation. Les campagnes de menace sont de plus en plus complexes et bien organisées, y compris l'utilisation de l'intelligence artificielle pour automatiser et amplifier les attaques, et elles sont souvent menées par l'entremise de fournisseurs, ce qui peut avoir une incidence néfaste sur nos activités, notre marque et notre réputation de même que sur l'acquisition et la fidélisation de clients. Nous répondons à cet enjeu en investissant dans notre Unité Crime financier et notre infrastructure de sécurité, afin que notre équipe ait la capacité de détecter les menaces à la cybersécurité, existantes et émergentes, et d'y remédier, que ce soit en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, de manière à préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de nos systèmes et de nos informations.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque opérationnel non financier pour une analyse plus détaillée du programme de cybersécurité et de sécurité de l'information de BMO.

Résilience de la technologie et innovation

La résilience de la technologie permet de maintenir des niveaux de service acceptables pendant et après des perturbations majeures des processus d'importance critique et des systèmes de technologie de l'information sous-jacents. Cela revêt un caractère essentiel pour offrir à nos clients une expérience continue et uniforme dans l'ensemble de nos circuits, solutions et plateformes numériques. Vu que nos clients se fient de plus en plus à ces offres numériques pour gérer et soutenir leurs activités bancaires personnelles, commerciales et d'investissement, il est crucial que nous maintenions des solutions et des plateformes qui assurent des niveaux élevés de fiabilité et de résilience opérationnelles afin de protéger et de soutenir la disponibilité, l'intégrité et la recouvrabilité des données critiques, particulièrement en ce qui concerne les systèmes critiques. Les obligations réglementaires et les attentes des clients en matière de résilience opérationnelle sont toujours plus grandes.

Les progrès et les innovations technologiques, en particulier l'IA et les monnaies numériques, évoluent rapidement et créent de nouveaux risques et des pressions concurrentielles dans l'ensemble du secteur. Grâce à l'innovation, nous visons à offrir des solutions, des services, des processus et des produits numériques qui soient à la hauteur de l'évolution technologique dans le secteur et des attentes évoluant rapidement des clients et des nouveaux concurrents, sans causer de perturbations des systèmes critiques. Les nouvelles technologies peuvent créer un risque réglementaire, un risque stratégique et un risque de réputation plus complexes. En conformité avec notre stratégie Le numérique au premier plan, nous continuons d'investir dans des technologies émergentes, notamment l'IA, et des talents pour nous adapter à cet environnement dynamique et offrir des produits et services concurrentiels et axés sur le numérique afin de satisfaire aux attentes de nos clients qui veulent des services bancaires personnalisés et sur demande, de rechercher de nouvelles occasions de croissance des affaires et d'accroître l'efficience opérationnelle. Nous restons déterminés à adopter de nouvelles technologies de manière prudente et responsable.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque opérationnel non financier pour une analyse plus détaillée du programme de gestion du risque technologique de BMO.

Risque lié aux tiers

Notre recours à des relations avec des tiers continue d'évoluer et de prendre de l'ampleur, ce qui nous permet d'offrir de nouvelles solutions novatrices à nos clients à l'échelle de la Banque. Bien que les relations avec des tiers soient avantageuses pour la Banque, elles peuvent aussi donner lieu à des risques susceptibles de mettre en péril la résilience opérationnelle de BMO, par exemple des données de clients compromises ou des perturbations de l'accès à des produits et services essentiels, ce qui pourrait entraîner des répercussions financières pour la Banque. Nous continuons d'améliorer et de faire évoluer nos capacités, notamment en matière de planification d'urgence et de transition, afin d'assurer le maintien d'une gestion éclairée et d'une surveillance efficace du risque lié aux tiers, ainsi que la livraison efficiente des produits et services qui sont tributaires de tierces parties.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque opérationnel non financier pour une analyse plus détaillée du programme de gestion du risque lié aux tiers de BMO.

Risque environnemental et social

BMO est exposé à des risques d'ordre environnemental et social, en particulier des risques physiques liés aux changements climatiques, par exemple des phénomènes climatiques extrêmes qui pourraient éventuellement causer une perturbation de nos activités, avoir une incidence sur nos clients et nos contreparties, et entraîner des pertes éventuelles. Les facteurs qui contribuent à accroître les risques environnementaux comprennent les phénomènes météorologiques de plus en plus graves et fréquents et l'intensification du développement dans les secteurs qui présentent une sensibilité à l'environnement élevée. Les plans de continuité des activités et de reprise des activités nous procurent les feuilles de route et les outils pour restaurer, maintenir et gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités.

Nous sommes également exposés à des risques liés aux emprunteurs qui peuvent subir des pertes financières ou une hausse des coûts d'exploitation du fait de changements radicaux ou chroniques des conditions climatiques, de politiques et/ou de litiges liés au climat, notamment en ce qui concerne la tarification des émissions de carbone, ou une baisse de revenus du fait de la perturbation ou de la modification de la demande pour certains produits, services et marchandises engendrée par les technologies nouvelles et émergentes et l'évolution des préférences des consommateurs. L'ambition climatique de BMO consiste à être le principal partenaire de nos clients dans leur transition vers un monde carboneutre. Notre stratégie consiste à rechercher les occasions de générer une valeur commerciale en établissant des partenariats avec nos clients dans le but de les aider à atteindre leurs objectifs de décarbonation.

Des risques liés à la conformité juridique et réglementaire ou un risque de réputation pourraient découler des actions ou inactions, réelles ou présumées, de BMO ou de ses clients en lien avec les changements climatiques, d'autres questions d'ordre environnemental et social, ou de la présentation par la Banque d'informations à fournir en lien avec les changements climatiques. Les risques liés à ces questions pourraient également nuire à nos clients, fournisseurs ou autres parties prenantes, ce qui pourrait engendrer de nouveaux risques.

À l'échelle mondiale, les autorités de réglementation et de supervision des services financiers font évoluer leurs approches en matière de gestion des risques financiers liés au climat et d'informations financières à fournir en lien avec les changements climatiques. Des litiges ou des mesures d'application pourraient découler des obligations en matière de gestion et de signalement des risques liés au climat.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social pour une analyse plus détaillée de ces risques.

Marché canadien de l'habitation et endettement des particuliers

Le niveau d'endettement élevé des ménages continue de poser problème pour les dépenses des ménages et l'économie en général. Malgré les récentes baisses de taux de la Banque du Canada, de nombreux emprunteurs sont encore confrontés à des paiements hypothécaires plus élevés au renouvellement, ainsi qu'à des défis comme le taux de chômage en hausse qui pourraient donner lieu à des pertes sur créances plus élevées, surtout au titre du crédit à la consommation non garanti. Les pertes sur les prêts à la consommation non garantis pourraient augmenter si le taux de chômage devait monter encore en raison de la morosité économique. La reprise du marché de l'habitation sera probablement freinée du fait des disparités régionales en matière d'accès à la propriété sur les principaux marchés de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ainsi que par la baisse des niveaux d'immigration, ces facteurs étant susceptibles de se répercuter sur les volumes des nouveaux prêts hypothécaires. Les ratios prêt/valeur peu élevés et les pratiques prudentes en matière de souscription de prêts qui mettent à l'épreuve la capacité des clients d'assurer le service de leurs prêts hypothécaires à des taux d'intérêt plus élevés permettent d'atténuer en partie le risque de pertes sur créances dans notre portefeuille de prêts hypothécaires. Les analyses par simulation de crise du portefeuille suggèrent que, malgré un recul marqué des prix des habitations et une conjoncture difficile, les pertes demeureront à un niveau pouvant être géré, principalement grâce à la couverture d'assurance et à la valeur nette des biens immobiliers détenus par les propriétaires ayant des prêts consentis depuis plus longtemps, mais des défauts de paiement et des cas d'insolvabilité dans notre portefeuille pourraient nuire à nos résultats et à notre situation financière.

Contexte réglementaire et modifications

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et BMO exerce ses activités dans un contexte où les exigences et les attentes réglementaires sont de plus en plus complexes, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivant la mise en œuvre de vastes réformes visant à renforcer la stabilité du système financier et à protéger les marchés essentiels et leurs participants. Il est possible que les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité soient davantage relevées et que les coûts de conformité s'accroissent du fait de ces réformes, ce qui pourrait affaiblir ses rendements et sa croissance. Ces réformes pourraient également influer négativement sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur l'ampleur des activités de tenue de marché de la Banque. Les réformes de la réglementation pourraient également avoir des répercussions sur les commissions et les autres revenus de certaines unités d'exploitation. En outre, des divergences au chapitre des lois et des règlements instaurés par certaines autorités réglementaires nationales pourraient offrir des avantages à notre concurrence internationale, et ce faisant, affaiblir notre propre compétitivité. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et d'autres changements qui pourraient survenir, afin de pouvoir faire face aux nouvelles exigences et instaurer tout changement requis. BMO est partie à des poursuites judiciaires, y compris des examens et des enquêtes menées par des gouvernements et des organismes de réglementation, qui surviennent dans le cours normal des affaires. Notre incapacité à nous conformer aux exigences et aux attentes juridiques et réglementaires pourrait se solder par d'autres poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires, des amendes, des mesures d'application ainsi que des condamnations et sanctions pénales et des restrictions opérationnelles, ou encore l'incapacité de mettre en œuvre certaines stratégies d'affaires, une détérioration de la confiance des investisseurs et des clients et une atteinte à notre réputation.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque lié à la conformité juridique et réglementaire pour une analyse plus détaillée sur ces risques.

Autres facteurs pouvant influer sur les résultats futurs

Législation fiscale et interprétations connexes

Des changements législatifs et des changements de politiques fiscales ainsi que de l'interprétation qu'en font les autorités fiscales et les tribunaux peuvent avoir des conséquences sur le bénéfice. Les lois fiscales ainsi que leurs interprétations et celles des politiques par les autorités fiscales peuvent changer en raison des efforts des gouvernements du Canada et des États-Unis, des autres gouvernements du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour augmenter les impôts, élargir l'assiette fiscale, à l'échelle mondiale, et améliorer la présentation de l'information de nature fiscale. Par exemple, au cours de l'exercice 2024, le gouvernement du Canada a promulgué la *Loi sur l'impôt minimum mondial* afin de mettre en œuvre le plan de réforme de la fiscalité internationale reposant sur deux piliers du cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices de l'OCDE/du G20 (deuxième pilier) qui a assujetti les entreprises mondiales à un impôt minimum de 15 %.

Modification du portefeuille d'activités

Dans le cadre de sa stratégie commerciale globale, BMO peut faire l'acquisition d'entreprises, d'activités ou d'actifs. Même si nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant de conclure ces acquisitions, il est possible que le rendement de certaines ne soit pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques ou à nos attentes et il pourrait être tributaire, entre autres, de l'approbation en temps opportun des autorités de réglementation et des actionnaires, des changements dans le contexte concurrentiel et économique et des coûts d'intégration liés à l'acquisition. La qualité des résultats obtenus après une acquisition dépend de la fidélisation des clients et des employés clés de l'entreprise et des activités acquises ainsi que de l'intégration harmonieuse de ses systèmes et procédés clés.

BMO évalue également les cessions potentielles d'actifs et d'entreprises qui pourraient ne plus répondre à nos objectifs stratégiques et financiers. Les cessions peuvent subir l'incidence des modalités et de la rapidité des stratégies de sortie ainsi que des perturbations plus importantes que prévu, et peuvent aussi être tributaires de la satisfaction de certaines conditions et de l'obtention d'approbations gouvernementales ou réglementaires selon des modalités acceptables, lesquelles, si elles ne sont pas satisfaites ou obtenues, peuvent nuire à la réalisation d'une cession aux conditions souhaitées, voire l'empêcher.

Estimations et jugements comptables critiques et normes comptables

BMO dresse ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les changements futurs qui seront apportés aux méthodes comptables sont décrits à la section Modifications futures de méthodes comptables, ainsi qu'à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

L'application des IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes. En l'occurrence, les résultats financiers de BMO pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section Estimations et jugements comptables critiques présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Mise en garde

La section Risques pouvant influer sur les résultats futurs ainsi que le reste de la présente section Gestion globale des risques contiennent des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives. D'autres facteurs indépendants de la volonté de BMO qui sont susceptibles d'influer sur ses résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives. BMO tient à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Cadre de gestion des risques

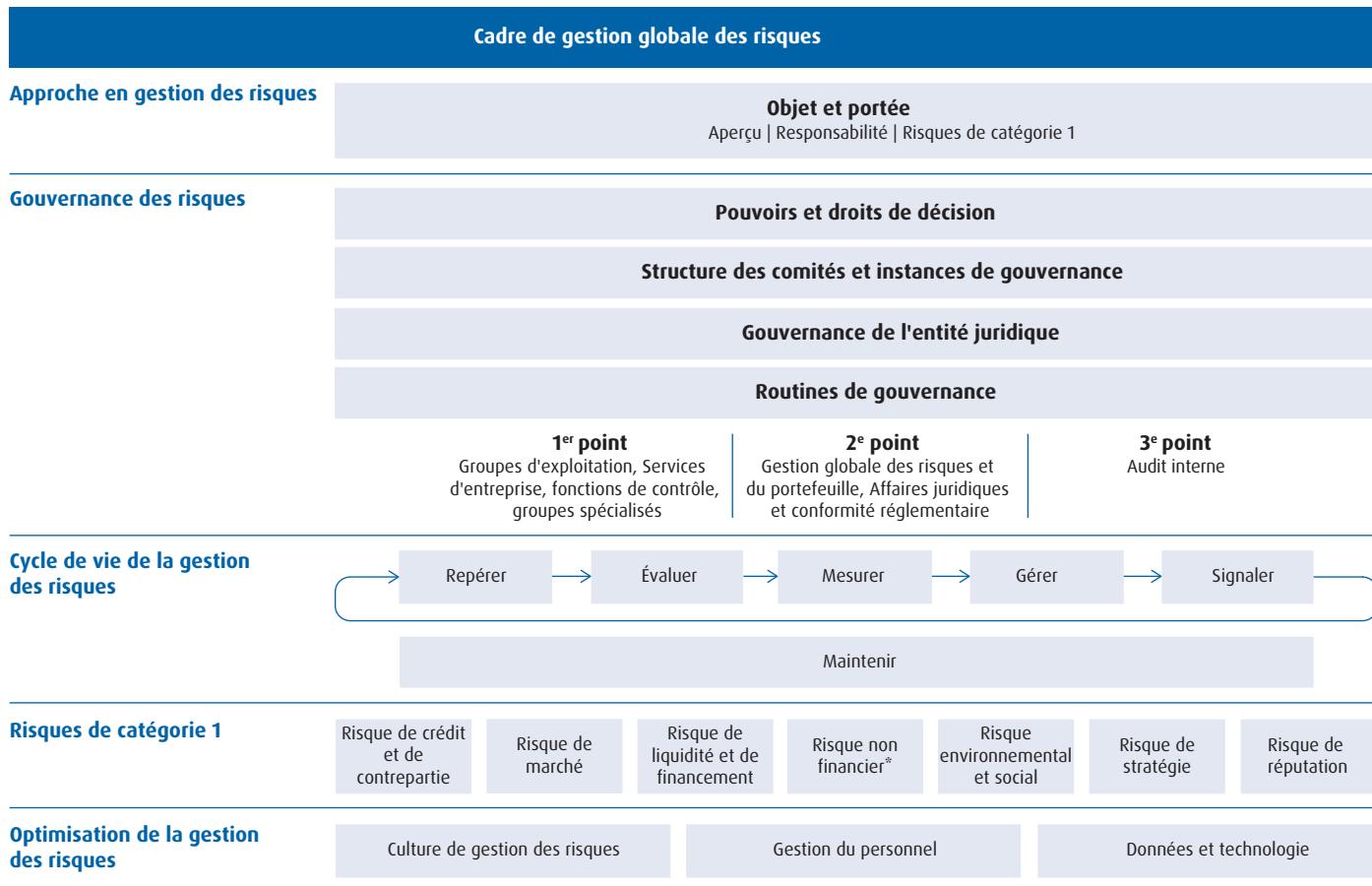
L'approche de BMO en matière de gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans la réussite de nos activités. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon fonctionnement du cadre de gestion des risques de BMO et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à notre stratégie commerciale. Tous les éléments du cadre de gestion des risques contribuent à une gestion de risques éclairée et efficace et à l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement.

Le cadre de gestion des risques oriente nos activités comportant une prise de risque afin de les harmoniser à nos objectifs, notamment de satisfaire aux besoins des clients, aux attentes des actionnaires et aux exigences réglementaires. Pour atteindre ces objectifs, il faut prendre des risques appropriés tout en assurant la stabilité à long terme, ce que rend possible un cadre de gestion des risques rigoureux. Un cadre de gestion des risques efficace constitue l'assise qui permet à BMO de prendre des risques sans dépasser sa tolérance, tout en protégeant la Banque, ses clients, ses actionnaires et le système financier, ce qui l'incite à atteindre ses objectifs stratégiques de façon responsable et durable. Le cadre de gestion des risques est intégré dans tout ce que fait BMO, offrant une approche structurée pour détecter, évaluer, mesurer, gérer et signaler les risques, et maintenir le cycle de vie de la gestion des risques dans l'ensemble de l'organisation. Il favorise la résilience de l'entreprise et fait de la prise en compte des risques un aspect incontournable de la prise de décisions, avec des responsabilités claires pour les secteurs d'activité, une surveillance indépendante et des mécanismes de signalement aux échelons supérieurs, le tout en renforçant le respect du degré d'appétit pour le risque de BMO, de ses politiques internes, des exigences réglementaires et de son engagement en matière de croissance durable.

Un cadre de gestion des risques efficace aide BMO à faire ce qui suit :

- Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité et optimiser le rapport risque-rendement.
- Protéger sa réputation et limiter les pertes potentielles découlant d'événements impliquant des risques imprévisibles et peu fréquents.
- Innover de manière responsable en trouvant l'équilibre entre la transformation numérique et les risques actuels et émergents.
- Favoriser la confiance en mettant en œuvre la conformité, les prêts responsables et la prise de décisions éthiques.
- S'adapter aux risques émergents et à l'évolution des conditions du marché.
- Favoriser une culture de gestion des risques saine et l'adoption d'un comportement et d'un état d'esprit appropriés.

Le cadre de gestion des risques comprend des composantes fondamentales intégrées qui permettent d'utiliser un langage commun, d'uniformiser les pratiques de gestion des risques et d'établir une compréhension commune à l'échelle de l'entreprise. Ces composantes définissent comment BMO régit le risque, le gère tout au long de son cycle de vie et assure la sensibilisation au risque par la culture, le personnel, les données et la technologie. Le présent Rapport de gestion explique chacune des composantes et pourquoi elles sont importantes, la façon dont les composantes du cadre de gestion des risques fonctionnent ensemble et le rôle que jouent chacun des membres du personnel et mandataires de BMO dans leur mise en œuvre. Par souci de simplicité, les composantes du cadre de gestion des risques ont été regroupées en quatre catégories : Approche en gestion des risques (y compris les risques de catégorie 1), Gouvernance des risques, Cycle de vie de la gestion des risques et Optimisation de la gestion des risques.



* Englobe les risques opérationnels non financiers et le risque lié à la conformité juridique et réglementaire.

Gouvernance des risques

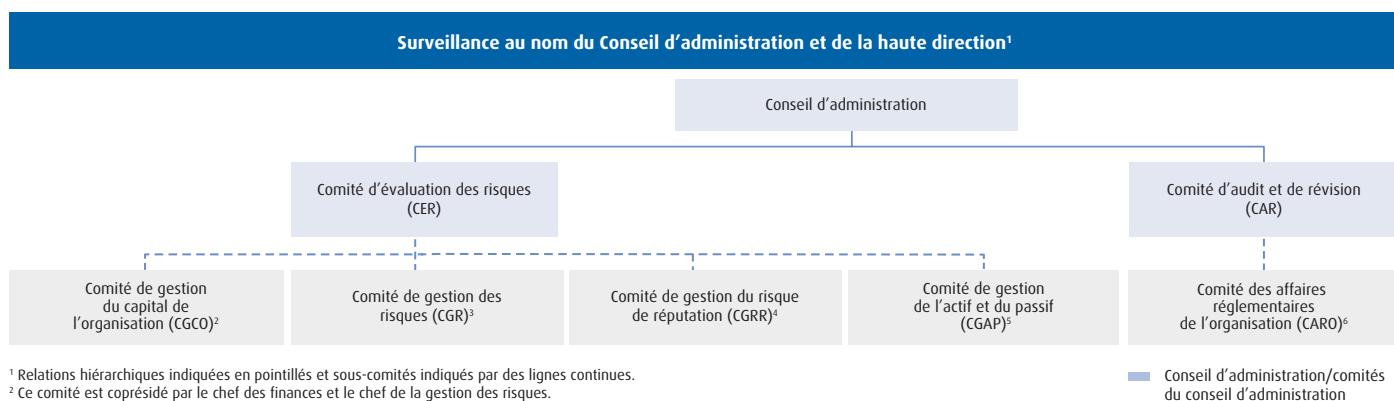
L'approche de BMO en matière de gouvernance des risques favorise une surveillance efficace, efficiente et cohérente de la gestion des risques grâce à des droits décisionnels bien définis. Elle établit des rôles et des responsabilités clairs et définit la façon dont les droits décisionnels sont accordés et exercés, de même que les structures selon lesquelles les questions liées aux risques sont examinées, remises en question et signalées aux échelons supérieurs. En résulte une prise de décisions cohérente, ponctuelle et transparente à l'échelle de l'entreprise.

Le conseil d'administration et la haute direction de BMO donnent le ton. Une structure de comité définie permet l'évaluation des décisions relatives aux risques au niveau approprié, avec des données d'entrée claires et des résultats documentés. Les protocoles de signalement aux échelons supérieurs et la délégation de pouvoirs fixent les paramètres qui déterminent qui peut agir, dans quelles conditions et à l'intérieur de quelles limites. La gouvernance des entités juridiques contribue à définir des normes similaires de discipline et de responsabilité, le cas échéant, dans tous les territoires et pour toutes les entités juridiques. Le modèle opérationnel en trois points de contrôle sépare les responsabilités de gestion, de supervision et de validation indépendante des activités de gestion des risques, renforçant ainsi une culture de clarté et de contrôle, tandis que la gestion des politiques d'entreprise fournit les directives nécessaires à une prestation uniforme. Le cadre d'appétit pour le risque définit les types et les niveaux de risque que BMO est disposée à accepter afin d'atteindre ses objectifs stratégiques et de réaliser ses plans d'affaires.

Surveillance du Conseil d'administration et de la haute direction

Des politiques spécifiques approuvées par notre Conseil d'administration régissent notre approche à l'égard de la gestion des risques importants et une surveillance est exercée à chacun des échelons de l'organisation au moyen d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-après. Le Conseil d'administration veille à faire en sorte que les objectifs généraux reposent sur une stratégie de gestion des risques solide, un appétit pour le risque prudent et un cadre de gestion des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque de nos secteurs d'activité et nos autres services. Le Conseil d'administration assume également la responsabilité de surveillance générale du cadre de gouvernance de la Banque et de sa culture d'entreprise. La haute direction examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute, au besoin, des plans d'action à mettre en œuvre, en exerçant la supervision des risques, la gouvernance des risques assumés par l'organisation, et s'assure qu'ils sont conformes aux limites approuvées et au degré d'appétit pour le risque.

Le cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques et recommandé au Conseil d'administration au moins une fois l'an pour approbation, afin qu'il supervise et oriente les activités de prise de risques.



¹ Relations hiérarchiques indiquées en pointillés et sous-comités indiqués par des lignes continues.

² Ce comité est coprésidé par le chef des finances et le chef de la gestion des risques.

³ Ce comité est présidé par le chef de la gestion des risques.

⁴ Ce comité est présidé par le conseiller général.

⁵ Ce comité est coprésidé par le chef des finances et le chef de la gestion des risques.

⁶ Ce comité est coprésidé par le conseiller général et le chef de la gestion des risques.

Outre les activités de surveillance exercées par le Conseil d'administration et la haute direction, le cadre efficace de gouvernance des risques de la Banque relève des comités de gestion et intègre le modèle opérationnel en trois points de contrôle pour faire face aux risques dans l'ensemble des unités d'exploitation et des Services d'entreprise.

Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétit pour le risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques (CER)** du Conseil d'administration est chargé d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gestion des risques, ce qui inclut maintenir une solide culture du risque; superviser la détection, l'évaluation et la gestion des risques de BMO; s'assurer du respect des politiques générales de gestion des risques et de la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques; et évaluer l'efficacité du chef de la gestion des risques, en collaboration avec le Comité des ressources humaines, y compris la planification de sa relève. Le cadre de gestion des risques est revu au moins une fois l'an par le CER, oriente les activités de prise de risques et établit l'approche de la Banque en matière de gestion des risques.

Le **Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil d'administration** est chargé d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance afin d'assurer l'intégrité de l'information financière et des rapports sur la durabilité de BMO, y compris les informations à fournir en lien avec les changements climatiques et l'efficacité des contrôles internes de BMO; de la fonction d'audit interne; des compétences, de l'indépendance et du rendement des auditeurs indépendants; de la conformité de BMO aux lois et aux règlements; des transactions impliquant des parties liées; des conflits d'intérêts; du traitement des renseignements confidentiels; des normes de conduite des affaires et d'éthique; de la cybersécurité; et des mesures de protection des consommateurs et des plaintes de ces derniers.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le chef de la gestion des risques et par le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille, agit comme président du CGR et relève du CER pour les questions relatives aux risques. Le chef de la gestion des risques est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit

faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion des risques et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Les **comités de gestion** qui supervisent les questions liées aux risques, notamment le Comité de gestion du capital de l'organisation (CGCO), le Comité de gestion des risques (CGR), le Comité de gestion du risque de réputation (CGRR), le Comité de gestion de l'actif et du passif (CGAP) et le Comité des affaires réglementaires de l'organisation (CARO), réunissent des membres de la haute direction de BMO pour superviser la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. Les comités, qui sont présidés par des membres du Comité de direction, exercent la surveillance et la gouvernance de leurs risques respectifs aux plus hauts niveaux de la direction.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille et Affaires juridiques et conformité réglementaire**, qui font partie du deuxième point de contrôle, assurent une surveillance de la gestion des risques par la direction ainsi qu'une remise en question et une évaluation indépendante des risques et des activités de prise de risque. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en exerçant ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Affaires juridiques et conformité réglementaire se charge du repérage des lois et règlements applicables et de la détection des risques éventuels, recommande des mesures et des stratégies d'atténuation, et supervise les enquêtes internes, les actions en justice et les mesures d'application. Cette approche veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation et fait en sorte que tout risque assumé correspond au degré d'appétit pour le risque de BMO.

Les **unités d'exploitation et les Services d'entreprise**, y compris l'unité Technologie et opérations, qui font partie du premier point de contrôle, sont responsables de la gestion efficace des risques, responsabilité dont ils s'acquittent par la détection, l'évaluation, la mesure, la gestion et le signalement des risques dans les activités et leurs opérations respectives selon leur degré établi d'appétit pour le risque. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et maintenir des politiques, des processus et des contrôles internes efficaces de sorte que les questions concernant les risques importants sont soumises et examinées par le deuxième point de contrôle.

Cadre d'appétit pour le risque

Nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés et notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq objectifs clés, qui orientent toutes nos activités en ce domaine et s'inscrivent dans notre énoncé d'appétit pour le risque :

- **Comprendre et gérer** en n'assumant que les risques qui sont transparents et clairement définis.
- **Préserver la réputation de BMO** en adhérant à des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect, ainsi qu'à des normes éthiques élevées, conformément à notre Code de conduite.
- **Diversifier et restreindre les risques extrêmes** en visant une diversification de nos activités qui réduit la volatilité du bénéfice et l'exposition à des événements à faible probabilité, mais à impact élevé.
- **Maintenir une situation enviable pour ce qui est de la situation en matière de capital et de liquidité** qui respectent, voire dépassent, les exigences réglementaires et les attentes du marché.
- **Optimiser le rapport risque-rendement** en gérant les expositions ajustées en fonction des risques et en prenant des décisions visant la création de valeur pour les actionnaires.

Notre cadre d'appétit pour le risque est constitué d'un énoncé d'appétit pour le risque, de limites de risque et d'un aperçu des responsabilités du Conseil d'administration, de ses comités et de la haute direction. L'énoncé d'appétit pour le risque intègre un appétit pour le risque réunissant des énoncés qualitatifs et des mesures quantitatives (y compris des limites de risque) et indique le niveau global et les types de risques que la Banque est disposée à assumer afin de favoriser de bonnes initiatives commerciales et la réalisation de rendements appropriés et de la croissance visée. Notre appétit pour le risque est intégré dans nos objectifs stratégiques et commerciaux et dans nos plans de capital et de liquidité, ainsi que dans les plans de reprise et de résolution de la Banque. Il est établi en fonction des principes du cadre, il s'appuie sur des politiques générales, des normes et les mandats des comités, et il est élaboré de manière à respecter les exigences réglementaires, tant dans des conditions normales qu'en situation de crise. Le cadre aide la haute direction et le Conseil d'administration à évaluer le profil de risque de la Banque par rapport à notre appétit pour le risque. Le cadre et l'énoncé d'appétit pour le risque sont passés en revue et approuvés chaque année par le Conseil d'administration. Notre appétit pour le risque est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation, les unités d'exploitation, principaux secteurs et entités l'utilisant pour formuler leur propre énoncé.

Limites de risque

Les limites de risque sont établies de manière à ce que les activités de prise de risque continuent de refléter l'appétit pour le risque de BMO, la diversification des risques, l'exposition aux pertes et les rendements ajustés en fonction des risques. Ces limites permettent d'élaborer des stratégies et de prendre des décisions et elles sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration, ses comités ou la direction, au besoin, selon le niveau et la granularité des limites, et comprennent ce qui suit :

- **Risque de crédit et de contrepartie** – limites relatives aux risques liés à des groupes ou à des titulaires uniques ainsi qu'aux principaux pays, secteurs et segments de produit ou de portefeuille.
- **Risque de marché** – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension et de fortes variations des marchés de même que les limites relatives à la valeur à risque et à la tension liée aux activités de négociation et de prise ferme.
- **Risque d'assurance** – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance.
- **Risque de liquidité et de financement** – limites minimales relatives au scénario de simulation de crise visant la trésorerie interne, exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité et limites maximales relatives au nantissement d'actifs et au financement de gros, ainsi que limites relatives à la diversification des passifs et aux expositions associées aux facilités de crédit et de liquidité.
- **Risque opérationnel non financier** – mesures clés aux fins de l'évaluation des risques opérationnels et des autres risques non financiers qui pourraient avoir des conséquences financières.

Après avoir analysé les recommandations du CER et du CGR, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque clés chaque année, puis en délègue la responsabilité générale au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction des unités d'exploitation (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leurs activités, ainsi qu'au chef de la gestion des risques.

Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels des pouvoirs plus spécifiques peuvent être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs ainsi délégués.

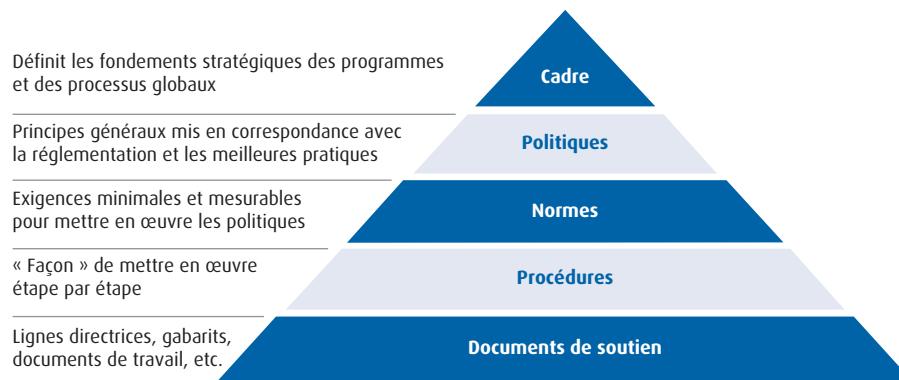
Gestion des politiques globales

Un programme efficace de gestion des politiques est essentiel pour assurer une saine gouvernance des risques. Les politiques permettent de codifier les attentes de BMO en matière de risque, d'orienter les décisions d'affaires et l'exécution de la stratégie, de surveiller la conformité, de définir les responsabilités et d'atténuer les risques à l'aide des contrôles internes.

Les objectifs du programme de gestion des politiques de BMO consistent à établir la clarté, la cohérence, la conformité et l'adaptabilité. Cela contribue à la tenue de documents liés aux risques qui sont structurés, adaptables et appliqués uniformément à l'échelle de la Banque, y compris ses filiales. Le programme appuie le cadre de gestion des risques en favorisant la transparence, la traçabilité et la responsabilité en ce qui concerne la gouvernance des risques.

BMO a créé une hiérarchie des documents sur les politiques à cinq niveaux afin de structurer la façon dont les attentes en matière de gouvernance sont documentées et tenues à jour. Cette hiérarchie favorise une application uniforme à l'échelle de l'organisation en harmonisant l'objet des documents, l'autorité compétente et la rigueur de la gouvernance.

Le graphique qui suit illustre la hiérarchie des documents sur les politiques de BMO. Les distinctions entre les niveaux de documentation représentent les attentes du public visé, l'objet des documents et l'approche en matière de conformité. La hiérarchie des documents sur les politiques offre la souplesse nécessaire pour permettre aux propriétaires des programmes de gestion des risques de structurer leurs documents de haut et de bas niveau de manière à favoriser la cohérence, tout en s'adaptant aux besoins des différents secteurs d'activité.



Modèle opérationnel en trois points de contrôle

L'approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion des risques :

- Les unités d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris l'unité Technologie et opérations, constituent notre premier point de contrôle, et sont responsables des risques inhérents à leur secteur, à leurs activités et à leurs positions. Ils sont censés rechercher des occasions d'affaires qui respectent le degré d'appétit pour le risque ainsi que détecter, évaluer, mesurer, gérer et signaler les risques que posent leur secteur, leurs activités et leurs positions, et assurer la gestion de ces risques. Ils s'acquittent de leurs responsabilités en appliquant les méthodes et processus de gestion et de signalement des risques, en établissant des contrôles internes appropriés et conformes au cadre de gestion des risques et en surveillant l'efficacité de ces contrôles. Ces processus et contrôles fournissent un cadre aux secteurs d'activité leur permettant d'agir dans les limites de risque définies par les politiques générales et par le cadre d'appétit pour le risque. Les Services d'entreprise, qui font partie de notre premier point de contrôle, peuvent également assurer le maintien de la gouvernance lorsque des rôles et responsabilités précis sont attribués à des particuliers ou à des groupes aux termes des exigences découlant des documents sur les politiques de BMO. Dans de tels cas, la reddition de comptes en matière de gouvernance est exercée séparément des personnes ou des groupes responsables de la prise de risques.
- Le deuxième point de contrôle est constitué de la Gestion globale des risques et du portefeuille et des Affaires juridiques et conformité réglementaire. Ceux-ci exercent une supervision et une évaluation indépendantes des risques ainsi que des pratiques de gestion des risques et les remettent en question, ce qui englobe les décisions, la conformité réglementaire et les processus et contrôles de gestion des risques appliqués au premier point de contrôle eu égard aux transactions, aux produits et au portefeuille. Ils élaborent des documents sur les politiques, des processus, des méthodes et des pratiques de gestion globale des risques qui peuvent également être utilisés par les premier et deuxième points de contrôle tout au long des phases du cycle de vie de la gestion des risques à l'échelle.

de l'organisation.

- L'Audit interne agit comme troisième point de contrôle et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques, et présente ses constatations au Conseil d'administration.

Cycle de vie de la gestion des risques

Détection et évaluation des risques

La détection des risques permet à BMO de reconnaître, de classer et d'évaluer les risques actuels et émergents d'une manière structurée et uniforme. Elle favorise la transparence et permet la détection des risques liés au territoire, au secteur d'activité et à l'entité juridique au moyen d'une compréhension approfondie des risques auxquels la Banque est confrontée, indépendamment de leur probabilité ou de leur incidence probable. La détection des risques repose sur deux composantes principales : une taxinomie des risques bien définie pour classer les risques de manière uniforme et un programme structuré de scénarios et de risques émergents qui permet de détecter, de classer et de surveiller les risques émergents.

L'évaluation des risques est le processus suivant lequel la Banque évalue l'incidence et la probabilité des risques détectés dans l'ensemble de l'organisation pour déterminer l'importance relative afin d'éclairer la prise de décisions et de maintenir la concordance avec les plans stratégiques. Des évaluations des risques sont effectuées régulièrement et réexaminées pour tenir compte des changements importants touchant l'organisation ou les activités importants afin de préserver la résilience face aux menaces importantes et émergentes, et elles comprennent une évaluation structurée des expositions pour les unités d'affaires, les entités juridiques et les types de risques.

Notre taxinomie des risques est un classement des types de risques selon des termes et des définitions clés afin d'établir un langage commun sur les risques qui soit indépendant de la structure organisationnelle, dans le but de soutenir une détection et une évaluation cohérentes et exhaustives des risques à l'échelle de BMO. Notre taxinomie des risques comprend les risques financiers (risques de crédit et de contrepartie, de marché, de liquidité et de financement), les risques non financiers (risque opérationnel non financier et risque de conformité juridique et réglementaire) et les risques transversaux (risque de stratégie, y compris le risque d'assurance, le risque environnemental et social et le risque de réputation) de catégorie 1. Chacun des risques de catégorie 1 comprend des sous-catégories à l'appui d'une gestion des risques efficace conformément au cadre de gestion des risques. Si nous ne parvenons pas à gérer ces risques adéquatement ou à contrôler nos expositions à ceux-ci, cela pourrait entraîner des conséquences financières pour la Banque.

Mesure, gestion et signalement des risques

La mesure du risque consiste à traduire les risques détectés et évalués en mesures quantifiables qui peuvent être suivies, surveillées et analysées au fil du temps. La mesure efficace et en temps opportun des risques permet à BMO de détecter les expositions élevées, d'évaluer les profils de risque par rapport à l'appétit pour le risque et aux limites de capacité de la Banque, et de soutenir des réponses aux risques proactives. La mesure efficace des risques constitue une base pour le signalement rapide aux échelons supérieurs, la prise de décisions éclairées et la gouvernance des risques à l'échelle de l'organisation. La présente section décrit comment BMO structure et régit les activités de mesure des risques au moyen du cadre d'appétit pour le risque, de paramètres, de simulations de crise et d'analyses de scénarios. Il y a lieu de se reporter à la section Cadre d'appétit pour le risque pour obtenir plus de détails.

La phase de gestion est celle où le cycle de vie de la gestion des risques passe à l'atténuation active des risques, soit l'application de contrôles, de processus et de décisions pour réduire les expositions et permettre une exécution judicieuse, ou l'acceptation des risques, selon le cas. Elle met l'accent sur la façon dont BMO met en œuvre des mesures d'atténuation des risques, au moyen de l'établissement de politiques et d'autres documents faisant autorité, de contrôles internes et de mécanismes de surveillance, afin de gérer de façon proactive l'exposition aux risques inhérents et résiduels (c.-à-d. le niveau de risque qui subsiste après la mise en œuvre et le fonctionnement des contrôles). Cette phase sert à renforcer le fait que les attentes établies dans l'appétit pour le risque, le programme de gestion des politiques et la stratégie de BMO se traduisent par des activités de gestion des risques efficaces au quotidien.

Le signalement des risques est la dernière phase du cycle de vie de la gestion des risques et rassemble les renseignements tirés de la détection, de l'évaluation, de la mesure et de la gestion des risques pour appuyer une surveillance efficace, la prise de décisions stratégiques et la reddition de comptes réglementaire. Le signalement est tributaire de données sur les risques qui soient exactes, obtenues en temps opportun, traçables jusqu'à la source et adaptables en temps de crise. Grâce au signalement, la Banque peut communiquer clairement les informations sur les risques, les transmettre de manière appropriée aux échelons supérieurs et les harmoniser avec les exigences en matière de gouvernance interne et les attentes des organismes de supervision externes. Le signalement complète le cycle de vie de la gestion des risques et permet aux dirigeants de comprendre l'état actuel des risques et les mesures à prendre, le cas échéant, pour répondre aux risques détectés ou les atténuer.

Maintien

Le profil de risque de BMO n'est pas statique. Étant donné que le contexte opérationnel, les stratégies commerciales et le cadre réglementaire de BMO évoluent, nous passons en revue et mettons à jour continuellement notre cadre de gestion des risques et les programmes et pratiques de gestion des risques connexes afin de prendre en compte les risques émergents et les changements qui touchent nos activités et notre environnement. Le maintien du cadre de gestion des risques reflète l'engagement de BMO à préserver une gouvernance solide, à apprendre de l'expérience et à s'adapter au changement. Des examens réguliers, des responsabilités claires et une approche structurée en matière d'amélioration contribuent à faire du cadre de gestion des risques un pilier fiable pour la gestion des risques, la supervision des risques et la prise de décisions.

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques et simulation de crise

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires. Il s'agit de deux mesures globales des risques que la Banque assume en vue de l'atteinte de ses objectifs financiers et elles lui permettent d'évaluer les rendements ajustés en fonction des risques. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée des risques importants. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles implique une combinaison des pertes prévues et des pertes imprévues en vue de l'estimation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions courantes ou des portefeuilles reflètent la conjoncture actuelle et future des marchés, le risque inhérent à la position et la qualité du crédit, si cela convient. Les méthodes de calcul du capital pondéré en fonction des risques et les principaux modèles sont passés en revue au moins une fois l'an, et mis à jour, si cela est approprié. Les modèles du capital pondéré en fonction des risques procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte de la valeur économique ou marchande maximale qui pourrait survenir et la perte attendue, ce qui est calculé sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli.

Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital; elle est intégrée à nos énoncés d'appétit pour le risque à l'échelle de l'organisation et des unités et est incorporée à nos processus de gestion. Pour évaluer les risques, nous soumettons régulièrement à une simulation divers scénarios dont la fréquence, la gravité et la complexité varient et qui portent sur les portefeuilles et les activités dans l'ensemble de l'organisation. Nous participons en outre à des simulations de crise réglementaires dans de nombreux territoires.

Des modèles et outils quantitatifs ainsi que des évaluations qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l'évolution de la conjoncture macroéconomique sur l'état des résultats et sur le bilan ainsi que la solidité de l'assise financière de la Banque sur une période prévisionnelle. Les modèles utilisés aux fins des simulations de crise sont approuvés et régis par voie du cadre de gestion du risque de modèle et servent à mieux comprendre nos risques et à évaluer la suffisance de notre capital.

Le cadre de simulations de crise de BMO instaure la simulation de crise au niveau des secteurs d'activité, des portefeuilles, des industries, des régions et des produits, et intègre les résultats des simulations de crise dans le cadre de l'élaboration des stratégies, de la planification des activités et de la prise de décisions. La Gestion globale des risques et du portefeuille et les secteurs d'activité réalisent des analyses portant expressément sur des portefeuilles, des industries et des régions afin de vérifier le degré d'appétit pour le risque, les limites, la concentration des risques et la stratégie. Des simulations de crise ponctuelles sont réalisées en réaction à l'évolution de la situation économique ou de la conjoncture de marché et afin de s'assurer de la pertinence des stratégies d'affaires.

La simulation de crise à l'échelle de l'organisation vise à étayer le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAPP) de BMO ainsi que l'établissement des objectifs par voie de l'analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur notre bénéfice, notre bilan et notre situation en matière de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncrasiques et des répercussions potentielles des tendances nouvelles ou émergentes sur les profils de risque ainsi que sur la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être dictés par la haute direction ou des organismes de réglementation. Les conséquences économiques sont déterminées par le groupe responsable des études économiques qui extrait de ces scénarios des variables macroéconomiques et des paramètres propres aux marchés qui incluent, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, les taux de chômage, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Ces variables macroéconomiques servent à l'élaboration des modèles de perte en période de tension et d'outils et aux évaluations qualitatives des conséquences estimatives d'une situation de crise. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques et des finances se servent de ces scénarios pour évaluer un large éventail de conséquences financières que BMO pourrait subir du fait d'un scénario de crise spécifique et pour définir les mesures qui pourraient alors être prises dans le cours normal des affaires ou sur une base exceptionnelle.

La responsabilité de la gouvernance du cadre de simulation de crise revient à la haute direction, notamment au Comité de gestion du capital de l'organisation, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit d'examiner les scénarios à l'échelle de l'organisation et les résultats des simulations de crise. Celles-ci et les scénarios posés à l'échelle de l'organisation en lien avec le PIEAPP, y compris les recommandations quant aux mesures que l'organisation pourrait prendre pour gérer les répercussions d'une crise, sont établis par la haute direction et présentés au Conseil d'administration. La supervision et la gouvernance des simulations de crise liées au Horizontal Capital Exam, lesquelles sont prescrites par une exigence réglementaire américaine à laquelle BMO Financial Corp. (BFC) est assujettie, sont exercées de la même manière au niveau du conseil d'administration de cette filiale par l'intermédiaire de son Comité de supervision des risques et des fonds propres.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social pour une analyse de notre programme d'analyse de scénarios liés au climat.

Culture de gestion des risques

À BMO, la culture de gestion des risques regroupe un ensemble de normes, d'attitudes et de comportements communs liés à la sensibilisation au risque, à la prise de risque et à la gestion des risques. Une culture de gestion des risques saine favorise les comportements et les jugements appropriés en matière de prise de risques et favorise une gestion efficace des risques ainsi que l'harmonisation des activités de prise de risques et de l'appétit pour le risque de BMO. Notre culture de gestion des risques alimente et soutient notre culture organisationnelle globale. Nous nous engageons à assurer le respect de normes éthiques élevées, fondées sur nos valeurs d'intégrité, d'empathie, de diversité et de responsabilité. La Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre et à la promotion d'une culture de gestion des risques saine et rigoureuse à l'échelle de l'organisation. Dans la poursuite de ce mandat, la Gestion globale des risques et du portefeuille travaille en étroite collaboration avec le Bureau de l'éthique des Affaires juridiques et conformité réglementaire et avec le groupe Talent et Culture. La culture de gestion des risques de BMO repose sur six principes directeurs qui, ensemble, renforcent son efficacité à l'échelle de la Banque.

- **Leadership :** Notre culture de gestion des risques s'articule autour d'une approche en gestion des risques qui favorise l'ouverture, une démarche constructive de remise en question et la responsabilité personnelle. En faisant comprendre, par ses agissements, l'importance de cette responsabilité, chaque membre de la haute direction joue un rôle essentiel dans la promotion d'une saine culture de gestion des risques auprès de tous les membres du personnel. Le Conseil d'administration supervise les objectifs généraux de BMO et l'exigence qu'ils reposent sur une stratégie de gestion des risques solide et sur un cadre de gestion des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque de nos activités.
- **Responsabilité :** L'approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire du cadre de gestion des risques de BMO. Notre culture de gestion des risques favorise des responsabilités claires en insistant sur le fait que les employés de tous les échelons doivent comprendre leur rôle en matière de gestion des risques, conformément aux valeurs, à l'appétit pour le risque et à la stratégie de BMO. Elle encourage aussi la communication, à la haute direction, des préoccupations associées aux risques éventuels ou émergents afin qu'elles puissent être évaluées et traitées comme il se doit. BMO favorise un environnement où les préoccupations peuvent être soulevées sans représailles.
- **Prise de décisions :** Notre culture de gestion des risques guide les comportements et la prise de décisions. BMO intègre les considérations liées aux risques dans ses processus de prise de décisions stratégiques et commerciales, guidée par son appétit pour le risque, et vise à ce que les décisions reflètent un équilibre approprié entre les occasions d'affaires et sa tolérance au risque. Les employés ont les outils nécessaires et sont habilités à prendre des décisions et à agir de manière concertée et cohérente, s'appuyant à cette fin sur un cadre de surveillance et de contrôle solide et des plus efficaces.
- **Communication et sens critique :** Un partage de l'information, à la fois ponctuel et transparent, est également essentiel, car il permet de faire participer les partenaires d'affaires aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte plus de rigueur et de discipline à la prise de décisions de BMO. En plus de favoriser la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication ouverte, l'exercice du sens critique et une compréhension des principaux risques auxquels l'organisation est exposée.
- **Formation :** Des programmes de formation sont conçus pour offrir une profonde compréhension du cadre de gestion du capital et du cadre de gestion des risques de BMO à l'échelle de l'organisation, fournissant ainsi aux employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de gestion et de surveillance indépendante des risques, en fonction du poste qu'ils occupent.
- **Mesures incitatives :** La rémunération et d'autres mesures incitatives concordent avec une prise de risques empreinte de prudence de sorte qu'elles récompensent une affectation appropriée du capital et le respect des règles et principes du cadre de gestion des risques, et découragent la prise de risques démesurés. Les gestionnaires des risques participent à la conception des programmes d'incitativs qui sont susceptibles d'influer sur la prise de risques.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir des pertes financières si un débiteur (soit un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie) ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles nous prenons part, dans la détention de titres de placement, dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit et de contrepartie représente le plus important risque mesurable auquel nous sommes exposés. Une gestion efficace du risque de crédit et de contrepartie est un facteur essentiel à notre réussite puisque l'incapacité à le faire aurait immédiatement de lourdes conséquences sur notre bénéfice, notre situation financière et notre réputation.

Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

Le programme de gestion du risque de crédit vise à garantir que les risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, évalués, gérés, surveillés et signalés de manière régulière. Le Comité d'évaluation des risques (CER) supervise la gestion des risques importants auxquels BMO fait face, ce qui englobe la supervision du programme de gestion du risque de crédit. Ce programme intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui sont appliqués par l'entremise de procédures d'exploitation précises. Ces politiques et normes sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites (le montant notionnel et le montant du capital), les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue du risque de crédit et de contrepartie.

Ce sont les prêteurs au sein des unités d'exploitation qui doivent recommander d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques qui y sont inhérents. Dans certains cas, des transactions moins importantes peuvent être évaluées au moyen d'un processus de prise de décision automatique ou approuvées par des preneurs fermes de premier niveau ayant la formation et le pouvoir d'examen nécessaires. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent les transactions de plus grande ampleur ou celles qui comportent un risque plus important et doivent procéder à une évaluation indépendante objective des recommandations pertinentes et des risques assumés par les prêteurs. Tous les membres du personnel du premier et du deuxième point de contrôle sont soumis à un processus de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites d'octroi de prêts délégués individuelles, le cas échéant, lesquelles sont revues une fois l'an, ou plus fréquemment si nécessaire. Le Conseil d'administration délègue annuellement au chef de la direction des limites d'octroi de prêts discrétionnaires qui, lui, en délègue à son tour à de hauts dirigeants. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, en fonction de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à un éventail de normes, de politiques et de procédures générales qui régissent la conduite des activités qui causent un risque de crédit. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin d'évaluer le respect des normes de crédit acceptables conformément à l'énoncé d'appétit pour le risque de BMO ainsi que la conformité aux politiques, normes et procédures d'entreprise en vigueur qui s'y appliquent.

Dans le cas des emprunteurs de gros qui présentent un risque de défaut plus élevé que la normale, BMO a mis en place des politiques officielles qui décrivent le processus de gestion de ces comptes et identifient les groupes spécialisés qui les gèrent, au besoin. Nous nous efforçons de repérer aussitôt que possible les emprunteurs qui font face à des difficultés financières et de ramener ces comptes à un niveau de risque acceptable par l'exercice d'un bon jugement d'affaires et l'élaboration de solutions de redressement avisées et constructives.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes d'achats en gros productifs sont passés en revue régulièrement, généralement au moins une fois l'an, la plupart étant assujettis à des déclencheurs de contrôle interne qui, en cas de manquement, donnent lieu à un examen intermédiaire. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels. Des rapports sont transmis au Conseil d'administration et aux comités de la haute direction au moins une fois par trimestre, et plus fréquemment au besoin, afin de les informer de l'évolution du risque de crédit de nos portefeuilles, dont les variations de la concentration de ce risque, les comptes inscrits sur la liste de comptes à surveiller, les prêts douteux, les dotations à la provision pour pertes sur créances, la détérioration du crédit et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants. Ceci permet de soutenir le CER et les comités de la haute direction dans leur prise de décisions, au besoin.

Le risque de crédit de contrepartie crée un risque de perte bilatérale puisque la valeur marchande d'une transaction peut être positive ou négative pour l'une ou l'autre des parties. Les positions exposées à ce risque font l'objet de la surveillance du crédit, de limites, d'un cadre de gestion du risque et de processus d'approbation identiques à ceux décrits ci-dessus. Cependant, en raison de sa nature, les expositions au risque de crédit de contrepartie sont aussi surveillées aux termes du programme de gestion du risque de marché. Afin de réduire notre exposition au risque de crédit de contrepartie, les transactions sont souvent assorties de garanties, et les opérations peuvent être compensées par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale réglementée, ce qui réduit le risque systémique global en agissant comme intermédiaire entre les contreparties, en maximisant la compensation entre les opérations et en isolant les défaillances de chaque contrepartie. Les contreparties centrales réglementées réduisent le risque de défaillance d'une contrepartie au moyen d'exigences portant sur des marges (marges initiales ou marges de variation) et d'un processus de gestion des situations de défaut, ce qui englobe la mise sur pied d'un fonds de défaillance et d'autres provisions. Nos expositions à des contreparties centrales réglementées sont assujetties au même processus de gouvernance, de surveillance et de notation du risque de crédit que nous appliquons à tous les autres comptes de grandes entreprises.

Gestion du risque de crédit et de contrepartie

Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit afin de réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies advenant un défaut. En fonction du type d'emprunteur ou de contrepartie, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'emprunteurs de gros, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel ou des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Dans le cas des contreparties commerciales et lorsque cela est possible, il se peut que BMO conclue, à l'égard d'expositions au risque de crédit inscrites au bilan, des accords de compensation nette qui sont juridiquement exécutoires. Dans le cadre des activités mettant en jeu du financement par titres (y compris des ententes de mise en pension et de prêt de titres), nous obtenons des garanties financières admissibles que nous contrôlons et pouvons liquider rapidement.

Les garanties relatives aux positions de négociation de dérivés exposées au risque de contrepartie de BMO sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides admissibles qui sont surveillés et réévalués tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur.

Sauf en rares exceptions, nous utilisons la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association Inc., souvent avec une annexe au soutien de crédit, pour documenter nos relations de négociation de dérivés hors cote non compensés de manière centralisée que nous entretenons avec nos contreparties et qui font l'objet de sûretés.

Une annexe au soutien de crédit donne à une partie le droit d'exiger un transfert de garanties (ou un autre soutien au crédit) lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse le seuil convenu. Les garanties à transférer peuvent comprendre la marge de variation ou la marge initiale et la marge de variation. Les annexes au soutien de crédit renferment, entre autres mesures, certains seuils et certaines dispositions décrivant les types de garanties qui sont acceptables, une méthode pour les évaluer (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), la disponibilité de la sûreté à la remise en garantie par son bénéficiaire ainsi que le mode de calcul des intérêts.

Pour documenter nos relations contractuelles de financement par titres que nous entretenons avec nos contreparties, nous nous servons de conventions-cadres de mise en pension dans le cas de mises en pension de titres et nous utilisons des accords-cadres de prêt de titres, s'il s'agit d'un prêt de titres.

Les garanties sont réévaluées régulièrement en fonction du type d'actifs. Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Dans le cas de certains types de garanties qui changent souvent (p. ex. comptes clients et stocks), la surveillance prend la forme de rapports des emprunteurs, de clauses restrictives et/ou de déclencheurs, selon le cas, qui donnent l'alerte rapidement en cas de baisse de valeur des garanties. Les garanties physiques peuvent être soumises régulièrement à des inspections, lorsque cela est approprié, tenant compte du type de garantie, du profil de risque de l'emprunteur et de la possibilité de mener de telles inspections. Dans le cas des garanties sous forme de biens immobiliers commerciaux, une évaluation externe complète d'un bien est habituellement obtenue au moment du montage du prêt, à moins que l'exposition soit d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les évaluations internes peuvent prendre en compte les cotisations de taxes foncières, les prix d'achat, les annonces immobilières ou l'opinion de courtiers immobiliers. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché.

Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les 12 mois, ou plus fréquemment au besoin, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Au Canada, dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur initial est de moins de 80 %, une évaluation indépendante du bien est obtenue systématiquement au montage du prêt. Aux États-Unis, dans le cas des prêts résidentiels garantis par des biens immobiliers, une évaluation indépendante du bien est obtenue pour les prêts qui seront détenus dans le portefeuille de prêts de BMO. Dans le cas de certains prêts immobiliers montés à l'égard de biens destinés à être vendus à des agences parrainées par le gouvernement, cette exigence peut être levée en présence d'une évaluation existante au dossier de l'agence en question.

Nous pouvons faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou à un modèle d'évaluation automatisé fourni par un fournisseur de services de gestion des évaluations indépendant pour nous aider à déterminer la valeur actuelle d'un bien ou la nécessité de procéder à une évaluation exhaustive de celui-ci.

Dans le cas d'un prêt hypothécaire à l'habitation assuré au Canada et présentant un ratio prêt/valeur initial de plus de 80 %, il incombe à l'assureur du prêt de confirmer la valeur actuelle du bien.

Gestion des portefeuilles et concentrations du risque de crédit et de contrepartie

Nos politiques de gouvernance du risque de crédit exigent un degré acceptable de diversification dans le but d'éviter des concentrations indues du risque de crédit. Il peut y avoir concentration de ce risque si un nombre relativement important de clients mènent des activités comparables, sont situés dans une même région ou présentent des caractéristiques économiques à ce point semblables que l'évolution de conditions économiques, politiques ou autres pourrait avoir des conséquences similaires sur leur capacité à honorer leurs obligations contractuelles. Des limites peuvent être établies pour plusieurs aspects des portefeuilles, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé, pays, produit ou titulaire de compte. Nous avons recours à une gamme d'outils pour réduire les expositions au risque de crédit de notre portefeuille de prêts. Ces outils comprennent la vente d'actifs, la titrisation traditionnelle ou l'achat d'une protection de crédit sous la forme de swaps sur défaut ou d'assurance crédit et de transactions comportant un transfert de risque. Le risque de crédit est atténué en obtenant une protection auprès d'une contrepartie mieux notée ou une garantie de grande qualité. Les activités d'atténuation du risque de crédit soutiennent notre gestion en matière de capital ainsi que de concentration de crédit individuel et de portefeuille.

Nos actifs de crédit constituent un portefeuille bien diversifié qui regroupe des millions de comptes dont les titulaires sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. Sur la base des prêts et engagements utilisés, notre exposition au risque de crédit en cas de défaut la plus importante au 31 octobre 2025 relevait de particuliers et totalisait 360 814 millions de dollars (353 309 millions au 31 octobre 2024).

Les rajustements de la valeur du crédit (RVC) sont des rajustements de la juste valeur visant à prendre en compte le risque de contrepartie dans nos évaluations des dérivés. Les profits et pertes liés aux RVC sont comptabilisés quotidiennement et permettent d'atténuer toute perte attribuable au défaut d'une contrepartie en constatant la perte sur créances attendue compte tenu de la probabilité de défaut de la contrepartie, ainsi que de notre risque de crédit. Les risques découlant des RVC sont assujettis à notre cadre de gestion des risques et sont surveillés activement par une unité d'affaires faisant rapport à la direction des activités de négociation qui a été désignée pour gérer les profits et pertes liés aux RVC pour la Banque. Des couvertures de marché sont utilisées pour gérer les risques liés aux RVC. Cette activité est assujettie au cadre de gestion des risques de la Banque afin de gérer l'efficacité des couvertures et pour assurer une surveillance et un examen indépendants. La Banque calcule l'exigence de fonds propres en regard du RVC selon l'approche standard et selon l'approche de base à l'égard du risque lié aux RVC.

Notre portefeuille de prêts comprend des prêts parrainés et des prêts mezzanine à des sociétés de capital-investissement, lesquels peuvent être exposés à un risque de crédit plus important. Nous gérons ces prêts à l'aide d'équipes spécialisées et selon une approche fondée sur le risque de crédit, laquelle comporte des éléments structurels, des limites et des éléments d'atténuation des risques. Au 31 octobre 2025, le total des prêts de qualité inférieure en cours liés à ce portefeuille, compte non tenu de l'atténuation des risques, s'établissait à 31,6 milliards de dollars (31,9 milliards au 31 octobre 2024), dont 31 % (31 % au 31 octobre 2024) représentaient un plus faible niveau de risque de crédit en raison des actifs de grande qualité donnés en garantie, dont des prêts garantis par des actifs et des biens immobiliers de grande qualité. Au 31 octobre 2025, une proportion de 1,4 milliard, ou 5 %, de ce portefeuille était classée dans les prêts douteux (4 % au 31 octobre 2024).

Risque de corrélation défavorable

Il existe un risque de corrélation défavorable lorsque notre exposition à une contrepartie augmente en même temps que la qualité du crédit de cette contrepartie se détériore. Un risque spécifique de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie et les facteurs de risque de marché qui influent sur la garantie ou les autres éléments d'atténuation du risque sont très fortement liés, et un risque général de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie affiche, sans raison apparente, des liens étroits avec des facteurs macroéconomiques ou autres qui influent sur l'élément d'atténuation du risque. Nos procédures exigent de repérer le risque spécifique de corrélation défavorable que posent les transactions et d'en tenir compte dans l'évaluation des risques, notamment dans le cas de positions accrues, quelles qu'elles soient.

Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

BMO quantifie le risque de crédit tant au niveau de l'emprunteur ou de la contrepartie qu'à celui du portefeuille. Pour restreindre la volatilité du bénéfice, gérer les pertes sur créances attendues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

- La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an.
- L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir.
- La **perte en cas de défaut (PCD)** est une mesure de la perte économique de BMO, telle la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut.
- La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue de BMO dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de la PD, de l'ECD et de la PCD.

Aux termes de Bâle III, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) autorise trois approches d'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes « fondation » (approche NI fondation) et l'approche fondée sur les NI avancée (approche NI avancée). BMO a principalement recours à l'approche fondée sur les NI qui englobe l'approche NI fondation et l'approche NI avancée pour déterminer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de ses portefeuilles, dont ceux de sa filiale BMO Financial Corp. En vertu de la réforme de Bâle III, il est impératif d'appliquer l'approche NI fondation à un sous-ensemble de risques conformément à l'approche fondée sur les NI pour lesquels la PCD et l'ECD sont fondées sur des valeurs prescrites par des organismes de réglementation. Il y a lieu de se reporter aux Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour de plus amples détails sur l'exposition totale (calculée comme étant l'ECD) des portefeuilles de prêts aux particuliers ainsi que des portefeuilles de prêts de la clientèle de gros aux termes de l'approche fondée sur les NI. Le reste de l'exposition reflète les exemptions aux modèles axés sur l'approche fondée sur les NI et est assujetti à l'approche standard, sous réserve de l'approbation du BSIF. Nous continuons la transition à l'approche fondée sur les NI pour toutes les positions importantes de cette catégorie. Pour ce qui est des expositions de titrisation, nous appliquons la hiérarchie des approches prescrite par Bâle, y compris l'approche fondée sur les notations internes pour les opérations de titrisation et l'approche fondée sur les notations externes ainsi que l'approche standard, au besoin.

Tant l'approche régissant les fonds propres réglementaires de BMO que celle relative au capital économique de BMO exigent l'utilisation de l'ECD aux fins de l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie. Le capital est calculé en fonction des expositions qui, lorsque cela était applicable, ont été redistribuées selon une tranche de PD ou de PCD plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et compte tenu de ces mesures, lesquelles englobent les garanties et la compensation.

L'exposition totale au risque de crédit, par type et par secteur d'activité, au 31 octobre 2025 et 2024, selon les catégories de classement de Bâle III, est présentée dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU 33

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés ^{3, 7}		Engagements (non utilisés) ^{3, 8}		Autres éléments hors bilan ^{3, 9}		Instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote ^{4, 10}		Transactions de type mise en pension ^{4, 5, 11}		Total ¹		
			2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	
	Particuliers	Institutions financières	Administrations publiques	Secteur manufacturier	Secteur immobilier	Commerce de détail	Services	Commerce de gros	Industrie pétrolière et gazière	Services publics	Autres ²		
Particuliers	293 947	287 741	66 867	65 568	—	—	—	—	—	—	—	360 814	353 309
Institutions financières	79 224	105 378	22 460	20 484	5 750	7 447	26 790	27 393	18 756	17 712	152 980	178 414	
Administrations publiques	259 618	230 353	3 137	3 024	1 663	1 760	8 631	4 481	2 426	1 070	275 475	240 688	
Secteur manufacturier	34 540	33 561	15 840	15 555	1 726	1 696	1 182	1 049	—	—	53 288	51 861	
Secteur immobilier	72 516	66 650	10 750	8 632	1 265	1 234	520	412	—	—	85 051	76 928	
Commerce de détail	29 470	30 595	4 258	4 262	855	645	158	152	—	—	34 741	35 654	
Services	59 153	54 433	14 793	13 830	2 674	3 192	1 334	990	—	—	77 954	72 445	
Commerce de gros	22 848	21 868	7 328	7 212	706	670	306	268	—	—	31 188	30 018	
Industrie pétrolière et gazière	3 479	3 180	3 064	3 010	510	623	677	610	—	—	7 730	7 423	
Services publics	7 141	10 068	11 840	9 304	4 446	3 799	2 344	2 444	—	—	25 771	25 615	
Autres ²	55 231	54 173	21 482	19 247	4 753	4 343	3 106	2 306	—	—	84 572	80 069	
Total de l'exposition en cas de défaut ⁶	917 167	898 000	181 819	170 128	24 348	25 409	45 048	40 105	21 182	18 782	1 189 564	1 152 424	

¹ Exposition au risque de crédit exclusion faite des titres de participation, de la titrisation et d'autres actifs, tels les investissements négligeables, l'écart d'acquisition, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

² Comprend les secteurs restants qui individuellement comptent pour moins de 2 % de l'exposition totale.

³ Représente le montant brut de l'exposition au risque de crédit compte non tenu des sûretés.

⁴ L'exposition au risque de crédit en cas de défaut comprend les sûretés.

⁵ Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'incidence des sûretés sur le risque de crédit lié aux opérations de type mise en pension s'est élevée à 332 756 millions de dollars (270 482 millions pour l'exercice 2024).

⁶ Ne tient pas compte des risques découlant des dérivés et des opérations de type mise en pension compensées par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ou d'une contrepartie centrale totalisant 8 137 millions (7 086 millions pour l'exercice 2024).

⁷ Les expositions aux engagements utilisés visent notamment les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières.

⁸ Les engagements non utilisés comprennent les autorisations non utilisées relatives aux expositions aux engagements utilisés mentionnés ci-dessus, y compris les autorisations qui sont révocables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est calculée au moyen d'un modèle qui se base sur des données empiriques internes.

⁹ Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les garanties, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires.

¹⁰ Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments qui sont détenus dans des comptes d'opérations effectuées au nom de la Banque et qui comportent une exposition au risque de crédit en plus d'un risque de marché. Le calcul de l'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprend les sûretés.

¹¹ L'ECD relative à de telles transactions correspond au montant de l'exposition, déduction faite des garanties.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Systèmes de notation du risque de crédit

Les systèmes de notation du risque de crédit de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent aux positions.

Les paramètres du risque de crédit font l'objet d'un suivi trimestriel pour ce qui est de l'efficacité et sont examinés ou revalidés de manière régulière. Il y a lieu de se reporter à la section Risque de modèle pour obtenir des détails sur le processus d'atténuation du risque de modèle.

Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit, des prêts automobiles, des prêts afférents à des véhicules récréatifs, des prêts afférents à des bateaux et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes aux fins de la notation du risque. Des processus de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail apprécie le risque en évaluant chaque prêt en fonction des principales caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction. Nous disposons d'un éventail de modèles de PD, de PCD et d'ECD développés en interne pour chaque portefeuille important de clientèle de détail. Les principales gammes de produits sous-jacentes à chacun des portefeuilles de prêts à la clientèle de détail sont modélisées séparément de façon que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Les modèles s'appuient généralement sur des données historiques internes enregistrées sur une période de plusieurs années pour au moins un cycle économique entier, conformément aux exigences réglementaires. Des ajustements des paramètres sont effectués, au besoin, afin de tenir compte de toute incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés et calibrés annuellement, au besoin, afin d'inclure des données supplémentaires ainsi que des données les plus récentes dans le processus de leur estimation. Les facteurs de risque utilisés dans les modèles employés pour les prêts à la clientèle de détail peuvent englober des attributs personnalisés tels que la situation de défaut et les notations de crédit ainsi que des attributs portant sur les comptes, tels que le montant du prêt et son utilisation.

- Une **PD estimative** est attribuée à des groupes homogènes afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an pour la durée du cycle économique entier.
- Une **PCD estimative** est calculée en actualisant les paiements de recouvrement futurs au moment du défaut, y compris les coûts associés au recouvrement.
- Une **ECD estimative** est calculée en divisant le solde au moment du défaut par la limite de crédit au début de l'exercice. Pour les produits non renouvelables, comme les prêts hypothécaires, l'ECD équivaut à la totalité de l'encours actuel et ne comporte aucune portion inutilisée.

Aux fins des fonds propres, les PCD et ECD estimatives sont calibrées de manière à refléter des conditions de repli. Les PD, PCD et ECD sont actualisées annuellement et recalibrées au besoin, en comparant les données estimatives aux données historiques observées.

Fourchette des probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

TABLEAU 34

Profil de risque	Fourchette des probabilités de défaut
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %
Faible	> 0,20 % à 0,75 %
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %
En défaut	100 %

Clientèle de gros (États souverains, banques, entreprises et grandes entreprises)

Pour nos portefeuilles de la clientèle de gros, une approche globale de notation des risques est appliquée à toutes les contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs ou aux contreparties, de cotes de risque appropriées. Nous comptions toute une gamme de cotes de risque d'emprunteur générales et propres à un secteur élaborées en interne ainsi que des modèles de PCD et d'ECD.

Les modèles de cotes de risque d'emprunteur tiennent compte des principales caractéristiques financières et non financières des emprunteurs et génèrent une cote au niveau de l'emprunteur qui tient compte du rang relatif du risque de défaut. Les modèles s'appuient essentiellement sur des données internes, conjuguées au jugement, si nécessaire, pour les portefeuilles ayant un faible risque de défaut.

Les cotes de risque sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont réévaluées lorsque les emprunteurs demandent des modifications à leurs facilités de crédit ou lorsque des événements déclenchent un examen, comme un changement de cote externe ou le non-respect d'une clause restrictive. Les cotes de risque d'emprunteur sont généralement examinées au moins une fois l'an et des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent de moins bonnes cotes de risque. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD qui tient compte de la probabilité d'une situation de défaut sur une période de un an. À mesure qu'un emprunteur passe d'une cote de risque à une autre, la PD qui lui est attribuée évolue également.

Nous employons une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque d'emprunteur et, pour chaque cote, des PD propres au système de notation du risque des contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises, sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an, sur la durée d'un cycle économique entier, ainsi qu'en fonction d'analyses comparatives externes, si cela est nécessaire.

Une PCD estimative tient compte du rang de la créance, de la sûreté et des caractéristiques du secteur de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les PCD estimatives se situent au niveau de la facilité.

Une ECD estimative tient compte du type de facilité, du secteur et du taux d'utilisation, des caractéristiques de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les ECD estimatives se situent au niveau de la facilité. Un facteur de conversion en équivalent-risque de crédit des modèles d'ECD est calculé, dans le cas des facilités admissibles, en comparant le montant prélevé au moment du défaut et le montant prélevé un an avant le défaut. Des modèles de PCD et d'ECD ont été conçus à l'aide de données internes comptabilisées sur une période de plusieurs années qui englobe au moins un cycle économique entier, conformément aux exigences réglementaires. Les résultats sont évalués en les comparant à des données externes, si cela est nécessaire, et des ajustements des paramètres sont effectués, au besoin, afin de tenir compte de toute incertitude.

Aux fins des capitaux propres, les paramètres de PCD et d'ECD sont calibrés pour refléter des conditions économiques défavorables. Les PD, PCD et ECD estimatives sont mises à jour annuellement et recalibrées au besoin en comparant les estimations aux données historiques observées.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque concorde avec ceux des agences de notation externes.

Échelle de notation des risques des emprunteurs de gros

TABLEAU 35

Cote de BMO	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
Acceptable		
De I-1 à I-7	De Aaa à Baa3	De AAA à BBB-
De S-1 à S-4	De Ba1 à B1	De BB+ à B+
Liste de comptes à surveiller		
De P-1 à P-3	De B2 à Caa3	De B à CC
En défaut / Douteux		
De D-1 à D-4	C	De C à D

Information sur la qualité du crédit

Analyse des portefeuilles

Le total des engagements de crédit en cours à l'échelle de l'organisation s'établissait à **1 189,6 milliards de dollars au 31 octobre 2025, soit 596,4 milliards comptabilisés au Canada, 542,7 milliards, aux États-Unis et 50,5 milliards, dans d'autres pays**. Ce résultat représentait une hausse de 37,1 milliards, ou de 3 %, en regard de l'exercice précédent.

Les portefeuilles de prêts de BMO demeurent bien diversifiés par secteur d'activité et par région. Le solde brut des prêts et acceptations est demeuré essentiellement inchangé à 682,9 milliards de dollars au 31 octobre 2025. La répartition géographique des portefeuilles canadiens et américains de BMO a représenté respectivement 58,3 % et 40,0 % du total des prêts, contre 57,5 % et 40,7 % à l'exercice précédent. Les portefeuilles de prêts sont bien diversifiés, celui des prêts aux particuliers représentant 44,1 % du portefeuille global, une hausse par rapport à 43,6 % à l'exercice précédent, et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondant à 55,9 % du portefeuille total, en légère baisse par rapport à 56,4 % à l'exercice précédent.

Prêts destinés à l'immobilier commercial

Les prêts destinés à l'immobilier commercial s'entendent de prêts octroyés dans le but de financer des bâtiments ou des terrains devant générer des profits, qu'ils soient tirés de la vente d'un bien ou de revenus locatifs. Les prêts destinés à l'immobilier commercial s'adressent principalement à deux types d'activités immobilières, soit des immeubles productifs de revenus (bureaux, locaux industriels et commerciaux et immeubles résidentiels comportant plus de quatre logements) et la construction de ces biens ainsi que l'aménagement de terrains et la construction de biens destinés à la vente (lotissements, copropriétés et autres catégories de biens). Nous ciblons les portefeuilles d'immeubles commerciaux productifs de revenus affichant une performance opérationnelle stable, des avoirs diversifiés, un faible endettement et un accès continu à des capitaux, ce qui comprend les entreprises ayant une structure juridique comme les fiducies de placement immobilier (FPI), les fonds de placement immobiliers, les sociétés d'exploitation immobilière (REOC) ainsi que les caisses de retraite et autres propriétaires établis d'immeubles commerciaux productifs de revenus.

Notre portefeuille de prêts destinés à l'immobilier commercial s'est chiffré à 77,0 milliards de dollars au 31 octobre 2025 (75,4 milliards au 31 octobre 2024), et il comptait pour 11 % du total du solde brut des prêts et acceptations (11 % au 31 octobre 2024). Le portefeuille est bien géré, respecte des normes d'octroi du crédit cohérentes et prudentes et est assorti de critères d'octroi du crédit stricts et d'une résilience structurelle. Notre portefeuille de prêts destinés à l'immobilier commercial est bien diversifié en termes d'entreprises, de types de propriétés et de régions. L'exposition est surveillée avec une limite globale, ainsi que des limites plus basses pour chaque segment, afin de réduire les risques. Au 31 octobre 2025, les prêts douteux représentaient 1 % du portefeuille (1 % au 31 octobre 2024).

Biens immobiliers résidentiels

Les prêts garantis par un bien immobilier résidentiel englobent les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit sur valeur domiciliaire que nous consentons à des particuliers et garantis par des biens immobiliers résidentiels, lesquels sont définis comme étant des structures résidentielles de un à quatre logements.

Nous soumettons régulièrement nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables allant de modérés à graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et sont actuellement considérées comme gérables.

Les tableaux suivants présentent une ventilation des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit sur valeur domiciliaire par région ainsi que l'encours des prêts assurés et non assurés. Les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit sur valeur domiciliaire sont garantis par des propriétés résidentielles.

Prêts garantis par un bien immobilier au Canada

TABLEAU 36

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit sur la valeur domiciliaire amortissables	Total des prêts garantis par un bien immobilier amortissables	Prêts garantis par un bien immobilier non amortissables	Total des prêts garantis par un bien immobilier au Canada
Au 31 octobre 2025	162 340	38 089	200 429	13 969	214 398
Au 31 octobre 2024	158 910	36 326	195 236	13 614	208 850

Prêts hypothécaires à l'habitation¹

TABLEAU 37

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 31 octobre 2025					Au 31 octobre 2024				
	Encours			Pour la période de 12 mois close le		Encours			Pour la période de 12 mois close le	
	Assurés ³	Non assurés	Total	En % du total	RPV moyen non assuré ⁴	Assurés ³	Non assurés	Total	En % du total	RPV moyen non assuré ⁴
Région ²										
Atlantique	3 274	4 024	7 298	3,7 %	69 %	3 261	3 802	7 063	3,7 %	70 %
Québec	8 145	13 427	21 572	11,0 %	70 %	8 811	13 647	22 458	11,8 %	71 %
Ontario	14 495	68 506	83 001	42,3 %	70 %	14 199	64 107	78 306	41,0 %	70 %
Alberta	9 234	8 546	17 780	9,1 %	73 %	9 551	8 175	17 726	9,3 %	73 %
Colombie-Britannique	4 303	24 663	28 966	14,8 %	68 %	4 504	25 011	29 515	15,4 %	68 %
Ailleurs au Canada	2 109	1 614	3 723	1,9 %	72 %	2 180	1 662	3 842	2,0 %	72 %
Total au Canada	41 560	120 780	162 340	82,8 %	70 %	42 506	116 404	158 910	83,2 %	70 %
États-Unis	60	33 633	33 693	17,2 %	73 %	67	32 103	32 170	16,8 %	76 %
Total	41 620	154 413	196 033	100 %	71 %	42 573	148 507	191 080	100 %	71 %

¹ Les méthodes de présentation de l'information utilisées sont conformes à ce qui est énoncé en vertu de la ligne directrice B-20 du BSIF intitulée « Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels ».

² La région est déterminée selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire.

³ Les prêts hypothécaires assurés s'entendent des prêts hypothécaires assurés individuellement ou par portefeuille par l'intermédiaire d'un assureur admissible (c.-à-d. la SCHL et Sagen MI Canada^{MC}).

⁴ Le RPV est fonction de l'encours initial des prêts hypothécaires et des montants autorisés pouvant être prélevés sur les marges de crédit sur valeur domiciliaire, divisés par la valeur de la garantie au moment du montage.

Marges de crédit sur valeur domiciliaire¹

TABLEAU 38

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 31 octobre 2025					Au 31 octobre 2024				
	Portefeuille			Pour la période de 12 mois close le		Portefeuille			Pour la période de 12 mois close le	
	Encours	En %	Montants autorisés	En %	RPV moyen ⁴	Encours	En %	Montants autorisés	En %	RPV moyen ⁴
Région ²										
Atlantique	1 149	2,0 %	2 180	1,8 %	65 %	1 051	1,9 %	2 028	1,7 %	62 %
Québec	9 364	15,9 %	19 123	15,8 %	70 %	9 216	16,3 %	18 530	15,9 %	68 %
Ontario	26 177	44,5 %	48 939	40,5 %	64 %	25 313	44,8 %	47 222	40,6 %	60 %
Alberta	3 328	5,7 %	7 471	6,2 %	64 %	3 200	5,7 %	7 156	6,1 %	61 %
Colombie-Britannique	11 311	19,2 %	21 338	17,7 %	62 %	10 432	18,5 %	19 867	17,1 %	59 %
Ailleurs au Canada	729	1,2 %	1 485	1,2 %	69 %	728	1,3 %	1 485	1,3 %	65 %
Total au Canada	52 058	88,5 %	100 536	83,2 %	64 %	49 940	88,5 %	96 288	82,7 %	61 %
États-Unis	6 762	11,5 %	20 288	16,8 %	57 %	6 497	11,5 %	20 146	17,3 %	59 %
Total	58 820	100 %	120 824	100 %	63 %	56 437	100 %	116 434	100 %	61 %

Il y a lieu de se reporter aux notes du tableau Prêts hypothécaires à l'habitation ci-dessus.

Prêts hypothécaires à l'habitation par période d'amortissement restante^{1, 2}

TABLEAU 39

Au 31 octobre 2025	Période d'amortissement							
	Moins de 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	De 16 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 30 ans	De 31 à 35 ans	Plus de 35 ans
Canada ³	0,7 %	2,8 %	8,1 %	19,5 %	34,6 %	27,1 %	2,5 %	4,7 %
États-Unis ⁴	0,3 %	1,6 %	3,3 %	2,9 %	11,1 %	80,6 %	0,1 %	0,1 %
Total	0,7 %	2,6 %	7,3 %	16,6 %	30,6 %	36,2 %	2,1 %	3,9 %
Période d'amortissement								
Au 31 octobre 2024	Moins de 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	De 16 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 30 ans	De 31 à 35 ans	Plus de 35 ans
Canada ³	0,7 %	2,6 %	6,6 %	16,1 %	33,8 %	26,5 %	3,6 %	10,1 %
États-Unis ⁴	0,4 %	1,7 %	4,0 %	2,4 %	9,0 %	82,3 %	0,1 %	0,1 %
Total	0,6 %	2,5 %	6,2 %	13,8 %	29,6 %	35,9 %	3,0 %	8,4 %

¹ La période d'amortissement restante tient compte de l'encours actuel, du taux d'intérêt, des montants des paiements effectués par les clients et de la fréquence des paiements au Canada. Les échéances contractuelles sont utilisées aux États-Unis.

² Les méthodes de présentation de l'information utilisées sont conformes à ce qui est énoncé en vertu de la ligne directrice B-20 du BSIF.

³ À la suite des hausses des taux d'intérêt, le portefeuille comprend des prêts hypothécaires à taux variables à amortissement négatif totalisant moins de 0,1 milliard de dollars (9,3 milliards au 31 octobre 2024), les paiements contractuels de la période considérée étant tous appliqués aux intérêts et la portion des intérêts exigibles non visée par des versements étant appliquée au capital.

⁴ Une vaste proportion des prêts hypothécaires contractés aux États-Unis dont les périodes d'amortissement sont les plus longues sont principalement associés aux programmes de modifications de prêts destinés aux emprunteurs en difficulté et aux programmes de refinancement de prêts hypothécaires instaurés par un organisme de réglementation.

Solde brut des prêts douteux

Le total du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPD) s'est situé à 7 091 millions de dollars, en hausse par rapport à 5 843 millions à l'exercice précédent. La hausse des prêts douteux est attribuable à l'accroissement des soldes au titre des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, des augmentations ayant été enregistrées dans plusieurs secteurs, et au titre du crédit à la consommation. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD s'est situé à 1,04 % pour l'exercice 2025, en hausse par rapport à 0,86 % pour l'exercice précédent.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice se sont chiffrés à 7 775 millions de dollars, en hausse par rapport à 7 419 millions à l'exercice 2024, ce qui a découlé d'une hausse du nombre de nouveaux prêts douteux dans les portefeuilles de prêts aux particuliers. Sur le plan géographique, 50 % du total des nouveaux prêts de l'exercice 2025 ont été enregistrés au Canada pour l'exercice 2025, en regard de 38 % pour l'exercice 2024.

Une répartition détaillée des prêts douteux par région et par secteur d'activité est présentée dans le tableau 66 de la section Données complémentaires et à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Variations du solde brut des prêts douteux et acceptations douteuses**TABLEAU 40**(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2025	2024
SBPD à l'ouverture de l'exercice	5 843	3 960
Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice	7 775	7 419
Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice	(1 454)	(1 086)
Remboursements, montant net	(2 781)	(1 938)
Montants sortis du bilan	(2 069)	(2 430)
Cessions de prêts	(221)	(107)
Fluctuations des cours de change et autres variations	(2)	25
SBPD à la clôture de l'exercice	7 091	5 843
SBPD en % du solde brut des prêts et acceptations	1,04	0,86

Provision pour pertes sur créances

Nous recourons à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts de nos portefeuilles de prêts, la détection rapide des prêts problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. Nous maintenons une provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Une provision liée aux prêts productifs est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice émise par notre organisme de réglementation, à savoir le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu un événement générateur de pertes ou non. Nous comptabilisons une provision pour pertes d'un montant équivalent aux pertes sur créances attendues en fonction généralement des 12 mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit (étape 2).

Une provision liée aux prêts douteux est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux (étape 3) au montant recouvrable attendu.

Nous maintenons notre provision pour pertes sur créances à un montant que nous jugeons approprié pour absorber les pertes sur créances liées à ces prêts. Au 31 octobre 2025, le total de la provision pour pertes sur créances se situait à 5 739 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 803 millions par rapport à l'exercice précédent, reflétant une augmentation des provisions liées aux prêts productifs et aux prêts douteux. La provision liée aux prêts douteux s'établissait à 1 030 millions au 31 octobre 2025 et la provision liée aux prêts productifs se situait à 4 709 millions. Ces montants comprenaient une provision liée aux prêts douteux de 56 millions et une provision liée aux prêts productifs de 633 millions à l'égard d'engagements non utilisés et de lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et sont inscrits dans les passifs divers. La provision liée aux prêts douteux a augmenté de 299 millions par rapport aux 731 millions constatés au cours de l'exercice précédent. La provision liée aux prêts productifs a augmenté de 504 millions par rapport à celle de 4 205 millions constituée au cours de l'exercice précédent, du fait principalement de l'incidence d'une conjoncture économique incertaine sur les conditions de crédit futures, de la migration du crédit du portefeuille et de l'évolution des perspectives macroéconomiques, facteurs contrebalancés en partie par les soldes moins élevés de certains portefeuilles.

D'autres détails sur les hypothèses clés servant à évaluer la provision pour pertes sur créances sont présentés à la section Estimations et jugements comptables critiques; l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit est présentée dans les tableaux 68 et 69 de la section Données complémentaires ainsi qu'à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Expositions internationales

Les expositions géographiques de BMO dans des régions autres que le Canada et les États-Unis sont assujetties à un cadre de gestion des risques qui comprend des évaluations des risques économiques et politiques dans chaque région ou pays. Ces expositions sont également gérées dans des limites fondées sur le produit, l'entité et le pays du risque ultime. Le montant net de nos expositions à ces régions est présenté dans le tableau ci-après.

Le tableau suivant indique les montants nets des expositions associées aux tranches financées des prêts, aux engagements inutilisés, aux titres (dont des produits de trésorerie, des titres de crédit négociables et des swaps sur défaillance), aux opérations de type mise en pension et aux dérivés. Les expositions associées aux opérations de type mise en pension et aux dérivés sont présentées à la valeur de marché. Les expositions aux dérivés comprennent la compensation des transactions lorsque des conventions-cadres de compensation ont été conclues avec des contreparties et les compensations liées aux garanties dans le cas des contreparties à l'égard desquelles une annexe au soutien de crédit est en vigueur.

Expositions par région**TABLEAU 41**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025												Au 31 octobre 2024	
	Tranche financée des prêts et engagements				Titres				Opérations de type mise en pension et dérivés				Montant net des expositions	Montant net des expositions
	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total		
Europe (exclusion faite du Royaume-Uni)	758	2 902	-	3 660	259	56	8 083	8 398	1 049	679	36	1 764	13 822	10 670
Royaume-Uni	80	6 627	257	6 964	130	102	1 297	1 529	174	742	31	947	9 440	10 493
Amérique latine	2 699	5 052	-	7 751	-	96	-	96	3	330	22	355	8 202	8 628
Asie-Pacifique	2 529	2 633	85	5 247	357	19	610	986	185	180	128	493	6 726	10 304
Moyen-Orient et Afrique	1 848	1 339	106	3 293	-	-	23	23	8	18	2 158	2 184	5 500	3 939
Autres ¹	-	3	24	27	-	-	4 291	4 291	2	-	188	190	4 508	5 205
Total	7 914	18 556	472	26 942	746	273	14 304	15 323	1 421	1 949	2 563	5 933	48 198	49 239

¹ Reflète principalement l'exposition à des institutions supranationales.

Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence des contrats sur dérivés hors cote de BMO, soit les contrats qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée ou d'une contrepartie centrale et les contrats qui ne sont pas compensés de cette façon.

Les contreparties centrales sont établies sous la supervision de banques centrales ou d'organismes de réglementation similaires et, en tant que composantes de l'infrastructure des marchés financiers, elles doivent remplir certaines exigences sur le plan de la résilience financière. En règle générale, pour être en mesure de compenser les contrats sur dérivés hors cote de manière centralisée, nous devons devenir membre d'une contrepartie centrale et, en plus de fournir des garanties en vue de protéger celle-ci des risques de perte liés à BMO, en tant que membre, nous sommes exposés au risque associé à notre contribution à un fonds de défaillance. En outre, nous pourrions devoir y verser d'autres montants ou fournir un soutien supplémentaire advenant qu'un autre membre se retrouve en situation de défaut.

Les montants nominaux de référence de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu de chaque contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits au bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite au bilan consolidé.

Contrats sur dérivés hors cote (montants nominaux de référence)

TABLEAU 42

(en millions de dollars canadiens)	Compensation non centralisée		Compensation centralisée		Total	
	Au 31 octobre	2025	2024	2025	2024	2025
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	475 142	469 244	14 184 925	16 376 733	14 660 067	16 845 977
Contrats à terme de gré à gré	9 063	7 464	832 484	3 406 985	841 547	3 414 449
Options achetées	369 216	253 694	—	—	369 216	253 694
Options vendues	385 166	255 721	—	—	385 166	255 721
Total des contrats de taux d'intérêt	1 238 587	986 123	15 017 409	19 783 718	16 255 996	20 769 841
Contrats de change¹						
Swaps de devises	125 728	102 302	—	—	125 728	102 302
Swaps de taux d'intérêt et de devises	1 245 779	900 021	—	—	1 245 779	900 021
Contrats de change de gré à gré	936 278	673 839	4 362	6 088	940 640	679 927
Options achetées	98 355	76 576	36	—	98 391	76 576
Options vendues	107 532	88 210	38	—	107 570	88 210
Total des contrats de change	2 513 672	1 840 948	4 436	6 088	2 518 108	1 847 036
Contrats sur produits de base						
Swaps	22 120	20 326	8	2	22 128	20 328
Options achetées	6 706	5 495	—	—	6 706	5 495
Options vendues	4 090	4 268	—	—	4 090	4 268
Total des contrats sur produits de base	32 916	30 089	8	2	32 924	30 091
Contrats sur titres de participation						
	187 637	138 194	194	320	187 831	138 514
Contrats de crédit²						
Achetés	2 830	1 902	28 930	21 448	31 760	23 350
Vendus	904	1 279	22 603	14 932	23 507	16 211
Total des swaps sur défaillance	3 734	3 181	51 533	36 380	55 267	39 561
Total	3 976 546	2 998 535	15 073 580	19 826 508	19 050 126	22 825 043

¹ Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

² Sont exclus des contrats de crédit les dérivés au titre d'engagements de prêts d'un montant nominal de référence de 6 219 millions de dollars au 31 octobre 2025 (2 498 millions au 31 octobre 2024).

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque de perte financière attribuable à l'incidence sur les fonds propres et le résultat de fluctuations défavorables des paramètres du marché qui peuvent influer sur les positions de négociation, les activités de prise ferme et le portefeuille bancaire de la Banque, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Le risque de marché découle de nos activités de négociation et de prise ferme ainsi que de nos activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que la volatilité éventuelle des paramètres du marché exigent une gouvernance rigoureuse et un solide programme de gestion du risque de marché qui peuvent garantir la détection, l'évaluation, le signalement et le contrôle du risque de marché.

Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de prise de risques sont assujetties à un processus de gouvernance étendu. Le Comité d'évaluation des risques (CER) supervise la gestion du risque de marché au nom du Conseil d'administration et approuve les limites régissant les expositions à ce risque qui sont conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Le Comité de gestion des risques (CGR) examine régulièrement les importantes positions et les expositions au risque de marché, et les évalue, en plus d'assurer une surveillance continue de nos activités de prise de risques au nom de la haute direction. Ces deux comités sont tenus informés des risques de marché particuliers et de tout événement qui pourrait exposer BMO à des risques inhabituels, imprévus ou non quantifiés qui sont liés à ces positions sur les marchés ainsi que de tout risque de marché actuel ou émergent. De plus, toutes les entreprises et les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO doivent travailler en fonction de notre approche de gouvernance et, dans le cadre de leurs responsabilités du premier point de contrôle, doivent se conformer à toutes les politiques et les normes générales pertinentes, et maintenir et gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de limites et de seuils de tolérance au risque précis. Pour appuyer notre cadre de gestion des risques, notre programme de gestion du risque de marché comporte des processus, une infrastructure et des documents pertinents qui, ensemble, permettent la détection, l'évaluation, la mesure, la gestion et le signalement de nos risques de marché.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de négociation et de prise ferme donnent lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins de nos clients, comme les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

Détection et évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

En tant que première étape de gestion du risque de marché, des processus d'évaluation rigoureux sont en place pour repérer les risques de marché liés aux nouveaux produits et établir l'évolution du profil de risque des produits existants, y compris les positions inscrites au bilan et hors bilan, les positions liées aux activités de négociation ou autres, la prise ferme de prêts à levier, d'obligations et de titres de capitaux propres et les risques de marché découlant des opérations effectuées au pays ou à l'étranger par nos unités d'exploitation.

Diverses mesures et techniques sont alors employées pour évaluer les risques de marché repérés et elles incluent la valeur à risque (VaR), les simulations de crise, la sensibilité aux facteurs de risque de marché et les concentrations des positions. Les résultats sont communiqués régulièrement aux secteurs d'activité appropriés, au CGR et au CER.

La **valeur à risque (VaR)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. Elle intègre le risque, pour la valeur des portefeuilles de négociation et de prise ferme de la Banque, découlant des variations des taux d'intérêt, des cours de change, des écarts de taux, des cours des titres de participation et des prix des produits de base ainsi que de leur volatilité implicite et de leurs corrélations.

Même si la VaR constitue un indicateur utile du risque, elle comporte des limites comme toute mesure fondée sur un modèle. Elle pose l'hypothèse que toutes les positions du portefeuille peuvent être liquidées en une journée et que les données historiques peuvent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché. De plus, les calculs de la VaR se fondent sur les positions du portefeuille à la clôture des marchés et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités intrajournalières.

Les **simulations de crise** servent à déterminer les répercussions potentielles des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur les portefeuilles de négociation et de prise ferme. Les portefeuilles sont évalués quotidiennement par rapport à divers scénarios intégrant des hypothèses et des événements historiques, comme la crise financière mondiale de 2008 et la pandémie de COVID-19, ainsi que les incidences propres au portefeuille et des scénarios par catégorie d'actifs. Les scénarios sont constamment affinés pour refléter les conditions de marchés les plus récentes ainsi que les expositions aux risques liés au portefeuille. L'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin. De plus, diverses hypothèses, dont celles portant sur la durée des scénarios et les mesures de gestion, sont intégrées dans les simulations de crise afin de mieux refléter les répercussions prévues sur les activités de négociation et de prise ferme.

La VaR et les simulations de crise ne doivent pas être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme au cours d'une journée donnée, car ces mesures se fondent sur des modèles et estimations et dépendent des niveaux de confiance, et les estimations pourraient être dépassées dans des conditions imprévues du marché.

Notre modèle de la VaR fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours et part de l'hypothèse que la position à la clôture des marchés, la veille, n'a pas changé et permet ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. Le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant quotidien estimé des profits et pertes qui serait comptabilisé advenant que la composition du portefeuille ne change pas. Si le montant des profits et des pertes est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée.

Les modèles soutiennent la mesure de notre exposition au risque d'issues défavorables touchant le bénéfice, les résultats non distribués et les capitaux. Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques et l'approbation par une équipe d'évaluation des modèles indépendante. Comme les données et les corrélations sous-jacentes à nos modèles sont mises à jour fréquemment, les mesures du risque reflètent la conjoncture actuelle des marchés.

Les actifs pondérés en fonction du risque de marché sont calculés suivant une approche standard selon Bâle III pour les activités du portefeuille de négociation et compte tenu du risque de change dans le portefeuille bancaire. Des politiques définissant les activités admissibles aux exigences des fonds propres réglementaires relatives au portefeuille de négociation et au portefeuille bancaire servent à délimiter les activités visées. Les exceptions aux hypothèses générales relatives aux catégories du portefeuille de négociation et du portefeuille bancaire sont signalées au BSIF. De telles exceptions découlent principalement d'instruments désignés comme étant détenus à des fins de négociation selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) mais utilisés pour couvrir les risques de marché liés au portefeuille bancaire, et de la couverture de régimes de rémunération différée. La juste valeur des instruments faisant l'objet d'exceptions représente un actif net de 1 378 millions de dollars et un montant brut de 12 996 millions.

Suivi et contrôle du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Des limites sont fixées pour nos activités de négociation et de prise ferme et elles font l'objet d'un suivi et d'un signalement réguliers. Les expositions sont communiquées et signalées à la haute direction en conformité avec nos politiques de gestion des risques. Les autres contrôles importants comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers, ainsi que la conformité avec notre programme de gestion du risque de modèle qui permet d'atténuer ce risque.

Des transactions de transfert de risque interne sont utilisées pour couvrir le risque de taux d'intérêt, le risque d'écart de taux et le risque sur actions du portefeuille bancaire par l'intermédiaire du portefeuille de négociation. Cette activité est encadrée par des politiques qui visent à assurer la conformité à la ligne directrice NFP établie par le BSIF. Il n'y a pas eu d'instruments réaffectés entre les portefeuilles de négociation et bancaire au cours de l'exercice 2025.

Mesures du risque de marché lié aux activités de négociation

La moyenne du total de la valeur à risque (VaR) liée aux activités de négociation a augmenté d'un exercice à l'autre en raison des expositions plus importantes aux produits de base et aux titres de participation ainsi que de la plus grande volatilité des marchés, ce qui a été contrebalancé en partie par la baisse des expositions aux taux d'intérêt.

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) – Négociation¹

TABLEAU 43

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2025				2024			
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
VaR liée aux produits de base	8,2	8,0	16,1	2,0	2,1	3,8	5,4	2,0
VaR liée aux titres de participation	12,8	20,1	35,7	11,7	24,0	16,1	24,0	8,1
VaR liée au change	0,8	1,8	5,1	0,8	1,0	1,2	2,9	0,4
Var liée aux taux d'intérêt ²	30,0	28,2	41,9	21,4	23,0	30,8	44,7	22,1
Diversification	(25,9)	(21,1)	n. s.	n. s.	(17,6)	(19,7)	n. s.	n. s.
Total de la VaR – Négociation	25,9	37,0	48,1	25,9	32,5	32,2	45,5	23,1

¹ Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les profits sont indiqués par des montants entre parenthèses et les pertes, par des montants positifs.

² La VaR liée aux taux d'intérêt comprend le risque d'écart de crédit général.

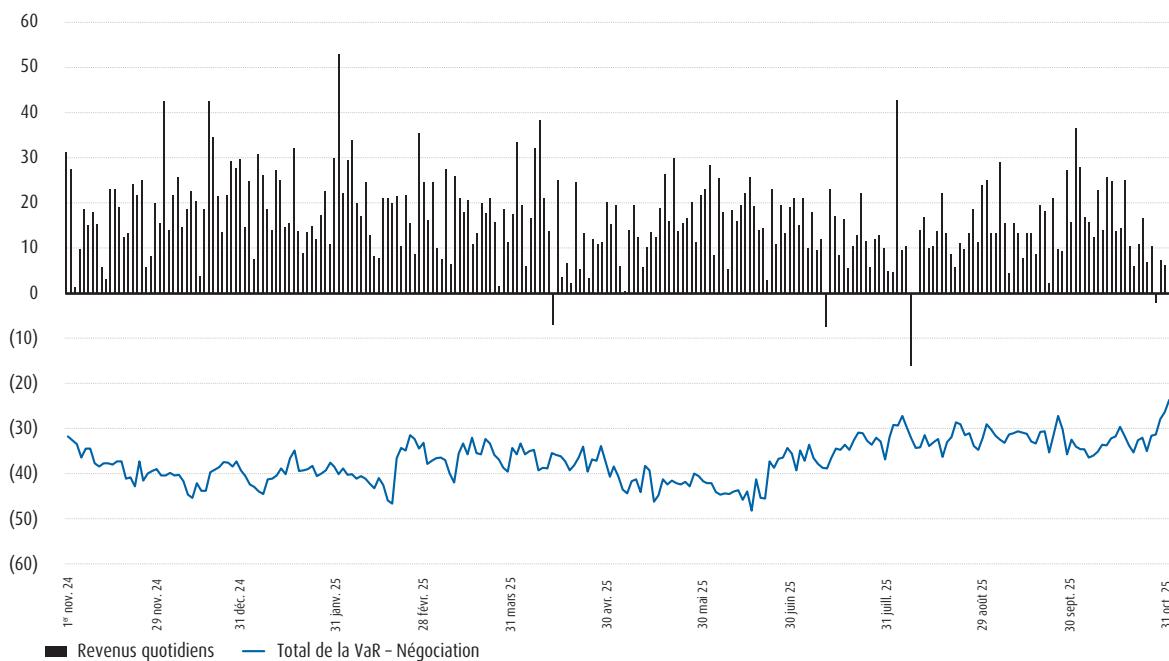
n. s. – non significatif

Revenus nets liés à la négociation

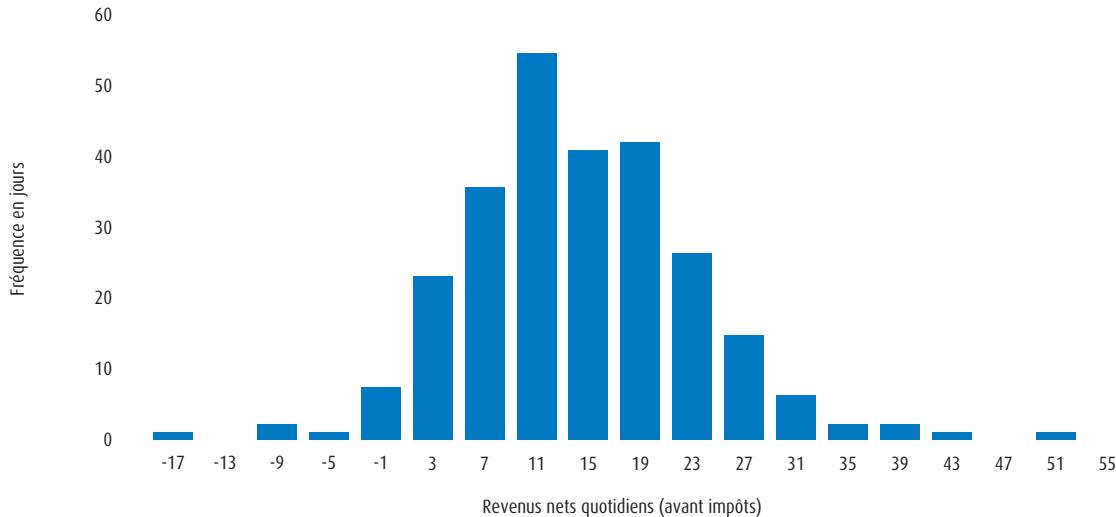
Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation, en plus de présenter la répartition quotidienne de ces revenus nets. Au cours de l'exercice 2025, des pertes de négociation nettes ont été enregistrées pendant quatre jours, et aucune de ces pertes n'a dépassé le total de la VaR liée aux activités de négociation. Ces pertes pour ces jours s'expliquent principalement par les variations défavorables du marché, qui ont eu une incidence défavorable sur certaines de nos positions.

Revenus nets de négociation par rapport à la valeur à risque

(avant impôts et en millions de dollars canadiens)



Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquenceDu 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025 (en millions de dollars)**Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)**

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires, comme celles visant les prêts et les dépôts, et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

Gouvernance du risque structurel de marché

La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché. Outre les limites imposées à l'égard du résultat à risque et de la sensibilité de la valeur économique attribuable aux variations des taux d'intérêt qu'approuve notre Conseil d'administration, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque.

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché, examine régulièrement les positions qui y sont exposées et approuve une fois l'an la planification et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion de l'actif et du passif exercent une supervision permanente des positions qui y sont exposées et des activités connexes au nom de la haute direction.

Évaluation du risque structurel de marché**Risque de taux d'intérêt**

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur la valeur de marché, sur les flux de trésorerie et sur le bénéfice ainsi que sur les actifs et les passifs associés à nos activités bancaires. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, les meilleures marges qui soient et qui sont susceptibles d'être maintenues, tout en gérant le risque lié à la valeur économique de nos actifs nets découlant des variations des taux d'intérêt.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt et de celui lié aux options incorporées aux produits.

Il y a risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. La Banque gère la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil d'échéance cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier le moment des sorties de trésorerie, telles que les dates prévues d'échéance ou de révision du taux, et ce, généralement en réaction à l'évolution de la conjoncture de marché. De telles options comprennent les priviléges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Les options incorporées aux produits et les comportements des clients associés sont pris en compte dans la modélisation des risques, et les programmes de couverture peuvent être utilisés pour limiter l'exposition à ce risque.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures du risque.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur 12 mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt commençant à un taux de zéro.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt commençant à un taux de zéro.

Les modèles servant à mesurer le risque structurel de taux d'intérêt font intervenir l'évolution projetée des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable de nos clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), les modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), l'exposition est évaluée au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Les résultats générés par ces modèles employés relativement au risque structurel de marché comportent un degré inhérent d'incertitude puisqu'ils mettent en jeu des prévisions quant aux taux futurs et au comportement des clients, lesquelles pourraient ne pas correspondre à la réalité. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés indépendamment et mis à jour périodiquement au moyen de processus réguliers d'évaluation du rendement et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Tous les modèles sont soumis au programme de gestion du risque de modèle de BMO, qui est décrit plus en détail à la section Cadre de gestion des risques.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-dessous.

La sensibilité de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt reflète essentiellement le recul de la valeur de marché des prêts à taux fixe. La sensibilité de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement l'incidence d'une hausse de la valeur de marché des prêts à taux fixe et des taux minimums des dépôts des clients qui ont été modélisés. L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt et l'avantage d'une baisse des taux d'intérêt ont augmenté par rapport au 31 octobre 2024, ce qui s'explique surtout par l'allongement de la durée du portefeuille d'actifs en réponse à une courbe des taux plus pentue. La sensibilité du résultat structurel quantifie l'incidence potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts structurel constaté au bilan dans les 12 mois à venir. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement le risque qu'au moment de la révision des taux, les prêts à taux fixe ou variable se voient attribuer des taux moins élevés ainsi qu'une capacité plus restreinte de baisser les taux des dépôts lorsque les taux diminuent. L'avantage, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt reflète surtout l'incidence positive du réinvestissement de nos fonds propres nets et de nos dépôts non sensibles aux taux d'intérêt dans des actifs assortis de taux à terme plus élevés. L'avantage d'une hausse des taux d'intérêt pour le résultat structurel est demeuré relativement inchangé par rapport au 31 octobre 2024. L'exposition du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt a diminué par rapport au 31 octobre 2024, en raison principalement de l'incidence de la baisse des indemnités de remboursement anticipé modélisées perçues à l'égard de certains instruments susceptibles de remboursement anticipé.

En 2025, la sensibilité de la valeur économique et la sensibilité du résultat sont demeurées dans les limites fixées par le conseil d'administration.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt^{1, 2}

TABLEAU 44

(équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	Sensibilité de la valeur économique				Sensibilité du résultat			
	31 octobre 2025		31 octobre 2024		31 octobre 2025		31 octobre 2024	
	Canada ³	États-Unis	Total	Total	Canada ³	États-Unis	Total	Total
Hausse de 100 points de base	(986)	(750)	(1 736)	(1 483)	104	252	357	367
Baisse de 100 points de base	983	80	1 063	660	(26)	(296)	(322)	(210)

¹ Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.

² Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une évolution parallèle immédiate et durable des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement à la fin de la période, sur la base d'un bilan constant.

³ Comprend le dollar canadien et les autres monnaies.

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations selon leur sensibilité aux taux d'intérêt :

TABLEAU 45

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Taux fixe¹		
Montants contractuels qui seront réévalués/remboursés dans les 3 mois	216 506	213 314
Montants contractuels qui seront réévalués/remboursés après 3 mois	236 771	254 872
Taux variable²	217 120	202 031
Non sensibles aux taux d'intérêt ³	7 475	8 158
Total	677 872	678 375

¹ Comprend les prêts fondés sur un indice.

² Les prêts à taux variable tiennent compte des prêts dont le taux est renégocié immédiatement à la suite de changements dans les taux d'intérêt.

³ Tiennent compte des soldes de cartes de crédit qui sont réglés lorsqu'exigibles, des engagements de clients aux termes d'acceptations, des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé à nos investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié au bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion découle des conséquences possibles que les variations des cours de change pourraient avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que nous présentons. Nous gérons d'un point de vue économique l'incidence des variations des cours de change sur nos ratios des fonds propres. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital pour obtenir plus de détails.

Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain sur ses résultats financiers; cependant, nous n'avons conclu aucun arrangement de couverture au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice antérieur. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de l'exercice 2025, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 35 millions de dollars de l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net ajusté avant impôts des activités aux États-Unis pour l'exercice advenant qu'aucun arrangement de couverture n'a été réalisé. Il y a lieu de se reporter à la section Analyse des résultats financiers de 2025 – Change pour des détails sur les répercussions des variations des cours de change sur nos résultats.

Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments du bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

TABLEAU 46

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025				Au 31 octobre 2024				Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés	
	Exposés au risque de marché				Exposés au risque de marché					
	Bilan consolidé	Éléments négociés ¹	Éléments non négociés ²	Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Éléments négociés ¹	Éléments non négociés ²	Non exposés au risque de marché		
Actifs exposés au risque de marché										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	67 484	-	67 484	-	65 098	-	65 098	-	Taux d'intérêt	
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	2 838	456	2 382	-	3 640	201	3 439	-	Taux d'intérêt	
Valeurs mobilières	423 476	172 680	250 796	-	396 880	153 833	243 047	-	Taux d'intérêt, écart de taux, titres de participation	
Titres pris en pension ou empruntés	129 421	-	129 421	-	110 907	-	110 907	-	Taux d'intérêt	
Prêts et acceptations (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)	677 161	6 271	670 890	-	678 016	6 085	671 931	-	Taux d'intérêt, change	
Instruments dérivés	57 151	51 829	5 322	-	47 253	42 879	4 374	-	Taux d'intérêt, change	
Engagements des clients aux termes d'acceptations	711	-	711	-	359	-	359	-	Taux d'intérêt	
Actifs divers	118 560	6 411	12 460	99 689	107 494	9 783	11 001	86 710	Taux d'intérêt	
Total des actifs	1 476 802	237 647	1 139 466	99 689	1 409 647	212 781	1 110 156	86 710		
Passifs exposés au risque de marché										
Dépôts	976 202	49 093	927 109	-	982 440	45 223	937 217	-	Taux d'intérêt, change	
Instruments dérivés	58 729	54 770	3 959	-	58 303	54 713	3 590	-	Taux d'intérêt, change	
Acceptations	711	-	711	-	359	-	359	-	Taux d'intérêt	
Titres vendus à découvert	54 876	54 876	-	-	35 030	35 030	-	-	Taux d'intérêt	
Titres mis en pension ou prêtés	134 967	-	134 967	-	110 791	-	110 791	-	Taux d'intérêt	
Passifs divers	154 717	-	91 688	63 029	130 061	-	78 583	51 478	Taux d'intérêt	
Dette subordonnée	8 500	-	8 500	-	8 377	-	8 377	-	Taux d'intérêt	
Total des passifs	1 388 702	158 739	1 166 934	63 029	1 325 361	134 966	1 138 917	51 478		

¹ Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

² Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance ainsi qu'à des transactions de financement garanties.

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** est le risque que la Banque subisse une perte financière si elle n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de maintenir un niveau d'actifs liquides et une capacité de financement suffisants nous permettant d'honorer nos engagements financiers, même en période de tension.

Gouvernance du risque de liquidité et de financement

La Direction de la trésorerie et les unités d'exploitation, à titre de premier point de contrôle, sont responsables de la détermination, de l'évaluation, de la mesure, de la gestion et du signalement en continu du risque de liquidité et de financement. La Direction de la trésorerie est responsable de surveiller l'exposition au risque de liquidité et de financement et de communiquer l'information relative à ceux-ci à l'échelle de l'organisation et elle conçoit et soumet pour approbation le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, l'énoncé d'appétit pour ce risque et les limites à adopter, surveille le respect des politiques pertinentes de la société et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité et de financement.

Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille, à titre de deuxième point de contrôle, assure la surveillance, procède à l'évaluation indépendante des risques et assure un contrôle efficace des cadres, des politiques, des limites, de la supervision et de la présentation des résultats du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation.

Le Comité de gestion des risques (CGR) et le Comité de gestion de l'actif et du passif (CGAP) exercent une supervision au nom de la haute direction et communiquent à cette dernière leur examen des politiques, questions et faits nouveaux importants à prendre en compte concernant la liquidité et le financement qui découlent des activités afin de réaliser les priorités stratégiques de BMO. Le Comité d'évaluation des risques (CER) surveille la gestion du risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence, et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement.

Gestion du risque de liquidité et de financement

Le programme de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et en accord avec des politiques approuvées par notre Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les paramètres de la liquidité et du financement ainsi que les limites s'y rapportant, de même que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, nous avons instauré une structure de limites fort rigoureuse. Ces limites définissent le degré d'appétit pour le risque de BMO à l'égard de la mesure clé qu'est la position de liquidité nette (PLN) en période de tension (PLN en période de tension), les ratios réglementaires de liquidité, la capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti (aux fins de nos activités de négociation et de nos activités structurelles), ainsi que les activités de nantissement de garanties. Quant aux limites, elles servent aussi à établir la tolérance pour les concentrations d'échéances de même que les besoins de diversification des obligations envers les contreparties, les activités de nantissement, et le montant et le type de facilités de crédit et de trésorerie engagées et non engagées qui peuvent être utilisés.

Le fait de respecter ces limites contribue à assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global élaboré pour permettre une gestion efficace des risques advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité ou de financement sur le marché ou toutes expositions à d'autres risques propres à BMO.

Les entités juridiques de BMO comprennent des filiales réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les entités du groupe doivent tenir compte, entre autres choses, des besoins en matière de liquidité, de financement et de suffisance du capital de ces entités. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux lois et aux règlements applicables à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect des lois et des règlements applicables.

BMO a continué à maintenir une solide position de liquidité au cours de l'exercice 2025. Les dépôts des clients ont continué de croître alors que les prêts des clients ont diminué au cours de l'exercice. Le financement de gros a diminué, reflet des échéances nettes. Nos paramètres de liquidité, y compris le ratio de liquidité à court terme (RLCT) et le ratio de liquidité à long terme (RLLT), ont dépassé les cibles internes et les exigences réglementaires tout au long de l'exercice 2025.

Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. Nous nous servons de la PLN en période de tension comme principale mesure du risque de liquidité. La PLN en période de tension correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant des scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à l'organisation, ou une combinaison des deux. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, ou la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles ou les obligations de fournir des sûretés en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés, ainsi que la nécessité permanente de financer les nouveaux actifs et les investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au niveau de risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des dépôts (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) ainsi que par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que de l'évaluation de la direction de la liquidité de ces actifs dans certaines conditions de tension sur les marchés. Ces besoins de financement éventuels sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à l'organisation, ou une combinaison des deux.

Les résultats des simulations de crise sont évalués par rapport à notre degré établi d'appétit pour le risque, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie, et facilitent la documentation et la conception des plans de gestion et d'urgence. Le programme de gestion du risque de liquidité et de financement est intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN en période de tension, nous passons régulièrement en revue les positions en fonction des limites et ratios de liquidité exposés dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires, tels le RLCT, les flux de trésorerie nets cumulatifs et le RLLT.

Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond aux besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. La liquidité qui est établie pour les différentes catégories d'actifs aux termes du programme de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO reflète l'évaluation de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise grave. Les actifs liquides détenus dans le cadre de nos activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotations et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, des valeurs mobilières ainsi que des conventions de prise en pension à court terme liées à des titres de créance et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides de la catégorie investissement aux termes de Bâle III. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est intégrée à notre évaluation du risque de liquidité. Afin de se conformer aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. La capacité de BMO d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, nous pouvons donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir nos activités de négociation et notre participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, nous pouvons obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et pouvons les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de nos activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, telles la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins les actifs donnés en garantie, totalisait 393,5 milliards de dollars au 31 octobre 2025, comparativement à 396,3 milliards au 31 octobre 2024.

La diminution des actifs liquides non grevés a résulté essentiellement de la baisse des soldes de valeurs mobilières, qui a été contrebalancée en partie par la hausse des soldes de trésorerie. Les actifs nets liquides non grevés sont essentiellement détenus par la banque mère, par BMO Bank N.A. et par nos activités de courtage. Outre nos actifs liquides, nous avons accès aux programmes d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine, au Sterling Monetary Framework et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsque nous évaluons la solidité de notre position de liquidité, nous ne tenons pas compte des facilités des banques centrales comme source de liquidité à notre disposition.

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières que nous détenons, nous pouvons également donner en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. **Conformément au programme de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit l'approche et les limites en matière de nantissement d'actifs financiers et non financiers.**

Le tableau ci-après présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Actifs liquides

TABLEAU 47

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025					Au 31 octobre 2024
	Actifs appartenant à la Banque	Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus		Total des actifs bruts ¹	Actifs grevés	Actifs nets non grevés ²
		Actifs appartenant à la Banque	Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés	Total des actifs bruts ¹	Actifs grevés	Actifs nets non grevés ²
Trésorerie et équivalents de trésorerie	67 484	-	67 484	108	67 376	65 018
Dépôts à d'autres banques	2 838	-	2 838	-	2 838	3 640
Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés						
États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement	194 986	120 935	315 921	164 319	151 602	150 126
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires émis par des agences américaines et titres garantis par des créances hypothécaires	121 253	12 851	134 104	71 248	62 856	61 729
Titres de créance d'entreprises et autres	37 156	21 550	58 706	20 820	37 886	43 722
Titres de participation d'entreprises	70 081	77 504	147 585	96 196	51 389	52 329
Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés	423 476	232 840	656 316	352 583	303 733	307 906
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) ³	26 278	-	26 278	6 690	19 588	19 774
Total des actifs liquides	520 076	232 840	752 916	359 381	393 535	396 338

¹ Les actifs bruts comprennent les actifs appartenant à la Banque ainsi que les éléments de trésorerie et les valeurs mobilières reçus de tiers.

² Les actifs nets liquides non grevés désignent le total des actifs bruts, moins les actifs grevés.

³ Aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS), les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûreté sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et inclus à titre d'actifs liquides conformément au programme de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

Actifs grevés

TABLEAU 48

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2025	Actifs grevés ²			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts ¹	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés ³	Actifs pouvant être donnés en garantie ⁴
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	70 322	-	108	-	70 214
Valeurs mobilières ⁵	682 594	271 748	87 525	25 739	297 582
Prêts	650 883	58 052	1 834	435 852	155 145
Autres actifs					
Instruments dérivés	57 151	-	-	57 151	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	711	-	-	711	-
Bureaux et matériel	6 252	-	-	6 252	-
Écart d'acquisition	16 797	-	-	16 797	-
Immobilisations incorporelles	4 758	-	-	4 758	-
Actifs d'impôt exigible	1 970	-	-	1 970	-
Actifs d'impôt différé	2 732	-	-	2 732	-
Montants à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	43 167	-	-	43 167	-
Actifs divers	42 884	11 149	-	31 735	-
Total des autres actifs	176 422	11 149	-	165 273	-
Total des actifs	1 580 221	340 949	89 467	626 864	522 941
<hr/>					
(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2024	Actifs grevés ²			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts ¹	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés ³	Actifs pouvant être donnés en garantie ⁴
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	68 738	-	80	-	68 658
Valeurs mobilières ⁵	617 217	233 907	55 630	24 824	302 856
Prêts	652 750	69 615	1 804	427 863	153 468
Autres actifs					
Instruments dérivés	47 253	-	-	47 253	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	359	-	-	359	-
Bureaux et matériel	6 249	-	-	6 249	-
Écart d'acquisition	16 774	-	-	16 774	-
Immobilisations incorporelles	4 925	-	-	4 925	-
Actifs d'impôt exigible	2 219	-	-	2 219	-
Actifs d'impôt différé	3 024	-	-	3 024	-
Montants à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	31 916	-	-	31 916	-
Actifs divers	42 387	10 314	-	32 073	-
Total des autres actifs	155 106	10 314	-	144 792	-
Total des actifs	1 493 811	313 836	57 514	597 479	524 982

¹ Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

² Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs figurant au bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs qui font l'objet de restrictions de nature juridique ou autre, tels que les dépôts minimaux requis auprès de banques centrales, les actifs liés à des ventes à découvert et certains titres émis par des agences américaines qui ont été vendus à des tiers, mais qui sont consolidés selon les IFRS.

³ Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces actifs se composaient de valeurs mobilières d'un montant de 25,7 milliards de dollars au 31 octobre 2025, y compris les titres détenus par la filiale d'assurance de BMO, les titres liés au financement par le vendeur de même que certains investissements détenus par notre unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.

⁴ Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui peuvent servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts de BMO, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations sécurisées et les avances de la Federal Home Loan Bank (FHLB) des États-Unis.

⁵ Comptiennent des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti).

Actifs nets liquides non grevés par entité juridique

TABLEAU 49

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025	Au 31 octobre 2024
BMO (société mère)	232 874	240 796
BMO Bank N.A.	127 012	128 521
Courtiers	33 649	27 021
Total des actifs nets liquides non grevés par entité juridique	393 535	396 338

Stratégie de financement

Selon la stratégie de financement de BMO, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être d'une durée (généralement de deux à dix ans) qui appuiera la durée à courir réelle de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'une durée de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujetti à des limites relatives à l'ensemble des échéances sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés en grande partie au moyen de financement de gros à terme.

Nous maintenons une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjugués à notre situation en matière de capital importante, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent notre dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients totalisaient 715,0 milliards de dollars au 31 octobre 2025, en hausse par rapport à ceux de 711,7 milliards pour l'exercice 2024.

L'encours du financement de gros, garanti et non garanti, constitué en grande partie de titres négociables, totalisait 258,6 milliards de dollars au 31 octobre 2025 et, de ce montant, une tranche de 68,2 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 190,4 milliards, de financement non garanti. L'encours du total du financement de gros a diminué en regard de celui de 259,0 milliards au 31 octobre 2024, en raison principalement des échéances nettes du financement de gros au cours de l'exercice, en partie contrebalancées par l'incidence du raffermissement du dollar américain. La composition et les échéances du financement de gros à terme de BMO sont présentées plus loin dans la présente section. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent également dans la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan. Nous maintenons un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés totalisant 393,5 milliards au 31 octobre 2025 et 396,3 milliards au 31 octobre 2024, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section ci-dessus intitulée Actifs liquides non grevés, pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

Échéances du financement de gros¹

TABLEAU 50

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025							Au 31 octobre 2024 Total
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total partiel – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	
Dépôts d'autres banques	1 472	1 603	483	845	4 403	–	–	4 403 5 599
Certificats de dépôt et papier commercial	7 502	25 957	23 280	32 467	89 206	456	–	89 662 90 349
Billets de dépôt au porteur	1 935	1 485	1 655	724	5 799	–	–	5 799 4 638
Papier commercial adossé à des actifs	1 788	4 970	5 775	2 744	15 277	–	–	15 277 9 612
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	–	1 150	1 748	10 480	13 378	19 764	31 583	64 725 67 913
Billets structurés non garantis de premier rang ²	215	161	59	288	723	1 077	15 535	17 335 14 621
Financement garanti								
Titrisations de créances hypothécaires et de marges de crédit sur valeur domiciliaire	4	835	291	1 677	2 807	2 129	13 447	18 383 18 187
Obligations sécurisées	–	2 192	3 105	7 608	12 905	6 928	4 220	24 053 26 969
Autres titrisations adossées à des actifs ³	–	816	–	–	816	742	4 153	5 711 7 116
Avances de la Federal Home Loan Bank	–	1 752	10	175	1 937	1 402	1 402	4 741 5 633
Dette subordonnée	–	25	–	–	25	–	8 474	8 499 8 403
Total	12 916	40 946	36 406	57 008	147 276	32 498	78 814	258 588 259 040
Composé de ce qui suit :								
Financement garanti	1 792	10 565	9 181	12 204	33 742	11 201	23 222	68 165 67 517
Financement non garanti	11 124	30 381	27 225	44 804	113 534	21 297	55 592	190 423 191 523
Total ⁴	12 916	40 946	36 406	57 008	147 276	32 498	78 814	258 588 259 040

¹ Le financement de gros non garanti comprend principalement le financement obtenu par l'émission de titres négociables. Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de mise en pension de titres, lesquelles sont présentées à la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants, qui n'est pas consolidé aux fins de la présentation de l'information financière.

² Comprendent les billets structurés émis à des investisseurs institutionnels et les billets négociés en bourse.

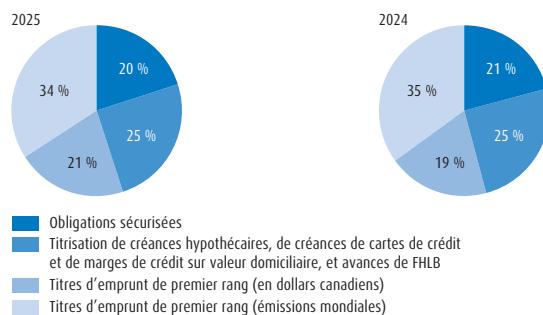
³ Comprendent les titrisations de créances de cartes de crédit.

⁴ Le total du financement de gros était constitué de 54,3 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens (51,8 milliards au 31 octobre 2024) et de 204,3 milliards de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2025 (207,2 milliards au 31 octobre 2024).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

La diversification de nos sources de financement de gros à terme constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Notre financement de gros à terme est bien diversifié, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, type d'instrument et profil d'échéances. Nous nous assurons d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens, australiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes, de prêts automobiles et de marges de crédit sur valeur domiciliaire, de prêts au financement de matériel de transport, des obligations sécurisées et des dépôts de premier rang non garantis canadiens et américains.

Composition du financement à terme du marché des capitaux de gros (%)



Grâce à notre plan de financement de gros à terme, nous visons à obtenir une capacité de financement qui nous permet de mettre de l'avant nos stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs des secteurs d'activité dans le cadre de notre processus de prévision et de planification, et évalue les besoins en financement à la lumière des sources disponibles. Le plan est examiné annuellement par les comités de la haute direction à qui incombe des responsabilités précises, et approuvé par le Comité d'évaluation des risques, et est régulièrement mis à jour afin que les résultats réels y soient reflétés et les plus récentes informations prévisionnelles, intégrées.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Le BSIF a mené une consultation sectorielle sur les changements proposés à sa ligne directrice Normes de liquidité (NL) qui devraient entrer en vigueur au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026. Selon la proposition, le BSIF met à jour ses directives sur le traitement réglementaire des produits structurés destinés aux particuliers et établit de nouvelles catégories pour liquider ces produits. Ces changements ne devraient pas avoir une incidence significative sur nos pratiques ou nos exigences en matière de liquidité et de financement.

Le BSIF a également publié un document de travail sur la conception d'un processus interne d'évaluation de l'adéquation des liquidités (PIAL) à l'intention des institutions de dépôt canadiennes et il prévoit tenir une consultation sectorielle ouverte à ce sujet au cours de l'exercice 2026. BMO entend collaborer étroitement avec le BSIF dans le cadre de ce processus et faire des plans en vue des changements prévus, le cas échéant.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit nous permet d'avoir accès à des fonds sur les marchés de gros à des taux attrayants. Si les cotes de BMO se détérioraient, notre coût de financement pourrait augmenter et l'obtention du financement et du capital sur les marchés de gros pourrait être limitée. Un abaissement majeur des cotes de BMO pourrait aussi avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 7 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Au cours de l'exercice 2025, Moody's, Standard & Poor's (S&P), Fitch et DBRS ont confirmé leurs cotes et maintenu des perspectives stables à l'égard de BMO.

TABLEAU 51

Au 31 octobre 2025

Agence de notation ¹	Dette à court terme	Dette de premier rang ²	Dépôts à long terme/ancienne dette de premier rang ³	Dette subordonnée (FPUNV)	Perspectives
Moody's		P-1	A2	Aa2	Baa1 (hybr.)
S&P		A-1	A-	A+	BBB+
Fitch		F1+	AA-	AA	A
DBRS	R-1 (élévée)	AA (faible)	AA	A (faible)	Stables

¹ Les cotes de crédit ne sont pas des recommandations d'acheter, de conserver ou de vendre une obligation financière et elles ne portent pas sur le cours de marché ni sur la pertinence pour un investisseur donné. Les cotes peuvent être révisées ou retirées en tout temps par l'agence de notation concernée.

² Sous réserve de la conversion aux termes du régime de recapitalisation interne des banques.

³ Les dépôts à long terme / l'ancienne dette de premier rang comprennent la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 et la dette de premier rang émise depuis le 23 septembre 2018 inclusivement, laquelle est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines contreparties si les cotes de crédit de BMO sont abaissées. Les garanties supplémentaires requises sont fondées sur les risques associés à la valeur de marché, la valeur des garanties et les ententes prévoyant un seuil de garantie, le cas échéant. Au 31 octobre 2025, si nos cotes étaient abaissées de un cran, de deux crans et de trois crans, nous devrions fournir à des contreparties des garanties supplémentaires totalisant 178 millions de dollars, 450 millions et 1 093 millions, respectivement.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (RLCT) est calculé quotidiennement et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité détenus au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension dans les 30 jours civils suivants selon la ligne directrice NL établie par le BSIF, comme le résume le tableau ci-après. Les actifs liquides de haute qualité de BMO sont essentiellement composés de sa trésorerie, de titres de créance jouissant d'une bonne cote de crédit et émis ou garantis par des administrations publiques, d'obligations couvertes ayant une excellente cote de crédit ainsi que de titres de créance et d'actions inscrits à un important indice boursier et émis par des entreprises qui n'œuvrent pas dans le secteur financier. Les flux de trésorerie nets tiennent compte des sorties de trésorerie associées aux dépôts, au financement de gros garanti ou non garanti, aux engagements et aux sûretés qui pourraient être exigées, ce qui est compensé par les entrées de trésorerie autorisées provenant des prêts, des activités de prêt de titres ainsi que d'autres titres de créance qui ne sont pas considérés comme des actifs liquides de haute qualité et qui échoient sur une période de 30 jours. Les pondérations prescrites par le BSIF sont appliquées aux flux de trésorerie et aux actifs liquides de haute qualité aux fins du calcul des valeurs pondérées et du RLCT. Le RLCT ne tient pas compte des liquidités dépassant 100 % dans BMO Financial Corp. (BFC) en raison des restrictions quant au transfert de liquidités entre BFC et la banque mère. Au Canada, les banques d'importance systémique intérieure (BISi), y compris BMO, sont tenues de maintenir un RLCT minimal de 100 %. Le RLCT moyen quotidien pour le trimestre clos le 31 octobre 2025 a été de 132 %, ce qui se traduit par un excédent de 60,7 milliards de dollars par rapport au seuil réglementaire minimal mais demeure stable par rapport à 132 % pour l'exercice 2024, la diminution des actifs liquides de haute qualité ayant été compensée par la baisse des sorties nettes de trésorerie. Bien que les banques soient tenues de maintenir un RLCT de plus de 100 % dans des circonstances normales, on s'attend à ce qu'elles puissent utiliser leurs actifs liquides de haute qualité en période de tension, ce qui peut ramener leur RLCT à moins de 100 % au cours d'une telle période. Ce ratio n'est que l'une des mesures de la position de liquidité d'une banque et ne rend pas compte de tous ses actifs liquides ni des modes de financement de rechange auxquels nous pourrions recourir au cours d'une période de tension. Tous les actifs liquides de BMO sont indiqués dans le tableau qui suit.

TABLEAU 52

	Au 31 octobre 2025	
	Total de la valeur non pondérée (moyenne) ^{1, 2}	Total de la valeur pondérée (moyenne) ^{2, 3}
(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)		
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	252,1
Sorties de trésorerie		
Dépôts des particuliers et dépôts des petites entreprises, dont :		
Dépôts stables	305,5	21,7
Dépôts moins stables	141,2	4,2
Financement de gros non garanti, dont :		
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	164,3	17,5
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	324,2	139,4
Dettes non garanties	163,0	40,3
Financement de gros garanti	141,3	79,2
Exigences supplémentaires, dont :	19,9	19,9
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	*	31,9
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	257,3	59,8
Facilités de crédit et de liquidité	40,2	14,2
Autres obligations de financement contractuelles	2,6	2,6
Autres obligations de financement conditionnelles	214,5	43,0
Total des sorties de trésorerie	1,0	-
	563,7	12,3
	*	265,1
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., prises en pension)	192,4	32,9
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	19,0	10,6
Autres entrées de trésorerie	30,2	30,2
Total des entrées de trésorerie	241,6	73,7
	Total de la valeur ajustée⁴	
Total des actifs liquides de haute qualité	252,1	
Total des sorties nettes de trésorerie	191,4	
Ratio de liquidité à court terme (%)	132	
Trimestre clos le 31 octobre 2024		Total de la valeur ajustée ⁴
Total des actifs liquides de haute qualité		253,4
Total des sorties nettes de trésorerie		192,4
Ratio de liquidité à court terme (%)	132	

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLCT.

¹ Les valeurs non pondérées sont calculées à la valeur de marché (dans le cas des actifs liquides de haute qualité) ou selon les soldes en cours échéant ou exigibles dans les 30 jours suivants (dans le cas des entrées et sorties de trésorerie).

² Les valeurs sont calculées en fonction de la moyenne simple du RLCT quotidien sur 62 jours ouvrables au quatrième trimestre de l'exercice 2025.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice NL établie par le BSIF eu égard aux actifs liquides de haute qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.

⁴ Les valeurs ajustées sont calculées en fonction du total des valeurs pondérées après l'application des plafonds définis dans la ligne directrice NL.

Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme (RLLT) est une mesure réglementaire qui évalue la stabilité du profil de financement d'une banque par rapport à la liquidité de ses actifs et est calculé selon la ligne directrice NL établie par le BSIF. Contrairement au RLCT, qui est une mesure à court terme, le RLLT calcule la résilience à moyen et à long terme d'une banque. Le RLLT s'entend du montant du financement stable disponible (FSD) par rapport à celui du financement stable requis (FSR). Le montant du FSD représente la part des fonds propres et des passifs censée être disponible de manière fiable pour une banque à un horizon de un an (ce qui comprend les dépôts de clients, le financement de gros à long terme et le capital). Les exigences relatives au financement stable pour chacune des institutions sont établies par le BSIF et fondées sur la liquidité et les caractéristiques inhérentes à la durée de ses actifs inscrits au bilan et des autres éléments hors bilan. Les pondérations prescrites par le BSIF s'appliquent aux soldes nominaux des actifs et passifs, afin de calculer le FSD, le FSR et le RLLT. Les BISI, y compris BMO, sont tenues de maintenir un RLLT minimal de 100 %. Le RLLT de BMO était de 117 % au 31 octobre 2025, ce qui se traduit par un excédent de 114,5 milliards de dollars par rapport au seuil réglementaire minimal, et il est demeuré inchangé par rapport à celui de 117 % au 31 octobre 2024, puisque le recul du FSD a été contrebalancé par une baisse du FSR.

TABLEAU 53

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Pour le trimestre clos le 31 octobre 2025				
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				
	Sans échéance ¹	Moins de 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 1 an	Valeur pondérée ²
Élément de financement stable disponible (FSD)					
Fonds propres :					
Fonds propres réglementaires	88,6	-	-	8,4	97,0
Autres instruments de fonds propres	88,6	-	-	8,4	97,0
Dépôts des particuliers et dépôts des petites entreprises :					
Dépôts stables	244,9	61,1	30,0	61,6	368,0
Dépôts moins stables	120,5	26,3	12,8	12,4	164,1
Financement de gros :					
Dépôts opérationnels	124,4	34,8	17,2	49,2	203,9
Autres financements de gros	339,0	290,8	72,4	95,9	285,4
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants					
Autres passifs :					
Passifs d'instruments dérivés du RLLT	-	1,0	0,7	15,3	-
Tous les autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	2,1	*	*	100,5	32,9
FSD total	*	*	*	*	783,3
Élément de financement stable requis (FSR)					
Total des actifs liquides de haute qualité du RLLT	*	*	*	*	13,6
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	0,2	-	-	0,1
Prêts et titres productifs :					
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1	205,2	233,0	79,8	339,4	524,9
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions non garanties	32,1	74,3	10,7	15,5	61,4
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	126,8	34,6	35,3	168,6	285,4
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	100,5	2,2	-	3,1
Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	14,0	21,3	31,4	129,7	124,5
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	14,0	21,3	31,4	129,7	124,5
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	32,3	2,3	0,2	25,6	50,5
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	1,0	0,7	15,3	-
Autres actifs :					
Produits de base physiques, y compris l'or	44,2	*	*	127,1	108,1
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	6,4	*	*	*	5,4
Actifs d'instruments dérivés du RLLT	*	*	*	20,8	17,7
Passifs d'instruments dérivés du RLLT avant déduction de la marge de variation versée	*	*	*	3,1	-
Tous les autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	37,8	50,8	0,5	36,7	84,2
Éléments hors bilan	-	-	-	638,5	22,1
FSR total	*	*	*	*	668,8
Ratio de liquidité à long terme (%)	*	*	*	*	117
Trimestre clos le 31 octobre 2024					
FSD total					Total de la valeur ajustée ²
FSR total					788,7
Ratio de liquidité à long terme (%)					673,3
					117

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLLT.

¹ Les éléments classés dans la colonne « Sans échéance » ne sont assortis d'aucune échéance stipulée. Ces éléments peuvent inclure notamment des fonds propres à durée indéterminée, des dépôts sans échéance, des positions vendeurs, des positions à échéance ouverte, des titres autres que des actifs liquides de haute qualité, des produits de base physiques et des prêts à vue.

² Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice NL établie par le BSIF eu égard au FSD et au FSR.

Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements hors bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés, et pour quel montant (escompte), de même que les exigences en matière de sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses.

TABLEAU 54

(en millions de dollars canadiens)	2025									
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	65 232	-	-	-	-	-	-	-	2 252	67 484
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	2 461	328	47	2	-	-	-	-	-	2 838
Valeurs mobilières	4 613	5 026	7 358	6 635	11 121	43 792	84 041	190 809	70 081	423 476
Titres pris en pension ou empruntés	105 268	15 571	6 399	1 880	303	-	-	-	-	129 421
Prêts ¹										
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 596	6 037	10 583	14 475	13 025	46 764	66 853	35 365	335	196 033
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	691	1 584	3 079	4 292	3 376	12 991	20 184	19 079	27 465	92 741
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	12 649	12 649
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	11 283	14 430	18 395	23 398	20 399	61 935	98 451	36 768	95 729	380 788
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(5 050)	(5 050)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	14 570	22 051	32 057	42 165	36 800	121 690	185 488	91 212	131 128	677 161
Autres actifs										
Instruments dérivés	6 336	10 429	5 146	4 122	3 997	7 688	10 420	9 013	-	57 151
Engagements de clients aux termes d'acceptations	711	-	-	-	-	-	-	-	-	711
Montants à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	43 167	-	-	-	-	-	-	-	-	43 167
Divers	3 752	1 155	455	26	8	15	14	7 990	61 978	75 393
Total des autres actifs	53 966	11 584	5 601	4 148	4 005	7 703	10 434	17 003	61 978	176 422
Total des actifs	246 110	54 560	51 462	54 830	52 229	173 185	279 963	299 024	265 439	1 476 802

TABLEAU 55

(en millions de dollars canadiens)	2025									
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts ^{2, 3}	37 399	65 186	66 458	58 424	49 572	55 403	68 983	29 023	545 754	976 202
Autres passifs										
Instruments dérivés	5 789	9 844	6 317	4 517	4 264	7 180	10 924	9 894	-	58 729
Acceptations	711	-	-	-	-	-	-	-	-	711
Titres vendus à découvert ⁴	54 876	-	-	-	-	-	-	-	-	54 876
Titres mis en pension ou prêtés ⁴	113 549	17 158	762	-	-	3 498	-	-	-	134 967
Titrisation et passifs liés aux entités structurées	1	2 375	200	481	1 377	2 980	10 287	33 861	-	51 562
Passifs liés à l'assurance	90	82	21	23	33	91	220	745	19 131	20 436
Montants à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	45 170	-	-	-	-	-	-	-	-	45 170
Divers	11 733	5 244	222	339	120	2 567	2 784	2 659	11 881	37 549
Total des autres passifs	231 919	34 703	7 522	5 360	5 794	16 316	24 215	47 159	31 012	404 000
Dette subordonnée	-	25	-	-	-	-	25	8 450	-	8 500
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	88 100	88 100
Total des passifs et des capitaux propres	269 318	99 914	73 980	63 784	55 366	71 719	93 223	84 632	664 866	1 476 802

¹ Les prêts à vue sont inclus dans la colonne Sans échéance spécifique.² Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance spécifique.³ Des dépôts de 27 819 millions de dollars au 31 octobre 2025 ont une date d'échéance fixe, mais ils peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Ils sont classés comme étant exigibles à une date fixe en raison de leur date d'échéance contractuelle déclarée.⁴ Ces montants sont présentés selon leur date d'échéance la plus rapprochée.

TABLEAU 56

(en millions de dollars canadiens)	2025									
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Engagements hors bilan										
Crédits fermes ¹	2 889	4 405	10 029	15 588	22 066	55 191	130 267	6 417	-	246 852
Lettres de crédit ²	2 372	5 167	6 192	5 787	5 982	2 530	3 807	76	-	31 913
Concours de trésorerie	429	72	-	2 304	2 845	4 543	7 804	361	-	18 358
Autres engagements ³	59	92	154	144	136	444	805	256	-	2 090

¹ Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que BMO peut annuler sans condition à son entière discrédition. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.² Les lettres de crédit peuvent faire l'objet de prélèvements en tout temps. Elles sont classées en fonction de leur échéance contractuelle déclarée.³ Les autres engagements comprennent les obligations d'achat et les engagements sur bail pour les baux signés, mais non encore en vigueur.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

TABLEAU 57

(en millions de dollars canadiens)	2024									
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 827	-	-	-	-	-	-	-	2 271	65 098
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	2 513	628	481	18	-	-	-	-	-	3 640
Valeurs mobilières	6 787	14 011	7 840	6 707	9 720	21 264	84 775	172 886	72 890	396 880
Titres pris en pension ou empruntés	85 185	16 803	5 701	2 330	888	-	-	-	-	110 907
Prêts ¹										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 683	3 284	6 413	6 653	9 252	52 489	77 867	33 227	212	191 080
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	581	974	1 703	1 827	2 671	14 815	24 595	18 830	26 691	92 687
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	13 612	13 612
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	8 647	14 418	16 461	19 448	21 828	63 613	105 740	32 444	102 394	384 993
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 356)	(4 356)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	10 911	18 676	24 577	27 928	33 751	130 917	208 202	84 501	138 553	678 016
Autres actifs										
Instruments dérivés	5 573	7 996	7 211	2 482	1 660	6 365	8 374	7 592	-	47 253
Engagements de clients aux termes d'acceptations	359	-	-	-	-	-	-	-	-	359
Montants à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	31 916	-	-	-	-	-	-	-	-	31 916
Divers	3 847	1 012	948	31	14	13	13	7 717	61 983	75 578
Total des autres actifs	41 695	9 008	8 159	2 513	1 674	6 378	8 387	15 309	61 983	155 106
Total des actifs	209 918	59 126	46 758	39 496	46 033	158 559	301 364	272 696	275 697	1 409 647

TABLEAU 58

(en millions de dollars canadiens)	2024										
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total	
Passifs et capitaux propres											
Dépôts ^{2, 3}	47 637	74 759	69 479	68 110	48 835	51 789	87 297	25 602	508 932	982 440	
Autres passifs											
Instruments dérivés	6 769	10 541	10 828	3 311	2 160	6 470	9 112	9 112	-	58 303	
Acceptations	359	-	-	-	-	-	-	-	-	359	
Titres vendus à découvert ⁴	35 030	-	-	-	-	-	-	-	-	35 030	
Titres mis en pension ou prêtés ⁴	99 364	7 777	721	106	1 016	1 807	-	-	-	110 791	
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	44	981	1 072	2 183	152	4 353	9 913	21 466	-	40 164	
Passifs liés à l'assurance	93	89	18	18	30	83	195	701	17 543	18 770	
Montants à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	34 407	-	-	-	-	-	-	-	-	34 407	
Divers	12 409	2 968	805	144	1 611	2 492	4 058	2 799	9 434	36 720	
Total des autres passifs	188 475	22 356	13 444	5 762	4 969	15 205	23 278	34 078	26 977	334 544	
Dette subordonnée	-	-	-	-	-	-	25	25	8 327	-	8 377
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	84 286	84 286
Total des passifs et des capitaux propres	236 112	97 115	82 923	73 872	53 804	67 019	110 600	68 007	620 195	1 409 647	

¹ Les prêts à vue sont inclus dans la colonne Sans échéance spécifique.² Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance spécifique.³ Des dépôts de 29 136 millions de dollars au 31 octobre 2024 ont une date d'échéance fixe, mais ils peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Ils sont classés comme étant exigibles à une date fixe en raison de leur date d'échéance contractuelle déclarée.⁴ Ces montants sont présentés selon leur date d'échéance la plus rapprochée.

TABLEAU 59

(en millions de dollars canadiens)	2024									
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Engagements hors bilan										
Crédits fermes ¹	3 720	5 220	10 229	16 052	16 284	47 054	130 664	7 048	-	236 271
Lettres de crédit ²	2 109	5 235	6 113	6 761	6 163	2 310	3 689	36	-	32 416
Concours de trésorerie	283	213	213	3 408	1 132	3 047	9 110	818	-	18 224
Autres engagements ³	30	78	94	87	187	399	486	98	-	1 459

¹ Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que BMO peut annuler sans condition à son entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.² Les lettres de crédit peuvent faire l'objet de prélèvements en tout temps. Elles sont classées en fonction de leur échéance contractuelle déclarée.³ Les autres engagements comprennent les obligations d'achat et les engagements sur bail pour les baux signés, mais non encore en vigueur.**Mise en garde**

La présente section Risque de liquidité et de financement contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque opérationnel non financier

Le **risque opérationnel non financier** englobe un large éventail de risques non financiers, dont ceux liés à un changement dans les activités commerciales, à la relation de confiance avec les clients, à la réputation et aux données, tous ces éléments pouvant entraîner des pertes financières. Ces pertes peuvent découler de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines, d'inconduite et d'événements externes qui peuvent avoir une incidence, directe ou indirecte, sur la juste valeur des actifs que nous détenons dans nos portefeuilles de prêts ou d'investissements.

Le risque opérationnel non financier est inhérent à toutes nos activités commerciales et bancaires, et peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation et nos résultats financiers, y compris entraîner des pertes financières et des redressements des résultats financiers et entacher la réputation de BMO.

Notre capacité à poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos activités et les collectivités que nous servons, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique ou d'autres situations d'urgence, les troubles civils, les actes de guerre ou les actes terroristes. Nous avons un cadre de gestion du risque établi pour gérer et atténuer ces risques, y compris des contrôles internes, des limites et des processus de gouvernance, de même que des plans pour assurer la poursuite de nos activités, servir nos clients et réduire au minimum les effets néfastes des perturbations.

Nous revoyons régulièrement les expositions aux principaux risques et aux risques émergents qui pourraient avoir des répercussions sur l'entreprise et les activités de BMO, et nous évaluons dans quelle mesure nous sommes prêts à gérer de manière proactive les risques auxquels nous sommes confrontés ou pourrions être confrontés. Comme pour notre gestion des autres risques à l'échelle de l'organisation, nous utilisons une approche en trois points de contrôle pour gérer les expositions au risque non financier.

Il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influer sur les résultats futurs – Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs pour obtenir plus de renseignements sur ces risques.

Gouvernance du risque opérationnel non financier

Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques (CGR), constitue le principal comité de gouvernance exerçant la surveillance des questions liées à la gestion du risque opérationnel non financier. Le Comité de gestion du risque opérationnel assure la surveillance des principaux risques opérationnels non financiers, fait le suivi des capacités de résilience de la Banque et appuie une approche proactive de gestion des risques afin de prévenir les échecs évitables. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de gouvernance, le Comité de gestion du risque opérationnel vient appuyer l'examen et la recommandation pour approbation des politiques et normes générales liées à la gestion du risque opérationnel non financier au Comité d'évaluation des risques (CER), au CGR et aux hauts dirigeants au besoin, ainsi que les méthodologies et les outils qui englobent les principes directeurs du programme de gestion du risque opérationnel non financier. La documentation qui précise ces principes de gouvernance est révisée périodiquement afin de confirmer qu'elle intègre de saines pratiques de gouvernance et qu'elle est conforme au degré d'appétit pour le risque de BMO. L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le CGR et le CER, d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gestion de ce risque. La communication sur le risque opérationnel permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances qu'affichent les données sur les pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des unités d'exploitation. Nous continuons d'investir dans nos plateformes de communication afin de favoriser la transmission, en temps opportun, d'informations exhaustives afin de rehausser la transparence et de contribuer à la gestion proactive des expositions à ce risque.

Gestion du risque opérationnel non financier

En tant que premier point de contrôle, les unités d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris l'unité Technologie et opérations, sont responsables de la gestion quotidienne de leur risque non financier. Dans le deuxième point de contrôle, les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel ont pour fonction d'évaluer de manière indépendante le profil de risque opérationnel de nos unités d'exploitation, de repérer les principaux facteurs de risque ainsi que les lacunes potentielles de l'environnement de gestion des risques et de contrôle lié à nos produits, à nos services et à nos processus, et de recommander des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées.

Une supervision indépendante de la gestion du risque opérationnel est assurée par le groupe Gestion du risque opérationnel non financier, qui est responsable de l'élaboration de stratégies efficaces afférentes aux risques, du cadre de gestion des risques et des politiques qui s'y rapportent et, pour le deuxième point de contrôle, qui surveille de façon indépendante, fait des demandes d'explication efficace et assure la gouvernance. Le groupe Gestion du risque opérationnel non financier établit et maintient le programme de gestion du risque opérationnel non financier, définit les procédés devant servir comme premier point de contrôle pour détecter, évaluer, mesurer, gérer et signaler les principales expositions au risque opérationnel, les pertes et les événements de risque opérationnel évités de justesse ayant une importante incidence éventuelle. En outre, le programme de gestion du risque opérationnel non financier définit les procédés utilisés par le groupe Gestion du risque opérationnel non financier, à titre de deuxième point de contrôle indépendant, pour guider, surveiller et évaluer le premier point de contrôle et communiquer avec lui pour la gestion des risques opérationnels non financiers.

Nous visons à maintenir, au moyen de l'implantation et de la surveillance du programme de gestion du risque opérationnel non financier, un profil de risque opérationnel conforme à notre degré d'appétit pour le risque et étayé d'un capital approprié. Ce programme reflète notre engagement envers une culture éthique définie par les valeurs de BMO, notamment l'intégrité et la gestion responsable du risque, et qui est renforcé par une meilleure résilience opérationnelle. La résilience opérationnelle s'entend de la capacité d'une organisation à protéger et à soutenir les principaux produits et services commerciaux qui sont essentiels pour ses clients, autant dans le cours normal des activités qu'en cas de tensions ou de perturbations opérationnelles. Elle suppose la capacité à faire face à des événements imprévisibles et à s'adapter aux changements et aux conditions externes, et représente le résultat d'une gestion efficace du risque opérationnel non financier.

BMO est bien placé pour répondre aux exigences de la Ligne directrice sur la gestion du risque opérationnel et la résilience opérationnelle du BSIF qui a été publiée en août 2024.

Ce qui suit constitue les principaux programmes, méthodes et processus énoncés dans le programme de gestion du risque opérationnel non financier qui nous aident lors de la révision continue de notre profil de risque opérationnel non financier :

- Le programme **Évaluation des risques liés aux produits, aux services et aux processus** de BMO est utilisé par nos unités d'exploitation et les Services d'entreprise pour évaluer les contrôles et les expositions résiduelles au risque de leurs activités commerciales en mettant l'accent sur les contrôles clés appliqués à leurs produits, services, activités internes et processus, lesquels sont assujettis à la remise en question du deuxième point de contrôle. Ce processus donne un aperçu actuel et prospectif de l'incidence à la fois des contrôles internes et du contexte commercial externe sur le profil de risque de nos unités d'exploitation et des Services d'entreprise, ce qui permet des mesures proactives d'identification, d'évaluation, de mesure, de gestion et de signalement des risques.
- Le **processus d'évaluation et d'approbation des projets** de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver les nouveaux produits et services ou les améliorations apportées aux produits et services existants, ainsi qu'à examiner les projets qui pourraient avoir une incidence sur l'environnement de contrôle existant. Ce processus permet un suivi continu de l'évolution de l'exposition aux risques du fait de l'établissement d'exigences spécifiques en matière de contrôle préalable, d'approbation, de suivi et de communication qui s'appliquent à tous les paliers de l'organisation.

- Les **indicateurs de risque clés (IRC)**, la **gestion des facteurs** et les **données internes sur les pertes**, sont une partie intégrante du programme de gestion du risque opérationnel non financier qui établie le profil de risque opérationnel, et ces éléments servent à surveiller et à gérer l'exposition au risque précis par rapport au degré d'appétit pour le risque de BMO. Nos politiques et nos normes exigent la présentation rapide, exhaustive et exacte des IRC, des questions et des événements, y compris la gestion de la remise en question efficace du deuxième point de contrôle dans la plateforme de risque opérationnel de la Banque. L'analyse des causes profondes porte sur les atteintes liées aux IRC, les questions et les événements significatifs, et les mesures d'atténuation font l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'elles sont menées à bien, au besoin.
- **Évaluation des fonds propres rattachés au risque opérationnel** : les fonds propres rattachés au risque opérationnel de la Banque sont calculés selon l'approche standard de Bâle III, et correspondent au résultat de la composante indicateur d'activité (CIA) et du multiplicateur de pertes interne (MPI). La CIA est une mesure du risque opérationnel reposant sur les états financiers représentant les activités au sein de la Banque et le MPI est une mesure qui représente l'environnement de contrôle relatif aux activités. Le MPI est un calcul mathématique fondé sur les pertes historiques moyennes sur 10 ans (déduction faite des recouvrements) et la CIA moyenne sur trois ans.
- **L'analyse des scénarios de simulation de crise** évalue l'incidence potentielle de scénarios graves, hypothétiques mais plausibles couvrant les risques significatifs et les risques émergents, ainsi que les processus opérationnels essentiels de la Banque. Les résultats des scénarios de simulation de crise sont utilisés pour calculer les projections de pertes opérationnelles qui peuvent être utilisées aux fins de la gestion des risques (compréhension des domaines de concentration, de la vulnérabilité, de la priorisation des stratégies d'atténuation des risques supplémentaires, etc.) et de l'évaluation des risques (compréhension des expositions, de l'analyse comparative, de l'élaboration des indicateurs de risque clés, des contrôles et soutien aux présentations réglementaires en matière de simulation de crise).
- Le groupe **Gestion des risques et assurance** de BMO constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Il lui incombe aussi d'établir et de maintenir le programme d'assurance offert à l'échelle de l'entreprise. Le groupe Gestion des risques et assurance souscrit des assurances lorsqu'il est tenu de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle et lorsque cela est intéressant du point de vue économique et réalisable pour atténuer nos risques afin de nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue. La structure des polices et les critères de couverture de nos programmes d'assurance font l'objet d'une évaluation une fois l'an pour confirmer leur concordance avec le degré d'appétit pour le risque de BMO.

Ce qui suit constitue des exemples de risques opérationnels non financiers qui peuvent avoir une incidence négative sur les activités et les résultats financiers de BMO.

Risque lié au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et aux sanctions

Les risques liés au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et aux sanctions sont associés au blanchiment des produits de la criminalité, au financement des activités terroristes ou à la violation de sanctions économiques en recourant aux produits et services de la Banque. La conformité aux mesures applicables portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes (LBA-FAT) ainsi qu'à celles concernant les sanctions afférentes est essentielle pour la protection de BMO, de nos clients et du milieu financier. Nous nous consacrons à la gestion efficace des risques liés à la LBA-FAT et de ses sanctions, ainsi qu'à la conformité aux lois et règlements pertinents dans les territoires où nous sommes présents. La non-conformité à ces exigences peut avoir pour conséquences des poursuites judiciaires, des pertes financières, des mesures d'application réglementaires, des sanctions et des amendes, des condamnations et sanctions pénales et des restrictions opérationnelles, ou encore l'incapacité de mettre en œuvre certaines stratégies d'affaires, une détérioration de la confiance des investisseurs et des clients et une atteinte à notre réputation. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le programme de conformité de LBA-FAT et de sanctions global de BMO encourage la bonne gouvernance et la supervision dans toutes nos activités et met en place des politiques, des évaluations des risques, un processus de diligence raisonnable, des contrôles et une formation annuelle obligatoire pour tous les employés. Le programme de conformité de BMO a recours à des analyses de données, à la technologie et à l'expertise professionnelle pour prévenir, détecter et signaler les activités douteuses. BMO s'est doté d'un programme de connaissance du client dont l'objectif est de mieux comprendre ses clients et leurs activités financières, de même que les propriétaires véritables des entités détenant des produits de BMO. Le programme de lutte contre le blanchiment d'argent de BMO applique des mesures de diligence raisonnable améliorées aux activités transactionnelles à risque élevé et respecte de strictes exigences en matière de tenue des dossiers. En outre, les clients et les opérations sont régulièrement soumis à un filtrage en fonction des sanctions en vigueur, des activités terroristes et d'autres listes de surveillance désignées afin de confirmer que seules les opérations autorisées sont traitées. Le chef de la lutte contre le blanchiment d'argent transmet régulièrement au Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration et à la haute direction des rapports sur l'efficacité du programme de conformité. L'Audit interne procède, de manière régulière, à un examen et à une évaluation indépendante de l'efficacité du programme de conformité au régime de LBA-FAT et de respect des sanctions. BMO surveille l'évolution des exigences réglementaires relatives au régime de LBA-FAT et aux sanctions afin de resserrer davantage son programme de conformité de LBA-FAT et de sanctions, et nous nous engageons à assurer une conformité efficace et à déployer encore des efforts pour veiller à protéger le système financier.

Risque lié à l'intelligence artificielle

Le risque lié à l'intelligence artificielle (IA) découle du risque de perte ou de préjudice résultant de l'utilisation erronée ou biaisée de l'IA à l'appui de la prise de décisions commerciales, de la gestion des risques ou de la productivité. Les capacités d'IA à la disposition du secteur ont évolué rapidement, créant de nouvelles possibilités d'innovation pour une vaste gamme de produits et de services. À mesure que BMO élargit l'adoption et l'utilisation des outils d'IA pour générer des gains d'efficience opérationnelle et améliorer l'expérience client, notre objectif est d'intégrer ces outils dans nos processus de façon responsable. Outre les risques inhérents à notre propre utilisation de l'IA, ces technologies et leur adoption en dehors de BMO peuvent avoir des répercussions sur les risques existants comme le risque de modèle, le risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information, le risque juridique et le risque lié aux tiers.

Notre gestion et notre surveillance du risque lié à l'IA, y compris les risques découlant de l'utilisation de l'IA générative, s'inscrivent dans notre cadre de gestion des risques, utilisent notre modèle en trois points de contrôle et sont conformes aux cadres normalisés du secteur ainsi qu'aux exigences réglementaires actuelles et en constante évolution. BMO a instauré une directive sur le risque lié à l'IA qui définit une structure de gouvernance exhaustive afin de guider le développement, le déploiement et l'utilisation des technologies d'IA, de façon éthique et responsable, à l'échelle de la Banque. Notre directive sur le risque établit des normes de gestion des risques cohérentes sur l'ensemble du cycle de vie de chaque initiative liée à l'IA, y compris les attentes en matière d'évaluation des risques, de documentation claire, de mise à l'essai, de surveillance et de gestion des changements. Avant d'être mises en œuvre, les initiatives importantes en matière d'IA sont examinées par un groupe interfonctionnel, le forum de l'IA responsable, et ce groupe prend en considération les éventuels risques et répercussions négatives, y compris les résultats inéquitables ou biaisés produits par les systèmes d'IA, et les mesures pour atténuer ces risques. Nous sommes résolus à servir nos clients d'une façon qui favorise la confiance par rapport à notre utilisation juste, sûre, transparente et éthique de ces technologies, grâce à nos pratiques en gestion du risque, à nos principes mondiaux en matière de vie privée et à nos mécanismes internes, comme la surveillance, le suivi et la mise à l'essai, qui assurent que nous faisons un déploiement responsable de l'IA. Nous continuons de faire évoluer notre approche à l'égard de l'utilisation responsable de l'IA, y compris l'IA générative, et de l'adapter au contexte réglementaire en constante évolution des territoires où nous exerçons nos activités.

Risque lié à la continuité de l'exploitation

Le risque lié à la continuité de l'exploitation découle de la possibilité que nous ne soyons pas en mesure de maintenir, de poursuivre ou de rétablir nos activités commerciales essentielles au cours et/ou à la suite d'un événement qui empêche BMO d'exercer ses activités dans le cours normal.

La gestion de la continuité des opérations vise à permettre à BMO de reprendre, de maintenir et de gérer les processus d'importance critique, ainsi que de protéger les intérêts et le bien-être de nos clients, actionnaires et employés. En cas de perturbations opérationnelles, des plans efficaces de continuité de l'exploitation visent à réduire au minimum toute incidence négative pour nos clients, employés et autres parties prenantes. Des intempéries graves, des défaillances technologiques, des cyberattaques ou d'autres événements pouvant se solder par un échec sont au nombre de ces perturbations opérationnelles. Nous avons établi un programme qui facilite la reprise rapide et en temps opportun des opérations d'importance critique, comme la disponibilité de nos employés, de nos processus, de nos installations et de notre technologie ainsi que le maintien de nos relations avec des tiers. Notre stratégie étoffée de gestion de la continuité des opérations englobe l'élaboration, la mise à l'essai et le maintien de stratégies et de plans de reprise visant à préserver la résilience de nos processus critiques et de nos relations avec des tiers pendant toute interruption.

Risque lié aux données et à l'analyse

Le risque lié aux données et à l'analyse découle du risque qu'une perte ou des dommages résultent de l'identification, de la gestion, de l'exactitude ou de l'actualité inadéquates des données structurées et non structurées utilisées à l'appui des processus opérationnels et des décisions.

Notre aptitude à gérer efficacement nos données cruciales se répercute directement sur le déploiement fructueux de nos produits numériques et sur notre capacité d'élaboration et de mise en place de nouvelles capacités d'analyse novatrices à l'aide d'outils et de systèmes fondés sur l'IA. Notre gouvernance et notre gestion du risque lié aux données et à l'analyse sont axées sur la qualité, la résilience, la conservation et la gouvernance des données de BMO, lesquelles constituent un pilier de notre stratégie commerciale et de la croissance future, y compris le programme Le numérique au premier plan de BMO.

Risque lié à la sécurité de l'information (y compris le risque lié à la cybersécurité)

Le risque lié à la sécurité de l'information (y compris le risque lié à la cybersécurité) découle de la possibilité que les activités de BMO puissent subir des répercussions importantes attribuables à des incidents touchant la sécurité de l'information et la cybersécurité comme la perte, le vol ou l'utilisation inappropriée de renseignements ou de données (p. ex. les renseignements sur les clients et les employés ainsi que les données exclusives à l'organisation), la perturbation des services ou l'omission de se conformer aux règles concernant la diffusion des renseignements ou la cybersécurité. BMO est fréquemment la cible de tentatives de cyberattaques, et nous devons continuellement surveiller et optimiser nos systèmes afin de préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de notre infrastructure technologique et des données sous-jacentes. Des cyberattaques réussies peuvent entraîner : l'exposition ou la perte de données, y compris des renseignements sur les clients ou les employés et des informations stratégiques ou d'autres informations internes sensibles de la Banque et ainsi donner lieu à des vols d'identité, à des fraudes ou à des pertes commerciales; des pannes de réseau et une interruption des services; et l'exposition à un risque de litige, à un risque réglementaire et à une atteinte à la réputation. Du fait de notre interconnectivité avec des vendeurs tiers (et leurs fournisseurs de services respectifs), des agents centraux, des bourses, des chambres de compensation et d'autres institutions financières, BMO pourrait subir des répercussions négatives si l'une ou l'autre de ces parties fait l'objet d'une cyberattaque réussie ou d'un autre incident touchant la sécurité de l'information. Les répercussions possibles sont notamment la perte d'accès aux renseignements ou aux services du tiers ou l'accès non autorisé aux renseignements sur les clients ou les employés ou à d'autres renseignements confidentiels ou la divulgation de ces renseignements, ce qui pourrait avoir une incidence néfaste sur nos activités, notre marque et notre réputation.

Nous répondons à ces risques de plus en plus importants en investissant dans notre Unité Crime financier et notre infrastructure de sécurité, afin que notre équipe ait la capacité de détecter les menaces à la cybersécurité actuelles et émergentes et d'y remédier, que ce soit en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, afin de protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de nos systèmes et de nos renseignements. De plus, nous mettons à l'essai nos capacités de résilience en effectuant des simulations et des tests fondés sur des scénarios. Il existe un risque que nous soyons incapables de prévoir, de détecter ou de mettre en œuvre des mesures préventives pour contrer toutes les cybermenaces, car les techniques utilisées sont de plus en plus complexes, changent fréquemment et souvent, ne sont pas reconnues avant d'être lancées. En raison de ces risques, nous pourrions faire l'objet d'actions en justice ou devant des organismes de réglementation, voir notre réputation entachée ou subir des dommages opérationnels, ainsi que subir des pertes financières soit non assurées, soit non entièrement couvertes par les polices d'assurance de BMO.

Risque lié à la fraude interne et externe

Le risque lié à la fraude découle de la possibilité qu'un acte délibéré, une anomalie ou une omission destinée à tromper autrui puisse entraîner une perte pour la cible visée et un gain pour l'auteur de l'acte. Le risque lié à la fraude est classé comme un risque de fraude interne ou un risque de fraude externe, dont les auteurs de menaces et le contexte de risque sont différents. Le risque de fraude interne découle d'activités frauduleuses commises par des personnes au sein de l'organisation, notamment des employés ou des sous-traitants, tandis que le risque de fraude externe découle d'actes frauduleux perpétrés par des parties à l'extérieur de l'organisation. Les fraudeurs continuent de cibler le secteur financier en recourant à des méthodes de plus en plus élaborées afin de faciliter la fraude et de virer des fonds dans des comptes frauduleux. Les banques sont confrontées à des défis permanents pour atteindre l'équilibre entre la détection et la prévention de la fraude, l'expérience client et les attentes des organismes de réglementation. BMO maintient un programme de gestion du risque lié à la fraude pour assurer une gestion proactive du risque lié à la fraude auquel est exposée la Banque. Nous continuons d'investir dans des capacités et des contrôles avancés en matière d'analyse et de données afin de renforcer la prévention et l'atténuation de la fraude.

Risque lié à la sécurité physique et à la propriété

La gestion du risque lié à la sécurité physique et à la propriété vise à assurer la protection de la Banque, de ses clients, employés et tiers contre un risque de pertes, de perturbation et d'accès physique non autorisé, de dommages ou de préjudices auxquels ils pourraient être exposés en lien avec les activités de la Banque. Des risques liés à la sécurité physique peuvent émerger de diverses menaces potentielles comme des activités criminelles, des attaques terroristes, des troubles sociopolitiques, des erreurs humaines, des catastrophes naturelles et/ou des menaces géopolitiques. Les mesures de sécurité physique peuvent également aider dans la gestion d'autres risques, dont les risques liés à la sécurité des renseignements, à la vie privée et à la fraude.

Risque lié à la technologie

Le risque lié à la technologie, incluant les risques liés à la technologie émergente et aux plateformes numériques, s'entend de la possibilité que le caractère inadéquat, l'utilisation inappropriée, les perturbations ou la défaillance des systèmes de technologie de l'information, de l'infrastructure ou des données puissent entraîner une incapacité de répondre aux besoins de l'entreprise. Les mesures de gestion du risque lié à la technologie visent à protéger les systèmes, les données et les biens de BMO ainsi qu'à en assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité. Comme l'adoption des canaux bancaires numériques va en accélérant, nous investissons encore dans des technologies émergentes et novatrices afin de répondre aux attentes de nos clients et de veiller à ce que leurs données restent en sécurité. En conformité avec notre programme de gestion du risque opérationnel non financier, nous suivons un programme qui aborde les expositions au risque lié à la technologie avec l'aide d'une équipe d'experts en gestion du risque lié à la technologie.

Risque lié aux tiers

Le risque lié aux tiers s'entend du risque de perte découlant du fait qu'une entité omet de fournir des biens, des activités commerciales, des fonctions et/ou des services, omet de protéger les données ou les systèmes de la Banque ou expose BMO à d'autres conséquences négatives.

Le programme de gestion du risque lié aux tiers de BMO définit les exigences liées à la façon de procéder au repérage, à l'évaluation, à la gestion, à la surveillance, à l'atténuation et à la communication d'information portant sur le risque lié aux tiers à toutes les étapes du cycle de vie de ces derniers. Ce programme est supervisé par le Comité de gestion du risque lié aux tiers, qui est un sous-comité du Comité de gestion du risque opérationnel, et il s'appuie sur un programme de gestion du risque lié aux tiers centralisé. Les fournisseurs tiers essentiels à nos activités font l'objet d'une surveillance pour garantir qu'ils sont en mesure de nous fournir des services. Nous continuons d'améliorer et de développer nos capacités afin de maintenir de solides pratiques de gestion des risques, de soutenir des objectifs en matière de résilience opérationnelle et d'assurer la conformité aux exigences réglementaires.

Pour une analyse plus détaillée du risque lié aux tiers, il y a lieu de se reporter à la section Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information.

Les facteurs de risque opérationnel non financier qui suivent peuvent être une cause sous-jacente ou l'amplificateur d'autres risques qui peuvent avoir une incidence négative sur les activités et les résultats financiers de BMO.

Risque lié à la culture et au comportement

Le risque lié à la culture et au comportement découle de la possibilité que notre culture actuelle ne corresponde pas à la culture souhaitée par BMO. Des écarts par rapport à notre culture souhaitée pourraient mener à des comportements inattendus ou indésirables qui pourraient empêcher l'atteinte des résultats escomptés.

Nous avons établi un programme de gestion du risque lié à la culture et au comportement qui définit l'approche de BMO en matière de gestion du risque lié à la culture et au comportement, y compris la culture de gestion des risques, conformément à l'avis relatif à la réglementation sur la gestion du risque lié à la culture du BSIF. Le programme décrit les résultats attendus, y compris le modèle de gouvernance du risque lié à la culture et au comportement de BMO, et prévoit des responsabilités et une surveillance claires, la promotion proactive et le renforcement de la culture souhaitée et des comportements attendus par BMO, et la gestion proactive des risques découlant des modèles de comportement pouvant permettre des évaluations prédictives futures.

Risque de paiement

Le risque de paiement désigne le risque de perte ou de préjudice découlant d'un défaut de paiement ou de l'interruption d'une opération de paiement. Le risque de paiement peut survenir à n'importe quelle étape du cycle de vie des paiements de bout en bout et il doit être évalué à l'échelle de l'organisation, en tenant compte du risque opérationnel non financier et des risques de crédit, de liquidité et autres qui peuvent avoir une incidence sur les paiements.

La gestion et la surveillance du risque de paiement soutiennent l'engagement de BMO à offrir à ses clients des produits et services de paiement concurrentiels dans le but de renforcer la confiance en notre capacité à fournir systématiquement des produits et services de paiement et à utiliser nos pratiques de gestion des risques et nos mesures de protection internes rigoureuses pour nous conformer aux attentes réglementaires.

La surveillance du risque de paiement constitue le deuxième point de contrôle, responsable de la surveillance transversale du risque de paiement axée sur les produits, et notre mandat englobe la surveillance continue de la gestion du risque de paiement à l'échelle de l'organisation tout au long du cycle de vie des paiements, ainsi que la surveillance du risque opérationnel lié à l'infrastructure des marchés financiers.

Risque de modèle

Le **risque de modèle** désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats ou des rapports obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées et une atteinte à notre réputation.

BMO utilise des modèles dans différentes circonstances, à l'appui de la prise de décisions, de la gestion des risques et des activités commerciales. Un modèle est une méthode quantitative, une approche quantitative ou un système quantitatif qui transforme des données d'entrée en estimations quantitatives en appliquant des techniques de nature statistique, mathématique, économique et algorithmique ou d'autres techniques avancées, telles que l'IA et l'apprentissage machine. Les modèles vont de méthodes quantitatives simples qui produisent des estimations courantes à des approches fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées ou qui fournissent un large éventail d'estimations prospectives. Le risque de modèle découle de l'utilisation de modèles qui peuvent être erronés, mis en œuvre incorrectement ou utilisés à des fins pour lesquelles ils n'ont pas été conçus, ce qui peut donner lieu à des données de sortie inexactes ou non fiables. Le risque découle aussi de l'utilisation d'approches non modélisées, comme les superpositions de modèles utilisés pour la prise de décisions d'affaires.

Nous sommes déterminés à détecter, à évaluer, à mesurer, à gérer et à signaler le risque de modèle à l'échelle de l'organisation afin d'élaborer et de perfeiner régulièrement des modèles qui soient fiables et utilisés de façon responsable pour générer des résultats relatifs aux activités et aux risques, et pour soutenir l'innovation. Pour ce faire, nous avons recours à un programme de gestion des risques rigoureux qui établit des responsabilités, des attentes et des rôles clairs.

Programme de gestion du risque de modèle

Le programme de gestion du risque de modèle définit une approche de la gouvernance du risque de modèle tout au long du cycle de vie des modèles et de gestion de ce risque dans les limites de notre appétit pour le risque.

Cycle de vie des modèles



Le programme s'applique à tous les modèles, allant des modèles liés au risque de marché, au risque de crédit et au risque non financier aux modèles de simulation de crise, de tarification et d'évaluation, et de lutte contre le blanchiment d'argent. Il intègre des directives sur la gestion des risques, l'adoption responsable des dernières avancées relatives à la prise de décision automatisée, tels que les grands modèles de langage et le commerce algorithmique, ainsi que d'autres applications d'IA et d'apprentissage machine. Le programme est documenté au moyen de la politique et des lignes directrices générales concernant le risque de modèle ainsi que des procédures d'exploitation connexes, lesquelles définissent les principes directeurs de la gestion de ce risque, décrivent de façon détaillée les processus connexes et indiquent les rôles et les responsabilités des parties intéressées. Dans le cadre de ce programme, les responsables des modèles, leurs concepteurs et leurs utilisateurs constituent le premier point de contrôle, le groupe Gestion du risque de modèle, le deuxième, et l'Audit interne, le troisième.

Le groupe Gestion du risque de modèle de BMO a pour responsabilités d'élaborer et de maintenir le programme conformément aux attentes réglementaires ainsi que de surveiller l'efficacité des processus relatifs aux modèles, et la collection de modèles et de veiller à l'évaluation globale du risque de modèle et communiquer l'information sur celui-ci. Notre Comité de gestion du risque de modèle de l'organisation est un sous-comité du Comité de gestion des risques et il agit au nom de ce dernier, conformément à la politique générale concernant le risque de modèle, afin d'assurer la surveillance de la gestion du risque de modèle et du risque autre que de modèle à l'échelle de l'organisation.

Validation et suivi constant

Tous les modèles utilisés par BMO, y compris ceux qui intègrent l'IA, font l'objet d'une validation et d'un examen périodique afin de confirmer qu'ils sont utilisés conformément à notre programme et aux attentes des organismes de réglementation, notamment en ce qui a trait à l'éthique, à la protection de la vie privée, à l'équité et à l'explicabilité.

Lorsque les modèles ont été approuvés et qu'ils sont utilisés, ils font l'objet d'un suivi au chapitre de la performance, y compris l'analyse des résultats, plus ou moins fréquemment. Cette analyse s'effectue principalement au moyen de contrôles ex post, qui confirment la validité de la performance d'un modèle au fil du temps en comparant les résultats issus de l'application d'un modèle et les résultats réellement observés.

Mise en garde

La présente section Risque opérationnel non financier contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque lié à la conformité juridique et réglementaire

Le **risque lié à la conformité juridique et réglementaire** désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences juridiques ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et soumis à une application stricte des exigences juridiques et réglementaires. À l'échelle mondiale, les banques continuent de se faire imposer des amendes et d'autres pénalités relativement à un certain nombre d'écart en matière de questions liées aux pratiques et à la réglementation. Nous sommes exposés à des risques dans le cadre d'enquêtes réglementaires ou gouvernementales, d'enquêtes et de mesures exécutoires, et de poursuites criminelles. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et des attentes des organismes de supervision afin d'instaurer des changements si nécessaire.

Sous la direction du conseiller général de BMO, notre groupe Affaires juridiques et conformité réglementaire maintient, à l'échelle de l'organisation, des programmes qui définissent les mesures requises pour détecter, évaluer, mesurer, gérer et transmettre des informations au sujet de l'exposition au risque lié à la conformité juridique et réglementaire. Nous cernons les lois et les règlements applicables et les risques potentiels à ce chapitre, recommandons des mesures et des stratégies de réduction des risques, menons des enquêtes internes et surveillons le déroulement des poursuites judiciaires et des mesures d'exécution, y compris les poursuites et les litiges en droit civil, les accusations criminelles ainsi que les examens et les audits réglementaires.

De concert avec les unités d'exploitation et les Services d'entreprise, le groupe Affaires juridiques et conformité réglementaire s'affaire à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements dans les attentes des organismes de réglementation et de supervision. Nous consacrons des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect des nouveaux règlements. Le fait de ne pas se conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires ou des amendes, des mesures d'application, des condamnations et des peines criminelles, limiter ou entraver la mise en œuvre de certaines stratégies commerciales, miner la confiance des investisseurs et des clients, et entacher notre réputation. Certaines activités sont assujetties à des exigences fiduciaires, y compris à des politiques et à des pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients, notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients, les obligations en matière d'information et les communications.

BMO est partie à des poursuites judiciaires, y compris des examens et des enquêtes menées par des gouvernements et des organismes de réglementation, qui surviennent dans le cours normal des affaires. L'issue défavorable d'une poursuite judiciaire peut avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie, nos fonds propres ou nos cotations de crédit. De plus, cela pourrait exiger une modification importante de nos activités, entraîner des restrictions opérationnelles ou une incapacité à mettre en œuvre certaines stratégies d'affaires, entraîner la perte de clients et porter atteinte à notre réputation. Le volume des poursuites judiciaires et le montant des dommages et pénalités imposés aux termes de celles-ci pourraient augmenter dans l'avenir. Des renseignements sur les poursuites judiciaires importantes auxquelles nous sommes parties sont compris dans la section Poursuites judiciaires de la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités. Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information pertinente est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin que des décisions appropriées puissent être prises à l'égard de la communication de l'information au public. Les facteurs que nous prenons en compte pour évaluer l'importance relative d'une procédure judiciaire comprennent une évaluation au cas par cas de faits et de circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. Cependant, certaines poursuites judiciaires peuvent être très complexes et faire appel à des théories ou prépositions juridiques nouvelles ou non établies. L'issue de ces procédures peut être difficile à prévoir tant qu'elles ne sont pas parvenues à un stade avancé, ce qui peut prendre plusieurs années.

Le Bureau de lutte contre la corruption de BMO a, par la voie de son programme mondial, élaboré des principes et des procédures clés nécessaires pour soutenir la surveillance efficace de la conformité aux lois anticorruption en vigueur dans les territoires où nous menons des activités. Il s'agit notamment de directives visant à détecter, à empêcher les manœuvres frauduleuses et à communiquer l'information s'y rapportant tout en prônant la tenue d'enquêtes rigoureuses sur toute allégation de corruption. Le risque lié à la conformité aux lois sur la concurrence et antitrust en constante évolution est géré à l'échelle mondiale par le Bureau de la conformité aux lois sur la concurrence et antitrust de BMO, qui est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du maintien d'un programme de conformité à l'appui de la surveillance efficace des lois sur la concurrence et antitrust ou des attentes réglementaires.

Les administrations publiques et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et les questions connexes, rehaussant leurs attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et pénalisant les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes. Le fait de ne pas respecter ces attentes pourrait se solder par des poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires ou des amendes, des mesures d'application, des condamnations et des peines criminelles, des restrictions opérationnelles ou une incapacité de mettre en œuvre certaines stratégies d'affaires, miner la confiance des investisseurs et des clients, et entacher notre réputation. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent de BMO est chargé de l'appréciation, de la gouvernance et de la supervision des principes et des procédures qui appuient la surveillance efficace de la conformité aux lois et aux règlements ainsi que des paramètres internes de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions. Pour plus d'information, il y a lieu de se reporter à la section Gestion du risque opérationnel non financier – Risque lié à la lutte contre le blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et aux sanctions.

BMO a bâti sa réputation sur de solides pratiques commerciales éthiques, une culture de service à la clientèle et son expérience en matière de gestion responsable des risques. Nous avons adopté une foule de pratiques, en plus du code de conduite de BMO, pour appuyer la conduite éthique de nos employés et du conseil d'administration et pour atténuer le risque d'inconduite. L'inconduite est définie comme un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. Agir avec intégrité et livrer concurrence de façon éthique et responsable renforcent notre valeur qui consiste à maintenir une solide culture de gestion des risques. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Cadre de gestion des risques – Culture du risque.

Tous ces programmes reflètent notre modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle. Les unités d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris l'unité Technologie et opérations, gèrent quotidiennement les risques en mettant en œuvre et en surveillant des politiques et normes générales alors que des équipes des Affaires juridiques et conformité réglementaire spécialement affectées à chaque unité d'exploitation formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque lié à la conformité juridique et réglementaire.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil d'administration ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de détecter, d'évaluer, de mesurer, de gérer et de signaler les risques liés à la conformité aux lois et règlements applicables et il exige que les unités d'exploitation et les Services d'entreprise mettent en œuvre des politiques, des procédures et des contrôles en vue de répondre à ces lois et à ces règlements. Sous la gouverne du chef de la conformité, nous détectons et signalons les lacunes et les faiblesses, et effectuons le suivi des plans d'action visant à y remédier.

Tous les membres du personnel de BMO doivent régulièrement prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les politiques et les normes visant les mesures anticorruption, la lutte contre le blanchiment d'argent, la concurrence/antitrust et le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurremment à celle portant sur notre code de conduite, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter en leur qualité d'employés de BMO.

Nous demeurons à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe l'incidence des changements apportés aux exigences concernant les fonds propres et la liquidité. Ces faits nouveaux, qui comprennent les mesures de protection des consommateurs et de protection de la vie privée ainsi que d'autres réformes financières spécifiques, sont analysés plus longuement ci-dessous. Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital et le risque de liquidité et de financement, se reporter à la section Gestion globale du capital et à la section Risque de liquidité et de financement. Pour obtenir des renseignements sur l'incidence des autres faits nouveaux en matière de réglementation, il y a lieu de se reporter à la section Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé de la section Estimations et jugements comptables critiques, à la section Législation fiscale et interprétations connexes, à la section Risque environnemental et social – Gestion des risques et à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation.

Protection des consommateurs

La protection des consommateurs continue d'être une priorité pour les organismes de réglementation et les gouvernements. Au Canada, le gouvernement fédéral maintient son attention sur le coût des services bancaires afin d'accroître la diversité des options et de diminuer les frais pour les consommateurs. Par ailleurs, plusieurs provinces renforcent la protection des consommateurs en modifiant leur régime de protection des consommateurs de manière à fournir des informations supplémentaires, à limiter les frais et à protéger les consommateurs contre les opérations frauduleuses. Les principales préoccupations relatives aux consommateurs, notamment en ce qui concerne le crédit équitable et les pratiques ou actes déloyaux, trompeurs ou abusifs, font maintenant l'objet de contrôles réglementaires accrus dans le cadre des programmes d'examen des banques. Tant au Canada qu'aux États-Unis, la question des droits des consommateurs en matière de données revêt une importance croissante et les deux pays ont commencé à mettre en place des cadres réglementaires régissant le système bancaire ouvert qui obligent les banques à partager les données autorisées par les consommateurs avec des tiers autorisés.

Protection de la vie privée

La protection des renseignements personnels est cruciale pour maintenir la confiance de nos clients. Notre traitement des renseignements personnels revêt une importance croissante à la lumière de l'introduction de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle. La réglementation sur la protection de la vie privée, l'utilisation et la sauvegarde des informations personnelles fait l'objet d'une attention croissante, et nous continuons à améliorer notre programme visant la vie privée afin de nous conformer à la législation nouvelle et modifiée dans les territoires où nous exerçons nos activités. Au Québec, la loi 25 modernise le régime de protection de la vie privée dans le secteur privé de la province, présente de nouvelles dispositions visant la biométrie, la portabilité des données et les décisions automatisées et confère de nouveaux pouvoirs aux organismes de réglementation pour imposer des sanctions administratives pécuniaires. À l'étranger, des amendes et des règlements importants ont été imposés pour violation du droit à la vie privée et non-respect des exigences réglementaires en matière de protection de la vie privée, ce qui témoigne d'une vigilance et d'une application réglementaires accrues. Aux États-Unis, la *California Consumer Privacy Act (CCPA)* prévoit des droits à la vie privée pour les résidents de la Californie, et de nouveaux règlements pris en application de la CCPA ont été finalisés afin d'inclure des exigences relatives aux audits de cybersécurité et à la prise de décision automatisée. D'autres États ont adopté des lois sur la protection de la vie privée, ce qui donne lieu à une mosaïque croissante de lois sur la protection de la vie privée aux États-Unis. Dans l'Union européenne (UE) et au Royaume-Uni, les préoccupations persistent quant au transfert de données personnelles vers des pays ne prônant pas une protection adéquate de la vie privée. Les risques liés à la protection des renseignements personnels, y compris les risques d'atteintes à la vie privée, se sont accrus en raison du contexte des menaces. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs – Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information, à la section Risque opérationnel non financier – Risque lié à l'intelligence artificielle et à la section Risque opérationnel non financier – Risque lié à la sécurité de l'information (y compris le risque lié à la cybersécurité).

Faits nouveaux en matière de réglementation aux États-Unis

BMO surveille de près les faits nouveaux en matière de réglementation aux États-Unis, étant donné que des exigences nouvelles ou modifiées pourraient s'appliquer aux activités de BMO aux États-Unis. Récemment, les organismes de réglementation du système bancaire aux États-Unis ont signalé un virage vers une plus grande transparence et un recentrage de la supervision sur les risques financiers significatifs. Il est toujours prévu que ces organismes publieront de nouvelles règles portant sur les exigences en matière de fonds propres et sur la mise en œuvre des normes de fonds propres fondées sur les risques prévues dans le cadre des réformes de Bâle III (appelées les réformes finales de Bâle III) qu'a publiées le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces règles, si elles sont publiées, auraient probablement pour effet de réviser le cadre pour la gestion des fonds propres réglementaires d'importantes sociétés de portefeuille bancaire américaines et de leurs institutions de dépôts, notamment BMO Financial Corp. (BFC), la société de portefeuille américaine de BMO, et BMO Bank N.A. À l'heure actuelle, le moment auquel les règles seront proposées ou publiées n'est pas clair, et les répercussions sur les activités de BMO aux États-Unis et sur nos résultats dépendront des règles définitives, le cas échéant. Pour le moment, nous ne nous attendons pas à ce que ces règles entraînent une modification importante de nos activités de financement dans l'ensemble de l'organisation si elles sont adoptées telles quelles.

BFC est réglementée en tant qu'entreprise de catégorie III en vertu des normes prudentielles plus strictes (Enhanced Prudential Standards) émises par le Conseil de la Réserve fédérale. La section Gestion globale du capital contient des renseignements supplémentaires sur les exigences réglementaires qui s'appliquent à BFC.

Mise en garde

La présente section Risque lié à la conformité juridique et réglementaire contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** s'entend de la possibilité d'une perte financière ou d'une atteinte à la réputation attribuable à des stratégies inefficaces, à des difficultés à mettre en œuvre des stratégies choisies ou à des réponses inadéquates à l'évolution du contexte commercial, par exemple la dynamique de marché. Le risque de stratégie englobe aussi le risque lié à la structure de l'organisation et le risque d'assurance.

En raison de ses caractéristiques uniques, le risque de stratégie est classé en tant que risque transversal dans la taxinomie des risques de BMO qui peut se manifester à travers d'autres types de risque. Le risque de stratégie découle du risque que l'adoption de stratégies d'entreprise ou d'affaires n'aboutisse pas au résultat attendu en raison d'une mauvaise prise de décision, d'une mise en œuvre inefficace des stratégies ou de l'absence de prise en compte des changements dans l'environnement de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence sur la mise en œuvre efficace de ces stratégies. Ce risque peut être atténué grâce à un programme de gestion du risque de stratégie solide et à des simulations de crise.

Le groupe Stratégies de l'organisation de BMO supervise le processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité et les Services d'entreprise afin de détecter, de surveiller et d'atténuer les risques à l'échelle de l'organisation. Nous appliquons un programme de gestion du risque de stratégie rigoureux qui favorise une approche cohérente de planification stratégique au moyen d'un processus intégré et pluriannuel de planification financière et stratégique qui cadre avec notre degré d'appétit pour le risque.

Le programme promeut la cohérence et la conformité aux normes de gestion, ce qui signifie notamment se servir des résultats dégagés par les simulations de crise aux fins de la prise de décisions et de la planification du capital. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, y compris une modification du contexte macroéconomique, les grandes tendances du secteur, les mesures prises par les concurrents actuels et nouveaux ainsi que les faits nouveaux réglementaires, sont analysées dans ce processus, ce qui permet de prendre des décisions éclairées dans chacun des secteurs d'activité. Il incombe au Comité de direction et au Conseil d'administration de surveiller le risque stratégique par un examen annuel des stratégies générales et de celles des unités d'exploitation au moyen de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur. Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille examine les stratégies d'affaires pour confirmer qu'elles sont élaborées et mises en œuvre conformément au cadre de gestion des risques et qu'elles respectent notre appétit pour le risque, nos tolérances et nos limites établies. Au besoin, ces stratégies sont révisées pour tenir compte de faits nouveaux ou inattendus.

Le risque stratégique englobe également le risque d'entreprise découlant des activités propres à l'entreprise et les répercussions qu'elles pourraient avoir sur les résultats. Au sein de BMO, chaque unité d'exploitation est chargée de contrôler son propre risque commercial en évaluant, en gérant et en atténuant les risques. Pour gérer les expositions aux risques d'entreprise transversaux (c'est-à-dire ceux qui touchent plusieurs secteurs d'activité), le groupe de Stratégie de l'organisation travaille de concert avec les partenaires commerciaux concernés pour mettre au point des approches d'atténuation efficaces.

Notre performance financière dépend notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore notre direction. Les objectifs en matière de performance sont établis dans le cadre du processus de planification stratégique et nos progrès vers l'atteinte de ces objectifs font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance absolue et relative, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. Nous effectuons un examen minutieux des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance et il englobe le risque de réclamation, le risque lié au comportement des titulaires de police et le risque lié aux frais.

Il comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, d'assurance vie et de rentes (ce qui inclut les activités de transfert du risque de retraite), l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance. Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- **Risque de réclamation** – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- **Risque lié au comportement des titulaires de police** – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, ainsi qu'à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans le processus de tarification.
- **Risque lié aux frais** – Risque que les frais réels découlant de l'acquisition et de l'administration des polices ainsi que le traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans le processus de tarification.

Nos pratiques en matière de gouvernance des risques assurent une surveillance indépendante efficace et un contrôle du risque d'assurance au sein de nos secteurs d'activité. Le programme de gestion du risque d'assurance vise la détection, l'évaluation, la mesure, la gestion et le signalement des risques. Ce programme met en jeu un énoncé de l'appétit pour le risque et ses mesures clés, les politiques et procédés relatifs à ce risque, dont des limites, les besoins en capital, les simulations de crise, les rapports sur le risque et l'évaluation du risque propre et de la solvabilité, ainsi que le suivi continu de l'expérience. La haute direction des secteurs d'activité utilise ce programme comme premier point de contrôle, et elle a la responsabilité principale de gérer le risque d'assurance. Comme deuxième point de contrôle, une supervision est exercée par le chef de la gestion globale des risques, BMO Assurance, qui relève du chef de la gestion globale des risques, Gestion de patrimoine. Les comités internes responsables des risques, les conseils d'administration des filiales de BMO Assurance et la haute direction sont responsables de la gouvernance et de la révision par la haute direction. Plus précisément, le Comité de gestion des risques de BMO Assurance supervise les activités de gestion du risque et transmet des rapports aux conseils d'administration des sociétés d'assurance trimestriellement. De plus, le Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration agit à titre de Comité d'audit et de révision de BMO Compagnie d'assurance-vie.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au programme de gestion du risque d'assurance servant à la détection, à l'évaluation, à la mesure, à la gestion et au signalement des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui s'entend des transactions où le risque d'assurance est transféré ou cédé de BMO Assurance à des compagnies de réassurance indépendantes, atténue aussi notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations.

Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou de préjudice, direct ou indirect, découlant des facteurs environnementaux et sociaux qui touchent BMO ou ses clients et de l'impact de BMO sur l'environnement et sur la société.

Le risque environnemental et social peut survenir sur différentes périodes, à court terme ou à long terme. Les facteurs qui pourraient donner lieu à un risque environnemental et social s'entendent notamment des changements climatiques, de la pollution et des déchets, de l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources, de la biodiversité, de l'utilisation de terres, des droits de la personne, des talents et de l'inclusion, des normes du travail, de la santé communautaire, de la santé et de la sécurité, de l'acquisition de terrains et des réinstallations forcées, des droits des peuples autochtones ainsi que de l'héritage culturel. Nous poursuivons nos travaux axés sur l'identification des risques en repérant ces facteurs et en déterminant les expositions au risque pouvant être touchées par la transversalité de ces facteurs.

Gouvernance

Le Conseil d'administration supervise les aspects pertinents du risque environnemental et social, conformément à son mandat et aux chartes de ses comités permanents. Le Conseil d'administration approuve l'énoncé d'appétit pour le risque environnemental et social sur la recommandation du Comité d'évaluation des risques (CER), qui approuve également la politique générale de gestion du risque environnemental et social, comme il est analysé plus loin. Le CER seconde le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance ayant trait à la détection, l'évaluation et la gestion de notre exposition au risque environnemental et social, notamment les risques découlant des changements climatiques, ainsi qu'à notre adhésion aux politiques générales de gestion des risques et à notre conformité aux exigences réglementaires liées aux risques. Le Comité d'audit et de révision (CAR) supervise les questions liées à la gouvernance et à la communication en matière de durabilité, et approuve notre Rapport climat et durabilité annuel. Le Comité d'audit et de révision (CAR) et le Comité de gestion des risques examinent conjointement les cibles liées aux changements climatiques et le plan d'action de transition climatique de BMO. Le Comité des ressources humaines encadre et surveille les principes et les politiques de rémunération et leur conformité à la gestion des risques et à la durabilité, y compris les changements climatiques. Le Comité de gouvernance et de mise en candidature examine régulièrement les chartes de notre Conseil d'administration et de ses comités afin d'évaluer l'alignement de leurs responsabilités de surveillance liées aux questions de durabilité dans le cadre de leurs mandats respectifs.

La haute direction supervise le risque environnemental et social par l'intermédiaire des comités de gestion et des forums qui assurent la supervision, reçoivent des mises à jour sur les questions de durabilité et le risque environnemental et social et soutiennent une approche coordonnée à l'échelle de l'entreprise en matière de gouvernance de durabilité. Ces comités comprennent notamment le Comité de communication de l'information, le Comité de gestion des risques (CGR), le Comité du risque environnemental et social (un sous-comité du CGR), le Comité de gestion du risque de réputation (CGRR), le Comité des affaires réglementaires de l'organisation et le Comité de placement BMO Gestion mondiale d'actifs. Notre Comité de dirigeants sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est formé de membres du Comité de direction et assure la supervision de notre stratégie en matière de durabilité et de notre ambition climatique. En plus du Comité de dirigeants sur les facteurs ESG, BMO dispose d'un Conseil de la durabilité qui sert de forum du leadership pour le dialogue sur les initiatives de développement durable. D'autres comités, forums et groupes de travail sont mis sur pied au besoin. En outre, les comités du Conseil d'administration et tous les comités de gestion qui exercent leurs activités sur d'autres territoires reçoivent des mises à jour et supervisent le risque environnemental et social du territoire visé, et ils reçoivent également des mises à jour sur les questions liées à la durabilité et au risque environnemental et social qui touchent l'entreprise en général. Nous dialoguons avec les parties prenantes, notamment les clients, les investisseurs et la société civile, afin d'éclairer nos pratiques et nos communications liées au risque environnemental et social.

Le chef de la gestion globale des risques, qui dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille et qui est appuyé par l'équipe de direction des risques, constitue le deuxième point de contrôle en matière de risque environnemental et social, y compris le risque climatique et ses répercussions transversales sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement et le risque opérationnel non financier. Il surveille l'appétit pour le risque dans le contexte de ces risques et fait rapport sur le risque environnemental et social au CGR, au CER et au Conseil d'administration.

Le conseiller général de BMO, à titre de chef des affaires juridiques et de la conformité réglementaire (AJCR), et appuyé par l'équipe de direction des AJCR, représente le deuxième point de contrôle pour les risques liés aux facteurs environnementaux et sociaux, y compris le risque climatique et ses répercussions transversales sur le risque lié à la conformité juridique et réglementaire et le risque de réputation, et il est responsable de l'exposition de BMO à ces risques ainsi que de la conduite des affaires et de l'éthique. La chef, Services bancaires aux grandes entreprises au Canada et Services partagés Amérique du Nord et cochef, Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada est la dirigeante promotrice pour la durabilité et la présidente de l'Institut pour le climat de BMO. Elle supervise la stratégie et l'approche de la Banque en matière de durabilité, notamment la communication de l'information sur la durabilité, les conseils portant sur les questions de durabilité destinés aux unités d'exploitation, les relations avec les parties prenantes externes liées à la durabilité et leadership éclairé, ainsi que le Bureau de l'accessibilité de l'organisation, du Bureau de la réconciliation et de l'Institut pour le climat de la Banque. Le premier directeur de la durabilité dirige le bureau de la durabilité et conseille le conseiller général sur le risque environnemental et social en lien avec le risque lié à la conformité juridique et réglementaire et le risque de réputation.

Gestion des risques

Nous cherchons à saisir les effets que pourraient avoir des facteurs de risque environnemental et social sur notre contexte commercial, nos clients, notre portefeuille et nos activités afin de prendre des décisions stratégiques éclairées.

Notre politique générale de gestion du risque environnemental et social, qui s'applique à tous les employés de BMO, souligne l'engagement du conseil d'administration à gérer le risque environnemental et social à un niveau cohérent avec la gestion des autres risques majeurs, conformément à la réglementation applicable. La politique générale de gestion du risque environnemental et social favorise une intégration plus complète des facteurs liés au risque environnemental et social dans notre cadre de gestion des risques actuel et à tous ses niveaux, et améliore notre capacité à détecter, à évaluer, à mesurer, à gérer et à signaler le risque environnemental et social, y compris les risques découlant des changements climatiques. Cette politique est étayée par le modèle opérationnel en trois points de contrôle de BMO et repose sur notre culture de gestion des risques. La politique générale de gestion du risque environnemental et social est appuyée par deux documents stratégiques à l'échelle de l'organisation : une norme générale sur le risque climatique, qui favorise l'intégration continue des considérations liées au risque climatique dans le cadre de gestion des risques actuel de la Banque, facilite une gestion efficace des risques climatiques et définit les rôles et responsabilités à l'échelle de l'entreprise; et un deuxième point de contrôle du cadre de gestion du risque environnemental et social qui fournit davantage de clarté et de précision quant à la gestion de ce risque. Notre programme de gestion du risque environnemental et social appuie la mise en œuvre continue de la politique et de la norme.

Nous avons mis à jour notre taxinomie des risques afin de définir les facteurs environnementaux et sociaux susceptibles de générer un risque environnemental et social. Nous disposons d'un énoncé d'appétit pour le risque en ce qui a trait au risque environnemental et social, y compris le risque climatique, qui comprend un énoncé qualitatif et des mesures et des limites liées à l'appétit pour le risque. Nous disposons également d'un rapport global sur le risque environnemental et social et d'un tableau de bord dédié au risque climatique.

Les principaux documents stratégiques traitent du risque environnemental et social, y compris ceux qui contiennent notre programme de risque de crédit, lequel renferme les dispositions relatives à la gouvernance et à la reddition de comptes, au processus de diligence raisonnable amélioré ainsi que les seuils de recours hiérarchiques et d'exceptions. Des lignes directrices sur le financement propres aux différents secteurs nous aident à détecter et à gérer l'exposition de la Banque au risque environnemental et social dans les secteurs à risque plus élevé et à prendre en compte l'incidence de ces risques dans notre prise de décisions, qui tient aussi compte de facteurs comme les changements climatiques et la consultation avec les peuples autochtones.

La directive de financement général au titre de la Gestion du risque environnemental et social définit l'appétit pour le risque de la Banque relativement au risque environnemental et social et aux risques climatiques connexes, et fournit des indications sur la manière de détecter, d'évaluer, de mesurer et de gérer ces risques dans le contexte des prêts à la clientèle de gros. Nous appliquons un processus de diligence raisonnable amélioré aux transactions avec des clients opérant dans des secteurs sensibles sur le plan environnemental, notamment au moyen de nos outils d'évaluation de notation du risque environnemental et social pour les projets liés au pétrole, à l'exploitation minière, ainsi qu'aux services publics et à la production d'énergie. Il est possible d'en référer au Comité de gestion du risque de réputation de BMO pour les transactions comportant des enjeux importants sur le plan environnemental ou social.

Nous continuons à évaluer la crédibilité, la fiabilité, la comparabilité et l'utilité pour la prise de décision de diverses approches visant le calcul, l'évaluation et la présentation de l'information ainsi que la façon dont ils pourraient être intégrés à notre programme de gestion du risque environnemental et social et à la communication d'informations connexe. Pour être à l'affût de tout nouveau risque environnemental et social, nous participons à des groupes de travail à l'échelle mondiale constitués d'autres institutions financières et nous maintenons une communication ouverte avec les autres parties externes.

Droits de la personne et codes de conduite

La politique générale de gestion du risque environnemental et social définit ce risque en référence à plusieurs facteurs susceptibles d'engendrer un risque environnemental et social, notamment les droits de la personne, les talents et l'inclusion, les normes du travail et les droits des peuples autochtones. Nous présentons notre approche dans notre *Déclaration sur les droits de la personne*, notre *Code de conduite*, notre *Code de conduite à l'intention des fournisseurs* et notre *Déclaration contre l'esclavage moderne et la traite des personnes*. À travers ces déclarations, codes, politiques et pratiques, nous affirmons le soutien de BMO à la Charte internationale des droits de l'homme, à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi qu'aux principes et aux huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail.

Le programme de lutte contre le blanchiment d'argent de BMO, conçu pour empêcher l'utilisation des produits et services financiers de BMO à des fins de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme ou de facilitation d'activités sanctionnées, vise également à identifier les risques liés à la traite des personnes et à l'esclavage moderne. BMO s'engage à respecter les droits humains et s'oppose à toutes les formes d'esclavage moderne (un terme qui englobe le travail forcé, le travail des enfants et la traite des personnes). Nous publions chaque année un rapport sur les mesures que nous prenons pour prévenir et atténuer les risques liés à l'esclavage moderne dans notre chaîne d'approvisionnement.

Approuvé par notre Conseil d'administration, le code de conduite de BMO appuie notre engagement à gérer nos activités de manière responsable.

Nous collaborons avec des clients, collègues et communautés autochtones autour de trois thèmes : l'éducation, l'emploi et l'autonomie économique. BMO reconnaît l'importance du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), ainsi que les droits des peuples autochtones à participer à la prise de décision, et intègre le CLPE dans ses politiques et processus de gestion des risques. Nous proposons également aux employés de BMO une formation interne pour améliorer la compréhension de la culture autochtone et faire connaître l'histoire partagée, y compris le CLPE.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La réglementation, les cadres et les lignes directrices liés au risque environnemental et social évoluent rapidement, et nous continuons d'en surveiller l'évolution dans les territoires dans lesquels nous exerçons nos activités et de mettre à jour nos programmes de conformité, nos pratiques de gestion du risque et les informations que nous communiquons, au besoin.

Nous participons à des programmes et à des consultations qui portent sur la gestion et la communication des risques liés à la durabilité, ainsi que sur les tendances en matière de litiges liés au climat. À l'échelle mondiale, nous suivons également l'évolution des cadres réglementaires de supervision officiels régissant l'analyse et la présentation d'information sur les risques en lien avec la durabilité et les changements climatiques, notamment les cadres au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au sein de l'Union européenne. De plus, les régimes réglementaires actuels et émergents aux États-Unis peuvent restreindre ou pénaliser l'imposition de normes environnementales plus strictes que les exigences légales ou réglementaires des États auxquels elles s'appliquent. Les tendances en matière de litiges et d'enquêtes des autorités de réglementation sont en pleine évolution et la législation et les directives réglementaires portant sur les pratiques en matière d'information ou les activités de financement liées aux questions relatives au climat et à la durabilité, ainsi qu'aux allégations d'écoblanchiment, continuent d'évoluer. Nous sommes à l'affût de ces tendances et évaluons leur incidence possible dans le contexte de la finance durable liée au climat et des activités d'investissement responsable de BMO, de la gestion du risque environnemental et social ainsi que des pratiques en matière d'information sur les questions relatives au climat et à la durabilité.

La ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques*, du BSIF précise les attentes de ce dernier vis-à-vis des banques en matière de gouvernance, de gestion et de communication de l'information liées au climat. Les informations fournies par BMO pour répondre aux attentes du BSIF en matière de divulgation de l'information financière relative au climat, telles que définies dans la ligne directrice B-15, se trouvent dans notre Rapport climat et durabilité 2024.

En juin 2024, le projet de loi C-59 a introduit des modifications à la *Loi sur la concurrence* (Canada) concernant les déclarations environnementales (communément appelées « écoblanchiment »). En juin 2025, le Bureau de la concurrence du Canada a publié des lignes directrices définitives relatives à l'écoblanchiment, fournissant des indications sur la manière dont les entreprises doivent formuler leurs déclarations environnementales. Le 20 juin 2025, un nouveau droit d'action privé est entré en vigueur, permettant aux parties privées de saisir directement le Tribunal de la concurrence pour contester certains types de comportements anticoncurrentiels, y compris l'écoblanchiment.

En octobre 2025, l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC) des États-Unis, la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et le Conseil de la Réserve fédérale américaine (CRF) ont annoncé le retrait de leur participation aux principes interagences sur la gestion des risques financiers liés au climat pour les grandes institutions financières. Ces principes avaient été publiés conjointement avec l'OCC, la FDIC et le CRF en octobre 2023. Nous continuons à gérer les risques liés aux changements climatiques conformément à l'attente des agences selon laquelle BMO doit maintenir un cadre de gestion des risques solide, adapté à la taille, à la complexité et au niveau de risque de ses activités.

Risque climatique

Gestion du risque

Le risque climatique correspond au risque que les changements climatiques ou les efforts déployés pour atténuer les changements climatiques, leurs effets connexes et leurs conséquences financières et non financières puissent avoir des répercussions négatives. Le risque climatique est classé soit comme risque physique, soit comme risque de transition. Les risques physiques se rapportent aux changements climatiques, qui peuvent entraîner des effets physiques graves et durables. Les risques peuvent se traduire par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques tels que les tempêtes, les inondations, les incendies de forêt et les vagues de chaleur, ou par des changements à plus long terme, tels que les changements de température, l'élévation du niveau de la mer et les modifications de la productivité des sols. À ce jour, les principaux indicateurs du changement climatique, les événements météorologiques et les recherches scientifiques connexes indiquent que l'exposition mondiale aux risques liés aux changements climatiques s'accélère. Les risques de transition sont associés au passage à une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces risques peuvent découler de changements apportés aux politiques liés au climat et de changements technologiques et de comportement faisant intervenir des mécanismes de tarification du carbone ou une évolution des préférences des consommateurs vers des produits et services à plus faible émission de carbone. Nous continuons à suivre de près ces changements, dont certains peuvent survenir plus rapidement que d'autres, à mesure que les consommateurs, les clients, les investisseurs, les gouvernements et les communautés agissent pour améliorer leur résilience face aux risques liés au climat.

BMO a intégré les considérations liées au risque climatique dans l'ensemble du cadre de gestion des risques de la Banque et se conforme à la ligne directrice B-15 du BSIF depuis le 31 octobre 2024. Nous avons mis en place un programme d'analyse de scénarios liés au climat qui tire parti de nos capacités existantes de gestion des risques ainsi que de notre expertise, de nos outils et de nos données en matière de changements climatiques. Il englobe l'évaluation des risques physiques et des risques de transition au moyen de scénarios climatiques exhaustifs pour les portefeuilles et les types de risques. L'analyse de scénarios tient également compte de l'intégration des répercussions liées au climat à l'échelle de l'organisation au moyen d'une évaluation intégrée des pertes, qui est prise en compte dans le cadre du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres de la Banque. Ces analyses nous aident à cerner les risques et les concentrations éventuels en lien avec les risques climatiques à court, à moyen et à long terme et pourraient orienter notre stratégie commerciale.

L'ambition climatique de BMO

Notre ambition climatique est d'être le principal partenaire de nos clients dans leur transition vers un monde carboneutre. Nous avons élaboré un Plan d'action pour la transition climatique qui décrit les mesures que nous prenons à l'échelle de l'organisation et dans des secteurs précis pour gérer les risques et saisir les occasions dans le cadre de la transition vers une économie à faibles émissions de GES, ainsi que les mesures et les cibles que nous utilisons pour suivre nos progrès. Des mesures sont prises dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, y compris notre chaîne d'approvisionnement en amont, nos propres activités et nos activités de financement en aval.

Notre stratégie de commercialisation climatique consiste à saisir les occasions de commercialisation en établissant des partenariats avec nos clients pour atteindre leurs objectifs de décarbonation. Nous cherchons à répondre à la demande du marché en matière de solutions de financement pour aider nos clients à adopter des technologies et des processus économiquement viables afin de réduire les émissions de GES et/ou d'améliorer la résilience climatique tout en respectant l'appétit pour le risque de la Banque. La stratégie est coordonnée entre les différentes unités d'exploitation, supervisée par le comité de direction ESG, mise en œuvre par le Forum sur la commercialisation en matière de changements climatiques et soutenue par l'Institut pour le climat de BMO, qui coordonne l'action climatique à la fois au sein de la Banque et à l'externe.

Notre équipe Affaires immobilières met en œuvre un programme d'efficacité opérationnelle qui vise à réduire les émissions de GES d'une manière qui est économique et, dans la mesure du possible, qui réduit les coûts opérationnels au fil du temps.

Notre Rapport climat et durabilité 2024 contient une analyse plus détaillée de l'ambition climatique de BMO.

Mise en garde

La présente section Risque environnemental et social contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque ou à la réputation de BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

Le risque de réputation est classé, dans la taxinomie des risques de BMO, en tant que risque transversal qui peut se manifester à travers d'autres types de risque. Les normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles nous avons bâti notre réputation, qui est l'un de nos actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous protégeons notre marque, que nous augmentons la valeur pour nos actionnaires, que nous réduisons les coûts du capital, que nous rehaussons l'engagement du personnel et que nous conservons la loyauté et la confiance des clients.

Nous gérons notre exposition au risque de réputation en tenant compte de l'incidence que peuvent avoir toutes les activités commerciales sur notre réputation, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, les transactions et les initiatives, le recours aux données et aux technologies (y compris l'intelligence artificielle), les offres de produits et de services, et les événements ou incidents touchant BMO, ainsi que la prise de décisions et la conduite quotidienne. Nous tenons compte de notre réputation dans tout ce que nous entreprenons.

Le code de conduite de BMO constitue le fondement même de notre culture en matière d'éthique et il fournit à tous les membres du personnel des lignes directrices sur les comportements attendus pour qu'ils puissent faire le bon choix au moment de prendre des décisions. Le renforcement continu des engagements énoncés dans le code de conduite atténue les risques envers notre réputation que pourraient entraîner des comportements regrettables ou de mauvaises décisions. Nous promouvons activement une culture qui motive les employés à soulever les problèmes et nous les appuyons lorsqu'ils le font. Nous n'avons aucune tolérance pour les représailles.

Nous gérons le risque de réputation conformément à nos pratiques de gouvernance et à notre cadre de gestion des risques. Nous utilisons des mesures quantitatives, y compris les répercussions sur la marque BMO, la confiance des clients et des employés et la stabilité à long terme afin de surveiller le risque de réputation de BMO et d'évaluer les risques. Nous cherchons à cerner les activités commerciales et les événements qui pourraient influer sur notre réputation auprès des clients, des organismes de réglementation et d'autres parties prenantes. Lorsque nous repérons un risque potentiel pour notre réputation, nous prenons des mesures pour évaluer et gérer ce risque. Les cas pour lesquels le risque de réputation est significatif sont soumis à l'examen du Comité de gestion du risque de réputation.

Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne

Estimations et jugements comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations et poser des jugements comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres et des investissements dans des entreprises associées et des coentreprises, les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés aux contrats d'assurance; les provisions, y compris pour les poursuites judiciaires et les charges de restructuration; les transferts d'actifs financiers; et la consolidation d'entités structurées (ES). Nous posons des jugements pour évaluer le modèle économique utilisé pour les actifs financiers de même que la question de savoir si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés relativement aux transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les ES. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 5 et 6 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités. La note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels audités donne plus de détails sur les estimations et les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent des estimations, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures.

En raison de leur nature, les estimations que nous faisons et les jugements que nous posons aux fins de l'établissement des états financiers consolidés portent sur des questions qui sont inévitablement incertaines. Toutefois, nous avons mis en place des politiques et des contrôles internes détaillés qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements portés lorsque les estimations sont faites sont bien contrôlées et vérifiées de façon indépendante, et que nos politiques sont appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont appropriées au 31 octobre 2025.

La note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose principalement des provisions liées aux prêts douteux et des provisions liées aux prêts productifs. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), et tient compte de la ligne directrice publiée par le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu un événement générateur de pertes ou non. Plus particulièrement, les exigences de l'IFRS 9 en matière de pertes de crédit attendues comprennent les éléments suivants qui font l'objet d'un degré élevé de jugement : l'évaluation des pertes sur créances sur 12 mois et sur la durée de vie; la détermination du moment où une augmentation importante du risque de crédit s'est produite; la prévision de l'information prospective pour de multiples scénarios et la détermination de la pondération probabiliste de chaque scénario; et l'application d'un jugement de crédit éclairé.

Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction de quatre scénarios économiques et sont calculées pour chaque exposition dans le portefeuille en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), ainsi que du moment de la perte. Lorsqu'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, une perte sur créances attendue pour la durée de vie est comptabilisée; sinon, une perte sur créances attendue sur 12 mois est généralement comptabilisée. L'établissement d'une augmentation importante du risque de crédit nécessite la prise en compte de nombreux facteurs qui varient en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la PD depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Nous pouvons appliquer un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles de pertes sur créances attendues, si nous le jugeons nécessaire. Nous faisons appel à notre jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour tenir compte de l'incidence du contexte incertain sur les conditions de crédit et l'économie. Nous avons mis en place des contrôles et des processus pour régir le processus lié aux pertes sur créances attendues, y compris des jugements et des hypothèses utilisés pour déterminer la provision liée aux prêts productifs. Ces jugements et hypothèses changeront au fil du temps et l'incidence de tout changement sera comptabilisée dans les périodes futures.

Pour établir notre provision liée aux prêts productifs, nous appliquons des pondérations probabilistes à des scénarios économiques qui reflètent notre point de vue quant à la conjoncture économique et aux conditions des marchés à la date de clôture. Le scénario de référence représente à notre avis le résultat le plus probable, et il y a aussi le scénario optimiste, le scénario pessimiste et le scénario pessimiste grave, lesquels ont tous été élaborés par notre groupe Études économiques.

La provision liée aux prêts productifs est sensible à l'évolution des prévisions économiques et à la pondération probabiliste attribuée à chaque scénario de prévision. Lorsque des variations de la performance économique sont mesurées dans nos prévisions, nous nous appuyons sur le PIB réel, qui est le principal moteur des variations de bon nombre des autres variables économiques et du marché, y compris le marché boursier et les indices de volatilité, les écarts de taux de sociétés, les taux de chômage, les prix des habitations et le crédit à la consommation. Par ailleurs, nous tenons compte de variables propres aux secteurs d'activité, le cas échéant. Bon nombre de ces variables présentent un degré élevé d'interdépendance et, par conséquent, il n'y a aucune variable unique à laquelle les provisions sont sensibles. Toutes choses étant égales par ailleurs, lorsque les variables économiques se détériorent, la provision liée aux prêts productifs augmente. Inversement, lorsque les variables s'améliorent, la provision diminue. Dans l'hypothèse où toutes les variables demeurent constantes, une hausse des soldes de prêts ou une détérioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts feraient chacune augmenter la provision liée aux prêts productifs.

Des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024 se trouvent à la section Total des dotations à la provision pour pertes sur créances. On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section Risque de crédit et de contrepartie ainsi qu'à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Nous comptabilisons les actifs et les passifs détenus à des fins de négociation, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur, les instruments dérivés, certains titres de participation et titres de créance, et titres vendus à découvert à la juste valeur. La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre parties consentantes à la date d'évaluation. Nous avons recours à une hiérarchie de la juste valeur fondée sur les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur de nos instruments financiers. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes utilisant une ou plusieurs données d'entrée du marché non observables importantes (niveau 3) pour évaluer les prêts, les titres, les dérivés, certains autres actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur au 31 octobre 2025 et 2024 sont présentés à la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels audités. Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, nous prenons en compte tous les renseignements raisonnables disponibles et optimisons l'utilisation des informations de marché observables.

Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, cherche à s'assurer que les justes valeurs comptabilisées des instruments financiers sont exactes sur tous les points importants de la manière suivante :

- en élaborant et en maintenant des politiques, des procédures et des méthodologies d'évaluation conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences réglementaires;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation des données d'entrée;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix fournis par des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Lorsque le Contrôle de l'évaluation des produits détermine que des ajustements aux évaluations sont nécessaires pour mieux refléter les estimations de la juste valeur fondées sur des données provenant de ses sources de taux officielles, les ajustements sont soumis à l'examen et à l'approbation du comité de direction de l'évaluation.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de notre haute direction. Ses membres se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des questions d'évaluation de nos portefeuilles et approuver les changements à la méthodologie d'évaluation au besoin afin d'améliorer la fiabilité de nos estimations de la juste valeur. Le comité sert de principal forum de discussion des sources d'incertitude en matière d'évaluation et de la manière dont elles sont traitées par la direction. Certains instruments financiers, tels que les titres de participation de sociétés, sont évalués par les groupes respectifs. Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction.

Au 31 octobre 2025, les ajustements de l'évaluation totaux correspondaient à une diminution nette de valeur de 139 millions de dollars au titre des instruments financiers inscrits à la juste valeur au bilan consolidé (baisse nette de 268 millions au 31 octobre 2024).

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Des actuaires indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Les écarts entre les chiffres réels et les hypothèses posées sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Le calcul de la charge liée aux prestations de retraite définies et aux autres avantages futurs du personnel, des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies dépend de diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux tendanciels des coûts des soins de santé, les taux d'augmentation salariale projetés, l'âge de la retraite et les taux de mortalité. Ces hypothèses constituent la meilleure estimation de la direction, compte tenu de l'expérience historique pertinente et des données liées au marché, et elles ont été examinées par des actuaires. Nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice pour tous les régimes en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages futurs du personnel, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 21 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Dépréciation de titres et d'investissements dans des entreprises associées et des coentreprises

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances correspond au montant des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

Nous passons en revue nos investissements dans des entreprises associées et des coentreprises, lesquels sont inclus dans les autres actifs, à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les investissements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. En ce qui concerne ces investissements, les indices objectifs de dépréciation peuvent comprendre, entre autres facteurs, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur à un montant inférieur à leur coût.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, de notre provision pour pertes sur créances attendues, de nos participations dans des entreprises associées et des coentreprises, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, aux notes 2, 11 et 17 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Notre approche vis-à-vis les questions fiscales est déterminée par notre *Déclaration sur les principes fiscaux*, dont certains éléments sont décrits ci-dessous, et elle est régie par notre *Cadre de gestion du risque lié à la fiscalité*, qui est mis en place grâce à des contrôles internes et à des processus. Nous exerçons nos activités en accordant aux risques l'attention nécessaire, y compris le risque lié à la fiscalité et le risque de réputation. Nous cherchons activement à détecter, à évaluer, à mesurer, à gérer et à signaler tout risque lié à la fiscalité qui pourrait survenir afin de nous assurer de bien comprendre notre exposition financière à ces risques. Notre intention est de nous conformer entièrement aux lois fiscales. Nous prenons en compte toutes les lois applicables relatives à nos activités commerciales et, lorsque la législation fiscale concernant nos activités ou nos clients est modifiée, nous nous adaptons et apportons des ajustements en conséquence. Nous surveillons les faits nouveaux applicables en matière de fiscalité, y compris les propositions législatives, la jurisprudence et les indications émanant des autorités fiscales. Lorsque l'interprétation ou l'application de lois fiscales ne sont pas claires, nous adoptons une position bien réfléchie fondée sur la jurisprudence et les positions administratives disponibles émises par les autorités fiscales et embauchons des conseillers externes au besoin. Nous ne nous aventurons pas dans une planification fiscale dénuée de substance commerciale et nous ne travaillons pas en toute connaissance de cause avec des clients qui, à notre avis, utilisent des stratégies fiscales à des fins d'évasion fiscale. Nous nous sommes engagés à maintenir des relations et une coopération productives avec les autorités fiscales pour toute question fiscale. Nous cherchons à résoudre les conflits de manière collaborative. Toutefois, lorsque notre interprétation des lois fiscales diffère de celle des autorités, nous sommes prêts à défendre notre point de vue.

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats, à notre état consolidé du résultat global ou à notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant estimé requis pour régler les obligations fiscales. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation et nos hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, la charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que les actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs utilisés pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, les prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de notre évaluation de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Les autorités fiscales canadiennes ont produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts d'un montant d'environ 1 465 millions de dollars à l'égard de certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés entre 2011 et 2018. Dans le cadre de ces nouvelles cotisations, certaines déductions pour dividendes ont été refusées du fait que les dividendes avaient été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En général, les points relatifs aux règles fiscales soulevés par les autorités fiscales canadiennes ont été traités de façon prospective dans le budget fédéral de 2015 et dans celui de 2018. Nous avons déposé des avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire est en litige. Nous demeurons convaincus que nos positions adoptées dans nos déclarations fiscales étaient adéquates et nous entendons contester tous les avis de nouvelle cotisation. Toutefois, si ces contestations sont infructueuses, les charges exigibles additionnelles pourraient avoir des répercussions défavorables sur le bénéfice net.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre les valeurs comptables et les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable de chaque UGT est supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable d'une UGT dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation devrait être effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation faits pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procémons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque UGT. Nous devons faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute dépréciation pouvant en résulter.

Au 31 octobre 2025 et 2024, aucune réduction de valeur de l'écart d'acquisition n'a été comptabilisée à l'issue de ces tests annuels étant donné que la juste valeur estimative des UGT était supérieure à leur valeur comptable. Comme il est indiqué à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, nous avons comptabilisé une réduction de valeur de l'écart d'acquisition liée à la vente annoncée de 138 succursales dans certains marchés américains.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles à la note 10 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les estimations de flux de trésorerie d'exécution, incluant un ajustement au titre du risque, ainsi que la marge sur services contractuels. Les flux de trésorerie d'exécution correspondent aux flux de trésorerie futurs estimés afférents à la période de couverture résiduelle et aux sinistres survenus antérieurement; ces flux de trésorerie sont alors pondérés par leur probabilité d'occurrence et actualisés. Cela est fondé sur des hypothèses en matière de risque non financier portant notamment sur la mortalité, les déchéances de polices et les charges; ces hypothèses s'appuient sur une combinaison de données propres au secteur d'activité et à une entité et, pour ce qui est des charges, elles sont fondées sur l'analyse de données historiques selon lesquelles les charges découlent des activités d'assurance. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La marge sur services contractuels est un composant du passif qui représente les profits non acquis que nous comptabilisons lorsque les services seront rendus.

Des renseignements additionnels sur les passifs liés aux contrats d'assurance se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Dotations à la provision

Des dotations à la provision pour pertes sur créances sont comptabilisées si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Des dotations à la provision pour pertes sur créances sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui serait nécessaire pour régler une obligation à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes connexes. Par exemple, BMO et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités. Les facteurs pris en compte pour estimer toute obligation liée à ces recours juridiques comprennent une évaluation au cas par cas des faits et des circonstances particuliers, l'expérience passée et les avis des juristes. La direction ainsi que les experts externes participent à l'estimation de toute provision. Certaines provisions sont également liées aux initiatives de restructuration que nous avons entreprises. Ces provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation de la direction quant aux montants qui seront finalement versés.

Les coûts réels de la résolution de certaines obligations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs au montant des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés dans la section Risque lié à la conformité juridique et réglementaire et à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Transferts d'actifs financiers

Nous vendons des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH).

Nous achetons ou montons aussi certains prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux qui sont par la suite vendus et décomptabilisés, et nous achetons des titres garantis par des créances hypothécaires d'agences américaines émis par des entités mises sur pied par des tiers; nous pouvons titriser encore ces titres en les réorganisant en de nouveaux titres garantis par des créances hypothécaires avant qu'ils ne soient vendus à des tiers investisseurs.

Nous déterminons si la quasi-totalité des risques et avantages ou le contrôle des actifs ont été transférés afin d'établir s'ils peuvent être décomptabilisés. Les actifs sont décomptabilisés lorsque nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux actifs titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les actifs et le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. Lorsque nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages, nous ne décomptabilisons l'actif que si nous ne le contrôlons plus. Si nous avons conservé le contrôle, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure de notre engagement continu.

Consolidation d'entités structurées

Dans le cours normal des activités, nous concluons des arrangements qui impliquent des entités structurées comme il est décrit à la section Arrangements hors bilan. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés ou avons des droits à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influer sur le montant de ces rendements. En ce qui a trait à certaines entités structurées, nous exerçons notre jugement au moment de déterminer si nous contrôlons l'entité.

On trouvera d'autres renseignements sur les intérêts dans des entités structurées à la section Arrangements hors bilan, de même qu'à la note 6 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Mise en garde

La présente section Estimations et jugements comptables critiques contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications futures de méthodes comptables

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, le Conseil des normes comptables internationales (IASB) a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, qui modifient l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9) et l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7). Ces modifications clarifient la façon d'évaluer les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers qui comprennent des caractéristiques conditionnelles, ainsi que le traitement des actifs sans recours et des instruments liés par contrat. Les modifications proposent également un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation de certains instruments financiers réglés par l'intermédiaire d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, sous réserve du respect de certaines conditions. Les modifications entreront en vigueur à compter de notre exercice qui débutera le 1^{er} novembre 2026. Afin de répondre aux exigences des modifications, nous avons mis en œuvre un projet à l'échelle de l'organisation et nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de celles-ci.

IFRS 18, États financiers : présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir* (IFRS 18), qui remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et entrera en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2027. Afin de répondre aux exigences de l'IFRS 18, nous avons mis en œuvre un projet à l'échelle de l'organisation et nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption. L'IFRS 18 modifiera la présentation de notre état consolidé des résultats en organisant les résultats et les charges selon trois catégories (exploitation, investissement et financement), en fonction de nos principales activités commerciales, et mettra en place certains nouveaux sous-totaux. L'IFRS 18 exige également que certaines mesures de la performance de la direction soient incluses à titre de note dans nos états financiers consolidés.

Mise en garde

La présente section Modifications futures de méthodes comptables contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Autres faits nouveaux en matière de réglementation

Nous continuons de surveiller l'évolution d'autres faits nouveaux en matière de réglementation, y compris celle dont il est fait mention ailleurs dans le présent Rapport de gestion, et de nous y préparer.

Pour une analyse plus poussée des autres faits nouveaux en matière de réglementation, il y a lieu de se reporter aux sections Gestion globale du capital, Risques pouvant influer sur les résultats futurs, Risque de liquidité et de financement et Risque lié à la conformité juridique et réglementaire.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires au personnel de direction clé selon les mêmes modalités que celles que nous offrons aux clients privilégiés pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque. Des services bancaires sont fournis aux coentreprises et aux entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence suivant les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos partenariats et coentreprises et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil d'administration, qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; les compétences, l'expérience et la proximité géographique pertinentes pour bien servir BMO Groupe financier; la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires; l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR a mis en place des processus d'évaluation rigoureux qui lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader de l'audit :

- l'examen annuel du plan de mission en deux réunions distinctes, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission;
- le suivi de l'exécution du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et posant le plus de difficultés;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction;
- l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans et examens annuels entre ces examens complets effectués selon les lignes directrices établies par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et le CCRC.

L'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires le plus récent a été effectué par le CAR en 2025. Cet examen complet était fondé sur les dernières recommandations de CPA Canada et du CCRC, et a porté sur : i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires, ii) les compétences de leur équipe de mission et iii) la qualité des communications et des interactions avec les auditeurs nommés par les actionnaires. Par suite de cet examen, le CAR s'est déclaré satisfait de la performance des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO. Le CAR a examiné les risques et les avantages de la rotation des cabinets d'audit, y compris les rapports publiés par le CCRC et par CPA Canada. Le CAR a conclu que les exigences existantes, y compris l'examen des cabinets d'audit et la rotation des membres de l'équipe d'audit, assurent l'indépendance de l'auditeur tout en maintenant et en améliorant la qualité de l'audit qui peut être compromis par la rotation des cabinets d'audit. Le CAR s'est également assuré qu'il y avait une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne pouvaient occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de sa politique visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Tous ces services doivent être conformes à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, l'approbation permettant de procéder à la mission est obtenue conformément à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires¹

TABLEAU 60

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Honoraires d'audit ²	32,9	30,5
Honoraires pour services liés à l'audit ³	3,5	3,4
Taxes et frais de service ⁴	–	0,1
Tous les autres honoraires ⁵	1,6	2,1
Total	38,0	36,1

¹ La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

² Comprend les honoraires versés pour l'audit des états financiers consolidés de la Banque, y compris l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque et tout audit des états financiers des filiales de la Banque. Les honoraires d'audit comprennent également les honoraires versés pour les services fournis relativement aux documents législatifs et réglementaires, y compris ceux qui sont liés aux prospectus.

³ Comprend les honoraires versés relativement à certaines procédures concernant la circulaire de sollicitation de procurations et d'autres services de BMO et à la traduction en français des états financiers, des informations continues connexes et d'autres documents d'information publique contenant des informations financières.

⁴ Comprend les frais payés pour les services de conformité fiscale fournis à divers complexes de sociétés d'investissement gérées par BMO.

⁵ Comprend les autres frais payés par les complexes de sociétés d'investissement gérées par BMO et pour les services liés aux facteurs ESG.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Au 31 octobre 2025, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, la direction de BMO Groupe financier (BMO) a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis au Canada dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*). En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2025, les contrôles et procédures de communication de l'information de BMO étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, s'il y a lieu. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de BMO.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de BMO comprend des politiques et procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de BMO;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit de façon à permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, s'il y a lieu, et que les encassements et décaissements de BMO ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexacuitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques et des procédures connexes.

La direction de BMO, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2025, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de BMO, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2025, BMO avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur notre contrôle interne à l'égard de notre information financière.

Données complémentaires

Statistiques des dix derniers exercices

TABLEAU 61

(en millions de dollars)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Bilan consolidé résumé										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	67 484	65 098	77 934	87 466	93 261	57 408	48 803	42 142	32 599	31 653
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	2 838	3 640	4 109	5 677	8 303	9 035	7 987	8 305	6 490	4 449
Valeurs mobilières	423 476	396 880	320 084	272 551	232 849	234 260	189 438	180 935	163 198	149 985
Titres pris en pension ou empruntés	129 421	110 907	115 662	113 194	107 382	111 878	104 004	85 051	75 047	66 646
Prêts, déduction faite des provisions pour pertes sur créances	677 161	678 016	656 665	551 814	458 262	447 420	426 984	384 172	358 507	357 518
Autres	176 422	155 106	172 552	142 695	88 118	89 260	74 979	72 688	73 763	77 709
Total des actifs	1 476 802	1 409 647	1 347 006	1 173 397	988 175	949 261	852 195	773 293	709 604	687 960
Passifs										
Dépôts	976 202	982 440	910 879	776 547	685 631	659 034	568 143	520 928	479 792	470 281
Autres	404 000	334 544	351 776	317 662	238 128	225 218	225 981	199 862	180 438	170 910
Dette subordonnée	8 500	8 377	8 228	8 150	6 893	8 416	6 995	6 782	5 029	4 439
Total des passifs	1 388 702	1 325 361	1 270 883	1 102 359	930 652	892 668	801 119	727 572	665 259	645 630
Total des capitaux propres	88 100	84 286	76 123	71 038	57 523	56 593	51 076	45 721	44 345	42 330
Total des passifs et des capitaux propres	1 476 802	1 409 647	1 347 006	1 173 397	988 175	949 261	852 195	773 293	709 604	687 960
État consolidé résumé des résultats										
Revenus nets d'intérêts	21 487	19 468	18 681	15 885	14 310	13 971	12 888	11 438	11 275	10 945
Revenus autres que d'intérêts	14 787	13 327	10 578	17 825	12 876	11 215	12 595	11 467	10 832	10 015
Total des revenus	36 274	32 795	29 259	33 710	27 186	25 186	25 483	22 905	22 107	20 960
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) ¹	-	-	-	(683)	1 399	1 708	2 709	1 352	1 538	1 543
Dotation à la provision pour pertes sur créances	3 617	3 761	2 178	313	20	2 953	872	662	746	771
Charges autres que d'intérêts	21 107	19 499	21 134	16 194	15 509	14 177	14 630	13 477	13 192	12 916
Bénéfice avant impôts sur le résultat	11 550	9 535	5 947	17 886	10 258	6 348	7 272	7 414	6 631	5 730
Charge d'impôts sur le résultat	2 825	2 208	1 510	4 349	2 504	1 251	1 514	1 961	1 292	1 100
Bénéfice net	8 725	7 327	4 437	13 537	7 754	5 097	5 758	5 453	5 339	4 630
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	8 273	6 932	4 094	13 306	7 510	4 850	5 547	5 269	5 153	4 471
État consolidé résumé des variations des capitaux propres										
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	8 956	8 087	6 958	6 308	5 558	6 598	5 348	4 340	4 240	3 840
Actions ordinaires	23 359	23 921	22 941	17 744	13 599	13 430	12 971	12 929	13 032	12 539
Surplus d'apport	373	354	328	317	313	302	303	300	307	294
Résultats non distribués	47 377	46 469	44 006	45 117	35 497	30 745	28 725	25 850	23 700	21 207
Cumul des autres éléments du résultat global	7 986	5 419	1 862	1 552	2 556	5 518	3 729	2 302	3 066	4 426
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	49	36	28	-	-	-	-	-	-	24
Total des capitaux propres	88 100	84 286	76 123	71 038	57 523	56 593	51 076	45 721	44 345	42 330

BMO a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), en 2018, et l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), en 2020 de façon prospective, sans apporter de changements aux périodes précédentes.

En 2019, BMO a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et a choisi de reclasser les montants de 2017 et de 2018. BMO a adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), avec prise d'effet en 2024. BMO a également changé volontairement de méthode comptable pour l'évaluation des immeubles de placement en vertu de l'IAS 40, *Immeubles de placement* (IAS 40), en passant de l'évaluation au coût à l'évaluation à la juste valeur au moment de la transition à l'IFRS 17, ainsi que sa méthode comptable à l'égard des transactions sur titres, en passant de la date de règlement à la date de transaction. Ces changements ont été appliqués de manière rétrospective à nos résultats de l'exercice 2023.

¹ Depuis 2023, la Banque ne présente plus les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) de même que les ratios et mesures non conformes aux PCGR, déduction faite des SCVPI, en raison de l'adoption de l'IFRS 17 et de son application rétrospective.

TABLEAU 61 (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Autres mesures financières										
Données sur les actions ordinaires (\$)										
Bénéfice de base par action	11,46	9,52	5,77	20,04	11,60	7,56	8,68	8,19	7,93	6,94
Bénéfice dilué par action	11,44	9,51	5,76	19,99	11,58	7,55	8,66	8,17	7,90	6,92
Dividendes déclarés par action ordinaire	6,44	6,12	5,80	5,44	4,24	4,24	4,06	3,78	3,56	3,40
Valeur comptable de l'action	111,57	104,40	95,90	95,60	80,18	77,40	71,54	64,73	61,91	59,57
Cours de clôture de l'action	174,23	126,88	104,79	125,49	134,37	79,33	97,50	98,43	98,83	85,36
Nombre en circulation (en millions)										
À la clôture de l'exercice	708,9	729,5	720,9	677,1	648,1	645,9	639,2	639,3	647,8	645,8
Capitalisation boursière	123 513	92 563	75 544	84 970	87 090	51 238	62 325	62 929	64 024	55 122
Ratio cours/bénéfice	15,2	13,3	18,2	6,3	11,6	10,5	11,3	12,0	12,5	12,3
Ratio cours/valeur comptable	1,56	1,22	1,09	1,31	1,68	1,02	1,36	1,52	1,60	1,43
Rendement de l'action (%)	3,7	4,8	5,5	4,3	3,2	5,3	4,2	3,8	3,6	4,0
Ratio de distribution (%)	56,2	64,3	100,5	27,1	36,5	56,1	46,8	46,1	44,9	49,0
Mesures et ratios financiers (%)										
Rendement des capitaux propres	10,6	9,7	6,2	22,9	14,9	10,1	12,6	13,3	13,2	12,1
Ratio d'efficience	58,2	59,5	72,2	48,0	57,0	56,3	57,4	58,8	59,7	61,6
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,65	1,58	1,63	1,62	1,59	1,64	1,70	1,67	1,74	1,76
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations	0,53	0,57	0,35	0,06	-	0,63	0,20	0,17	0,20	0,22
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations	0,46	0,47	0,19	0,10	0,11	0,33	0,17	0,18	0,22	0,22
Rendement des actifs moyens	0,59	0,53	0,34	1,22	0,79	0,54	0,69	0,72	0,74	0,65
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%) ²	2,02	1,74	1,10	3,89	2,38	1,51	1,86	1,97	1,98	1,71
Actif moyen (en millions de dollars)	1 480 561	1 369 415	1 299 524	1 106 512	981 140	942 450	833 252	754 295	722 626	707 122
Mesures des fonds propres (%)²										
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,3	13,6	12,5	16,7	13,7	11,9	11,4	11,3	11,4	10,1
Ratio des fonds propres de catégorie 1	15,0	15,4	14,1	18,4	15,4	13,6	13,0	12,9	13,0	11,6
Ratio du total des fonds propres	17,3	17,6	16,2	20,7	17,6	16,2	15,2	15,2	15,1	13,6
Ratio de levier	4,3	4,4	4,2	5,6	5,1	4,8	4,3	4,2	4,4	4,2
Autres renseignements statistiques										
Effectif	53 234	53 597	55 767	46 722	43 863	43 360	45 513	45 454	45 200	45 234
Nombre de succursales bancaires	1 832	1 861	1 890	1 383	1 405	1 409	1 456	1 483	1 503	1 522
Nombre de guichets automatiques bancaires	5 710	5 766	5 765	4 717	4 851	4 820	4 967	4 828	4 731	4 599

BMO a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), en 2018, et l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), en 2020 de façon prospective, sans apporter de changements aux périodes précédentes. En 2019, BMO a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et a choisi de reclasser les montants de 2017 et de 2018. BMO a adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), avec prise d'effet en 2024. BMO a également changé volontairement de méthode comptable pour l'évaluation des immeubles de placement en vertu de l'IAS 40, *Immeubles de placement* (IAS 40), en passant de l'évaluation au coût à l'évaluation à la juste valeur au moment de la transition à l'IFRS 17, ainsi que sa méthode comptable à l'égard des transactions sur titres, en passant de la date de règlement à la date de transaction. Ces changements ont été appliqués de manière rétrospective à nos résultats de l'exercice 2023.

² Les ratios des fonds propres et les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés selon la ligne directrice NFP établie par le BSIF, le cas échéant.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens

TABLEAU 62

			2025		2024
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)
Actifs					
En dollars canadiens					
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt ¹	48 337	0,94	456	33 804	3,87
Valeurs mobilières	123 179	3,41	4 201	105 225	4,32
Titres pris en pension ou empruntés	37 092	4,02	1 489	35 340	5,62
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	160 203	4,12	6 594	152 790	4,46
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	68 517	5,42	3 714	68 681	6,20
Prêts sur cartes de crédit	11 558	16,15	1 867	11 225	15,44
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	137 223	5,22	7 169	127 928	5,54
Total des prêts	377 501	5,12	19 344	360 624	5,52
Total en dollars canadiens	586 109	4,35	25 490	534 993	5,18
En dollars américains et autres monnaies					
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt ¹	38 175	7,41	2 828	57 512	5,60
Valeurs mobilières	296 246	3,94	11 661	268 401	3,91
Titres pris en pension ou empruntés	82 542	5,55	4 583	80 168	6,06
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	33 226	5,01	1 663	28 485	4,90
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	23 097	7,31	1 688	23 931	6,73
Prêts sur cartes de crédit	1 334	13,67	182	1 509	12,23
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	244 343	6,32	15 442	240 831	6,85
Total des prêts	302 000	6,28	18 975	294 756	6,68
Total en dollars américains et autres monnaies	718 963	5,29	38 047	700 837	5,46
Actifs divers ne portant pas intérêt	175 489	-	-	133 585	-
Total - toutes monnaies					
Total des actifs et des revenus d'intérêts	1 480 561	4,29	63 537	1 369 415	4,82
Passifs					
En dollars canadiens					
Dépôts					
Banques	4 314	1,44	62	4 362	2,47
Entreprises et administrations publiques	213 652	2,86	6 107	199 249	3,94
Particuliers	186 717	2,16	4 035	181 924	2,72
Total des dépôts	404 683	2,52	10 204	385 535	3,35
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	47 920	4,23	2 028	43 159	5,03
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	27 288	3,18	869	26 076	3,83
Total en dollars canadiens	479 891	2,73	13 101	454 770	3,53
En dollars américains et autres monnaies					
Dépôts					
Banques	28 356	4,29	1 217	27 243	5,12
Entreprises et administrations publiques	415 530	3,51	14 589	399 499	4,17
Particuliers	139 241	2,33	3 245	136 679	2,65
Total des dépôts	583 127	3,27	19 051	563 421	3,85
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	135 530	5,19	7 036	118 474	5,69
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	42 356	6,76	2 862	34 188	5,94
Total en dollars américains et autres monnaies	761 013	3,80	28 949	716 083	4,25
Passifs divers ne portant pas intérêt	153 366	-	-	119 016	-
Total - toutes monnaies					
Total des passifs et des charges d'intérêts	1 394 270	3,02	42 050	1 289 869	3,61
Capitaux propres	86 251	-	-	79 516	-
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	40	-	-	30	-
Total des passifs, des capitaux propres et des charges d'intérêts	1 480 561	2,84	42 050	1 369 415	3,40
Marge nette d'intérêts					
- fondée sur l'actif productif	-	1,65	-	-	1,58
- fondée sur le total des actifs	-	1,45	-	-	1,42
Revenus nets d'intérêts	-	-	21 487	-	19 468

¹ Comprend les chèques et autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre BMO et d'autres banques. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Incidence des variations des soldes et des taux sur les revenus nets d'intérêts

TABLEAU 63

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2025/2024		
	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actifs			
En dollars canadiens			
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	562	(1 413)	(851)
Valeurs mobilières	775	(1 120)	(345)
Titres pris en pension ou empruntés	99	(598)	(499)
Prêts			
Prêts hypothécaires à l'habitation	331	(553)	(222)
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	(10)	(532)	(542)
Prêts sur cartes de crédit	51	83	134
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	515	(436)	79
Total des prêts	887	(1 438)	(551)
Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens	2 323	(4 569)	(2 246)
En dollars américains et autres monnaies			
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	(1 084)	691	(393)
Valeurs mobilières	1 090	79	1 169
Titres pris en pension ou empruntés	144	(416)	(272)
Prêts			
Prêts hypothécaires à l'habitation	232	36	268
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	(56)	133	77
Prêts sur cartes de crédit	(21)	18	(3)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	240	(1 288)	(1 048)
Total des prêts	395	(1 101)	(706)
Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	545	(747)	(202)
Total - toutes monnaies			
Variation du total des revenus d'intérêts (a)	2 868	(5 316)	(2 448)
Passifs			
En dollars canadiens			
Dépôts			
Banques	(2)	(44)	(46)
Entreprises et administrations publiques	567	(2 306)	(1 739)
Particuliers	130	(1 045)	(915)
Total des dépôts	695	(3 395)	(2 700)
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	239	(382)	(143)
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	47	(177)	(130)
Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens	981	(3 954)	(2 973)
En dollars américains et autres monnaies			
Dépôts			
Banques	57	(235)	(178)
Entreprises et administrations publiques	670	(2 742)	(2 072)
Particuliers	68	(443)	(375)
Total des dépôts	795	(3 420)	(2 625)
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	969	(669)	300
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	485	346	831
Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	2 249	(3 743)	(1 494)
Total - toutes monnaies			
Variation du total des charges d'intérêts (b)	3 230	(7 697)	(4 467)
Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b)	(362)	2 381	2 019

Solde net des prêts et acceptations^{1,2}

TABLEAU 64

(en millions de dollars)	Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Prêts aux particuliers								
Prêts hypothécaires à l'habitation	162 328	158 902	33 693	32 168	-	-	196 021	191 070
Prêts à tempérément et autres prêts aux particuliers	69 721	69 557	22 860	22 962	-	-	92 581	92 519
Prêts sur cartes de crédit	11 528	12 271	1 121	1 341	-	-	12 649	13 612
Total des prêts aux particuliers	243 577	240 730	57 674	56 471	-	-	301 251	297 201
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
Secteur immobilier commercial	44 061	41 317	32 829	34 032	29	3	76 919	75 352
Construction (non immobilière)	2 950	2 712	4 790	4 402	-	82	7 740	7 196
Commerce de détail	17 429	17 682	13 485	15 555	61	58	30 975	33 295
Commerce de gros	7 006	6 968	17 969	18 470	94	51	25 069	25 489
Agriculture	14 003	13 449	4 328	5 031	-	-	18 331	18 480
Communications	806	817	376	559	-	-	1 182	1 376
Produits de financement	12	-	10 750	7 070	-	-	10 762	7 070
Secteur manufacturier	8 551	7 949	28 575	30 678	1 921	1 593	39 047	40 220
Mines	1 139	1 015	196	433	2 118	1 876	3 453	3 324
Industrie pétrolière et gazière	2 884	2 345	400	860	263	261	3 547	3 466
Transport	3 978	4 594	8 850	9 936	87	16	12 915	14 546
Services publics	3 086	7 031	3 853	3 365	407	589	7 346	10 985
Produits forestiers	616	708	558	648	3	-	1 177	1 356
Services	28 809	27 695	33 533	36 052	310	386	62 652	64 133
Services financiers	14 035	11 965	53 700	52 757	6 104	7 076	73 839	71 798
Administrations publiques	1 963	1 870	308	341	283	459	2 554	2 670
Divers	2 649	3 232	512	873	28	16	3 189	4 121
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	153 977	151 349	215 012	221 062	11 708	12 466	380 697	384 877
Total du solde des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	397 554	392 079	272 686	277 533	11 708	12 466	681 948	682 078
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	(1 842)	(1 531)	(2 203)	(2 141)	(31)	(31)	(4 076)	(3 703)
Total du solde net des prêts et acceptations	395 712	390 548	270 483	275 392	11 677	12 435	677 872	678 375

¹ L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

² Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement.

Solde net des prêts et acceptations – Au Canada par province¹

TABLEAU 65

(en millions de dollars)	2025	2024
Au 31 octobre		
Solde net des prêts et acceptations au Canada par province		
Atlantique	20 314	19 431
Québec	56 654	57 974
Ontario	184 771	177 878
Prairies	57 866	60 975
Colombie-Britannique et territoires	76 107	74 290
Solde net des prêts et acceptations au Canada	395 712	390 548

¹ L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Solde brut des prêts douteux¹

TABLEAU 66

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada	États-Unis		Autres pays		Total		
Au 31 octobre	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Prêts aux particuliers								
Prêts hypothécaires à l'habitation	693	444	210	213	-	-	903	657
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	449	369	178	208	-	-	627	577
Total des prêts aux particuliers	1 142	813	388	421	-	-	1 530	1 234
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
Secteur immobilier commercial	541	270	450	463	-	-	991	733
Construction (non immobilière)	134	82	106	162	-	-	240	244
Commerce de détail	351	269	153	239	-	-	504	508
Commerce de gros	142	75	130	294	-	-	272	369
Agriculture	303	84	111	85	-	-	414	169
Communications	9	7	39	2	-	-	48	9
Produits de financement	-	-	2	-	-	-	2	-
Secteur manufacturier	185	155	974	635	-	-	1 159	790
Mines	13	15	2	1	-	-	15	16
Industrie pétrolière et gazière	1	1	-	2	-	-	1	3
Transport	187	246	398	218	-	-	585	464
Services publics	1	2	2	3	-	-	3	5
Produits forestiers	7	4	-	1	-	-	7	5
Services	465	410	742	760	1	3	1 208	1 173
Services financiers	6	4	15	22	-	-	21	26
Administrations publiques	21	-	-	-	-	-	21	-
Divers	42	76	28	19	-	-	70	95
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	2 408	1 700	3 152	2 906	1	3	5 561	4 609
Total du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPD)	3 550	2 513	3 540	3 327	1	3	7 091	5 843
Ratios liés à la situation								
SBPD en % du solde brut des prêts et acceptations								
Particuliers	0,47	0,34	0,67	0,75	-	-	0,51	0,41
Entreprises et administrations publiques	1,56	1,12	1,46	1,31	0,01	0,02	1,46	1,20
Total	0,89	0,64	1,30	1,20	0,01	0,02	1,04	0,86

¹ L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Variation du solde brut des prêts douteux¹

TABLEAU 67

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada	États-Unis		Autres pays		Total		
Au 31 octobre	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice								
Prêts aux particuliers	813	539	421	434	-	-	1 234	973
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 700	1 090	2 906	1 897	3	-	4 609	2 987
Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice	2 513	1 629	3 327	2 331	3	-	5 843	3 960
Augmentation des prêts et acceptations douteux								
Prêts aux particuliers	1 809	1 355	285	351	-	-	2 094	1 706
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	2 095	1 491	3 586	4 219	-	3	5 681	5 713
Total des augmentations	3 904	2 846	3 871	4 570	-	3	7 775	7 419
Réduction des prêts et acceptations douteux ²								
Prêts aux particuliers	(955)	(649)	(141)	(168)	-	-	(1 096)	(817)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(896)	(480)	(2 484)	(1 810)	18	1	(3 362)	(2 289)
Total de la réduction des prêts et acceptations douteux	(1 851)	(1 129)	(2 625)	(1 978)	18	1	(4 458)	(3 106)
Montants sortis du bilan ³								
Prêts aux particuliers	(525)	(432)	(177)	(196)	-	-	(702)	(628)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(491)	(401)	(856)	(1 400)	(20)	(1)	(1 367)	(1 802)
Total des prêts sortis du bilan	(1 016)	(833)	(1 033)	(1 596)	(20)	(1)	(2 069)	(2 430)
SBPD à la clôture de l'exercice								
Prêts aux particuliers	1 142	813	388	421	-	-	1 530	1 234
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	2 408	1 700	3 152	2 906	1	3	5 561	4 609
Total du SBPAD à la clôture de l'exercice	3 550	2 513	3 540	3 327	1	3	7 091	5 843

¹ L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

² Inclut le solde des prêts et acceptations douteux classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence des fluctuations du cours de change et les compensations des radiations des prêts aux particuliers qui n'ont pas été constatés dans les nouveaux prêts douteux.

³ Ne tiennent pas compte de certains prêts sortis du bilan directement qui ne sont pas classés comme nouveaux prêts.

Total de la provision pour pertes sur créances¹

TABLEAU 68

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Prêts aux particuliers								
Prêts hypothécaires à l'habitation	12	8	-	2	-	-	12	10
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	143	136	17	32	-	-	160	168
Total Particuliers	155	144	17	34	-	-	172	178
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
Secteur immobilier commercial	57	24	11	15	-	-	68	39
Construction (non immobilière)	52	33	23	11	-	-	75	44
Commerce de détail	85	28	14	18	-	-	99	46
Commerce de gros	32	24	24	14	-	-	56	38
Agriculture	17	2	10	5	-	-	27	7
Communications	3	1	14	1	-	-	17	2
Produits de financement	-	-	-	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier	61	48	121	44	-	-	182	92
Mines	1	-	-	-	-	-	1	-
Industrie pétrolière et gazière	1	1	-	1	-	-	1	2
Transport	42	46	29	22	-	-	71	68
Services publics	1	2	-	-	-	-	1	2
Produits forestiers	4	3	-	-	-	-	4	3
Services	141	93	47	17	-	-	188	110
Services financiers	2	2	1	-	-	-	3	2
Administrations publiques	-	-	-	-	-	-	-	-
Divers	9	10	-	10	-	-	9	20
Total Entreprises et administrations publiques	508	317	294	158	-	-	802	475
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	663	461	311	192	-	-	974	653
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	1 842	1 531	2 203	2 141	31	31	4 076	3 703
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts	2 505	1 992	2 514	2 333	31	31	5 050	4 356
Provision pour pertes sur créances liée aux instruments hors bilan ²	253	193	378	318	58	69	689	580
Total de la provision pour pertes sur créances	2 758	2 185	2 892	2 651	89	100	5 739	4 936
Ratios de couverture								
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux	13,57	17,71	4,38	8,08	-	-	11,24	14,42
Prêts aux particuliers	21,10	18,65	9,33	5,44	-	-	14,42	10,31
Total	18,68	18,34	8,79	5,77	-	-	13,74	11,18

¹ L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

² Comptabilisée dans les autres passifs.

Variation de la provision pour pertes sur créances¹

TABLEAU 69

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice								
Particuliers	1 365	1 074	444	462	-	-	1 809	1 536
Entreprises et administrations publiques	820	824	2 207	1 885	100	22	3 127	2 731
Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice	2 185	1 898	2 651	2 347	100	22	4 936	4 267
Dotation à la provision pour pertes sur créances ²								
Particuliers	1 426	1 225	181	258	-	-	1 607	1 483
Entreprises et administrations publiques	950	407	1 054	1 778	7	83	2 011	2 268
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	2 376	1 632	1 235	2 036	7	83	3 618	3 751
Recouvrements								
Particuliers	259	230	110	143	-	-	369	373
Entreprises et administrations publiques	52	106	262	88	-	-	314	194
Total des recouvrements	311	336	372	231	-	-	683	567
Montants sortis du bilan								
Particuliers	(1 308)	(1 032)	(297)	(316)	-	-	(1 605)	(1 348)
Entreprises et administrations publiques	(491)	(401)	(856)	(1 400)	(20)	(1)	(1 367)	(1 802)
Total des montants sortis du bilan	(1 799)	(1 433)	(1 153)	(1 716)	(20)	(1)	(2 972)	(3 150)
Divers, y compris les variations des cours de change								
Particuliers	(180)	(132)	(47)	(103)	-	-	(227)	(235)
Entreprises et administrations publiques	(135)	(116)	(166)	(144)	2	(4)	(299)	(264)
Total - Divers, y compris les variations des cours de change	(315)	(248)	(213)	(247)	2	(4)	(526)	(499)
PPC à la clôture de l'exercice								
Particuliers	1 562	1 365	391	444	-	-	1 953	1 809
Entreprises et administrations publiques	1 196	820	2 501	2 207	89	100	3 786	3 127
Total de la PPC à la clôture de l'exercice	2 758	2 185	2 892	2 651	89	100	5 739	4 936
Montants nets sortis du bilan en pourcentage du solde moyen net des prêts et acceptations ³	0,38	0,29	0,28	0,54	0,17	0,01	0,34	0,39

¹ L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

² Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs.

³ Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan).

Dotation à la provision pour pertes sur créances¹

TABLEAU 70

(en millions de dollars)	Canada	États-Unis		Autres pays		Total
Pour l'exercice clos le 31 octobre	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Particuliers						
Prêts hypothécaires à l'habitation	59	38	1	10	-	60
Prêts à tempérément et autres prêts aux particuliers	498	420	96	80	-	594
Prêts sur cartes de crédit	682	496	90	108	-	772
Total des prêts aux particuliers	1 239	954	187	198	-	1 426
Entreprises et administrations publiques						
Secteur immobilier commercial	76	29	37	143	-	113
Construction (non immobilière)	56	16	55	49	-	111
Commerce de détail	135	(4)	107	106	-	242
Commerce de gros	71	23	65	229	-	136
Agriculture	21	8	(6)	8	-	15
Communications	2	6	21	2	-	23
Produits de financement	-	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier	129	50	270	315	-	399
Mines	1	37	-	-	-	1
Industries pétrolière et gazière	-	1	(2)	(7)	-	(2)
Transport	62	71	134	188	-	196
Services publics	-	-	-	1	-	1
Produits forestiers	2	1	-	-	-	2
Services	139	95	236	354	-	375
Services financiers	4	1	7	63	4	62
Administrations publiques	1	-	-	-	-	1
Autres	68	53	26	13	-	94
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	767	387	950	1 464	4	63
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	2 006	1 341	1 137	1 662	4	63
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	366	296	100	378	4	21
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	2 372	1 637	1 237	2 040	8	84
Ratios de rendement (%)						
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations	0,60	0,44	0,45	0,75	0,07	0,73
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations	0,52	0,41	0,33	0,36	-	0,48
Particuliers	0,50	0,27	0,44	0,67	0,03	0,55
Entreprises et administrations publiques	0,51	0,36	0,41	0,61	0,03	0,55
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations	0,51	0,36	0,41	0,61	0,03	0,46

¹ L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Dépôts moyens^{1,2}

TABLEAU 71

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)
Dépôts domiciliés au Canada				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	73 504	3,19	62 464	4,58
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	67 292	-	64 555	-
Dépôts à préavis	157 775	2,50	135 487	3,59
Dépôts à échéance fixe	322 715	3,89	329 317	4,55
Total des dépôts domiciliés au Canada	621 286	3,03	591 823	3,84
Dépôts domiciliés aux États-Unis				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	10 261	3,98	10 577	5,00
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	10 640	-	10 244	-
Dépôts à préavis	204 155	1,98	195 017	2,19
Dépôts à échéance fixe	87 247	4,27	93 339	4,97
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis	312 303	2,61	309 177	3,05
Dépôts domiciliés dans d'autres pays				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	66	3,10	106	2,64
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	2	-	6	-
Dépôts à préavis	1 966	4,34	2 202	5,20
Dépôts à échéance fixe	52 187	4,15	45 642	5,07
Total des dépôts domiciliés dans d'autres pays	54 221	4,15	47 956	5,07
Total des dépôts moyens				
	987 810	2,96	948 956	3,64

¹ Au 31 octobre 2025 et au 31 octobre 2024, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 121 150 millions de dollars et à 123 141 millions, respectivement.

² Les dépôts moyens à terme fixe comprenaient respectivement 24 millions de dollars, 45 361 millions et 19 042 millions de fonds fédéraux achetés et de papier commercial émis ainsi que d'autres éléments du passif-dépôts au 31 octobre 2025 (26 millions, 44 501 millions et 18 427 millions, respectivement, au 31 octobre 2024).

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement par la banque de l'émetteur en contrepartie d'une commission et elle peut être négociée sur le marché monétaire.

Actif productif moyen Solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des valeurs mobilières et des prêts pour une période.

Actifs liquides de haute qualité Correspondent à la trésorerie ou aux actifs pouvant être convertis en liquidités avec peu ou pas de perte de valeur afin de répondre aux besoins de liquidité à court terme.

Actifs pondérés en fonction des risques

Correspondent aux expositions inscrites au bilan et hors bilan ajustées selon un facteur réglementaire pondéré en fonction des risques par rapport à un niveau de risque comparable, selon les lignes directrices établies par le BSIF.

Actifs sous administration Actifs administrés par la Banque, y compris les actifs sous conservation, appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan consolidé de la Banque. BMO fournit des services administratifs pour ces actifs, y compris la conservation, la tenue de documents, la collecte et la distribution des revenus et la divulgation d'information.

Actifs sous gestion Valeur marchande totale des actifs appartenant effectivement à des clients et gérés par la Banque. Les services fournis à l'égard des actifs sous gestion comprennent les conseils en placement et la gestion discrétionnaire de portefeuilles. Les actifs sous gestion ne sont pas inscrits au bilan consolidé de la Banque.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des unités d'exploitation sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus nets d'intérêts, le total des revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Marchés des capitaux et de Services bancaires aux États-Unis relativement à des titres exonérés d'impôt sont augmentés à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt, et ils sont pris en compte dans les mesures clés. La compensation des ajustements sur une bic des unités d'exploitation est reflétée dans les revenus nets d'intérêts, les revenus et la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Bénéfice avant dotation et impôts Mesure non conforme aux PCGR, calculée comme étant le bénéfice avant la charge d'impôts sur le résultat et la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances. Nous utilisons le bénéfice avant dotation et impôts sur une base comptable et ajustée pour évaluer notre capacité à générer une croissance soutenue des revenus à l'exception des pertes sur créances, qui sont influencées par la nature cyclique d'un cycle de crédit.

Bénéfice et mesures ajustées Le bénéfice et les mesures ajustées ne sont pas conformes aux PCGR et excluent certains éléments précis des revenus, des charges autres que d'intérêts, de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des impôts sur le résultat qui peuvent ne pas refléter la performance courante des secteurs. La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance sous-jacente continue, tel qu'il est indiqué à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Bénéfice par action (BPA) Bénéfice calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base à BMO et au secteur pour évaluer la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) Elle correspond au total des fonds propres et de la dette de premier rang non garantie admissibles aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada, moins certaines déductions réglementaires, selon les lignes directrices établies par le BSIF.

Capital économique Il correspond aux fonds propres qui doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel non financier, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Ces contrats sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'exigences quotidiennes sur les marges de sécurité.

Conventions-cadres de compensation Accords entre deux parties afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples transactions sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, les perspectives économiques et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs.

Entités structurées (ES) Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le principal facteur pour établir qui contrôle l'entité. BMO est tenue de consolider une ES si elle contrôle cette entité, à savoir qu'elle détient le pouvoir sur celle-ci, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec elle et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influer sur le montant de ces rendements.

Évaluation à la valeur de marché Évaluation d'instruments financiers à la juste valeur à la date du bilan.

Expositions aux fins du ratio de levier Elles sont composées de la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Fonds propres de catégorie 1 Ils sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des **fonds propres de catégorie 1 supplémentaires**. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués des actions privilégiées, des billets avec remboursement de capital à recours limité, moins les déductions réglementaires.

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, y compris la marge sur services contractuels qui s'applique, moins les déductions réglementaires pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui pourraient inclure une partie des dotations à la provision pour pertes sur créances attendues ou une insuffisance des provisions ou d'autres éléments précis.

Fonds propres de catégorie 2 Ils se composent de débentures subordonnées et peuvent inclure certaines provisions pour pertes sur créances, moins les déductions réglementaires.

Garantie Une garantie est un actif cédé en garantie de prêts ou d'autres obligations.

Garanties et lettres de crédit de soutien Obligation de la Banque qui s'engage, pour le compte d'un client, à effectuer des paiements à un tiers si le client n'est pas en mesure de le faire ou qu'il n'est pas en mesure de respecter ses autres engagements contractuels.

Instruments dérivés Contrats qui nécessitent peu ou pas d'investissement initial dont la valeur est dérivée des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs sous-jacents. L'instrument dérivé est utilisé pour transférer, modifier ou réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Ils sont constitués de divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Juste valeur Elle s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté dans une transaction normale sur le marché.

Levier d'exploitation Écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts.

Marge nette d'intérêts Elle correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts, compte non tenu des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et des actifs de négociation et des actifs d'assurance moyens, est calculée de la même manière que si l'on excluait les revenus d'intérêts liés à la négociation ainsi que les actifs productifs liés à la négociation et à l'assurance.

Marge sur services contractuels Elle représente les profits non acquis résultant d'un groupe de contrats d'assurance que nous prévoyons comptabiliser dans l'état des résultats lorsque les services sont rendus.

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de mains selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options Contrats donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie.

Papier commercial adossé à des actifs Le papier commercial est adossé à des actifs, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme.

Point de base Il équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Provision liée aux prêts douteux Une provision liée aux prêts douteux est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux au montant recouvrable attendu.

Provision liée aux prêts productifs Une provision liée aux prêts productifs est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux.

Provision pour pertes sur créances Montant jugé approprié par la direction pour épargner les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit, conformément aux normes comptables applicables.

Rajustement de la valeur du crédit (RVC) Représente les rajustements de la juste valeur pour tenir compte du risque de crédit de contrepartie dans nos évaluations dérivées.

Ratio de distribution Ce ratio représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le bénéfice de base par action.

Ratio d'efficience (ou ratio des charges aux revenus) Ce ratio est une mesure de la productivité. Il s'agit d'un pourcentage que l'on obtient en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus sur une base d'imposition comparable pour les unités d'exploitation.

Ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) Ce ratio reflète la mesure du TLAC, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances Ce ratio correspond au total des dotations à la provision pour pertes sur créances annualisé en pourcentage du solde moyen net des prêts et acceptations.

Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux Ce ratio correspond au total des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux annualisé en pourcentage du solde moyen net des prêts et acceptations.

Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs Ce ratio correspond au total des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs annualisé en pourcentage du solde moyen net des prêts et acceptations.

Ratio de la provision liée aux prêts productifs Ce ratio correspond à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations productifs.

Ratio de la provision pour pertes sur créances Ce ratio correspond à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux.

Ratio de levier Mesure réglementaire aux termes de Bâle III calculée en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les expositions aux fins du ratio de levier, conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

Ratio de levier de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) Ce ratio correspond à la TLAC, divisée par les expositions aux fins du levier.

Ratio de liquidité à court terme Ce ratio est une mesure réglementaire calculée selon Bâle III et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension sur 30 jours conformément à un scénario de tension, selon les lignes directrices établies par le BSIF.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ce ratio s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est calculé conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

Ratio du solde brut des prêts et acceptations douteux Ce ratio correspond au solde brut des prêts et acceptations douteux exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations.

Ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) Ce ratio est une mesure réglementaire de la qui évalue la stabilité du profil de financement d'une banque par rapport à la liquidité de ses actifs et est calculé selon la ligne directrice Normes de liquidités (NL) établie par le BSIF.

Rendement de l'actif net (RAN) Le rendement de l'actif net correspond au bénéfice net en pourcentage des actifs moyens.

Rendement de l'action Il correspond aux dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture de l'action.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RPCAAO) Rendement calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des pertes de valeur, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) Ce rendement équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués.

Rendement total des capitaux propres (RTCP) Rendement annualisé total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début de la période visée. Il tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

Rendements des placements liés à l'assurance Ils représentent les rendements nets sur les actifs liés à l'assurance et l'incidence des modifications apportées au taux d'actualisation et aux hypothèses financières afférentes aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Résultats des activités d'assurance Ils représentent les revenus afférents aux activités d'assurance, les charges afférentes aux activités d'assurance et les résultats des activités de réassurance.

Revenus de négociation Ils se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché.

Revenus nets d'intérêts Ils correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts. Les revenus nets d'intérêts, compte non tenu des revenus de négociation, sont présentés sur une base qui exclut les revenus d'intérêts liés à la négociation.

Risque de liquidité et de financement Ce risque désigne la possibilité d'une perte financière si la Banque n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

Risque de marché Ce risque représente la possibilité d'une perte financière résultant de l'incidence sur les fonds propres et le bénéfice de fluctuations défavorables des paramètres du marché susceptibles d'avoir une incidence sur les positions liées aux activités de négociation et de prise ferme et au portefeuille bancaire de la Banque, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) Ce risque englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

Sensibilité de la valeur économique Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

Sensibilité du résultat Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur 12 mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

Solde brut des prêts et acceptations douteux Il est calculé comme le solde des prêts douteux et des engagements de clients aux termes d'acceptations.

Swap Contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie en fonction de montants nominaux pendant une période donnée.

Taux d'impôt effectif Pourcentage calculé comme la charge d'impôts sur le résultat divisée par le bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat.

Titres garantis par des créances hypothécaires Titres de créance comportant plusieurs tranches émis par des entités structurées et garantis par des portefeuilles de créances hypothécaires. Chaque tranche comporte différents termes, taux d'intérêt et risques.

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Trévisation Elle consiste à vendre des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels et des créances sur cartes de crédit, à des tiers ou à des fiducies, qui, en général émettent des titres adossés à des actifs à l'intention des investisseurs pour financer l'achat des titres de créance contractuels.

Total des fonds propres Il englobe les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

Valeur à risque (VaR) Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Valeur comptable de l'action Correspond aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires à la clôture d'une période.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et répondent aux exigences applicables des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui réglemente nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des ACVM.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Nos contrôles internes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations ont été autorisées, que les actifs sont protégés, que des registres adéquats sont tenus, et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires. Le système de contrôles internes est appuyé en outre par une fonction de conformité destinée à garantir que la Banque et ses employés respectent les lois sur les valeurs mobilières et les règles relatives aux conflits d'intérêts, ainsi que par une équipe d'auditeurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects de nos activités.

Au 31 octobre 2025, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2025 est présentée à la page 132.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des déposants sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., les auditeurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, qui ont effectué l'audit les états financiers consolidés, ont également effectué l'audit de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2025 et ont émis le rapport figurant ci-après.

Le chef de la direction,

Darryl White

Le chef des finances,

Tayfun Tuzun

Toronto, Canada
Le 4 décembre 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de Montréal (la Banque), qui comprennent :

- les bilans consolidés au 31 octobre 2025 et au 31 octobre 2024;
- les états consolidés des résultats pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les états financiers consolidés).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2025 et au 31 octobre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport de l'auditeur.

i) Appréciation de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 3 afférentes aux états financiers consolidés.

Description de la question

La provision pour pertes sur créances liée aux prêts de la Banque s'établissait à 5 050 millions de dollars au 31 octobre 2025. La provision pour pertes sur créances de la Banque est constituée d'une provision liée aux prêts douteux et d'une provision liée aux prêts productifs, toutes deux calculées conformément au cadre prescrit pour les pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. La provision liée aux prêts productifs est calculée pour chaque exposition dans le portefeuille de prêts en fonction de principales données d'entrée des modèles, soit en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD). Lorsqu'elle établit la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs, la Banque, aux termes de sa méthodologie, applique une pondération probabiliste à quatre scénarios économiques, lesquels reflètent son jugement quant à un éventail de variables économiques possibles – un scénario de référence qui, de l'avis de la Banque, représente le résultat le plus probable, ainsi que le scénario optimiste, le scénario pessimiste et le scénario pessimiste grave. Lorsqu'il y a une augmentation importante du risque de crédit, une provision liée aux prêts productifs sur la durée de vie est comptabilisée, sinon, une provision liée aux prêts productifs sur 12 mois est généralement comptabilisée. La méthodologie employée par la Banque pour déterminer l'augmentation importante du risque de crédit est principalement fondée sur l'évolution de la PD entre la date de montage et la date de présentation de l'information et elle est évaluée d'après des pondérations probabilistes. La Banque a recours à un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles relatifs à la provision liée aux prêts productifs. La provision liée aux prêts douteux considérés comme importants pris individuellement est déterminée en fonction des recouvrements estimés pour un prêt donné compte tenu de l'ensemble des événements et des conditions pertinentes pour le prêt.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'appréciation de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires en raison du degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux principales données d'entrée des modèles de la Banque, aux méthodes et aux jugements ainsi qu'à leur incidence sur la provision liée aux prêts productifs qui en découle, comme il est décrit ci-dessus, y compris l'incidence de l'environnement macroéconomique. L'appréciation de la provision liée aux prêts productifs a également nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur pour évaluer les résultats des procédures d'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont également été nécessaires du fait du degré élevé d'incertitude d'évaluation et de jugement de la direction nécessaires à l'évaluation des recouvrements estimés pour les prêts douteux considérés comme importants pris individuellement. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus relatif à la provision pour pertes sur créances de la Banque avec la participation de professionnels en risque de crédit, en économie, en évaluation et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles internes liés 1) à la surveillance et la validation périodique des modèles utilisés pour établir les principales données d'entrée des modèles; 2) au suivi de la méthodologie utilisée pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, et 3) à l'examen des variables économiques, des pondérations probabilistes de scénarios et du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit. En outre, nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus relatif à la provision pour pertes sur créances de la Banque dans le cadre de l'examen des prêts et de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux considérés comme importants pris individuellement. Ceci comprenait des contrôles internes liés à la détermination des cotes de risque des prêts de gros et à l'évaluation des recouvrements estimés pour les prêts douteux considérés comme importants pris individuellement.

Nous avons demandé à des professionnels en risque de crédit et en économie possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer 1) les principales données d'entrée des modèles ainsi que la méthodologie relative à la provision liée aux prêts productifs, notamment la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit, en évaluant si la méthodologie est en conformité à l'IFRS 9 et en recalculant les essais de surveillance des modèles relativement aux principales données d'entrée des modèles et aux seuils utilisés pour identifier les augmentations importantes du risque de crédit; 2) les variables économiques et la pondération probabiliste des scénarios utilisés dans les modèles, en évaluant les variables et les scénarios par rapport à des données économiques externes; et 3) le jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit appliquée par la Banque à la provision liée aux prêts productifs modélisée en se fondant sur notre connaissance du secteur et notre jugement en matière de crédit pour évaluer les jugements de la direction. Pour les prêts de gros sélectionnés, nous avons fait une estimation indépendante des cotes de risque de crédit des prêts à l'aide de l'échelle d'évaluation du risque des emprunteurs de la Banque et l'avons comparée à la cote de risque de crédit des prêts attribuée de la Banque. Pour les prêts douteux qui sont considérés comme importants pris individuellement sélectionnés, nous avons évalué le caractère adéquat de la provision liée aux prêts douteux en évaluant les recouvrements estimés pertinents pour chaque prêt et, le cas échéant, nous avons demandé à des professionnels en risque de crédit et en évaluation possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de nous aider dans l'évaluation.

ii) Appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres

Il y a lieu de se reporter aux notes 1, 2 et 17 afférentes aux états financiers consolidés.

Description de la question

Le portefeuille de titres de la Banque comprenait des titres évalués à la juste valeur d'un montant de 326 866 millions de dollars au 31 octobre 2025. Ces montants comprenaient certains titres dont la Banque détermine la juste valeur à l'aide de modèles faisant intervenir des données d'entrée non observables importantes et de valeurs liquidatives fournies par des tiers. Les données non observables exigent l'exercice de jugements importants. Les valeurs liquidatives et les multiples constituent certaines des données d'entrée non observables importantes utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces titres.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux données d'entrée non observables importantes. L'évaluation des résultats des procédures d'audit a nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus de la Banque servant à déterminer la juste valeur de certains titres avec la participation de professionnels en évaluation et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'évaluation des sources de taux utilisés dans la vérification indépendante des prix; et 2) à la séparation des tâches et des contrôles d'accès. Nous avons également évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles liés à 1) la vérification indépendante des prix; et 2) l'examen des valeurs liquidatives de tiers ou de la juste valeur déterminée selon des approches d'évaluation fondées sur des modèles. Nous avons testé, avec la participation de professionnels en évaluation possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, la juste valeur des titres sélectionnés, et nous avons 1) comparé les valeurs liquidatives à des informations externes ou 2) testé le processus d'estimation de la juste valeur de la direction en testant le caractère adéquat des méthodes utilisées, en évaluant le caractère raisonnable de certaines hypothèses, y compris celles liées aux multiples, et en testant l'exactitude mathématique des calculs.

iii) Appréciation des positions fiscales incertaines

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 22 afférentes aux états financiers consolidés.

Description de la question

Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, la Banque interprète les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives et elle comptabilise, en se fondant sur son jugement, une provision pour une estimation du montant requis pour régler les obligations fiscales.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'appréciation des positions fiscales incertaines constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il y a un degré élevé de subjectivité lors de l'appréciation de la nécessité de constituer une provision, fondée sur l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives, dans le cas des positions fiscales incertaines, et d'estimer le montant de cette provision, le cas échéant. Cela a nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des positions fiscales incertaines de la Banque avec la participation de professionnels en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives et à l'évaluation des mérites techniques des positions fiscales, et 2) à la détermination de la meilleure estimation de la provision requise pour ces positions incertaines. Nous avons demandé à des professionnels en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés 1) à apprécier, en fonction de leurs connaissances et de leur expérience, l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et des positions administratives faite par la Banque et dans l'évaluation de certaines positions fiscales incertaines et des dénouements prévus, y compris, le cas échéant, leur évaluation; 2) à interpréter les conseils obtenus par la Banque auprès de conseillers externes et à en évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant; et 3) à lire la correspondance avec les autorités fiscales et à en évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant.

iv) Appréciation de l'évaluation des passifs liés à l'assurance

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 14 afférentes aux états financiers consolidés.

Description de la question

Les passifs liés à l'assurance de la Banque s'établissaient à 20 436 millions de dollars au 31 octobre 2025. La méthode employée par la Banque pour déterminer les passifs liés à l'assurance tient compte de jugements concernant les hypothèses relatives aux risques financiers et non financiers. La principale hypothèse relative aux risques financiers est le taux d'actualisation, qui englobe un taux de rendement sans risque et une prime de liquidité qui tient compte des caractéristiques inhérentes aux passifs liés à l'assurance sous-jacents. Les principales hypothèses relatives aux risques non financiers comprennent la mortalité, les déchéances de polices et les charges.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'évaluation des passifs liés à l'assurance constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires en raison du degré élevé d'incertitude d'évaluation liée aux données d'entrée des modèles, à la méthodologie et aux hypothèses clés de la Banque, et de leur incidence sur les passifs liés à l'assurance. L'appréciation des passifs liés à l'assurance a également nécessité une attention importante de la part de l'auditeur et l'exercice d'un jugement complexe pour évaluer les résultats des procédures d'audit mises en œuvre. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes liés au processus d'évaluation des passifs liés à l'assurance de la Banque, ce qui comprend les contrôles liés à l'élaboration et à l'examen des hypothèses clés relatives aux risques financiers et non financiers, ainsi qu'aux modèles actuariels utilisés pour calculer les passifs liés à l'assurance avec l'assistance de professionnels en actuariat possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Nous avons demandé à des professionnels en actuariat possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer 1) les hypothèses clés non financières, soit la mortalité, les déchéances de polices et les charges, en les comparant aux études internes et externes de la Banque, et 2) l'incidence des changements d'hypothèses sur la marge sur services contractuels sur l'état consolidé des résultats, en évaluant les changements d'hypothèses et d'autres éléments probants. Nous avons également testé une sélection d'éléments probants et de documents sous-jacents, tels que les contrats d'assurance souscrits avec les titulaires de police. Nous avons évalué les primes de liquidité utilisées dans la détermination du taux d'actualisation en comparant une sélection de primes avec les données de marché pour des instruments financiers présentant des caractéristiques d'illiquidité similaires.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document qui s'intitule Rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion et le rapport annuel déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit réalisés aux fins de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

KPMG srl./SENCRL.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Naveen Kumar Kalia.

Toronto, Canada

Le 4 décembre 2025

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2025 et 2024, des états consolidés connexes des résultats, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 octobre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2025, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et dans notre rapport daté du 4 décembre 2025, nous avons exprimé une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

Fondement de l'opinion

La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants par rapport à la Banque conformément aux lois sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et aux règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nos audits ont été effectués conformément aux normes du PCAOB. Ces normes exigent que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer le risque que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondage d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés.

Nos audits comportent également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable à notre opinion.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont les éléments découlant de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été communiquées au Comité d'audit et de révision, ou qui doivent l'être, et qui : 1) portent sur les comptes ou les informations à fournir qui sont significatifs en ce qui a trait aux états financiers consolidés et 2) font intervenir des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur les questions critiques de l'audit ou sur les comptes ou informations fournies auxquels elles se rapportent.

i) Appréciation de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts

Comme il est indiqué aux notes 1 et 3 afférentes aux états financiers consolidés, la provision pour pertes sur créances liée aux prêts de la Banque s'établissait à 5 050 millions de dollars au 31 octobre 2025. La provision pour pertes sur créances de la Banque est constituée d'une provision liée aux prêts douteux et d'une provision liée aux prêts productifs, toutes deux calculées conformément au cadre prescrit pour les pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. La provision liée aux prêts productifs est calculée pour chaque exposition dans le portefeuille de prêts en fonction de principales données d'entrée des modèles, soit en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD). Lorsqu'elle établit la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs, la Banque, aux termes de sa méthodologie, applique une pondération probabiliste à quatre scénarios économiques, lesquels reflètent son jugement quant à un éventail de variables économiques possibles – un scénario de référence qui, de l'avis de la Banque, représente le résultat le plus probable, ainsi que le scénario optimiste, le scénario pessimiste et le scénario pessimiste grave. Lorsqu'il y a une augmentation importante du risque de crédit, une provision liée aux prêts productifs sur la durée de vie est comptabilisée, sinon, une provision liée aux prêts productifs sur 12 mois est généralement comptabilisée. La méthodologie employée par la Banque pour déterminer l'augmentation importante du risque de crédit est principalement fondée sur l'évolution de la PD entre la date de montage et la date de présentation de l'information et elle est évaluée d'après des pondérations probabilistes. La Banque a recours à un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles relatifs à la provision liée aux prêts productifs. La provision liée aux prêts douteux considérés comme importants pris individuellement est déterminée en fonction des recouvrements estimés pour un prêt donné compte tenu de l'ensemble des événements et des conditions pertinents pour le prêt.

Nous avons déterminé que l'appréciation de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts constituait une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires en raison du degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux principales données d'entrée des modèles de la Banque, aux méthodes et aux jugements ainsi qu'à leur incidence sur la provision liée aux prêts productifs qui en découle, comme il est décrit ci-dessus, y compris l'incidence de l'environnement macroéconomique. L'appréciation de la provision liée aux prêts productifs a également nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur pour évaluer les résultats des procédures d'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont également été nécessaires du fait du degré élevé d'incertitude d'évaluation et de jugement de la direction nécessaires à l'évaluation des recouvrements estimés pour les prêts douteux considérés comme importants pris individuellement. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus relatif à la provision pour pertes sur créances de la Banque avec la participation de professionnels en risque de crédit, en économie, en évaluation et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles internes liés 1) à la surveillance et la validation périodique des modèles utilisés pour établir les principales données d'entrée des modèles; 2) au suivi de la méthodologie utilisée pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, et 3) à l'examen des variables économiques, des pondérations probabilistes de scénarios et du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit. En outre, nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus relatif à la provision pour pertes sur créances de la Banque dans le cadre de l'examen des prêts et de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux considérés comme importants pris individuellement. Ceci comprenait des contrôles internes liés à la détermination des cotes de risque des prêts de gros et à l'évaluation des recouvrements estimés pour les prêts douteux considérés comme importants pris individuellement. Nous avons demandé à des professionnels en risque de crédit et en économie possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer 1) les principales données d'entrée des modèles ainsi que la méthodologie relative à la provision liée aux prêts productifs, notamment la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit, en évaluant si la méthodologie est en conformité à l'IFRS 9 et en recalculant les essais de surveillance des modèles relativement aux principales données d'entrée des modèles et aux seuils utilisés pour identifier les augmentations importantes du risque de crédit; 2) les variables économiques et la pondération probabiliste des scénarios utilisés dans les modèles, en évaluant les variables et les scénarios par rapport à des données économiques externes; et 3) le jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit appliquée par la Banque à la provision liée aux prêts productifs modélisée en se fondant sur notre connaissance du secteur et notre jugement en matière de crédit pour évaluer les jugements de la direction. Pour les prêts de gros sélectionnés, nous avons fait une estimation indépendante des cotes de risque de crédit des prêts à l'aide de l'échelle d'évaluation du risque des emprunteurs de la Banque et l'avons comparée à la cote de risque de crédit des prêts attribuée de la Banque. Pour les prêts douteux qui sont considérés comme importants pris individuellement sélectionnés, nous avons évalué le caractère adéquat de la provision liée aux prêts douteux en évaluant les recouvrements estimés pertinents pour chaque prêt et, le cas échéant, nous avons demandé à des professionnels en risque de crédit et en évaluation possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de nous aider dans l'évaluation.

ii) Appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres

Comme il est indiqué aux notes 1, 2 et 17 afférentes aux états financiers consolidés, le portefeuille de titres de la Banque comprenait des titres évalués à la juste valeur d'un montant de 326 866 millions de dollars au 31 octobre 2025. Ces montants comprennent certains titres dont la Banque détermine la juste valeur à l'aide de modèles faisant intervenir des données d'entrée non observables importantes et de valeurs liquidatives fournies par des tiers. Les données non observables exigent l'exercice de jugements importants. Les valeurs liquidatives et les multiples constituent certaines des données d'entrée non observables importantes utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces titres.

Nous avons déterminé que l'appreciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux données d'entrée non observables importantes.

L'évaluation des résultats des procédures d'audit a nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus de la Banque servant à déterminer la juste valeur de certains titres avec la participation de professionnels en évaluation et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'évaluation des sources de taux utilisés dans la vérification indépendante des prix; et 2) à la séparation des tâches et des contrôles d'accès. Nous avons également évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles liés à 1) la vérification indépendante des prix; et 2) l'examen des valeurs liquidatives de tiers ou de la juste valeur déterminée selon des approches d'évaluation fondées sur des modèles. Nous avons testé, avec la participation de professionnels en évaluation possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, la juste valeur des titres sélectionnés, et nous avons 1) comparé les valeurs liquidatives à des informations externes ou 2) testé le processus d'estimation de la juste valeur de la direction en testant le caractère adéquat des méthodes utilisées, en évaluant le caractère raisonnable de certaines hypothèses, y compris celles liées aux multiples, et en testant l'exactitude mathématique des calculs.

iii) Appréciation des positions fiscales incertaines

Comme il est indiqué aux notes 1 et 22 afférentes aux états financiers consolidés, pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, la Banque interprète les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives et elle comptabilise, en se fondant sur son jugement, une provision pour une estimation du montant requis pour régler les obligations fiscales.

Nous avons déterminé que l'appreciation des positions fiscales incertaines constituait une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il y a un degré élevé de subjectivité lors de l'appreciation de la nécessité de constituer une provision, fondée sur l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives, dans le cas des positions fiscales incertaines, et d'estimer le montant de cette provision, le cas échéant. Cela a nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des positions fiscales incertaines de la Banque avec la participation de professionnels en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives et à l'évaluation des mérites techniques des positions fiscales, et 2) à la détermination de la meilleure estimation de la provision requise pour ces positions incertaines. Nous avons demandé à des professionnels en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés 1) à apprécier, en fonction de leurs connaissances et de leur expérience, l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et des positions administratives faite par la Banque et dans l'évaluation de certaines positions fiscales incertaines et des dénouements prévus, y compris, le cas échéant, leur évaluation; 2) à interpréter les conseils obtenus par la Banque auprès de conseillers externes et à en évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant; et 3) à lire la correspondance avec les autorités fiscales et à en évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant.

iv) Appréciation de l'évaluation des passifs liés à l'assurance

Comme il est indiqué aux notes 1 et 14 afférentes aux états financiers consolidés, les passifs liés à l'assurance de la Banque s'établissaient à 20 436 millions de dollars au 31 octobre 2025. La méthode employée par la Banque pour déterminer les passifs liés à l'assurance tient compte de jugements concernant les hypothèses relatives aux risques financiers et non financiers. La principale hypothèse relative aux risques financiers est le taux d'actualisation, qui englobe un taux de rendement sans risque et une prime de liquidité qui tient compte des caractéristiques inhérentes aux passifs liés à l'assurance sous-jacents. Les principales hypothèses relatives aux risques non financiers comprennent la mortalité, les déchéances de polices et les charges.

Nous avons déterminé que l'appreciation des passifs liés à l'assurance constituait une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires en raison du degré élevé d'incertitude d'évaluation liée aux données d'entrée des modèles, à la méthodologie et aux hypothèses clés de la Banque, et de leur incidence sur les passifs liés à l'assurance. L'appreciation des passifs liés à l'assurance a également nécessité une attention importante de la part de l'auditeur et l'exercice d'un jugement complexe pour évaluer les résultats des procédures d'audit mises en œuvre. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes liés au processus d'évaluation des passifs liés à l'assurance de la Banque, ce qui comprend les contrôles liés à l'élaboration et à l'examen des hypothèses clés relatives aux risques financiers et non financiers, ainsi qu'aux modèles actuariels utilisés pour calculer les passifs liés à l'assurance avec l'assistance de professionnels en actuariat possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Nous avons demandé à des professionnels en actuariat possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer 1) les hypothèses clés non financières, soit la mortalité, les déchéances de polices et les charges, en les comparant aux études internes et externes de la Banque, et 2) l'incidence des changements d'hypothèses sur la marge sur services contractuels sur l'état consolidé des résultats, en évaluant les changements d'hypothèses et d'autres éléments probants. Nous avons également testé une sélection d'éléments probants et de documents sous-jacents, tels que les contrats d'assurance souscrits avec les titulaires de police. Nous avons évalué les primes de liquidité utilisées dans la détermination du taux d'actualisation en comparant une sélection de primes avec les données de marché pour des instruments financiers présentant des caractéristiques d'illiquidité similaires.

KPMG srl./SENCRL.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Nous agissons à titre d'auditeur de la Banque depuis 2004 et avons agi à titre de co-auditeur pour les 14 années précédentes.

Toronto, Canada
Le 4 décembre 2025

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal au 31 octobre 2025, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À notre avis, la Banque de Montréal (la « Banque ») a maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2025 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Nous avons également effectué l'audit, selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, des bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2025 et 2024, des états consolidés connexes des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices clos à ces dates, ainsi que des notes y afférentes (collectivement, les « états financiers consolidés »), et notre rapport daté du 4 décembre 2025 exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés.

Fondement de l'opinion

Le maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière ainsi que l'appréciation, incluse sous la rubrique *Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière* à la page 113 du Rapport de gestion, de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières, aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Notre audit a été réalisé conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

KPMG srl./SENCRL.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 4 décembre 2025

État consolidé des résultats

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2025	2024
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions		
Prêts	38 747 \$	40 069 \$
Valeurs mobilières (note 2) ¹	15 862	15 038
Titres pris en pension ou empruntés	6 072	6 843
Dépôts à d'autres banques	2 856	4 035
	63 537	65 985
Charges d'intérêts		
Dépôts	29 255	34 580
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	9 064	8 907
Dette subordonnée	456	456
Autres passifs (note 13)	3 275	2 574
	42 050	46 517
Revenus nets d'intérêts	21 487	19 468
Revenus autres que d'intérêts		
Commissions et droits sur titres	1 169	1 106
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 791	1 626
Revenus de négociation (note 17)	2 584	2 377
Commissions sur prêts	1 342	1 464
Frais de services de cartes	831	847
Frais de gestion de placements et de garde de titres	2 339	2 056
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 495	1 324
Commissions de prise ferme et de consultation	1 703	1 399
Profits sur titres, autres que de négociation (note 2)	287	200
Profits de change, autres que de négociation	271	263
Résultats des activités d'assurance (note 14)	421	340
Rendement des placements liés à l'assurance (note 14)	124	105
Quote-part du bénéfice des entreprises associées et des coentreprises	175	207
Autres revenus	255	13
	14 787	13 327
Total des revenus	36 274	32 795
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 3)	3 617	3 761
Charges autres que d'intérêts		
Rémunération du personnel (notes 20 et 21)	12 018	10 872
Bureaux et matériel (note 8)	4 468	4 117
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10)	1 152	1 112
Publicité et expansion des affaires	806	837
Communications	342	388
Honoraires	678	583
Honoraires d'associations et de chambres de compensation et honoraires de réglementation annuels	302	321
Autres	1 341	1 269
	21 107	19 499
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	11 550	9 535
Charge d'impôts sur le résultat (note 22)	2 825	2 208
Bénéfice net	8 725 \$	7 327 \$
Attribuable à ce qui suit :		
Actionnaires de la Banque	8 709 \$	7 318 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	16	9
Bénéfice net	8 725 \$	7 327 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars canadiens) (note 23)		
De base	11,46 \$	9,52 \$
Dilué	11,44	9,51
Dividendes par action ordinaire	6,44	6,12

¹ Comprend les revenus d'intérêts sur les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, de 7 136 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (7 826 millions en 2024).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Le chef de la direction,

Darryl White

La présidente, Comité d'audit et de révision,

Jan Babiak

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

2025 2024

Bénéfice net	8 725 \$	7 327 \$
Autres éléments du résultat global, après impôts (note 22)		
Éléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net		
Variation nette des profits latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profits latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	308	217
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice	(65)	(83)
	243	134
Variation nette des profits latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Profits sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice (note 7)	995	2 512
Reclassement, dans le résultat, de pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de l'exercice	1 051	1 417
	2 046	3 929
Profits nets à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger		
Profits latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	473	287
(Pertes) latentes sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(76)	(100)
	397	187
Éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés en résultat net		
Profits (pertes) latents nets sur les titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	(11)	9
Profits (pertes) nets sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel (note 21)	137	(69)
(Pertes) nettes sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	(245)	(633)
	(119)	(693)
Total des autres éléments du résultat global, après impôts (note 22)	2 567	3 557
Total du résultat global	11 292 \$	10 884 \$
Attribuable à ce qui suit :		
Actionnaires de la Banque	11 276 \$	10 875 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	16	9
Total du résultat global	11 292 \$	10 884 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	67 484 \$	65 098 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	2 838	3 640
Valeurs mobilières (note 2)		
Titres de négociation	192 303	168 926
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	21 354	19 064
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	113 209	93 702
Titres de créance au coût amorti	96 610	115 188
	423 476	396 880
Titres pris en pension ou empruntés (note 3)	129 421	110 907
Prêts (notes 3 et 5)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	196 033	191 080
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	92 741	92 687
Prêts sur cartes de crédit	12 649	13 612
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	380 788	384 993
	682 211	682 372
Provision pour pertes sur créances (note 3)	(5 050)	(4 356)
	677 161	678 016
Autres actifs		
Instruments dérivés (note 7)	57 151	47 253
Engagements de clients aux termes d'acceptations	711	359
Bureaux et matériel (note 8)	6 252	6 249
Écart d'acquisition (note 10)	16 797	16 774
Immobilisations incorporelles (note 10)	4 758	4 925
Actifs d'impôt exigible	1 970	2 219
Actifs d'impôt différé (note 22)	2 732	3 024
Montants à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	43 167	31 916
Actifs divers (note 11)	42 884	42 387
	176 422	155 106
Total des actifs	1 476 802 \$	1 409 647 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts (note 12)	976 202 \$	982 440 \$
Autres passifs		
Instruments dérivés (note 7)	58 729	58 303
Acceptations	711	359
Titres vendus à découvert (note 13)	54 876	35 030
Titres mis en pension ou prêtés (note 5)	134 967	110 791
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées (notes 5 et 6)	51 562	40 164
Passifs liés à l'assurance (note 14)	20 436	18 770
Montants à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	45 170	34 407
Passifs divers (note 13)	37 549	36 720
	404 000	334 544
Dette subordonnée (note 15)	8 500	8 377
Total des passifs	1 388 702 \$	1 325 361 \$
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 16)	8 956	8 087
Actions ordinaires (note 16)	23 359	23 921
Surplus d'apport	373	354
Résultats non distribués	47 377	46 469
Cumul des autres éléments du résultat global	7 986	5 419
	88 051	84 250
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	49	36
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales		
Total des capitaux propres	88 100	84 286
Total des passifs et des capitaux propres	1 476 802 \$	1 409 647 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2025	2024
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 16)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 087 \$	6 958 \$
Émises au cours de l'exercice	1 369	2 379
Rachetées au cours de l'exercice	(500)	(1 250)
Solde à la clôture de l'exercice	8 956	8 087
Actions ordinaires (note 16)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	23 921	22 941
Émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	-	905
Émises en vertu du régime d'options sur actions	161	74
Actions propres vendues	7	1
Rachetées aux fins d'annulation	(730)	-
Solde à la clôture de l'exercice	23 359	23 921
Surplus d'apport		
Solde à l'ouverture de l'exercice	354	328
Charges liées aux options sur actions, déduction faite des options exercées (note 20)	14	15
Prime nette à la vente d'actions propres	5	11
Solde à la clôture de l'exercice	373	354
Résultats non distribués		
Solde à l'ouverture de l'exercice	46 469	44 006
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	8 709	7 318
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions à payer sur les autres instruments de capitaux propres (note 16)	(436)	(386)
Dividendes sur les actions ordinaires (note 16)	(4 630)	(4 458)
Frais d'émission de titres de capitaux propres	(4)	(11)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 16)	(2 731)	-
Solde à la clôture de l'exercice	47 377	46 469
Cumul des autres éléments (de la perte globale) attribuable aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts		
Solde à l'ouverture de l'exercice	(321)	(464)
Profits latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	308	217
Profits (pertes) latents sur les titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	(11)	9
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice	(65)	(83)
Solde à la clôture de l'exercice	(89)	(321)
Cumul des autres éléments (de la perte globale) attribuable aux couvertures de flux de trésorerie, après impôts		
Solde à l'ouverture de l'exercice	(1 519)	(5 448)
Profits sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice (note 7)	995	2 512
Reclassement, dans le résultat, de pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de l'exercice	1 051	1 417
Solde à la clôture de l'exercice	527	(1 519)
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, après impôts		
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 381	6 194
Profits latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	473	287
(Pertes) latentes sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(76)	(100)
Solde à la clôture de l'exercice	6 778	6 381
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux régimes de retraite et à d'autres avantages futurs du personnel, après impôts		
Solde à l'ouverture de l'exercice	874	943
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel (note 21)	137	(69)
Solde à la clôture de l'exercice	1 011	874
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable au risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur, après impôts		
Solde à l'ouverture de l'exercice	4	637
(Pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	(245)	(633)
Solde à la clôture de l'exercice	(241)	4
Total du cumul des autres éléments du résultat global	7 986	5 419
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	88 051	84 250
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales		
Solde à l'ouverture de l'exercice	36	28
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	16	9
Dividendes à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(3)	(3)
Autres	-	2
Solde à la clôture de l'exercice	49	36
Total des capitaux propres	88 100 \$	84 286 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	8 725 \$	7 327 \$
Ajustements en vue de déterminer les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		
(Profits) sur titres, autres que de négociation (note 2)	(287)	(200)
Amortissement des bureaux et du matériel (note 8)	1 015	970
Amortissement d'autres actifs	13	28
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10)	1 152	1 112
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles (notes 9 et 10)	178	26
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 3)	3 617	3 761
Impôts différés (note 22)	12	153
Quote-part (du bénéfice) des entreprises associées et des coentreprises	(175)	(207)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Titres de négociation	(21 315)	(42 700)
Actifs dérivés	(7 984)	(85)
Passifs dérivés	(1 182)	2 123
Impôts exigibles	104	257
Intérêts courus à recevoir et à payer	(1 403)	785
Passifs liés à l'assurance	1 666	4 312
Montants à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients et à payer à ceux-ci	(592)	1 529
Autres éléments et charges à payer, montant net	3 479	(7 125)
Dépôts	(13 233)	66 114
Prêts	(82)	(24 636)
Titres vendus à découvert	19 582	(8 786)
Titres mis en pension ou prêtés	23 166	3 766
Titres pris en pension ou empruntés	(17 682)	5 480
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	11 466	12 699
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	10 240	26 703
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
(Diminution) nette des passifs des filiales	(945)	(12 071)
Produit de l'émission de la dette subordonnée (note 15)	1 250	1 000
Remboursement sur la dette subordonnée (note 15)	(1 250)	(1 000)
Produit de l'émission d'actions privilégiées, déduction faite des frais d'émission (note 16)	1 365	2 368
Rachat d'actions privilégiées (note 16)	(500)	(1 250)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires (note 16)	146	67
Vente nette d'actions propres (note 16)	12	1
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 16)	(3 396)	-
Dividendes et distributions versés en trésorerie	(5 031)	(3 840)
Dividendes en trésorerie versés à la participation ne donnant pas le contrôle	(3)	(3)
Remboursement des obligations locatives	(321)	(357)
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(8 673)	(15 085)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	854	515
Achats de titres, autres que de négociation	(78 686)	(86 980)
Échéances de titres, autres que de négociation	37 244	27 323
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	42 922	36 177
Achats nets de bureaux, matériel et logiciels (notes 8 et 10)	(1 729)	(1 564)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	605	(24 529)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	214	75
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 386	(12 836)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	65 098	77 934
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice¹	67 484 \$	65 098 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie		
Inclusions dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :		
Intérêts versés au cours de l'exercice ²	43 135 \$	45 092 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice	2 831	2 450
Intérêts reçus au cours de l'exercice	61 067	63 108
Dividendes reçus au cours de l'exercice	2 423	2 481

¹ Nous sommes tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux auprès de certaines banques centrales, organismes de réglementation et contreparties, et ces montants totalisaient 108 millions de dollars au 31 octobre 2025 (80 millions au 31 octobre 2024).

² Comprend les dividendes versés sur les titres vendus à découvert.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Note 1 : Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque ou BMO) est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) et une société ouverte constituée au Canada. Nous sommes une société de services financiers hautement diversifiés qui offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des produits et services de banque d'affaires. Le siège social de la Banque est situé au 129, rue Saint-Jacques, à Montréal, au Québec, et ses bureaux administratifs se trouvent au 100 King Street West, 1 First Canadian Place, à Toronto, en Ontario. Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX) et de la Bourse de New York.

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; actifs et passifs financiers évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs financiers évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; immeubles de placement; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel; et passifs liés à l'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 4 décembre 2025.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2025. Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des entités structurées, des entreprises associées et des coentreprises. Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Nous détenons aussi des participations dans des entités structurées que nous consolidons lorsque nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 6. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités structurées consolidées est prise en compte dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Nous détenons des participations dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation et de financement (soit généralement des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence est également utilisée à l'égard de nos participations dans des coentreprises, qui sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût, puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entité émettrice, y compris les autres éléments du résultat global. On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos participations dans des entreprises associées et des coentreprises à la note 11.

Méthodes comptables significatives

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos méthodes comptables significatives tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par section.

Note	Sujet	Page	Note	Sujet	Page
1	Mode de présentation	138	16	Capitaux propres	175
2	Valeurs mobilières	143	17	Évaluations de la juste valeur et revenus de négociation	177
3	Prêts et provision pour pertes sur créances	145	18	Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	184
4	Gestion des risques	152	19	Gestion du capital	185
5	Transfert d'actifs financiers	152	20	Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions	186
6	Entités structurées	154	21	Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel	188
7	Instruments dérivés	156	22	Impôts sur le résultat	192
8	Bureaux et matériel	165	23	Bénéfice par action	195
9	Acquisitions et dessaisissements	166	24	Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels	195
10	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	167	25	Segmentation opérationnelle et géographique	198
11	Autres actifs	169	26	Principales filiales	201
12	Dépôts	169	27	Transactions avec des parties liées	201
13	Autres passifs	170			
14	Assurance	171			
15	Dette subordonnée	174			

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens de notre investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profits nets à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédonons un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant est reclasse dans notre état consolidé des résultats par voie du profit ou de la perte sur cession.

Les profits et pertes de change sur les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont libellés en monnaies étrangères sont inclus dans les profits (pertes) latents nets sur les titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de la période, dans notre état consolidé du résultat global. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste profits de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les profits de change, autres que de négociation, figurant sous les revenus autres que d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats dérivés qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans le poste variation nette des profits (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie de notre état consolidé du résultat global, et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Revenus

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-dividende.

Revenus d'honoraires

La comptabilisation des revenus d'honoraires tient compte des honoraires et des modalités précisées dans les contrats conclus avec les clients, soit généralement lorsque nous avons rempli nos obligations stipulées dans lesdits contrats. Le paiement est habituellement exigible lorsque nous avons rempli nos obligations ou dans un court délai après les avoir remplies, de sorte qu'il n'y a généralement aucune composante financement importante associée aux paiements qui nous sont dus. Quant aux contrats pour lesquels le prix de transaction comprend une contrepartie variable, les revenus sont constatés dans la seule mesure où ils sont hautement probables. Lorsqu'un tiers intervient dans la fourniture de services à un client, nous déterminons si nous agissons pour notre propre compte ou en tant que mandataire, ce qui peut nécessiter l'exercice d'un jugement. Si nous agissons pour notre propre compte (lorsque nous contrôlons le droit à la prestation de services prévus au contrat avant qu'ils ne soient fournis aux clients), nous présentons les revenus séparément du montant à payer à l'autre partie; autrement, nous présentons les revenus déduction faite du montant à payer à l'autre partie.

Les **commissions et droits sur titres** ont trait aux unités d'exploitation Gestion de patrimoine et Marchés des capitaux dans le cadre de transactions de courtage effectuées pour les clients. Ces commissions par action négociée sont normalement fixes et celles-ci, ainsi que les charges de compensation connexes, sont comptabilisées à la date de transaction. Il existe également des commissions, selon un pourcentage des avoirs en portefeuille du client, qui donnent droit à ce dernier à des conseils en placement et à un certain nombre de transactions, qui sont comptabilisées au cours de la période à laquelle les commissions se rapportent.

Les **frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement** ont essentiellement trait aux unités d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires aux États-Unis et comprennent les frais mensuels liés à la tenue de compte et d'autres frais liés aux activités facturées pour les dépôts et les services de gestion des liquidités. Les frais sont comptabilisés progressivement soit lorsque les services de tenue de compte ou de gestion des liquidités sont fournis ou à un moment précis lorsqu'une activité génératrice de produits est effectuée.

Les **frais de services de cartes** ont trait aux unités d'exploitation PE Canada et Services bancaires aux États-Unis et comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsque les services connexes sont fournis, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice. Les frais d'interchange sont calculés selon un pourcentage du montant de la transaction ou peuvent être fixes pour chaque transaction, tel qu'il est établi par le réseau de paiement, et sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les coûts liés aux primes ayant trait à nos cartes sont portés en diminution des frais de services de cartes au moment de la demande.

Les **frais de gestion de placements et de garde de titres** ont trait à l'unité d'exploitation Gestion de patrimoine et sont essentiellement fondés sur le solde des actifs sous gestion et de ceux sous administration, à la clôture de la période, et se rapportent aux services de gestion de placements, de garde de titres, de gestion du patrimoine et aux services fiduciaires fournis. Les frais sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les **revenus tirés de fonds d'investissement** ont trait à l'unité d'exploitation Gestion de patrimoine et correspondent à des frais pour les services de gestion de fonds, lesquels sont calculés et comptabilisés principalement selon un pourcentage de la valeur liquidative du fonds. Les frais sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les **commissions de prise ferme et de consultation** ont trait à l'unité d'exploitation Marchés des capitaux et surviennent lorsque nous agissons à titre de preneur ferme ou de placeur pour compte dans le cadre de placements de titres, où nous structurons et gérons les syndications de prêts et où nous fournissons des services en matière de fusions et acquisitions et des conseils en matière de montage. Les commissions de prise ferme et de consultation sont généralement comptabilisées lorsque les services sont fournis.

Contrats de location

Nous sommes bailleurs aux termes de contrats de location-financement et de contrats de location simple. Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif concerné. Sinon, ils sont classés comme contrats de location simple puisque nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

En tant que bailleur aux termes d'un contrat de location-financement, nous constatons un prêt d'un montant équivalant à l'investissement dans le contrat de location, ce qui représente la valeur actuelle des paiements minimaux à recevoir du preneur, paiements actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location, plus toute valeur résiduelle non garantie que nous prévoyons recouvrer à la fin de ce contrat. Les revenus locatifs qui en sont tirés sont pris en compte dans les prêts, sous revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, dans notre état consolidé des résultats.

Les actifs visés par des contrats de location simple sont pris en compte dans les autres actifs au bilan consolidé. Les revenus locatifs sont constatés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres revenus, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. L'amortissement de ces actifs est constaté selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Il y a lieu de se reporter à la note 8 pour connaître notre politique concernant la comptabilisation par le preneur.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs financiers non courants qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente, et sont inscrits dans les autres actifs figurant dans notre bilan consolidé. Après son classement initial, un actif non courant n'est plus amorti et toute réduction ultérieure à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente est prise en compte dans le poste autres, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Utilisation d'estimations et recours à des jugements

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des jugements qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes.

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations et poser des jugements comprennent : la provision pour pertes sur créances (PPC); les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les participations dans des entreprises associées et des coentreprises; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs relatifs aux contrats d'assurance; les provisions, y compris pour les poursuites judiciaires et les charges de restructuration, ainsi que les transferts d'actifs financiers et la consolidation d'entités structurées. Nous posons des jugements pour évaluer le modèle économique utilisé pour les actifs financiers de même que la question de savoir si la quasi-totalité des risques et des avantages a été transférée lorsque nous procédon à des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous contrôlons les entités structurées, comme il en est question aux notes 5 et 6, respectivement. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

Les perspectives économiques sont soumises à plusieurs risques qui pourraient avoir des résultats moins favorables pour l'Amérique du Nord. Les menaces les plus immédiates proviennent d'une possible escalade des tarifs douaniers américains. Les entreprises du Canada s'exposent à des risques à plus long terme si la renégociation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique est infructueuse, car des tarifs douaniers importants pourraient alors s'appliquer à un plus grand nombre de biens exportés vers les États-Unis plutôt qu'à une petite proportion, ce qui entraînerait probablement une récession au Canada. Les autres risques comprennent une intensification de la guerre entre la Russie et l'Ukraine ou une reprise du conflit au Moyen-Orient. Les importantes dépenses des entreprises en matière d'IA apportent un soutien crucial à l'économie, mais présentent également de nouveaux risques pour les travailleurs. Bien que l'IA n'ait pas encore entraîné de pertes d'emplois significatives, elle pourrait influencer de plus en plus les décisions d'embauche et provoquer des changements considérables dans la composition de la main d'œuvre, obligeant les personnes sans emploi à acquérir de nouvelles compétences. Les incidences sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, ce qui inclut le potentiel de pertes sur créances, des pertes liées à des contreparties et des pertes évaluées à la valeur de marché, sur nos notations de crédit et nos ratios de fonds propres réglementaires et de liquidité, de même que l'incidence sur nos clients et nos concurrents dépendront de l'évolution de la situation, qui demeure incertaine. En raison de leur nature, les estimations que nous faisons et les jugements que nous posons aux fins de l'établissement de nos états financiers consolidés portent sur des questions qui sont inévitablement incertaines. Toutefois, nous disposons de politiques détaillées et de contrôles internes en place qui visent à assurer que les jugements posés pour estimer ces montants sont bien contrôlés et vérifiés de façon indépendante, et nous appliquons nos politiques uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont appropriées en date du 31 octobre 2025.

Provision pour pertes sur créances

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction des pertes attendues en général sur une période de 12 mois pour les prêts productifs et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a subi une augmentation importante depuis qu'ils ont été accordés.

Pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, il faut tenir compte de nombreux facteurs et cela varie en fonction des catégories de produits et de risques. La méthode de la Banque pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit est établie en fonction de la variation de la probabilité de défaut (PD) entre l'octroi et la date de clôture, et il est évalué à l'aide de scénarios pondérés en fonction de la probabilité et de certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Un jugement éclairé concernant la qualité du crédit devra être exercé afin d'évaluer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit.

Pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit et pour calculer le montant des pertes sur créances attendues, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement, en fonction de l'information disponible à la fin de la période de présentation, à l'égard de questions dont l'issue est incertaine. Par exemple, l'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la PPC. Lors du calcul des pertes sur créances attendues, les prévisions de la conjoncture économique future sont prises en considération de façon explicite. Nous avons conçu des modèles qui incorporent des variables macroéconomiques spécifiques propres à chaque portefeuille. Les principales variables économiques propres aux portefeuilles de prêts aux particuliers comprennent les principaux marchés où nous exerçons nos activités, soit le Canada et les États-Unis, ainsi que les marchés régionaux qui sont considérés comme importants. Les prévisions de la Banque sont élaborées en interne par notre groupe Études économiques, qui tient compte de données externes et de notre appréciation de la conjoncture économique future. Nous exerçons un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'intégrer diverses prévisions économiques qui sont pondérées en fonction de la probabilité pour déterminer les pertes sur créances attendues définitives. La provision est sensible aux changements des prévisions économiques et de la pondération selon la probabilité de chaque scénario de prévision.

On trouvera d'autres renseignements sur la PPC à la note 3.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Des techniques d'évaluation de la juste valeur sont utilisées pour évaluer divers actifs financiers et passifs financiers et aussi pour effectuer des tests de dépréciation à l'égard de certains actifs non financiers.

On trouvera d'autres renseignements sur nos techniques d'évaluation de la juste valeur à note 17.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Des actuaires indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Les écarts entre les chiffres réels et les hypothèses posées sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Le calcul de la charge au titre des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies est tributaire de diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux tendanciels du coût des soins de santé, les taux de croissance prévus de la rémunération, l'âge de la retraite et les taux de mortalité. Ces hypothèses reflètent les meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur les données historiques pertinentes en parallèle avec les données liées au marché. Les actuaires passent en revue ces hypothèses. Eu égard à tous les régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 21.

Dépréciation de titres et participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la PPC est évaluée en fonction d'un montant équivalant aux pertes sur créances attendues sur 12 mois.

Nous soumettons nos participations dans des entreprises associées et des coentreprises, y compris celles inscrites dans les autres actifs, à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. En ce qui concerne ces participations, les indices objectifs de dépréciation peuvent comprendre, entre autres facteurs, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur à un montant inférieur à leur coût.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que sur la PPC, les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, et la détermination de la juste valeur aux notes 2, 11 et 17.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats, à l'état consolidé du résultat global ou à l'état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant requis pour régler les obligations fiscales calculé selon notre estimation. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation et nos hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, nos prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des périodes futures.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22.

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et mettent en jeu la comparaison des valeurs comptables et des valeurs recouvrables des UGT auxquelles l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable de chaque UGT demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'UGT se révèle supérieure à sa valeur recouvrable, un calcul de la dépréciation est effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation faits pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque UGT. Nous devons faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute dépréciation pouvant en résulter.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles à la note 10.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les estimations de flux de trésorerie d'exécution, incluant un ajustement au titre du risque, ainsi que la marge sur services contractuels. Les flux de trésorerie d'exécution correspondent aux flux de trésorerie futurs estimés afférents à la période de couverture résiduelle et aux sinistres survenus antérieurement; ces flux de trésorerie sont alors pondérés par leur probabilité d'occurrence et actualisés. Cela est fondé sur des hypothèses en matière de risque non financier portant notamment sur la mortalité, les déchéances de polices et les charges; ces hypothèses s'appuient sur une combinaison de données propres au secteur d'activité et à une entité et, pour ce qui est des charges, elles sont fondées sur l'analyse de données historiques selon lesquelles les charges découlent des activités d'assurance. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La marge sur services contractuels est un composant du passif qui représente les profits non acquis que nous comptabilisons lorsque les services sont rendus.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance à la note 14.

Provisions

Des provisions, y compris les provisions pour les poursuites judiciaires et les charges de restructuration, sont comptabilisées si, du fait d'un événement passé, la Banque a une obligation juridique ou implicite actuelle dont elle peut estimer le montant de façon fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour acquitter cette obligation. Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui serait nécessaire pour régler toute obligation à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes connexes. La direction ainsi que des experts externes participent à l'estimation des provisions, le cas échéant. Les coûts réels de la résolution de certaines obligations pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que le montant des provisions.

On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 24.

Transferts d'actifs financiers

Nous concluons des transactions visant le transfert d'actifs financiers, essentiellement des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires, avec une entité structurée ou un tiers afin d'avoir accès à d'autres sources de financement ou dans le cadre de nos activités de négociation. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ou le contrôle ont été transférés afin d'établir s'ils peuvent être décomptabilisés. Les actifs sont décomptabilisés lorsque nous avons transféré la quasi-totalité de leurs risques et avantages. Dans les cas où nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux actifs titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les actifs et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. Dans les cas où nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages, nous décomptabilisons les actifs à la condition de ne plus exercer de contrôle sur ces derniers. Si nous conservons le contrôle, nous comptabilisons encore les actifs transférés à hauteur du maintien de notre engagement.

On trouvera d'autres renseignements sur les actifs financiers transférés à la note 5.

Consolidation d'entités structurées

Les entités de titrisation que nous soutenons ont généralement un pouvoir décisionnel limité. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener, les types d'actifs qu'elles peuvent détenir et le financement de leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités, puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Pour ce qui est de certaines participations dans des sociétés en commandite, nous posons des jugements afin de déterminer si nous les contrôlons ou non. Par suite d'une évaluation de nos participations et de nos droits, nous avons établi que nous ne contrôlions pas certaines entités, même si notre participation pouvait être supérieure à 50 %. Cela peut survenir lorsque nous ne sommes pas le commandité d'une telle société et que les droits du commandité influent le plus sur les rendements de celle-ci. En outre, nous avons établi que nous contrôlions certaines entités même si notre participation était de moins de 50 %, par exemple lorsque nous en sommes le commandité et que nos droits influent le plus sur leurs rendements.

On trouvera d'autres renseignements sur les entités structurées aux notes 6 et 20.

Changements des IFRS et de méthodes comptables

IFRS 17, Contrats d'assurance

En date du 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui propose un référentiel comptable pour tous les types de contrats d'assurance et qui remplace la version actuelle de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Il y a lieu de se reporter à la note 14 pour obtenir un complément d'informations sur notre politique en matière de comptabilisation des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Au moment de la transition, nous avons été tenus de procéder à l'application rétrospective intégrale en retraitant les chiffres des périodes précédentes comme si l'IFRS 17 avait toujours été appliquée, à moins que cela ne soit impraticable, auquel cas nous avons appliqué l'approche fondée sur la juste valeur. La marge sur services contractuels comptabilisée le 1^{er} novembre 2022 selon l'approche fondée sur la juste valeur s'élevait à 1 550 millions de dollars, dont une tranche de 1 210 millions demeurait dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance au 31 octobre 2025 (1 370 millions au 31 octobre 2024).

IAS 40, Immeubles de placement

Au moment de la transition à l'IFRS 17, nous avons volontairement changé de méthode comptable pour l'évaluation des immeubles de placement comptabilisés dans les actifs liés à l'assurance, dans les autres actifs dans notre bilan consolidé, en passant de l'évaluation au coût à l'évaluation à la juste valeur, afin de mieux aligner les rendements sur nos immeubles de placement avec les profits et les pertes de nos activités d'assurance. L'IAS 40, *Immeubles de placement* (IAS 40), autorise l'une ou l'autre méthode d'évaluation. Nous avons appliqué ce changement de manière rétrospective comme si nous avions toujours comptabilisé les immeubles de placement à leur juste valeur. Ce changement s'est traduit par une augmentation des autres actifs de 132 millions de dollars et des capitaux propres de 132 millions après impôts au 1^{er} novembre 2022.

IFRS 9, Instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, nous avons modifié volontairement notre méthode pour comptabiliser des contrats normalisés visant l'achat ou la vente d'actifs financiers à la date de transaction, au lieu de la date de règlement. Cette modification a été appliquée de manière rétrospective, tel qu'il est exigé lorsque des modifications sont apportées aux méthodes comptables, comme si nous avions toujours comptabilisé les transactions sur titres à la date de transaction. On entend par contrat normalisé un contrat dont les modalités imposent le règlement dans le délai défini généralement par une convention sur le marché concerné ou par la réglementation. Une augmentation des actifs et des passifs de l'ordre de 52,5 milliards de dollars a résulté de cette modification au 31 octobre 2023.

IAS 12, Impôts sur le résultat

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté une modification à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat* (IAS 12). La modification restreint l'exception prévue à l'IAS 12 visant à exclure les transactions qui donnent lieu à des différences temporaires égales et compensatoires d'un montant égal (tels les contrats de location et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations). À l'adoption de cette modification, nous avons comptabilisé des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé distincts relativement aux actifs et aux passifs donnant lieu à des différences temporaires. Notre bilan consolidé n'a pas été visé par cette modification, car les soldes ne peuvent être compensés que s'ils sont prélevés par la même administration fiscale.

Changements futurs des IFRS et de méthodes comptables

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui modifient l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), et l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7). Ces modifications clarifient la façon d'évaluer les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers qui comportent des caractéristiques conditionnelles, ainsi que le traitement des actifs garantis uniquement par sûreté réelle et des instruments liés par contrat. Les modifications instaurent également un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation de certains instruments financiers réglés par l'intermédiaire d'un système de paiement électronique avant la date de règlement si certaines conditions sont remplies. Ces modifications entreront en vigueur à compter de notre exercice qui débutera le 1^{er} novembre 2026. Afin de satisfaire aux exigences des modifications, nous avons mis en œuvre un projet à l'échelle de l'organisation et nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption.

IFRS 18, États financiers : présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir* (IFRS 18), qui remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et entrera en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2027. Afin de satisfaire aux exigences de l'IFRS 18, nous avons mis en œuvre un projet à l'échelle de l'organisation et nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption. L'IFRS 18 modifiera la présentation de notre état consolidé du résultat net en classant les produits et les charges dans trois catégories (exploitation, investissement et financement) en fonction de nos principales activités commerciales, et en introduisant certains nouveaux sous-totaux. L'IFRS 18 exige également que certaines mesures de la performance choisies par la direction soient incluses dans une note de nos états financiers consolidés.

Note 2 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en cinq catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les **titres de négociation** sont ceux achetés aux fins de revente à court terme. Les titres de négociation sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction et les variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Les **titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net** sont comptabilisés à la juste valeur, tandis que les variations de la juste valeur et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats au poste profits sur titres, autres que de négociation, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après. Cette catégorie comprend :

Titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour être admissibles à cette désignation, les titres doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable, et leur désignation doit éliminer ou réduire sensiblement la disparité de traitement qui, autrement, résulterait de l'évaluation des profits et des pertes sur une base différente. Les titres doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irréversible. Si ces titres n'étaient pas désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, ils seraient comptabilisés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit au coût amorti.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et nos passifs au titre des contrats de placement désignés à la juste valeur par le biais du résultat net puisque les variations des variables financières entrant dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans l'état des résultats au cours de chaque période. Cette désignation permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, en réduisant la non-concordance comptable en ce qui a trait aux profits et pertes latents, puisque les variations de la juste valeur des titres, des passifs au titre des contrats de placement désignés à la juste valeur et l'incidence de la variation des taux d'actualisation et les hypothèses financières liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance sont tous comptabilisés à l'état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts, au poste rendement des placements liés à l'assurance. La juste valeur de ces titres s'établissait à 13 536 millions de dollars au 31 octobre 2025 (12 214 millions au 31 octobre 2024). L'exposition maximale au risque de crédit pour les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net correspond à la valeur comptable de ces mêmes titres.

Titres devant obligatoirement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres gérés sur la base de la juste valeur, mais qui ne sont pas détenus à des fins de négociation, ou des titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, et des titres de participation qui ne sont pas détenus à des fins de négociation ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces titres s'établissait à 7 818 millions de dollars au 31 octobre 2025 (6 850 millions au 31 octobre 2024).

Les investissements dans des entités ouvrant droit au crédit d'impôt pour la construction de logements à prix abordable sont inclus dans ce solde étant donné qu'ils sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de la juste valeur des investissements et l'avantage au titre des crédits d'impôt reçus étant comptabilisés dans les profits sur titres, autres que de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. La juste valeur de ces investissements s'établissait à 1 136 millions de dollars au 31 octobre 2025 (900 millions au 31 octobre 2024).

Les **titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les titres. Les flux de trésorerie liés à ces titres correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et de tout risque de remboursement par anticipation qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change ou encore de changements quant aux sources ou aux modalités de financement, ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus ou dépréciés. Les profits et pertes sur cession et les pertes (recouvrements) de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les **titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** sont des titres de participation à l'égard desquels nous avons choisi de comptabiliser les variations de la juste valeur de l'instrument dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits ou pertes constatés à l'égard de ces instruments ne seront jamais comptabilisés en résultat net. Les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas assujettis à une évaluation de la dépréciation.

Les **titres de créance au coût amorti** sont des titres de créance achetés ou montés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels, qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les pertes de valeur (recouvrements) sont inscrites à notre état consolidé des résultats, dans les profits sur titres, autres que de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime, de l'escompte et des coûts de transaction sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de transaction.

Test de dépréciation

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues, à l'exception des titres dont le risque de crédit est réputé faible et dont la PPC est évaluée en fonction d'un montant équivalant aux pertes sur créances attendues sur 12 mois. Un titre de créance est considéré comme ayant un risque de crédit faible si l'emprunteur comporte un risque de défaillance faible et s'il a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être. La cote de risque de crédit afférente à tous nos titres de créance correspond à celle de catégorie investissement.

Les titres de créance évalués au coût amorti totalisent 96 610 millions de dollars au 31 octobre 2025 (115 188 millions au 31 octobre 2024), déduction faite de la PPC de 4 millions au 31 octobre 2025 (3 millions au 31 octobre 2024).

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont totalisé 113 209 millions de dollars au 31 octobre 2025 (93 702 millions au 31 octobre 2024). La PPC liée à ces titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 6 millions au 31 octobre 2025 (4 millions au 31 octobre 2024) est incluse dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur ou vendeur, selon ce qui permet le mieux d'évaluer la juste valeur. Dans le cas où le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. On trouvera d'autres renseignements sur les techniques d'évaluation de la juste valeur à la note 17.

Terme à courir de titres

Le tableau qui suit présente les termes à courir des titres :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Terme à courir						2025	2024
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise	Total	Total
Titres de négociation								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes	1 170 \$	2 342 \$	1 003 \$	3 481 \$	4 315 \$	-\$	12 311 \$	10 036 \$
l'administration fédérale américaine des municipalités, agences et États américains	715	316	1 494	2 007	4 503	-	9 035	7 585
d'autres administrations publiques	4 123	9 180	3 237	6 135	8 227	-	30 902	24 248
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines ¹	592	1 177	1 348	740	269	-	1 144	565
Prêts détenus à des fins de transaction	1 103	176	467	928	53 776	-	56 450	40 995
Titres de créance d'entreprises	1 377	3 030	2 259	2 365	2 583	-	11 614	10 172
Prêts détenus à des fins de transaction	1	976	1 641	1 950	-	-	4 568	5 493
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	-	62 153	62 153	65 983
Total des titres de négociation	9 081	17 231	11 663	18 035	74 140	62 153	192 303	168 926
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes	876	7	146	342	248	-	1 619	403
l'administration fédérale américaine	1	6	19	116	1 436	-	1 578	1 578
d'autres administrations publiques	4	-	-	-	1 491	-	1 495	1 527
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines ¹	-	11	-	7	-	-	18	21
Titres de créance d'entreprises	227	273	246	1 133	7 029	-	8 908	8 780
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	-	7 736	7 736	6 730
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	1 108	297	411	1 598	10 204	7 736	21 354	19 064
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	15 795	15 202	10 077	3 820	-	-	44 894	33 892
Coût amorti	15 819	15 287	10 271	3 958	-	-	45 335	34 177
Juste valeur	2,29	2,48	2,78	3,08	-	-	2,53	3,33
des provinces et municipalités canadiennes	470	1 041	2 925	1 072	17	-	5 525	5 939
Coût amorti	470	1 061	2 986	1 112	15	-	5 644	5 996
Juste valeur	2,52	3,05	3,32	3,47	4,07	-	3,23	3,61
l'administration fédérale américaine	844	3 769	9 270	6 358	274	-	20 515	17 033
Coût amorti	845	3 797	9 434	6 458	275	-	20 809	16 965
Juste valeur	3,61	3,88	3,75	3,92	4,64	-	3,83	4,06
des municipalités, agences et États américains	399	538	732	3 408	545	-	5 622	5 125
Coût amorti	398	534	733	3 423	546	-	5 634	5 068
Juste valeur	2,89	2,87	3,06	3,02	4,77	-	3,17	4,04
d'autres administrations publiques	1 521	1 607	911	-	-	-	4 039	5 643
Coût amorti	1 521	1 624	920	-	-	-	4 065	5 656
Juste valeur	2,28	3,49	3,66	-	-	-	3,07	3,15
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines ¹	112	1 451	10 628	3 783	10 972	-	26 946	21 570
Coût amorti	111	1 457	10 776	3 834	10 837	-	27 015	21 293
Juste valeur	2,46	3,46	4,19	3,90	4,02	-	4,03	3,92
Rendement (%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créance d'entreprises	1 663	523	550	1 686	69	-	4 491	4 391
Coût amorti	1 664	530	557	1 699	65	-	4 515	4 370
Juste valeur	4,48	2,69	3,35	4,79	5,02	-	4,26	2,67
Rendement (%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation d'entreprises	Coût	-	-	-	-	165	165	135
Juste valeur	-	-	-	-	-	192	192	177
Total du coût ou du coût amorti	20 804	24 131	35 093	20 127	11 877	165	112 197	93 728
Total de la juste valeur	20 828	24 290	35 677	20 484	11 738	192	113 209	93 702
Rendement (%)	2,54	2,86	3,55	3,65	4,07	-	3,28	3,61
Titres au coût amorti²								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	538	376	-	35	-	-	949	2 465
Coût amorti	532	376	-	35	-	-	943	2 403
Juste valeur	3,43	2,74	-	3,12	-	-	3,15	1,81
des provinces et municipalités canadiennes	720	1 099	1 495	2 868	-	-	6 182	4 488
Coût amorti	719	1 106	1 506	2 889	-	-	6 220	4 216
Juste valeur	2,84	2,50	2,86	3,45	-	-	3,07	2,38
Rendement (%)	-	-	-	-	-	-	-	-
l'administration fédérale américaine	773	17 536	12 377	8 992	3 790	-	43 468	55 421
Coût amorti	765	17 037	11 601	7 980	3 049	-	40 432	51 319
Juste valeur	3,87	2,74	2,32	2,69	3,96	-	2,74	1,49
Rendement (%)	-	-	-	-	-	-	-	-
des municipalités, agences et États américains	-	-	-	165	-	-	165	182
Coût amorti	-	-	-	167	-	-	167	180
Juste valeur	-	-	-	4,66	-	-	4,66	4,65
Rendement (%)	-	-	-	-	-	-	-	-
d'autres administrations publiques	186	217	122	-	-	-	525	681
Coût amorti	186	217	120	-	-	-	523	675
Juste valeur	3,76	3,96	4,00	-	-	-	3,90	1,80
Rendement (%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines ¹	1 127	3 783	455	2 532	29 873	-	37 770	42 773
Coût amorti	1 119	3 670	425	2 317	27 307	-	34 838	38 619
Juste valeur	2,51	1,78	1,84	1,69	2,81	-	2,61	2,58
Rendement (%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créance d'entreprises	392	664	140	58	6 297	-	7 551	9 178
Coût amorti	387	660	141	57	6 080	-	7 325	9 049
Juste valeur	3,73	3,97	2,94	3,73	5,06	-	4,85	4,57
Rendement (%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total de la valeur comptable	3 736	23 675	14 589	14 650	39 960	-	96 610	115 188
Total de la juste valeur	3 708	23 066	13 793	13 445	36 436	-	90 448	106 461
Rendement (%)	3,18	2,62	2,38	2,69	3,27	-	2,89	2,19
Total de la valeur comptable des valeurs mobilières	34 753	65 493	62 340	54 767	136 042	70 081	423 476	396 880
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)								
Dollar canadien	23 158	24 896	16 194	15 622	18 796	27 159	125 825	111 370
Dollar américain	10 390	39 787	45 617	38 820	116 911	41 434	292 959	278 558
Autres monnaies	1 205	810	529	325	335	1 488	4 692	6 952
Total des valeurs mobilières	34 753 \$	65 493 \$	62 340 \$	54 767 \$	136 042 \$	70 081 \$	423 476 \$	396 880 \$

¹ Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés ou représentent des titres émis par des agences américaines et des entreprises partenaires par un gouvernement. LNH signifie Loi nationale sur l'habitation.

² La valeur comptable des titres qui font partie de la relation de couverture de juste valeur est ajustée en fonction des profits (pertes) connexes sur les contrats de couverture.

Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et du taux d'intérêt contractuel associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à courir indiqués ci-dessus sont établis d'après les dates d'échéance contractuelle des titres. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étoile.

Profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Le tableau qui suit présente un sommaire des profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :

(en millions de dollars canadiens)	2025				2024			
	Coût ou coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût ou coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	44 894 \$	443 \$	(2)\$	45 335 \$	33 892 \$	303 \$	(18)\$	34 177 \$
des administrations provinciales et municipales canadiennes	5 525	132	(13)	5 644	5 939	82	(25)	5 996
l'administration fédérale américaine	20 515	327	(33)	20 809	17 033	100	(168)	16 965
des municipalités, agences et États américains	5 622	77	(65)	5 634	5 125	24	(81)	5 068
d'autres administrations publiques	4 039	35	(9)	4 065	5 643	20	(7)	5 656
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	26 946	291	(222)	27 015	21 570	58	(335)	21 293
Titres de créance d'entreprises	4 491	37	(13)	4 515	4 391	31	(52)	4 370
Titres de participation d'entreprises	165	27	-	192	135	42	-	177
Total	112 197 \$	1 369 \$	(357)\$	113 209 \$	93 728 \$	660 \$	(686)\$	93 702 \$

Les profits (pertes) latents peuvent être compensés par les (pertes) profits connexes sur les contrats de couverture.

Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions

Les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions ont été inclus dans notre état consolidé des résultats comme suit. Les revenus liés aux titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17 :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	143 \$	161 \$
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4 427	3 874
Titres au coût amorti	2 709	3 952
Total	7 279 \$	7 987 \$

Revenus autres que d'intérêts

Les profits et pertes nets provenant des titres, compte non tenu des profits et des pertes sur les titres de négociation, ont été constatés dans notre état consolidé des résultats comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	201 \$	87 \$
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - profits réalisés¹	89	114
Perte de valeur sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et sur les titres au coût amorti	(3)	(1)
Profits sur titres, autres que de négociation	287 \$	200 \$

¹ Les profits sont présentés déduction faite des (pertes) sur les contrats de couverture.

Les profits et les pertes sur les titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17.

Les revenus d'intérêts et de dividendes et les profits sur les titres détenus relativement à nos activités d'assurance sont pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste rendement des placements liés à l'assurance de notre état consolidé des résultats comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Revenus d'intérêts et de dividendes	546 \$	515 \$
Profits sur les titres à la juste valeur par le biais du résultat net¹	374	1 270
Profits réalisés sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	1
Total des revenus d'intérêts et de dividendes et des profits sur les titres détenus relativement à nos activités d'assurance	920 \$	1 786 \$

¹ Les profits (pertes) sur ces titres peuvent être contrebalancés par des (pertes) profits découlant des variations des passifs liés à l'assurance, comme il est décrit précédemment à la section Titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Note 3 : Prêts et provision pour pertes sur créances

Prêts

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans le cas où l'objectif du modèle économique vise à percevoir des flux de trésorerie contractuels et les flux de trésorerie liés à ces prêts correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Autrement, les prêts sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Lorsque les prêts sont détenus dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les prêts, et que les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, les prêts sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable brute de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevrons du fait de notre engagement à remettre ou à revendre au prêteur ou au vendeur d'origine les titres que nous lui avons empruntés ou achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Les commissions sur prêts ont trait principalement aux unités d'exploitation PE Canada, Services bancaires aux États-Unis et Marchés des capitaux. Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts sont portées en résultat au moment du montage des prêts. Les commissions d'engagement correspondent à un pourcentage du solde de la facilité à la clôture de chaque période. Les commissions sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites en tant que commissions sur prêts gagnées sur la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont payables et portées aux commissions sur prêts au moment où la syndication est terminée.

Prêts douteux

Nous classons un prêt dans les prêts douteux (étape 3) lorsqu'il s'est produit un ou plusieurs événements générateurs de perte, tels qu'une faillite, un retard de paiement ou lorsque le recouvrement de la totalité du capital et des intérêts n'est plus raisonnablement assuré. Les prêts sont en défaut s'il est improbable que l'emprunteur soit en mesure de payer ses obligations de crédit en totalité sans recourir à la Banque, pour la réalisation d'une sûreté par exemple, ou si les versements de l'emprunteur sont en souffrance depuis un nombre défini de jours.

En règle générale, les prêts aux particuliers au Canada et aux États-Unis sont classés comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont en souffrance depuis 90 jours, ou depuis un an pour les prêts hypothécaires à l'habitation si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours et ne sont pas présentés comme douteux. Au Canada, les prêts à température aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont normalement sortis du bilan lorsque les versements prévus sont en souffrance depuis un an. Aux États-Unis, les prêts aux particuliers sont habituellement sortis du bilan lorsque les versements prévus sont en souffrance depuis 180 jours, à l'exception des prêts à terme ne visant pas des biens immobiliers, qui sont habituellement sortis du bilan lorsque les versements prévus sont en souffrance depuis 120 jours. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte de la valeur de toute garantie et d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous déterminons que nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrir le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, nous considérons les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises comme étant douteux lorsque les versements sont en souffrance depuis 90 jours. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont sortis du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives raisonnables de recouvrement ont échoué.

Les découverts sont considérés comme des créances échues lorsque le client a dépassé une limite autorisée ou qu'il a été averti qu'il disposait d'une limite inférieure à l'encours actuel ou, dans le cas de prêts aux particuliers à découvert, lorsque le client n'a pas ramené le montant à découvert à zéro dans un délai donné.

Un prêt est reclassé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrir en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt, déduction faite de sa provision connexe. Dans les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, nous constatons des ajustements à la provision pour ces prêts qui reflètent la valeur temps de l'argent en tant que revenus d'intérêts. Des revenus d'intérêts de 358 millions de dollars sur les prêts douteux ont été constatés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025 (306 millions en 2024).

Provision pour pertes sur créances

La PPC figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons comme adéquat pour épouser les pertes sur créances liées à nos prêts et à d'autres instruments de crédit. La PPC s'est élevée à 5 739 millions de dollars au 31 octobre 2025 (4 936 millions au 31 octobre 2024), dont une tranche de 5 050 millions (4 356 millions au 31 octobre 2024) a été comptabilisée dans les prêts et une tranche de 689 millions (580 millions au 31 octobre 2024), dans les passifs divers à notre bilan consolidé. Les variations des soldes bruts, notamment en ce qui a trait aux montages, aux échéances, aux ventes, aux radiations et aux remboursements dans le cours normal des activités, ont une incidence sur la PPC.

Provision liée aux prêts productifs

Nous maintenons une provision afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences de l'IFRS 9, compte tenu des lignes directrices du BSIF.

Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, qu'il y ait eu dépréciation ou non. Nous comptabilisons une PPC d'un montant équivalant généralement aux pertes sur créances attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit (étape 2).

Pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, il faut tenir compte de nombreux facteurs et cela varie en fonction des catégories de produits et de risques. Notre méthode pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit est établie en fonction de la variation de la PD entre l'octroi et la date de clôture, et il est évalué à l'aide de scénarios pondérés en fonction de la probabilité et de certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il figure sur une liste de comptes à surveiller.

Pour chaque exposition, la perte sur créances attendue dépend de la PD, de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), le moment de la perte attendue étant aussi pris en compte, et est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et au moyen de l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles de perte sur créances attendues.

La PD représente la probabilité qu'un prêt ne soit pas remboursé et tombe en situation de défaut sur un horizon de 12 mois pour l'étape 1 ou sur la durée de vie pour l'étape 2. La PD de chaque actif financier individuel est modelée en fonction des données historiques et est estimée d'après les conditions actuelles du marché et les informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures.

L'ECD est modelée en fonction des données historiques et représente une estimation du montant de l'encours exposé au risque de crédit au moment du défaut. Pour les sommes hors bilan et les sommes inutilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut.

La PCD représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut et est modelée en fonction des données historiques et des informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures, lorsqu'approprié. La PCD prend en compte le montant et la qualité de toute garantie.

Nous prenons en compte les événements passés, les conditions actuelles des marchés et les informations prospectives raisonnables et justifiables à propos de la conjoncture économique future pour déterminer le montant de pertes attendues. Lors de l'évaluation des informations relatives à la conjoncture économique future possible, nous faisons appel à divers scénarios économiques, notamment à notre scénario de référence, lequel représente, selon nous, le résultat le plus probable, ainsi qu'à des scénarios optimistes, pessimistes et pessimistes graves, qui sont tous élaborés par notre groupe Études économiques. Les principales variables économiques utilisées pour déterminer la PPC reflètent la diversité géographique de nos portefeuilles, selon le cas.

Afin de déterminer la durée de vie d'un prêt, la période contractuelle du prêt, y compris les paiements anticipés, les prorogations et les autres options sont généralement prises en compte. Pour ce qui est des instruments renouvelables, comme les cartes de crédit, qui pourraient ne pas être assortis d'une période contractuelle prédéterminée, la durée de vie est fondée sur le comportement historique.

La méthodologie que nous employons à l'égard des pertes sur créances attendues exige également l'exercice d'un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'inclure l'incidence estimée des facteurs qui échappent aux résultats obtenus au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. Nous avons exercé un jugement éclairé concernant la qualité du crédit pour tenir compte de l'incidence persistante du contexte incertain sur les conditions de crédit et l'économie.

Provision liée aux prêts douteux

Nous réexaminons régulièrement nos prêts afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (exclusion faite des prêts sur cartes de crédit, qui sont sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours). L'examen des prêts douteux qui sont considérés comme importants pris individuellement est effectué au moins une fois par trimestre par des gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite examinée et approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrir sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti douteux reflète notre meilleure estimation de la réalisation de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. Cette estimation peut changer au fil du temps au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles ou selon l'évolution des stratégies de détection et de résolution des difficultés, donnant lieu à des modifications de la provision. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et prendre la forme de trésorerie, de titres, de biens immobiliers, de créances, de garanties, de stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation, prêts à tempérament, autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises ont été individuellement désignés comme négligeables et peuvent être individuellement ou collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte et des attentes à l'égard de la conjoncture économique future.

Les prêts soumis collectivement à des tests de dépréciation sont regroupés en fonction des caractéristiques de risque qu'ils présentent, telles le type d'instrument, la situation géographique, le secteur d'activité, le type de garantie et la durée à courir.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la provision pour pertes par catégorie de produit pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024. Les transferts représentent les pertes sur créances attendues qui sont passées d'une étape à l'autre au cours de l'exercice, par exemple des pertes sur créances attendues sur un horizon de 12 mois (étape 1) à des pertes sur la durée de vie (étape 2). La réévaluation nette correspond à l'incidence des pertes sur créances attendues afférente au transfert d'étape, ainsi qu'aux changements des prévisions économiques et à la qualité du crédit. Les changements apportés à un modèle comprennent l'incidence des pertes sur créances attendues de nouveaux modèles ou méthodologies de calcul.

(en millions de dollars canadiens)	2025				2024			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde à l'ouverture de l'exercice	56 \$	186 \$	19 \$	261 \$	73 \$	151 \$	10 \$	234 \$
Transfert à l'étape 1	151	(148)	(3)	-	132	(130)	(2)	-
Transfert à l'étape 2	(15)	50	(35)	-	(26)	42	(16)	-
Transfert à l'étape 3	-	(44)	44	-	(1)	(29)	30	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(135)	154	54	73	(142)	170	36	64
Montages des prêts	23	-	-	23	24	-	-	24
Décomptabilisations et échéances	(5)	(16)	-	(21)	(3)	(13)	-	(16)
Changements apportés à un modèle	(20)	(3)	-	(23)	(1)	(5)	-	(6)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances ²	(1)	(7)	60	52	(17)	35	48	66
Montants sortis du bilan ³	-	-	(10)	(10)	-	-	(5)	(5)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	9	9	-	-	7	7
Change et autres	1	-	(66)	(65)	-	-	(41)	(41)
Solde à la clôture de l'exercice	56 \$	179 \$	12 \$	247 \$	56 \$	186 \$	19 \$	261 \$
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers								
Solde à l'ouverture de l'exercice	197 \$	471 \$	175 \$	843 \$	220 \$	434 \$	152 \$	806 \$
Transfert à l'étape 1	331	(310)	(21)	-	301	(283)	(18)	-
Transfert à l'étape 2	(62)	114	(52)	-	(44)	91	(47)	-
Transfert à l'étape 3	(7)	(177)	184	-	(7)	(133)	140	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(317)	421	483	587	(237)	355	437	555
Montages des prêts	32	-	-	32	54	-	-	54
Décomptabilisations et échéances	(19)	(40)	-	(59)	(16)	(38)	(12)	(66)
Changements apportés à un modèle	46	77	-	123	15	46	-	61
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances ²	4	85	594	683	66	38	500	604
Montants sortis du bilan ³	-	-	(692)	(692)	-	-	(623)	(623)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	151	151	-	-	195	195
Change et autres	(1)	(1)	(68)	(70)	(89)	(1)	(49)	(139)
Solde à la clôture de l'exercice	200 \$	555 \$	160 \$	915 \$	197 \$	471 \$	175 \$	843 \$
Prêts sur cartes de crédit								
Solde à l'ouverture de l'exercice	233 \$	472 \$	- \$	705 \$	188 \$	308 \$	- \$	496 \$
Transfert à l'étape 1	239	(239)	-	-	226	(226)	-	-
Transfert à l'étape 2	(115)	116	(1)	-	(64)	64	-	-
Transfert à l'étape 3	(9)	(453)	462	-	(6)	(290)	296	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(194)	633	311	750	(182)	633	308	759
Montages des prêts	52	-	-	52	76	-	-	76
Décomptabilisations et échéances	(13)	(50)	-	(63)	(8)	(27)	-	(35)
Changements apportés à un modèle	(2)	135	-	133	4	9	-	13
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances ²	(42)	142	772	872	46	163	604	813
Montants sortis du bilan ³	-	-	(903)	(903)	-	-	(720)	(720)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	209	209	-	-	171	171
Change et autres	(3)	(11)	(78)	(92)	(1)	1	(55)	(55)
Solde à la clôture de l'exercice	188 \$	603 \$	- \$	791 \$	233 \$	472 \$	- \$	705 \$
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde à l'ouverture de l'exercice	892 \$	1 698 \$	537 \$	3 127 \$	1 043 \$	1 155 \$	533 \$	2 731 \$
Transfert à l'étape 1	553	(510)	(43)	-	601	(575)	(26)	-
Transfert à l'étape 2	(254)	362	(108)	-	(278)	394	(116)	-
Transfert à l'étape 3	(8)	(388)	396	-	(9)	(310)	319	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(419)	1 166	1 476	2 223	(599)	1 189	1 748	2 338
Montages des prêts	285	-	-	285	278	8	-	286
Décomptabilisations et échéances	(146)	(402)	-	(548)	(147)	(308)	(11)	(466)
Changements apportés à un modèle	24	27	-	51	53	57	-	110
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances ²	35	255	1 721	2 011	(101)	455	1 914	2 268
Montants sortis du bilan ³	-	-	(1 367)	(1 367)	-	-	(1 802)	(1 802)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	314	314	-	-	194	194
Change et autres	4	44	(347)	(299)	(50)	88	(302)	(264)
Solde à la clôture de l'exercice	931 \$	1 997 \$	858 \$	3 786 \$	892 \$	1 698 \$	537 \$	3 127 \$
Total à la clôture de l'exercice	1 375 \$	3 334 \$	1 030 \$	5 739 \$	1 378 \$	2 827 \$	731 \$	4 936 \$
Composition : Prêts	1 119 \$	2 957 \$	974 \$	5 050 \$	1 143 \$	2 560 \$	653 \$	4 356 \$
Autres instruments de crédit ⁴	256	377	56	689	235	267	78	580

¹ Inclut les variations à la provision liée aux prêts douteux acquis.

² Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs de (1) million de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (10 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2024).

³ En règle générale, nous nous efforçons de recouvrer les montants qui ont été sortis du bilan au cours de l'exercice, à moins que le prêt n'ait été vendu, que nous n'ayons plus le droit de recouvrer le montant ou que nous ayons éprouvé toutes les voies de recours raisonnables pour recouvrer le montant.

⁴ D'autres instruments de crédit, y compris des éléments hors bilan, sont comptabilisés dans les autres passifs dans notre bilan consolidé.

Exposition au risque de crédit

Le tableau qui suit présente notre exposition au risque de crédit pour tous les prêts comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 octobre 2025 et 2024. L'étape 1 comprend les prêts productifs comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur une période maximale de 12 mois, l'étape 2 comprend les prêts productifs comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur la durée de vie et l'étape 3 comprend les prêts douteux comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur la durée de vie.

(en millions de dollars canadiens)	2025				2024			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ^{1,2}	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ^{1,2}	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation³								
Exceptionnellement faible	1 \$	-\$	-\$	1 \$	1 \$	-\$	-\$	1 \$
Très faible	110 299	844	-	111 143	86 730	5 631	-	92 361
Bas	50 148	3 051	-	53 199	52 111	15 080	-	67 191
Moyen	7 048	6 713	-	13 761	7 402	5 329	-	12 731
Haut	240	3 032	-	3 272	268	2 622	-	2 890
Non coté ⁴	12 802	952	-	13 754	14 207	1 042	-	15 249
Douteux	-	-	903	903	-	-	657	657
Solde brut des prêts hypothécaires à l'habitation	180 538	14 592	903	196 033	160 719	29 704	657	191 080
PPC	56	178	12	246	56	185	10	251
Valeur comptable	180 482	14 414	891	195 787	160 663	29 519	647	190 829
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers								
Exceptionnellement faible	9 984	1	-	9 985	9 162	145	-	9 307
Très faible	21 962	35	-	21 997	20 466	903	-	21 369
Bas	26 238	2 682	-	28 920	26 125	4 575	-	30 700
Moyen	6 991	5 566	-	12 557	7 405	5 526	-	12 931
Haut	670	2 164	-	2 834	789	2 017	-	2 806
Non coté ⁴	14 812	1 009	-	15 821	14 522	475	-	14 997
Douteux	-	-	627	627	-	-	577	577
Solde brut des prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	80 657	11 457	627	92 741	78 469	13 641	577	92 687
PPC	182	532	160	874	183	447	168	798
Valeur comptable	80 475	10 925	467	91 867	78 286	13 194	409	91 889
Prêts sur cartes de crédit⁵								
Exceptionnellement faible	1 643	-	-	1 643	1 660	-	-	1 660
Très faible	2 129	4	-	2 133	2 166	1	-	2 167
Bas	1 846	80	-	1 926	2 110	60	-	2 170
Moyen	3 550	1 191	-	4 741	4 544	824	-	5 368
Haut	592	1 232	-	1 824	746	922	-	1 668
Non coté ⁴	260	122	-	382	430	149	-	579
Douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde brut des prêts sur cartes de crédit	10 020	2 629	-	12 649	11 656	1 956	-	13 612
PPC	125	527	-	652	161	421	-	582
Valeur comptable	9 895	2 102	-	11 997	11 495	1 535	-	13 030
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques^{3,6}								
Risque acceptable								
Catégorie investissement	188 707	3 873	-	192 580	191 742	3 437	-	195 179
Catégorie spéculative	139 069	22 700	-	161 769	147 713	15 078	-	162 791
Liste de surveillance	123	21 466	-	21 589	238	22 535	-	22 773
Douteux	-	-	5 561	5 561	-	-	4 609	4 609
Solde brut des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	327 899	48 039	5 561	381 499	339 693	41 050	4 609	385 352
PPC	756	1 720	802	3 278	743	1 507	475	2 725
Valeur comptable	327 143	46 319	4 759	378 221	338 950	39 543	4 134	382 627
Total du solde brut des prêts et acceptations	599 114	76 717	7 091	682 922	590 537	86 351	5 843	682 731
Total du solde net des prêts et acceptations	597 995	73 760	6 117	677 872	589 394	83 791	5 190	678 375
Engagements de prêt et contrats de garantie financière								
Risque acceptable								
Catégorie investissement	202 913	1 544	-	204 457	198 132	787	-	198 919
Catégorie spéculative	65 393	13 733	-	79 126	68 177	6 647	-	74 824
Liste de surveillance	6	9 086	-	9 092	59	8 765	-	8 824
Douteux	-	-	1 660	1 660	-	-	1 373	1 373
Engagements de prêt et contrats de garantie financière, montant brut	268 312	24 363	1 660	294 335	266 368	16 199	1 373	283 940
PPC	256	377	56	689	235	267	78	580
Valeur comptable ^{7,8}	268 056 \$	23 986 \$	1 604 \$	293 646 \$	266 133 \$	15 932 \$	1 295 \$	283 360 \$

¹ Comprend les prêts douteux acquis.

² Une proportion de 94 % des prêts se situant à l'étape 3 était garantie entièrement ou en partie au 31 octobre 2025 (92 % au 31 octobre 2024).

³ Comprend des prêts hypothécaires à l'habitation de 79 millions de dollars (163 millions au 31 octobre 2024) et des prêts aux entreprises et aux administrations publiques de 13 231 millions (12 431 millions au 31 octobre 2024) qui sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et ne sont pas assujettis aux pertes sur créances.

⁴ Comprend les portefeuilles constitués et certains cas où des paramètres de notation interne du risque ne sont pas attribués. On recourt à d'autres sources d'évaluation de la qualité du risque de crédit ainsi qu'à des méthodes, des politiques et des outils de notation du crédit pour gérer le risque de crédit auquel sont exposés ces portefeuilles.

⁵ Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours; par conséquent, ils ne sont pas présentés comme douteux à l'étape 3.

⁶ Comprend les engagements de clients aux termes d'acceptations.

⁷ Représente le montant contractuel total des facilités de crédit inutilisées et les autres éléments hors bilan, exclusion faite des marges de crédit personnelles et des cartes de crédit, que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

⁸ Certains engagements de grandes entreprises emprunteuses sont conditionnels et pourraient inclure un recours auprès de contreparties.

Les prêts et la PPC par répartition géographique au 31 octobre 2025 et 2024 se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2025				2024			
	Montant brut	PPC liée aux prêts douteux ¹	PPC liée aux prêts productifs ²	Montant net	Montant brut	PPC liée aux prêts douteux ¹	PPC liée aux prêts productifs ²	Montant net
Répartition géographique³								
Canada	398 001 \$	663 \$	1 842 \$	395 496 \$	392 398 \$	461 \$	1 531 \$	390 406 \$
États-Unis	272 996	311	2 203	270 482	277 718	192	2 141	275 385
Autres pays	11 214	-	31	11 183	12 256	-	31	12 225
Total	682 211 \$	974 \$	4 076 \$	677 161 \$	682 372 \$	653 \$	3 703 \$	678 016 \$

¹ Exclut la PPC liée aux prêts douteux de 56 millions de dollars relativement aux autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs (78 millions au 31 octobre 2024).

² Exclut la PPC liée aux prêts productifs de 633 millions de dollars relativement aux autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs (502 millions au 31 octobre 2024).

³ La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux (étape 3) ainsi que des provisions correspondantes au 31 octobre 2025 et 2024 :

(en millions de dollars canadiens)	2025			2024		
	Solde brut des prêts douteux	PPC liée aux prêts douteux ¹	Solde net des prêts douteux	Solde brut des prêts douteux	PPC liée aux prêts douteux ¹	Solde net des prêts douteux
Prêts hypothécaires à l'habitation	903 \$	12 \$	891 \$	657 \$	10 \$	647 \$
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	627	160	467	577	168	409
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques ²	5 561	802	4 759	4 609	475	4 134
Total	7 091 \$	974 \$	6 117 \$	5 843 \$	653 \$	5 190 \$
Répartition géographique³						
Canada	3 550 \$	663 \$	2 887 \$	2 513 \$	461 \$	2 052 \$
États-Unis	3 540	311	3 229	3 327	192	3 135
Autres pays	1	-	1	3	-	3
Total	7 091 \$	974 \$	6 117 \$	5 843 \$	653 \$	5 190 \$

¹ Exclut la PPC liée aux prêts douteux de 56 millions de dollars relativement aux autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs (78 millions au 31 octobre 2024).

² Comprend les engagements de clients aux termes d'acceptations.

³ La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui n'ont pas été classés comme douteux, sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2025 et 2024. Les prêts dont les versements prévus sont en souffrance depuis moins de 30 jours ont été exclus puisqu'ils ne sont pas d'ordinaire représentatifs de la capacité des emprunteurs à honorer leurs obligations de paiement.

(en millions de dollars canadiens)	2025			2024		
	De 30 à 89 jours	90 jours ou plus ¹	Total	De 30 à 89 jours	90 jours ou plus ¹	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	854 \$	7 \$	861 \$	696 \$	15 \$	711 \$
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	661	171	832	734	173	907
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	616	8	624	689	16	705
Total	2 131 \$	186 \$	2 317 \$	2 119 \$	204 \$	2 323 \$

¹ Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 7 millions de dollars au 31 octobre 2025 (16 millions au 31 octobre 2024).

Sensibilité des pertes sur créances attendues et principales variables économiques

La provision liée aux prêts productifs est sensible aux changements des prévisions économiques et de la pondération selon la probabilité de chaque scénario de prévision. Parmi les facteurs, nombreux sont ceux qui ont un niveau élevé d'interdépendance, mais les provisions pour pertes sur prêts prises dans leur ensemble ne sont pas sensibles à un facteur unique en particulier.

Le scénario optimiste au 31 octobre 2025 suppose une croissance économique beaucoup plus vigoureuse que ne le laisse entendre notre scénario de référence ainsi que des taux de chômage inférieurs.

Au 31 octobre 2025, notre scénario de référence prévoit un contexte économique où on assistera à une légère hausse des taux de chômage à court terme essentiellement en raison des tarifs douaniers, ainsi qu'une reprise économique modérée à moyen terme à mesure que l'incertitude entourant les politiques commerciales s'atténue et que les taux d'intérêt continuent de baisser. Selon notre scénario de référence publié au 31 octobre 2024, nous avions prévu un contexte économique plus robuste avant que les nouveaux tarifs douaniers n'entrent en vigueur.

En supposant que les prévisions du scénario de référence se réalisent à 100 % et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts après reclassement, toutes les autres hypothèses demeurant constantes, y compris l'application d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 3 125 millions de dollars au 31 octobre 2025 (2 625 millions au 31 octobre 2024) contre 4 709 millions pour la provision comptable liée aux prêts productifs (4 205 millions au 31 octobre 2024).

À compter du deuxième trimestre de l'exercice 2024, nous avons ajouté un quatrième scénario afin de refléter une baisse moins importante (scénario pessimiste), ce qui nous permet d'améliorer le continuum des prévisions économiques utilisées pour l'estimation de la provision. Au 31 octobre 2025, notre scénario pessimiste prévoit une contraction sévère de l'économie tant au Canada qu'aux États-Unis, suivie d'une reprise relativement lente. Notre scénario pessimiste grave fait état d'une contraction encore plus sévère des économies canadienne et américaine comparativement au scénario pessimiste. Le scénario pessimiste grave au 31 octobre 2024 prévoyait, globalement, un contexte économique similaire au cours de la période visée par les prévisions. En supposant que les prévisions économiques du scénario pessimiste grave se réalisent à 100 % et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts après reclassement, les autres hypothèses demeurant constantes, y compris l'application d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit, la provision liée aux prêts productifs serait d'environ 7 975 millions de dollars au 31 octobre 2025 (7 500 millions au 31 octobre 2024), contre 4 709 millions pour la provision comptable liée aux prêts productifs (4 205 millions au 31 octobre 2024).

En cas de récession, les résultats réels différeront puisque la composition de notre portefeuille de prêts changera en raison des migrations, de la croissance, des mesures visant à atténuer les risques et d'autres facteurs. En outre, notre provision reflétera les quatre scénarios économiques employés pour évaluer la provision, les pondérations souvent inégales liées à chacun pouvant varier au fil du temps.

Les tableaux qui suivent présentent les principales variables économiques utilisées pour évaluer les prévisions en matière de provision liée aux prêts productifs pour les 12 prochains mois ou sur la durée de vie. Les variables présentées en date du 31 octobre 2025 tiennent compte de l'incidence de l'imposition des tarifs douaniers et de l'incertitude liée aux politiques commerciales sur les perspectives économiques. Bien que les valeurs indiquées ci-dessous soient des variables nationales, nous utilisons des variables régionales dans les modèles sous-jacents, et nous prenons en compte divers facteurs ayant une incidence sur certains secteurs lorsque cela est approprié.

Au 31 octobre 2025								
Scénarios								
Tous les pourcentages correspondent à des valeurs annuelles moyennes	Scénario optimiste		Scénario de référence		Scénario pessimiste		Scénario pessimiste grave	
	12 premiers mois	Durée résiduelle ¹	12 premiers mois	Durée résiduelle ¹	12 premiers mois	Durée résiduelle ¹	12 premiers mois	Durée résiduelle ¹
Taux de croissance du PIB réel ²								
Canada	3,6 %	2,8 %	1,1 %	2,1 %	(2,7)%	1,6 %	(4,0)%	1,2 %
États-Unis	4,5 %	2,4 %	1,7 %	1,8 %	(2,3)%	1,4 %	(3,5)%	1,3 %
Écart de sociétés BBB sur dix ans								
Canada	1,2 %	1,8 %	1,7 %	2,0 %	3,4 %	3,0 %	4,2 %	3,5 %
États-Unis	0,8 %	1,5 %	1,5 %	1,9 %	3,5 %	3,0 %	4,6 %	3,6 %
Taux de chômage								
Canada	6,0 %	5,5 %	7,1 %	6,4 %	9,4 %	9,6 %	9,9 %	10,5 %
États-Unis	3,6 %	3,1 %	4,5 %	4,4 %	6,8 %	7,5 %	7,5 %	8,4 %
Indice des prix des habitations ²								
Canada ³	3,9 %	5,8 %	(0,4)%	3,4 %	(10,5)%	(0,7)%	(19,4)%	(5,0)%
États-Unis ⁴	3,7 %	3,9 %	0,7 %	2,4 %	(11,6)%	(1,1)%	(20,0)%	(4,3)%
Au 31 octobre 2024								
Scénarios								
Tous les pourcentages correspondent à des valeurs annuelles moyennes	Scénario optimiste		Scénario de référence		Scénario pessimiste		Scénario pessimiste grave	
	12 premiers mois	Durée résiduelle ¹	12 premiers mois	Durée résiduelle ¹	12 premiers mois	Durée résiduelle ¹	12 premiers mois	Durée résiduelle ¹
Taux de croissance du PIB réel ²								
Canada	4,6 %	2,6 %	1,8 %	1,9 %	(2,3)%	1,3 %	(3,6)%	1,2 %
États-Unis	4,3 %	2,4 %	1,9 %	1,9 %	(2,1)%	1,4 %	(3,4)%	1,3 %
Écart de sociétés BBB sur dix ans								
Canada	1,3 %	1,8 %	1,9 %	2,0 %	3,6 %	3,0 %	4,2 %	3,5 %
États-Unis	0,9 %	1,6 %	1,6 %	2,0 %	3,4 %	3,1 %	4,6 %	3,6 %
Taux de chômage								
Canada	5,3 %	4,8 %	7,0 %	6,8 %	8,8 %	9,4 %	9,8 %	10,5 %
États-Unis	3,4 %	3,0 %	4,7 %	4,4 %	6,7 %	7,3 %	7,6 %	8,4 %
Indice des prix des habitations ²								
Canada ³	5,9 %	5,4 %	1,6 %	3,0 %	(10,9)%	(1,0)%	(19,0)%	(5,0)%
États-Unis ⁴	5,9 %	4,0 %	2,8 %	2,6 %	(9,6)%	(1,0)%	(19,3)%	(4,3)%

¹ La période de prévision restante est de deux ans.

² Le produit intérieur brut (PIB) réel et l'indice des prix des habitations sont des moyennes des taux de croissance trimestriels d'un exercice à l'autre.

³ Pour le Canada, nous avons recours à l'indice composé de référence, soit l'indice des prix des habitations.

⁴ Pour les États-Unis, nous avons recours à l'indice du prix des maisons Case-Shiller national.

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction généralement des pertes attendues sur 12 mois pour les prêts productifs (étape 1) et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs qui ont subi une augmentation importante du risque de crédit depuis qu'ils ont été accordés (étape 2). Aux termes de nos scénarios actuels pondérés en fonction de la probabilité, en présumant que l'ensemble de nos prêts productifs relèvent de l'étape 1, nos modèles généreraient une provision liée aux prêts productifs d'environ 3 375 millions de dollars (3 050 millions au 31 octobre 2024), comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 4 709 millions au 31 octobre 2025 (4 205 millions au 31 octobre 2024).

Prêts renégociés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités contractuelles d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Les modifications peuvent comprendre une réduction des taux d'intérêt, une prorogation de la date d'échéance, des congés de paiement, une exonération de paiement ou une consolidation des dettes. Nous évaluons si les prêts renégociés se sont dépréciés conformément à nos politiques en vigueur en matière de dépréciation. Lorsqu'un prêt douteux est renégocié, il redevient un prêt productif s'il ne présente plus aucune des caractéristiques exigeant son classement dans les prêts douteux et si l'emprunteur a démontré qu'il s'acquitte bien de ses obligations de paiement selon les conditions de la restructuration du prêt pendant une période de temps donnée.

La valeur comptable nette des prêts avec des pertes sur créances attendues pour la durée de vie qui ont été modifiées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025 était de 2 606 millions de dollars (1 595 millions en 2024). Au 31 octobre 2025, des prêts ayant fait antérieurement l'objet de modifications d'une valeur brute de 2 millions (3 millions au 31 octobre 2024) ont vu leur provision pour pertes changer au cours de l'exercice d'un modèle de pertes sur crédit attendues sur la durée de vie à un modèle sur 12 mois.

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus pour usage propre ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et comptabilisés initialement à la juste valeur en ce qui concerne les actifs pour usage propre et au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur moins les coûts de vente des actifs détenus en vue de la vente. Les actifs pour usage propre sont ensuite comptabilisés conformément au classement pertinent des actifs, et les actifs détenus en vue de la vente sont soumis à des tests de dépréciation.

Au 31 octobre 2025, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 52 millions de dollars (67 millions au 31 octobre 2024). Nous cédonons de tels biens lorsque nous le jugeons approprié. Nous n'occupons aucun bien saisi pour nos propres fins commerciales.

Sûretés

Nous avons recours à des sûretés pour gérer le risque de crédit lié aux titres pris en pension ou empruntés, aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers, et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques. D'autres renseignements sur nos exigences en matière de sûreté sont présentés aux notes 13 et 24 et en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion.

Note 4 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, évaluer, gérer (y compris les mesures d'atténuation), surveiller et signaler les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés à nos instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et les risques de liquidité et de financement. Les facteurs macroéconomiques, comme les taux d'intérêt et les taux de chômage, ont une incidence sur certains des risques décrits dans la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion. Lorsque ces risques sont liés aux instruments financiers, ils sont présentés en caractères de couleur bleue, tel qu'il est expliqué aux pages suivantes. Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte financière si un débiteur (soit un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie) ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles nous prenons part, dans la détention de titres de placement, dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers et dans les activités liées à la titrisation. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face.

Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion. D'autres renseignements sur le risque de crédit inhérent aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés dans les notes 3 et 7, respectivement.

Risque de marché

Le risque de marché représente la possibilité de subir des pertes financières résultant de l'incidence sur les fonds propres et le bénéfice de fluctuations défavorables des variables de marché susceptibles de se répercuter sur les positions liées aux activités de négociation, à la prise ferme et au portefeuille bancaire de la Banque, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte financière si la Banque n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissemens. Nous avons pour politique de s'assurer de maintenir un niveau d'actifs liquides et une capacité de financement suffisants nous permettant d'honorer nos engagements financiers, même en période de tension. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation et de la confiance des déposants, et la stabilité du bénéfice.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion.

Note 5 : Transfert d'actifs financiers

Transfert d'actifs financiers non admissibles à une décomptabilisation

Titrisation de prêts

Nous vendons des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la LNH. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ou le contrôle ont été transférés afin d'établir s'ils peuvent être décomptabilisés. Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais perçus auprès des clients relativement aux prêts hypothécaires vendus, sur le rendement versé aux investisseurs, moins les pertes sur créances et les autres coûts. Par ailleurs, nous agissons à titre de contrepartie eu égard aux swaps de taux d'intérêt en vertu desquels nous acquittons les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous recevons des intérêts sur les prêts hypothécaires sous-jacents qui sont convertis en titres adossés à des créances hypothécaires conformément au Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la LNH puis vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation.

Pour certaines de ces ventes, puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement par anticipation, de taux d'intérêt et de crédit associés aux prêts hypothécaires titrisés, nous ne pouvons pas les décomptabiliser. Nous continuons d'inscrire les prêts hypothécaires dans notre bilan consolidé et le produit en trésorerie en découlant est comptabilisé comme un financement garanti dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées au bilan consolidé. Les intérêts et les frais perçus, déduction faite du rendement versé aux investisseurs, sont pris en compte dans les revenus nets d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la durée de la titrisation. Les pertes sur créances associées aux prêts hypothécaires sont constatées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons vendu pour 4 621 millions de dollars de prêts hypothécaires à ces programmes (3 687 millions en 2024).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes se rapportant aux titrisations de prêts :

(en millions de dollars canadiens)		2025		2024
	Valeur comptable ¹	Juste valeur	Valeur comptable ¹	Juste valeur
Actifs				
Titres de négociation ²	22 \$	- \$	106 \$	- \$
Prêts	10 525	-	9 277	-
Autres actifs connexes ³	6 752	-	6 952	-
Total	17 299 \$	17 209 \$	16 335 \$	16 118 \$
Passifs connexes⁴	16 977 \$	16 815 \$	15 790 \$	15 598 \$

¹ La valeur comptable des prêts est présentée d'après la déduction faite de la PPC, le cas échéant.

² Les titres de négociation représentent des titres garantis par des créances hypothécaires émis par des entités mises sur pied par des tiers dans le cas où nous ne transférons pas à des tiers investisseurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

³ Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts hypothécaires cédés en garantie dans le cadre de programmes de titrisation et qui n'ont pas encore été portés en réduction des passifs connexes. Les paiements reçus sont détenus sous forme d'instruments admissibles au nom des investisseurs des entités de titrisation jusqu'au moment où les paiements en capital sur les passifs connexes deviennent exigibles. Aux fins de la comparaison de tous les actifs étant ces passifs connexes, le montant en cause a, dans le tableau ci-dessus, été ajouté à la valeur comptable des actifs titrisés.

⁴ Les passifs connexes sont comptabilisés dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées dans notre bilan consolidé.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date pré-déterminée. Nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux titres, et c'est pourquoi nous continuons à les comptabiliser dans notre bilan consolidé. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée en tant que transactions d'emprunt garanti au montant exigible. La valeur comptable de ces titres correspond approximativement à la valeur comptable des passifs connexes du fait que ces titres sont à court terme. Au 31 octobre 2025, la valeur comptable des titres mis en pension et prêtés s'établissait à 15 011 millions de dollars et à 119 956 millions, respectivement (12 913 millions et 97 878 millions, respectivement au 31 octobre 2024). Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, en tant que titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés, dans notre état consolidé des résultats.

Maintien de notre engagement dans les actifs financiers transférés admissibles à une décomptabilisation

Nous conservons les droits de gestion, représentant le maintien de notre engagement, à l'égard de certains prêts hypothécaires et prêts afférents à des véhicules créatifs acquis ou montés aux États-Unis qui ont été vendus et décomptabilisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons vendu et décomptabilisé pour 849 millions de dollars de ces prêts (10 249 millions en 2024) et avons comptabilisé un profit de 24 millions (perte de 153 millions en 2024) dans le poste autres revenus, sous revenus autres que d'intérêts. Au 31 octobre 2025, la valeur comptable des droits de gestion se chiffrait à 146 millions (169 millions au 31 octobre 2024) et la juste valeur était de 170 millions (192 millions au 31 octobre 2024).

Nous conservons des droits résiduels, représentant le maintien de notre engagement, à l'égard de certains prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux acquis ou montés aux États-Unis, lesquels ont été vendus et décomptabilisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons vendu et décomptabilisé pour 3 863 millions de dollars de ces prêts (4 412 millions en 2024) et avons comptabilisé un profit de 44 millions (49 millions en 2024). La valeur comptable des droits résiduels classés comme des titres de créance au coût amorti et des prêts au coût amorti se chiffrait à 7 millions et à 92 millions, respectivement au 31 octobre 2025 (valeur comptable de 7 millions et de 40 millions respectivement au 31 octobre 2024). La juste valeur était équivalente à la valeur comptable à ces dates.

Nous détenons également des titres garantis par des créances hypothécaires d'agences américaines émis par des entités mises sur pied par des tiers; nous pouvons titriser encore ces titres en les réorganisant en de nouveaux titres garantis par des créances hypothécaires avant qu'ils ne soient vendus à des tiers investisseurs. Si nous n'avons pas transféré à des tiers investisseurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, nous continuons d'inscrire ces titres garantis par des créances hypothécaires et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti dans notre bilan consolidé. Au cours de l'exercice, nous avons vendu des titres garantis par des créances hypothécaires pouvant être décomptabilisés lorsque les droits conservés représentent le maintien de notre engagement et qu'ils sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités ou de couverture. Lorsque nous avons vendu ces titres garantis par des créances hypothécaires, les profits et les pertes connexes sont constatés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Au 31 octobre 2025, la juste valeur de nos droits conservés dans ces titres garantis par des créances hypothécaires se chiffrait à 6 millions de dollars, classés dans les titres de négociation à notre bilan consolidé (6 millions au 31 octobre 2024). Il y a lieu de se reporter à la note 2 pour de plus amples renseignements.

Comme il est mentionné ci-dessus, nous vendons des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la LNH. Certaines de ces ventes remplissaient les conditions de décomptabilisation, puisque nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux prêts titrisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons vendu et décomptabilisé pour 3 019 millions de dollars de ces prêts (2 157 millions en 2024) et avons comptabilisé une perte de 1 million (profit de 90 millions en 2024) dans le poste autres revenus, sous revenus autres que d'intérêts. Nous conservons certains droits résiduels à l'égard des prêts, ce qui représente le maintien de notre engagement. La valeur comptable de nos droits résiduels, classés comme des prêts à la juste valeur, se chiffrait à 145 millions au 31 octobre 2025 (146 millions au 31 octobre 2024).

Note 6 : Entités structurées

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités structurées dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influer sur le montant des rendements que nous en tirons.

Pour établir si nous contrôlons ou non une entité structurée, nous examinons l'accord en entier afin de définir l'objet et la conception de cette entité structurée, la nature des droits détenus par voie d'ententes contractuelles et le fait que nous agissons pour notre propre compte ou en tant que mandataire.

Nous procédons à une réévaluation de la consolidation si des faits et circonstances indiquent que des changements sont survenus dans l'un ou plusieurs des éléments de contrôle de l'entité structurée. Si une réévaluation permet de déterminer que nous ne contrôlons plus l'entité structurée, nous décomptabiliserons les actifs connexes (y compris l'écart d'acquisition), les passifs et la participation ne donnant pas le contrôle à leur valeur comptable et comptabiliserons toute contrepartie reçue ou tout droit conservé à la juste valeur, tout écart étant constaté en tant que profit ou perte à notre état consolidé des résultats. On trouvera à la note 1 des renseignements concernant notre mode de consolidation.

Entités structurées consolidées

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens, nos marges de crédit immobilières canadiennes et nos prêts automobiles canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs afférents à ces entités de titrisation consolidées :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024		
	Valeur comptable ¹	Juste valeur	Valeur comptable ¹	Juste valeur
Actifs				
Créances de cartes de crédit	10 071 \$	10 071 \$	10 964 \$	10 964 \$
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ²	5 158	5 152	3 732	3 728
Total	15 229 \$	15 223 \$	14 696 \$	14 692 \$
Passifs connexes ³	7 017 \$	7 068 \$	9 151 \$	9 146 \$

¹ La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la PPC.

² Compriment les marges de crédit immobilières en 2025 et les marges de crédit immobilières et les prêts automobiles en 2024.

³ Les passifs connexes sont comptabilisés dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées dans notre bilan consolidé.

Entités de capital et de financement

Nous soutenons une fiducie en lien avec l'émission de nos billets avec remboursement de capital à recours limité qui détient les actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividendes non cumulatifs émises par BMO concurremment avec les billets avec remboursement de capital à recours limité. Nous avons établi que nous contrôlions cette entité que nous avons consolidée puisque nous sommes exposés à ses rendements variables et que nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires à l'égard de ses activités. Il y a lieu de se reporter à la note 16 pour de plus amples informations.

Nous détenons une entité de financement, formée en vertu du Programme d'obligations sécurisées, qui a été établie pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Nous vendons des actifs à cette entité de financement en échange d'un prêt intersociétés. Il y a lieu de se reporter à la note 12 pour de plus amples informations sur notre passif-dépôts afférent aux obligations sécurisées.

Nous avons mis en place une entité de financement qui émet du papier commercial et des billets à taux variable à des tiers. Nous fournissons des sûretés pour garantir le papier commercial et les billets à taux variable en échange d'un prêt intersociétés. L'encours des instruments émis par l'entité totalisait 15 394 millions de dollars au 31 octobre 2025 (9 682 millions au 31 octobre 2024). Il y a lieu de se reporter à la note 12 pour de plus amples informations sur notre passif-dépôts afférent au papier commercial.

Dans le cas des entités qui nous achètent des actifs ou qui sont mises sur pied en vue de transférer notre risque de crédit, nous avons établi que, d'après les droits stipulés dans les accords ou du fait de notre participation, nous sommes grandement exposés aux rendements variables de ces entités et que nous les contrôlons. C'est pourquoi nous les consolidons. Les notes 12 et 24 renferment plus de renseignements sur les billets émis par ces entités et les actifs qui leur sont vendus.

Autres

Nous avons d'autres entités structurées consolidées qui ont été créées pour satisfaire aux besoins de la Banque et des clients. Mis à part l'exposition résultant de notre engagement à titre de promoteur, nous ne disposons pas d'autres accords contractuels ou non contractuels qui exigent que nous fournissions un soutien financier à ces entités structurées consolidées.

Entités structurées non consolidées

Le tableau suivant présente les montants liés à nos participations dans des entités structurées non consolidées :

(en millions de dollars canadiens)		2025			2024	
	Entités de titrisation des clients ¹	Entités de capital	Autres entités de titrisation	Entités de titrisation des clients ¹	Entités de capital	Autres entités de titrisation
Participations inscrites dans notre bilan consolidé						
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104 \$	4 519 \$	- \$	107 \$	5 536 \$	- \$
Titres de négociation	12	-	32 048	170	-	21 485
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	84	-	-	40	-	-
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 465	-	-	1 484	-	-
Instruments dérivés	3	-	-	1	-	-
Titres divers	48	2	181	8	-	169
Total	1 716 \$	4 521 \$	32 229 \$	1 810 \$	5 536 \$	21 654 \$
Passifs financiers						
Dépôts	104 \$	4 519 \$	- \$	107 \$	5 536 \$	- \$
Instruments dérivés	-	-	-	3	-	-
Divers	-	62	-	-	87	-
Total	104 \$	4 581 \$	- \$	110 \$	5 623 \$	- \$
Exposition maximale aux pertes²	21 290 \$	1 \$	32 229 \$	20 998 \$	1 \$	21 654 \$
Total des actifs des entités	12 866 \$	4 581 \$	112 946 \$	12 956 \$	5 624 \$	87 611 \$

¹ Les titres détenus qui sont émis par nos entités de titrisation canadiennes et américaines des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation, les titres à la juste valeur par le biais du résultat net ou les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

² L'exposition maximale aux pertes représente les titres détenus, les facilités de trésorerie inutilisées, tout montant engagé non provisionné restant auprès de l'entité financée par BMO, les actifs dérivés et les autres actifs.

Entités de titrisation des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par des banques) qui fournissent à nos clients d'autres sources de financement par la titrisation de leurs actifs. Ces entités donnent à nos clients accès à du financement que ce soit auprès de BMO ou sur les marchés du PCAA en leur permettant de vendre directement leurs actifs à l'entité ou de vendre, indirectement, à l'entité une participation dans les actifs titrisés; l'entité émet alors du PCAA à l'intention des investisseurs ou de BMO afin de financer les achats. Le vendeur des actifs demeure responsable de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Nous ne sommes pas responsables de la gestion ni de l'absorption des premières pertes et aucun des vendeurs n'est associé à la Banque. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons déterminé que nous agissons en tant que mandataire pour le compte des vendeurs et que, par conséquent, nous ne contrôlons pas ces entités.

Nous fournissons des facilités de trésorerie aux entités financées sur le marché, ce qui peut exiger que nous leur fournissons du financement supplémentaire si certains événements surviennent. Le total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités de trésorerie et de tout montant non utilisé des entités financées par BMO s'établissait à 19 679 millions de dollars au 31 octobre 2025 (19 296 millions au 31 octobre 2024). Ce montant est inclus dans les engagements décrits à la note 24. Notre participation dans ces entités au 31 octobre 2025 et 2024 est comprise dans le tableau Entités structurées non consolidées ci-dessus.

Entités de capital

Nous pouvons avoir recours à des entités de capital afin de transférer notre risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Nous ne sommes alors pas exposés à des risques de défaut ou de crédit significatifs. Le reste de notre exposition à leurs rendements variables est moindre que celle des porteurs de billets de ces entités qui, eux, sont exposés à nos risques de défaut et de crédit. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Autres entités de titrisation

Les autres entités de titrisation ont des avoirs dans des titrisations adossées à des actifs. Où nous agissons en tant que promoteur d'entités structurées qui titrisent des titres adossés à des créances hypothécaires en titres garantis par des créances hypothécaires, nous pouvons détenir des droits en raison de nos titres garantis par des créances hypothécaires détenus sans les consolider puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités pertinentes. Ces activités visent les titres d'agences parrainées par le gouvernement, dont les émissions des agences parrainées par le gouvernement des États-Unis. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, de même que notre engagement initial et le maintien de ce dernier. Après la titrisation, nous vendons les titres garantis par des créances hypothécaires à des tiers. Notre exposition maximale liée aux pertes se limite à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels sont inclus dans le tableau Entités structurées non consolidées ci-dessus.

Dans le cas où des titres adossés à des actifs dans ces titrisations sont transférés à des tiers, nous ne transférons pas à des tiers investisseurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés et le produit en trésorerie connexe est comptabilisé en tant que financement garanti à notre bilan consolidé au poste passifs liés à la titrisation et aux entités structurées. Au 31 octobre 2025, la juste valeur de ces actifs transférés totalisait 31 264 millions de dollars (19 903 millions au 31 octobre 2024) et un montant de 27 568 millions (15 223 millions au 31 octobre 2024) était également pris en compte à la juste valeur dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées.

Dans le cas où des instruments adossés à des actifs dans ces titrisations sont transférés à des tiers et peuvent être décomptabilisés, nous constatons les profits et les pertes connexes dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Nous pouvons également conserver des droits dans les titres garantis par des créances hypothécaires vendus, ce qui représente le maintien de notre engagement. Au 31 octobre 2025, nous détenions pour 784 millions de dollars de droits conservés (1 582 millions au 31 octobre 2024) inscrits à la juste valeur à notre bilan consolidé dans les valeurs mobilières au poste titres de négociation.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons vendu, à ces entités de titrisation soutenues par BMO, pour 67 264 millions de dollars de titres adossés à des créances hypothécaires (31 832 millions en 2024) et nous avons procédé au dessaisissement de tous les droits dans les titres adossés à des créances hypothécaires titrisées; les profits et les pertes étant constatés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Nous conservons les droits résiduels à l'égard de certains prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux qui ont été acquis ou montés aux États-Unis, et par la suite vendus et décomptabilisés au moyen d'entités structurées soutenues par la Banque qui titrisent ces prêts en titres adossés à des créances hypothécaires. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons vendu et décomptabilisé pour 2 111 millions de dollars de ces prêts (1 730 millions en 2024) et avons comptabilisé un profit de 24 millions (19 millions en 2024). La valeur comptable de nos droits conservés classés comme des prêts au coût amorti se chiffrait à 181 millions au 31 octobre 2025 (valeur comptable de 169 millions au 31 octobre 2024). La juste valeur était équivalente à la valeur comptable à ces dates.

Fonds gérés par BMO

Nous constituons divers fonds que nous gérons également. Nous évaluons si nous contrôlons un fonds donné en nous appuyant sur les intérêts économiques que nous y détenons, ce qui inclut nos placements dans celui-ci et nos frais de gestion gagnés sur les fonds, et aussi en fonction de tout droit qu'auraient les investisseurs de nous démettre de nos fonctions de gestionnaire de placements. Nous ne consolidons que les fonds que nous contrôlons. Notre participation dans les fonds que nous gérons, mais ne consolidons pas, totalisait 1 196 millions de dollars au 31 octobre 2025 (848 millions au 31 octobre 2024), dont 278 millions de titres à la juste valeur par le biais du résultat net et 918 millions de titres détenus à des fins de transaction dans notre bilan consolidé au 31 octobre 2025 (250 millions et 598 millions, respectivement, au 31 octobre 2024).

Autres entités structurées

Nous achetons et détenons des participations dans une variété d'entités structurées tierces, notamment des fonds négociés en bourse, des fonds d'investissement, des sociétés en commandite, des fiducies d'investissement, des entités ouvrant droit au crédit d'impôt pour la construction de logements à prix abordable et des entités parainnées par un gouvernement émettant des titres adossés à des actifs qui sont comptabilisés dans les valeurs mobilières dans notre bilan consolidé. Il est jugé que nous avons une participation dans ces entités en raison de nos avoirs et du fait que nous pouvons agir à titre de contrepartie eu égard à certains contrats dérivés. Nous n'agissons ni comme le gestionnaire de placements ni comme le promoteur de ces entités. De façon générale, nous sommes un investisseur passif, nous ne détenons pas les principaux pouvoirs de décision à l'égard de ces entités. Notre exposition maximale aux pertes liées à nos investissements se limite à la valeur comptable de nos investissements dans ces entités et à tout engagement non utilisé que nous avons fourni.

Entités structurées dont nous sommes le promoteur

Il peut être présumé que nous sommes le promoteur d'une entité structurée si nous participons à sa conception, à sa constitution juridique ou à sa commercialisation et si, de manière raisonnable, des intervenants du marché nous associaient à cette entité. Les participations dans des entités de titrisation dont nous sommes le promoteur sont présentées dans le tableau des entités structurées non consolidées ci-dessus.

Soutien financier fourni aux entités structurées

Au cours des exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions tenus, par contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Note 7 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont soit des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés soit des contrats qui se négocient sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.
- Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.
- Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.
- Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.
- Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- Swap sur défaut – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.
- Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date pré-déterminées.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédeterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Une swaption est une option qui accorde à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent.

Une option à terme est un contrat d'option dont l'instrument sous-jacent est un contrat à terme standardisé unique.

Les principaux risques liés à ces instruments dérivés proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit et de la valeur des instruments financiers ou des prix des produits de base sous-jacents, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument dérivé incorporé dans un passif financier est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas évalué à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées dans les revenus autres que d'intérêts à notre état consolidé des résultats. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos dépôts sous forme de certificats de placement garanti sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte et présentés dans les dépôts à notre bilan consolidé.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre le montant de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou de payer relativement à nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2025 était de 10 894 millions de dollars (9 656 millions au 31 octobre 2024), montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 9 117 millions (8 882 millions au 31 octobre 2024).

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen de contrats à terme sur taux d'intérêt, de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de contrats à terme sur devises, d'options sur devises, de swaps de devises, de transactions de change au comptant, de contrats à terme de gré à gré et de dépôts libellés en devises.

Risque lié aux cours des actions

Nous gérons le risque lié aux cours des actions au moyen de swaps sur rendement total.

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des activités de tenue de marché pour appuyer la demande de dérivés provenant de clients, des instruments contractés de façon limitée afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de nos principales positions et certains instruments dérivés conclus dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procéderons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire l'exposition aux risques existante ou prévue.

Les principales activités de négociation comprennent la tenue de marché et le positionnement. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices.

Nous pouvons aussi utiliser des contrats de change à terme ou des options pour couvrir, d'un point de vue économique, une partie de notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre bénéfice net consolidé causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont portées aux revenus autres que d'intérêts, au poste revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont généralement portés aux revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Les profits et les pertes latents sur instruments dérivés utilisés pour couvrir certaines expositions, d'un point de vue économique, peuvent être comptabilisés dans notre état des résultats au même poste que les profits et les pertes latents dérivés de ces expositions. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Juste valeur des instruments dérivés de négociation et de couverture

La juste valeur représente une estimation ponctuelle qui est susceptible de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 17.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés :

(en millions de dollars canadiens)	2025			2024		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	2 081 \$	(4 905)\$	(2 824)\$	3 203 \$	(5 707)\$	(2 504)\$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	96	(155)	(59)	477	(281)	196
Options achetées	2 783	-	2 783	2 574	-	2 574
Options vendues	-	(2 639)	(2 639)	-	(2 341)	(2 341)
Contrats à terme standardisés	4	(10)	(6)	21	(10)	11
Contrats de change¹						
Swaps de devises	2 796	(311)	2 485	1 989	(1 378)	611
Swaps de taux d'intérêt et de devises	11 078	(12 349)	(1 271)	9 777	(10 867)	(1 090)
Contrats de change à terme	13 535	(10 458)	3 077	8 150	(6 096)	2 054
Options achetées	1 534	-	1 534	657	-	657
Options vendues	-	(1 362)	(1 362)	-	(528)	(528)
Contrats sur produits de base						
Swaps	1 004	(1 082)	(78)	1 023	(1 097)	(74)
Options achetées	257	-	257	644	-	644
Options vendues	-	(304)	(304)	-	(607)	(607)
Contrats à terme standardisés	201	(222)	(21)	160	(117)	43
Contrats sur titres de participation						
Contrats de crédit						
Achetés	-	-	-	1	(10)	(9)
Vendus	1	-	1	9	(1)	8
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation	51 829 \$	(54 770)\$	(2 941)\$	42 879 \$	(54 713)\$	(11 834)\$
Couverture						
Contrats de taux d'intérêt²						
Couvertures de flux de trésorerie - swaps	2 931 \$	(464)\$	2 467 \$	2 148 \$	(915)\$	1 233 \$
Couvertures de juste valeur - swaps	786	(1 926)	(1 140)	1 464	(1 589)	(125)
Total des swaps	3 717	(2 390)	1 327	3 612	(2 504)	1 108
Contrats de change						
Couvertures de flux de trésorerie	1 576	(1 553)	23	699	(1 080)	(381)
Couvertures de juste valeur	-	-	-	-	(2)	(2)
Couvertures d'investissement net	-	(16)	(16)	-	(4)	(4)
Total des contrats de change	1 576	(1 569)	7	699	(1 086)	(387)
Contrats sur titres de participation						
Couvertures de flux de trésorerie	29	-	29	63	-	63
Total des contrats sur titres de participation	29	-	29	63	-	63
Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture ³	5 322	(3 959)	1 363	4 374	(3 590)	784
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture	57 151	(58 729)	(1 578)	47 253	(58 303)	(11 050)
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(43 254)	43 254	-	(31 576)	31 576	-
Total	13 897 \$	(15 475)\$	(1 578)\$	15 677 \$	(26 727)\$	(11 050)\$

¹ Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

² Comprend la juste valeur des contrats à terme d'obligations arrondie à la baisse à néant au 31 octobre 2025 (néant au 31 octobre 2024).

³ La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.

Montants nominaux de référence des instruments dérivés de négociation

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)	2025			2024		
	Négociés en bourse	Hors cote	Total	Négociés en bourse	Hors cote	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	- \$	14 178 539 \$	14 178 539 \$	- \$	16 390 827 \$	16 390 827 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	-	841 547	841 547	-	3 414 449	3 414 449
Options achetées	130 231	369 216	499 447	136 796	253 694	390 490
Options vendues	54 221	385 166	439 387	26 468	255 721	282 189
Contrats à terme standardisés	1 737 629	-	1 737 629	1 735 442	-	1 735 442
Total des contrats de taux d'intérêt	1 922 081	15 774 468	17 696 549	1 898 706	20 314 691	22 213 397
Contrats de change¹						
Swaps de devises	-	63 306	63 306	-	64 100	64 100
Swaps de taux d'intérêt et de devises	-	1 235 923	1 235 923	-	891 272	891 272
Contrats de change à terme	-	939 971	939 971	-	679 250	679 250
Options achetées	6 800	98 391	105 191	3 572	76 576	80 148
Options vendues	5 645	107 570	113 215	3 248	88 210	91 458
Contrats à terme standardisés	10 864	-	10 864	1 751	-	1 751
Total des contrats de change	23 309	2 445 161	2 468 470	8 571	1 799 408	1 807 979
Contrats sur produits de base						
Swaps	-	22 128	22 128	-	20 328	20 328
Options achetées	25 126	6 706	31 832	43 931	5 495	49 426
Options vendues	26 830	4 090	30 920	45 440	4 268	49 708
Contrats à terme standardisés	38 470	-	38 470	36 071	-	36 071
Total des contrats sur produits de base	90 426	32 924	123 350	125 442	30 091	155 533
Contrats sur titres de participation						
	256 701	187 279	443 980	333 126	138 034	471 160
Contrats de crédit						
Achetés	-	31 760	31 760	-	23 350	23 350
Vendus	-	23 507	23 507	-	16 211	16 211
Total des contrats de crédit	-	55 267	55 267	-	39 561	39 561
Total	2 292 517 \$	18 495 099 \$	20 787 616 \$	2 365 845 \$	22 321 785 \$	24 687 630 \$

¹ Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

Le tableau exclut les engagements de dérivés au titre d'engagements de prêts d'un montant nominal de référence de 6 219 millions de dollars (2 498 millions au 31 octobre 2024).

Instruments dérivés utilisés dans la comptabilité de couverture

Nous appliquons les exigences de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, à des fins de comptabilité de couverture. Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change et au risque lié aux cours des actions. Nous avons également recours à des dépôts, à des swaps de devises, à des contrats de change à terme et à des options pour couvrir notre exposition au risque de change lié à notre investissement net dans des établissements à l'étranger.

Lorsque l'élément couvert est comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, le dérivé connexe est contrebalancé naturellement dans l'état des résultats. Toutefois, dans le cas où nous gérons les risques inhérents aux instruments qui sont comptabilisés au coût amorti, y compris les prêts et dépôts ou les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, nous recourons à la comptabilité de couverture afin d'éliminer la non-concordance entre l'élément couvert et le dérivé à la valeur de marché.

Dans la mesure où les instruments dérivés utilisés pour gérer les risques comblient les exigences concernant la comptabilité de couverture, nous les désignons comme relations de couverture. Nos stratégies de gestion du risque structurel de marché, y compris notre façon de gérer les risques de taux d'intérêt et de change, sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) de notre Rapport de gestion. De plus, notre exposition au risque de change est présentée dans la section Risque de change lié aux activités autres que de négociation de notre Rapport de gestion. Notre exposition au risque lié aux cours des actions et la façon dont nous gérons ce risque sont présentées à la section Autres régimes de rémunération fondée sur des actions, régimes d'intéressement à moyen terme, de la note 20.

L'emploi d'instruments dérivés pour couvrir les expositions aux variations des taux d'intérêt et de change et des cours des actions nous expose en plus au risque de crédit de la contrepartie au dérivé. Nous atténouissons le risque de crédit en concluant des transactions avec des contreparties de premier ordre, qui sont tenues de donner une garantie, en concluant des conventions-cadres de compensation ou en effectuant des règlements par l'entremise de contreparties compensées de manière centralisée.

Pour être considérée comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont l'efficacité doit être évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou celles du montant des flux de trésorerie futurs de l'élément couvert. Nous évaluons l'efficacité de ces instruments de couverture à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement une analyse quantitative de régression statistique. Nous estimons qu'une relation de couverture est très efficace lorsque tous les critères suivants ont été respectés : la corrélation entre les variables faisant l'objet de l'analyse de régression est d'au moins 0,8; la pente de la droite de régression se situe dans une fourchette de 0,8 à 1,25; et le niveau de confiance de la pente est d'au moins 95 %. La méthode diffère dans le cas de notre couverture d'investissement net, laquelle est présentée dans la section Couvertures d'investissement net ci-après.

Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée lorsqu'elle se produit dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres revenus, dans l'état consolidé des résultats.

Le tableau qui suit présente le montant nominal de référence et les taux moyens des instruments dérivés et la valeur comptable des dépôts désignés comme instruments de couverture, en fonction du terme à courir, du type de couverture et du type de risque, selon le cas.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Terme à courir					2025	2024
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Couvertures de flux de trésorerie							
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt							
Montant nominal de référence	85 536 \$	84 666 \$	54 048 \$	31 409 \$	5 440 \$	261 099 \$	266 872 \$
Taux d'intérêt fixe moyen	3,49 %	3,06 %	3,53 %	3,22 %	3,87 %	3,33 %	3,75 %
Risque de change – swaps de devises et contrats de change à terme de gré à gré¹							
Paire dollar canadien-dollar américain	Montant nominal de référence	10 865	16 681	11 303	334	50	39 233
	Taux d'intérêt fixe moyen	3,46 %	3,49 %	2,99 %	3,68 %	2,83 %	3,34 %
Paire dollar canadien-euro	Cours de change moyen : dollar canadien-dollar américain	1,3341	1,3258	1,3560	1,3157	1,2327	1,3366
	Montant nominal de référence	6 732	8 066	3 310	1 807	–	19 915
	Taux d'intérêt fixe moyen	3,74 %	3,08 %	3,21 %	3,77 %	–	3,39 %
Autres paires de devises ²	Cours de change moyen : dollar canadien-euro	1,4190	1,4588	1,4711	1,5935	–	1,4596
	Montant nominal de référence	5 219	2 511	2 379	134	–	10 243
	Taux d'intérêt fixe moyen	2,63 %	4,23 %	4,12 %	5,13 %	–	3,40 %
	Cours de change moyen : dollar canadien-devise autre que le dollar américain et l'euro	1,7080	1,5621	1,3796	0,5717	–	1,5812
Risque lié aux cours des actions – swaps sur rendement total							
Montant nominal de référence	552	–	–	–	–	552	480
Couvertures de juste valeur							
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt							
Montant nominal de référence	65 785	59 859	58 913	31 494	4 458	220 509	188 278
Taux d'intérêt fixe moyen	3,52 %	3,62 %	3,49 %	3,60 %	3,82 %	3,56 %	3,99 %
Risque de taux d'intérêt – contrats à terme d'obligations (instruments dérivés de négociation)							
Montant nominal de référence	432	–	–	–	–	432	1 479
Prix moyen en dollars	154	–	–	–	–	154	108
Risque de change – swaps de devises							
Paire dollar américain-euro	Montant nominal de référence	–	–	–	–	–	21
	Taux d'intérêt fixe moyen	–	–	–	–	–	3,25 %
	Cours de change moyen : dollar américain-euro	–	–	–	–	–	0,9706
Couvertures d'investissement net							
Risque de change – swaps de devises et contrats de change à terme							
Paire dollar canadien – renminbi	Montant nominal de référence	669	–	–	–	–	669
Risque de change – passif – dépôts							
Dépôt libellé en dollars américains – valeur comptable	22 395	–	–	–	–	22 395	16 053
Dépôt libellé en livres sterling – valeur comptable	355	–	–	–	–	355	300

¹ Dans le cadre de certaines stratégies de couverture qui reposent sur les swaps de devises, une branche libellée en dollars canadiens est insérée dans ces derniers afin de créer deux swaps désignés comme couvertures distinctes (par exemple, un swap de devises euro-dollar américain divisé en swaps de devises euro-dollar canadien et dollar canadien-dollar américain). Dans le tableau ci-dessus, les montants nominaux de référence sont majorés, car les swaps de devises sont présentés selon la paire de monnaies dollar canadien-devise.

² Comprendre les swaps de devises visant les paires de monnaies suivantes : dollar canadien-dollar australien, dollar canadien-franc suisse, dollar canadien-renminbi, dollar canadien-livre sterling, dollar canadien-dollar de Hong Kong, dollar canadien-yen japonais ou dollar canadien-couronne norvégienne, le cas échéant.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie sujettes au risque lié aux cours des actions. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt avec ou sans options incorporées, des swaps de devises, des contrats à terme de gré à gré et des swaps sur rendement total afin de couvrir cette variabilité. Le risque de change est couvert pour son montant total, tandis que le risque d'intérêt est couvert jusqu'à concurrence des taux d'intérêt de référence. Le taux d'intérêt de référence est une composante observable du risque de taux d'intérêt sur les marchés financiers pertinents, comme le taux SOFR (Secured Overnight Financing Rate) ou le taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou CORRA).

Nous déterminons le montant de l'exposition au risque faisant l'objet de la comptabilité de couverture en évaluant l'incidence éventuelle d'une variation des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des actions sur les flux de trésorerie futurs liés aux prêts et dépôts à taux variable, aux actifs et passifs libellés en devises et à certains paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie. Cette évaluation est effectuée au moyen de techniques d'analyse comme la simulation, l'analyse de la sensibilité, la simulation de crise et l'analyse d'écart.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur les dérivés qui couvrent le risque de taux d'intérêt ou le risque de change dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de vie de la couverture. Les intérêts payés sur les dérivés qui couvrent le risque lié aux cours des actions sur certains paiements fondés sur des actions sont comptabilisés dans la charge de rémunération du personnel.

La non-concordance comptable susceptible de survenir est éliminée en comptabilisant, dans les autres éléments du résultat global, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé qui compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert au titre du risque couvert désigné. L'inefficacité de la couverture, soit la portion de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas la variation de la juste valeur de l'instrument couvert, est portée directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres revenus, dans notre état consolidé des résultats, à mesure qu'elle survient.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, le montant cumulatif des profits ou pertes latents comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est amorti, dans notre état consolidé des résultats, par imputation aux revenus nets d'intérêts pour ce qui est des swaps de taux d'intérêt et à la charge de rémunération du personnel pour ce qui est des swaps sur rendement total sur la période durant laquelle l'élément couvert est constaté en résultat. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents est immédiatement constatée dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. En général, nous ne résiliions pas nos contrats de couverture de change avant l'échéance.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie, nous avons recours à un instrument dérivé hypothétique pour évaluer le risque couvert au titre des prêts et dépôts à taux variable, des actifs et passifs libellés en devises ou des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions. L'instrument dérivé hypothétique a les mêmes conditions essentielles que l'élément couvert et compense parfaitement les flux de trésorerie couverts.

Dans le cas de nos relations de couverture de flux de trésorerie, les principales sources d'inefficacité à l'égard d'instruments de couverture et d'éléments couverts sont l'écart entre les indices de taux d'intérêt, l'écart entre leur durée et l'écart entre la fréquence de révision et la fréquence de règlement, ainsi que l'utilisation d'instruments de couverture sans plancher dans des relations de couverture avec plancher.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger.

Les dépôts libellés en devises, les swaps de devises et les contrats de change à terme sont désignés comme des instruments de couverture pour une partie de notre investissement net dans des établissements à l'étranger. Nous désignons le cours de change au comptant de nos instruments de couverture comme des couvertures d'investissement net. La conversion des devises de notre investissement net dans des établissements à l'étranger et la partie efficace de l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profits nets à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global, au lieu de l'état des résultats dans le cas de l'instrument de couverture si la comptabilité de couverture n'a pas été choisie.

L'efficacité de notre couverture d'investissement net est déterminée soit au moyen de la méthode de compensation selon le cours de change au comptant, soit en utilisant une analyse quantitative de régression statistique. Puisque le montant nominal de référence des instruments de couverture et celui de l'investissement net couvert dans des établissements à l'étranger sont les mêmes, aucune source d'inefficacité importante n'existe au sein de ces relations de couverture.

Le tableau suivant présente de l'information ayant trait aux instruments de couverture, aux éléments couverts et à l'inefficacité de couverture dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024 :

	Valeur comptable des instruments de couverture ¹		Inefficacité de la couverture			2025
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture ²	Profits (pertes) sur les instruments dérivés hypothétiques utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture ²	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres revenus	
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt	2 931 \$	(464)\$	1 319 \$	(1 382)\$	3 \$	
Risque de change – swaps de change et contrats de change à terme	1 576	(1 553)	(214)	214	-	
Risque lié au cours des actions – swaps sur rendement total	29	-	258	(258)	-	
	4 536	(2 017)	1 363	(1 426)	3	
Couvertures d'investissement net						
Risque de change – swaps de devises et contrats de change à terme	-	(16)	(5)	3	(2)	
Risque de change – passif-dépôts	-	(22 750)	(102)	102	-	
Total	4 536 \$	(24 783)\$	1 256 \$	(1 321)\$	1 \$	
	Valeur comptable des instruments de couverture ¹		Inefficacité de la couverture			2024
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture ²	Profits (pertes) sur les instruments dérivés hypothétiques utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture ²	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres revenus	
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt	2 148 \$	(915)\$	3 552 \$	(3 615)\$	(12)\$	
Risque de change – swaps de change et contrats de change à terme	699	(1 080)	(251)	251	-	
Risque lié au cours des actions – swaps sur rendement total	63	-	165	(165)	-	
	2 910	(1 995)	3 466	(3 529)	(12)	
Couvertures d'investissement net						
Risque de change – swaps de devises et contrats de change à terme	-	(4)	(23)	19	(4)	
Risque de change – passif-dépôts	-	(16 353)	(119)	119	-	
Total	2 910 \$	(18 352)\$	3 324 \$	(3 391)\$	(16)\$	

¹ Correspond aux profits (pertes) latents comptabilisés relativement aux instruments dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans notre bilan consolidé.

² Correspond aux montants à jour.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des répercussions de nos couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'investissement net, avant impôts, sur notre état consolidé du résultat global pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024 :

(en millions de dollars canadiens)

2025

	Solde au 31 octobre 2024	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Montants reclassés en résultat net, l'élément couvert ayant une incidence sur le résultat net	Solde au 31 octobre 2025 ^{1,2}	Solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie / solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt	(2 480)\$	1 316 \$	1 600 \$	436 \$	2 453 \$
Risque de change	357	(214)	(1)	142	142
Risque lié au cours des actions	77	258	(151)	184	184
	(2 046)	1 360	1 448	762	2 779
Couvertures d'investissement net					
Risque de change	(2 324)	(105)	-	(2 429)	(2 429)
Total	(4 370)\$	1 255 \$	1 448 \$	(1 667)\$	350 \$
					2024
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt	(8 015)\$	3 564 \$	1 971 \$	(2 480)\$	1 695 \$
Risque de change	610	(251)	(2)	357	357
Risque lié au cours des actions	(72)	165	(16)	77	77
	(7 477)	3 478	1 953	(2 046)	2 129
Couvertures d'investissement net					
Risque de change	(2 186)	(138)	-	(2 324)	(2 324)
Total	(9 663)\$	3 340 \$	1 953 \$	(4 370)\$	(195)\$

¹ Le solde d'impôts relatif au cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie se chiffrait à (235) millions de dollars au 31 octobre 2025 (527 millions au 31 octobre 2024).

² Le solde d'impôts relatif au cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures d'investissement net se chiffrait à 622 millions de dollars au 31 octobre 2025 (593 millions au 31 octobre 2024).

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe que causent les fluctuations de taux d'intérêt. D'un point de vue économique, ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nous avons recours à des swaps de devises, des swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme d'obligations pour couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt, y compris les taux d'intérêt de référence, qui sont inhérents aux titres à taux fixe, et pour couvrir un portefeuille de prêts hypothécaires, des dépôts et la dette subordonnée et d'autres passifs.

La valeur comptable des actifs ou passifs à taux fixe qui font partie de la relation de couverture est ajustée en fonction de la variation de la valeur du risque qui est couvert. Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert contre le risque couvert, le montant net (l'inefficacité de la couverture) est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres revenus, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert. L'ajustement cumulatif à la juste valeur de l'élément couvert est alors amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, l'ajustement cumulatif à la juste valeur est inclus dans le profit ou la perte découlant de la vente ou du règlement.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, les principales sources d'inefficacité sont notre risque de crédit propre sur la juste valeur du swap, et les écarts entre l'intérêt à taux fixe ou rajusté et la fréquence de règlement pour le swap et l'élément couvert.

Les montants liés aux instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur, aux éléments couverts et à l'inefficacité de couverture pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024 sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)

2025

Valeur comptable des instruments dérivés de couverture ¹	Inefficacité de la couverture						Montant cumulé des profits (pertes) liés aux couvertures de juste valeur sur les éléments couverts	
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Profits (pertes) sur l'élément couvert utilisé pour calculer l'inefficacité de la couverture	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts – autres revenus	Valeur comptable de l'élément couvert ²		
Couverture de juste valeur³								
Swaps de taux d'intérêt	786 \$	(1 926)\$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	
Swaps de devises	–	–	–	–	–	–	–	
Titres et prêts	–	–	(1 204)	1 170	(34)	133 830	1 747	
Dépôts, dette subordonnée et passifs divers	–	–	291	(286)	5	(77 224)	(361)	
Total	786 \$	(1 926)\$	(913)\$	884 \$	(29) \$	56 606 \$	1 386 \$	

¹ Correspond aux profits (pertes) latents liés aux instruments dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans notre bilan consolidé.

² Correspond à la valeur comptable présentée à notre bilan consolidé et comprend le coût amorti, avant la PPC, majoré des ajustements de la couverture de juste valeur, sauf en ce qui a trait aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont comptabilisés à la juste valeur.

³ Comprend la juste valeur des contrats à terme d'obligations arrondie à néant au 31 octobre 2025.

Valeur comptable des instruments dérivés de couverture ¹	Inefficacité de la couverture				Montant cumulé des profits (pertes) liés aux couvertures de juste valeur sur les éléments couverts		
			Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Profits (pertes) sur l'élément couvert utilisé pour calculer l'inefficacité de la couverture	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts – autres revenus	Valeur comptable de l'élément couvert ²	Couvertures en cours
	Actif	Passif					
Couverture de juste valeur³							
Swaps de taux d'intérêt	1 464 \$	(1 589)\$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Swaps de devises	-	(2)	-	-	-	-	-
Titres et prêts	-	-	(3 266)	3 117	(149)	118 397	741
Dépôts, dette subordonnée et passifs divers	-	-	1 234	(1 217)	17	(65 156)	(214)
Total	1 464 \$	(1 591)\$	(2 032)\$	1 900 \$	(132)\$	53 241 \$	527 \$
							(363)\$

¹ Correspond aux profits (pertes) latents liés aux instruments dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans notre bilan consolidé.

² Correspond à la valeur comptable présentée à notre bilan consolidé et comprend le coût amorti, avant la PPC, majoré des ajustements de la couverture de juste valeur, sauf en ce qui a trait aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont comptabilisés à la juste valeur.

³ Comprend la juste valeur des contrats à terme d'obligations arrondie à néant au 31 octobre 2024.

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché découlant de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite. Nous nous efforçons de limiter notre exposition au risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement un montant qui représente une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position de la contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, en obtenant des garanties et en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres juridiquement exécutoires permettent d'atténuer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie doivent être réglés en même temps que les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comportent un risque de crédit limité, car ils sont réglés sur une base nette quotidiennement avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans les tableaux sur le risque de crédit qui suivent :

Valeur de remplacement : La perte qui se produirait en cas de défaut d'une contrepartie dans la période courante ou à une période ultérieure, en supposant que la liquidation et le remplacement des transactions interviennent instantanément et dans l'hypothèse d'une absence totale de recouvrement en cas de faillite.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel ajusté en fonction du multiplicateur de 1,4, conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) édictée par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie et compte tenu des garanties, des dispositions de compensation et d'autres facteurs d'atténuation du risque de crédit, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens)

	2025			2024		
	Valeur de remplacement ¹	Équivalent-risque de crédit ¹	Actifs pondérés en fonction des risques	Valeur de remplacement ¹	Équivalent-risque de crédit ¹	Actifs pondérés en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	1 839 \$	7 493 \$	1 501 \$	2 404 \$	7 797 \$	1 125 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	391	3 448	858	650	2 696	600
Options achetées	511	1 066	452	42	338	188
Options vendues	8	245	66	2	211	78
	2 749	12 252	2 877	3 098	11 042	1 991
Négociés en bourse						
Contrats à terme standardisés	9	49	1	122	279	6
Options achetées	2	7	-	8	19	-
Options vendues	2	5	-	-	1	-
	13	61	1	130	299	6
Total des contrats de taux d'intérêt	2 762	12 313	2 878	3 228	11 341	1 997
Contrats de change²						
Hors cote						
Swaps	1 927	8 407	779	1 559	7 218	825
Contrats de change à terme	1 838	9 399	1 672	2 709	9 643	1 764
Options achetées	119	476	139	142	447	142
Options vendues	1	155	38	1	119	27
	3 885	18 437	2 628	4 411	17 427	2 758
Négociés en bourse						
Contrats à terme standardisés	-	1	-	-	1	-
Options achetées	-	2	-	-	3	-
	-	3	-	-	4	-
Total des contrats de change	3 885	18 440	2 628	4 411	17 431	2 758
Contrats sur produits de base						
Hors cote						
Swaps	1 165	4 822	1 228	993	4 256	1 035
Options achetées	205	688	308	155	484	182
Options vendues	4	366	140	10	246	86
	1 374	5 876	1 676	1 158	4 986	1 303
Négociés en bourse						
Contrats à terme standardisés	246	1 028	21	176	594	12
Options achetées	28	178	4	179	319	6
Options vendues	15	157	3	-	73	1
	289	1 363	28	355	986	19
Total des contrats sur produits de base	1 663	7 239	1 704	1 513	5 972	1 322
Contrats sur titres de participation						
Hors cote						
Négociés en bourse	306	10 247	2 132	199	8 625	1 645
	2 036	3 909	78	675	2 899	58
Total des contrats sur titres de participation	2 342	14 156	2 210	874	11 524	1 703
Contrats de crédit						
Total	24	177	22	103	309	39
	10 676 \$	52 325 \$	9 442 \$	10 129 \$	46 577 \$	7 819 \$

¹ La valeur de remplacement et l'équivalent-risque de crédit sont présentés après l'incidence des conventions-cadres de compensation et calculés au moyen de l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC) conformément à la ligne directrice NFP établie par le BSIF. Par conséquent, ce tableau ne tient pas compte des dérivés au titre d'engagement de prêts.

² Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés :

(en millions de dollars canadiens)	Terme à courir					Total des montants nominaux de référence	2025	2024
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans			
Contrats de taux d'intérêt								
Swaps	4 452 781 \$	4 418 207 \$	2 451 659 \$	2 271 601 \$	1 065 819 \$	14 660 067 \$	16 845 977 \$	
Contrats de garantie de taux d'intérêt, contrats à terme standardisés et options	2 435 842	937 140	123 894	17 334	4 232	3 518 442	5 824 049	
Total des contrats de taux d'intérêt	6 888 623	5 355 347	2 575 553	2 288 935	1 070 051	18 178 509	22 670 026	
Contrats de change¹								
Swaps	349 612	447 928	271 998	224 379	77 590	1 371 507	1 002 323	
Contrats de change à terme	903 972	27 903	4 423	1 336	3 006	940 640	679 927	
Contrats à terme standardisés	10 616	248	-	-	-	10 864	1 751	
Options	194 461	21 524	2 089	332	-	218 406	171 606	
Total des contrats de change	1 458 661	497 603	278 510	226 047	80 596	2 541 217	1 855 607	
Contrats sur produits de base								
Swaps	15 030	6 088	601	409	-	22 128	20 328	
Contrats à terme standardisés	24 278	12 212	1 492	488	-	38 470	36 071	
Options	44 932	16 512	308	1 000	-	62 752	99 134	
Total des contrats sur produits de base	84 240	34 812	2 401	1 897	-	123 350	155 533	
Contrats sur titres de participation								
Contrats de crédit	354 512	65 709	17 852	5 796	663	444 532	471 640	
Total du montant nominal de référence	8 788 276 \$	5 969 331 \$	2 900 452 \$	2 532 373 \$	1 152 643 \$	21 343 075 \$	25 192 367 \$	

¹ Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

Selon l'approche standard pour mesurer le risque de contrepartie, ce tableau ne tient pas compte des dérivés au titre d'engagements de prêts.

Note 8 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel appartenant à la Banque au coût moins l'amortissement cumulé et toute dépréciation cumulée, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Lorsque les composantes importantes d'un immeuble ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité estimée respective.

Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

Immeubles	De 10 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	De 5 à 7 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du contrat de location, jusqu'à un maximum de 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'exams annuels à la lumière de tout changement de situation et sont ajustées au besoin. Pour chaque période de présentation de l'information financière, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Nous avons comptabilisé des réductions de valeur pour dépréciation de nos bureaux et de notre matériel de 16 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025 (néant en 2024). Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts sous bureaux et matériel dans notre état consolidé des résultats.

Contrats de location

Lorsque nous concluons de nouvelles ententes en tant que preneur, nous comptabilisons un actif au titre du droit d'utilisation au montant de l'obligation locative en nous fondant sur la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location calculés à l'aide de notre taux d'emprunt marginal sur la durée du contrat de location. Aux fins du calcul de notre obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant, nous évaluons si un contrat est un contrat de location en déterminant si nous avons le droit de contrôler l'actif en fonction de notre capacité à prendre des décisions ou de décider comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser.

Un actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent ou de la durée du contrat de location, selon la plus rapprochée des deux dates. Nous ajustons l'actif pour tenir compte de toutes pertes de valeur, s'il y a lieu. Un test de dépréciation est effectué lorsqu'il y a un changement dans l'utilisation. Aucune dépréciation liée à nos actifs au titre de droits d'utilisation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025 (1 million de dollars en 2024).

L'obligation locative fait l'objet d'un accroissement au titre des intérêts sur la durée des contrats de location, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, et les charges d'intérêts connexes sont comptabilisées dans le poste autres passifs sous les charges d'intérêts à notre état consolidé des résultats. Nous faisons des estimations aux fins d'établir le taux d'emprunt marginal servant à déterminer la valeur actualisée des obligations locatives, à partir des coûts attendus de l'emprunt garanti en fonction de la durée du contrat de location. La durée du contrat de location correspond au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable auquel s'ajoute toute option de prolongation ou de résiliation que nous avons la certitude raisonnable d'exercer. L'obligation locative est réévaluée lorsque des décisions sont prises d'exercer les options aux termes des contrats de location ou que la certitude raisonnable qu'a le preneur d'exercer une option en vertu du contrat change. Il y a lieu de se reporter à la note 13 pour de plus amples informations.

Les montants afférents aux contrats de location de faible valeur sont passés en charges au moment où ils sont comptabilisés sous bureaux et matériel dans les charges autres que d'intérêts à notre état consolidé des résultats.

Le tableau qui suit présente le total du coût et de l'amortissement cumulé afférent aux bureaux et au matériel que nous détenons ou louons :

(en millions de dollars canadiens)

	Terrains et bâtiments	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Actifs au titre de droits d'utilisation	Total
Coût						
Solde au 31 octobre 2023	2 370 \$	2 923 \$	1 060 \$	2 413 \$	4 357 \$	13 123 \$
Entrées/modifications de contrats de location	81	270	117	352	171	991
Sorties	(48)	(22)	(11)	(26)	-	(107)
Actifs entièrement amortis	(32)	(694)	(257)	(71)	(96)	(1 150)
Change et autres	5	3	2	7	12	29
Solde au 31 octobre 2024	2 376	2 480	911	2 675	4 444	12 886
Entrées/modifications de contrats de location	86	358	67	209	287	1 007
Sorties	(18)	(17)	(3)	(11)	(2)	(51)
Actifs entièrement amortis	(7)	(534)	(61)	(10)	(97)	(709)
Change et autres	8	5	3	8	24	48
Solde au 31 octobre 2025	2 445 \$	2 292 \$	917 \$	2 871 \$	4 656 \$	13 181 \$
Amortissement et dépréciation cumulés						
Solde au 31 octobre 2023	1 238 \$	2 228 \$	704 \$	1 356 \$	1 356 \$	6 882 \$
Sorties	(29)	(12)	(8)	(21)	-	(70)
Amortissement	64	261	76	167	402	970
Actifs entièrement amortis	(32)	(694)	(257)	(71)	(96)	(1 150)
Change et autres ¹	1	(4)	(6)	5	9	5
Solde au 31 octobre 2024	1 242	1 779	509	1 436	1 671	6 637
Sorties	(16)	(15)	(1)	(7)	-	(39)
Amortissement	74	270	82	190	399	1 015
Actifs entièrement amortis	(7)	(534)	(61)	(10)	(97)	(709)
Change et autres ¹	20	-	(5)	2	8	25
Solde au 31 octobre 2025	1 313 \$	1 500 \$	524 \$	1 611 \$	1 981 \$	6 929 \$
Valeur comptable nette						
Solde au 31 octobre 2025	1 132 \$	792 \$	393 \$	1 260 \$	2 675 \$	6 252 \$
Solde au 31 octobre 2024	1 134	701	402	1 239	2 773	6 249

¹ Comprend les charges de dépréciation.

Note 9 : Acquisitions et dessaisissements

Acquisitions

Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, y compris les immobilisations incorporelles, et les passifs identifiables repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée, y compris la juste valeur de toute contrepartie éventuelle, sur le montant net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

Gestion d'actifs Burgundy Ltée

Le 1^{er} novembre 2025, nous avons conclu l'acquisition de Gestion d'actifs Burgundy Ltée (Burgundy), un important gestionnaire de patrimoine indépendant au Canada offrant des services de gestion discrétionnaire de placements à des clients privés, à des fondations, des fonds de dotation, des régimes de retraite et des bureaux de gestion de patrimoine familial. Le prix d'achat qui s'est élevé à 654 millions de dollars, et qui a compris un fonds de roulement plus élevé entre l'annonce et la clôture, a été payé en un montant en trésorerie de 61 millions et en actions d'une filiale entièrement détenue de BMO qui peuvent être échangées contre des actions ordinaires de BMO d'une valeur de 593 millions à la clôture. Le prix d'achat comprend la juste valeur d'une retenue à verser sous réserve que Burgundy maintienne certains actifs sous gestion 18 mois après la clôture de l'acquisition et la juste valeur d'une indexation éventuelle sur les bénéfices futurs, devant être versée à l'avenir en fonction de l'atteinte de certains objectifs de croissance.

L'acquisition sera prise en compte dans nos résultats du premier trimestre de l'exercice 2026 comme un regroupement d'entreprises dans l'unité d'exploitation Gestion de patrimoine. En raison de la proximité entre la date de clôture et la date de publication des présents états financiers consolidés annuels, nous n'avons pas finalisé la comptabilisation initiale de l'acquisition, car l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris, y compris les immobilisations incorporelles et l'écart d'acquisition, n'est pas achevée.

Dessaissements

Les actifs non financiers (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme étant détenus en vue de la vente à la condition que leur valeur comptable puisse être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Ces actifs présentent des caractéristiques exigeant leur classement dans les actifs détenus en vue de la vente s'ils sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel et que leur vente est considérée comme très probable. Les actifs non financiers classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute réduction à la juste valeur diminuée des coûts de la vente est prise en compte dans le poste charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. Toute hausse subséquente de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, dans la mesure où celle-ci n'est pas supérieure à la réduction de valeur cumulative comptabilisée, est également comptabilisée dans le poste charges autres que d'intérêts. Les profits sur cession sont constatés dans les revenus autres que d'intérêts.

Vente de certaines succursales aux États-Unis

Le 16 octobre 2025, nous avons conclu un accord définitif pour la vente de 138 succursales de BMO situées dans certains marchés aux États-Unis, faisant partie de notre unité d'exploitation Services bancaires aux États-Unis, à First-Citizens Bank & Trust Company (First Citizens Bank). Aux termes de cet accord, First Citizens Bank prendra en charge environ 5,7 milliards de dollars américains (8 milliards de dollars canadiens) en dépôts et achètera environ 1,1 milliard de dollars américains (1,5 milliard de dollars canadiens) en prêts, moyennant une prime nette sur les dépôts d'environ 5 % versée à la conclusion. La transaction est soumise à l'approbation des autorités réglementaires et aux conditions de clôture habituelles, et devrait être finalisée au milieu de 2026. Comme cette transaction a satisfait aux exigences en matière de comptabilité des actifs détenus en vue de la vente au quatrième trimestre de 2025, nous avons comptabilisé une dépréciation de l'écart d'acquisition de 73 millions de dollars américains (102 millions de dollars canadiens) avant et après impôts dans les charges autres que d'intérêts, sous autres, dans notre état consolidé des résultats relativement aux Services d'entreprise. Ces montants sont assujettis aux ajustements de clôture, en fonction de la juste valeur et des taux de change en vigueur à la date de clôture.

Note 10 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Toute partie de la contrepartie transférée qui excède la juste valeur des actifs nets acquis est considérée comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition, nous utilisons la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque UGT en nous appuyant sur des projections actualisées des flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les dix premières années d'après les résultats d'exploitation réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces dix années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmenteraient à des taux annuels permanents d'au plus 1,5 % (2,0 % en 2024). Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables en 2025 se situaient dans une fourchette de 9,3 % à 11,6 % (9,8 % à 10,8 % en 2024), et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT. Nous avons recours à des jugements importants pour déterminer les données utilisées pour l'application de la méthode des flux de trésorerie actualisés, qui est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. L'évaluation de la juste valeur relative au modèle des flux de trésorerie est classée au niveau 3 du fait que les données d'entrées ne sont pas observables sur le marché.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses, ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables des UGT deviennent inférieures à leurs valeurs comptables.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par groupe d'UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024 :

(en millions de dollars canadiens)

	PE Canada	Services bancaires aux États-Unis	Gestion d'actifs et de patrimoine	Assurance	Total - Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	Total
Solde au 31 octobre 2023	330 \$	15 610 \$	258 \$	2 \$	260 \$	528 \$	16 728 \$
Change et autres	-	45	-	-	-	1	46
Solde au 31 octobre 2024	330	15 655	258	2	260	529	16 774
Réductions de valeur	-	(102) ¹	-	-	-	-	(102)
Change et autres	-	122	-	-	-	3	125
Solde au 31 octobre 2025	330 \$	15 675 \$	258 \$	2 \$	260 \$	532 \$	16 797 \$

¹ Se rapporte à la vente de certaines succursales aux États-Unis. Se reporter à la note 9.

Certains chiffres comparatifs ont été reclasés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées initialement à la juste valeur à la date d'acquisition et ensuite au coût, moins l'amortissement cumulé. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. La charge d'amortissement est constatée au poste amortissement des immobilisations incorporelles à l'état consolidé des résultats.

Le tableau qui suit présente le total du coût et de l'amortissement cumulé afférent aux immobilisations incorporelles :

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Logiciels en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Coût						
Solde au 31 octobre 2023	850 \$	3 553 \$	7 071 \$	324 \$	572 \$	12 370 \$
Entrées	-	-	22	782	48	852
Transferts	-	-	688	(688)	-	-
Immobilisations incorporelles entièrement amorties	-	-	(1 696)	-	(33)	(1 729)
Change et autres	2	10	11	(1)	1	23
Solde au 31 octobre 2024	852	3 563	6 096 ¹	417	588	11 516
Entrées	-	-	71	938	39	1 048
Transferts	-	-	821	(821)	-	-
Immobilisations incorporelles entièrement amorties	(16)	-	(673)	-	(91)	(780)
Change et autres	-	28	12	(2)	3	41
Solde au 31 octobre 2025	836 \$	3 591 \$	6 327 ¹ \$	532 \$	539	11 825 \$
Amortissement cumulé						
Solde au 31 octobre 2023	487 \$	1 295 \$	5 073 \$	- \$	299 \$	7 154 \$
Amortissement	62	342	676	-	32	1 112
Immobilisations incorporelles entièrement amorties	4	-	22	-	-	26
Réductions de valeur	-	-	(1 696)	-	(33)	(1 729)
Change et autres	3	10	15	-	-	28
Solde au 31 octobre 2024	556	1 647	4 090 ¹	-	298	6 591
Amortissement	70	305	739	-	38	1 152
Réductions de valeur	14	-	13	-	49	76
Immobilisations incorporelles entièrement amorties	(16)	-	(673)	-	(91)	(780)
Change et autres	(1)	13	15	-	1	28
Solde au 31 octobre 2025	623 \$	1 965 \$	4 184 ¹ \$	- \$	295 \$	7 067 \$
Valeur comptable nette						
Solde au 31 octobre 2025	213 \$	1 626 \$	2 143 \$	532 \$	244 \$	4 758 \$
Solde au 31 octobre 2024	296	1 916	2 006	417	290	4 925

¹ Comprend des logiciels générés en interne de 5 752 millions de dollars dans le coût et de 3 760 millions dans l'amortissement cumulé au 31 octobre 2025 (5 466 millions dans le coût et 3 653 millions dans l'amortissement cumulé au 31 octobre 2024).

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou accéléré sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nos immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée étaient de 179 millions de dollars au 31 octobre 2025 (228 millions au 31 octobre 2024) et ont essentiellement trait à des contrats de traitement de cartes.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Note 11 : Autres actifs

Le tableau qui suit présente les composantes du solde du poste actifs divers sous les autres actifs :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	4 563 \$	3 832 \$
Intérêts courus à recevoir	4 478	4 463
Contrats d'assurance-vie détenus par des banques	6 514	6 350
Véhicules loués, déduction faite de l'amortissement cumulé	25	67
Garanties en trésorerie	11 149	9 419
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	1 786	1 727
Actifs liés à l'assurance ¹	6 583	5 748
Actifs au titre des autres avantages futurs du personnel (note 21)	87	44
Actifs au titre des régimes de retraite (note 21)	1 316	1 252
Métaux précieux ²	6 383	9 485
Total	42 884 \$	42 387 \$

¹ Comprend des immeubles de placement de 1 355 millions de dollars (1 363 millions au 31 octobre 2024) comptabilisés à la juste valeur. Ces immeubles de placement soutiennent nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. La juste valeur a été déterminée par des experts indépendants en estimation de biens mobiliers et classée au niveau 3 (se reporter à la note 17 pour obtenir un complément d'information sur les niveaux de juste valeur) à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché non observables.

² Les métaux précieux sont comptabilisés à la juste valeur en fonction des cours sur des marchés actifs. Les variations de la juste valeur sont portées à notre état consolidé des résultats aux revenus autres que d'intérêts, au poste revenus de négociation.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Les participations dans des entreprises associées et des coentreprises sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. En ce qui concerne les participations dans des entreprises associées, nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation et de financement; de façon générale, des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote. On entend par participations dans des coentreprises des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Notre quote-part du résultat net, y compris les pertes de valeur, est comptabilisée dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus autres que d'intérêts, au poste de la quote-part du bénéfice des entreprises associées et des coentreprises. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans les sections pertinentes de notre état du résultat global.

Note 12 : Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue				2025	2024
	Productifs d'intérêts	Non productifs d'intérêts	Dépôts à préavis ¹	Dépôts à terme fixe ^{2,3}		
Dépôts au coût amorti :						
Banques ⁴	5 058 \$	1 963 \$	1 396 \$	19 204 \$	27 621 \$	32 546 \$
Entreprises et administrations publiques ⁵	80 445	42 847	219 450	242 755	585 497	575 019
Particuliers ⁵	3 790	37 425	153 380	112 327	306 922	320 767
Total des dépôts au coût amorti	89 293	82 235	374 226	374 286	920 040	928 332
Dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	-	56 162	56 162	54 108
Total⁶	89 293 \$	82 235 \$	374 226 \$	430 448 \$	976 202 \$	982 440 \$
Domiciliation :						
Canada	76 415 \$	71 323 \$	167 666 \$	305 454 \$	620 858 \$	618 141 \$
États-Unis	12 769	10 912	204 183	77 608	305 472	314 066
Autres pays	109	-	2 377	47 386	49 872	50 233
Total	89 293 \$	82 235 \$	374 226 \$	430 448 \$	976 202 \$	982 440 \$

¹ Comprend 43 766 millions de dollars au titre des dépôts non productifs d'intérêts au 31 octobre 2025 (44 617 millions au 31 octobre 2024).

² Comprend 62 843 millions de dollars au titre de la dette de premier rang non garantie au 31 octobre 2025, sous réserve du régime de recapitalisation interne des banques (recapitalisation interne) (65 986 millions au 31 octobre 2024). Aux termes de la recapitalisation interne, certains pouvoirs sont conférés par la loi à la Société d'assurance-dépôts du Canada, notamment la capacité de convertir certains types d'actions et de passifs admissibles en actions ordinaires si la Banque n'est plus viable.

³ Au 31 octobre 2025, nous détenons des actifs liquides non grevés de 393 535 millions de dollars pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (396 338 millions au 31 octobre 2024).

⁴ Inclut des banques réglementées et des banques centrales.

⁵ La valeur comptable des dépôts qui font partie de la relation de couverture de juste valeur est ajustée en fonction des profits (pertes) connexes sur les contrats de couverture.

⁶ Au 31 octobre 2025 et 2024, les dépôts comprenaient respectivement 508 058 millions de dollars et 521 160 millions de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 59 697 millions et 54 397 millions de dépôts libellés en d'autres devises.

Les dépôts sont évalués au coût amorti, sauf en ce qui a trait aux billets structurés, aux dépôts sur le marché monétaire et aux dépôts de métaux, lesquels sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques. Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts. Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme des particuliers et des petites entreprises, le financement de gros, et les certificats de placement garanti. Des dépôts de 27 819 millions de dollars au 31 octobre 2025 (29 136 millions au 31 octobre 2024) peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé, en totalité ou en partie, par le client sans pénalité.
- Le papier commercial, dont le total atteignait 43 617 millions de dollars au 31 octobre 2025 (51 500 millions au 31 octobre 2024).
- Les obligations sécurisées, qui totalisaient 24 053 millions de dollars au 31 octobre 2025 (26 957 millions au 31 octobre 2024).

Le tableau qui suit présente les dépôts à terme fixe supérieurs à cent mille dollars :

(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres	Total
Au 31 octobre 2025	259 670 \$	69 206 \$	47 386 \$	376 262 \$
Au 31 octobre 2024	285 555	77 313	48 086	410 954

Le tableau qui suit présente les échéances des dépôts à terme fixe supérieurs à cent mille dollars au Canada :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois	Total
Au 31 octobre 2025	51 591 \$	32 105 \$	56 129 \$	119 845 \$	259 670 \$
Au 31 octobre 2024	63 442	33 704	62 674	125 735	285 555

Dépôts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Nos dépôts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net se composent de passifs au titre des billets structurés, de dépôts sur le marché monétaire et de dépôts de métaux, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. Nous y incluons également la valeur des options intégrées se rapportant à des dépôts structurés qui sont comptabilisés au coût amorti. Les variations de la juste valeur de ces dépôts sont comptabilisées en tant que revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats, alors que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre sont portées dans les autres éléments du résultat global. L'incidence des variations de notre risque de crédit propre est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre.

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur	Montant nominal de référence dû à l'échéance contractuelle	Déférence entre la juste valeur et le montant dû à l'échéance contractuelle	Variation de la juste valeur – valeur – (pertes) comptabilisées à l'état consolidé des résultats ¹	Variation de la juste valeur – (pertes) attribuables au risque de crédit propre comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (avant impôts)	Variations cumulées de la juste valeur – profits (pertes) attribuables au risque de crédit propre comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global (avant impôts)
Au 31 octobre 2025	56 162 \$	57 743 \$	(1 581)\$	(1 313)\$	(365)\$	(341)\$
Au 31 octobre 2024	54 108	56 300	(2 192)	(4 815)	(841)	24

¹ La variation de la juste valeur peut être contrebalancée par la variation connexe de la juste valeur des contrats de couverture.

Note 13 : Autres passifs

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent nos obligations de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur juste valeur. Les ajustements à la juste valeur à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts figurant à notre état consolidé des résultats.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les titres pris en pension ou empruntés ou dans les autres passifs au poste des titres mis en pension ou prêtés, respectivement, figurant dans notre bilan consolidé. Les intérêts gagnés sur les garanties en trésorerie sont inscrits dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de notre état consolidé des résultats, et les charges d'intérêts sur ces garanties le sont dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés de ce même état. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages inhérents à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée à la remise des titres est comptabilisée à sa juste valeur dans les titres vendus à découvert et tout profit ou perte est constaté dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts à notre état consolidé des résultats.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

Les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées comprennent les billets émis par les entités de titrisation de la Banque qui sont consolidées ainsi que les passifs liés à la titrisation de nos emprunts hypothécaires canadiens dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada, du Programme des titres hypothécaires LNH et de nos propres programmes. Les notes 5 et 6 donnent plus de détails sur nos programmes de titrisation et les passifs qui y sont associés. Ces passifs sont initialement évalués à la juste valeur majorée de tout coût qui leur est directement attribuable et sont constatés par la suite au coût amorti. Les charges d'intérêts afférentes à ces passifs sont constatées dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes des passifs divers figurant dans les autres passifs :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	12 638 \$	11 311 \$
Intérêts courus à payer	5 092	6 468
PPC liée aux éléments hors bilan	689	580
Garanties en trésorerie	8 206	6 414
Primes de fidélisation des cartes de crédit	1 486	1 465
Passifs d'impôt exigible	329	470
Passifs d'impôt différé (note 22)	1	1
Obligations locatives	3 315	3 326
Passifs des filiales	4 740	5 633
Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 21)	863	863
Passif au titre des régimes de retraite (note 21)	190	189
Total	37 549 \$	36 720 \$

Primes de fidélisation des cartes de crédit

Nous percevons des commissions d'interchange sur nos cartes exclusives et des commissions sur nos activités AIR MILES. Nous différons les commissions liées à notre obligation d'honorer l'échange de primes/miles et nous les comptabilisons dans les autres passifs à notre bilan consolidé. Nous comptabilisons ces commissions dans les revenus autres que d'intérêts dans notre état consolidé des résultats lorsque les primes/miles sont échangés.

Obligations locatives

Lorsque nous concluons des contrats de location, nous comptabilisons des obligations locatives représentant la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location sur la durée des contrats. Les charges d'intérêts afférentes aux obligations locatives comptabilisées se sont chiffrées à 110 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (110 millions en 2024). Le total des sorties de trésorerie liées aux obligations locatives pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 a été de 426 millions (455 millions en 2024). Les paiements de loyers variables (par exemple, les coûts liés à l'entretien et aux services publics, et l'impôt foncier) qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025 se sont chiffrés à 276 millions (258 millions en 2024).

Le profil des échéances de nos obligations locatives non actualisées s'échelonne comme suit : 468 millions de dollars en 2026, 465 millions en 2027, 436 millions en 2028, 414 millions en 2029, 390 millions en 2030 et 1 756 millions en 2031 et par la suite.

Note 14 : Assurance

Résultats des activités d'assurance

Les résultats des activités d'assurance sont présentés dans les résultats des activités d'assurance et dans le rendement des placements liés à l'assurance sous les revenus autres que d'intérêts figurant à notre état consolidé des résultats. Les résultats des activités d'assurance comprennent les revenus d'assurance, les charges afférentes aux activités d'assurance ainsi que les résultats des activités de réassurance. Le rendement des placements liés à l'assurance englobe les rendements nets sur les actifs liés à l'assurance et l'incidence des variations des taux d'actualisation et des changements d'hypothèses financières sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Depuis le 1^{er} novembre 2023, nous ne présentons plus les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités par suite de l'adoption de l'IFRS 17.

Le tableau qui suit présente les résultats des activités d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Revenus d'assurance	1 922 \$	1 767 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 464)	(1 330)
Charges afférentes aux contrats de réassurance, montant net	(37)	(97)
Résultats des activités d'assurance	421 \$	340 \$

Le tableau suivant présente le rendement des placements liés à l'assurance figurant à l'état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Rendement des placements	1 122 \$	2 320 \$
(Charges financières) d'assurance tirées des contrats d'assurance et de réassurance détenus	(955)	(2 098)
Variation des passifs au titre des contrats de placement	(43)	(117)
Rendement des placements liés à l'assurance	124 \$	105 \$

Passifs relatifs aux contrats d'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance vie et aux rentes, ce qui comprend les activités en matière de risque lié aux régimes de retraite, l'assurance accident et maladie et l'assurance crédit ainsi que des activités de réassurance. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent des groupes de contrats qui comportent des risques similaires, ont été souscrits au cours du même exercice et dont le niveau de rentabilité prévu est semblable. Nous évaluons ces groupes de contrats en fonction de notre estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus qui découleront de l'exécution des contrats, à laquelle s'ajoute un ajustement explicite au titre du risque propre à l'assurance. L'ajustement au titre du risque porte le degré de confiance à l'égard de la suffisance des réserves entre 70 % et 75 %. Dans le cas où les entrées de trésorerie futures actualisées sont supérieures aux sorties de trésorerie futures actualisées et ajustées pour tenir compte du risque, nous comptabilisons une marge sur services contractuels représentant les profits non acquis qui seront constatés sur la durée des contrats d'assurance. En ce qui concerne un groupe de contrats d'assurance dont on s'attend à ce qu'il subisse des pertes, ces pertes sont comptabilisées immédiatement en résultat, soit dans les résultats des activités d'assurance sous les revenus autres que d'intérêts. Les renversements des sorties de trésorerie d'exécution attendues, l'ajustement au titre du risque et la marge sur services contractuels sont pris en compte dans les résultats des activités d'assurance dans notre état consolidé des résultats sur la durée des contrats d'assurance connexes. Nous aurons recours à cette méthode pour l'ensemble des contrats d'assurance, exception faite de l'assurance crédit et de contrats d'assurance avec participation directe. Nous appliquons une méthode modifiée à nos contrats avec participation directe, y compris les fonds distincts, méthode selon laquelle leur évaluation initiale cadre avec celle des autres contrats d'assurance; toutefois, la variabilité des variables financières est inscrite dans la marge sur services contractuels en diminution des revenus, ce qui représente la variabilité de notre propre part des frais. En ce qui concerne nos activités visant les créances, dont la période de couverture est d'un an ou moins, nous différons les primes reçues et les portons en résultat sur la durée de la couverture et comptabilisons un passif au titre des sinistres que lorsque la perte est survenue.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance au titre de la couverture restante et des sinistres survenus comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2025			2024	
	Passifs au titre de la couverture restante	Passifs au titre des sinistres survenus	Total	Passifs au titre de la couverture restante	Passifs au titre des sinistres survenus
Passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'ouverture de l'exercice	17 047 \$	201 \$	17 248 \$	13 114 \$	235 \$
Résultats des activités d'assurance	(2 406)	2 048	(358)	(1 448)	1 101
Charges financières tirées des contrats d'assurance, montant net	1 048	-	1 048	2 206	-
Total des flux de trésorerie	3 763	(2 039)	1 724	3 176	(1 136)
Autres variations de la valeur comptable nette des contrats d'assurance ¹	(785)	(11)	(796)	(1)	1
Passifs relatifs aux contrats d'assurance à la clôture de l'exercice²	18 667 \$	199 \$	18 866 \$	17 047 \$	201 \$
					17 248 \$

¹ Comprend un montant de 798 millions de dollars relativement à la vente d'un portefeuille de contrats d'assurance non stratégique pour l'exercice clos le 31 octobre 2025.

² Les passifs au titre des sinistres survenus relativement à des contrats d'assurance se sont chiffrés à 102 millions de dollars au 31 octobre 2025 (115 millions au 31 octobre 2024) à l'égard de nos activités visant les créances et la réassurance.

La marge sur services contractuels relative aux contrats émis s'établissait à 178 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (107 millions en 2024). Le total de la marge sur services contractuels au titre des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus se chiffrait à 1 528 millions et à 312 millions, respectivement, au 31 octobre 2025 (1 550 millions et 479 millions, respectivement, au 31 octobre 2024). Les pertes sur les contrats déficitaires ont été négligeables au cours des exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024.

Nous utilisons les taux suivants pour actualiser les flux de trésorerie d'exécution relatifs à nos contrats d'assurance, lesquels sont fondés sur des taux sans risque ajustés pour tenir compte d'une prime de liquidité reflétant les caractéristiques inhérentes à la liquidité des passifs.

Durée du portefeuille	2025	2024
1 an	3,24 %	4,16 %
3 ans	3,54 %	4,17 %
5 ans	3,89 %	4,35 %
10 ans	4,67 %	4,82 %
20 ans	5,25 %	5,15 %
30 ans	4,99 %	4,98 %
Risque ultime	5,00 %	5,00 %

Nous prenons en compte l'incidence des modifications apportées au taux d'actualisation et aux hypothèses financières afférentes aux passifs relatifs aux contrats d'assurance dans le rendement des placements liés à l'assurance, sous les revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Passifs au titre des contrats de placement

Les contrats de placement comprennent des produits qui ne comportent pas le transfert d'un risque d'assurance important, que ce soit au début ou pendant la durée du contrat de placement. Ces produits sont limités à certains règlements structurés et rentes à terme qui procurent un revenu pendant une période déterminée. Nous désignons les obligations liées à certains contrats de placement de nos activités d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des contrats de placement et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. Les variations de la juste valeur de ces passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans le rendement des placements liés à l'assurance sous les revenus autres que d'intérêts dans notre état consolidé des résultats, exception faite des variations du risque de crédit propre, lesquelles sont constatées dans les autres éléments du résultat global. L'incidence des variations de notre risque de crédit propre est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre. Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste rendement des placements liés à l'assurance, dans notre état consolidé des résultats. Nous comptabilisons également certains passifs au titre des contrats de placement au coût amorti. Au 31 octobre 2025, le montant total s'élevait à 300 millions de dollars (147 millions au 31 octobre 2024).

Le tableau suivant présente la juste valeur et les variations de la juste valeur de nos passifs au titre des contrats de placement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur	Montant nominal de référence dû à l'échéance contractuelle	Différence entre la juste valeur et le montant dû à l'échéance contractuelle	Variation de la juste valeur – profits (pertes) comptabilisés à l'état consolidé des résultats	Variation de la juste valeur – profits (pertes) attribuables au risque de crédit propre comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (avant impôts)	Variations cumulées de la juste valeur – profits (pertes) attribuables au risque de crédit propre comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global (avant impôts)
Au 31 octobre 2025	745 \$	1 278 \$	(533)\$	(35)\$	28 \$	2 \$
Au 31 octobre 2024	796	1 336	(540)	(86)	(34)	(26)

En plus des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des passifs au titre des contrats de placement mentionnés ci-dessus, nous avons comptabilisé des passifs liés à l'assurance de 525 millions de dollars au 31 octobre 2025 (579 millions au 31 octobre 2024) dans notre bilan consolidé, qui comprennent principalement des passifs relatifs aux contrats de réassurance.

Gestion du risque d'assurance

Le risque de marché lié à l'assurance englobe le risque de taux d'intérêt et le risque lié au marché boursier découlant des activités d'assurance de BMO. Au cours de l'exercice, nous avons conclu des arrangements de couverture pour compenser l'incidence des variations des taux d'intérêt sur nos résultats. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance sur le résultat est reflétée au poste rendements des placements liés à l'assurance, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Le tableau suivant présente les répercussions immédiates estimées de certaines variations des taux d'intérêt sur le bénéfice avant impôts ou de la sensibilité de ce dernier à ces variations, et comprend l'incidence estimée des arrangements de couverture susmentionnés et de notre exposition au risque lié aux cours des actions découlant de notre investissement en titres de participation.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Sensibilité aux taux d'intérêt¹,²		
Hausse de 50 points de base	2 \$	6 \$
Baisse de 50 points de base	(6)	(9)
Sensibilité aux marchés boursiers³		
Hausse de 10 %	6 \$	28 \$
Baisse de 10 %	(7)	(26)

¹ Répercussions estimées d'une hausse ou d'une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice avant impôts, ou sensibilité de ce dernier à de telles variations.

² Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une évolution parallèle uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement à la clôture d'une période et aucune variation du taux sans risque ultime.

³ Répercussions estimées sur le bénéfice avant impôts d'une hausse ou d'une baisse de 10 % de notre exposition au risque lié au cours des actions découlant de notre investissement en titres de participation à la date de clôture, en présumant que toutes les autres variables demeurent constantes, ou sensibilité du bénéfice avant impôt à de telles variations.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du résultat aux augmentations ou aux diminutions des hypothèses relatives aux polices.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024			
	Marge sur services contractuels Brute	Bénéfice ou perte Brut	Marge sur services contractuels Nette	Bénéfice ou perte Brut	Bénéfice ou perte Net
Hypothèses relatives aux polices					
Taux de mortalité (hausse de 1 %) ¹	(8)\$	15 \$	1 \$	2 \$	(17)\$
Taux de déchéance (hausse de 10 %) ²	(45)	38	(82)	(74)	(151)
Charges (hausse de 5 %) ³	(14)	(14)	(1)	(1)	(15)

¹ La mortalité a trait à la survenance des décès et il s'agit d'une hypothèse clé pour nos activités d'assurance vie.

² Les polices sont résiliées à la déchéance et au rachat. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime alors que le rachat correspond à l'interruption volontaire des polices par les titulaires de polices.

³ Les hypothèses relatives aux charges d'exploitation directement attribuables portent sur le coût prévu pour maintenir et gérer les polices en vigueur, comme les frais généraux attribuables directement s'y rapportant.

Note 15 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties envers les porteurs de nos titres d'emprunt, sous forme de billets et de débentures, et elle fait partie de nos fonds propres réglementaires. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (se reporter à la note 7). Les droits des porteurs de nos billets et débentures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement, l'annulation, l'échange ou la modification de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujetti à l'approbation préalable du BSIF.

Le tableau ci-dessous fait état des valeurs nominales, des termes à courir et des valeurs comptables de notre dette subordonnée :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Prime au rajustement (%)	Remboursables à notre gré ¹	2025 Total	2024 Total
Débentures série 20	150 \$	De décembre 2025 à 2040	8,250	s. o.	Non remboursables	147 \$	147 \$
Billets subordonnés à 3,803 % échéant en 2032 ²	1 250 \$ US	Décembre 2032	3,803	1,43 ³	Décembre 2027	1 656	1 602
Billets à moyen terme - série J Tranche 2 ²	1 250 \$	Juin 2030	2,077	S. o. ⁴	Juin 2025 ⁵	-	1 237
Billets à moyen terme - série K Tranche 1 ²	1 000 \$	JUILLET 2031	1,928	S. o. ⁴	JUILLET 2026	959	992
Billets subordonnés à 3,088 % échéant en 2037 ²	1 250 \$ US	Janvier 2037	3,088	1,40 ⁶	Janvier 2032	1 551	1 466
Billets à moyen terme - série L Tranche 1 ²	750 \$	Octobre 2032	6,534	2,70 ⁷	Octobre 2027	749	732
Billets à moyen terme - série M Tranche 1 ²	1 150 \$	Septembre 2033	6,034	2,02 ⁷	Septembre 2028	1 190	1 202
Billets à moyen terme - série M Tranche 2	1 000 \$	JUILLET 2034	4,976	1,63 ⁷	JUILLET 2029	999	999
Billets à moyen terme - série N Tranche 1 ²	1 250 \$	Mars 2035	4,077	1,54 ⁷	Mars 2030 ⁸	1 249	-
Total ⁹						8 500 \$	8 377 \$

¹ Remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, exclusion faite de celle-ci.

² Ces billets sont assortis d'une clause concernant les FPUNV émis, ce qui est nécessaire pour les billets émis après une certaine date pour qu'ils puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces billets peuvent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable. Dans un tel cas, chaque billet est convertible en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires basé sur le cours moyen de nos actions ordinaires pondéré en fonction du volume sur la TSX. Le nombre d'actions ordinaires émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés du billet) par le prix de conversion et ensuite multiplié par le multiplicateur.

³ Le taux d'intérêt s'applique pour la période allant jusqu'à, mais excluant, la première date de remboursement à la valeur nominale, puis sera rajusté à un taux correspondant au taux de swap moyen du marché sur cinq ans, majoré de la prime au rajustement indiquée.

⁴ Le taux d'intérêt sera rajusté à un taux déterminé conformément aux modalités des billets concernés.

⁵ Le 17 juin 2025, tous les billets à moyen terme, série J, Tranche 2, à 2,077 % (FPUNV) pour un montant de 1 250 millions de dollars ont été remboursés à un prix correspondant à 100 % du capital majoré des intérêts courus à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci.

⁶ Le taux d'intérêt s'applique pour la période allant jusqu'à, mais excluant, la première date de remboursement à la valeur nominale, puis sera rajusté à un taux correspondant au taux des bons du Trésor américain sur 5 ans, majoré de la prime au rajustement indiquée.

⁷ Le taux d'intérêt s'applique pour la période allant jusqu'à, mais excluant, la première date de remboursement à la valeur nominale, puis sera rajusté à un taux correspondant au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de la prime au rajustement indiquée.

⁸ Le 5 mars 2025, nous avons émis des titres de créance subordonnés non garantis pour un montant de 1 250 millions de dollars dans le cadre de notre programme de billets à moyen terme canadiens. Ces billets seront rajustés à un taux variable le 5 mars 2030.

⁹ Certains titres de la dette subordonnée ont été émis à un prix reflétant une prime ou un escompte et leurs montants tiennent compte d'ajustements au titre des couvertures de juste valeur qui, ensemble, ont eu pour effet de diminuer leur valeur comptable au 31 octobre 2025 de 304 millions de dollars (baisse de 400 millions en 2024). Il y a lieu de se reporter à la note 7 pour obtenir des détails au sujet des ajustements au titre des couvertures. La valeur comptable est également ajustée en fonction de nos avoirs au titre de la dette subordonnée détenus aux fins des activités de tenue de marché.

S. o. – sans objet

L'information sur l'ensemble des durées à courir jusqu'à l'échéance de notre dette subordonnée, selon les dates d'échéance énoncées dans les conditions des émissions, est présentée en caractères de couleur bleue dans la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan de notre Rapport de gestion.

Note 16 : Capitaux propres

Actions privilégiées et ordinaires en circulation et autres instruments de capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres						
Catégorie B – série 31 ¹	-	- \$	- \$	12 000 000	300 \$	0,96 \$
Catégorie B – série 33 ²	-	-	0,57	8 000 000	200	0,76
Catégorie B – série 44	16 000 000	400	1,70	16 000 000	400	1,70
Catégorie B – série 50	500 000	500	73,73	500 000	500	73,73
Catégorie B – série 52	650 000	650	70,57	650 000	650	70,57
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres						
		1 550 \$			2 050 \$	
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, à 4,800 % (billets de catégorie 1)		658 \$			658 \$	
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1 à 4,300 % ³	1 250				1 250	
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 2 à 5,625 %	750				750	
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 3 à 7,325 %	1 000				1 000	
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 4 à 7,700 %	1 356				1 356	
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 5 à 7,300 %	1 023				1 023	
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 6 à 6,875 % ⁴	1 369				-	
Autres instruments de capitaux propres						
		7 406 \$			6 037 \$	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres						
		8 956 \$			8 087 \$	
Actions ordinaires						
Solde à l'ouverture de l'exercice	729 529 876	23 921 \$		720 909 161	22 941 \$	
Émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	-	-		7 790 724	905	
Émises aux termes du régime d'options sur actions (note 20)	1 520 631	161		811 652	74	
Actions propres vendues	55 172	7		18 339	1	
Rachetées aux fins d'annulation	(22 200 000)	(730)		-	-	
Solde à la clôture de l'exercice⁵						
	708 905 679	23 359 \$	6,44 \$	729 529 876	23 921 \$	6,12 \$

¹ Le 25 novembre 2024, les actions privilégiées, série 31 ont été rachetées et les derniers dividendes ont été versés à cette date.

² Le 25 août 2025, les actions privilégiées, série 33 ont été rachetées et les derniers dividendes ont été versés à cette date.

³ Le 12 novembre 2025, les billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1 à 4,300 % ont été rachetés.

⁴ Le 29 juillet 2025, nous avons émis des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 6, pour un montant de 1 000 millions de dollars américains.

⁵ Actions ordinaires déduction faite de néant action propre au 31 octobre 2025 (55 172 actions propres au 31 octobre 2024).

Droits et priviléges rattachés aux actions privilégiées

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prix de rachat	Dividende non cumulatif ¹	Prime au rajustement du taux	Date de rachat ou de conversion	Convertibles en
Catégorie B – série 44	25,00	0,426000 \$ ²	2,68 %	25 novembre 2028 ^{3, 4}	Catégorie B – série 45 ^{5, 6}
Catégorie B – série 50	1 000,00	36,865000 \$ ²	4,25 %	26 novembre 2027 ³	Non convertible ⁶
Catégorie B – série 52	1 000,00	35,285000 \$ ²	4,25 %	26 mai 2028 ³	Non convertible ⁶

¹ Les dividendes non cumulatifs doivent être versés une fois par trimestre si le Conseil d'administration en déclare, à l'exception des dividendes sur les actions privilégiées de catégorie B, série 50 et série 52, qui doivent être versés semestriellement.

² Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat et à tous les cinq ans par la suite, et il correspondra alors au taux des obligations sur cinq ans du gouvernement du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée. S'il est converti en taux variable, le taux équivaudra alors au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré de la prime au rajustement.

³ Rachetables à cette date et tous les cinq ans par la suite.

⁴ Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions deviennent des actions privilégiées donnant droit à un dividende à taux variable.

⁵ Si ces actions sont converties, leurs porteurs pourront les reconvertis en actions privilégiées initiales à des dates de rachat subséquentes.

⁶ Les actions émises sont assorties d'une clause concernant les FPUNV, ce qui est nécessaire pour que les actions puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Il y a lieu de se reporter au paragraphe sur les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité plus loin pour d'autres détails.

Le 25 août 2025, nous avons racheté la totalité de nos 8 millions d'actions privilégiées de catégorie B à dividendes non cumulatifs et à taux rajusté tous les cinq ans, série 33 (FPUNV) en circulation pour un total global de 200 millions de dollars. Le 25 novembre 2024, nous avons racheté la totalité de nos 12 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 31 (FPUNV) en circulation pour un total global de 300 millions.

Autres instruments de capitaux propres

Le 12 novembre 2025, nous avons racheté les billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1, à 4,300 % (FPUNV) pour un montant de 1 250 millions de dollars et les actions privilégiées de série 48 correspondantes pour un montant de 1 250 millions. Le 29 juillet 2025, nous avons émis des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 6, à 6,875 % (FPUNV), pour un montant de 1 000 millions de dollars américains. Au 31 octobre 2025, ces billets et les billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1, à 4,300 %, (FPUNV) d'un montant de 1 250 millions, les billets avec remboursement de capital à recours limité, de série 2, à 5,625 %, (FPUNV) d'un montant de 750 millions, les billets avec remboursement de capital à recours limité, de série 3, à 7,325 %, (FPUNV) d'un montant de 1 000 millions de dollars américains, les billets avec remboursement de capital à recours limité, de série 4, à 7,700 %, (FPUNV) d'un montant de 750 millions de dollars américains sont classés comme capitaux propres et font partie des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. En cas de recours, les porteurs de billets auront un droit de recours à l'égard des actifs détenus dans une fiducie consolidée gérée par un tiers administrateur. Au 31 octobre 2025, les actifs détenus par la fiducie se composaient des actions privilégiées de catégorie B, série 48, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividendes non cumulatifs (FPUNV) (actions privilégiées de série 48) pour un montant de 1 250 millions, des actions privilégiées de catégorie B, série 49, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividendes non cumulatifs (FPUNV) (actions privilégiées de série 49) pour un montant de 750 millions, des actions privilégiées de catégorie B, série 51, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividendes non cumulatifs (FPUNV) (actions privilégiées de série 51) pour un montant de 1 000 millions, des actions privilégiées de catégorie B, série 53, à taux

rajusté tous les cinq ans et à dividendes non cumulatifs (FPUNV) (actions privilégiées de série 53) pour un montant de 1 000 millions de dollars américains, des actions privilégiées de catégorie B, série 54, à taux rjusté tous les cinq ans et à dividendes non cumulatifs (FPUNV) (actions privilégiées de série 54) pour un montant de 750 millions de dollars américains et des actions privilégiées de catégorie B, série 55, à taux rjusté tous les cinq ans et à dividendes non cumulatifs (FPUNV) (actions privilégiées de série 55) pour un montant de 1 000 millions de dollars américains émises concurremment avec les billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1, de série 2, de série 3, de série 4, de série 5 et de série 6, respectivement. Les actions privilégiées de série 48, de série 49, de série 51, de série 53, de série 54 et de série 55 ne font pas actuellement partie de nos fonds propres de catégorie 1 supplémentaires puisqu'elles sont éliminées lors de la consolidation.

Les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 %, (FPUNV) d'un montant de 500 millions de dollars américains sont également classés comme capitaux propres et font partie de nos fonds propres de catégorie 1 supplémentaires.

Les billets de catégorie 1 et les billets avec remboursement de capital à recours limité sont des instruments financiers comportant à la fois une composante passif et une composante capitaux propres. À la date d'émission, nous avons attribué une valeur négligeable aux composantes passif de ces deux types d'instruments et, par conséquent, le montant intégral du produit a été classé comme capitaux propres et ils font partie de notre clause relative aux FPUNV de catégorie 1 supplémentaires. Les distributions sur les billets de catégorie 1 et les billets avec remboursement de capital à recours limité sont comptabilisées en tant que réduction des capitaux propres lorsqu'elles seront à payer. Les billets de catégorie 1 et les billets avec remboursement de capital à recours limité sont subordonnés aux droits des déposants et de certains autres créanciers quant au droit de paiement. Le tableau suivant présente la ventilation de nos billets de catégorie 1 et de nos billets avec remboursement de capital à recours limité au 31 octobre 2025 et 2024.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)					2025	2024
	Valeur nominale	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré	Convertibles en	Total	Total
Billets de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 %	500 \$ US	6,709 ¹	Février 2026 ²	Nombre variable d'actions ordinaires ³	658 \$	658 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1 à 4,300 %	1 250 \$	4,300 ⁴	Novembre 2025 ²	Nombre variable d'actions ordinaires ^{3, 4}	1 250	1 250
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 2 à 5,625 %	750 \$	5,625 ⁴	Mai 2027 ²	Nombre variable d'actions ordinaires ^{3, 4}	750	750
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 3 à 7,325 %	1 000 \$	7,325 ⁴	Novembre 2027 ²	Nombre variable d'actions ordinaires ^{3, 4}	1 000	1 000
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 4 à 7,700 %	1 000 \$ US	7,700 ⁴	Mai 2029 ²	Nombre variable d'actions ordinaires ^{3, 4}	1 356	1 356
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 5 à 7,300 %	750 \$ US	7,300 ⁴	Novembre 2034 ²	Nombre variable d'actions ordinaires ^{3, 4}	1 023	1 023
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 6 à 6,875 %	1 000 \$ US	6,875 ⁴	Novembre 2030 ²	Nombre variable d'actions ordinaires ^{3, 4}	1 369	-
Total					7 406 \$	6 037 \$

¹ Les intérêts non cumulatifs doivent être versés semestriellement à terme échu, au gré de la Banque. Les billets étaient assortis d'un taux d'intérêt initial de 4,800 % et ont été rjustés à 6,709 % le 25 août 2024.

² Les billets sont remboursables, à un prix de remboursement équivalent à 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés, en totalité ou en partie à notre gré à n'importe quelle date de paiement d'intérêts à compter de la première date de révision du taux d'intérêt ou après certains événements réglementaires ou fiscaux. La Banque peut, en tout temps, acheter les billets peu importe le prix sur le marché libre.

³ Les billets émis sont assortis d'une clause concernant les FPUNV, ce qui est nécessaire pour que les billets puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Il y a lieu de se reporter au paragraphe sur les Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité plus loin pour d'autres détails.

⁴ Les intérêts, dont le paiement ne peut être reporté, doivent être versés semestriellement au gré de la Banque en ce qui a trait aux billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1, de série 2 et de série 3 et trimestriellement à l'égard des billets avec remboursement de capital à recours limité de série 4, de série 5 et de série 6, au gré de la Banque. Le non-paiement des intérêts donnera lieu à un recours et l'unique recours auquel les porteurs de billets auront droit portera sur leur quote-part dans les actifs de la fiducie, dont nos actions privilégiées - série 48 (FPUNV) au titre des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1, nos actions privilégiées - série 49 au titre des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 2, nos actions privilégiées - série 51 au titre des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 3, nos actions privilégiées - série 53 au titre des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 4, nos actions privilégiées - série 54 au titre des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 5 et nos actions privilégiées - série 55 au titre des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 6. En pareil cas, la remise des actifs de la fiducie entraînera l'extinction totale de nos engagements en vertu de nos billets avec remboursement de capital à recours limité. Dans des circonstances où des FPUNV, y compris les actions privilégiées de série 48, de série 49, de série 51, de série 53, de série 54 et de série 55 au titre des billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1, de série 2, de série 3, de série 4, de série 5 et de série 6, respectivement, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque (tel qu'il est décrit ci-dessous), les billets avec remboursement de capital à recours limité seraient remboursés, le seul recours des porteurs de billets étant la quote-part des détenteurs d'actifs de la fiducie constitués d'actions ordinaires de la Banque reçues par la fiducie à la conversion.

Capital social autorisé

Nous classons les instruments financiers que nous émettons en tant que passifs financiers, instruments de capitaux propres ou instruments composés. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable d'actions ordinaires au moment de leur conversion par leurs porteurs sont classés comme des passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les paiements d'intérêts sur les passifs financiers sont classés en tant que charges d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Les instruments financiers sont classés comme instruments de capitaux propres lorsqu'il n'existe aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les instruments émis dont le rachat n'est pas obligatoire, ou qui ne peuvent être convertis en un nombre variable de nos actions ordinaires au gré du porteur, sont classés en tant que capitaux propres et sont présentés dans le capital social. Les paiements de dividendes sur les instruments de capitaux propres sont comptabilisés en tant que réduction des capitaux propres.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. La déclaration de dividendes se fait à l'entière discréction du Conseil d'administration. Traditionnellement, il déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises dans une monnaie étrangère.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Nos actions privilégiées, nos billets de catégorie 1 et nos billets avec remboursement de capital à recours limité, en vertu du recours aux actions privilégiées détenues dans les fiducies consolidées, sont assortis d'une clause concernant les FPUNV, ce qui est nécessaire pour que ceux-ci puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces actions peuvent être converties en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la

Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable. Dans un tel cas, chaque action privilégiée ou autre instrument de capitaux propres est convertible en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires basé sur le cours moyen de nos actions ordinaires pondéré en fonction du volume sur la TSX. Le nombre d'actions ordinaires émises est déterminé en divisant la valeur de l'action privilégiée ou d'un autre instrument de capitaux propres émis (y compris les dividendes déclarés et impayés sur l'émission d'actions privilégiées ou d'autres instruments de capitaux propres) par le prix de conversion et ensuite multiplié par le multiplicateur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 17 janvier 2025, nous avons annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'un maximum de 20 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation commençant le 22 janvier 2025 et prenant fin au plus tard le 21 janvier 2026. Le 2 septembre 2025, nous avons annoncé la résiliation, avec prise d'effet le 4 septembre 2025, de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Le 2 septembre 2025, nous avons annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'un maximum de 30 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation commençant le 5 septembre 2025 et prenant fin au plus tard le 4 septembre 2026. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre sont déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et le niveau des fonds propres.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons racheté aux fins d'annulation 16,4 millions d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de janvier 2025 et 5,8 millions d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de septembre 2025, pour un total de 22,2 millions d'actions ordinaires, au prix moyen de 152,97 \$ par action pour un montant totalisant 3 461 millions de dollars, y compris les impôts.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation et autres instruments de capitaux propres.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques* (Canada). En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées et, dans certaines circonstances, les dividendes sur nos actions privilégiées de catégorie B ne peuvent être versés à moins que les dividendes sur les actions privilégiées de série 48, de série 49, de série 51, de série 53, de série 54 et de série 55 aient été versés.

De plus, si la Banque ne paie pas en totalité les intérêts sur les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, la Banque ne déclarera pas de dividende sur ses actions ordinaires ou privilégiées, ni ne rachètera, n'achètera ou n'annulera autrement ces actions jusqu'au mois commençant après que la Banque ait payé intégralement les intérêts sur les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Depuis le troisième trimestre de 2024 et jusqu'à nouvel ordre, les actions ordinaires émises en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (le régime) sont achetées sur le marché libre, sans escompte.

Au cours des premier et deuxième trimestres de 2024, les actions ordinaires émises par la Banque en vertu du régime sont de nouvelles actions comportant un escompte de 2 % calculé conformément aux modalités du régime. Au cours des premier et deuxième trimestres de 2024, nous avons émis 7 790 724 actions ordinaires aux termes du régime.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2025, nous avions réservé 39 864 838 actions ordinaires (39 864 838 au 31 octobre 2024) en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du régime. Nous avions également réservé 5 699 134 actions ordinaires (6 554 492 au 31 octobre 2024) en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 20.

Note 17 : Évaluations de la juste valeur et revenus de négociation

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs détenus à des fins de négociation, les actifs et passifs désignés à la juste valeur, les instruments dérivés, certains titres de participation et de créance et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Les justes valeurs énoncées dans la présente note sont fondées sur des estimations d'actifs et de passifs individuels, et ne comprennent pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités. Dans le cas de certains portefeuilles d'instruments financiers pour lesquels nous gérons les expositions à des risques similaires et compensatoires, la juste valeur est déterminée en fonction de notre exposition nette à ce risque.

La juste valeur représente une estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou payer dans le cas d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre parties consentantes à la date d'évaluation. Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison de l'évolution des conditions du marché ou d'autres facteurs. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours de marché, nous déterminons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des actifs ou des passifs.

Gouvernance à l'égard de l'établissement de la juste valeur

Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction. Afin de garantir que l'évaluation de tous les instruments financiers constatés à la juste valeur est exacte et adéquate tant à des fins de gestion des risques qu'à celles de présentation de l'information financière, nous avons élaboré divers contrôles et procédés de gouvernance, telles la validation et l'approbation de modèles, la vérification indépendante des prix (VIP) et l'analyse de la répartition des profits ou pertes (ARPP), ce qui est conforme aux pratiques pertinentes en usage dans le secteur. Ces contrôles sont appliqués de manière indépendante par les unités d'exploitation concernées.

Nous définissons les méthodes d'évaluation de chaque type d'instruments financiers devant être inscrits à la juste valeur. L'application de modèles d'évaluation à des produits ou à des portefeuilles est assujettie à une approbation indépendante afin d'assurer que seuls des modèles ayant été validés sont employés. L'incidence des limites connues des modèles et des données d'entrée est également surveillée de manière continue. La VIP est un processus dans le cadre duquel est effectuée une vérification régulière et indépendante des prix du marché ou des données d'entrée des modèles servant à évaluer les instruments financiers afin d'assurer leur précision et leur pertinence. Ce processus permet d'évaluer la juste valeur au moyen de différentes méthodes de sorte à vérifier et à valider les évaluations réalisées. L'ARPP est un processus quotidien qu'emploie la direction pour repérer et comprendre les variations des positions à la juste valeur de tous les secteurs d'activité des Marchés des capitaux, processus qui, conjointement avec d'autres, permet d'assurer le caractère raisonnable et approprié des justes valeurs qui sont présentées.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur ou vendeur, selon ce qui permet le mieux d'évaluer la juste valeur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers ou des prix de tiers vendeurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires (LNH) et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie au moyen de l'obtention de prix provenant de tiers vendeurs indépendants, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir de tels prix, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données d'entrée observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses portant sur l'évaluation relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les taux d'actualisation, les taux de défaut, les remboursements anticipés attendus, les écarts de taux et les recouvrements.

Titres de créance d'entreprises

La juste valeur des titres de créance d'entreprises est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des cours du marché observables, la juste valeur est déterminée au moyen des modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts obtenus de négociateurs, de courtiers et de vendeurs tiers indépendants.

Prêts détenus à des fins de transaction

La juste valeur de nos prêts détenus à des fins de transaction est établie d'après les cours du marché actuels pour des instruments identiques ou semblables.

Titres de participation d'entreprises

La juste valeur des titres de participation d'entreprises est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, ce qui inclut l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples du résultat.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes sur le marché, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur de nos titres émis par des sociétés fermées tient compte des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes, le cas échéant.

Les prix obtenus de négociateurs, de courtiers et de vendeurs tiers sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composés auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons les estimations de la juste valeur en obtenant de tiers plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement par anticipation. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe, autres que nos prêts sur cartes de crédit, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités et de profils de risque de crédit semblables. Pour ce qui est de nos prêts productifs sur cartes de crédit, la juste valeur est considérée comme égale à la valeur comptable, étant donné qu'ils sont à court terme.

Quant à nos prêts productifs à taux variable, les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur leur juste valeur puisque leurs taux d'intérêt sont révisés ou rajustés fréquemment. Ainsi, il est présumé que leur juste valeur correspond à leur valeur comptable.

La juste valeur de nos prêts n'est pas ajustée pour tenir compte d'une protection de crédit achetée pour atténuer le risque de crédit.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle de Black et Scholes, la simulation Monte-Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles, lesquels sont validés de manière indépendante, font intervenir des données du marché actuelles et relatives aux taux d'intérêt, aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux produits de base, aux écarts de taux, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de négociateurs et de courtiers, les prix multisources et toutes les données d'entrée observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation lié au crédit pour constater le risque de crédit lié à la possibilité que la contrepartie ne soit pas en mesure de respecter ses obligations liées au dérivé en question. L'ajustement d'évaluation lié au crédit est établi à partir d'écart de taux observés sur le marché ou d'écart de taux de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords de compensation nette et les novations avec des contreparties centrales. Nous calculons également un ajustement d'évaluation lié au financement pour constater les coûts de financement implicites liés aux positions sur dérivés négociés sur les marchés hors cote. L'ajustement d'évaluation lié au financement est déterminé en fonction des écarts de financement du marché.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels afférent à ces dépôts, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de profils de risque semblables. La juste valeur des passifs liés à nos billets de premier rang et de nos obligations sécurisées est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, comme les modèles de flux de trésorerie actualisés, qui font intervenir des courbes de taux d'intérêt du marché et des écarts de financement du marché.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, puisque la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi leur juste valeur est considérée comme étant égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié aux billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises ou à des contrats sur produits de base ou titres de participation ainsi que les autres dépôts ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés et des autres dépôts est estimée au moyen de modèles d'évaluation validés à l'interne intégrant des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela convient. Si les cours de marché ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, soit des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle utilisée pour des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

L'établissement de la juste valeur de nos passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables, comme les modèles de flux de trésorerie actualisés.

Dette subordonnée

La juste valeur de notre dette subordonnée est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments identiques ou semblables.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur

La valeur comptable de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Dans le cas de certains actifs et passifs financiers, leur valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur étant donné qu'ils sont à court terme ou parce qu'ils font fréquemment l'objet d'un rajustement aux taux du marché en vigueur, ce qui est notamment le cas des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des engagements de clients aux termes d'acceptations et de certains autres actifs ainsi que des acceptations, des titres mis en pension ou prêtés et de certains autres passifs. Par conséquent, ces actifs et passifs sont exclus du tableau ci-dessous.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous classons les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur par catégorie dans une hiérarchie de la juste valeur en fonction des données que nous utilisons dans le cadre des techniques d'évaluation de la juste valeur.

Juste valeur des instruments financiers non inscrits à la juste valeur au bilan

Le tableau ci-dessous fait état de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas inscrits à leur juste valeur à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024		
	Valeur comptable	Juste valeur ⁶	Valeur comptable	Juste valeur ⁶
Titres¹				
Titres comptabilisés au coût amorti	96 610 \$	90 448 \$	115 188 \$	106 461 \$
Prêts²				
Prêts hypothécaires à l'habitation	195 708	194 755	190 666	188 848
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	91 867	91 937	91 889	91 513
Prêts sur cartes de crédit	11 997	11 997	13 030	13 030
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	364 265	364 866	369 776	370 101
	663 837	663 555	665 361	663 492
Dépôts³				
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées⁴	920 040	920 927	928 332	928 689
Autres passifs⁵	20 211	20 100	21 850	21 653
Dette subordonnée	3 103	2 953	2 929	2 669
	8 500	8 756	8 377	8 543

¹ La valeur comptable est présentée déduction faite de la PPC.

² Ne tient pas compte des 79 millions de dollars de prêts hypothécaires à l'habitation classés à la juste valeur par le biais du résultat net, des 13 231 millions de prêts aux entreprises et aux administrations publiques classés à la juste valeur par le biais du résultat net et des 14 millions de prêts aux entreprises et aux administrations publiques classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (163 millions, 12 431 millions et 61 millions, respectivement, au 31 octobre 2024).

³ Ne tient pas compte de 49 093 millions de dollars de passifs au titre des billets structurés, de 1 129 millions de dépôts sur le marché monétaire, de 1 967 millions d'options intégrées se rapportant aux dépôts structurés comptabilisés au coût amorti et de 3 973 millions de dépôts de métaux évalués à la juste valeur (45 222 millions, 6 032 millions, 1 047 millions et 1 807 millions, respectivement, au 31 octobre 2024).

⁴ Ne tient pas compte de 31 351 millions de dollars de passifs liés à la titrisation et aux entités structurées désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (18 314 millions au 31 octobre 2024).

⁵ Les autres passifs comprennent certains passifs au titre des contrats de placement liés à nos activités d'assurance évalués au coût amorti ainsi que certains autres passifs de filiales.

⁶ Si les instruments financiers qui ne sont pas inscrits à leur juste valeur étaient classés selon la hiérarchie de la juste valeur, tous ces instruments financiers seraient classés au niveau 2, exception faite des titres au coût amorti, dont 90 448 millions de dollars seraient classés au niveau 2 (106 389 millions au 31 octobre 2024) et néant au niveau 3 (72 millions au 31 octobre 2024).

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des actifs et des passifs, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1) lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des actifs et des passifs selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles pour lesquels des données de marché observables ne sont pas disponibles en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, des données de marché observables.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

Le tableau suivant fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours sur des marchés actifs (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles comportant une ou plusieurs données de marché importantes non observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les prêts classés à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les autres actifs, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	2025				2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de négociation								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	757 \$	11 554 \$	- \$	12 311 \$	1 272 \$	8 764 \$	- \$	10 036 \$
des provinces et municipalités canadiennes	-	9 035	-	9 035	-	7 585	-	7 585
l'administration fédérale américaine	3 308	27 594	-	30 902	2 688	21 560	-	24 248
des municipalités, agences et États américains	-	1 144	-	1 144	-	565	-	565
d'autres administrations publiques	199	3 927	-	4 126	92	3 757	-	3 849
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	56 450	-	56 450	-	40 995	-	40 995
Titres de créance d'entreprises	-	11 614	-	11 614	-	10 172	-	10 172
Prêts détenus à des fins de transaction	-	4 568	-	4 568	-	5 493	-	5 493
Titres de participation d'entreprises	61 495	658	-	62 153	65 559	420	4	65 983
	65 759	126 544	-	192 303	69 611	99 311	4	168 926
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	56	1 563	-	1 619	166	237	-	403
des provinces et municipalités canadiennes	-	1 578	-	1 578	-	1 578	-	1 578
l'administration fédérale américaine	-	1 495	-	1 495	-	1 527	-	1 527
d'autres administrations publiques	-	-	-	-	-	25	-	25
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	18	-	18	-	21	-	21
Titres de créance d'entreprises	-	8 908	-	8 908	-	8 745	35	8 780
Titres de participation d'entreprises	1 090	822	5 824	7 736	921	910	4 899	6 730
	1 146	14 384	5 824	21 354	1 087	13 043	4 934	19 064
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	1 158	44 177	-	45 335	3 212	30 965	-	34 177
des provinces et municipalités canadiennes	-	5 644	-	5 644	-	5 996	-	5 996
l'administration fédérale américaine	16	20 793	-	20 809	25	16 940	-	16 965
des municipalités, agences et États américains	-	5 634	-	5 634	-	5 068	-	5 068
d'autres administrations publiques	37	4 028	-	4 065	-	5 656	-	5 656
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	27 015	-	27 015	-	21 293	-	21 293
Titres de créance d'entreprises	-	4 515	-	4 515	-	4 370	-	4 370
Titres de participation d'entreprises	-	-	192	192	-	-	177	177
	1 211	111 806	192	113 209	3 237	90 288	177	93 702
Prêts								
Prêts hypothécaires résidentiels	-	79	-	79	-	163	-	163
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	-	12 921	324	13 245	-	12 190	302	12 492
	-	13 000	324	13 324	-	12 353	302	12 655
Autres actifs¹	8 521	-	1 483	10 004	11 236	-	1 717	12 953
Passifs à la juste valeur²								
Dépôts ³	-	56 162	-	56 162	-	54 108	-	54 108
Titres vendus à découvert	14 998	39 878	-	54 876	10 631	24 399	-	35 030
Autres passifs ⁴	2 142	32 096	-	34 238	1 754	19 110	-	20 864
	17 140	128 136	-	145 276	12 385	97 617	-	110 002
Actifs dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	15	8 666	-	8 681	36	9 851	-	9 887
Contrats de change	43	30 474	2	30 519	4	21 258	10	21 272
Contrats sur produits de base	225	1 224	13	1 462	169	1 656	2	1 827
Contrats sur titres de participation	275	16 203	10	16 488	539	13 718	-	14 257
Swaps sur défailance	-	1	-	1	-	10	-	10
	558	56 568	25	57 151	748	46 493	12	47 253
Passifs dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	18	10 081	-	10 099	32	10 811	-	10 843
Contrats de change	-	26 049	-	26 049	-	19 955	-	19 955
Contrats sur produits de base	196	1 412	-	1 608	96	1 721	4	1 821
Contrats sur titres de participation	175	20 793	5	20 973	75	25 596	2	25 673
Swaps sur défailance	-	-	-	-	-	10	1	11
	389 \$	58 335 \$	5 \$	58 729 \$	203 \$	58 093 \$	7 \$	58 303 \$

¹ Les autres actifs comprennent les métaux précieux, les actifs de fonds distincts et les immeubles de placement qui se rapportent à nos activités d'assurance, crédits carbone, certains débiteurs et autres éléments évalués à la juste valeur.

² Les charges d'intérêts liées aux passifs inscrits à la juste valeur se sont établies à 3 476 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (2 774 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2024). Les charges d'intérêts liées aux passifs inscrits au coût amorti se sont établies à 38 574 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (43 743 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2024).

³ Les dépôts englobent les passifs liés aux billets structurés, les dépôts sur le marché monétaire et les dépôts de métaux, qui ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que certaines options incorporées liées à des dépôts structurés comptabilisés au coût amorti.

⁴ Les autres passifs comprennent certains passifs au titre des contrats de placement et les passifs de fonds distincts qui se rapportent à nos activités d'assurance de même que certains passifs liés à la titrisation et aux entités structurées désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Information quantitative concernant les évaluations de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation qui ont servi à déterminer leur juste valeur et la fourchette des valeurs des données d'entrée non observables importantes qui ont été utilisées aux fins des évaluations.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

							2025
	Élément de présentation du tableau de la hiérarchie de la juste valeur des actifs	Juste valeur des actifs	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette des valeurs des données d'entrée ¹		Variations de la juste valeur découlant des hypothèses raisonnables ²
Titres de participation de sociétés fermées	Titres de participation d'entreprises	6 016 \$	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Coefficient	s. o. 5	s. o. 28	s. o. (38)/38
Immeubles de placement	Actifs divers	1 396	Approche fondée sur les résultats	Taux de capitalisation	5 %	7 %	(108)/128

							2024
	Élément de présentation du tableau de la hiérarchie de la juste valeur des actifs	Juste valeur des actifs	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette des valeurs des données d'entrée ¹		Variations de la juste valeur découlant des hypothèses raisonnables ²
Titres de participation de sociétés fermées	Titres de participation d'entreprises	4 899 \$	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Coefficient	s. o. 5	s. o. 21	s. o. (18)/18
Immeubles de placement	Actifs divers	1 363	Approche fondée sur les résultats	Taux de capitalisation	2 %	8 %	(118)/151

¹ Les valeurs d'entrée minimales et maximales représentent les données réelles des niveaux les plus faibles et les plus élevés qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie spécifique. Ces fourchettes ne reflètent pas le degré d'incertitude des données d'entrée, mais sont touchées par les instruments sous-jacents qui font précisément partie de chacune des catégories. Ces fourchettes varient donc d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de clôture.

² Les valeurs liquidatives ont été fournies par des gestionnaires de fonds; par conséquent, il n'y a aucune autre hypothèse raisonnable. La sensibilité des placements dans des titres de participation de sociétés fermées est déterminée en ajustant les coefficients des prix. La sensibilité des immeubles de placement s'obtient en ajustant le taux de capitalisation.

s. o. – sans objet

Données d'entrée non observables importantes servant aux évaluations des instruments de niveau 3

Valeur liquidative

La valeur liquidative représente la valeur estimée d'un titre détenu, d'après des évaluations obtenues auprès d'un gestionnaire de fonds ou de placements. Comme aucun cours observable n'est disponible pour la plupart des titres de participation de sociétés fermées, l'évaluation repose donc sur l'avantage économique que nous prévoyons tirer du placement.

Coefficient VE/BAIIA

La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées et des placements dans des titres de banque d'affaires est déterminée au moyen du calcul de la valeur d'entreprise (VE) selon un coefficient VE/BAIIA puis de l'application d'une méthodologie en cascade à la structure du capital d'une entité afin d'établir la valeur des actifs et des titres que nous détenons. L'établissement du coefficient VE/BAIIA requiert l'exercice d'un jugement et la prise en compte de facteurs comme les coefficients de sociétés cotées en bourse comparables, les transactions récentes, les éléments propres à l'entité et les déductions pour absence de liquidité, qui visent à refléter le manque d'opérations de négociation touchant ces actifs ou ces titres.

Taux de capitalisation

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée par des experts indépendants externes en évaluation immobilière à l'aide de méthodes d'évaluation immobilière standard du secteur fondées sur les flux de trésorerie futurs attendus. Le taux de capitalisation est calculé sur la base d'un jugement, en tenant compte de facteurs tels que les activités du marché pour des types de biens immobiliers et des régions géographiques comparables, et reflète le taux de rendement attendu de l'investissement.

Principaux transferts

Nous avons pour politique de constater les transferts d'actifs et de passifs d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre à la fin de chaque période de présentation, ce qui correspond à la date d'établissement de la juste valeur. Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont fonction de la date d'émission et de la disponibilité des prix cotés sur un marché actif. Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024.

Évolution des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global ainsi que les transferts au niveau 3 et depuis le niveau 3. Les transferts depuis le niveau 2 au niveau 3 ont été effectués en raison de l'augmentation des données d'entrées non observables sur le marché qui ont servi à établir le prix des titres. Les transferts depuis le niveau 3 au niveau 2 ont été effectués en raison de l'augmentation des données de marché observables qui ont servi à établir le prix des titres.

Exercice clos le 31 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens)	Solde au 31 octobre 2024	Variations de la juste valeur			Fluctuations		Transferts			Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus ²
		Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global ¹	Achats/ émissions	Ventes	Échéances ou règlements	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2025	
Titres de négociation										
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	- \$ 4	- \$ -	- \$ -	5 \$ 2	(5)\$ -	- \$ -	- \$ -	- \$ (6)	- \$ -	- \$ -
Titres de participation d'entreprises										
Total des titres de négociation	4	-	-	7	(5)	-	-	(6)	-	-
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net										
Titres de créance d'entreprises	35	1	-	2	-	-	-	(38)	-	1
Titres de participation d'entreprises	4 899	(96)	17	1 180	(252)	-	82	(6)	5 824	36
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	4 934	(95)	17	1 182	(252)	-	82	(44)	5 824	37
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Titres de participation d'entreprises	177	-	(14)	29	-	-	-	-	192	\$. O.
Total des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	177	-	(14)	29	-	-	-	-	192	\$. O.
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques										
Autres actifs	302	(21)	4	62	-	(52)	29	-	324	(21)
Autres actifs	1 717	(67)	-	277	(7)	(437)	-	-	1 483	(63)
Actifs dérivés										
Contrats de change	10	(14)	-	48	-	(42)	-	-	2	(13)
Contrats sur produits de base	2	11	-	-	-	-	-	-	13	12
Contrats sur titres de participation	-	2	-	-	-	-	17	(9)	10	2
Swaps sur défaillance	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-
Total des actifs dérivés	12	(1)	-	48	-	(43)	18	(9)	25	1
Autres passifs										
Passifs dérivés										
Contrats sur produits de base	4	(4)	-	-	-	-	-	-	-	(4)
Contrats sur titres de participation	2	3	-	-	-	-	3	(3)	5	3
Swaps sur défaillance	1	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-
Total des passifs dérivés	7	(1)	-	-	-	(1)	3	(3)	5	(1)
Exercice clos le 31 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)	Solde au 31 octobre 2023	Variations de la juste valeur			Fluctuations		Transferts			Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus ²
		Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global ¹	Achats/ émissions	Ventes	Échéances ou règlements	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2024	
Titres de négociation										
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	- \$ 37	- \$ -	- \$ -	41 \$ 4	(41)\$ -	- \$ -	- \$ -	(37)	- \$ 4	- \$ -
Titres de participation d'entreprises										
Total des titres de négociation	37	-	-	45	(41)	-	-	(37)	4	-
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net										
Titres de créance d'entreprises	27	(10)	-	18	-	-	-	-	35	(10)
Titres de participation d'entreprises	4 208	(162)	11	1 068	(240)	(1)	16	(1)	4 899	57
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	4 235	(172)	11	1 086	(240)	(1)	16	(1)	4 934	47
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Titres de participation d'entreprises	160	-	13	4	-	-	-	-	177	\$. O.
Total des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	160	-	13	4	-	-	-	-	177	\$. O.
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques										
Autres actifs	186	-	-	89	-	(171)	198	-	302	-
Autres actifs	1 723	30	-	86	(21)	(101)	-	-	1 717	47
Actifs dérivés										
Contrats de change	-	-	-	10	-	-	-	-	10	-
Contrats sur produits de base	5	(3)	-	-	-	-	-	-	2	(3)
Contrats sur titres de participation	-	-	-	-	-	-	13	(13)	-	-
Swaps sur défaillance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des actifs dérivés	5	(3)	-	10	-	-	13	(13)	12	(3)
Autres passifs										
Passifs dérivés										
Contrats sur produits de base	1	3	-	-	-	-	-	-	4	3
Contrats sur titres de participation	8	1	-	-	-	-	2	(9)	2	1
Swaps sur défaillance	2	(2)	-	-	-	-	1	-	1	(1)
Total des passifs dérivés	11	2	-	-	-	-	3	(9)	7	3

¹ La conversion des devises en ce qui a trait aux actifs et passifs détenus par nos établissements à l'étranger est incluse à notre état consolidé des résultats dans les profits nets à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

² Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation et les titres à la juste valeur par le biais du résultat net toujours détenus au 31 octobre 2025 et 2024 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

Les profits (pertes) latents comptabilisés pour les instruments financiers de niveau 3 peuvent être compensés par les (pertes) profits sur les contrats de couverture économique.

S. O. – sans objet

Revenus de négociation

Les actifs et passifs de négociation, y compris les dérivés, les titres et les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes sont comptabilisés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. Les revenus de négociation comprennent les revenus nets d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts et ne tiennent pas compte des commissions de prise ferme et des commissions liées aux transactions sur titres, qui sont présentées séparément dans notre état consolidé des résultats.

Les revenus nets d'intérêts proviennent des intérêts et des dividendes liés aux actifs et passifs de négociation et sont présentés dans le tableau suivant, déduction faite des charges d'intérêts associées au financement de ces actifs et passifs :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Taux d'intérêt	1 026 \$	1 003 \$
Change	633	579
Titres de participation	1 131	759
Produits de base	365	150
Autres	212	55
Total des revenus de négociation	3 367 \$	2 546 \$
Présentés en tant que :		
Revenus nets d'intérêts	783	169
Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation	2 584	2 377
Total des revenus de négociation	3 367 \$	2 546 \$

Note 18 : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation, et leur montant net est inscrit dans notre bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Le tableau qui suit présente les montants qui ont fait l'objet d'une compensation à notre bilan consolidé, notamment des titres pris en pension, des titres mis en pension et des instruments dérivés. En général, leur compensation a été faite par voie d'un mécanisme de règlement sur le marché (comme par l'entremise d'une bourse ou d'une chambre de compensation) aux termes duquel un règlement net simultané peut avoir lieu de sorte à éliminer le risque de crédit et celui de liquidité entre les contreparties. Le tableau comporte également les montants non compensés à notre bilan consolidé et ayant trait à des transactions visées par une convention-cadre de compensation ou un accord similaire ou dont le droit de compensation des montants ne peut être exercé qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite ou qui, autrement, n'ont pas rempli les critères de compensation.

(en millions de dollars canadiens)	2025						
	Montants non compensés au bilan						
	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie ^{1, 2}	Garanties en trésorerie	Montant net ³
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	158 361 \$	28 940 \$	129 421 \$	6 899 \$	121 546 \$	49 \$	927 \$
Instruments dérivés	57 489	338	57 151	43 254	2 655	5 665	5 577
	215 850 \$	29 278 \$	186 572 \$	50 153 \$	124 201 \$	5 714 \$	6 504 \$
Passifs financiers							
Instruments dérivés	59 067 \$	338 \$	58 729 \$	43 254 \$	2 657 \$	7 613 \$	5 205 \$
Titres mis en pension ou prêtés	163 907	28 940	134 967	6 899	127 526	126	416
	222 974 \$	29 278 \$	193 696 \$	50 153 \$	130 183 \$	7 739 \$	5 621 \$
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	135 282 \$	24 375 \$	110 907 \$	5 738 \$	103 814 \$	72 \$	1 283 \$
Instruments dérivés	47 662	409	47 253	31 576	2 294	3 802	9 581
	182 944 \$	24 784 \$	158 160 \$	37 314 \$	106 108 \$	3 874 \$	10 864 \$
Passifs financiers							
Instruments dérivés	58 712 \$	409 \$	58 303 \$	31 576 \$	10 866 \$	7 378 \$	8 483 \$
Titres mis en pension ou prêtés	135 166	24 375	110 791	5 738	104 266	258	529
	193 878 \$	24 784 \$	169 094 \$	37 314 \$	115 132 \$	7 636 \$	9 012 \$

¹ Les actifs financiers reçus ou donnés en garantie sont présentés à la juste valeur et se limitent aux montants nets constatés au bilan (autrement dit, tout suranissement est ignoré aux fins du tableau).

² Certains montants de garantie ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie sauf s'il survient un défaut ou si d'autres événements prédeterminés se produisent.

³ N'a pas pour but de représenter notre exposition réelle au risque de crédit.

Note 19 : Gestion du capital

Nous avons pour objectif de maintenir une assise financière solide et optimisée grâce à une structure rentable qui est appropriée étant donné nos ratios cibles en matière de capital réglementaire et notre évaluation interne du capital économique requis, qui étaye les stratégies de nos unités d'exploitation et tient compte des conditions de marché, qui soutient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, du versement des dividendes tout en créant de la valeur à long terme pour les actionnaires et qui est conforme à nos cotations de crédit cibles.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des objectifs et des mesures des résultats qui permettent de gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure du capital économique.

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour la Banque sont déterminées selon les lignes directrices du BSIF, basées sur le cadre de l'accord de Bâle III établi par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent la forme de fonds propres la plus permanente. Ils comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ainsi que la marge sur services contractuels et peuvent comprendre une partie de la dotation à la provision pour pertes sur créances attendues, moins des déductions pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et certains autres éléments.

Les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres, après des déductions réglementaires.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés principalement de débentures subordonnées et peuvent comprendre une partie de la dotation à la provision pour pertes sur créances attendues, après des déductions réglementaires. Le total des fonds propres inclut ceux de catégorie 1 et de catégorie 2.

La capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) s'entend du total des fonds propres et des autres instruments TLAC qui peuvent être convertis, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* et satisfont tous les critères d'admissibilité énoncés dans la ligne directrice visant la capacité totale d'absorption des pertes. Les autres instruments TLAC sont des créances de premier rang, aux termes du régime de recapitalisation interne, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et le terme à courir est de plus de 365 jours. Des précisions sur les éléments qui composent notre capital sont fournies aux notes 10, 11, 15 et 16.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres, le ratio TLAC, le ratio de levier et le ratio de levier TLAC sont les principales mesures des fonds propres réglementaires.

- Les ratios pour les fonds propres réglementaires sont obtenus en divisant le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio TLAC par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs.
- Le ratio de levier est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition aux fins du ratio de levier qui comprend les éléments inscrits au bilan et les éléments hors bilan précis, déduction faite d'ajustements spécifiés. Le ratio de levier TLAC s'entend de la TLAC, divisée par les expositions aux fins du levier.

Le 12 février 2025, le BSIF a annoncé le report, jusqu'à nouvel ordre, de l'augmentation du facteur d'ajustement du plancher de fonds propres, qui se situe actuellement à 67,5 %. Les banques seront avisées au moins deux ans avant toute reprise envisagée de l'augmentation du facteur d'ajustement du plancher de fonds propres. Les révisions visant le risque de marché et le risque lié au rajustement de la valeur du crédit ont pris effet le 1^{er} novembre 2023.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous nous sommes conformés aux exigences du BSIF concernant les ratios cibles en matière de capital réglementaire, lesquelles prévoient une réserve de fonds propres de 2,5 %, un supplément en fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % applicable aux BISN, une réserve anticyclique (négligeable pour l'exercice 2025) et une réserve pour stabilité intérieure de 3,5 % applicable aux BISN. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, la réserve pour stabilité intérieure a augmenté, passant de 3,0 % à 3,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

Le 26 juin 2025, le BSIF a annoncé que la réserve pour stabilité intérieure resterait au même niveau, soit à 3,5 %. Notre situation en matière de capital au 31 octobre 2025 est analysée plus longuement à la section Gestion globale du capital de notre Rapport de gestion.

Mesures des fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes, actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	58 286 \$	57 054 \$
Fonds propres de catégorie 1	65 890	64 735
Total des fonds propres	75 562	73 911
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)	129 957	123 288
Actifs pondérés en fonction des risques	437 945	420 838
Exposition aux fins du ratio de levier	1 521 813	1 484 962
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,3 %	13,6 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	15,0 %	15,4 %
Ratio du total des fonds propres	17,3 %	17,6 %
Ratio TLAC	29,7 %	29,3 %
Ratio de levier	4,3 %	4,4 %
Ratio de levier TLAC	8,5 %	8,3 %

¹ Calculé conformément à la ligne directrice NFP, Exigences en matière de levier et Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF, le cas échéant.

Note 20 : Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédent la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent acquis en tranches égales de 50 % aux troisième et quatrième anniversaires de la date d'attribution. Chaque tranche est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. En règle générale, les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution.

Nous calculons la juste valeur des options sur actions à leur date d'attribution et comptabilisons ce montant dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits aux options, et nous augmentons le surplus d'apport d'une somme correspondante. Lorsque ces options sont exercées, nous émettons les actions et comptabilisons dans le capital social le montant du produit ainsi que le montant inscrit dans le surplus d'apport. La juste valeur estimée à la date d'attribution des options sur actions attribuées aux employés qui sont admissibles à la retraite est passée en charges à la date de leur attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions :

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)		2025	2024	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	6 554 492	110,14 \$	6 312 576	105,26 \$
Options attribuées	716 633	141,00	1 113 853	118,50
Options exercées	(1 520 631)	95,74	(811 652)	82,74
Options éteintes, échues ou annulées	(51 360)	122,96	(60 285)	122,22
Options en cours à la clôture de l'exercice	5 699 134	117,75	6 554 492	110,14
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	2 245 942	103,82	2 856 460	95,27
Options pouvant être attribuées	8 900 641		9 565 914	

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024, respectivement à 16 millions de dollars et à 18 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 octobre 2025 par fourchette de prix d'exercice :

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)		2025			
	Options en cours	Options pouvant être exercées			
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette de prix d'exercice					
De 70,01 \$ à 90,00 \$	380 829	3,0	89,25 \$	380 829	89,25 \$
De 90,01 \$ à 100,00 \$	698 899	4,1	97,08	698 899	97,08
De 100,01 \$ à 120,00 \$	1 842 015	6,2	111,19	779 359	101,23
De 120,01 \$ à 140,00 \$	2 060 758	6,7	127,80	386 855	135,58
140,01 \$ et plus	716 633	9,1	141,00	-	-

Le tableau ci-dessous présente d'autres renseignements sur notre régime d'options sur actions :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024
Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'options sur actions dont les droits ne sont pas acquis	10 \$	12 \$
Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercées	146	67
Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur actions exercées (en dollars)	152,59	120,40

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024 s'est élevée à 18,46 \$ et à 15,33 \$, respectivement. Les fourchettes suivantes ont servi de données d'entrée relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions à la date d'attribution :

	2025	2024
Rendement attendu des actions	3,6 %	4,5 %
Volatilité prévue du cours des actions	16,7 %	17,4 % - 17,6 %
Taux de rendement sans risque	2,8 %	3,3 % - 3,4 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)	6,5 - 7,0	6,5 - 7,0

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue du cours des actions est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée en fonction du consensus du marché, des options sur nos actions ordinaires négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements d'une courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période résiduelle prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 141,00 \$ et de 118,50 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024.

Autres régimes de rémunération fondée sur des actions

Régimes d'achat d'actions

Nous offrons divers régimes d'achat d'actions à nos employés. Parmi ces régimes, le plus important offre aux employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel, le maximum étant de 75 000 \$. Au cours des deux premières années, les droits rattachés à nos cotisations deviennent acquis après deux ans de participation au régime, et ceux associés aux cotisations versées par la suite sont immédiatement acquis. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024, à 48 millions de dollars et à 49 millions, respectivement. Au cours de ces exercices, il y avait respectivement 17,4 millions et 18,1 millions d'actions ordinaires détenues dans le cadre de ces régimes.

Fiducies de rémunération

Nos fiducies de rémunération comprennent des ententes d'actionnariat et de rémunération différée. Ces fiducies de rémunération sont consolidées si nous contrôlons la fiducie, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés ou avons des droits à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influer sur le montant de ces rendements.

Nous sommes les promoteurs de diverses ententes d'actionnariat, dont certaines sont administrées par l'entremise de fiducies dans lesquelles nous versons notre cotisation de contrepartie et qui n'ont pas à être consolidées. Le total des actifs détenus dans le cadre de ces ententes d'actionnariat s'élevait à 3 026 millions de dollars au 31 octobre 2025 (2 299 millions au 31 octobre 2024).

Nous sommes les promoteurs de diverses ententes de rémunération différée, administrées par l'entremise de fiducies dans lesquelles nous versons des cotisations servant à financer la rémunération différée de certains employés de haut niveau aux États-Unis. Certaines de ces fiducies doivent être consolidées. Le total des actifs de ces fiducies consolidées s'élevait à 297 millions de dollars au 31 octobre 2025 (313 millions au 31 octobre 2024). Les actifs détenus en lien avec les fiducies non consolidées totalisaient 259 millions au 31 octobre 2025 (221 millions au 31 octobre 2024).

Régimes d'intérressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intérressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les montants des paiements sont ajustés pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires ainsi que de la performance de la Banque par rapport à certains objectifs, le cas échéant. Selon le régime, le bénéficiaire reçoit un paiement unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou des paiements en trésorerie au fil de cette période. Les attributions étant réglées en trésorerie, elles sont inscrites dans le passif. Les montants à payer aux termes de ces attributions sont constatés dans la charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Toute variation ultérieure de la juste valeur du passif est comptabilisée dans la charge de rémunération dans la période durant laquelle elle survient.

Le nombre total d'unités consenties en vertu des régimes d'intérressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024 a été de 5,8 millions et de 6,7 millions d'unités, respectivement.

La juste valeur moyenne pondérée des unités attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024 était de 132,73 \$ et de 111,66 \$ respectivement, et nous avons constaté une charge de rémunération du personnel de 1 525 millions de dollars et de 1 037 millions, respectivement. Nous couvrons l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total. Nous concluons également des contrats de change à terme pour gérer l'incidence des écarts de conversion attribuables à des attributions liées à nos activités aux États-Unis. Des profits sur les swaps sur rendement total et les contrats de change à terme de 672 millions et de 178 millions, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel nette de 853 millions et de 859 millions, respectivement.

Au total, 17,4 millions et 18,4 millions d'unités octroyées en vertu des régimes d'intérressement à moyen terme étaient en circulation au 31 octobre 2025 et 2024, et la valeur intrinsèque de ces unités dont les droits sont acquis était de 2 352 millions de dollars et de 1 663 millions, respectivement.

Régimes d'intérressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intérressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés des Marchés des capitaux et de la Gestion de patrimoine. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé et comptabilisé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont généralement entièrement acquis à la date d'attribution ou au bout de trois ans. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés en trésorerie lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme des augmentations ou des diminutions dans la charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intérressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024 s'est élevé à 0,3 million d'unités et à 0,3 million d'unités, respectivement, et la juste valeur moyenne pondérée des unités attribuées au cours de ces exercices a été de 140,64 \$ et de 121,18 \$, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes s'élevaient à 874 millions de dollars et à 655 millions au 31 octobre 2025 et 2024, respectivement, et sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers.

Le montant de la charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024 s'est chiffré respectivement à 262 millions de dollars et à 139 millions. Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposons ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Les profits sur ces instruments dérivés comptabilisés au cours des exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024 ont été de 232 millions et de 107 millions, respectivement. Ces profits ont donné lieu à une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 30 millions et 32 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024.

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intérressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2025 et 2024 a été de 5,0 millions et de 5,1 millions, respectivement.

Note 21 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous agissons comme promoteur de divers régimes à l'échelle mondiale, qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel à nos employés en poste ou retraités. Parmi ces régimes, les plus importants, sur le plan de l'obligation au titre des prestations définies, sont essentiellement ceux à prestations définies destinés au personnel au Canada et aux États-Unis ainsi que les grands régimes d'autres avantages futurs des salariés au Canada.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans les charges autres que d'intérêts au poste rémunération du personnel dans notre état consolidé des résultats, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus ou moins les intérêts sur les actifs ou les passifs nets au titre des prestations définies. De plus, nous offrons des régimes de retraite à cotisations définies à nos employés. Les coûts de ces régimes, qui sont constatés dans les charges autres que d'intérêts au poste rémunération du personnel dans notre état consolidé des résultats, correspondent aux cotisations que nous y versons.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2020, le principal régime de retraite à prestations définies offert aux employés au Canada a cessé d'accepter de nouveaux employés engagés après cette date. Les employés qui ont été engagés le 1^{er} janvier 2021 et après cette date ou qui ont été transférés à BMO Canada peuvent participer à un régime de retraite à cotisations définies lorsqu'ils ont satisfait à la période d'admissibilité de six mois de services continus.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance vie, sont également offerts aux employés en poste ou retraités admissibles.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Politique d'investissement

Les régimes de retraite à prestations définies sont administrés suivant une structure de gouvernance établie; la surveillance étant exercée par le Conseil d'administration.

Les régimes sont administrés aux termes d'un cadre qui tient compte à la fois des actifs et des passifs aux fins de l'élaboration de la politique d'investissement et de la gestion des risques. Nous avons mis en place une stratégie de placement guidée par le passif afin que les principaux régimes canadiens et américains puissent améliorer les rendements ajustés en fonction des risques, tout en limitant la volatilité de l'excédent des régimes. Cette stratégie a réduit l'incidence des régimes sur nos fonds propres réglementaires.

Les régimes investissent dans des catégories d'actifs qui incluent des titres de participation et des titres à revenu fixe, ainsi que des placements dans des sociétés fermées, conformément à des lignes directrices déterminées en matière d'investissement. Les actifs sont diversifiés selon plusieurs catégories et diverses régions, et sont gérés par des sociétés de gestion d'actifs qui sont responsables du choix des titres de placement. Les lignes directrices autorisent l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels servent généralement à couvrir des positions en devises, à gérer les expositions au risque de taux d'intérêt ou à reproduire le rendement d'un actif.

Gestion des risques

Les régimes à prestations définies sont exposés à divers risques, notamment au risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque lié aux actions et risque de change), au risque de crédit, au risque opérationnel, au risque lié à l'excédent et au risque de longévité. Nous appliquons diverses méthodes pour surveiller et gérer activement ces risques, notamment :

- la surveillance des excédents à risque, méthode qui consiste à apprécier le risque auquel est exposé un régime en ce qui a trait aux actifs et aux passifs;
- la simulation de crise et l'analyse de scénarios afin d'évaluer la volatilité de la situation financière du régime et son incidence sur la Banque;
- la couverture liée au risque de change et les expositions au risque de taux d'intérêt dans les limites prescrites par la politique;
- la tenue de contrôles relativement à la répartition des actifs, à la répartition géographique, à la durée du portefeuille, à la qualité du crédit des titres de créance, aux directives sectorielles, aux limites des émetteurs et des contreparties, et à d'autres facteurs;
- l'observation continue de l'exposition aux risques, du rendement et du niveau des risques.

Passifs au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nos actuaires procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite définies et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction des rendements d'obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies afin d'en arriver à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies qui affichent un actif net au titre des prestations définies, l'actif constaté se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations qui y seront versées dans l'avenir (le plafond de l'actif). Les variations du plafond de l'actif sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global. Les éléments de la variation de nos actifs nets ou de nos passifs nets au titre des prestations définies et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Le **coût des services rendus au cours de l'exercice** représente les prestations de retraite accumulées au cours de l'exercice. Le coût est déterminé d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Les **intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies** correspondent à la hausse de cet actif ou de ce passif attribuable au passage du temps et sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à cet actif ou passif.

Les **gains et pertes actuariels** peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations définies et les comparant à celles estimées à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses démographiques ou économiques ou de différences entre les résultats associés aux membres et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme étant des gains ou pertes actuariels. Deuxièmement, des gains ou pertes actuariels découlent d'écart entre le taux d'actualisation et le rendement réel des actifs des régimes. Dans le cas de la majeure partie de nos régimes, les gains ou pertes actuariels sont inscrits dans les autres éléments du résultat global dès qu'ils surviennent et ne sont pas reclassés en résultat dans des périodes ultérieures. Dans le cas de certains autres régimes d'avantages à long terme, ces gains ou pertes actuariels sont inscrits immédiatement en résultat.

Les **modifications des régimes** représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations définies qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. L'incidence des modifications des régimes est portée immédiatement en résultat lorsqu'un régime est modifié.

Les **liquidations** se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations définies des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis conformément aux exigences réglementaires, et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités et aux autres employés. Certains groupes d'employés ont également le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Notre régime de retraite complémentaire au Canada est capitalisé tandis que le régime complémentaire aux États-Unis ne l'est pas.

Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis sont soit capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements d'avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer les exigences minimales en matière de capitalisation de nos régimes de retraite conformément au cadre réglementaire applicable (nos évaluations relatives à la capitalisation). La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime de retraite canadien a été déposée en date du 31 octobre 2023 et la prochaine évaluation est requise en date du 31 octobre 2026. La plus récente évaluation relative à la capitalisation pour notre principal régime de retraite américain a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2025.

Nous avons modifié certains régimes de retraite au quatrième trimestre de 2025 afin d'offrir des options supplémentaires quant au moment où certains retraités peuvent recevoir leurs prestations de retraite. Lorsque des actifs excédentaires sont comptabilisés, nous devons en évaluer, pour la Banque, l'avantage économique qui en résulte. Ces modifications nous procurent des avantages économiques supplémentaires et nous sommes donc en mesure de renverser une partie d'une réduction de valeur d'actifs antérieure. Par conséquent, nous avons augmenté les actifs des régimes de retraite de 47 millions de dollars par le biais des autres éléments du résultat global.

Nous avons modifié l'un de nos régimes de retraite américains au cours du premier trimestre de 2025, ce qui a donné lieu à un bénéfice de 19 millions de dollars qui a été comptabilisé en diminution de la charge de rémunération du personnel.

Nous avons modifié certains régimes d'autres avantages futurs du personnel au cours du premier trimestre de 2024. Ces modifications ont permis de regrouper l'administration de quelques régimes. De plus, nous avons converti un régime à cotisations définies en un régime à prestations définies, faisant en sorte de comptabiliser un actif net dans notre bilan consolidé correspondant à un montant équivalent aux actifs excédentaires de ce régime. Ainsi, un bénéfice de 84 millions de dollars au titre des modifications du régime a été comptabilisé en diminution de la charge de rémunération du personnel. Lorsque des actifs excédentaires sont comptabilisés, nous devons en évaluer, pour la Banque, l'avantage économique qui en résulte. Comme aucun avantage économique immédiat n'a été dégagé sans apporter d'autres modifications au régime, des actifs excédentaires de 62 millions tirés des régimes combinés ont été ramenés à zéro par le biais des autres éléments du résultat global.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur nos régimes pour les deux derniers exercices :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2025	2024	2025	2024
Obligation au titre des prestations définies	8 582 \$	8 365 \$	950 \$	954 \$
Juste valeur des actifs des régimes	9 708	9 431	248	245
Excédent (déficit) net	1 126	1 066	(702)	(709)
Incidence du plafond de l'actif	-	(3)	(74)	(110)
Excédent (déficit) net, déduction faite de l'incidence du plafond de l'actif	1 126 \$	1 063 \$	(776)\$	(819)\$
L'excédent (le déficit) net est constitué comme suit :				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	1 271	1 223	87	44
Régimes non capitalisés	(145)	(160)	(863)	(863)
Excédent (déficit) net, déduction faite de l'incidence du plafond de l'actif	1 126 \$	1 063 \$	(776)\$	(819)\$

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état du calcul des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2025	2024	2025	2024
Charge annuelle liée aux prestations				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	177 \$	153 \$	6 \$	5 \$
(Revenu) charge nette d'intérêts ¹	(51)	(61)	38	40
Incidence des modifications des régimes	(19)	–	–	(84)
Charges administratives	8	11	–	–
Réévaluation des autres avantages à long terme	–	–	24	5
Charge liée aux prestations	115 \$	103 \$	68 \$	(34)\$
Charge pour les régimes de retraite gouvernementaux ²	388	375	–	–
Charge liée aux régimes à cotisations définies	306	290	–	–
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel (recouvrement) constaté dans notre état consolidé des résultats	809 \$	768 \$	68 \$	(34)\$

¹ Le (revenu) la charge nette d'intérêts est majorée d'un montant de néant au titre des régimes de retraite et d'un montant de 6 millions de dollars au titre des régimes d'autres avantages futurs du personnel pour 2025 (néant et 3 millions, respectivement, pour 2024) du fait de la réduction de valeur des actifs comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en raison du plafond de l'actif.

² Comprend le régime de pensions du Canada, le régime de rentes du Québec et la U.S. Federal Insurance Contributions Act.

Hypothèses moyennes pondérées

	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2025	2024	2025	2024
Charges au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice ^{1, 2}	4,9 %	5,8 %	4,8 %	5,7 %
Taux de croissance de la rémunération	2,1 %	2,1 %	S. O.	S. O.
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	S. O.	S. O.	4,8 % ³	4,8 % ³
Obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	4,8 %	4,9 %	4,7 %	4,8 %
Taux de croissance de la rémunération	2,1 %	2,1 %	S. O.	S. O.
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	S. O.	S. O.	4,7 % ³	4,8 % ³

¹ Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des prestations de retraite a été calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 4,9 % et de 5,6 % pour 2025 et 2024, respectivement.

² Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des autres avantages futurs du personnel a été calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 5,0 % et de 5,7 %, pour 2025 et 2024, respectivement.

³ Le taux devrait se stabiliser à 4,0 % en 2041 et dans les années subséquentes.

S. O. – sans objet

Les hypothèses concernant la mortalité sont fondées sur des statistiques publiées et des tables de mortalité calibrées pour tenir compte des résultats réels des régimes, le cas échéant. Ce qui suit indique l'espérance de vie actuelle qui sous-tend les montants des obligations au titre des prestations définies de nos principaux régimes :

(en années)	Canada		États-Unis	
	2025	2024	2025	2024
Espérance de vie des membres actuellement âgés de 65 ans				
Hommes	23,6	24,0	22,0	22,0
Femmes	24,7	24,3	23,4	23,3
Espérance de vie des membres à 65 ans actuellement âgés de 45 ans				
Hommes	24,5	24,9	23,2	23,2
Femmes	25,6	25,2	24,6	24,5

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2025	2024	2025	2024
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	8 365 \$	7 513 \$	954 \$	880 \$
Transfert de l'obligation au titre des prestations définies	3	-	(3)	-
Liquidations ¹	-	(147)	-	-
Coût des services rendus au cours de l'exercice	177	153	6	5
Charges d'intérêts	399	418	45	49
Incidence des modifications des régimes	(19)	-	-	15
Prestations versées	(500)	(481)	(62)	(59)
Cotisations des employés	21	20	6	6
(Gains) pertes actuariels attribuables aux éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	6	-	(22)	(12)
Changements d'hypothèses financières	45	851	(2)	81
Résultats associés aux membres des régimes	71	31	27	(11)
Conversion de devises et autres	14	7	1	-
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	8 582	8 365	950	954
Obligation au titre des prestations définies - régimes capitalisés en tout ou en partie	8 437	8 205	87	91
Obligation au titre des prestations définies - régimes non capitalisés	145	160	863	863
Total de l'obligation au titre des prestations définies	8 582	8 365	950	954
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	9 431	8 559	245	138
Liquidations ¹	-	(147)	-	-
Incidence des modifications des régimes	-	-	-	100
Revenus d'intérêts	450	479	13	12
Rendement des actifs des régimes (exclusion faite des revenus d'intérêts)	246	979	1	1
Cotisations versées par l'employeur	55	25	43	45
Cotisations des employés	21	20	6	6
Prestations versées	(500)	(481)	(62)	(59)
Charges administratives	(8)	(12)	-	-
Conversion de devises et autres	13	9	2	2
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	9 708	9 431	248	245
Incidence du plafond de l'actif	-	(3)	(74)	(110)
Excédent (déficit) net, déduction faite de l'incidence du plafond de l'actif	1 126 \$	1 063 \$	(776)\$	(819)\$
Comptabilisation dans :				
Actifs divers	1 316	1 252	87	44
Passifs divers	(190)	(189)	(863)	(863)
Excédent (déficit) net, déduction faite de l'incidence du plafond de l'actif	1 126 \$	1 063 \$	(776)\$	(819)\$
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) actuariels nets sur les actifs des régimes	246	979	1	1
Incidence du plafond de l'actif	3	(3)	43	(107)
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies en raison des éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	(6)	-	22	15
Changements d'hypothèses financières	(45)	(851)	3	(74)
Résultats associés aux membres des régimes	(71)	(31)	(5)	6
Conversion de devises et autres	(1)	(3)	-	-
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice	126 \$	91 \$	64 \$	(159)\$

¹ Nous avons mené à bien un rachat de notre régime de retraite au Royaume-Uni au quatrième trimestre de 2024, par lequel nous avons transféré nos obligations au titre des prestations définies et un montant égal d'actifs du régime à un assureur tiers, qui a pris en charge la responsabilité d'administrer les paiements aux participants au régime. Nous ne participons plus au régime. Ce transfert n'a eu aucune incidence avant impôts. Les actifs et passifs d'impôt différés liés au régime de retraite ont été ramenés à néant.

Répartition et juste valeur des actifs des régimes

Les actifs de nos régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente. Les fourchettes de répartition des actifs, les répartitions réelles moyennes pondérées des actifs et la juste valeur des actifs de nos principaux régimes au 31 octobre 2025 et 2024 se présentaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2025					2024				
	Fourchette cible	% du total	Cotés	Non cotés	Total	Fourchette cible	% du total	Cotés	Non cotés	Total
Titres de participation	15-40 %	21 %	1 139 \$	869 \$	2 008 \$	15-40 %	22 %	1 060 \$	852 \$	1 912 \$
Placements à revenu fixe	40-55 %	49 %	106	4 551	4 657	40-55 %	49 %	96	4 467	4 563
Placements dans des sociétés fermées	10-35 %	30 %	-	2 791	2 791	10-35 %	29 %	-	2 681	2 681
	100 %	1 245 \$	8 211 \$	9 456 \$			100 %	1 156 \$	8 000 \$	9 156 \$

Au 31 octobre 2025 et 2024, aucun actif des régimes n'était directement sous forme de titres de la Banque ou de ceux de ses parties liées. Notre principal régime canadien ne détenait, par voie de fonds communs, aucune de nos actions ordinaires et de nos titres à revenu fixe au 31 octobre 2025 et 2024. Les régimes ne détiennent aucune propriété que nous occupons ni aucun autre actif que nous utilisons.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-dessous présente les moyennes pondérées des hypothèses clés pour 2025 utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes. L'analyse de sensibilité présentée doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Obligation au titre des prestations définies	
	Régimes de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel
Taux d'actualisation (%)	4,8	4,7
Effet : hausse de 1 % (\$)	(867)	(70)
baisse de 1 % (\$)	1 073	83
Taux de croissance de la rémunération (%)	2,1	5. 0.
Effet : hausse de 0,25 % (\$)	36	5. 0.
baisse de 0,25 % (\$)	(35)	5. 0.
Mortalité		
Effet : espérance de vie diminuée de 1 an (\$)	(165)	(19)
espérance de vie augmentée de 1 an (\$)	161	19
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	S. 0.	4,7 ¹
Effet : hausse de 1 % (\$)	S. 0.	30
baisse de 1 % (\$)	S. 0.	(28)

¹ Le taux devrait se stabiliser à 4,0 % en 2041 et pour les années subséquentes.

S. o. – sans objet

Profil des échéances

La durée de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes est comme suit :

(en années)	2025	2024
Régimes de retraite canadiens	13,1	13,0
Régimes de retraite américains	7,3	7,5
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens	11,4	11,7

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2025	2024	2025	2024
Cotisations nettes (remboursement net)	4 \$	(25)\$	- \$	- \$
Cotisations aux régimes à cotisations définies	306	290	-	-
Prestations versées directement aux retraités	51	50	47	45
	361 \$	315 \$	47 \$	45 \$

Nos meilleures estimations des cotisations et des prestations que nous prévoyons verser directement aux retraités dans l'exercice qui sera clos le 31 octobre 2026 sont d'environ 41 millions de dollars pour nos régimes de retraite à prestations définies et de 23 millions pour nos régimes d'autres avantages futurs du personnel. Les versements de prestations de nos régimes de retraite à prestations définies et régimes d'autres avantages futurs du personnel aux retraités sont estimés à 605 millions pour l'exercice qui sera clos le 31 octobre 2026.

Note 22 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, tel que nous le mentionnons ci-après.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les autres éléments du résultat global ou dans ces capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisée dans nos profits (pertes) nets dans notre état consolidé du résultat global à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice. Les impôts différés sont comptabilisés en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et celle des passifs à des fins comptables et fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporaires s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constatés soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres. Les impôts exigibles et différés ne peuvent être compensés que s'ils sont prélevés par la même administration fiscale, proviennent de la même entité ou du même groupe d'entités, et que la Banque a un droit juridique d'opérer compensation.

Charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)

	2025	2024
État consolidé des résultats		
Impôts exigibles		
Charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice à l'étude	2 813 \$	2 055 \$
Impôts différés		
Origine et renversement des différences temporaires	5	150
Incidence des changements des taux d'impôt	7	3
	2 825	2 208
Autres éléments du résultat global et capitaux propres		
Charge (recouvrement) d'impôts découlant de :		
Profits latents sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	113	79
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(23)	(31)
Profits sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	365	966
Reclassement, dans le résultat, de pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	397	536
(Pertes) latentes sur la couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(29)	(38)
Profits (pertes) latents sur les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	3
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel	53	1
(Pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	(92)	(242)
(Recouvrement) d'impôts comptabilisé directement dans les capitaux propres	(136)	(95)
	644	1 179
Total de la charge d'impôts sur le résultat	3 469 \$	3 387 \$

Certains chiffres comparatifs ont été reclasés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Rapprochement du taux d'impôt prévu par la loi

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024
Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi combiné du Canada et des provinces	3 211 \$	27,8 %
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :		
Revenu tiré de titres exonérés d'impôt	(36)	(0,3)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents ¹	(264)	(2,3)
Changement du taux d'impôt pour impôts différés	7	0,1
Bénéfice attribuable aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(51)	(0,4)
Autres	(42)	(0,4)
Charge d'impôts sur le résultat dans l'état consolidé des résultats et taux d'impôt effectif	2 825 \$	24,5 %
	2 208 \$	23,2 %

¹ Les règles relatives à l'impôt minimum mondial sont entrées en vigueur au cours de l'exercice considéré et, par conséquent, notre taux d'impôt effectif a augmenté d'environ 55 points de base pour l'exercice clos le 31 octobre 2025.

Composantes des soldes d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

Actifs (passifs) d'impôt différé	Actifs nets au 1 ^{er} novembre 2024	Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	Change et autres	Actifs nets au 31 octobre 2025
Provision pour pertes sur créances	1 343 \$	(56)\$	-\$	5 \$	1 292 \$
Avantages futurs du personnel	282	23	(6)	-	299
Rémunération différée	749	308	-	2	1 059
Autres éléments du résultat global	224	-	(261)	-	(37)
Bureaux et matériel	(480)	(19)	-	1	(498)
Prestations de retraite	(338)	13	(47)	2	(370)
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	(805)	36	-	(6)	(775)
Valeurs mobilières	867	(294)	-	5	578
Autres	1 181	(23)	2	23	1 183
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	3 023 \$	(12)\$	(312)\$	32 \$	2 731 \$
Comportant les éléments suivants :					
Actifs d'impôt différé	3 024 \$				2 732 \$
Passifs d'impôt différé	(1)				(1)
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	3 023 \$				2 731 \$

(en millions de dollars canadiens)

Actifs (passifs) d'impôt différé	Actifs nets au 1 ^{er} novembre 2023	Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	Change et autres	Actifs nets au 31 octobre 2024
Provision pour pertes sur créances	893 \$	449 \$	-\$	1 \$	1 343 \$
Avantages futurs du personnel	264	3	15	-	282
Rémunération différée	783	(35)	-	1	749
Autres éléments du résultat global	522	-	(298)	-	224
Bureaux et matériel	(343)	(136)	-	(1)	(480)
Prestations de retraite	(395)	73	(16)	-	(338)
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	(913)	107	-	1	(805)
Valeurs mobilières	987	(119)	-	(1)	867
Autres	1 606	(495) ¹	4	66	1 181
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	3 404 \$	(153)\$	(295)\$	67 \$	3 023 \$
Comportant les éléments suivants :					
Actifs d'impôt différé	3 420 \$				3 024 \$
Passifs d'impôt différé	(16)				(1)
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	3 404 \$				3 023 \$

¹ Ce poste englobe l'incidence fiscale du renversement de la provision pour frais juridiques comptabilisée relativement à la poursuite décrite à la note 24.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 50 millions de dollars (20 millions au 31 octobre 2024) lié au report prospectif de pertes fiscales canadiennes et un montant de 4 millions (3 millions au 31 octobre 2024) lié aux reports prospectifs de pertes fiscales américaines et aux crédits d'impôt, qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition aux États-Unis de 2025 à 2043. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, nous sommes d'avis qu'il est probable que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé. Le montant des différences temporaires ainsi que des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans notre bilan consolidé est de 917 millions au 31 octobre 2025 (947 millions au 31 octobre 2024), dont une tranche de 52 millions (53 millions en 2024) est censée expirer d'ici cinq ans. Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté à l'égard de ces éléments étant donné qu'il est improbable qu'un tel avantage se réalise.

Les revenus que nous gagnons par l'entremise de nos filiales à l'étranger et de nos succursales à l'étranger sont généralement assujettis aux impôts à payer des pays où ces succursales mènent leurs activités. Le Canada perçoit également des impôts sur les revenus que nous gagnons par l'entremise de nos succursales à l'étranger et un crédit est accordé pour certains impôts étrangers payés sur ces revenus. Si nous devions rapatrier les résultats non distribués de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces montants. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant. Au 31 octobre 2025, les différences temporaires imposables liées au rapatriement des bénéfices attribuables aux participations dans certaines filiales, succursales et entreprises associées à l'étranger et à certaines participations dans des coentreprises, pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, totalisaient 31 milliards de dollars (27 milliards au 31 octobre 2024).

Avis de nouvelle cotisation

Les autorités fiscales du Canada ont produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts additionnels d'un montant d'environ 1 465 millions de dollars relatifs à certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrées de 2011 à 2018. Dans le cadre de ces réévaluations, la déduction pour dividendes avait été refusée du fait que les dividendes avaient été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En général, les règles fiscales qu'avaient évoquées les autorités fiscales du Canada ont été abordées de manière prospective dans les budgets fédéraux de 2015 et de 2018 du Canada. Nous avons déposé des avis d'appel auprès de la Cour de l'impôt du Canada et l'affaire fait l'objet d'un litige. Nous demeurons convaincus que la position adoptée dans nos déclarations fiscales était adéquate et entendons contester tous les avis de nouvelle cotisation. Cependant, si cette procédure n'aboutit pas, la charge additionnelle pourrait avoir une incidence néfaste sur notre bénéfice net.

Note 23 : Bénéfice par action

Nous calculons le bénéfice de base par action en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, après avoir déduit les dividendes à payer sur les actions privilégiées et les distributions à payer sur les autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen quotidien d'actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé de la même manière si ce n'est des ajustements qui sont apportés afin de rendre compte de l'effet dilutif des instruments qui peuvent être convertis en nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente notre bénéfice de base et dilué par action :

Bénéfice de base par action ordinaire (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	8 709 \$	7 318 \$
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(436)	(386)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	8 273 \$	6 932 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	721 926	727 738
Bénéfice de base par action ordinaire (en dollars canadiens)	11,46 \$	9,52 \$
 Bénéfice dilué par action ordinaire (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	8 273 \$	6 932 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	721 926	727 738
Effet dilutif des options sur actions ¹		
Options sur actions pouvant éventuellement être exercées	5 897	3 556
Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	(4 556)	(2 759)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en milliers)	723 267	728 535
Bénéfice dilué par action ordinaire (en dollars canadiens)	11,44 \$	9,51 \$

¹ L'effet dilutif des options sur actions a été calculé à l'aide de la méthode du rachat d'actions. En calculant le bénéfice dilué par action ordinaire, nous avons exclu le nombre moyen d'options sur actions en cours, soit 477 101, dont le prix d'exercice moyen était de 150,96 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (3 220 995, dont le prix d'exercice moyen était de 130,33 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2024), puisque le prix moyen par action à chacun des deux exercices n'était pas supérieur au prix d'exercice.

Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons divers types de contrats aux termes desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements pour rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit, et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie, lesquels contrats sont tous considérés comme des garanties.

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (se reporter à la note 7). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, une obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires reçus. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de notre meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute variation du passif est portée à notre état consolidé des résultats.

Nous prenons divers types d'engagements, dont ceux découlant d'instruments de crédit hors bilan, tels que des concours de trésorerie, des lettres de crédit, des swaps sur défaillance et des crédits fermes, afin de répondre aux besoins financiers de nos clients. De tels engagements comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie, en raison des variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. Le montant contractuel de nos engagements représente le montant non actualisé maximal, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont généralement conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter notre exposition au risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié à ces instruments selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente les montants maximaux à payer relativement à nos divers engagements :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien	29 409 \$	30 523 \$
Swaps sur défaillance ¹	23 507	16 211
Autres instruments de crédit		
Concours de trésorerie	18 358	18 224
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	2 504	1 893
Crédits fermes ²	238 884	230 689
Autres engagements ³	9 632	10 093
Total	322 294 \$	307 633 \$

¹ La juste valeur des dérivés connexes figurant au bilan consolidé était de 1 million de dollars au 31 octobre 2025 (8 millions au 31 octobre 2024).

² Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discréption.

³ Les autres engagements comprennent 1 664 millions de dollars au 31 octobre 2025 (4 511 millions au 31 octobre 2024) de participations en syndicats financiers qui ont été offertes, mais qui n'ont pas encore été acceptées par l'emprunteur.

Garanties financières

Les lettres de crédit de soutien représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. La majorité de ces engagements ont un terme d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement direct de la dette d'une filiale envers un tiers.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisions une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. La durée de ces contrats varie de moins de un an à plus de dix ans. Il y a lieu de se reporter à la note 7 pour obtenir d'autres détails à ce sujet.

Autres instruments de crédit

Les concours de trésorerie sont fournis à des PCAA qui sont administrés par nous, et constituent une source de financement de substitution lorsque les marchés du PCAA sont inaccessibles. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas d'insolvabilité de l'emprunteur. La durée moyenne de ces concours de trésorerie est d'environ un an à cinq ans. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour obtenir d'autres détails à ce sujet.

Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.

Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d'un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Les autres engagements comprennent des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capital-investissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d'engagements. De plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d'institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs.

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnisations générales. Ces indemnisations ont habituellement trait à la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats des administrateurs, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de contreparties centrales. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements ou à payer les pertes subies par l'organisation en cas de défaillance d'un client de la Banque. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte importante est minime.

Actifs cédés en garantie et garanties

Dans le cours normal des activités, nous exerçons des activités de négociation, d'octroi de crédit et d'emprunt dans le cadre desquelles nous devons céder des actifs en garantie ou de fournir des garanties. Les transactions portant sur le nantissement et les garanties sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre de ces activités. S'il n'y a pas de défaut, les valeurs mobilières ou leurs équivalents doivent être remis par le créancier au moment où l'obligation est remplie.

Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie et de nos garanties, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités auxquelles ils se rapportent :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Actifs de la Banque		
Trésorerie et montants à recevoir d'autres banques	108 \$	80 \$
Valeurs mobilières ¹	174 514	139 553
Prêts	59 886	71 419
Autres actifs	11 149	10 314
	245 657	221 366
Actifs de tiers²		
Actifs reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	232 840	195 071
Moins : Actifs donnés en garantie non disponibles à la vente ou à la remise en garantie	(48 081)	(45 087)
	184 759	149 984
Total des actifs cédés en garantie et des garanties	430 416 \$	371 350 \$
(en millions de dollars canadiens)		
Ventilation des actifs cédés en garantie et des garanties		
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	18 136 \$	26 203 \$
Administrations publiques étrangères et banques centrales	38	46
Obligations relatives à des titres vendus à découvert	54 876	35 030
Obligations relatives à des titres mis en pension	119 956	97 878
Emprunt et prêt de titres ³	122 729	99 405
Transactions sur instruments dérivés	21 870	19 224
Titrisation	21 873	23 739
Obligations sécurisées	23 125	27 235
Autres ⁴	47 813	42 590
Total des actifs cédés en garantie et des garanties	430 416 \$	371 350 \$

¹ Comprend des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH de 6 690 millions de dollars qui sont classés dans les prêts dans notre bilan consolidé (5 492 millions au 31 octobre 2024).

² Comprennent les titres figurant au bilan pris en pension ou empruntés ainsi que d'autres garanties hors bilan qui ont été obtenues.

³ Comprend des emprunts et des prêts de titres figurant hors bilan.

⁴ Comprend les actifs de 16 734 millions de dollars qui ont été donnés en garantie afin d'appuyer les activités de la Federal Home Loan Bank (21 235 millions au 31 octobre 2024).

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels se limitent généralement à un terme. Les baux signés, mais non encore en vigueur totalisaient 128 millions de dollars au 31 octobre 2025 (80 millions au 31 octobre 2024).

Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation juridique ou implicite, telle qu'un engagement contractuel ou une obligation juridique ou autre, si nous pouvons en estimer le montant de façon fiable et s'il est probable que nous devrons nous acquitter de cette obligation. Nous constatons une provision comme étant le montant qui reflète notre meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant. Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs à notre bilan consolidé. Un passif éventuel est une obligation potentielle qui pourrait résulter d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle. Le tableau ci-dessous ne tient compte d'aucun passif éventuel.

Poursuites judiciaires

La Banque et ses filiales sont parties à des poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des activités. Nous examinons régulièrement l'état de ces poursuites et établissons des dispositions lorsque, à notre avis, il est probable que nous subirons une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. Les provisions de la Banque représentent nos meilleures estimations qui reposent sur l'information actuellement disponible afférente aux poursuites pour lesquelles des estimations peuvent être formulées. Toutefois, les provisions constituées par la Banque peuvent différer sensiblement des pertes réelles subies en raison notamment de ce qui suit : l'incertitude inhérente quant aux diverses issues potentielles de ces poursuites; les diverses étapes des procédures; l'existence de nombreux défendeurs nommés dont la part de responsabilité n'a peut-être pas encore été établie; des points en suspens dans le cadre de telles poursuites, dont certains pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations; le fait que les procédures sous-jacentes évolueront dans le temps; et ces poursuites peuvent mener à des dommages-intérêts très importants ou indéterminés. Bien qu'il soit intrinsèquement difficile de prévoir l'issue finale de ces poursuites, d'après nos connaissances actuelles, nous ne nous attendons pas à ce que l'issue de ces poursuites, individuellement ou globalement, ait un effet négatif important sur la situation financière consolidée ou sur les résultats d'exploitation de la Banque. Cependant, en raison des facteurs qui précèdent et d'autres incertitudes inhérentes à un litige ou à des questions d'ordre réglementaire, il est possible que la résolution ultime des poursuites judiciaires ou des enquêtes réglementaires puisse avoir une incidence significative sur la situation financière consolidée de la Banque ou sur ses résultats d'exploitation pour l'une ou l'autre des périodes de présentation de l'information financière.

BMO Bank National Association (BBNA), auparavant BMO Harris Bank N.A., société remplaçante de M&I Marshall and Ilsley Bank (M&I), a été nommée défenderesse dans une poursuite déposée devant le tribunal de la faillite américain (US Bankruptcy Court) du district du Minnesota (le tribunal de la faillite) en lien avec une combine à la Ponzi mise en place par Thomas J. Petters et certaines personnes et entités affiliées (collectivement, Petters). La poursuite intentée par un fiduciaire dans le cadre d'une procédure de faillite contre certaines entités Petters alléguait que M&I (et une banque que celle-ci a absorbée) a contribué à faciliter la combine à la Ponzi menée par Petters entre 1999 et 2008. Le 8 novembre 2022, un jury a ordonné à BBNA de verser des dommages-intérêts d'environ 564 millions de dollars américains. Le 27 juin 2023, BBNA a déposé son avis d'appel à la cour d'appel des États-Unis pour le huitième circuit (*United States Court of Appeals for the Eighth Circuit*) pour contester le verdict du jury et le montant accordé. Le 22 août 2023, le tribunal de première instance a accordé au demandeur un montant d'environ 483 millions de dollars américains en intérêts antérieurs au jugement et a ordonné à BBNA de payer des intérêts postérieurs au jugement sur le montant accordé par le jury de 4,74 % et sur les intérêts antérieurs au jugement de 5,26 %. Le 12 septembre 2024, la cour d'appel a renversé la décision du tribunal, alléguant que BBNA possédait une défense juridique valable faisant en sorte que la réclamation du fiduciaire n'a pas été prise en considération. La cour d'appel a enjoint le tribunal de rendre un jugement afférent à BBNA. Par suite de cette décision et conformément aux normes comptables qui s'appliquent, BMO a renversé sa provision de 1 190 millions de dollars (875 millions après impôts), composée de charges autres que d'intérêts au poste autres de 594 millions et de charges d'intérêts au poste autres passifs de 596 millions. Le 12 février 2025, le demandeur a déposé une requête en révision auprès de la Cour suprême des États-Unis. La Cour suprême a rejeté la requête le 27 mai 2025, ce qui met fin au litige contre BBNA dans cette affaire.

Charges de restructuration et indemnités de départ

Les provisions au titre des charges de restructuration et des indemnités de départ se rapportent aux efficiencies opérationnelles accrues à l'échelle de l'entreprise. Il s'agit de notre meilleure estimation du montant qui sera ultimement payé.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués :

(en millions de dollars canadiens)	2025			2024	
	Restructuration et indemnités de départ	Frais juridiques	Total	Restructuration et indemnités de départ	Frais juridiques
Solde à l'ouverture de l'exercice	164 \$	95 \$	259 \$	335 \$	1 243 \$
Nouvelles provisions ou hausse des provisions	125	34	159	101	67
Provisions affectées	(129)	(79)	(208)	(210)	(19)
Montants repris	(36)	(5)	(41)	(59)	(1 196)
Change et autres	-	2	2	(3)	-
Solde à la clôture de l'exercice	124 \$	47 \$	171 \$	164 \$	95 \$
					259 \$

Note 25 : Segmentation opérationnelle et géographique

Unités d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de quatre unités d'exploitation, chacune d'elles ayant un mandat distinct. Nos unités d'exploitation reflètent notre structure organisationnelle et notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces unités et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos unités d'exploitation en utilisant des mesures comptables et ajustées comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficience) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Le 28 octobre 2025, nous avons annoncé la réorganisation des unités d'exploitation à la suite des changements annoncés antérieurement concernant la structure organisationnelle de la Banque avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2025 et appliqués de manière rétrospective. Dans le cadre de la réorganisation, nos activités américaines des Services bancaires Particuliers et entreprises, des Services bancaires aux grandes entreprises et de la Gestion privée ont été regroupées de manière à former une unité d'exploitation unifiée, soit Services bancaires aux États-Unis. Depuis le quatrième trimestre de 2025, les résultats financiers liés à nos activités de Gestion de patrimoine, É.-U., qui étaient auparavant présentés dans la Gestion de patrimoine, sont désormais présentés dans les Services bancaires aux États-Unis. Les résultats des exercices antérieurs ont été reclasés en fonction de la présentation adoptée pour celui à l'étude.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

PE Canada offre des services à nos clients partout au Canada grâce à une gamme complète de produits, de services et de conseils financiers par l'intermédiaire d'un réseau intégré de succursales, de centres contact clientèle et de circuits numériques.

Services bancaires aux États-Unis

Les Services bancaires aux États-Unis répondent aux besoins des clients partout aux États-Unis et propose une gamme variée de produits, services et conseils financiers grâce à un réseau intégré de succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et de guichets automatiques. Ces services sont offerts par les secteurs d'activité Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Services bancaires aux grandes entreprises et Gestion privée.

Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine sert une grande diversité de clients partout au Canada, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et services de gestion de patrimoine et d'actifs ainsi que des produits et services d'assurance.

Marchés des capitaux

Les Marchés des capitaux offrent une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques à l'échelle mondiale. Dans nos secteurs Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Marchés mondiaux, environ 2 700 professionnels exercent leurs activités dans 38 emplacements répartis dans le monde.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux lois et à la réglementation, la durabilité, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières et l'approvisionnement. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, y compris les données et l'analyse ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services opérationnels.

Les coûts des services des unités fonctionnelles et de T&O sont en grande partie répartis entre les quatre unités d'exploitation (PE Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Marchés des capitaux), tout montant restant étant conservé dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence du reste des charges non attribuées, les activités touchant la trésorerie résiduelle, et l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable (bic). Nous revoyons nos méthodes de ventilation des revenus et des charges annuellement et les mettons à jour au besoin.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces unités d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces unités sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Les impôts sur le résultat présentés ci-après pourraient ne pas refléter les impôts payés dans chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités. En règle générale, les impôts des unités sont basés sur un taux d'impôt prévu par la loi et sont ajustés en fonction des éléments et activités propres à chaque unité. Comme il est expliqué ci-dessous, les ajustements sur une bic constituent une différence notable dans les mesures comptables.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement notre structure organisationnelle et nos priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont mises à jour afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des exercices antérieurs sont retraités en fonction de la présentation adoptée pour celui à l'étude.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus sur une bic par unité d'exploitation. Les revenus nets d'intérêts, les revenus et la charge d'impôts sur le résultat liés aux titres exempts d'impôt sont majorés jusqu'à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison des revenus tirés de sources imposables et non imposables. La compensation des ajustements sur une bic des unités d'exploitation est reflétée dans les revenus nets d'intérêts, le total des revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise. Depuis le 1^{er} janvier 2024, nous ne demandons plus de déduction à l'égard de certains dividendes au Canada que reçoit Marchés des capitaux en raison de la législation proposée. C'est pourquoi nous ne présentons plus ces revenus sur une bic. Cette législation proposée a été adoptée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024. L'ajustement sur une bic pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 a été de 39 millions de dollars (58 millions en 2024).

Répartitions entre les unités

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des unités d'exploitation. Les frais généraux sont répartis entre les unités d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des unités d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des unités, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise. Ces répartitions entre les unités s'appliquent également à la segmentation géographique.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les tableaux qui suivent présentent nos résultats et nos actifs moyens par unité d'exploitation :

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	Services bancaires aux États-Unis ¹	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux ¹	Services d'entreprise ^{1,2}	Total 2025
Revenus nets d'intérêts	9 667 \$	9 017 \$	1 020 \$	2 482 \$	(699)\$	21 487 \$
Revenus autres que d'intérêts	2 595	2 466	4 282	4 965	479	14 787
Total des revenus	12 262	11 483	5 302	7 447	(220)	36 274
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 952	1 010	8	133	44	3 147
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	412	33	2	68	(45)	470
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	2 364	1 043	10	201	(1)	3 617
Amortissement	644	990	215	331	-	2 180
Charges autres que d'intérêts	4 716	5 865	3 245	4 285	816	18 927
Bénéfice (perre) avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	4 538	3 585	1 832	2 630	(1 035)	11 550
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	1 243	775	451	653	(297)	2 825
Bénéfice net (perre nette) comptable	3 295 \$	2 810 \$	1 381 \$	1 977 \$	(738)\$	8 725 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	- \$	14 \$	- \$	- \$	2 \$	16 \$
Bénéfice net (perre nette) attribuable aux actionnaires de la Banque	3 295 \$	2 796 \$	1 381 \$	1 977 \$	(740)\$	8 709 \$
Actifs moyens ³	344 176 \$	257 177 \$	53 224 \$	551 491 \$	274 493 \$	1 480 561 \$

	PE Canada	Services bancaires aux États-Unis ¹	Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux ¹	Services d'entreprise ^{1,2}	Total 2024
Revenus nets d'intérêts	8 852 \$	8 602 \$	873 \$	1 731 \$	(590)\$	19 468 \$
Revenus autres que d'intérêts	2 587	2 209	3 726	4 785	20	13 327
Total des revenus	11 439	10 811	4 599	6 516	(570)	32 795
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 326	1 285	15	367	73	3 066
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	333	392	2	2	(34)	695
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	1 659	1 677	17	369	39	3 761
Amortissement	590	1 006	215	299	-	2 110
Charges autres que d'intérêts	4 415	5 684	2 961	3 979	350	17 389
Bénéfice (perre) avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	4 775	2 444	1 406	1 869	(959)	9 535
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	1 318	434	339	377	(260)	2 208
Bénéfice net (perre nette) comptable	3 457 \$	2 010 \$	1 067 \$	1 492 \$	(699)\$	7 327 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	- \$	2 \$	- \$	- \$	7 \$	9 \$
Bénéfice net (perre nette) attribuable aux actionnaires de la Banque	3 457 \$	2 008 \$	1 067 \$	1 492 \$	(706)\$	7 318 \$
Actifs moyens ³	327 883 \$	251 881 \$	49 134 \$	468 963 \$	271 554 \$	1 369 415 \$

¹ Les données des unités d'exploitation sont présentées sur une bic – voir la section Mode de présentation.

² Les Services d'entreprise englobent l'unité T&O.

³ Les actifs moyens comprennent l'actif productif moyen, qui comprend les dépôts à d'autres banques, les dépôts auprès de banques centrales, les titres pris en pension ou empruntés, les prêts et les titres. Le total de l'actif productif moyen pour 2025 s'élève à 1 305 072 millions de dollars, soit 342 361 millions pour les Services bancaires PE Canada, 235 855 millions pour les Services bancaires aux États-Unis et 726 856 millions pour toutes les autres unités d'exploitation, y compris les Services d'entreprise (pour 2024 : total : 1 235 830 millions, Services bancaires PE Canada, 319 518 millions, Services bancaires aux États-Unis, 230 500 millions et toutes les autres unités d'exploitation, 685 812 millions).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées dans les autres pays, comme il est présenté dans le tableau suivant. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs ainsi que des revenus et des charges connexes.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par région :

(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Total des revenus	18 885 \$	15 194 \$	2 195 \$	36 274 \$
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 741	4 339	1 470	11 550
Bénéfice net comptable	4 191	3 408	1 126	8 725
Actifs moyens	732 391	675 161	73 009	1 480 561
				2024
Total des revenus	16 107 \$	14 465 \$	2 223 \$	32 795 \$
Bénéfice avant impôts sur le résultat	4 434	3 547	1 554	9 535
Bénéfice net comptable	3 199	2 865	1 263	7 327
Actifs moyens	692 750	613 098	63 567	1 369 415

Note 26 : Principales filiales

Au 31 octobre 2025, la Banque contrôlait, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, chacune des principales filiales en exploitation suivantes.

Principales filiales ^{1,2}	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens)
AIR MILES Loyalty Inc.	Toronto, Canada	19 \$
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	497
Bank of Montreal Europe Public Limited Company	Dublin, Irlande	1 391
Bank of Montreal Holding Inc. et filiales, y compris :	Toronto, Canada	35 455
Société hypothécaire Banque de Montréal	Calgary, Canada	
BMO Mortgage Corp.	Vancouver, Canada	
BMO Investissements Inc.	Toronto, Canada	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc.	Toronto, Canada	
BMO Gestion privée de placements inc.	Toronto, Canada	
BMO Capital-Investissement (Canada) Inc.	Toronto, Canada	
BMO Capital Markets Limited	Londres, Angleterre	434
BMO Partenaires en Capital Inc.	Toronto, Canada	1 067
BMO Financial Corp. et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	60 146
BMO Bank National Association	Chicago, États-Unis	
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Japan Securities Ltd.	Tokyo, Japon	6
BMO Compagnie d'assurance-vie et filiale	Toronto, Canada	1 430
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
Société de fiducie BMO	Toronto, Canada	630

¹ Si ce n'est de BMO Financial Corp. et de BMO Capital Markets Corp., qui ont été constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, chaque filiale a été constituée ou organisée en vertu des lois de l'État ou du pays dans lequel son siège social est situé.

² À moins d'indication contraire, la Banque détient, soit directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote en circulation de chaque filiale.

Principales restrictions

Des exigences légales, contractuelles et réglementaires et d'autres concernant nos fonds propres peuvent restreindre notre capacité à procéder à des virements de fonds entre nos filiales. Ces restrictions comprennent les suivantes :

- Actifs cédés en garantie des divers passifs que nous engageons. Voir la note 24 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs de nos entités structurées consolidées qui sont détenus pour le compte des porteurs de billets. Voir la note 6 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs détenus par nos filiales du secteur de l'assurance. Voir la note 14 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Exigences réglementaires et légales reflétant celles visant nos fonds propres et notre liquidité.
- Fonds devant être détenus auprès de certains organismes de réglementation, banques centrales et contreparties. Voir notre état consolidé des flux de trésorerie pour obtenir des détails à ce sujet.

Note 27 : Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, les régimes d'avantages futurs du personnel ainsi que le personnel de direction clé et les membres de la famille proche. Les membres de la famille proche comprennent les conjoints, les conjoints de fait et les enfants mineurs à charge. Les transactions que nous concluons avec nos filiales sont éliminées au moment de la consolidation et ne sont pas présentées comme des transactions avec des parties liées.

Personnel de direction clé et membres de la famille proche

Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les membres de notre Conseil d'administration (les administrateurs) et certains hauts dirigeants.

Le tableau suivant indique la rémunération de notre personnel de direction clé :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Salaire de base et primes	29 \$	20 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Paiements fondés sur des actions ¹	54	37
Total de la rémunération du personnel de direction clé	85 \$	59 \$

¹ Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice.

Nous offrons à nos hauts dirigeants des taux d'intérêt du marché sur leurs soldes de carte de crédit, des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes et un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Les prêts et les engagements de crédit inutilisés consentis au personnel de direction clé et aux membres de la famille proche totalisaient 23 millions de dollars au 31 octobre 2025 (19 millions au 31 octobre 2024). Nous n'avions enregistré aucune PPC liée aux prêts douteux à l'égard de ces montants au 31 octobre 2025 et 2024.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos administrateurs touchent un montant déterminé de leur rémunération annuelle en unités d'actions différées. Jusqu'à ce que le portefeuille d'actions (y compris les unités d'actions différées) d'un administrateur représente onze fois la portion en trésorerie de sa rémunération annuelle, il doit toucher la totalité de sa rémunération annuelle et de ses autres honoraires sous forme d'actions ordinaires ou d'unités d'actions différées de la Banque. Lorsque les exigences relatives au portefeuille d'actions ont été satisfaites, un administrateur peut décider de recevoir sa rémunération résiduelle en trésorerie, en actions ordinaires ou en unités d'actions différées.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients.

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence de même que notre quote-part du bénéfice de ces entités :

(en millions de dollars canadiens)	Coentreprises		Entreprises associées	
	2025	2024	2025	2024
Valeur comptable	878 \$	907 \$	908 \$	820 \$
Quote-part du résultat net	36	93	139	114

Nous ne détenons aucune coentreprise ni entreprise associée qui, prises individuellement, ont une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec nos coentreprises et entreprises associées :

(en millions de dollars canadiens)	2025		2024	
Prêts ¹		1 976 \$		1 864 \$
Dépôts		269		241
Commissions versées en échange de services reçus		63		66
Garanties et engagements		242		210

¹ Nous n'avions enregistré aucune PPC liée aux prêts douteux à l'égard de ces montants au 31 octobre 2025 et 2024.

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs ainsi que le mandat du Conseil d'administration et les chartes de ses comités.

www.bmo.com/gouvernance

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée avant notre assemblée annuelle en avril et sera disponible sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Règles de la Bourse en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York figure sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Rapports en matière de durabilité

Les rapports sur la durabilité de BMO décrivent comment nous assurons la gouvernance, la gestion et la mesure des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que des occasions connexes liées à nos activités, dont celles liées aux changements climatiques. Nos rapports s'appuient sur divers cadres et normes de production de rapports concernant la durabilité et les changements climatiques. Vous trouverez le *Rapport Climat et durabilité 2025*, comprenant la *Déclaration annuelle*, sur notre site Web au printemps 2026.

www.bmo.com/responsabilitesocietale

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question en écrivant au Secrétariat général de BMO à : Secrétariat général, 9th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel à : corp.secretary@bmo.com.

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Société de fiducie Computershare du Canada

320 Bay Street, 14th Floor, Toronto, ON M5H 4A6

Courriel : service@computershare.com

www.computershare.com/ca/fr

Canada et États-Unis

Téléphone : **1 800 340-5021**

Télécopieur : **1 888 453-0330**

International

Téléphone : **514 982-7800**

Télécopieur : **416 263-9394**

Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Computershare Investor Services PLC fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, au Royaume-Uni.

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada
Autorités canadiennes en valeurs mobilières

www.sedarplus.ca

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis
Securities and Exchange Commission

www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier

9th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : corp.secretary@bmo.com

Téléphone : **416 867-6785**

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

World Finance est une marque de commerce de World News Media Ltd.; Euromoney est une marque de commerce d'Euromoney Ltd.; IBM Quantum est une marque de commerce d'International Business Machines Corporation; Evident est une marque de commerce d'Evident Insights Ltd.; World's Most Ethical Companies (liste des sociétés les plus éthiques au monde) est une marque de commerce d'Ethisphere LLC.

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier

37th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : investor.relations@bmo.com

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le Régime d'actionnariat des employés de BMO :

Téléphone : **1 877 266-6789**

Exemplaires

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel :

Marketing, communications et impact social

Courriel : rapportsannuels@bmo.com

Téléphone : **514 717-7208**

English edition of the Annual Report available on request.

www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Canada

Français et anglais : **1 877 225-5266**

Cantonais et mandarin : **1 800 665-8800**

De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : **514 881-3845**

Numéro ATS pour les clients malentendants :

1 866 889-0889

www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1 888 776-6886

bmo.com/ligne-d-action

BMO Nesbitt Burns : 416 359-4000

www.bnnesbittburns.com

BMO É.-U.

États-Unis : **1 888 340-2265**

De l'extérieur des États-Unis : **1 847 238-2265**

www.bmo.com/en-us/

Information à l'intention des actionnaires

Dates importantes

Fin de l'exercice **31 octobre**

Assemblée annuelle **15 avril 2026 à 9 h 30 (heure de l'Est)**

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationsinvestisseurs

Dates de publication des résultats

T1 : **25 février 2026** T2 : **27 mai 2026** T3 : **25 août 2026** T4 : **3 décembre 2026**

Versement des dividendes en 2026¹

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées	Actions ordinaires – Dates de versement	Actions privilégiées – Dates de versement ²
30 janvier	26 février	25 février
29 avril	26 mai	25 mai
30 juillet	26 août	25 août
30 octobre	26 novembre	25 novembre

¹Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

²Le versement applicable aux actions privilégiées, série 50 et aux actions privilégiées, série 52, est effectué semestriellement, le 26 mai et le 26 novembre 2026.

La Loi sur les banques interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du Bureau du surintendant des institutions financières relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

La gestion de vos actions

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE). Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, Royaume-Uni, et à Canton, Massachusetts, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page 203.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de BMO pour acheter des actions ordinaires de BMO additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec l'équipe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.



Votre vote
compte.

Assurez-vous d'avoir reçu la circulaire de sollicitation de procurations avant l'assemblée annuelle en avril et n'oubliez pas de voter.

Actionnariat des employés³

77,2 % de nos employés canadiens participent au Régime d'actionnariat des employés de BMO, ce qui témoigne clairement de leur engagement envers BMO.

³ Au 31 octobre 2025.

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés à la page 93 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

www.bmo.com/cotesdecredit

Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour en savoir plus, consultez notre site Web.

www.bmo.com/securite

Auditeurs :

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.



La Place BMO est le plus récent espace de travail de la Banque, situé au cœur du centre-ville de Toronto. L'espace de 350 000 pieds carrés, autrefois occupé par un grand magasin et réaménagé, abrite plus de 3 200 employés de BMO et est doté de nouvelles technologies et d'espaces de travail flexibles. Il abrite l'Académie BMO, centre d'apprentissage ultramoderne de la Banque. Tourné vers l'avenir, ce centre offre un large éventail de programmes et d'événements d'apprentissage qui favorisent l'innovation, la collaboration et l'avancement professionnel.

Murale de l'escalier roulant intitulée *Ring True* par Panya Clark Espinal.